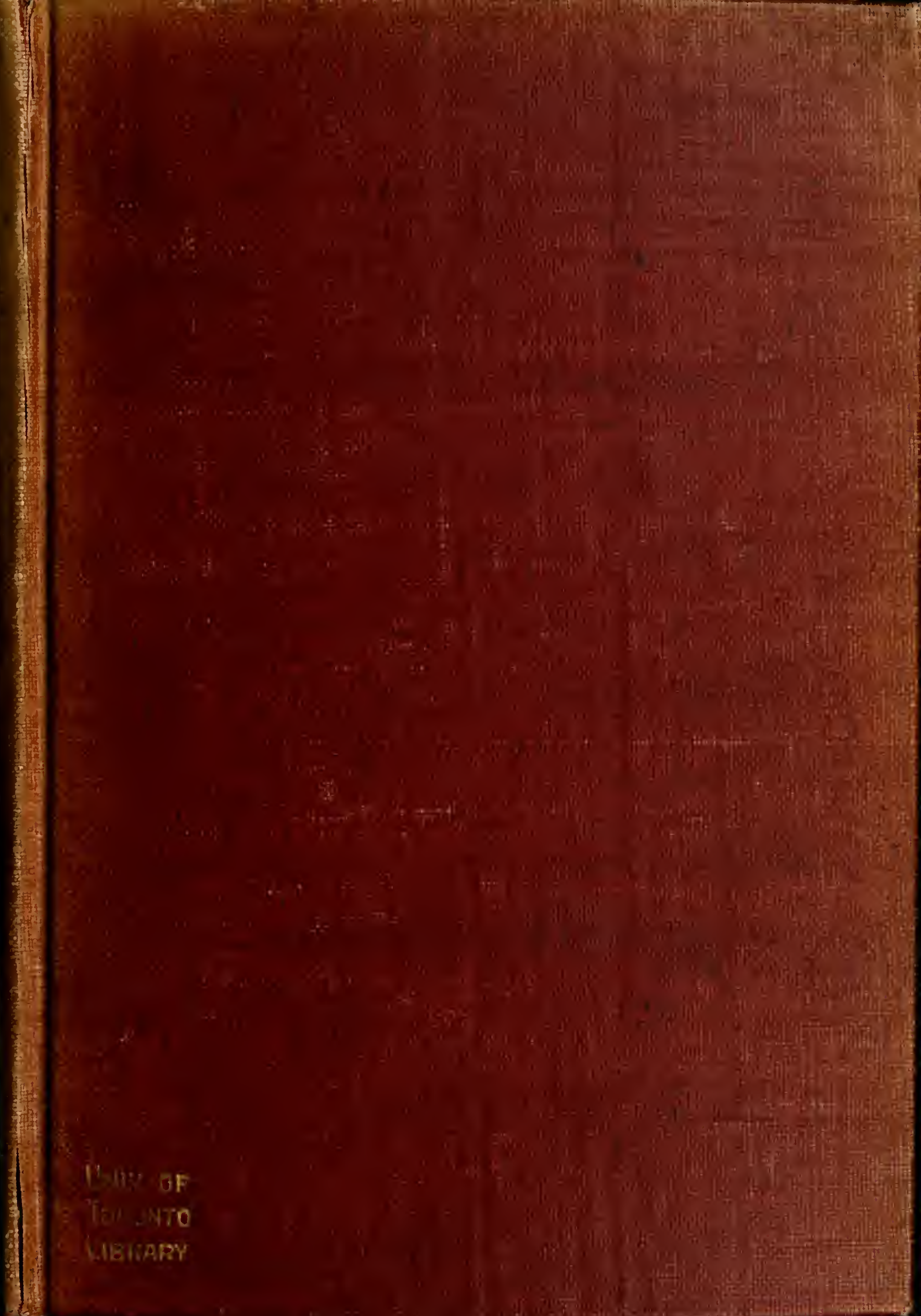

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

JUILLET—DÉCEMBRE 1909 — TOME IV

REVUE DE HONGRIE

DEUXIÈME ANNÉE



BUDAPEST
IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ ANONYME ATHENAEUM
MCMIX

REVUE DE HONGRIE

DEUXIÈME ANNÉE — TOME IV

JUILLET—DÉCEMBRE 1909

DEUXIÈME ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRIÈME TOME

JUILLET—DÉCEMBRE

Livraison du 15 juillet.

Livraison du 15 août.

Livraison du 15 septembre.

Livraison du 15 octobre.

Livraison du 15 novembre.

Livraison du 15 décembre.

Pages

Budapest, Imprimerie de la Soc. an. »Athenaeum«.

LE COQ NOIR

(Suite.) (5)

Toute la journée on n'eut aucune nouvelle de Parászka. Comme s'ils étaient mort à la maison. Mais non, pas du tout; c'est lui, Kupolyi, qui est mort pour eux. Personne ne vint, pas même Paul, son petit-fils. Lui non plus ne lui pardonne pas; lui aussi ne veut plus le connaître. Ils ont raison! Il le mérite.

Cependant il ne cessait pas d'attendre à la fenêtre et chaque roulement de voiture faisait palpiter son vieux cœur souffrant. Les Sándor avaient fait un grand dîner; il y avait du poulet, des gâteaux, mais il mangea à peine quelques bouchées. Il n'avait même pas envie de fumer sa pipe; il allait d'une fenêtre à l'autre, le visage défait, comme un condamné à mort qui traîne une lourde chaîne.

Ce fut pourtant le matin du troisième jour qui fut le plus pénible. C'est ce jour-là que les nobles de Parászka passèrent avec leur voiture devant la maison Sándor, pour aller à la gare; ceux qui avaient l'influenza, partaient pour Gleichenberg: Madame Bolnády avec d'innombrables boîtes; Michel Veres (on le portait, le pauvre, couvert d'édredons) avec deux de ses filles; puis Paul Pataky et Imre Értelmes, dans la même voiture. Comme cela lui faisait de la peine au pauvre vieux! c'était comme si on lui perçait le cœur d'un poignard quand il en recon-

naissait l'un ou l'autre. Lui aussi, il aurait pu partir avec eux maintenant; et son petit-fils l'accompagnerait...

Les parents et connaissances de Vernyó sont devant les portes et aux fenêtres ouvertes, faisant des signes d'adieu avec leur mouchoir. Bonne santé! Bonne santé! De temps en temps un sourire passait sur quelques lèvres, un sourire malin, railleur. Peut-être ceux-là songeaient-ils à ce moment: «Ah! le vieux Kupolyi, lui, il est dejà revenu des eaux!» Mon Dieu! qu'elle devait souffrir, la pauvre femme, à la maison en voyant ce défilé.

Les hospitaliers Sándor ne faisaient que cuire et rôtir comme la veille; ils étaient aux petits soins; mais on lui aurait donné de la manne céleste qu'on n'eût pas réussi à l'égayer. Aujourd'hui son désespoir est plus grand encore et il s'est déjà repenti plus de mille fois de ne pas être rentré avec Vincent. Il lui semble qu'il est déjà ici depuis des années, abandonné, enmuré comme jadis la malheureuse Barbe Ubrik [1]. Quelle sottise d'être resté ici! Comme il serait mieux à la maison, près de la petite mère, même si elle grondait, même si elle le rôtissait dans l'huile, même si elle le faisait coucher dans une écurie avec le chien; car il serait là au moins, il entendrait sa voix, il saurait à tout moment ce qu'elle fait.

Tandis que maintenant les heures passent, la journée passe, et il n'y a ni nouvelle, ni lettre, ni message, ni colère, ni réconciliation; il n'y a que cette incertitude grise, qui est plus terrible que tout! Ah! il voit bien, comme ici aussi les gens de la famille se jettent des regards à la

[1] Religieuse infortunée de Galicie, dont l'histoire fit beaucoup de bruit vers 1870; elle avait été punie, par ces supérieures, pour faute disciplinaire; enfermée dans un cachot, elle y avait été retenue prisonnière pendant plusieurs années. Quand on la retrouva, elle était dans un état pitoyable: à peine vêtue de quelques loques sordides, décharnée, l'intelligence voilée; elle mourut peu de temps après avoir été rendue à la liberté.

dérobée, comme pour dire: «Mais, que va-t-il devenir ce vieillard ?»

Enfin, vers l'heure du goûter, une voiture roule à la porte; la petite mère elle même est dedans, et elle n'est pas encore descendue, que dans la cour déjà elle commence la guerre avec un énorme vacarme.

— Où est-il donc, ce vieux noceur? hein? C'est ici qu'il s'est réfugié, derrière les jupes de ma cousine? Ah! un joli moineau, je puis le dire, il mériterait qu'on l'expose à la fenêtre! Allons, amène-toi, généreux organisateur de funérailles! Tu es sans doute un prince Esterházy ou un Vaskor? (1) Est-ce que tu t'imagines d'être la vache à lait des coquins et des tricheurs? Te mettre à la même table avec gens de Bogyola, avec ces tulipes poussées sur le fumier! Qu'il m'en tombe un sous la main, je le déchire de mes propres dents. Mais, tu n'oses pas te présenter, n'est-ce pas? prince des pires dissipateurs de la terre dont les chroniques aient jamais fait mention. Car il y en a déjà qui ont dissipé jusqu'à la pierre de leur tombe; mais d'aller mettre ses poumons sur le valet de trèfle, ou je ne sais quelle carte, il n'y a que toi qui sois . . .

Kupolyi entendit ces phrases savoureuses (ah! il la reconnut cette voix, même à travers le mur), il tressaillit un peu, mais tout au fond, son cœur palpitait de joie. Voilà, on est pourtant venu le chercher; et c'est la petite mère elle-même qui est venue. Il n'en a pas tant mérité. Ce Vincent est un grand diplomate en somme!

La voix bien connue approchait de plus en plus; enfin il entendit aussi le claquement des pantoufles. C'était comme si le destin lui-même s'approchait avec le tonnerre . . . Le premier instinct du petit vieux fut de fuir, loin, bien loin dans la toute dernière chambre; mais il n'était pas maître

(1) C'est le nom qu'on donne dans la région à un propriétaire de 200 acres.

d'un seul de ses mouvements; il regarda seulement, regarda sans bouger la porte s'ouvrir, les jupes empesées bruisser et craquer; puis elle s'arrêta sur la porte, les mains sur les hanches, et le perçant comme avec deux poignards de ses deux yeux étincelants, eux qui d'ordinaire sont si doux:

— Tiens! Tu as le courage de rester devant moi! Tu ne rentre pas sous terre à l'instant même?

(Il aurait bien aimé pouvoir le faire, mais c'était impossible.)

— Véronique! Véronique! gémit-il doucement, d'une voix alanguie.

La petite mère frappa la terre du pied.

— Pas un mot, si tu tiens à ta vie! Plie bagage, car tu viens avec moi; mais ne va pas t'imaginer que nous t'avons fait des petits-plats, et que c'est pour cela que je t'y mène. Si tu viens avec moi, c'est pour ne pas être à charge aux autres, et pour que tu périsses à la maison, sur ton propre grabat. Comment, tu tousses? N'essaye pas de tousser devant moi, je t'avertis, parce que je l'étrangle avec toi, ton dernier souffle. Tu crois que je serais jamais venue te chercher, si je n'avais été désolée pour cette honorable et noble famille dont on montre la maison du doigt en disant: «C'est ici qu'il se tient caché ce vaurien, ce dissipateur de Kupolyi, qui n'ose pas paraître en présence de sa femme» ... Oh! c'est en vain que vous protestez, Monsieur Etienne Sándor et Madame Etienne Sándor, je sais bien que vous êtes de braves gens; mais ce qui est vrai, est vrai. Et maintenant, je ne vous remercie même pas de lui avoir fait bon accueil; car vous auriez mieux fait de le chasser avec le balai, pour qu'il aille se cacher dans les bois; c'est ce qui lui convient.

Mais elle embrassa tout de même Madame Étienne Sándor et se tint bien longtemps la tête pressée contre sa poitrine; car elle était plus petite qu'elle. Et elle fut bien

étonnée après, Madame Étienne Sándor, de voir son corsage tout mouillé à cette place.

— Et maintenant en route!

Elle fit passer devant le pauvre vieux qui ne savait de quel pied partir, tellement il avait honte; elle trottinait derrière lui comme un garde-chiourme, et le faisant asseoir à côté d'elle, elle ordonna au cocher (c'était encore Gál qui avait été choisi) d'aller au pas en traversant le village, car ce serait pour les chrétiens un édifiant spectacle que le relèvement et le retour au bercail de la brebis égarée.

En route, ils restèrent longtemps assis l'un près de l'autre sans mot dire. Kupolyi n'osait parler; Madame Kupolyi ne voulait pas et tournait la tête à droite pour ne pas même le voir; cependant, à la dérobée, plus d'une fois, elle lui jeta un regard de tendre peine. Elle trembla d'émotion en voyant le visage pâle, le cou maigri et les oreilles transparentes du petit vieux, et quand une fois au-delà de la moitié du chemin, elle remarqua qu'il aurait voulu tousser, mais qu'il se retenait, ce qui lui mettait le sang au visage et lui faisait battre les tempes, elle lui dit avec plus de douceur:

— Allons, tousse seulement, je te le permets!

Mais aussitôt que la toux cessa, elle cessa aussi de le ménager et elle continua en grondant (n'importe, elle lui parlait au moins):

— Tu es dans un piteux état, je le vois; ce que tu deviendras, je puis me le figurer. Pourtant vois-tu, vois-tu, aujourd'hui, tu aurais joliment pu partir avec les autres, si tu n'avais pas oublié ta propre personne, moi et tout.

Monsieur Kupolyi baissa la tête; il regarda la pyramide que formaient les boutons sur le dos de Michel Gál, il les compta même, puis enfonçant son chapeau, il dit:

— Tu es injuste, Véronique, si tu crois que je t'ai oubliée, parce que...

Madame Kupolyi le laissait parler; mais c'est justement cette circonstance inattendue qui le déconcerta.

— Comment dis-tu? Quoi? Rien? Eh bien, oui! Je te le disais, j'ai bien pensé à toi, jour et nuit, Véronique, crois-moi, et pour te le prouver, il faut que tu saches qu'elle aussi t'a dit adieu.

— Qui ça?

— Mais cette fillette.

— Quelle fillette? Quels adieux?

— C'est du poème funèbre que je parle; si tu avais entendu, comme elle te parlait, comme elle te faisait ses adieux, sûrement tu aurais mouillé ton mouchoir.

— Mais de qui parles-tu?

— De la petite fille que j'ai fait enterrer...

(Le pauvre petit vieux croyait, dans sa naïve bonté, qu'en disant cela il aurait apprivoisé la harpie qui se dressait en Madame Kupolyi.)

— Va donc avec tes sottises! Ne m'en parles plus! As-tu compris?

Il n'en dit plus mot, en effet, mais il devint plus courageux, et comme plus tard (ils étaient déjà tout près du village et Sajó était accouru à leur rencontre) elle lui demandait en grondant s'il n'avait pas honte du rôle qu'il avait joué chez les Sándor, il lui répondit témérairement:

— On aurait dû venir me chercher, parbleu.

Sur quoi la bonne femme glissa comme par miracle de l'offensive à la défensive:

— J'y serais bien allé, moi, dit-elle en s'excusant doucement, presque comme pour demander pardon, mais ce coquin de Vincent n'a pas voulu trahir où tu étais, jusqu'à ce que je lui aie promis amnistie totale.

Le petit vieux aurait bien voulu dire quelque chose encore de cette amnistie totale; mais il n'eut plus le temps, il fut interrompu par le grincement de la porte que Vincent ouvrait à deux battants.

Il était donc de nouveau chez lui, dans son antique demeure; la petite mère ne querella plus longtemps, les mauvaises impressions se dissipèrent aussi et le calme revint. Mais ce n'était plus la vie idyllique d'autrefois. Le grand-père n'était plus l'homme dorloté et gâté. Le souvenir de «l'accident» les hantait comme une ombre noire. Ce n'était peut-être qu'une imagination du grand-père. Nous ne pouvons pas en décider. Il est probable pourtant qu'il en était resté dans les yeux de la petite mère quelque chose comme un reproche, qu'un étranger n'aurait pu remarquer, que voyait seul le vieux, qui avait lu depuis tant d'années dans ces yeux, quand ils étaient encore beaux et quand ils n'étaient plus que doux et débonnaires. Quoi qu'il en soit, le fait est que le petit vieux ne se sentit plus si bien à la maison qu'autrefois et c'est pourquoi il ne passa plus son temps à se traîner sur le divan, sur le fauteuil ou à la ruche, mais sortit avec Vincent dans les champs, quand il y avait quelque chose à faire; et quand il n'y avait pas de besogne, il prenait son fusil et faisait la guerre aux lièvres (nous allions dire : une guerre de frères).

Il en résulta deux bonnes conséquences.

D'abord, le petit domaine se mit à prospérer, parce que le grand-père passait la journée à trotter dans les champs. Et puis, à aller et venir sans cesse, il finit par perdre sa toux. La troisième bonne conséquence, je n'en parlais même pas, car elle n'était bonne que pour les lièvres, c'est que jamais il n'en abattit un seul.

Accablé de fatigue par le grand air, il mangea avec un appétit de loup et dormit comme un ours, ce qui fit qu'il se remit miraculeusement; sa taille s'élargit, ses joues prirent couleur et il commença à mettre un double menton. En sorte que lorsque les tousseurs notables du village revinrent à l'automne, les uns à moitié rétablis, les autres pas du tout, on avait déjà donné à Monsieur Kupolyi, pour

le distinguer de l'autre Kupolyi, qui demeurait en haut du village, le sobriquet de «Kupolyi le rond».

Avec ses forces physiques, ses facultés intellectuelles et son courage viril augmentèrent si bien que bientôt (vous le croirez ou vous ne le croirez pas) c'est lui qui se mit à donner des ordres à la petite mère. Et tout cela faisait bondir de joie le cœur de la petite mère.

Quand, chaque soir, ils sortaient sur le pas de la porte pour attendre leur Paul de retour de la mine, avec quel plaisir elle repaissait ses yeux de son cher mari, le rond Kupolyi, que le docteur Brogly lui-même, quand il se promenait par là, regardait bouche bée, comme un prodige marin en chuchotant plaisamment à la petite mère: «Le voilà fort comme un taureau, et sans aucune recette».

C'était l'heure habituelle où Vincent donnait à manger à son corbeau dans la cour et le taquinait gaiement, tandis qu'il hérissait son plumage affreux:

— Sautille, sautille toujours; maintenant nous voilà deux, avec le maître, pour attendre ta mort, petit drôle!

C'est ainsi que, par la grâce de Dieu, la vieille maison de Kupolyi redevint joyeuse. Tout y souriait de nouveau: les giroflées de la petite mère souriaient aux rayons du soleil automnal, et les visages rayonnaient de la satisfaction de leur âme. Il y eut aussi de l'aisance. Sur un champ récemment labouré, il poussa des choux superbes, pareils à de l'acier pour la dureté et la couleur; et des têtes, comme des seaux. Les slovaques descendirent des montagnes et sortirent volontiers de leur bourse, pour les acheter, l'argent rapporté d'Amérique.

Les bêtes sont en bon état. Depuis quelque temps, le moineau blanc vient aussi dormir, à la cuisine; et Riska, comme si elle savait que le grand-père boit maintenant un quart de plus, donne plus de lait qu'auparavant. Il n'y a que ce pauvre Sajó qui n'a pas trouvé son compte. Un gamin des Kosztohay lui a crevé un œil d'un coup de

fronde. Il y voit malgré cela autant qu'il veut; mais pour aboyer il n'en a plus du tout envie. Il paraît que c'est dans sa cécité qu'il trouve le droit à cette totale inaction. La petite mère se fâche, mais le maître prend son parti: «A quoi bon se donnerait-il cette peine, le pauvre? Pourquoi aboyer? Contre qui? Il ne passe pas de vilaines gens par ici.»

C'est ainsi que les jours joyeux s'écoulèrent en une longue et belle suite, jusqu'à ce qu'enfin, puisque rien ne dure éternellement, un jour sombre se leva de nouveau.

L'automne fut beau et long. Au jour de fête de Monsieur Kosztohay, à la sainte Coloman, on servit au souper des fraises, qui venaient encore dans les bois. Les soirées étaient si chaudes qu'on avait mis la table dans le jardin, et on y dansa à la belle étoile toute la nuit. (Le diable l'emporte ce Gilágó, comme il manie le violon parfois!) Les dames étaient en légères robes de baptiste, comme aux fêtes de mai. C'est une chose extraordinaire au milieu d'octobre! A ce moment de l'année il y a déjà de la neige au Tátra. C'est vrai qu'il y en avait ici aussi; mais seulement sur les épaules de Madame Horváthy: elle avait mis une robe décolletée et sa belle chair blanche tremblotait lorsque elle dansait, et son admirable cou s'avançait comme du blanc d'œuf fouetté.

Rien d'étonnant que Paul Kupolyi, en ayant déjà vu tant, désire en voir davantage. Seulement il devrait prendre garde un peu mieux à cause du monde. Mais trop est trop! Les coups d'œil qu'ils se jettent et la manière dont ils se serrent l'un contre l'autre en dansant! Il est vrai qu'ils ont le champ libre. L'un des chats, Monsieur Horváthy joue aux cartes sous la tonnelle; l'autre chat, Madame Joseph Kupolyi, s'en est allée de bonne heure, parce que le grand-père souffre des pieds, il a attrapé le feu de saint Antoine; à part ça d'ailleurs, il est sain comme un gland; elle est allée lui faire son souper.

— Il mange beaucoup, beaucoup, se vanta la petite mère; Dieu sait que ce n'est pas pour m'en plaindre.

Paul ne rentra que vers l'aube; il ne se coucha qu'un petit moment juste pour tromper ses yeux, et il fut debout à l'heure ordinaire, bien que le grand-père le grondât:

— A quoi bon ruiner ta santé? Le monde ne s'écroulerait pas si tu partais un peu plus tard et si tu te reposais. S'il y a déjà quelques milliers d'années que ce charbon est là-bas, il pourrait bien y rester quatre heures de plus. Qu'avez-vous à vous presser ainsi? C'est inconcevable que les hommes soient si pressés.

Paul objecta en bâillant longuement:

— Impossible aujourd'hui! Nous avons un grand travail aujourd'hui, nous perçons un nouveau chemin vers la vieille galerie abandonnée.

Il déjeuna, embrassa les deux vieux, et partit.

Il n'arriva rien d'extraordinaire de toute la matinée; quelques femmes à la langue bien pendue vinrent chez les Kupolyi et jasèrent de Paul et de Madame Horváthy. Le mari a sûrement remarqué quelque chose, prétendaient-elles, car après minuit il a jeté ses cartes, tout à coup il est allé vers la place où l'on dansait, et sans un mot, sans explication, il a decroché le bras de sa femme de celui de Paul.

Il l'avait mise aussitôt en voiture et emmenée à la maison. On pouvait bien penser qu'il y avait eu des scènes là-bas. Si j'étais que de lui, je la chasserais. Aussi ça ne finira pas bien, vous verrez, chère commère, et Paul aussi ferait mieux de . . .

— Bah! interrompit le vieux, une petite amourette, c'est tout. La mouche aussi aime le lait doux.

— Mais si elle l'aime, elle y tombe dedans, compère.

— Et quel mal cela peut-il faire au lait? demanda Kupolyi.

— Mais c'est à la mouche que cela peut faire du mal, car elle peut s'y noyer.

C'est ainsi qu'elles essayaient d'effrayer les vieux; mais qu'était tout cela à côté de la terreur que Madame Benák causa vers le soir? Madame Benák, à l'automne, se traînait toute la journée à travers champs pour cueillir des simples; souvent, pour une mauve, une digitale, une bardane, elle s'aventurait à des kilomètres, ce jour-là, au crépuscule, elle courut jusqu'au bout de la grand' rue, la figure bouleversée, ne faisant pas attention qu'elle perdait toutes ses herbes en route, et elle criait d'une voix étranglée:

— Grand malheur! Quel terrible fléau de Dieu! La mine de Vernyó s'est écroulée et a enfoui tout le monde.

La nouvelle courut de bouche en bouche. Les gens s'amassaient dans les rues, autour des puits, devant la maison du juge. Il vint des porteurs de nouvelles du côté de Vernyó, qui avaient déjà été sur les lieux du sinistre. C'était vraiment un grand désastre! Ceux qui sont là-bas dedans, ne mangeront guère de pain.

Le grand bruit attira aussi Mme Kupolyi à la porte, et lorsqu'elle eut appris la terrible nouvelle, elle se prit la tête à deux mains, poussa un cri et tomba à terre, comme un arbre brisé en deux. Les femmes la prirent sur leurs bras comme un cadavre et la portèrent dans la chambre, où le grand-père fumait sa pipe, assis bien à son aise dans un fauteuil, les pieds chaudement enveloppés. La pipe lui tomba de la bouche quand il entendit ce qui était arrivé. Il bondit de son fauteuil comme une bête blessée, pour courir à la mine; mais il n'était pas en état de faire deux pas, le pauvre.

— Mais ce n'est peut-être pas sûr encore ... Ce n'est pas comme çà ... répétait Vincent qui n'avait plus presque figure humaine.

On coucha la petite mère sur son lit; on l'aspergea

d'eau froide, on lui fit sentir du raifort; ce qui la fit revenir à elle, mais avec des pleurs et des gémissements terribles. Aussi ses crampes de cœur la reprirent.

— Vite, vite, les gouttes de laurier-cerise.

Vincent les chercha dans l'armoire, répétant sans cesse machinalement, inconsciemment, comme une pie: «Ce n'est pas sûr, ce n'est pas sûr.»

Pourtant il ne pouvait pas y avoir de doute. Un va-et-vient incessant, des pleurs, des lamentations troublaient le calme des rues du village. Une grande partie des ouvriers de la mine étaient d'ici. Le juge et les conseillers allaient de maison en maison presser les gens de prendre des pioches et des brouettes pour courir au secours.

— Ah! pourquoi ne puis-je y aller, râlait péniblement Kupolyi dans son impuissance.

Et il se mit à pleurer si amèrement qu'on aurait dit que son cœur allait se briser.

Il pleura près d'une heure douloureusement et tout haut; puis ses larmes tarirent et il ne fit plus que de se plaindre, il envia le mal de cœur de la petite mère, et souhaita une grande douleur physique, pour moins sentir celle de l'âme. Il grondait Vincent de son manque de cœur, parce qu'il ne courait pas à la mine; mais quand il se mit à faire ses préparatifs, il ne voulut pas le laisser partir.

— Non, non, n'y va pas! A cause de la petite mère. Moi je ne puis rien faire pour elle. Oh Paul, Paul! mon cher petit-fils!

Petit à petit la grand'mère commença à aller mieux; ses souffrances physiques l'abandonnèrent et ils purent alors au moins partager leur chagrin commun. En réalité, chacun d'eux le sentait tout entier.

— Je le sentais! je le sentais! gémissait le grand-père d'une voix déchirante. Je le savais que je le voyais pour la dernière fois; je lui ai dit ce matin: ne pars pas, Paul, mon enfant, ne t'occupe pas des mines aujourd'hui; repose-

toi! J'avais un pressentiment; mais il ne m'a pas écouté; il n'a pas écouté.

Cependant la nuit vint; noire de nuages, sans étoiles. Mais à quoi bon les étoiles maintenant! Ils étaient tous assis, comme le condamné dans sa cellule, dans la petite chambre, dont les fenêtres donnaient sur la cour, et attendaient le dernier mot, le mot terrible...

Kálmán de Mikszáth.

(La fin au prochain numéro.)

LES IDÉES HISTORIQUES DU COMTE ÉTIENNE SZÉCHENYI.

(Fin.) (4)

IV.

Széchenyi et l'évolution. La théorie du progrès. L'âge des nations et des individus.

Les amis de Széchenyi attribuent à ses idées historiques une portée générale. Ils prétendent qu'elles étaient en avance sur celles de Comte, Spencer, Darwin, etc. Ainsi, au dire de Louis Kovács, Széchenyi est le seul de ses contemporains qui ait suivi la voie que les conquêtes de la science moderne et les leçons de Comte, de Spencer et de Blunstchli nous ont ouverte plus tard.

Mais Széchenyi a dû avoir connaissance de ces idées par ses lectures. Lorsque Montesquieu, commentant *l'Esprit des lois,* dit qu'elles doivent se conformer exactement aux peuples pour lesquels elles sont faites, qu'elles doivent prendre en considération le sol, le climat, la constitution du pays, la religion de la population, ses goûts, sa richesse, sa densité, son commerce, ses coutumes et ses mœurs; lorsque Montesquieu compare la vie des peuples à celle des individus, il ne se borne pas à effleurer ces idées que Louis Kovács attribue aux savants modernes, mais il fait

de cette action réciproque de l'État et de la société l'idée fondamentale de son œuvre. (1)

Mme de Staël disait aussi que le caractère national n'est que «le produit des institutions et des circonstances qui agissent sur le bonheur, les intérêts et les mœurs d'un peuple». (2) Széchenyi avait pu trouver beaucoup de choses sur «les droits du caractère national» dans les grands ouvrages que nous venons de citer, et il avait pu voir clairement qu'il existe un rapport organique entre l'État et la société.

Voici ce qu'écrit un autre ami de Széchenyi, économiste distingué: «Les théories appliquées à l'histoire par Buckle, Spencer, Stuart Mill et Taine conformément aux doctrines nouvelles de Darwin et de Häckel, Széchenyi les avait déjà proclamées sans études spéciales approfondies. Il regardait les combats entre les peuples comme une lutte naturelle pour l'existence, et disait que la victoire sera au plus intelligent.» Mais Széchenyi connaissait déjà Jean-Baptiste Say et faisait des citations de ses ouvrages. Or, Say a dit avant les savants nommés plus haut: «Désormais, le sort des nations ne dépendra plus d'une suprématie militaire incertaine et toujours instable, mais de la quantité de leurs connaissances.» (3) Et Széchenyi a pu trouver, ailleurs encore que dans le livre de Say, cette pensée qui est un corollaire du rationalisme du XVIIIe siècle.

Un troisième ami de Széchenyi est d'avis qu'il s'est occupé des rapports du dogme de l'évolution avec la société bien avant que Darwin eût complètement démontré

(1) Montesquieu, édition Parrelle (1826), tome premier, pages 20 et 299.

(2) *De la Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales.* Paris 8°. T. II. 1.

(3) J. B. Say: *Traité d'Économie Politique.* Bruxelles 1827. T. II. p. 292. La première édition a paru en 1803.

la vérité fondamentale de sa doctrine; puis il ajoute que le système de philosophie naturelle de Széchenyi était fondé en majeure partie sur l'idée fondamentale de la théorie de l'évolution. Pour ce qui concerne les fondements de la philosophie naturelle, Gaál, que nous venons de citer, n'ignore pas, et fait bien remarquer, que Herder a été un des devanciers de Darwin.

Nous avons déjà dit, que Széchenyi connaissait et aimait Herder; il ne faut donc pas s'étonner que ses principes de philosophie naturelle rappellent quelquefois Darwin. Il est vrai que du temps de Széchenyi les applications de l'évolutionisme à la sociologie ne faisaient pas l'objet de dissertations aussi méthodiques que de nos jours; mais il ne faut pas oublier non plus que ce dogme n'est pas sorti tout armé de la tête des Jupiters de l'évolutionisme. Auguste Comte lui-même reconnaît avoir eu un prédécesseur en Condorcet. (1) Or, comme nous l'avons vu, Széchenyi connaissait par Condorcet et d'autres écrivains le dogme de la perfectibilité et s'en était entièrement pénétré.

Il serait aussi malaisé de découvrir chez Széchenyi les principes fondamentaux de la philosophie de Spencer, et si l'on trouve quelque analogie entre les espérances qu'ils avaient d'un meilleur avenir, il ne faut pas en tirer des conclusions trop hasardées. Suivant Spencer, «l'évolution ne peut avoir pour terme que la plus grande perfection et la félicité parfaite». (2) C'est aussi ce que pensait Condorcet, lorsqu'il proclamait la perfectibilité infinie de la nature humaine et l'indissolubilité des liens qui unissent la justice, le bonheur et la vertu. (3)

(1) Auguste Comte: *Cours de philosophie positive.* Tome V. Paris 1869, p. 178.; «Mon illustre prédécesseur, Condorcet . . .»

(2) *First Principles.* London 1870, p. 517.

(3) *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain.* A Gênes. 1798, p. 340.

Pour justifier la conception politique de Széchenyi, il n'est donc pas nécessaire de dire qu'elle était conforme au système de Spencer, car, en supposant que ce système prédomine à l'avenir, on peut aussi supposer que son règne s'affaiblira un jour. Par contre c'est un fait que Széchenyi eut une conception plus profonde de la politique hongroise qu'aucun de ses contemporains et que les changements de systèmes philosophiques n'altéreront jamais cette vérité qu'il nous faudra encore longtemps avoir recours à lui si nous souhaitons sincèrement la grandeur de notre pays.

Nous ne voulons pas dire par là que les idées de Széchenyi sur la société, la morale et l'éducation n'ont pas d'importance propre, si l'on fait abstraction deleurs rapports avec la politique. Ce sont les manifestations souvent originales d'un esprit sagace et profond, mais on ne saurait leur appliquer la mesure des grands systèmes philosophiques.

Quelques-unes se rapportent aux deux principes fondamentaux de son système de philosophie de l'histoire politique: le dogme de la perfectibilité et le parallélisme de l'âge des nations avec celui des individus.

Ces deux idées ont beaucoup occupé les historiens et les philosophes avant et après Széchenyi.

Pascal dit que les inventions humaines vont progressant de siècle en siècle, mais que la somme du bien et du mal ne varie pas sensiblement dans le monde. La conception des philosophes français du XVIII[e] siècle est diamétralement opposée. Les disciples de Rousseau, dédaignant les leçons de l'histoire, voulurent par la révolution reconstituer la société sous l'égide du dogme de la perfectibilité. Après Turgot, Condorcet exposa avec méthode sa foi au progrès moral et intellectuel. Il écrivit son livre sous le règne de la Terreur dans un asile secret où il s'était réfugié pour échapper aux sanguinaires persécutions des fanatiques adeptes de la perfectibilité, les Jacobins.

Chateaubriand, faisant la critique du dogme de la perfectibilité, reproche aux matérialistes de se contredire; car, s'il est vrai que l'esprit gagne sans cesse en lumières et le cœur en vertus, il viendra un temps où l'individu atteindra à la perfection du premier homme et, par conséquent, deviendra immortel. En posant le principe de la perfectibilité, les matérialistes proclament donc une doctrine qui aboutit au mysticisme spiritualiste. [1] L'argument de Chateaubriand est fantaisiste, mais il n'en touche pas moins au fond même des choses. Le dogme de la perfectibilité a deux faces, qui regardent les deux conceptions philosophiques opposées; il peut donc s'adapter aux systèmes les plus divers.

Kant, lui, est moins affirmatif et a des doutes à ce sujet. Il reconnaît les progrès accomplis et a confiance en l'avenir; mais il ne voit une augmentation du bien que dans les produits légitimes de la moralité, c'est-à-dire dans les institutions qui en sont le résultat. Mais, à son avis, le fonds moral de l'homme ne saurait changer, à moins que l'humanité ne soit créée à nouveau. [2]

Hegel dissèque avec une rigueur logique la notion de la perfectibilité. Elle est aussi vague que l'idée d'évolution, — dit-il — elle n'aboutit à rien et ne peut déterminer la mesure du changement; car le mieux, la perfection qu'elle se propose d'atteindre sont tout à fait indéterminés. La philosophie de l'histoire de Hegel présente cependant à l'esprit l'image du progrès: l'esprit du siècle marche lentement, il ne brûle pas les étapes, mais, adoptant les progrès accomplis par les siècles précédents il se perfectionne toujours davantage.

(1) *Génie du Christianisme* (Oeuvres complètes T. XI.) Paris 1826, p. 148.

(2) Kant, *Vermischte Schriften* II. et III. (Dissertations de 1784 et 1798.)

Vers le milieu du siècle passé, loin de sa patrie asservie, le baron Joseph Eötvös a fait, comme Condorcet un demi-siècle auparavant et avec une foi que les événements n'avaient pu ébranler, une apologie scientifique de la loi historique du progrès.

Partant d'une comparaison tirée de la cosmogonie, il dit: «Depuis la formation silurienne jusqu'à nos jours, la terre offre l'image d'un progrès ininterrompu ... Ce progrès, on l'observe aussi chez les plantes et les animaux ... Et puisqu'il est démontré que tous les êtres, du plus grand au plus petit, sont régis par les mêmes lois, peut-on raisonnablement supposer que l'homme seul fait exception à la loi du progrès? Il faudrait fermer les yeux à des centaines de faits indéniables pour refuser à l'humanité ce perfectionnement graduel qu'on observe partout ailleurs.»

Cette comparaison cosmogonique donne à réfléchir. Si l'on applique aux destinées de l'humanité cette loi qui régit la nature d'une façon si absolue, comment expliquera-t-on alors le fait que les destinées de l'humanité sont si différentes? L'homme, produit de la nature, est au fond le même partout et cependant il ne fait pas partout des progrès égaux; il arrive même qu'il n'en fasse pas du tout. Les nations qui ont formé des États et même des États chrétiens n'avancent point du même pas. Auguste Comte a été plus prudent dans sa philosophie de l'histoire: il a déclaré que sa théorie ne se rapporte qu'aux grandes nations de l'Europe occidentale.

Ici, du moins, le progrès moral est évident. Selon Hegel, la stérilité des discussions théologiques au moyen-âge, et, selon Eötvös, le brigandage exercé par les chevaliers à cette époque, démontrent suffisamment la supériorité morale des temps modernes. (1)

(1) Eötvös: *Œuvres complètes.* Budapest 1902. T. XV. p. 99 et 103.

Dans cette comparaison se révèle le faible de la conception historique rationaliste, qui prend les changements extérieurs pour un développement intérieur. Hélas! l'esprit de parti fait toujours rage parmi les hommes; il n'y a que l'objet qui change. Et qui sait si le cœur et l'imagination n'avaiant pas une plus grande part dans les pédantes discussions théologiques du moyen-âge que dans les querelles de tels partis politiques ou économiques des démocraties modernes? Les puissants abusent toujours de leur force à l'égard des faibles. Jadis les passions criminelles se manifestaient d'une manière plus naïve et plus sanguinaire; de nos jours, elles le font plus sournoisement.

Mommsen dit en parlant de l'empire romain: «Il y a encore bien des contrées de l'Orient et de l'Occident pour lesquelles l'époque impériale représente le meilleur gouvernement que l'humanité ait jamais connu et, si l'ange du Seigneur met un jour dans les plateaux de la balance les mérites respectifs du gouvernement des Antonin et des gouvernements actuels, il est fort douteux qu'il trouve plus de bon sens et d'humanité chez les derniers et que la moralité et le bonheur des peuples aient fait de grands progrès depuis les empereurs.» (1) C'est ainsi qu'une étude approfondie du passé fait brèche dans la théorie d'un progrès universel et continu.

C'est vers l'époque où parut le grand ouvrage d'Eötvös que Ranke expliquait l'histoire universelle au roi de Bavière. Analysant d'abord la notion du progrès, il reconnaît que l'esprit humain marque dequis l'antiquité une tendance constante au perfectionnement. Mais quelques peuples seulement prennent part à ce mouvement historique et ceux-là mêmes qui y prennent part ne sont pas toujours en progrès continu. La civilisation, née en Asie, y est en marche régressive. C'est pendant la première période

(1) Mommsen: *Römische Geschichte*, t. V. p. 4 et 5.

qu'elle fut la plus florissante; puis elle fut anéantie, pendant la troisième, par l'invasion des Mongols.

Il faut aussi observer que la marche du progrès n'embrasse pas tous les domaines de l'activilé humaine. La décadence des arts et de la poésie en fournit un exemple. Il y a un certain mouvement de progression dans l'histoire, mais il ne faut pas croire que l'humanité acquière à chaque époque une valeur plus grande. Ce serait blasphémer la divinité. Chaque époque est en rapports directs avec Dieu; sa valeur est déterminée par ce qu'elle est et non par ses conséquences futures. L'historien doit donc juger chaque époque pour elle-même. Il apercevra un certain progrès; mais ce progrès ne suit pas une ligne droite. Le progrès qui est absolu dans le domaine des intérêts matériels, ne peut être démontré dans l'orde moral. Les idées morales, le sentiment des arts et de la poésie, peuvent bien être plus répandus; mais il serait ridicule d'exiger qu'il y ait de plus grands poètes épiques et tragiques qu'Homère et Sophocle. Il est vraisemblable que la notion d'humanité se transmet des grands peuples à l'humanité entière, et c'est en cela que consisterait le véritable progrès. L'histoire n'est pas opposée à cette conception; cependant il est impossible de la démontrer. Il faut surtout se garder d'en faire le principe fondamental de l'histoire. (1)

C'est ainsi que Ranke a ouvert la voie à la juste conception historique dans la théorie de l'histoire en épurant les idées de Hegel de leurs éléments scolastiques et rationalistes. Lotze, analysant la théorie du progrès, la trouve encore plus creuse que Ranke. «Nous-même, dit-il, qui vivons à une époque où le brillant de la civilisation frappe nos yeux plus vivement qu'à aucune autre époque

(1) Ranke: *Über die Epochen der neueren Geschichte*, herausg. von Alfred Dove. Leipzig 1888.

de l'histoire, nous sommes forcés de reconnaître que notre vie morale ne s'est guère enrichie de véritables biens. Des sources de jouissances inconnues dans le passé n'ont pas jailli; ou s'il en a jailli de nouvelles, elles ne nous ont donné que les anciennes joies qui sont dans l'ordre de notre nature; notre savoir peut bien augmenter sans cesse, mais ses résultats nous ramènent toujours à des idées connues depuis longtemps, et l'antiquité trouvait dans d'autres sujets, plus pauvres peut-être, les sources de jouissances et d'émotions sublimes que nous croyons redécouvrir à grand renfort de science et d'inventions techniques.» Contre l'idée si séduisante d'un progrès constant dans la marche de l'humanité, il dit ailleurs: «La réflexion nous a amenés depuis longtemps à constater que l'histoire suit une marche curviligne; d'autres y voyaient plutôt un mouvement épicycloïdal, et avouaient philosophiquement que, dans l'impression d'ensemble produite par l'histoire, le sentiment de tristesse l'emportait sur celui de l'orgueil ... La vie nouvelle s'élève presque partout avec des pertes douloureuses sur les ruines de la vie antique ... Le progrès des sciences ne constitue pas un progrès direct de l'humanité; il n'en serait ainsi que si l'esprit humain, enrichi de vérités nouvelles, parvenait à avoir une vue d'ensemble plus nette de la matière scientifique ... Il n'y aura jamais un seul troupeau et un seul pasteur; nous ne verrons jamais l'humanité avancer à pas égaux dans les voies de la civilisation et du progrès moral; mais les contrastes entre le sort des individus, leurs discordes, et la force vitale du mal subsisteront éternellement; ... en un mot, il est plus facile de désirer le progrès que d'en démontrer les traces dans l'histoire.» (1)

Darwin, dont l'imagination hardie fait descendre

(1) Lotze: *Mikrokosmos.* Zweite Aufl. Leipzig 1869. 1872. II. p. 345, 349. III. p. 21, 29, 180, 182.

l'homme d'un organisme inférieur à l'espadon même, est très réservé en ce qui concerne le progrès moral. «L'opinion qu'il y a eu, en général, plutôt progrès que régression paraît la plus juste et la plus satisfaisante; et, selon toute vraisemblance, l'homme s'est élevé, lentement, il est vrai, et par une marche discontinue; mais enfin il s'est élevé d'un état inférieur à l'état supérieur qu'il a atteint de nos jours au point de vue des sciences et de la religion.» Ailleurs il qualifie d'«obscur» le problème des progrès de la civilisation. (1)

Suivant Buckle, le progrès intellectuel et le progrès moral constituent ensemble tout le progrès humain. Les progrès accomplis par l'humanité ne signifient pas que les hommes d'aujourd'hui possèdent une plus grande force intellectuelle et morale que les anciens. Le progrès n'est évident que dans les circonstances extérieures.

La proportion entre le bien et le mal n'a guère varié. C'est à peine si l'on peut parler d'un véritable progrès moral. Du reste, ce n'est pas là ce qui importe le plus. L'action du bien et du mal est passagère, tandis que celle de la force intellectuelle est durable.

Sur ce point Buckle est en opposition avec Darwin qui pense que la supériorité morale ne fait pas le bonheur des individus, mais qu'elle a un grand rôle dans les luttes entre les nations.

Jacques Burckhardt, un des plus grands historiens du siècle dernier, critique vivement les apôtres de la théorie du progrès. Ils se trompent — dit-il — ceux qui donnent comme arguments les violences et la cruauté de temps passés. Ces historiens-là jugent toutes les époques selon le degré de sécurité qu'elles assuraient à la vie et dont nous ne pouvons plus nous passer; cependant, on voit réapparaître de nos jours toutes ces horreurs lorsque la

(1) *De l'origine de l'homme.* T. I.

sécurité publique est troublée pendant les guerres par exemple. L'âme et le cerveau n'ont pas fait de progès depuis les temps historiques; il est certain que l'homme possède depuis longtemps la plénitude de ses facultés. C'est une vanité ridicule que celle qui nous fait dire que nous vivons à une époque de progrès moral comparée à cette époque de risques perpétuels qui élevait vers le ciel, dans des centaines de hautes cathédrales, les forces libres de ses aspirations idéales. Il ne s'agit pas de revenir au moyen âge, mais de le comprendre. Notre vie à nous est une affaire, celle d'alors était une vie véritable: la masse ne vivait pas comme peuple, il est vrai, mais le sentiment populaire florissait. De nos jours, la force morale n'a pas plus de poids que dans ces siècles appelés barbares. Le dévouement a existé, à coup sûr, chez les habitants des demeures lacustres. Les proportions du bien et du mal, du bonheur et du malheur même, se sont toujours équilibrées dans tous les temps et dans les civilisations les plus diverses.

Après Rousseau, les hommes de la Révolution se crurent autorisés à condamner tout le passé; mais ce sont seulement les toutes dernières années qui croient avec une présomption absolue à la supériorité morale des temps présents. La cause secrète de cette croyance, c'est qu'il est plus facile de gagner de l'argent dans nos temps, et que la sécurité des biens est plus grande que jamais; si cette sécurité venait à être ébranlée, notre orgueilleuse confiance en diminuerait d'autant.

La prétendue théorie du progrès est l'ennemie mortelle d'une juste conception de l'histoire. »[1]

Le comte Joseph Dessewffy a réfuté en termes très

[1] Burckhardt: *Weltgeschichtliche Betrachtungen.* Herausg. von Jacob Oeri, Berlin u. Stuttgart, 1905. p. 64—68; avec plus de détails, de la page 256 jusqu'à la fin.

simples et très mesurés la théorie du progrès proclamée dans le *Hitel.* «Chaque siècle, dit-il, a ses rayons et ses ombres. Il se glisse toujours un peu d'amour-propre dans l'éloge que nous faisons de notre siècle, et un peu d'hypocondrie lorsque nous dépassons la mesure dans nos critiques.»

En donnant ces aperçus, nous avons eu uniquement pour but de démontrer que la théorie d'un progrès universel et continu est loin d'avoir une base aussi solide que beaucoup le croient depuis le XVIIIe siècle. Kant, Buckle, Burckhardt ne s'écartent guère de la conception de Pascal; Ranke et surtout Lotze nient encore plus résolument l'existence d'une loi de progrès. Ceux qui contestent la validité de cette loi ne veulent pas dénigrer le présent, mais développer en nous le sens du passé. Ils ne veulent pas détruire le sentiment du devoir et étouffer les aspirations au progrès, ils se proposent seulement de nous faire juger, sans illusions et dans un esprit de tolérance, la valeur des efforts de l'humanité par un examen impartial des diverses époques historiques.

C'est la pensée exprimée en si beaux vers par notre Vörösmarty, lorsque, après Bentham et Széchenyi, il demande dans la pièce intitulée *Pensées dans la bibliothèque:* «Où se trouve le bonheur du plus grand nombre? — Le livre a-t-il contribué au bonheur?»

Et voyant que l'humanité recommence sans cesse à souffrir et à apprendre, ce n'est pas une désespérance passive qu'il prêche:

> Est-ce donc là le sort et n'y a-t-il de fin nulle part?
> Non, tant que la terre ne sera pas refroidie
> Et les vivants changés en blocs de marbre . . .
> Quelle est notre destinée en ce monde? Lutter,
> Selon nos forces, pour les plus belles causes.

Széchenyi établissait un rapport entre la théorie du progrès et le parallèle de l'âge des nations et celui des

individus. Kossuth qui ne croyait pas que la perfectibilité humaine eût des limites appelle cette comparaison une simple figure de rhétorique.

En tous cas, c'est une métaphore qui depuis l'antiquité a séduit bien des penseurs.

Cette comparaison se rencontre pour la première fois — si je ne me trompe — dans Polybe, à l'endroit où il compare l'âge sénile de Carthage à l'âge virile de Rome. La comparaison est plus amplement développée dans l'Histoire romaine d'Annaeus Florus. Il estime que la nation romaine eut son enfance sous les rois, et que cette époque de sa vie dura près de deux cent cinquante ans; à l'enfance succéda la période de la jeunesse ou l'adolescense, qui dura deux siècles et demi, pendant lesquels Rome fit la conquête de l'Italie. Son âge viril d'une durée de deux siècles, pendant lequel elle fit la conquête du monde entier, s'étend jusqu'à Auguste; puis, deux siècles ayant passé sur l'empire, Rome semblait tombée dans la décrépitude par l'impéritie des Césars au moment où écrivait l'auteur.

Quelques-uns prétendent que Florus a emprunté cette division à Sénèque. (1)

Les métaphores de Florus ont été souvent appliquées à différentes périodes historiques de l'humanité ou des nations. Le pape Pie II au congrès de Mantoue (1459), exhortant les chrétiens à la croisade contre les Turcs, faisait une description du péril dans les termes suivants:

«Notre ennemi est dans la fleur de la jeunesse, dans la force de l'âge et il a l'esprit d'entreprise: ils se trompent ceux qui croient que ce peuple jeune, riche, aguerri et ambitieux aspirera de si tôt au repos.» (2)

(1) Annaeus Florus: *Epitome Rerum Romanarum.* Edition Lemaire. Paris 1827.

(2) Cité par Zinkeisen: *Geschichte des Osm. Reiches.*

Bacon détermine l'âge des nations par les goûts qui les caractérisent: «un État est belliqueux dans son enfance, dit-il; dans l'âge viril, il a le goût des lettres; plus tard, il est à la fois belliqueux et ami des lettres; enfin, dans la vieillesse il devient industriel et commerçant.» (1)

Les adeptes de la théorie du progrès aiment à se servir de cette description métaphorique de l'âge des nations ainsi que le montre l'exemple de Széchenyi. Robespierre parlait aussi de «l'enfance des peuples.»

Saint-Simon, l'enthousiaste philosophe, le maître d'Enfantin, contre qui Széchenyi mettait en garde le public hongrois, avait exactement les mêmes idées que Széchenyi sur le progrès et les âges de l'humanité; mais il les définissait autrement.

La philosophie de l'histoire de Hegel appelle l'histoire ancienne de l'Orient l'enfance de l'histoire; l'histoire grecque en est la jeunesse; la romaine, l'âge viril, et celle du monde germano-chrétien, la vieillesse. La vieillesse qui affaiblit le corps implique la parfaite maturité de l'esprit qui, ainsi perfectionné, rentre dans le grand tout. (2) Selon Quetelet, l'humanité suit le même processus de développement que l'individu; sa vie physiologique devient peu à peu celle de la force intellectuelle. Quetelet proclame le dogme de la perfectibilité comme une conséquence naturelle de ses observations. (3)

Auguste Comte et Spencer partent aussi du parallèle entre le développement de l'individu et de la société.

Suivant Gobineau, les nations finissent toutes par vieillir et la sénilité annonce l'approche de leur mort. Pott, l'adversaire de Gobineau, trouve aussi une ressem-

(1) Cité par Lassaulx; *Neuer Versuch einer Philosophie der Geschichte.* München 1857. p. 30.

(2) Hegel: *Werke.* II. Auflage. Bd. IX. Berlin 1840, p. 124—134.

(3) *Sur l'homme.* Bruxelles. 1836. T. II. p. 285 et 342.

blance entre le développement national et le développement individuel: les nations vieillisent et mûrissent dans le cours des temps. (1)

Le même parallèle forme le centre de la philosophie de l'histoire de Lassaulx. Il estime qu'un peuple grand, fort et qui n'a pas été troublé dans son développement vit de deux à quatre mille ans, et que la moitié de son existence constitue l'ère de prospérité de l'État, ainsi que le prouve l'histoire de Babylone, de Rome, de Byzance et de l'empire d'Occident. (2)

De grands historiens aiment aussi à se servir de ces comparaisons. Ainsi Mommsen, voulant caractériser l'empire romain dit que «la vieillesse est incapable de produire de nouvelles idées et de déployer une force créatrice et que, par conséquent, l'empire romain en fut aussi incapable». (3)

Cette série d'écrivains, de Polybe jusqu'à nos jours, ne prouve pas seulement que les métaphores ont la vie longue; mais elle montre aussi que des philosophes et des historiens tirent des conclusions importantes de cette analogie entre l'âge des individus et celui des peuples.

Si l'on jette un regard de comparaison sur les temps d'Homère et d'Aristote ou sur les tragédies de Shakespeare et d'Ibsen, on ne pourra nier qu'il existe dans les périodes de développement des nations et de l'humanité des différences qui concordent d'une manière frappante avec celles des âges humains. Nous ne pouvons parler ici des caractères sociologiques de cette concordance.

Pour demeurer sur le terrain de l'histoire, nous exprimerons l'avis que c'est surtout la dernière partie de la comparaison qui en est le point faible, lorsqu'il s'agit

(1) Pott: *Ungleichheit der Racen* 1856, p. 81.
(2) Ouvrage de Lassaulx cité plus haut, p. 140.
(3) Ouvrage cité p. 14.

d'établir les symptômes de la décrépitude et d'une mort prochaine.

En jetant un coup d'œil rétrospectif sur la carrière parcourue par une nation, il sera aisé d'en déterminer l'enfance, c'est-à-dire l'âge où se formèrent les mythes, ensuite la jeunesse dont les traits caractéristiques sont la vivacité de l'imagination et l'ardeur du tempérament, puis l'âge mûr et enfin l'âge sénile. Il convient de faire remarquer ici que la décrépitude ne provient pas uniquement de la décomposition interne de la civilisation nationale, mais quelle peut souvent avoir pour cause l'action funeste d'une force brutale extérieure.

Lorsqu'il s'agit de peuples qui sont dans un état de développement continu, il n'est pas difficile de porter un jugement sur les jeunes forces de la nation pleines d'avenir, ou sur son état encore rudimentaire et sa faiblesse qui exige de ménagements. Il est plus difficile de déterminer l'instant où finit l'âge viril et celui où la vieillesse confine à la mort.

Pie II a fait en 1459 un portrait caractéristique de la jeunesse des Turcs et de leur avenir; les diplomates du XVII[e] siècle qui prédisaient déjà la ruine de l'empire Turc se mouvaient sur un terrain moins solide ; le Turc vit encore avec son mal séculaire; il porte quelquefois de rudes coups à ses adversaires, et paraît même depuis peu en train de rajeunir. Il semble bien difficile et presque impossible de prédire la ruine ou l'affaiblissement d'une nation vivante, si vieille que soit son histoire. Herder qui aimait aussi les comparaisons tirées de la vie des individus, prédisait que le Japon allait rentrer dans sa coquille comme le colimaçon, et s'immobiliser dans l'état où il se trouvait il y a des milliers d'années, tandis que les peuples de l'Europe s'efforcent d'atteindre à une perfection dont les limites reculent sans cesse. Et voilà que le Japon rajeuni a vaincu une grande nation qui avait une civili-

sation jeune et européenne. La prédiction de Herder concernant la Hongrie est tout aussi instructive. Lassaulx, s'appuyant sur l'analogie entre la vie des nations et celle des individus, disait en 1857 que les aspirations à une renaissance des Polonais, des Italiens, des Hongrois et des Grecs modernes n'avaient que la valeur de généreuses réminiscences historiques. Il ne croyait pas non plus à la résurrection de l'empire d'Allemagne. Il arriverait probablement la même aventure à ceux qui oseraient prétendre que la nation anglaise est décrépite, uniquement parce que son histoire est vieille et que les descendants des belliqueux Percy sont aujourd'hui de paisibles bourgeois, peut-être même des directeurs de banques.

Des forces mystérieuses agissent sur la vie des peuples; dans ces vies-là, la jeunesse peut fleurir deux ou même plusieurs fois.

Si Széchenyi avait connu cette vérité et s'il n'avait pas eu une foi si inébranlable dans la loi du progrès universel, il n'aurait pas été forcé de douter du passé de la Hongrie afin de justifier la confiance qu'il avait en son avenir. Mais quelle que soit la valeur des idées historiques de Széchenyi, elles eurent une influence capitale sur sa vie intellectuelle et, par suite, une action considérable sur l'histoire de notre pays.

David Angyal.

LES LOIS SCOLAIRES APPONYI

(Fin.) (2)

On ne saurait exiger de l'État une conception plus élevée de la liberté; car la surveillance plus active que l'État exerce, en vertu de la subvention, ne lèsera en rien les droits des communautés touchant l'exercice d'une liberté d'enseignement respectueuse des lois; c'est pourquoi l'inspection ne peut gêner que ceux qui abusent sciemment de la liberté d'enseignement et enlèvent l'école à sa véritable destination. Il est impossible de transiger avec de pareilles tendances et, pour les briser, il n'est même pas nécessaire de motiver particulièrement le droit de surveillance par le fait de la subvention, puisque ce droit est un corollaire des principes de la vie publique et de l'intérêt national. Or, lorsque nos nationalités refusent les subsides offerts, elles trahissent des aspirations incompatibles avec le respect des lois que l'État est en droit d'exiger de tous les citoyens et qui est la condition *sine qua non* du droit d'ouvrir une école. Un bon instituteur ne travaille pas uniquement au profit de la confession qui le paye, puisque l'État est également intéressé à ce que la génération à venir reçoive partout une instruction aussi bonne que possible; c'est pourquoi il ne peut accepter le concours des communes et des Églises, dans le domaine de l'instruction primaire, que si leurs écoles sont à même de donner l'enseignement exigé par les program-

mes. Or, il est impossible d'attendre un enseignement convenable là où les conditions d'existence du corps enseignant sont défavorables, non seulement d'une manière générale, mais surtout comparées à celles des instituteurs publics; aussi, une amélioration correspondante de la situation des instituteurs privés était-elle dictée par la justice aussi bien que par la nécessité. Cela ne pouvait porter préjudice à personne; car, enfin, ceux qui sont tellement jaloux de leur droit d'avoir des écoles qu'ils répugnent à accepter les secours qui leur sont offerts, ceux-là doivent aussi s'imposer les sacrifices nécessaires pour l'entretien d'une école convenable; et ceux qui trouvent l'inspection si dangereuse qu'elle met en péril leur droit d'entretenir une école, devront renoncer à l'exercice de ce droit; car l'enseignement, qui touche de si près l'intérêt de l'État, a besoin d'être surveillé et, à cet égard, il importe fort peu que l'école reçoive ou non une subvention. En effet, bien qu'il soit indubitable que la surveillance s'exerce dans une plus large mesure par suite de l'octroi et de l'acceptation d'une subvention, ce serait une erreur de croire que c'est là la condition primordiale de l'exercice d'une surveillance effective.

Nos lois antérieures ne permettent aucun doute à cet égard, et l'art. 17 de la nouvelle loi dit explicitement que toutes les écoles et tous les instituteurs, sans égard au caractère privé ou public de l'école, et au fait qu'elle reçoit ou non une subvention, sont tenus de donner aux enfants une éducation patriotique, de développer et de fortifier en eux les sentiments moraux et religieux. De même, l'idée d'appartenance à la patrie hongroise devra trouver partout son expression dans les insignes et le matériel scolaires, et, par conséquent, on ne devra nulle part faire usage d'insignes, cartes géographiques, atlas historiques, etc. qui sont l'expression d'aspirations antinationales et visent à en favoriser la réalisation. Les com-

missions scolaires sont chargées de veiller à l'exécution des dispositions contenues dans cet article de loi; leur président, qui en est responsable, est placé sous le contrôle et, le cas échéant, soumis à la juridiction des autorités administratives. L'art. 18 contient les dispositions générales, c'est-à-dire qui se rapportent à toutes les écoles, concernant l'enseignement du magyar, et dont une des plus importantes est celle qui, tout en maintenant l'art. 14 de la loi XLIV de 1868, lequel permet aux autorités ecclésiastiques de choisir entre la langue maternelle des enfants et celle de l'État comme langue d'enseignement, dans leurs écoles, pourvoit à un enseignement effectif du magyar, qu'il fortifie surtout en ce qu'il en fait la langue exclusive des cours de répétition des écoles primaires. C'est une mesure très sage et très logique qui, sérieusement appliquée, permettra aussi de contrôler l'exécution de la loi XVIII de 1879 instituant l'enseignement obligatoire du magyar, puisque les cours de répétition donnés exclusivement dans cette langue montreront avec une précision absolue les résultats obtenus dans l'enseignement du magyar pendant les classes quotidiennes. Bien que trente années se soient écoulées depuis la promulgation de la loi, la nécessité de ce contrôle est malheureusement trop notoire pour que nous ayons besoin de la démontrer. Cette disposition est complétée par l'art. 19 qui, en fixant la limite minimum de l'enseignement du magyar, statue que dans toutes les écoles sans exception, subventionnées ou non, où l'enseignement est donné dans une autre langue, le magyar sera enseigné dans toutes les classes des écoles quotidiennes, selon un plan d'étude et un programme que le Ministre établit après avoir entendu les autorités scolaires autonomes. Cet enseignement devra être assez intensif pour que, au bout de la quatrième année, les élèves soient capables d'exprimer clairement leurs pensées de vive voix et par écrit.

L'observation de ces dispositons est soumise à une surveillance et à un contrôle permanents, et les infractions à la loi auront de graves conséquences pour les instituteurs aussi bien que pour les autorités scolaires (art. 22—28). Certains critiques, s'appuyant en particulier sur les maigres résultats obtenus par la loi XVIII de 1879, n'attribuent pas une grande importance à ces dispositions qui, disent-ils, sont destinées à rester lettre morte. Nous prierons ces critiques de relire attentivement la loi de 1879 et ils se convaincront bientôt que l'insuccès constaté doit être imputé à ce que la loi manque de sanctions effectives, surtout pour ce qui a rapport aux résultats de l'enseignement. La loi XXVII de 1907 diffère avantageusement de l'ancienne, non-seulement en ce qu'elle fixe en termes précis le minimum de connaissances du magyar que l'État est en droit d'exiger, et assure l'obtention de ce minimum en faisant du magyar la seule langue d'enseignement des cours de répétition, mais parce qu'elle contient des sanctions efficaces concernant l'observation des art. 18 et 19. Nul homme de bonne foi ne prétendra que la loi ne contient pas de grandes et utiles innovations, s'il considère que les art. 23 et 24 étendent aux maîtres des écoles confessionnelles les cas de peines disciplinaires énumérés dans l'art. 22, parmi lesquels figure en premier lieu celui où l'instituteur néglige l'enseignement du magyar et ne montre pas la moyenne des résultats exigés, et que ces articles donnent en même temps au ministre responsable un droit de contrôle direct sur l'application des peines encourues, sans égard au fait que l'instituteur reçoit ou non une subvention. C'est précisément par l'extension de la surveillance l'État et les garanties qu'elle prend en vue de la rendre effective que la nouvelle loi diffère essentiellement de la loi XXVI de 1893, car, tandis que cette dernière s'occupe uniquement des cas disciplinaires des instituteurs confessionnels subventionnés, et ne fait intervenir

l'État dans l'affaire d'un maître d'école accusé de tendances antipatriotiques que si son traitement est complété par l'État, la nouvelle loi partant du principe énoncé plus haut ne fait plus aucune distinction sous ce rapport et autorise le Ministre de l'Instruction publique à ordonner directement des mesures disciplinaires dans les cas prévus par les lettres *a—e)* de l'art. 22 contre n'importe quel instituteur, s'il le juge nécessaire pour la sécurité de l'État. Conformément au principe fondamental de la loi, cet article ne touche, du reste, en rien aux droits et aux devoirs de surveillance des autorités scolaires non plus qu'à leurs compétences en matière disciplinaire; il vise uniquement à empêcher que, sous le couvert de la liberté d'enseignement, les intérêts de l'État ne puissent plus être lésés impunément, ce dont il y avait de nombreux exemples. La commission administrative départementale et, par suite, le Ministre avaient bien jusqu'ici le moyen de contrôler les écoles et pouvaient, en cas de besoin, solliciter les autorités ecclésiastiques de procéder à une enquête; on avait toujours, comme *ultima ratio,* le droit de fermer une école qui était un danger pour l'État; mais, comme la pratique le démontre, tout cela n'offrait que bien peu de garanties effectives, d'une part, parce que les autorités ecclésiastiques faisaient souvent traîner les choses en longueur et qu'une loi défectueuse ne permettait pas une intervention énergique, d'autre part, parce qu'il ne convenait d'avoir recours à l'*ultima ratio* comme dernier moyen de répression, à cause de sa gravité même, que dans des cas excessivement rares. C'était un affront pour l'autorité de l'État qu'un instituteur accusé d'aspirations antinationales pût impunément continuer ses menées pendant des négociations qu'on faisait souvent durer des mois, de même que des exemples montrent quels périls renferment pour la paix publique d'une commune des discussions dont la personne de l'instituteur est l'objet.

Nous saluons donc avec joie les dispositions radicales contenues dans la loi, tant celles qui concernent l'action disciplinaire que celles qui ont pour objet d'assurer l'efficacité de la répression. A ce propos, nous relèverons l'alinéa 3 de l'art. 24 qui donne au Ministre le droit d'ordonner, sans autres formalités, l'ouverture de l'action disciplinaire prévue par l'art. 22 pour les faits dénoncés par les autorités administratives chaque fois qu'il le jugera nécessaire dans l'intérêt de l'État, ce qui veut dire que, lorsque l'attitude des autorités ecclésiastiques ou la mentalité dont elles ont fait preuve dans le cours de l'enquête semblent faire obstacle à une solution rapide et conforme aux lois de l'affaire, le pouvoir disciplinaire sera exercé par la commission administrative déléguée à cet effet. Il y aura sans doute des personnes qui craindront pour les droits des autorités scolaires autonomes et la liberté d'enseignement une garantie plus efficace du droit d'inspection de l'État, mais, à notre avis, ces craintes sont sans fondement sous ce rapport. Nous ne voulons pas tomber dans des redites, c'est pourquoi nous nous bornerons brièvement à faire observer que la liberté d'enseignement — selon la conception la plus libérale même — ne saurait être absolue et que, pour être vraiment libre, l'enseignement a besoin de barrières qui le protègent contre des immixtions abusives et lui rendent, en outre, un précieux service en délimitant le domaine où il peut pleinement s'exercer. Il est évident qu on ne saurait opposer la liberté d'enseignement à l'intérêt de l'État, puisque c'est celui-ci qui a seul mission de faire respecter le libre exercice du droit d'enseigner, de même que l'exercice des autres droits du citoyen. Ceux qui critiquent les mesures prises en vue de la défense des intérêts de l'État ne travaillent pas pour, mais plutôt contre la liberté d'enseignement, à preuve que c'est l'opposition systématique des nationalistes intransigeants à toute immixtion de l'État qui a toujours fourni leurs meilleures

armes aux partisans de la laïcisation. Les conséquences qu'entraîne l'action disciplinaire, suivant la nature des faits révélés par l'enquête, ont aussi une portée considérable et découlent logiquement du principe énoncé déjà dans la loi XXVI de 1893.

Cette loi partait de l'idée très juste qu'il ne suffisait pas de frapper uniquement l'instituteur, lorsque la fréquence des délits d'une certaine nature faisait légitimement inférer du mauvais esprit qui régnait dans l'école et au sein des autorités scolaires: or, lorsqu'on rencontre un abus systématique du droit, il ne suffit pas de constater le délit et de le punir, c'est à la source même du mal qu'il faut aller pour y porter remède. C'est pourquoi la loi XXVI de 1893 statuait déjà que «si deux maîtres d'une école communale ou confessionnelle ont été révoqués de suite (récidive) par arrêt disciplinaire pour tendances subversives, le Ministre de l'Instruction publique a le droit de fermer cette école et d'en établir une publique à la place». La nouvelle loi va encore plus loin: l'art. 25 non-seulement conserve ce droit au Ministre pour ce qui concerne les tendances subversives progrement dites, mais l'étend aux écoles dont les instituteurs ont été révoqués pour cause de négligence dans l'enseignement du magyar et l'emploi de manuels non approuvés. La mesure est encore appuyée par la disposition qui fait dépendre du Ministre la nomination du nouvel instituteur, que l'école ait ou non une subvention. Une autre innovation importante de cet article de loi consiste en ce qu'il accroît la responsabilité des autorités de surveillance à tel point que «s'il ressort de l'enquête que la commission scolaire s'est faite complice du délit relevé, soit en donnant des ordres ou instructions, soit en faisant des défenses, le Ministre peut, dès la première affaire et même lorsque l'instituteur n'a pas été frappé de révocation, fermer l'école ou faire dépendre son maintien de l'élection d'une nouvelle commission scolaire. En

cas qu'il ne serait pas procédé à l'élection d'une nouvelle commission ou qu'un cas analogue s'y reproduirait, l'autorité ecclésiastique perd son droit d'entretenir une école dans ladite commune.» Cette disposition est un moyen nécessaire et efficace de répression à l'égard des autorités confessionnelles qui abusent de leur droit. Elle sépare intentionnellement le délit proprement dit de ce qui a poussé à le commettre, qui en a été l'instigateur. Elle frappe donc avec la dernière rigueur la provocation là même où elle trouve équitable de mettre le fauteur immédiat du délit au bénéfice des circonstances atténuantes. Nous savons par expérience que, dans nombre de cas, l'instituteur n'a été qu'un instrument entre les mains de ceux qui voient dans l'école une arme politique, qui exigent formellement du maître placé sous leur dépendance de se rendre complice de tendances qui n'ont aucun rapport avec l'instruction primaire, et dont les fins sont trop lointaines pour qu'il soit possible de les concilier avec l'enseignement consciencieux des matières prescrites dans les programmes. Une telle commission scolaire peut-elle compter sur des égards? est-on tenu de la ménager? c'est ce dont nous faisons juges les amis sincères de l'enseignement, primaire. Quant à nous, et en premier lieu dans l'intérêt de l'éducation populaire et de la liberté d'enseignement, nous ne pouvons que nous féliciter d'une disposition qui, pour porter efficacement remède au mal, ne s'arrête pas à la surface, mais recherche les causes premières et, les ayant trouvées, s'applique logiquement à les éliminer.

La loi n'est pas moins logique lorsqu'elle prive, en cas de récidive, les autorités ecclésiastiques du droit d'entretenir une école ou, lorsque, nonobstant l'ordre du Ministre, elles ne procéderaient pas à une réorganisation de la commission scolaire et se mettraient ainsi en état de rébellion. L'art. 26 allant encore plus loin statue que, si dans le cours de l'action disciplinaire on découvre que

les autorités ecclésiastiques elles-mêmes et non-seulement la commission scolaire se sont rendues directement complices du délit, le Ministre est tenu, en vertu de son droit suprême de surveillance, de mener une enquête sur toutes les écoles sous la dépendance des autorités ecclésiastiques susdites. Les suites à donner à cette enquête dépendront de la gravité des délits constatés; elles pourront être l'avertissement, le retrait de la subvention et même la fermeture des écoles. Ce dernier moyen de répression devra être appliqué simultanément avec la privation du droit d'entretenir une école là où les récidives ne permettent pas d'espérer une amélioration de l'état de choses. L'art. 27 frappe aussi, en cas de complicité, les ministres du culte de peines entraînant les mêmes effets juridiques, ce qu'on ne saurait aussi qu'approuver surtout là où, comme chez les écoles confessionnelles, la direction de l'enseignement est concentrée dans les mains du président ecclésiastique de la commission scolaire, c'est-à-dire du prêtre. Les art. 28 et 29 contiennent des dispositions de nature à rendre effectif l'enseignement du magyar; ils statuent que, lorsque l'insuccès constaté dans l'enseignement de cette langue doit être attribué à l'incapacité du maître, celui-ci sera mis d'office à la retraite et son poste repourvu dans les 60 jours par un instituteur muni du brevet de capacité. Cette obligation est absolue, c'est-à-dire que si l'autorité scolaire n'use pas dans les 60 jours de son droit de nomination ou d'élection, le Ministre remplira ce poste sans prendre l'avis des autorités ecclésiastiques, mais toutefois sans que l'école perde son caractère confessionnel. Ces dispositions montrent que nous ne nourrissons pas un vain espoir en pensant que l'enseignement effectif du magyar sera assuré par une exécution scrupuleuse de la loi. L'art. 31 met aussi fin à un abus constaté en ce qu'il modifie le système pratiqué jusqu'ici qui consistait à verser en mains des autorités scolaires les subsides destinés à compléter les

traitements ou à assurer les augmentations quinquennales des instituteurs. L'article cité, en ordonnant de payer directement à l'instituteur (sur le visa de l'inspecteur scolaire et du président de la commission) les suppléments de traitement, met fin à une situation anormale qui livrait les intérêts vitaux des maîtres d'école au caprice de la communauté dont il dépendait, ce qui était préjudiciable là surtout où les autorités ecclésiastiques n'exerçaient pas la surveillance sur l'école et l'instituteur uniquement en vue du contrôle de l'enseignement. Comme les subsides accordés en vue d'assurer une existence meilleure à l'instituteur n'atteindront ce but que s'ils viennent à intervalles réguliers et à point nommé consolider l'équilibre financier du ménage, cette mesure est toute dans l'intérêt du corps enseignant. L'art. 32 contient la formule du serment que l'instituteur doit prêter en langue magyare au début de sa carrière entre les mains de l'inspecteur royal et des autorités, en même temps qu'il justifie de sa qualité de citoyen hongrois. Ce serment est un résumé des obligations inhérentes à la fonction d'instituteur et indépendantes du caractère de l'école où le maître est appelé à enseigner: ne peut être instituteur en Hongrie que celui qui respecte la Constitution et les lois du pays et inculque à ses élèves l'amour de la patrie. Ce même esprit trouve encore son expression dans les dispositions relatives aux imprimés scolaires (journal de classe, rapports statistiques) qui doivent être rédigés en langue magyare dans toutes les écoles primaires, de même que les certificats d'étude, sans exception, délivrés aux élèves (art. 33). Cette mesure, qui, à première vue, ne semble qu'une vaine formalité, est en réalité l'expression de l'unité politique du pays, en conséquence de laquelle le magyar est la langue officielle de la Hongrie (art. premier de la loi XLIV de 1868). Or on ne saurait contester que l'emploi de la langue officielle est de nécessité absolue dans un

acte destiné à faire constater qu'un citoyen a satisfait à ses obligations scolaires, puisque ce n'est pas comme membre d'une nationalité, mais comme citoyen hongrois qu'il a reçu les bienfaits de l'instruction.

IV.

Un examen attentif de ces dispositions, lesquelles s'étendent à toutes les écoles sans distinction, prouve à l'évidence que le droit d'inspection et de surveillance de l'État ne découle pas de la subvention, puisqu'il s'exerce en dehors de celle-ci partout où, dans l'intérêt même de la liberté d'enseignement, des prescriptions concernant les obligations des instituteurs paraissaient nécessaires et motivées. L'octroi d'une subvention n'a donc rien innové sous ce rapport; il n'a fait que renforcer la surveillance de l'État sur les écoles où il l'exerçait déjà en vertu de son droit souverain, et l'a intéressé directement à la direction de ces écoles en lui créant un titre particulier. Mais ce titre, comme nous le verrons plus bas, n'a pas servi de prétexte pour motiver une restriction excessive du droit d'enseignement: bien au contraire, l'État a fait preuve d'une telle modération dans les mesures prises pour assurer ses intérêts directs que nul homme de bonne foi n'osera prétendre qu'en augmentant les traitements il n'a cherché qu'un moyen «d'exproprier» de leurs écoles les Églises pauvres. C'est précisément le contraire qui est vrai, car, en leur donnant le moyen d'avoir de meilleurs instituteurs, l'État ne fait que rendre plus efficace leur droit à l'enseinement. Et si l'on voit quand même certaines Églises faire à l'État un grief d'avoir amélioré les traitements au moyen de subventions, c'est en vain qu'on chercherait les causes de cette mauvaise humeur dans l'intérêt qu'elles portent aux écoles: le parti pris des passions politiques est seul

capable de dénaturer les meilleures intentions et de ne pas tenir compte des nécessités pratiques. Le plus bel éloge qu'on puisse faire de cette loi, c'est qu'elle assure par ses sages dispositions les moyens d'existence des instituteurs, qu'elle émancipe l'école privée et ses résultats de l'aveugle passion politique et, enfin, qu'elle assure, à partir de 1910, le respect de la loi là où des intérêts très éloignés de ceux de l'enseignement y faisaient jusqu'ici obstacle. Voici maintenant en quoi consiste le renforcement de la surveillance exercée par l'État sur les écoles confessionnelles: *a)* Les instituteurs des écoles communales et confessionnelles ne peuvent toucher un supplément de traitement et d'augmentations quinquennales qu'à la condition que le magyar, le calcul, la géographie et l'histoire de la Hongrie ainsi que les éléments du droit civique seront enseignés selon un plan d'étude établi par le Ministre et au moyen de manuels approuvés par lui. Toutefois les écoles confessionnelles sont aussi autorisées à donner l'enseignement suivant un programme établi par leurs autorités et revêtu de l'approbation ministérielle (art. 20).

b) Lorsque l'État accorde une subvention dépassant 200 couronnes pour compléter le traitement d'un instituteur, la nomination de celui-ci sera soumise à l'approbation du Ministre (art. 21). Le même article statue en outre que, si la nomination d'un instituteur satisfaisant aux conditions exigées par l'État tarde sans raisons valables (le délai est de 60 jours), le poste sera repourvu par nomination ministérielle. En ce cas, le Ministre aura toujours égard au caractère confessionnel de l'école, pour la sauvegarde duquel il sera tenu de prendre l'avis des autorités ecclésiastiques compétentes. En dehors de ces deux dispositions essentielles, nous ne citerons plus que l'art. 16 concernant la fréquentation scolaire dont la portée, au point de vue de la culture générale, ne peut être méconnue par les nationalistes intransigeants eux-mêmes.

Mais les deux dispositions précitées ne renferment elles-mêmes rien de contraire à la liberté d'enseignement; l'art. 20 qui prévoit des dotations en faveur des écoles dont le magyar n'est pas la langue d'enseignement, prouve à l'évidence que ce n'est pas l'État qui poursuit des buts secondaires en entretenant des écoles, que ce n'est pas l'État qui profite de la pauvreté de certaines Églises pour confisquer leurs droits concernant l'entretien d'établissements scolaires. Les écoles dont la langue d'enseignement n'est pas le magyar et qui reçoivent néanmoins une subvention, sont une preuve manifeste de l'équité, du respect de la loi que l'État hongrois montre pour les nationalités de langue étrangère dans un domaine où il avait eu maintes fois des sujets de plainte très fondés. Le droit de confirmation des instituteurs dont le supplément de traitement payé par l'État dépasse 200 couronnes ne peut porter préjudice à ceux qui pourront continuer à choisir leur instituteur pourvu qu'il satisfasse aux prescriptions légales exigibles de toutes les personnes qui se vouent à l'enseignement. C'est tout au plus si le contrôle de l'État s'exercera sur ces instituteurs-là d'une manière plus sévère que sur les autres, ce qui est la conséquence naturelle d'une dotation plus considérable. Ainsi, sans nier que la loi XXVII de 1907 accroît l'influence du pouvoir central en ce qui concerne la surveillance des écoles en général, surtout par le fait d'allocations complémentaires, nous avons tenu à démontrer par ce qui précède que le législateur a résolu de la façon de la plus heureuse le problème difficile qui consistait, d'une part, à assurer le degré de surveillance nécessaire dans tous les pays, mais indispensable chez nous et, d'autre part, à respecter les droits acquis des confessions religieuses et des communes qui entretiennent des écoles. Tenant le juste milieu entre les deux tendances opposées, cette loi doit satisfaire ceux qui attendent d'une surveillance plus active et d'une

augmentation d'influence du pouvoir central un remède aux abus constatés dans le domaine de l'enseignement public; elle doit aussi rassurer ceux qui tiennent tant à leur droit d'avoir leurs écoles à eux, parce qu'ils considèrent avec raison la liberté d'enseignement comme une des plus solides garanties et une conséquence naturelle des libertés constitutionnelles. La loi laisse un vaste champ au concours spontané de la société; elle tient compte des circonstances et, par-là même, fait profiter la cause de l'instruction primaire des efforts combinés de tous les facteurs compétents. Que la loi tende à faire converger tous ces efforts à un but commun qui est l'intérêt général, c'est une tendance qui ne sera désapprouvée que par ceux qui faisaient jusqu'ici un mauvais usage de leur droit d'enseignement et, qui, par suite, ne sauraient être regardés comme des facteurs compétents de l'enseignement primaire. Pour ce qui concerne les garanties d'exécution, cette loi comble les lacunes qui, dans les précédentes, faisaient obstacle à ce que la loi pût produire tout son effet, et nous avons tout lieu d'espérer que sous l'empire de la nouvelle loi l'enseignement obligatoire du magyar ne restera plus lettre morte comme devant.

L'exposé que nous venons de faire serait incomplet si nous ne faisions pas mention de la loi instituant la gratuité de l'enseignement primaire, non-seulement parce que cette gratuité est un puissant facteur du développement intellectuel d'un pays, mais parce que, en interdisant d'une façon absolue de percevoir une contribution scolaire, le législateur déjoue une tentative éventuelle de pourvoir aux augmentations de traitements d'une façon détournée et aux dépens des enfants, ce qui permettrait de se passer d'une subvention. La nouvelle loi ayant pour but de faire avancer partout l'instruction primaire, il est tout naturel que l'État prenne à sa charge de combler le déficit creusé par la suppression de la finance scolaire

perçue jusqu'ici, mais il est tout aussi naturel que la loi subordonne l'exercice du droit d'entretenir une école à la condition que, dans un délai donné, l'enseignement y sera gratuit. Cette loi, la plus récente, complète magistralement les dispositions essentielles de la loi de 1907; elles font ensemble un tout qui sera le point de départ d'une nouvelle ère de développement pour notre instructin publique. C'est à dessein que nous employons ce mot de développement, car nous serions injustes si les progrès accomplis pendant ces dernières années nous faisaient oublier ce que nous devons au passé, qui, au prix de grands sacrifices, a jeté les bases de notre instruction primaire et dont nous ne faisons que continuer l'œuvre. Mais nous manquerions également aux principes les plus élémentaires de la justice si, à l'occasion du jugement que nous venons d'exprimer sur ces lois d'une si haute portée, nous ne rendions pas hommage à l'esprit qui a montré tant d'élévation dans cette œuvre législative, si nous oubliions le législateur, lorsque nous regardons à bon droit son œuvre comme une des meilleures garanties de notre développement ultérieur.

Louis de Návay.

LES RUINES DE TIMGAD[1]

«A deux heures du matin, les chevaux seront prêts», m'avait dit l'hôtelier de Batna; et, n'ayant qu'une journée à donner à Timgad, je voulais, du moins, la consacrer tout entière à ces ruines que je savais belles. Je craignais aussi la chaleur du jour; et puis, le voyage dans l'ombre, par ses plaines immenses et mornes, a un charme étrange; l'Afrique est si belle la nuit!

Donc, à deux heures du matin, on part. La voiture coule bruyamment dans les rues rectilignes de la ville endormie. Les chevaux s'animent et nous sommes bientôt dans la campagne. D'abord le ciel est couvert; mais la lune se dégage et elle se met à galoper, elle aussi, d'un train rapide, sur les nuages clairs. Un coup de vent frais nettoie l'atmosphère, qui devient lucide. Tanit nous est favorable. Les étoiles sont d'une grandeur et d'une beauté incomparables. Plus belles que toutes, Vénus tient sa lampe très haut sur le sombre azur.

Peu à peu, l'Orient blanchit. Des formes de montagnes grandissent, sur l'horizon. Il fait froid. A Lambessa,

[1] M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, fait paraître, chez l'éditeur Flammarion, rue Racine, à Paris, un nouvel ouvrage intitulé: *Le Partage de l'Afrique, Fachoda*. Nous sommes heureux de donner à nos lecteurs un des chapitres les plus intéressants du volume: *Les ruines de Timgad* (Algérie).

on devine les murs du pénitencier, des plantations de peupliers. Quelques lumières tremblent aux fenêtres. Déjà, des Arabes, blancs comme des fantômes, se glissent le long des murs.

Puis, la plaine infinie recommence, déserte, monotone, dominée par la noire muraille de montagnes qui l'environne. La fraîcheur croît, le vent pique; une gelée blanche fleurit les champs caillouteux. La lumière de la première aurore traîne, longtemps indécise, et on dirait, parfois, à des tournants de vallées, que la nuit revient. L'étoile brille d'un éclat splendide et vert.

La brume est comme une ouate froide; à certaines échancrures de la montagne, elle s'étale en lacs indécis; les sommets sont encore douteux et ne se distinguent que par des nuages. Nous nous arrêtons, les chevaux pour souffler, les voyageurs pour remuer, à la seule maison qu'il y ait entre Lambessa et Timgad, la maison du cantonnier.

On repart. Le soleil s'est levé. Il éclaire la plaine d'un jour glauque, puis blanc, puis splendide. Il a dévoré tous les nuages, de même que, dans les légendes puniques, le lion dévore le sanglier.

Nous allons toujours rondement, au trot régulier des trois bons chevaux, animés par la sonnaille des grelots et par le «Ah!» traînant du conducteur arabe.

Cependant, peu à peu, la terre s'améliore, la vallée se peuple; on voit des tentes, des gourbis; on rencontre parfois une petite troupe d'Arabes qui s'en va vers Batna, portant quelque orge, un agneau, des poulets pendus par la patte; les hommes à cheval, quelquefois la femme en croupe, rieuse, et oubliant de ramener son voile; une fois, un gamin, de huit ou dix ans, court vers la voiture, la main tendue: il est nu.

Tout à coup, on tourne, là-bas, au fond de la cuvette, voilà Timgad. Surprise, coup de théâtre: «Voyez donc!

Est-il possible?» On n'en peut croire les yeux. Mais oui; ce sont bien les ruines. Imaginez l'effet: peut-être deux mille colonnes de marbre, debout, serrées les unes contre les autres, alignées en longues enfilades, faisant comme une forêt de troncs inégaux et dénudés, éclairés par le soleil du matin.

Nous mettons pied à terre. Nous approchons. La première impression est celle de la solitude, de l'abandon. Au pied de la montagne noire, la plaine est vide et silencieuse; pas un arbre, pas une maison; les ruines sont seules: une bicoque, qu'on appelle le Musée, et c'est tout. Vous ne trouveriez pas un lit pour dormir, un morceau de pain, dans cette ville qui fut magnifique. Les quelques tentes d'Arabes, semées sur les bords de l'Oued tari, ne vous donnerait même pas un abri. On est saisi par le sentiment, si lourd à l'homme, de la mort substituée à la vie.

«Mais l'illusion de la vie vous reprend, dès que vous pénétrez dans les ruines. La ville est tout alignée, toute prête, toute nettoyée, comme si elle attendait le retour des cavaliers byzantins et des cataphractaires qui sont sortis pour aller au-devant des hordes arabes menaçantes.

Voici la grande rue, pavée, dans toute sa longueur, de superbes dalles de granit disposées d'équerre, et sur lesquelles vous suivez l'ornière des chars qui les ont creusées peu à peu; voici les caniveaux pour l'écoulement des eaux, voici les trottoirs pour l'abri des piétons, les portiques et les colonnades qui bordent les avenues.

A la croisée des rues principales, voici l'*Arc de Triomphe* aux trois portes, monument exquis, puissant et souple à la fois, consacré à la majesté de l'empereur Trajan, fondateur de la ville et dont l'entablement portait une de ces inscriptions si nettes et si pures que nous a laissées la plus belle époque de l'art gréco-romain.

Voici le *Forum,* avec son temple de la Victoire, avec

sa vaste place carrée et dallée, tout encombrée encore des édicules commémoratifs et des piédestaux où s'élevaient les statues des héros et des magistrats; voici, au fond de la place, les rostres et la tribune aux harangues. Voici le marché, qui est un véritable bijou, et dont je ne puis comparer l'élégante disposition et les proportions si justes qu'à la cour intérieure de notre Palais de la Légion d'honneur. Voici l'*Odéon,* où l'on goûtait, en flânant, sous la fraîcheur des portiques, de la bonne musique.

Voici les *Thermes,* ou plutôt une sorte d'«Eden» ou «Maison de fleurs», que l'art des constructeurs et des décorateurs avait orné avec un raffinement somptueux et délicat. Voici, au Nord, les autres *Thermes,* avec leurs salles de quarante mètres de long, dallées de mosaïque, où le peuple des baigneurs faisait les cent pas, leurs sous-sols immenses, leurs appareils puissants destinés à chauffer et à rafraîchir les bains chauds ou froids, et, autour des grandes salles et des piscines, une installation de salons, de divans, de réfectoires, de cuisines et de cabinets; les *graffitti* encore visibles ne laissent aucun doute sur l'emploi ordinaire des molles après-midi d'Afrique.

Voici le *théâtre,* où douze mille spectateurs tenaient à l'aise, où la scène et les coulisses sont encore debout, et qui réveillerait si vite — au rire d'une comédie de Plaute — sa prompte sonorité.

Enfin, voici les temples, et voici le plus grand et le plus beau de tous, un des plus grands et des plus beaux dont le monde romain nous ait laissé les traces, le temple de Jupiter, le *Capitole.* Il était au point culminant de la ville; il était en marbre blanc, élevé sur un perron de quarante marches. L'enceinte, qui formait un quadrilatère régulier, mesurait 90 mètres de longueur sur 66 mètres de largeur et couvrait ainsi, de ses constructions colossales, un espace de 6.000 mètres carrés. Les vingt-deux colonnes qui soutenaient le temple avaient chacune près de

16 mètres de hauteur; d'ordre corinthien, elles mesuraient à la base 1 m. 44 de diamètre. Elles sont là, couchées à terre, imposantes encore dans leur ruine séculaire: deux d'entre elles ont été relevées, et, debout sur le haut perron, toutes blanches, elles provoquent de loin le regard, témoins illustres de l'antique magnificence.

Assurément, peu de spectacles sont comparables à celui de ses ruines. Dans leur nudité elles paraissent plus grandes et plus nobles; elles évoquent le souvenir, sinon de la beauté antique, du moins de la grandeur et de la puissance de l'Empire romain.

Mais cette émotion grave s'efface, tout à coup, devant une autre, plus poignante, si vous sortez de la ville et si, dans la direction de la montagne, vous marchez vers cet édifice dont la masse carrée et noire occupe l'horizon. C'est le fort byzantin.

Il est encore presque entier. Ses murailles sont construites en assises régulières, formées, aux rangs inférieurs, par d'énormes pierres de taille, mais qui, plus haut, ont été achevées à la hâte avec des matériaux disparates provenant des ruines de la ville. Aux coins, des tours carrées, massives; au milieu, d'un côté, une porte fortement défendue, de l'autre, une simple poterne qui laisse, à peine, passer un homme, coupent la muraille, épaisse de 3 mètres, et livrent accès vers l'intérieur. Et cet intérieur n'est rien autre chose qu'une esplanade, une vaste place carrée et vide; dans ce large espace, entouré si puissamment par la main des hommes, rien.

Voici, maintenant, l'histoire et le drame final. Ne vous y trompez pas: c'est la mort de l'Afrique romaine, c'est la mort de l'Empire romain. Cette ville qui, au temps de sa splendeur, couvrait 89 hectares environ de ses constructions publiques et prévues, vécut six siècles. Voisine du camp de Lambessa, installée sur la route qui reliait ce point à Tebessa, elle faisait partie du système de défense

qui couvrait l'Afrique contre les incursions des montagnards de l'Aurès. Installée en pleine montagne, à 1071 mètres au-dessus du niveau de la mer, elle commandait le défilé de Foum-Ksentina.

Son existence dépendant toute du soin avec lequel avaient été aménagées les eaux de la montagne qui la domine, le mont Morris: «La source d'Aïn-Morris, située à trois kilomètres environ au Sud, alimentait la ville en eau potable, au moyen de conduites en maçonnerie. Au sortir d'un appareil élévatoire contenu dans un château d'eau, l'eau était captée en deux endroits et amenée par deux aqueducs dans la cité.» (Ballu.)

La ville avait un caractère essentiellement militaire et impérial. On y avaient installé des détachements de la fameuse III[e] légion qui protégeait toute la contrée. C'était une ville de garnison.

Ce caractère se dessine fortement, si l'on essaye de pénétrer dans le détail de la vie que l'on menait dans ces lointaines régions. Non pas que les textes écrits nous renseignent; car, fait singulier et qui, à lui seul, nous donnerait l'idée de la grandeur de l'Empire, cette ville, dont la splendeur nous frappe encore aujourd'hui, est à peine mentionnée par l'histoire. Si on n'avait retrouvé ces ruines, personne ne connaîtrait l'existence de l'antique Thamagadi, dont le nom est à peine prononcé, dans des phrases incidentes, par de rares écrivains de la décadence.

Et, pourtant, elle a vécu, pendant des siècles, d'une vie magnifique et voluptueuse. Tous ces monuments à demi ruinés en témoignent.

Évidemment, ces militaires installés avec leurs familles, leurs maîtresses et leurs esclaves, au bout du monde, ayant pour consigne de veiller à la garde de la frontiére, n'entendaient pas s'ennuyer. La volonté impériale, désireuse, d'ailleurs, d'affirmer partout la grandeur roumaine, accu-

mula autour d'eux toutes les commodités, tous les luxes, tous les plaisirs.

Timgad étalait donc, sous le ciel brûlant de l'Afrique, les recherches de l'épicurisme le plus raffiné. D'où ces théâtres, ces voies triomphales, ces eaux abondantes, et surtout ces thermes, avec leurs marbres, leurs mosaïques érotiques, leurs statues, leurs fraîches retraites, leurs salles préparées pour le repos, la distraction et les jeux, et jusqu'à ces latrines publiques, qui étaient un modèle de propreté et d'élégance, où l'eau roulait à profusion, et où le client s'arrêtait entre deux dauphins de marbre.

Tous ces détails ne révèlent-ils pas une conception de la vie qui démontrerait, au besoin, l'inscription retrouvée sur les parois du Forum : *Venari, lavari, ludere, hoc est vivere* (Chasser, se baigner, jouer et rire, c'est là vraiment vivre) ?

Tout cela devait mourir. Le christianisme survint. Les divisions religieuses compromirent, d'abord, la tranquillité publique et le calme de la cité. On commença à s'entre-déchirer. La ville traîna une existence déjà déchue. Pourtant, elle construisait encore ; elle élevait des églises, ses temples se transformaient et devenaient des basiliques chrétiennes.

A la fin, le ressort de l'administration impériale, qui tenait tout le monde debout, faiblit. Ce sont les populations voisines, les montagnards de l'Aurès, les Maures, qui s'insurgent d'abord et qui, une première fois, font irruption dans la ville sans défense et la ruinent.

Puis, les Vandales s'emparent de l'Afrique ; la décadence commence.

Un retour se produit. Bélisaire et son lieutenant, Solomon, réoccupent l'Afrique au nom de l'Empire byzantin. Justinien veut que l'on restaure les villes détruites de l'Aurès et qu'on les protège, et c'est alors que s'élève

le fort byzantin, construit avec les débris de la ville ruinée.

La pensée qui anima ces nouveaux constructeurs est facile à discerner. Évidemment, la ville était à demi morte. Mais on sentait que de nouveaux périls grandissaient de toutes parts. On voulait sauver du moins ce qui pourrait être sauvé, tenir aussi longtemps qu'il se pouvait contre la barbarie montant, tout autour, comme une marée.

Et, alors, lentement, d'abord, puis en hâte, on éleva non pas dans la ville, ni près d'elle, mais loin, comme si elle était déjà une charge trop lourde, et qu'on la sentit trop grande pour être défendue, on éleva cette étonnante bâtisse, informe à force d'être simple, ce fort byzantin carré, avec ses tours aux quatre coins, avec ses poternes étroites et sa vaste esplanade intérieure.

Et là, quand le péril fut proche, quand on apprit que les premiers escadrons arabes couraient dans le voisinage, on entassa tout ce qu'on pouvait emporter, on réunit le peu qui restait de peuple et de soldats ; à l'abri derrière les murs, on vécut sous la tente ; on construisit seulement une petite chapelle pour pouvoir, du moins, prier Dieu, et, tandis que les sentinelles veilleraient sur les hautes tours, on attendit.

On attendait quoi ? Le secours qui devait venir du centre, — d'où les ordres étaient venus depuis des siècles, — des provinces voisines ? — elles-mêmes isolées et menacées ; du hasard ? — Que sais-je ?

On attendit, pendant longtemps de longues années, dans les alternatives de l'espoir et de l'abattement. On ne pouvait se résigner à abandonner la ville, à délaisser ces plaines accoutumées, qu'on cultivait encore entre deux alertes, ces richesses qui paraissaient toujours précieuses ; comment quitter tout cela ?

A la fin, on apprit que le dernier patrice, Boniface, venait de se faire tuer devant Sbeitla avec sa fille, l'héroïne

légendaire; les Arabes s'installent à Kairouan. Le cercle se resserre.

Cinquante ans plus tard, une autre héroïne, une Maure, celle-là, la reine de Kehena, défend encore, pied à pied le pays. Par ses ordres, on commence le ravage de la contrée dans l'espoir vain qu'un pays ruiné arrêterait l'envahisseur. Mais Kahena est vaincue, à son tour. Les survivants s'enferment de nouveau dans le fort...

Que se passa-t-il alors? — On ne sait rien de plus.

Ces faits remontent aux premières années du huitième siècle. Pendant mille ans, le nom même de la ville fut oublié. La conquête française la retrouva, à demi ensablée, mais debout, dans son luxe à peine effleuré par les siècles. La vallée tout autour est nue, stérile, et les derniers fils des habitants de la ville voluptueuse vivent, près d'elle, épars dans les gourbis.

La ville donc mourut. Elle mourut comme ses voisines, Lambessa, Bagaï, Mascula, Tebessa. Ville impériale, elle succomba dans la ruine générale de l'Empire.

Mais, si nous ne savons pas comment mourut, du moins nous savons par où elle mourut. Ici les ruines parlent encore. Les eaux, nous l'avons dit, étaient amenées à Timgad par une savante canalisation qui distribuait dans la ville et dans la vallée celles qui étaient captées dans la montagne.

On a retrouvé tout le système d'aqueducs et de tuyaux; mais on constate que les canaux, d'abord si soigneusement entretenus pendant des sièles, se sont crevés ou qu'ils ont été coupés. Quoi qu'il en soit, par suite de cette rupture, l'eau s'échappa dans la vallée; on essaya quelques réparations, mais combien inhabiles! A la fin, l'homme se décourage et abandonne tout. L'eau se perd définitivement et la ville périt, comme un être vivant à qui on eût coupé les veines...

Pour revoir, en Afrique, la prospérité antique, il faut

des habitants unis ; il faut des voies de communication ; mais, surtout, il faut de l'eau. Le principal devoir est là. Que l'on me permette de répéter une formule adressée, il y a dix ans déjà, à l'un de nos hauts fonctionnaires qui partait pour la Tunisie : «En Afrique, l'eau se perd : retenez-là ; l'eau est dessous, mettez-là dessus.»

Gabriel Hanotaux.

VILLÉGIATURES PARISIENNES

Le temps est arrivé où rien ne peut plus retenir les Parisiens à Paris, et où une personne élégante serait désespérée si on pouvait la rencontrer sur les boulevards ou aux Champs-Elysées. Paris n'est donc plus dans Paris. Il est tout entier où sont les Parisiens.

Mais où sont-ils donc? On a bien cherché à les retenir. On a prolongé la saison des courses de chevaux qui se terminent par les grandes épreuves traditionnelles des Derby, des Grand-Steeple, des Grand Prix auxquelles on ne peut pas ne pas assister. On a bien organisé les représentations des opéras russes à Paris qui ont, comme l'on dit, «fait fureur», ce qui prouve que la société parisienne n'est nullement réfractaire aux belles manisfestations d'art, surtout lorsque le snobisme se met de la partie. Le ciel triste a fait lui aussi, pendant des semaines et pendant des semaines, tout ce qu'il pouvait pour emprisonner Parisiens et Parisiennes chez eux. Il rendait inaccessibles les grands bois humides, infréquentables les gracieuses campagnes françaises détrempées par de longues pluies. Néanmoins il y a dans la vie des capitales certaines habitudes, certains rites à l'observation desquels on ne peut se soustraire sans manquer au bon ton, et c'est pourquoi tous les Parisiens ont quitté Paris . . .

Tous ou presque tous! Quelques-uns cependant, qui ont du goût et même de l'esprit, prétendent que Paris est, durant l'été, le lieu le plus agréable des villégiatures. Le Bois de Boulogne qui n'a pas encore perdu une seule de ses feuilles, a perdu la plupart de ses hôtes. Les majestueuses avenues sont à peu près solitaires et passablement mélancoliques, mais quelle noblesse elles ont ainsi! Déserte, l'allée des Acacias reste attirante encore avec ses bordures de chaises jaunes occupées, çà et là, par des gouvernantes anglaises lisant un Tauchnitz, ou par des bicyclistes fourbus examinant le caoutchouc de leur «cheval d'acier». Et il n'y a plus personne au *carrefour des Invalides,* ainsi nommé parce qu'un certain nombre de vieux messieurs, un peu las de la vie, mais point disposés à la quitter, car ils la jugent agréable, se rassemblent quotidiennement pendant la saison vraiment parisienne. Les acacias ébranchés, aux troncs creusés comme par des cavernes de phthisie, les bons vieux acacias respectables et respectés, qui sont, eux aussi, des personnalités parisiennes très connues, ces acacias familiers et discrets, qui en ont tant vu et tant entendu, mais n'ont jamais confié leurs secrets à personne, contemplent les rares entêtés qui n'ont point voulu partir encore, et c'est à peine si quelque officier en promenade, quelque jolie fille faisant prendre l'air à sa robe de couleur étincelante et à son tout petit chien mignon, si mignon qui trottine gentiment à ses côtés, c'est à peine si quelque amazone attardée et comme oubliée, quelque promeneur désireux d'alimenter ses rêves dans la poétique solitude, animent de leur présence ce «Sentier de la Vertu», plein de fièvre, brillant d'élégance, retentissant de bruit, tumultueux de propos badins, de chevauchées et de rires, il y a quelques semaines, il y a quelques jours . . . Ceux qui restent sont des privilégiés qui semblent se partager un admirable domaine, un parc merveilleux auquel les arbres

de tous âges, de toutes essences, de toutes nuances, de toutes grandeurs donnent une étonnante variété. Et ils ont aussi pour eux seuls des musées abandonnés, riches de toutes sortes de chefs-d'œuvre. Ils peuvent venir quotidiennement y reposer leurs yeux sans redouter les importuns, et y goûter en paix l'ombre opaque et la fraîcheur exquise ... Paris l'été est pour eux un paradis.

Cependant les Parisiens obstinés se font de plus en plus rares ... En effet, les Parisiens sont comme la nature: ils ont horreur du vide. La sociabilité, dans la vie française contemporaine, est poussée à un degré extrême. Les gens qui ont de la sympathie les uns pour les autres, ne peuvent pas se quitter un moment. Les gens qui se détestent, éprouvent le besoin de se voir à toutes les heures du jour. Aussi bien, ceux qui se voient pendant tout l'hiver, seraient trop malheureux s'ils devaient renoncer à se voir pendant tout l'été. Ils ne quittent donc Paris que pour se retrouver ensemble ailleurs qu'à Paris.

Les déplacements et villégiatures se multiplient: mais ces déplacements portent les Parisiens dans les mêmes directions et ces villégiatures se passent dans les mêmes endroits. Un certain nombre de familles parisiennes, il est vrai, songent à connaître l'Europe et même un peu l'univers: les Français depuis quelques années voyagent beaucoup plus qu'il ne voyageaient naguère. Mais si nous étudions non pas les mœurs françaises précisément, mais plutôt les mœurs parisiennes qui sont la grâce, la fleur, l'épanouissement — et aussi la contrefaçon des mœurs françaises, nous sommes bien obligés de conclure que les Parisiens ont surtout la préoccupation de vivre sans cesse la vie mondaine. Ils se retrouvent donc tous dans un très petit nombre de villes d'eaux ou sur un très petit nombre de plages.

Les Parisiens aiment la mer: mais ils l'aiment lorsqu'ils sont de compagnie. Il leur déplairait fort de l'admi-

rer tout seuls. Ils vont donc, comme entraînés par une irrésistible attraction, vers les plages de la Bretagne et surtout de la Normandie que baignent les eaux de l'Océan ou celles de la Manche. Côtes de Bretagne et côtes de Normandie ne se ressemblent guère. Le long alignement de la côte bretonne présente en avant-garde une série presque continue de petits archipels dont les îles et les îlots battus sans cesse par les vagues du large peuvent se compter par centaines, et par milliers les écueils proches du littoral et que la mer recouvre toujours. La côte normande est, au contraire, très adoucie; elle est accueillante et hospitalière. Les Parisiens, avec une indifférence sereine et un empressement souriant sont ici ou là, selon que la mode les mène ici ou les appelle là. Mais la côte normande l'emporte, car elle est plus accessible et plus aimable. Et c'est une prodigieuse aventure que celle de ce pays qui s'étend au bord de l'eau (de l'eau salée) de Houlgate jusqu'à Honfleur, et qui, grâce à la sociabilité parisienne, est devenu pendant trois mois de l'année une sorte de prolongement du Boulevard des Italiens ou du bois de Boulogne... L'histoire de toute cette série ininterrompue de petites stations balnéaires tient réellement du miracle.

Trouville et Danville surtout ont eu une fortune singulière. Il n'y a guère plus de cinquante ans, Trouville était une médiocre agglomération de marins. Quelques artistes seuls connaissaient la beauté de sa plage, les charmants sous-bois des forêts qui couronnent les collines voisines, les falaises abruptes et les écroulements des Roches-Noires. On allait alors exclusivement à Dieppe, trop encombrée. Quelques Parisiens vinrent à Trouville, comme s'ils faisaient une grande exploration. Les femmes des pêcheurs comprirent immédiatement que si l'hospitalité est une vertu recommandable, elle doit être surtout une vertu productive. En l'honneur de Paris qu'on ne saurait trop

flatter, elles doublèrent d'abord et bientôt décuplèrent le prix du loyer de leurs chaumières. La grande spéculation intervint. Des entrepreneurs achetèrent tous les terrains vacants au bord de la mer. Les dunes de Deauville furent arasées; les marais qui les séparaient de la plage furent desséchés, les bois qui couvraient la colline de Trouville découpés en compartiments, et on dessina un immense échiquier de boulevards et de rues bordés de jardin. En peu d'années surgirent chalets, villas, hôtels. Aujourd'hui Trouville, Deauville sont d'importantes cités ... Les pauvres pêcheurs du temps jadis (était-ce le bon temps!) n'existent plus. Les anciens riverains de la mer ou de la rivière qui possédaient autrefois quelques arpents, ne cultivent plus aujourd'hui les modestes champs paternels. Ils les ont convertis en petits parcs de plaisance au milieu desquels se dressent victorieusement hôtels, villas et chateaux ... Marins et laboureurs n'exploitent plus ni la terre ni la mer. Pêcheurs d'un nouveau genre, ils jettent leurs filets dans ce banc de voyageurs que l'été leur amène, plus productif que les longues traînées de sardines, de thons et de harengs qu'ils avaient longtemps poursuivies, et en trois mois ils réalisent allègrement des bénéfices que le travail acharné de leur famille entière n'aurait pas obtenus pendant toute la durée de leur vie ...

Voyez-les ces villes opulentes! Elles se ressemblent comme des sœurs. Elles ont même caractère, et même physionomie. On dit que les constructeurs ont de la fantaisie, que les architectes ont de l'imagination, et que les décorateurs ont de l'ingéniosité? Faut-il le croire parmi ces constructions, ces architectures et ces décorations uniformes, monotones, identiques?

Voici le casino, l'indispensable casino, précédé de sa terrasse, avec son coloris d'aquarelle, son velarium rayé, ses pavillons, ses mâts à oriflammes, son dôme ou ses coupoles de verre à facettes polychrômes. Et voici, à

l'abri des façades, tout le long, le long de chalets bariolés d'innombrables fauteuils, où fatigués de n'avoir rien fait, viendront se reposer et bavarder les oisifs qui se connaissent tous. Et voici au devant, sur la plage, les rangées de cabines tendues de toiles rouges, bleues, oranges, vertes, et, dans le sable, toute une plantation de parasols multicolores. C'est un campement. Et c'est une foire!

Voyez-les ces villes opulentes! Partout le même style, ou plutôt le mélange désordonné de tous les styles, brillants, scintillants, miroitants, clinquants. Une profusion de tourelles et de pignons d'un prétentieux «moyen-âge» ou d'une fausse «Renaissance»; des auvents en boiserie avec des toitures japonaises émaillées ou vernies; des vérandas hindoues, des pagodes chinoises, des porches et des fenêtres de tous les dessins, de tous les modèles, de toutes les époques, flanqués de statues, plaqués de faïences tuyautées, de briques multicolores et de bas-reliefs. Et dans tous les casinos, dans tous les halls, sur toutes les terrasses, le même monde de caravansérail cosmopolite dont, cependant, le monde parisien constitue l'élément essentiel. Tout, jusqu'aux églises, a pris un aspect frivole et une apparence de fête. Les temples de tous les cultes, avec leur luxe moderne où rien ne rappelle les grands souvenirs du passé, presque toujours vides de simples et fervents recueillis, bruyamment envahis à certains moments par une foule de baigneurs en toilettes sensationnelles, semblent avoir emprunté à la vie élégante de ce monde d'oisifs, d'heureux, de nomades, d'enrichis — quelquefois même de déclassés — quelque chose de théâtral, de mondain et de convenu . . .

Et tel est le milieu où tant de Parisiens s'agitent pendant l'été. Ce n'est pas la nature qui les attire et qui les retient. Elle n'est ni très somptueuse, ni très mystérieuse, ni très impressionnante, ni très poétique. Elle est seulement très agréable. Ce qui les attire et ce qui les

retient, c'est le plaisir de se retrouver ensemble même s'ils ont beaucoup de peine à se supporter. Ce plaisir est si vif que les Parisiens se répartissent selon les mondes auxquels ils appartiennent, dans les diverses plages de la Normandie. Certains qui sont d'importants industriels, n'iront jamais ni à Dieppe, ni à Trouville, ni à Dauville. Ils iront à Cabourg ou à Etretat. Etretat, par exemple, n'est en hiver qu'un hameau de pêcheurs silencieux à peu près désert et souvent attristé par ces deuils cruels qui frappent les gens de mer à coups répétés. Pendant l'été, il est la plus joyeuse des petites villes élégantes. Ce n'est d'ailleurs, été comme hiver, qu'une petite plage d'échouage sans la moindre activité commerciale. Les pêcheurs tirent leurs bâteaux sur le plan incliné de la grève et les halent à grands renforts de cordages et de bras sur le talus de galets, selon la mode antique, ainsi qu'on faisait du temps d'Homère et d'Horace et ainsi qu'on le fait encore sur un certain nombre de plages de la Méditerranée; l'effet est sans doute des plus pittoresques, et il est la distraction favorite des Parisiens qui considèrent ces exercises violents et rudes avec beaucoup plus de passion qu'ils ne contemplent les magnifiques falaises encadrant la baie . . .

Au reste, les Parisiens sont moins enclins à regarder les marins ou à contempler les falaises qu'à causer, jaboter, papoter, échanger de gracieux commérages. Ils sont là pour être entre eux, pour continuer et pour exagérer la vie mondaine de l'hiver, créer des relations nouvelles, ou assurer les relations anciennes. Ils prennent des vacances, s'il faut les en croire, mais ils travaillent plus que lorsqu'ils ne prennent pas de vacances. Au fond, même en s'amusant, ils luttent. Ils luttent pour la vie. Maurice Donnay a écrit une pièce d'observation sociale intitulée: *Paraître*. Il faut paraître. Paraître, c'est être. Chacun a besoin d'étonner un peu son voisin pour lui donner le sentiment d'une importance qu'il n'a pas tout

à fait. Il faut paraître. Il faut lutter pour la vie, de plus en plus difficile. Et on lutte en riant. On lutte en ayant l'air de s'amuser. Et si la sociabilité française est aujourd'hui tellement effrénée, qu'elle persiste même pendant les périodes normales de repos et de répit, c'est sans doute parce que jamais la vie n'a été plus rude, plus dure.

J. Ernest-Charles.

LE MODELEUR DE STATUETTES DE CIRE

Il y a longtemps, bien longtemps, à l'époque où les garçons tressaient encore leurs longs cheveux, vivait un modeleur. C'était un homme pâle, chétif, qui avait beaucoup prié dans sa jeunesse. Il confectionnait pour l'église ces longs cierges qui flambent sur l'autel de Marie et passait quelquefois des heures entières, agenouillé devant l'autel, à regarder l'air chargé d'encens tournoyer en ondes subtiles autour des flammes. Les gens du village prétendaient que ses prières ne s'adressaient pas à la Sainte-Vierge et qu'il ne semblait ainsi abîmé que pour mieux se creuser la tête sur les artifices de son métier. Et voici que par un beau dimanche des Rameaux il se présenta au prêtre, portant dans ses bras sept cierges d'une aune chacun et gros comme le tronc d'un arbrisseau. Le prêtre, muet d'étonnement, regardait les cierges, et n'en crut pas ses yeux quand il vit les tiges des petites roses cramoisies et des mirabilis bleu pâle entrelacées et s'enroulant autour des cierges. Tout cela était en cire; mais le parfum qu'exhalaient ses fleurs et ces feuilles ressemblait à s'y méprendre à celui des fleurs naturelles. Le vieux prêtre fondit en larmes et pressant le modeleur sur sa poitrine il s'écria :

— Tu es, mon cher fils, la plus fidèle brebis de mon troupeau !

A Noël, le modeleur se présenta de nouveau chez le prêtre, mais cette fois c'était une petite crèche de Bethléem qu'il apportait. Les yeux du prêtre brillèrent de joie. Car bien que tout fût en cire, l'ânesse, la brebis et la vache semblaient si vivantes qu'on était tenté de les caresser. Les trois mages étalaient une pompe toute païenne en faisant leurs révérences au nouveau-né. Mais lorsque le regard du prêtre tomba sur la vierge, ses yeux se voilèrent soudain.

— Mon fils, mon fils, fit-il tristement, ton œuvre est une véritable profanation. Tu as modelé fidèlement les traits de cette créature qui allaite le rejeton de Belzébuth, là-bas au bout du village; mais un vrai chrétien ne voit pas ainsi la Sainte-Vierge. L'étoile de Bethléem illuminait de ses feux le sein de la femme ainsi que l'enfant joufflu. Cette étoile scintillait réellement au-dessus de la crèche, et projetait de véritables rayons éblouissants comme ceux du diamant; et son éclat ne provenait pas de la flamme d'une bougie.

— Mon fils, demanda le prêtre intrigué, d'où vient cette froide lumière impalpable, comme les feux-follets des marécages ?

Le modeleur ne répondit rien, il pâlit et un sourire mystérieux effleura ses lèvres, tandis que ses yeux brillaient du même éclat inconnu qui faisait étinceler l'étoile de Bethléem.

— Où as-tu volé cette flamme ? demanda sévèrement le prêtre; et comme l'homme persistait à se taire, il joignit les mains en murmurant à demi-voix :

— Aurais-tu vendu ton âme à Satan !

Il voulait briser la crèche impie, mais le modeleur la lui arracha des mains et s'enfuit en l'emportant. Le vieux prêtre n'eut d'autre ressource que de brûler trois fois de l'encens à l'endroit profané.

Dès lors le modeleur s'engagea sur le mauvais chemin

qui menait à la maisonnette, où s'abritait au bout du village, la femme perdue.

C'était une petite chaumière, la dernière du village. Au delà, les ornières du chemin conduisaient vers la plaine immense. La maisonnette était construite en pisé, la façade seule était blanchie à la chaux, elle avait dû appartenir autrefois à des Bohémiens.

Sur les murs battus par les pluies, et où le pinceau n'avait pas passé depuis longtemps, on voyait toutes sortes d'inscriptions, comme les soldats ont l'habitude d'en faire lorsqu'ils traversent un village. C'était un cavalier dessiné d'une main enfantine avec la date 1809 au-dessus ; plus loin le contour d'une pensée, tracé d'une main malhabile, et à côté les mots: «A moi» que personne ne comprenait dans le village, si ce n'est le docteur, véritable savant, qui avait déjà certainement déchiffré, à l'aide de ses lunettes d'écaille, la vieille charade française: «Pensez à moi».

C'est dans cette maison que demeurait Esther, la créature en question. Bien que les gens l'évitassent, ils ne pouvaient s'empêcher de jeter, de temps en temps, un regard curieux dans la cour, envahie par les mauvaises herbes, où Esther se tenait quelquefois en plein midi, ses cheveux couleur d'ambre lui retombant en cascade sur les épaules; quant à son visage, on ne le voyait que rarement, car elle se tenait d'habitude la tête baissée. La blancheur éclatante de son sein paraissait encore plus éblouissante à côté des lèvres rouges du bébé joufflu qui s'y suspendait.

Le curé avait refusé de le baptiser, parce que sa mère voulait lui donner un nom étrange, païen. A l'âge de quatre ans, sa petite tête aux cheveux bouclés n'avait pas encore été arrosée d'eau bénite; mais, à la maison, on l'appelait Perceval et, au village, fils de Belzébuth; car là où les «Pista», les «Jancsi» et les «Jóska» se roulent dans

la poussière de la grande route, personne n'eût osé proférer, ni même pu prononcer ce nom païen. Ce n'était cependant pas sans raison que l'enfant portait ce nom si étrange. Un jour Esther reçut une lettre venant de l'étranger, écrite en une langue étrangère et qui ne fut comprise que par le vieux docteur. Dans cette lettre française, un sergent nommé Jean Muguet, qui servait sous les ordres de l'intrépide prince Murat, envoyait à Esther des millions et des millions de baisers, et la priait de donner à l'enfant le nom de Percival. Il ajoutait qu'il était de nouveau en campagne; toutefois, dès que la guerre serait terminée et le monde entier prosterné aux pieds du Grand Napoléon, il reviendrait au village chercher Madame la Maréchale. Car, dans l'armée de Napoléon, disait-il, il n'est pas rare qu'un sergent soit nommé général du jour au lendemain; et il terminait en signant: «Ton petit général».

Bien qu'Esther se fît traduire la lettre à plusieurs reprises, elle n'y comprenait rien, mais la couvrit cependant de baisers.

Elle ne connaissait pas grand'chose de la vie, et bien que les gars du village la lutinassent quelquefois, elle n'était encore qu'une fillette quand, un beau jour, une sonnerie de trompettes retentit; une troupe de cavaliers étrangers, dont les armes et les uniformes brillaient au milieu du tourbillon de poussière, soulevée par les pieds de leurs chevaux, s'avançait à l'entrée du village. Les gens couraient en tous sens et criaient éperdus:

— Les Français, les Français!

Les soldats restèrent dans le village et s'y installèrent de leur mieux. Ils n'y passèrent que deux jours et deux nuits. Un d'eux fut logé dans la famille d'Esther. C'était un grand garçon au teint basané; quelques mèches de ses cheveux s'échappaient de son képi; elles étaient d'un blond clair, décolorées par le soleil, tandis que sur le sommet de sa tête les cheveux étaient restés bruns. Couvert de pous-

sière, l'air martial et sombre, il sauta soudain dans la cour, comme jeté par un ouragan; le regard calme de ses yeux bleus adoucissait un peu l'expression farouche de son visage aux traits ravagés.

Et plus tard, lorsque le clair de lune éclairait la nuit, Esther les revit bien souvent, ces bons yeux, les yeux du père de son enfant; elle les voyait briller en miniature quand elle se penchait sur le berceau de Perceval. Ces deux jours et ces deux nuits restèrent toujours pour Esther un mystère inconcevable. Ils passèrent au-dessus de sa tête, comme parfois en été de gros nuages chargés d'effluves passent au-dessus des campagnes pour y répandre, tantôt la pluie bienfaisante, tantôt la grêle qui dévaste en quelques instants le pays, dont les habitants ont ensuite besoin de plusieurs années pour réparer le désastre.

Peu à peu elle s'aperçut que tout le monde l'abandonnait, et, au moment où son enfant naquit, il ne restait plus auprès d'elle qu'une vieille Bohémienne. Sa vieille mère était depuis longtemps clouée au lit par la maladie; le déshonneur de sa fille l'emporta bientôt dans la tombe. Esther resta donc seule dans sa triste chaumière, qu'un rayon de joie éclairait cependant parfois quand le facteur apportait une lettre venant de l'étranger, quelques mots griffonnés dans la fumée des combats. Les bons offices du vieux docteur, qui seul comprenait le langage de ces étranges missives, étaient pour elle une véritable bénédiction.

A force de passer et de repasser journellement devant la chaumière, au bout du village, le modeleur mit un beau jour un morceau de pain d'épice dans sa poche. Et quand il repassa devant la maisonnette, le petit Perceval était en train de faire ses premiers pas en se cramponnant au banc placé devant la cour. Sa mère se tenait accroupie à l'autre bout du banc. Le modeleur s'approcha de l'enfant et lui tendit le gâteau. Dès lors, chaque fois qu'il se rendait au bout du village, il apportait toujours un de ses gâteaux

pour le donner au pauvre petit mioche. Petit à petit, bien que le curé l'eût mis en garde contre elle, il lia conversation avec la mère. Et bientôt il fréquenta plus souvent la maisonnette que l'église. C'est alors qu'il s'engagea dans le mauvais chemin. Il y passa ses journées, ses nuits; puis un beau jour, il s'y installa tout à fait. C'est dans la petite cour qu'il fabriquait désormais ses cierges, confectionnait ses gâteaux de miel, ou suivait de ses yeux émerveillés le va-et-vient des abeilles, ses collaboratrices. A l'église on n'acceptait plus son travail, mais les artisans continuaient à lui acheter ses bougies qu'il vendait très bon marché.

C'était un drôle d'homme que ce modeleur; un rêveur oisif qui ne se souciait point de sa personne. Il passait des mois entiers sans travailler, ou perdait son temps à des bagatelles inutiles. Il possédait tout un attirail de machines et d'outils qui surprenaient le vieux docteur lui-même. Quand il inventa cette fameuse lumière froide dont scintillait, dans la crèche, l'étoile de Bethléem, ils passèrent, le vieux docteur et lui, des nuits entières en tête à tête, et parfois la lueur de leur bougie éclairait la fenêtre jusqu'au matin. Évidemment ils trafiquent avec le diable, pensaient les gens du village. La malédiction attachée à Esther commença à peser aussi sur le vieux médecin; personne ne le consulta plus, et il aurait pu mourir de faim si le modeleur n'eût pris soin de lui. Il le fit venir habiter dans la chaumière; et dès lors les trois alliés du diable et le fils de Belzébuth partagèrent le même toit, si bien que les gens du village se signaient dévotement en passant devant leur fenêtre.

Quand le modeleur se vit obligé de gagner le pain nécessaire à tant de monde, car il subvenait aussi aux besoins d'Esther, il se mit courageusement à l'ouvrage et, à la Saint Michel, époque à laquelle les artisans commencent à travailler tous les soirs à la lueur des bougies, il en avait déjà quelques milliers qu'il vendit très avantageuse-

ment. Mais quand ses fonds s'épuisèrent, le modeleur n'eut plus envie de travailler. A Noël, ils n'avaient plus rien à se mettre sous la dent; quelques voisins charitables leur donnèrent du pain de son et de la bouillie de maïs. Ils racontèrent alors que le docteur et le modeleur travaillaient ensemble à la construction d'un engin capable de détruire le monde entier; leur intention était de l'envoyer au Grand Napoléon, qui leur eût certainement donné une grande fortune en échange de cette invention.

Sur ces entrefaites, une lettre arriva de l'étranger. Le brave sergent du prince de Murat annonçait que l'armée française se rendait en Russie et qu'elle sera bientôt sous les murs de Moscou. La lettre arrivait à destination avec beaucoup de retard, ce qui d'ailleurs, vu l'éloignement, n'était pas surprenant. Après le Noël, tout le monde savait, même dans le petit village, que l'armée du Grand Napoléon avait été détruite en Russie et que l'empereur n'avait pu regagner Paris qu'au milieu des plus grandes difficultés.

Pendant plusieurs jours Esther pleura beaucoup, et le vieux docteur dut la consoler:

— Tout peut encore bien tourner, Esther; il n'est pas impossible qu'il soit sauvé, lui. Patientons. Nous avons le temps. Et puis s'il ne revient pas, s'il se fait attendre trop longtemps, il y a ici un très brave et honnête homme qui ne demande pas mieux que de t'épouser et de devenir le père de ton enfant. Esther continuait à pleurer; le visage du modeleur devint encore plus pâle que d'ordinaire. Il ne savait s'il devait se réjouir ou s'affliger de la nouvelle annonçant la mort probable du brave sergent de Murat. Cette nouvelle lui permettait d'espérer ce qu'il avait cru irréalisable; d'autre part, il se sentait coupable et méprisable d'escompter en secret la mort d'un brave homme. Et, en son cœurt endre et faible, la peine d'Esther pénétrait plus profondément que sa propre joie atroce et cruelle.

Petit à petit le printemps approcha, la neige qui

couvrait les champs disparut. Il n'en resta plus que quelques traces sur la terre noire qui s'entr'ouvrait sous la poussée de sève printannière. Sur le toit de chaume, la neige fondit sous les caresses ardentes d'un soleil radieux et s'écoulait en gais ruisseaux le long des roseaux. Du côté des prairies la brise soufflait de son haleine tiède.

Et tout à coup, toc-toc . . . quelques petits coups sourds, précipités, venaient de retentir du côté de la fenêtre. Esther tressaillit, puis courut à la fenêtre; elle ne vit qu'un képi de soldat, mais dut s'arrêter pour comprimer les violents battements de son cœur, qui semblait vouloir éclater. Les petits coups sourds se rapprochaient de plus en plus, et au moment où le vieux docteur se hasarda à passer la tête au dehors, il dut se cramponner au chambranle de la porte pour ne pas tomber.

— Mon Dieu, c'est vous! s'écria une voix connue qu'il n'avait pas entendue depuis bien longtemps. Le vieux docteur regarda tout ébahi, puis, brusquement, sans mot dire, il se précipita dans les bras que le sergent Jean Muguet lui tendait. Dans son émotion, il oublia tout à fait les règles de la grammaire française. Quand ils revinrent de leur émotion, le sergent demanda d'une voix inquiète:

— Et ma mie?

D'un signe le docteur le tranquillisa, puis lui indiqua la chambre où se tenait Esther, mais le soldat montra tristement sa jambe:

— Un petit malheur!

En effet, sous le long manteau, une jambe de bois se dessinait.

A ce moment, Esther parut sur le seuil. Elle ne vit pas la jambe de bois; elle ne regardait que le visage aux doux yeux bleus et dont la miniature sommeillait dans la chambre. Son visage lui semblait changé, ou peut-être n'avait-elle même pas eu le loisir de le mieux regarder . . . alors? Et soudain son regard tomba involontairement sur

la jambe de bois. Ses lèvres tremblèrent imperceptiblement, ses paupières battirent un instant, puis, pleurant et riant tout à la fois, elle s'élança au cou du grand sergent. Elle y resta ainsi suspendue pendant de longues minutes jusqu'au moment où le docteur s'écria :

— Parlez donc enfin !

Une étrange conversation mi-hongroise, mi-française s'engagea alors ; ils parvinrent même parfois à se passer de l'interprétation du vieux docteur ; car un simple regard, un geste leur faisait mutuellement deviner ce qu'ils avaient à se dire. Et lorsque cela ne suffisait pas, ils s'embrassaient de nouveau et se parlaient dans cette langue universelle qui se compose de baisers et de larmes.

Tout à coup le petit être, dont ils avaient oublié la présence, commença à s'agiter dans son petit lit. Esther le désigna du doigt et ne put articuler que le mot :

— Percival !

Toute la joie et toutes les peines de trois années étaient exprimées dans ce seul mot. Le sergent saisit l'enfant et l'éleva au-dessus de sa tête, comme un drapeau dans le tumulte d'une grande bataille. Et juste au moment où il se tenait triomphant au milieu de la chambre, le modeleur entra.

Il n'eut qu'à jeter un regard autour de lui pour comprendre en un instant la situation. Personne n'osa articuler une parole, ni donner d'explications. Le modeleur sentit en son cœur faible et délicat pénétrer si profondément toute la joie d'Esther qu'il en oublia son atroce souffrance. Il fit quelques pas vers le sergent, lui serra la main et fondit en larmes.

Et par une nuit d'insomnie, lorsque, enivré d'amour, il veillait à la lueur de la bougie qui coulait en se consumant, toutes les phases de son amour si doux et si douloureux défilèrent dans son esprit. Et soudain l'artiste se réveilla en lui. Il prit la masse brune informe qui se

trouvait à sa portée, en forma d'abord une belle fille en pain d'épice, puis un cavalier et un enfant au berceau, ensuite il reproduisit les lunettes du bon vieux docteur et les orna d'une jolie bordure en sucre. Enfin il confectionna un cœur de la même pâte, l'illustra de signes mystérieux signifiant tout ce qu'il avait pensé dans le courant de la nuit. Et quand son cœur déborda de délice et d'angoisse, il se brisa. Mais la fille, le hussard, le bébé, les lunettes, et le cœur restèrent sur la table . . .

C'est ainsi que me fut racontée cette histoire, que je ne crus du reste pas, par une bonne vieille de cent ans qui vendait, je ne sais plus sur quelle foire, du pain d'épice aux jeunes filles endimanchées et aux gars fleuris et chamarrés.

Jules Szini.

(Traduit du hongrois par Mlle *Élisabeth Marczali.)*

LE ROMAN D'UN MAJOR HONGROIS

SOLDAT A LA «LÉGION ÉTRANGÈRE FRANÇAISE» (1853—1859).

J'ai connu dans cette grande et belle ville gothique qu'est Rouen — la ville aux cent clochers, a dit Victor Hugo — un très aimable officier, mort depuis, le lieutenant-colonel Petit, qui, entré à la légion étrangère, vers 1852, y avait successivement gagné tous ses grades jusqu'à celui de capitaine. Bien que «sorti du rang,» — comme nous disons — c'était un parfait galant homme, distingué, et fort joli causeur.

Dans une soirée chez le général commandant, comme il savait que je commençais à écrire des nouvelles, il voulut bien me raconter cette histoire. Je l'ai déjà dite, mais en *arrangeant* un peu les faits. Cette fois, écrivant pour une revue hongroise, je m'efforcerai de relater strictement ce que me conta le colonel Petit.

Nous avions beaucoup causé de la légion et il m'expliquait, d'abord, que ce corps contient, pour moitié, des Français qui déguisent leur nom, et pour l'autre moitié des étrangers qui sont, moins souvent qu'on ne croit, des gens tarés et déshonorés. A cet égard, disait-il, il y a une grande différence à faire entre les diverses nationalités. Si les Allemands, à la légion, sont généralement des gens

sans aveu, les Russes, les Scandinaves, les Grecs, les Autrichiens, les Hongrois sont plutôt d'une classe sociale relevée, et viennent servir dans l'espoir de courir les aventures et de ressentir de fortes émotions.

Et comme je lui demandais, si jamais il avait rencontré à la légion des camarades tout à fait gens du monde,

«Oui, me dit le colonel, j'en ai connu deux, un Anglais et un ancien officier hongrois, que l'infortune, que l'injustice de la destinée avaient jetés dans de la légion, bien que ce fussent l'un et l'autre des membres de la noblesse de leur pays et de parfaits gentlemen. Seulement l'histoire de l'Anglais n'était pas intéressante; la passion du jeu l'avait fait tomber en faillite et alors, abandonné par les siens, il était venu à la légion où il s'adonna à l'ivrognerie. Tandis que le Hongrois était irréprochable — hormis au point de vue de son passé militaire.

«Ce Hongrois — appelons-le Fossler, je n'ai jamais su son véritable nom — se faisait passer pour Suisse, bien que trop mince, trop brun et trop vif pour un Suisse. Jamais il n'avait voulu conter à personne l'étrange roman qui avait brisé sa vie, et nous nous étions battus côte à côte en Crimée sans qu'il s'ouvrît à moi. Et puis, un jour, brusquement il parla. Je ne me rappelle pas son récit sans émotion.

«C'était en juillet 1858 (à cette époque j'étais sergent depuis la campagne de Crimée) en Algérie, car c'est toujours en Algérie, vous le savez, que séjourne la légion.

«Sur le bruit d'une révolte probable du côté des Chambaas, toujours remuants, on nous avait envoyés dans un Ksour pour surveiller le pays environnant.

«Bâti avec le débris d'une ancienne ville romaine, ce Ksour ne présentait guère aux regards qu'un amas de ruines. Un seul minaret se dressait au milieu de ces amoncellements, dominant un paysage désolé, où l'on ne voyait ni une plante, ni un arbre, pas même un brin d'herbe.

«Nous passâmes là deux mois entiers. La chaleur était très forte. On avait la sensation d'être au milieu d'une fournaise, mais le plus pénible, c'était l'ennui. Il nous écrasait tous. Nous en étions arrivés à regretter les émotions des tranchées de Sébastopol, au milieu des tempêtes de neige et des giboulées d'obus.

«Fossler, presque seul, semblait au dessus de ces misères et je ne me l'expliquais pas. Un jour, je lui en fis la remarque. Il sourit: «Pourquoi je souffre moins que vous autres? Ah! mon cher camarade, parce que j'ai tant souffert, voyez-vous, que rien maintenant ne peut plus m'atteindre. Si vous connaissiez ma vie! . .»

— Je ne sais de vous qu'une chose, c'est qu'en Crimée nous vous avons tous admiré. Nous sentions bien que vous aviez occupé jadis une haute et brillante situation, que vous aviez été officier supérieur . . . *N'est-ce pas?*

«Comme il ne répondait pas, mais que sa figure était altérée, je lui pris la main: — Voyons, mon ami, c'est donc bien grave *ce que vous avez fait?* Eh bien, racontez-le moi: cela vous soulagera peut-être. Et moi je vous jure que je ne vous estimerai pas moins.

— Qui sait!... Qui sait!... Seulement, oui, je vais vous raconter ma vie, car justement *ce jour où nous sommes* est pour moi un anniversaire terrible!»

«Il resta un moment silencieux, puis, d'une voix qui tremblait un peu:

— Il y a aujourd'hui neuf ans, je commandais en qualité de major autrichien la place de X . . .

«La révolte des Hongrois venait d'obtenir de brillants succès. Il faut vous dire que je suis moi-même Hongrois, et que mon père, magnat hongrois, était un des chefs de la révolte.

«Moi j'étais mal avec ma famille, depuis que j'avais épousé la fille d'un chambellan de l'empereur. Ma femme était même dame d'honneur de l'impératrice.

«A X... j'avais cinq cents hommes sous mes ordres, artillerie et génie, avec une vingtaine de pièces de canon. La forteresse dominait la plaine, une grande plaine peu accidentée s'étendant ainsi indéfiniment. Elle fermait l'entrée d'une vallée descendant des Karpathes. Cette forteresse se trouvait ainsi assez écartée du théâtre de l'action. Nul ne s'occupait de nous. A Vienne même on semblait nous avoir oubliés.

«J'en étais arrivé à supposer que l'occasion ne se présenterait pas de tirer le moindre coup de canon; et, à vrai dire, quoique, dans notre métier, on recherche les occasions de se battre, cela m'allait mieux ainsi. D'abord mes hommes n'étaient pas sûrs, beaucoup étant hongrois ou tchèques. Et puis, j'avais beaucoup réfléchi depuis plusieurs mois et... je... j'aimais décidément mieux n'avoir pas à combattre.

«Brusquement les succès de l'insurrection devinrent éclatants, du jour où les Hongrois marchèrent sur Vienne. Alors tout le monde crut à leur victoire définitive. A ce moment critique, l'empereur abdiqua. La nuit où nous parvint la nouvelle, mes hommes spontanément illuminèrent leur caserne. Qu'est-ce que cela voulait dire? Un de nos officiers, un vieux capitaine allemand, ne s'y trompa pas. En français, il me dit: «Voilà un mauvais symptôme!» Je ne lui répondis rien.

«Peu de temps après, quelques débris de l'armée impériale, trois à quatre mille hommes, éreintés, démoralisés, vinrent se réfugier sous les canons de ma forteresse. Le général qui les commandait, coupé de sa ligne de retraite, se proposait d'attendre là des temps meilleurs.

«Presque aussitôt, un matin que je n'oublierai jamais, nous aperçûmes à l'horizon une troupe hongroise assez nombreuse, composée surtout de cavalerie.

«On vit bientôt, au milieu des blés, leurs tirailleurs échanger quelques balles avec nos avant-postes. Les cava-

liers qui s'avançaient ainsi de notre côté, se reconnaissaient à leurs uniformes gris et rouges, du moins leurs chefs.

«Le général autrichien, quand ils lui parurent à portée, m'envoya aussitôt l'ordre de disperser les insurgés à coups de canon.

«Je lui répondis qu'ayant très peu de munitions, je ne perdrai pas mes boulets sur des hommes isolés. Mon objection était juste: le général n'insista pas.

«Enhardis par le silence du fort, les Hongrois, qui s'étaient arrêtés un moment pour se masser, s'avancèrent en troupes plus épaisses. Alors la fusillade s'engagea vivement sur toute la ligne. Une demi-heure après, la mêlée était devenue confuse: on se battait corps à corps, la fumée couvrait par instants les combattants, comme d'un nuage.

«Debout sur les glacis du fort, mes officiers et moi nous observions de loin l'action.

«Ce qui nous étonnait, c'était de voir les Autrichiens se battre aussi mollement: ils cédaient, mais en conservant un certain ordre. Est-ce que ce ne serait pas une feinte?

«A ce moment, mon ordonnance, qui était le fils d'un de nos fermiers, s'approchant de moi: — Monsieur le major! fit-il tout bas. — Quoi? — Regardez à droite. Ce sont ceux de chez nous . . . Je crois bien que je reconnais mon frère . . . et puis le grand avec une barbe grise est-que ce ne serait pas? . . . Regardez! . . .

«Je fixai le point qu'il m'avait indiqué. Et . . . je reconnus . . . mon père!

«Tout à coup, sur la gauche, déboucha d'une colline à travers bois, au pas de charge et baïonnette au canon, un bataillon de Tyroliens; ils revenaient prendre les Hongrois de flanc, presque à revers.

«Aux premiers coups de feu qui les atteignirent en écharpe, les Hongrois, comme toute jeune troupe, commen-

cèrent à se troubler; il y eut un premier flottement, puis il s'accentua, devint un recul; un peu plus et ce serait un désastre...

— Il faudrait profiter de cela, me dit le capitaine allemand. J'ai fait pointer déjà. Faut-il tirer?

— Non! Attendons.

«Un instant après, un ordre précis du général me fut apporté par un de ses aides de camp: «Commencez le feu immédiatement sur le centre et la droite de l'ennemi».

«Je ne bougeai pas. Je regardais par terre, l'air sombre.

— Eh bien? fit l'aide de camp, surpris, est-ce que vous refuseriez d'obéir: vous avez déjà trop hésité... Vous êtes officier supérieur de Sa Majesté, monsieur. Je vous le rappelle!

— C'est vrai! dis-je.

«Mon parti fut pris brusquement.

«Je me retournai et tirai mon épée. Tous mes hommes, près de leurs pièces, avaient les yeux braqués sur moi, des yeux anxieux; et moi, le cœur me battait rudement, allez.

«Tout à coup je criai: — Vive la Hongrie!... Feu sur les Autrichiens!

«Ah mon ami! si vous aviez vu avec quelle rage mes hommes, changeant en hâte le pointage, se mirent à tirer. Et quels cris de joie!

— Vous êtes un misérable, monsieur! cria, en marchant sur moi, l'aide de camp, pistolet au poing.

«Il avait raison: je trahissais mon drapeau, aussi je me serais laissé tuer sans me défendre. Mais mes hommes s'en chargèrent. En un clin d'œil, l'aide de camp fut terrassé, précipité du haut des remparts. Un quart d'heure après, la plaine était balayée d'uniformes blancs; les kaiserlicks, écrasés, se sauvaient éperdus, sabrés par les hussards, et les Hongrois — mon père en tête — entraient dans la forteresse.

«Quelques-uns de mes artilleurs et le capitaine, gens

de langue allemande, avaient résisté à l'entraînement et refusé de tirer. Leur compte fut vite réglé. J'intercédai vainement en leur faveur; on les pendit. Les guerres civiles sont toujours atroces ...

«J'allai bientôt l'apprendre à mes dépens. Deux mois plus tard, vous le savez, les Russes, arrivaient au secours de l'Autriche.

«Nous luttâmes en désespérés, pour sauver l'honneur... Hélas! notre généralissime Görgey capitula à Világos devant les Cosaques.

«C'était la fin. La répression de l'insurrection fut effroyable.

«Tant qu'il me fut possible de tenir, je luttais comme un enragé avec quelques partisans dévoués: mais bientôt il fallut se réfugier dans la montagne.

«Un jour nous apprîmes que la frontière prussienne, la seule par où l'on put espérer s'évader, était désormais barrée par un double cordon de gendarmes autrichiens et de gendarmes prussiens. Ces derniers livrèrent à l'Autriche, c'est-à-dire à la mort, tous les insurgés qu'ils arrêtèrent.

«Alors il fallut se disperser et se cacher au plus épais des bois, parmi les trous de roche en pleine neige.

«Quant à moi, Vienne me fit l'honneur de mettre ma tête à prix, dix mille florins! Heureusement, un de mes soldats et son oncle, un vieux bûcheron, me recueillirent, m'habillèrent comme eux et je restai dans leur hutte, sous ce déguisement, attendant le jour où la frontière serait moins férocement gardée.

«J'ai attendu ce jour là trois années ...

«Oui, pendant trente-sept mois, la même main qui naguère aux bals impériaux, à Schoenbrunn, au Hofbourg, pressait les tailles élégantes des dames de la cour, dut abattre des arbres et creuser des sabots!

«Nous vivions comme des bêtes fauves, dans un dénuement complet: j'ai dû parfois en hiver me nourrir

de glands: c'est alors que je contractai la gastralgie dont vous me voyez souffrir si souvent. Enfin, un jour qui, lui aussi, est gravé dans ma mémoire, le 12 février 1853, je franchis la frontière avec un chariot de bœufs portant des sapins. Les Prussiens avaient retiré leur police, ils étaient, paraît-il, en froid avec l'Autriche; je n'avais plus à craindre pour ma tête.

«Seulement ma détresse d'argent était telle que je fus obligé de travailler comme ouvrier charpentier tout le long de la route, m'arrêtant parfois quelques semaines dans un village afin de gagner de quoi parvenir jusqu'au suivant. A Dresde, je retrouvai enfin des camarades, eux aussi anciens officiers hongrois et, par eux, j'appris quelques nouvelles. Mon père était mort en prison. Ma femme... Ah! quel coup!... ma femme, toujours dame d'honneur, avait reçu de la munificence impériale le cadeau de tous les biens confisqués de... son mari!

«Je lui écrivis, ma lettre me fut grossièrement retournée. Bonne petite femme! Quand on pense que, marié par amour à vingt-deux ans, et riche alors, je n'avais jamais connu, jamais aimé qu'elle! Ce me fut là un coup bien rude et vous comprenez, mon ami, murmura Fossler dont la voix s'altérait, vous comprenez maintenant, pourquoi je cherche encore... toujours... une balle qui me délivre du supplice qu'est pour moi la vie... Et dire, fit-il avec rage, que je ne la trouve même pas dans les buissons de ce maudit pays!

«C'est à Dresde que me surprit la guerre de Crimée. Ah! j'allais donc pouvoir me venger des Russes, ces assassins de ma patrie! Le consul de France que j'allai voir, à qui je me fis connaître, consentit à me fournir lui-même de quoi gagner Lyon, ville où je m'engageai dans la légion étrangère...

— Pour vous y conduire en héros, mon brave ami! Rappellez-vous la bataille d'Alma, où nos officiers de la

compagnie étant hors de combat, c'est vous qui, en fait, prîtes le commandement. Notre colonel voulait vous donner la légion d'honneur. «Seulement, dit-il, il me faut votre vrai nom, Fossler, et être sûr que vous n'avez rien commis de contraire à l'honneur . . .

— Oui, je me souviens, et j'étais si fier que j'allais parler, quand le colonel reprit : — *J'entends, rien de contraire à l'honneur du soldat . . . que vous avez été !* Alors je dus me taire . . .

«Oui, jadis, je m'étais conduit en bon Hongrois, mais en mauvais soldat . . . Un chef de corps passant à l'ennemi !

«Voilà pourquoi je suis resté silencieux, mais jamais je n'oublierai la courtoisie chevaleresque et bien française, avec laquelle notre colonel alors, de sa bonne grosse voix : — Allons, puisque vous préférez vous taire, vous n'aurez pas la croix, mais vous aurez du moins, devant tous, ma poignée de main de bon camarade et de chef fier de vous avoir sous ses ordres.

«Oui, voilà mon histoire. Ai-je bien fait, ai-je mal fait ? . . . Je crois, vraiment, que j'ai eu tort . . . Oui, jaurais dû démissionner trois mois avant. Mais oui, pensez donc, j'ai fait tirer sur mon uniforme, sur mes compagnons d'armes. Et pour quel résultat ! Ah ! ma pauvre chère Hongrie, quand recouvreras-tu ta liberté ?»

«Inutile de vous dire, reprit le lieutenant-colonel Petit, que j'ai fidèlement gardé le secret de mon ami.

— Et qu'est-il devenu ? demandai-je.

— Ah ! pas eu de chance . . . Guerre d'Italie survient en 1859 ; la légion en est, naturellement. A ce moment, comme toujours en pareils cas, on offre aux légionnaires du pays que la France va combattre, de rester en Algérie. C'est ce que nous avons fait, depuis, en 1870, avec les engagés allemands ; mais, en 1859, si les Autrichiens acceptèrent de rester, les Hongrois, les Polonais, les Tchèques, plus nombreux, tinrent à partir avec nous.

«Nous débarquons à Gênes. Bientôt, car nous étions à l'avant-garde, des coups de fusil. Fossler, plus brave que jamais, mais sombre, taciturne, hanté d'idées noires, la pensée, sans doute, de se battre contre son ancien drapeau, son ancien régiment même, ses camarades!

«Le lendemain de Solférino, où il avait montré une bravoure folle, il est nommé sous-lieutenant — ce qui est très rare parmi les étrangers. Mais, deux jours après, dans la poursuite, il reçoit une mauvaise balle au pied. A grand peine on l'évacue sur un hôpital improvisé, très loin de là. Or, nos ambulances regorgeaient de blessés des trois nations, soignés dans des conditions déplorables. A l'époque, on ne soupçonnait pas l'antisepsie ... Il faisait chaud et humide dans ce pays de rizières; l'air était très chargé de miasmes, à cause des milliers de cadavres sans sépulture. En effet, par pénurie de matériel, on avait été très long à inhumer les morts. Cinq jours après tous n'étaient pas encore en terre. Comme on manquait de charettes, nous avions attelé des chevaux d'artillerie à des herses. On retournait la herse, ses dix ou douze dents de fer en l'air. Puis, après avoir déshabillé les morts — pour garder les uniformes — on les piquait sur chaque dent, l'un par la cuisse, l'autre par l'épaule ou par le cou, au hasard; alors un grand coup de fouet, hue! et le cheval partait au trot, charriant vivement son traîneau qui cahotait, raclant le sol, jusqu'à la fosse, en laissant par derrière un long sillage de boue sanglante ...

«Dans ce charmant milieu où des hommes valides crevaient du thyphus noir en deux jours, vous jugez ce qu'on perdait de blessés! Le pauvre Fossler, mal soigné, gardant sa balle qu'un imbécile de médecin italien ne put retrouver, attrapa la gangrène. Il souffrit atrocement pendant quatre jours ... oui! Je vins lui dire adieu, le troisième jour ... Il me fallut prendre un air de bonne humeur pour lui faire croire qu'on pourrait le sauver ... Le plus

intolérable c'est qu'il avait pour voisin un autre légionnaire, un étudiant polonais, blessé au ventre, qui ne cessa de hurler au milieu de crises de délire épouvantables.

«Fossler, qui savait qu'il allait mourir, m'avait demandé du papier et un crayon. Après mon départ, il se mit à griffonner une sorte de mémoire. On n'a pu guère le déchiffrer, car c'était en hongrois; mais je suis persuadé qu'il le destinait à sa femme... J'ai gardé longtemps cette lettre (comme tout ce qui venait de mon ami), lettre dont je ne sus que faire. L'envoyer à sa misérable femme... Oh! quand elles sont méchantes quels êtres féroces, quelles hyènes que les femmes!... Et lui n'avait jamais cessé de l'aimer... Comme Napoléon à Sainte-Hélène, quand Marie-Louise se donnait à Neipperg!

«Le matin de son dernier jour, notre colonel vint le voir lui-même, quoique blessé; mais il avait une haute estime de Fossler, et puis, enfin, Fossler était officier. Il trouva notre pauvre ami déjà sans connaissance. Alors il chercha ses papiers et les trouva dans un portefeuille qui était sous son oreiller. Il apprit ainsi son nom, ses titres et le grade d'officier supérieur qu'il avait eu en Autriche. Par son testament, le mourant exprimait le vœu d'être enterré dans ses anciens domaines de Hongrie.

«C'était impossible, mais notre colonel accourut au quartier impérial. Et Napoléon III, apprenant qu'un major hongrois mourait en brave sous le drapeau français, lui accorda la légion d'honneur. Le colonel me chargea d'aller, comme ami, l'épingler sur la poitrine de Fossler. Quand j'arrivai avec deux sous-officiers de la compagnie... le malheureux était déjà enterré... Et, sur le même grabat qu'il avait occupé blessé, un autre se mourait...

«Voilà mon histoire de la légion, monsieur le romancier! Vous voyez qu'elle n'est pas gaie...

«Eh bien, tenez, si le comte de X... avait vécu, il rentrait quelques années plus tard dans ses fonctions et

sa fortune. Car, en 1867, la Hongrie reconquérait le droit à l'existence, François-Joseph ceignait à Budapest la couronne de St. Etienne. Un ancien insurgé, condamné à mort, le comte Andrássy devenait chef de gouvernement.

«Sans cette sotte balle, qui sait si l'ancien lieutenant de la légion étrangère ne serait pas aujourd'hui ministre en Hongrie!»

MASSON-FORESTIER.(1)

(1) Le signataire de ce récit en atteste l'authenticité. D'ailleurs, à Rouen, le colonel a souvent narré cette histoire à des amis qui pourraient l'attester. Mais nous ignorons tous le nom véritable du major hongrois.

A propos de l'insurrection hongroise, signalons qu'elle fut accueillie en France par les sympathies et l'admiration de tous. Les horreurs de la répression soulevèrent une indignation profonde. De cette généreuse colère il reste un témoignage artistique, une œuvre de haute valeur, dont la place devrait être dans un musée public ou dans une collection privée de Hongrie : nous faisons allusion au fameux tableau dont le grand peintre Jules Breton, dans son livre *La vie d'un artiste* a dit : «Au salon de 1850, Théophile Gautier fit un éloge très chaud d'un tableau de Delaleau : «Un convoi de prisonniers hongrois traversant des steppes par temps affreux, sous la brutale conduite de soldats autrichiens». Il y a là une poignante émotion, de l'originalité et un vrai sens dramatique. Je ne sais où est ce tableau, le meilleur de cet artiste.»

Nous savons où se trouve ce tableau. Peut-être pourrait-on obtenir que son possesseur s'en dessaisît.

REVUE LITTÉRAIRE

SULLY-PRUDHOMME ET RICHEPIN.

Vers la fin du siècle dernier, parmi les grands lyriques français, Sully-Prudhomme et Richepin jouissaient, à l'unanimité, de la plus universelle renommée. Heredia, par la merveilleuse recherche de ses expressions, était bien devenu l'idole des artistes, mais son genre ésotérique lui avait attiré une sorte de froideur. François Coppée perdit, surtout dans ses dernières années, beaucoup de ses admirateurs. Au contraire Sully-Prudhomme et Richepin avaient conquis, pour ainsi dire sans partage, les amateurs de poésie du monde entier.

Il y a quelques années, quand Sully-Prudhomme, qui était déjà très malade et vivait en ermite, reçut le premier prix Nobel, quelques murmures s'élevèrent. On prétendit, en effet, que cette récompense était, encore une fois, le triomphe de l'esprit académique, qui soutient les talents médiocres et ne veut pas reconnaître la vraie poésie. Sully-Prudhomme n'est connu, même de la plupart des écrivains, que par des œuvres comme «Le Vase brisé», «Si j'étais Dieu», ou «Ici-bas tous les lilas meurent». Mais bien que ces pièces soient animées des sentiments les plus poétiques, elles ne rendent pas tout le charme personnel du poète; il est donc naturel que la grande popularité

ne se soit pas laissée enthousiasmer par ses poésies et qu'elle n'ait pas vu en Sully-Prudhomme le grand poète digne de tous les suffrages officiels ou non. Il en était bien digne cependant. Ce vase brisé, c'est lui-même, c'est sa vie, et ce ne sont pas seulement les verveines, les violettes ou les jacinthes des petits poèmes sentimentaux qui s'en échappent, mais une végétation ardente et variée de pensées poétiques, un véritable Eden charmeur.

Sans vouloir disserter ici sur les relations qui existent entre le génie et la folie, nous désirons seulement noter que les différents degrés de l'aliénation mentale sont très aptes à bien mettre en lumière la personnalité de certains poètes, artistes ou philosophes. Nietzsche, peut-être aussi Schopenhauer, rappellent la folie furieuse; Mallarmé, beaucoup de symbolistes, de naturalistes et de poètes, quelque peu Maeterlinck et, à un degré très dangereux d'Annunzio, semblent être atteints de paralysie. Enfin une foule de poètes revêtent toutes leurs œuvres ainsi que d'un uniforme, d'un voile sombre de profonde mélancolie. Encore une fois, nous ne voulons établir ici qu'une comparaison, afin de mieux faire ressortir l'état d'âme qui nous semble très caractéristique chez Sully-Prudhomme: nous voulons parler de sa profonde mélancolie, de cette maladie de l'âme qui est la plus douce. Ce n'était pas une mélancolie susceptible de se transformer en cas pathologique, mais seulement une teinte délicate de tristesse vague qui se fondait avec toutes les nuances de sa poésie, sans être assez prononcée cependant, pour enlever aux contours leur pureté ou pour troubler la clarté des expressions. Sully-Prudhomme a toujours possédé, au plus haut degré, cette clarté qui fait la véritable grandeur, et en dépit de la lyre symboliste, dont les fureurs maladives firent rage autour de lui dans les dernières années de sa vie, et dont une des particularités fondamentales est justement la recherche

des expressions obscures et décousues, son idéal fut toujours le cristal, dont la pureté, la transparence, l'éclat, les formes régulièrement géométriques, le son aussi sont justement les qualités de la bonne poésie.

Une mélancolie empreinte de la plus grande distinction caractérise tout le poète dans «Bonheur» et dans «Justice». Mélancolique, cela signifie sans contestation possible, une imperfection, car la véritable grandeur, le talent le plus parfait, suscitent la bonne humeur, la gaieté, et excluent tout nuage. L'angoisse même la plus noble, le regret métaphysique, ressentis devant l'impossibilité de résoudre les problèmes les plus abstraits, sont une perte vitale, et ont pour conséquence une diminution de la valeur de l'individu. Comme a dit Spinoza: «tout chagrin est une perte qui conduit à une moins haute perfection». Ce caractère mélancolique, en effet, a privé Sully-Prudhomme de la vigueur titanique, de la puissance virile de l'expression, et l'a doté d'une sorte de douceur calme du caractère. Si la passion indomptable et le raffinement exagéré des nuances, vertus lyriques très recherchées de nos jours, lui manquent, ce n'est pas un défaut; car ces qualités, comparées aux siennes, sont d'un ordre inférieur. La noblesse, la pureté, la finesse, la douceur, la clarté, toutes ces qualités idéales, nous les retrouvons dans ce doux ermite. C'est l'homme supérieur; non pas celui qui s'est ouvert, comme de nos jours, un chemin à coups de pieds, en bousculant tout, mais celui qui s'épanouit, comme une rose, au sein d'une société supérieure et libre. C'est un véritable concert de vertus et de qualités altruistes, presque exempt des bassesses morales des égoïstes d'aujourd'hui. Si sa poésie n'était pas empreinte de cette douce tristesse, enveloppée de cette légère brume transparente, cet âge d'or de l'avenir, qu'il nous dépeint, serait l'Eden moral de la bonté et du bonheur humain.

Aussi ses pensées se reportaient-elles toujours vers

un monde où l'homme, libéré des vices terrestres, n'eût vécu que pour le bonheur, l'amour et les nobles passions. Dans une de ses poésies, inspirée par une haute philosophie, dans le «Bonheur», il nous dépeint ces champs fleuris paradisiaques. C'est en réalité une vision de Bellamy, de l'Etat de l'avenir, un rêve qu'il évoque, et cela, non par des changements extérieurs de l'organisation sociale, mais par une transformation intérieure progressive, dans un avenir lointain, de l'être poétiquement imaginé, ennobli.

Le caractère essentiellement intellectuel de la poésie de Sully-Prudhomme est en parfaite harmonie avec cette continuelle évocation poétique d'une plus noble humanité future. L'homme de l'avenir ne sera pas, ainsi que le prétendent les ennemis du progrès, un être insensible, sec et exclusivement logique. Il est toutefois incontestable que cet être sera moins passionné, moins sauvage dans ses sentiments, moins indomptable. On peut s'attendre à un affinement et à un ennoblissement de ses sentiments qui, bien loin d'être hostiles à la raison, marcheront étroitement liés avec elle, pour y puiser l'inspiration de leurs actes, la conscience et la réflexion, qui relèvent toute impulsion, tout emportement.

C'est là toute la poésie de Sully-Prudhomme. Parmi ses contemporains français, Richepin est le seul qui soit digne de lui. A côté de Sully-Prudhomme, c'est un sauvage, un titan farouche, un barbare ivre, dominé encore par toutes les passions de notre époque, qui blasphème et qui se plonge dans des délices qui sont au niveau de notre culture actuelle. Quant à Verlaine, il est surtout décadent et bien que très fin, mais sans aucun élan génial, il donne libre cours, dans ses vers, à son imagination maladive, enfantinement pleurnicheuse et fémininement incohérente. Verlaine est le poète de ceux qui sont retombés au-dessous du niveau de la culture de nos jours. Ses plus beaux vers sont intéressants par leurs accents sincères, qui expriment

l'amer regret d'une vie gâchée; comme celui-ci qui termine un poème: «Ah qu'as-tu fait, toi que voilà, de ta jeunesse?»

Car si mélodieux et si fins que soient ses autres vers plus célèbres: «Les sanglots longs des violons de l'automne» ou «La lune blanche luit dans le bois» que nous trouvons en tête de deux petits poèmes, ils ne justifient pas le titre de grand poète que certains de ses admirateurs, qui partagent ses sentiments, ou bien que certains moutons de Panurge voudraient lui attribuer; ces quelques perles égarées au milieu d'une foule de vers quelconques ne suffisent pas. Par contre, il est vrai que beaucoup de lecteurs de bon goût, et dont les nerfs vibrent, préféreront les «De profundis» plaintifs de Verlaine au pathos moralement faux de certains poètes officiels, sains, mais fastidieux.

Sully-Prudhomme n'est pas seulement un génie correct dans la forme, c'est en même temps une noble âme, un cœur généreux, un esprit profond. Il ne va pas fouiller au fond des abîmes, bien au contraire, il s'élève sur les hauteurs. Ses vers ne sont pas écrits pour les individus moralement déchus, mais pour apaiser les plaintes et calmer les désirs des âmes élevées. Bien qu'il y ait de cet état d'âme une foule d'imitations, de fausses éditions, ce n'est pas une raison pour méconnaître ou pour accueillir avec indifférence ce qui est vrai, sincère et noble. La doctrine de l'altruisme n'est pas responsable des faux prophètes de la philanthropie; les escrocs de la science n'ont jamais compromis la vérité. Les poètes aux faux accents de douceur, de noblesse et d'idéal, les bourgeois hypocrites de la poésie, n'arrêtent pas l'essor de la vérité et n'empêcheront pas Sully-Prudhomme d'avoir été un grand poète aux sentiments délicats, nobles et idéalistes.

Sous la coupole de l'Académie Française, où les immortels élisent leurs nouveaux confrères, bien des coupables

déjà bénéficièrent de l'absolution. Récemment encore le célèbre écrivain à la mode, Maurice Donnay, prit place parmi les immortels, bien qu'il ait commencé sa carrière au Chat Noir, où l'Académie n'était rien moins que respectée. Et la jeunesse de Richepin fut tout, sauf académique. Richepin, qui est le contemporain de Verlaine, Sully-Prudhomme, François Coppée, représente, parmi eux, la force, la vitalité indomptable, l'exubérance d'un tempérament trop sanguin. Les fondations, sur lesquelles repose l'individualité des sentiments de Richepin, sont si robustes, si puissantes, que si la superstructure, c'est-à-dire la culture, la finesse de l'esprit, la maîtrise de soi, la noblesse des sentiments, se fussent élevés au-dessus de cette base, Richepin eût été non-seulement le digne successeur de Victor Hugo, mais il l'eût surpassé. Par son premier livre de poésie, il s'élève certainement au-dessus de Sully-Prudhomme, dont la superstructure est merveilleusement développée, mais sans une assise de sentiments vigoureux. On dit, je ne sais ce qu'il y a là de vrai, que Richepin fut, dans sa jeunesse, matelot, portefaix, lutteur; si ce sont là des contes, il n'en est pas moins vrai qu'on retrouve, dans ses poésies, les qualités physiologiques supérieures, l'exubérance sanguine du tempérament, l'activité et les muscles nécessaires à l'exercice de ces professions. Le premier volume de la «Chanson des Gueux» est la peinture, sous un jour inacceptable au point de vue social, il est vrai, de l'existence des mendiants. C'est là évidemment du romantisme, qui présente les gueux comme des êtres supérieurs à ceux qui se sont confinés dans les limites de la vie sociale. Cet instinct, qui fait vibrer les cordes d'une lyre aux accents exagérés, est cependant très sympathique, car il tend à faire entendre le mécontentement social et invite à chercher des remèdes. Son volume intitulé «Le Blasphème» est une révolution bien plus énergique encore, bien plus imposante. Ici, il passe en revue toutes les idoles,

tous les préjugés, la foule des conventions aristocratiques, et sa lyre les renverse impitoyablement. C'est le catéchisme du matérialiste, du matérialiste un peu dur même, qui passe une revue universelle, sous une forme brillamment poétique, et très riche en observations. Les tableaux ardents, les comparaisons fulgurantes qui se trouvent dans ce livre, ressemblent aux flots de lave incandescents, mais bientôt refroidis, d'un volcan. Quelques-uns de ces vers seront encore présents à la mémoire même quand des années et des années auront passé...

Zoltán de Szász.

CHRONIQUE FRANÇAISE DES LETTRES ET DES ARTS

Les Bibliothèques.

Tous ceux qui ont lu ce savoureux livre, l'un des ornements de notre littérature française contemporaine: *la Rôtisserie de la reine Pédauque,* de M. Anatole France, ont toujours présente au souvenir la plaisante arrivée de M. l'Abbé Jérôme Coignard dans la bibliothèque de M. d'Astarac. «Par Apollon!» s'écrie M. Coignard à la réjouissante vue d'un grand concile de livres in-douze, in-octavo, in-quarto et in-folio, «voilà une magnifique librairie! Je doute qu'aucune bibliothèque particulière l'emporte sur celle-ci, qui le cède seulement, en France, à la Mazarine et à la Royale. J'ose dire même qu'à voir ces manuscrits latins et grecs, qui se pressent en foule à cet angle, on peut, après la Bodléienne, l'Ambroisienne, la Laurentienne et la Vaticane, nommer encore, Monsieur, l'Astaracienne». Et M. Jérôme Coignard, emporté par son débordant enthousiasme, de s'écrier, avec ce petit tour plaisant qui lui allait: «Sans me flatter, je flaire d'assez loin les truffes et les livres, et je vous tiens, dès à présent, pour l'égal de Peirex, de Groslier et de Canevarius, princes des bibliophiles».

Or, ceci se passait au temps où la dispersion du papier imprimé n'avait pas encore atteint le délire de

nos jours, temps charmants, lointains, un peu archaïques où les bacheliers de la rue Saint-Jacques s'en allaient discutant de Virgile et de Cicéron, aux portes des auberges un peu doctorales qu'embaumait le parfum des rôts et des poulardes. Depuis, du temps et du temps a passé. Une bibliothèque n'est plus un musée, un temple imposant où ne pénètrent que les initiés. Que sont l'Ambroisienne, la Laurentienne, la Vaticane; et, surtout, qu'est l'Astaracienne en présence de la Bibliothèque Nationale de Paris, du British Museum de Londres, des grandes bibliothèques de Berlin et de Washington ?

Dans un considérable *Essai sur le développement des Bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes,* (1) M. Eugène Morel vient de dresser le vaste inventaire des Palais aux Livres. Avec une science qui n'exclut pas l'ironie, il a tout vu, tout lu, tout comparé sur ce grand sujet. Initié lui-même aux arcanes de notre grande «Bibliothèque Nationale de Paris», il était tout désigné pour apprécier les bienfaits et signaler les défauts d'une organisation aussi importante et aussi élevée dans le développement intellectuel d'un peuple.

M. Eugène *Morel,* qui sait tout ce que les lecteurs français exigent des collections de la rue Richelieu, (2) rend grandement justice à cette institution indispensable; il en souhaite seulement le perfectionnement.

En présence de l'extension méthodique des Bibliothèques anglaises et américaines (genre Carnegie), si étroitement adaptées aux exigences de la vie moderne, il y a lieu, en effet, d'admettre ce souhait et d'espérer, pour

(1) *Eugène Morel, Bibliothèques : Essai sur le développement des bibliothèques et de la librairie dans les deux mondes.* (Paris, Mercure de France, 2 volumes in-8°.)

(2) C'est rue Richelieu, à Paris, qu'est située la Bibliothèque Nationale (départements des imprimés, des manuscrits, des cartes, estampes et médailles).

notre Nationale, un effort nouveau, un budget plus élevé, une administration plus étendue et plus consciente. M. Eugène Morel est allé en Allemagne, il a visité, outre la Bibliothèque royale de Berlin, les grandes bibliothèques de Munich, Leipzig, Gœttingue, Dresde, Hambourg, Stuttgart, Bonn, Heidelberg, Breslau, Francfort; partout il a été frappé du «développement lent et continu» des grandes collections imprimées dans les universités et dans les villes; un effort de décentralisation, tenté en faveur de l'enseignement supérieur, a son retentissement du côté des bibliothèques. En France, nos bibliothèques de Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Toulouse, ont bien leur intérêt et leur valeur; mais notre Nationale de Paris les absorbe trop toutes à elle seule. En Allemagne, au contraire, Berlin n'est qu'une ville à côté des autres, les cités voisines ont, comme elle, leur bibliothèque organisée à laquelle celle de Berlin ne nuit pas. Il serait puéril de nier l'accroissement du nombre des bibliothèques allemandes, leur perfectionnement et leur valeur; l'Allemagne donne là une belle preuve de constance dans son développement intellectuel; c'est là une arme de plus pour l'extension de sa culture et l'affermissement de sa langue en Europe. Et, il importe, en France, d'écouter M. Eugène Morel, de contrôler, de vérifier ses critiques, de juger avec lui des errements et des réformes.

A la lecture de deux volumes aussi compacts, mais en même temps littéraires et aussi instructifs que les siens, le vertige prend. Toutes les bibliothèques du monde (et même les bibliothèques asiatiques) sont décrites et énumérées dans cette vaste étude. Ainsi, partout sur la terre, il y a des musées de livres; partout, depuis Hambourg jusqu'en Australie et de Colombo à Amsterdam, Berlin ou Paris, il y a des millions de lecteurs. Rome, St.-Pétersbourg, Madrid, Bruxelles, Athènes ont leurs livres; la Hongrie, Budapest ont aussi les leurs. M. Eugène Morel,

dans son livre, recommande au lecteur le Musée National Hongrois «qui contient aujourd'hui une des plus belles bibliothèques du monde». En 1900, cette bibliothèque disposait de plus de 460.000 imprimés, son budget dépassait un demi-million et le nombre de ses lecteurs allait s'accroissant avec les années. La Bibliothèque de l'Université, avec plus de 250.000 volumes, et celle du Polytechnicum, avec plus de 80.000, ajoutent encore à l'effort de l'enseignement hongrois. C'est ce qu'indique avec sympathie, avec justice, M. Eugène Morel, dans son beau livre. Jamais «Géographie des Bibliothèques» ne fut mieux établie que la sienne; jamais plus considérable inventaire du livre, à l'époque actuelle, n'atteignit à plus d'étendue et de réalisation. L'exemple de la Bibliothèque Nationale de Paris, du British Museum de Londres, des Bibliothèques américaines, de celles de Berlin, de Pétersbourg et de Budapest suffit à démontrer le progrès lent des peuples, la guerre qu'ils se livrent jusque dans le plus pacifique des domaines, le domaine de l'intelligence, à l'aide de leurs collections et de leurs imprimés. «Ceci tuera cela!» disait Victor Hugo, faisant allusion à ce développement de l'esprit sur celui de la force. Certes! mais dans l'esprit même il y a des limites, il y a des patries. Ces patries, ce sont les Bibliothèques; et il appartenait à M. Eugène Morel de jeter le cri d'alarme, de montrer que là aussi, dans la région des lettres, il y a la guerre des livres, le combat des diverses langues que parlent les hommes. Il n'importe pas, dans ce combat et dans cette guerre, qu'il y ait des vaincus et des vainqueurs; mais il importe au moins, M. Morel le montre, que le livre français, un peu mieux propagé, un peu mieux connu, ne le cède pas en progrès, en qualité, en nombre, au livre allemand et au livre anglais.

M. Claude Monet.

Tout le monde en France, depuis Émile Zola jusqu'à M. Georges Lecomte et depuis M. Octave Mirbeau jusqu'à M. Gustave Geffroy, a rendu pleine et entière justice au maître peintre Claude Monet.

Une exposition toute récente a permis à tous ceux qui goûtent l'art dans son développement le plus indépendant et le plus personnel, de saluer à nouveau M. Claude *Monet.* L'admirable paysagiste qui a fait de la clarté du jour son domaine et de qui les tableaux, comme des êtres animés, sont tout frissonnants de soleil et scintillants de couleurs, offrait cette fois-ci, en une suite choisie, une série de *Nymphéas.* La méthode si lucide, si claire, si belle, employée par le maître à la représentation des *Meules,* des *Peupliers,* des *Tulipes* ou des *Cathédrales,* a son retentissement jusque dans ces eaux mortes jonchées de nénuphars, frôlées de libellules, où la lumière joue avec mille reflets. La qualité de l'air, surtout de notre air de France du côté de Giverny et de notre vallée de la Seine, entre Rouen et Mantes, avait permis au peintre ces notations si tendres, si gracieuses, si vivantes, où les clochers, les arbres, les tours, les blés, dans le jour animé, sont autant de formes heureuses du paysage. Avec les *Nymphéas* cette fois, c'est la qualité de l'eau, sa fluidité miroitante et son mystère, c'est son argent et son émeraude, c'est sa profondeur pleine d'éclat, de rayonnement et d'ombre dont il a traduit au mieux la beauté. Un écrivain de haute valeur, M. Rémy de Gourmont, le disait à propos des *Peupliers,* des *Meules,* mais aussi de ces *Nymphéas,* avec Monet: «on se sent devant une peinture qui diffère très peu de la nature elle-même». En effet, la nature n'a pas d'autres nuances, pas d'autres mouvements, pas d'autres lumières; ces peupliers, ces meules, ces nymphées qui baignent dans

une eau morte ont la limpidité, l'éclat et la fraîcheur des vrais peupliers, des vraies meules et des vrais nénuphars que nous avons vus dans la campagne ou au bord des sources. Le mot «impressionnisme», souvent si déformé, employé si mal à propos par les peintres, reçoit sa pleine expression ici, mais il la reçoit dans son sens le plus élevé et le meilleur; M. Claude Monet, a-t-on dit, est le «prince de la lumière»; il y a du lyrique en lui; ce qu'il voit, il le voit avec un sentiment précis de réalisme, une conscience et un regard scrupuleux; mais son grand art est là qui, sans la déformer, ajoute à la nature, l'anime, la colore, la rend belle et rayonnante; et d'autant plus rayonnante et d'autant plus belle qu'elle est, sous son pinceau puissant d'enchanteur, plus vraie et plus respectée.

Les Salons de 1909.

L'un des meilleurs parmi nos actuels salonniers, M. Camille Mauclair (1) le dit cette année, avec une raison et un courage qui sont dignes d'éloges: «Il faut décidément, écrit-il, renoncer à trouver dans un salon l'émotion d'une découverte, la sensation brusquement attrayante d'une personnalité neuve. De telles rencontres sont rares; mais les salons les rendent à peu près impossibles. Quand il n'en existait qu'un seul, les tendances opposées s'y heurtaient, et des talents originaux s'y révélaient à la faveur des contrastes. Il y a maintenant plusieurs grands Salons et une foule de petits, outre la Série permanente des expositions individuelles. Les Salons sont donc de moins en moins significatifs. Ils récapitulent et n'indiquent pas.» Cela est assez juste; les salons de 1909 ne sont, à ce point de vue, que la redite de ceux de 1908, comme ceux de 1908 l'étaient de ceux de 1907. Il n'y a qu'une seule excuse

(1) *Revue Politique et Littéraire, Revue Bleue* (No du 15 mai 1909).

à ces sortes de redites offertes par les peintres à notre contemplation ; c'est quand, sans rien révéler de nouveau de la part d'un artiste admiré ou respecté déjà, elles permettent de juger que, par un effort tendu de volonté, il se maintient toujours digne de sa manière.

Ce point de vue un peu particulier admis, il est juste de dire qu'à la Société Nationale ainsi qu'aux Artistes Français, un certain nombre de nos Maîtres les meilleurs ont continué de s'affirmer avec éclat. Le talent de M. Roll, à la Société Nationale, a quitté un peu de sa vigueur d'autrefois pour se montrer, dans une œuvre décorative, un peu plus doux et un peu plus tendre. M. Albert Besnard, toujours coloriste intense, a traité de scènes mythologiques avec la même audace que jadis Rubens : ses dieux et ses déesses sont de vrais hommes et de vraies femmes qui s'agitent et vivent. L'auteur du *Portrait de Louis Ménard,* M. René Ménard, ordonne avec une suavité qu'on n'avait pas connue depuis Puvis de Chavannes, mais beaucoup plus chaude, d'harmonieux et grands paysages de temples et de forêts. M. Lévy-Dhurmer, qui s'est imprégné, cette fois-ci, de légendes, intitule *Roses d'Ispahan* et l'*Après-midi d'un faune,* un double envoi où sa vision délicate est exprimée avec un charme de rêve infini.

M. Lucien Simon, à quelque distance, frappe autant par la force, la puissance élevée de son style au rude réalisme que M. Lévy-Dhurmer par son recueillement et sa poésie. M. Charles Cottet ne se dément pas ; son envoi de cette année est digne des admirables vues de Bretagne et d'Espagne des années passées.

Au rang des portraitistes, s'il faut se défier de MM. Boldini et de La Gandara, artistes qui mettent souvent trop au service de la mode une habileté réelle, il faut louer par contre, à cause de son réel et vigoureux effort, le portrait de vieillard que M. Jacques Blanche accompagne d'autres toiles, peintes toutes d'un beau trait. M. Caro-

Delvaille ne cesse pas de se maintenir dans son talent; sa maîtrise dans le portrait offre, cette année, plus de réflexion et d'apaisement; son art gagne en sobriété ce qu'il perd en tapage et c'est d'un excellent indice pour l'avenir d'un peintre actif, jeune, doué des plus beaux dons. Il y a d'autres portraits encore, parmi lesquels d'excellents; mais, comment les dénombrer sans en oublier? Mieux vaut n'avoir, ici, cité que les meilleurs.

Le goût du plein air, toujours en honneur, depuis les grands succès impressionnistes n'a pas manqué cette année encore, d'inspirer de belles œuvres. M. Lebourg, notamment, émule éminent des regrettés Sisley et Pissaro, prolonge ces maîtres avec une personnalité pleine de hardiesse; il peint de la nature tout l'éclat, toute la vigueur et toute la grâce. Un peintre comme M. Le Sidaner, qui découvre une part de mystère dans le paysage, est bien différent; son recueillement, sa douceur forment contraste avec l'énergie de M. Lebourg. Ses visions des lacs italiens, d'une lumière discrète et d'un crépuscule atténué, ont de quoi plaire. MM. Dauchez, Braquaval, Mme Duhem sont, à côté de MM. Lebourg et Le Sidaner, des meilleurs à nommer.

M. Rochegrosse est toujours, aux Artistes Français, l'un des plus appréciables des peintres. Il est admirable de voir avec quel talent opiniâtre il s'efforce d'animer l'histoire et de faire vivre la légende. A côté de lui, Mlle Dufau est une visionnaire d'antiquité sobre et forte; on aime ses scènes de paganisme entrevues à l'automne et dont elle dit, d'un pinceau blond et coloré, toute la poésie chaude. Mais M. Henri Martin aussi est là; sa scène décorative ne cesse d'être pleine d'harmonie et de juste mesure; et, il y aurait lieu, à côté de ces peintres, de nommer MM. Adler, Ernest Laurent, Hoffbauer, Paul-Albert Laurens et quelques autres. Ce sera tout le bilan de la Société des Artistes Français.

A la Société Nationale, où le nombre des bonnes œvres est vraiment plus élevé, il importe encore d'indiquer pieusement une exposition posthume du regretté statuaire Alexandre Charpentier. Rien n'est plus pénible que d'assister, comme cela est immanquable, à la dispersion de l'œuvre d'un homme jeune, actif, vigoureux et de qui le ciseau taillait en plein marbre, récemment encore, maintes œuvres gracieuses ou puissantes.

EDMOND PILON.

REVUE DRAMATIQUE PARISIENNE

Comédie Française : *Connais-toi,* pièce en trois actes, en prose, de M. Paul Hervieu (29 Mars). — Théatre Réjane : *L'Impératrice,* pièce en trois actes et six tableaux dont un prologue, en prose, de Catulle Mendès. — La saison russe au Châtelet. — Mémento.

La nouvelle pièce de M. Paul Hervieu n'est point une pièce à thèse. Car on ne peut considérer comme une thèse cette simple et banale constatation que nul ne connaît son caractère, que nul ne soupçonne et ne prévoit les réfractions diverses et contraires que peuvent subir dans la conscience les évènements extérieurs. C'est une étude de psychologie moderne, dont l'objet principal est un homme à principes, rigide, tout d'une pièce, et glacial. Par une double intrigue menée parallèlement, cet homme se trouve en présence de deux souffrances, de celle d'autrui et de la sienne propre. L'auteur observe qu'il réagit différemment dans les deux cas. Alors que la douleur d'un sien cousin, trompé par sa femme, ne lui inspire que de hautaines paroles de mépris à l'endroit de l'épouse adultère et de l'époux trop prêt à absoudre, la trahison de sa propre femme éveille dans sa conscience une foule de sensibilités endormies et atrophiées, la faculté de souffrir, celle de pardonner. C'est cette invasion de l'âme sensible, douloureuse et miséricordieuse, dans un cerveau endurci par

l'habitude de commander et d'être obéi, qui constitue toute la donnée de la pièce.

Le général de Sibéran, autoritaire et tyrannique, exerce sur son entourage un insupportable despotisme. Il a une conception des plus rigoureuses de ses droits sur la personne physique et morale de sa femme, de son fils, de ses subordonnés. Il leur dicte non seulement les règles de la conduite extérieure, mais encore les idées et les sentiments qu'ils doivent avoir. Cependant, il apprend qu'un de ses cousins, en villégiature chez lui, est trompé par sa femme, et que le complice est son officier d'ordonnance, le lieutenant Pavail. A l'époux outragé, plein de douleur et de honte, il donne les plus durs conseils : le divorce immédiat, sous peine de rupture entre eux. Il décide que le séducteur devra épouser sa maîtresse. Au lieutenant Pavail il tient le plus violent langage, et s'exprime en termes que n'excuse certes pas l'autorité de son grade et de son âge. Il lui prescrit d'avoir à demander immédiatement son changement pour un poste colonial et lointain.

Là-dessus, le propre fils du général arrive ; il affirme à son père que c'est lui qui a séduit la jeune cousine. Il déclare qu'il entend réparer sa faute, et épouser sa complice si le divorce venait à la priver de son foyer.

Bien entendu, le général, qui n'est homme à principes que jusqu'à ses intérêts immédiats *exclusivement,* ne veut pas entendre parler de réparation et de mariage, du moment qu'il s'agit de son fils. Et quand sa femme lui représente que le seul moyen d'empêcher que son fils n'épouse sa complice est d'empêcher le divorce de celle-ci, il fléchit déjà, et sa sévère rigueur hésite. La faute de son fils, par ses conséquences, commence à élargir le champ restreint de sa sensibilité, en lui représentant ses convictions en conflit avec son orgueil paternel.

Cependant, le lieutenant Pavail, lavé de tout soupçon,

croit le moment venu pour avouer son amour à la femme du général. Il l'assiège de déclarations véhémentes, il la prend par l'espoir d'un merveilleux avenir venant succéder au passé terne et plein de froissements. Il invoque en sa faveur le principe bien moderne du droit au bonheur. Elle est sur le point de céder. Se refusant encore, elle se fiance à son futur amant par un merveilleux et passionné baiser. Le général entre précisément pour surprendre ce baiser. Il veut d'abord tuer, puisqu'il a dit à son cousin «à ta place, je verrais rouge». Mais il est plus difficile qu'on ne le croit de tuer un homme.

Sa femme, naturellement, déclare qu'elle partira; n'est-ce point là le châtiment que le général lui-même voulait infliger à la femme adultère? N'a-t-il pas refusé tantôt de réconcilier son cousin et sa femme, même pour empêcher pour son fils un mariage désastreux?

L'homme à principes voit devant cette logique fondre les règles invariables que son orgueil et sa conception de l'honneur avaient établies. Il redevient simplement un homme. Il se sent envahi par des sentiments qu'il tenait pour méprisables, mais qui sont autrement forts que sa fausse et déclamatoire rhétorique. Il est jaloux, malheureux. Il souffre par avance de ce que sa femme va appartenir à l'amant qu'elle a élu, et l'abandonner tout seul, en face de sa douleur. Et alors, invoquant le bénéfice d'une miséricorde et d'une indulgence réciproques, il comprend la nécessité du pardon. Il réconcilie son cousin et sa femme, et il garde la sienne. Le lieutenant Pavail paye pour tout le monde, et part pour rejoindre un poste tonkinois, lointain et meurtrier.

C'est le conflit de la volonté humaine avec les instincts obscurs de notre animalité. Les personnages de *Connais-toi* sont, comme ceux des tragédies antiques, dirigés et broyés par des forces inconnues. Mais, à l'encontre de la fatalité grecque, ces forces ne sont point sur-

naturelles. Elles jaillissent du fond même de notre individu. Les héros de M. Paul Hervieu portent en eux-même leur destinée.

C'est la caractéristique générale du théâtre de M. Paul Hervieu, la donnée psychologique que nous retrouvons dans *la Course du flambeau,* dans *les Tenailles,* dans *le Dédale.* Et c'est là ce qui donne à toutes ses œuvres cette dignité grave, cette noblesse, cette belle tenue dont nous déplorons l'absence dans les autres productions du théâtre moderne. Je ne puis m'empêcher de citer quelques lignes de la très spirituelle chronique que l'éminent écrivain M. Miguel Zamacoïs consacrait, dans le *Figaro,* à *Connais-toi,* et qui exprime parfaitement l'impression de soulagement que nous avons eue tous. «Pour les pauvres journalistes dramatiques, professionnellement obligés à courir de théâtre en théâtre ouïr des pièces si souvent bâclées, et jetées au petit bonheur sur le tapis vert de la scène comme une carte bonne ou mauvaise, les œuvres longuement pensées et soigneusement écrites, comme est celle de M. Paul Hervieu, sont de délicieuses oasis.»

Mais cette belle tenue, cette noblesse même, que nous louions tout à l'heure, est peut-être ce qui communique à la pièce quelque chose de trop géométrique, de trop régulier. Le parallélisme rigoureux des deux intrigues n'est pas sans nuire à la vraisemblance et à l'illusion. Encore que le talent de M. Hervieu sache amener les situations avec une incomparable maîtrise, il nous est difficile de trouver naturel cet excès de régularité et de rigidité dans la construction.

A cette impression vient s'ajouter une autre, pénible aussi, celle que cause l'abstraction voulue, la sécheresse sans grâce du dialogue. Comme les personnages sont davantage des théories que des êtres de chair, leur langage se dépouille de tout vain ornement, tout en s'encombrant souvent d'expressions lourdes et compliquées.

Tout cela n'est pas fait pour augmenter l'illusion scénique.

Enfin l'interprétation laisse à désirer. Si Mme Bartet joue en grande artiste le rôle de la générale de Sibéran, avec émotion, justesse et finesse, M. Le Bargy, par contre, a fait de son personnage une interprétation à côté. Le général de Sibéran est un vieil officier, dur, cassant, autoritaire, mais non sans noblesse dans ses exagérations mêmes. Or, il existe un type de vieux général, popularisé par certains romans de Sylvestre, possédant de grandes qualités comiques, mais qui ne doit pas du tout se rapprocher de l'idéal que rêva M. Hervieu. M. Le Bargy n'échappa pas toujours à la tentation de rapprocher le général de Sibéran du sympathique, mais peu noble «général ramollot» que le public connaît si bien. Et le public comprit parfaitement, puisqu'il rit à contretemps.

M. Georges Grand fut un bon lieutenant Pavail. Il eut du naturel et de la passion.

*

Le Théâtre Réjane a monté avec beaucoup de luxe un long drame de Catulle Mendès, l'*Impératrice.* C'était, quelques semaines après le tragique accident de Saint-Germain, un dernier et touchant hommage au poète disparu. C'est bien ainsi que le public l'a pris.

Mme Réjane a fait de la comtesse Marie-Ange Walewska une création touchante et fort belle. M. de Max a joué le rôle écrasant de l'Empereur avec beaucoup de feu, beaucoup de passion, et un certain succès.

*

On se souvient du très légitime et immense succès des quelques représentations que l'Opéra de Saint-Pétersbourg vint donner à Paris du merveilleux *Boris Godounow* de Moussorgsky. La belle musique neuve d'inspiration et si naturellement jaillie du génie national, les voix admirablement pures et *si justes* des chanteurs et des chanteuses russes, la reconstitution enfin sur une scène parisienne de la Russie somptueuse et sauvage du XVI[e] siècle, ont ravi les connaisseurs et le grand public.

M. Astruc résolut donc de recommencer le grand effort de l'année dernière, et de donner, non plus une seule œuvre, mais toute une saison d'opéra et de ballet russe à Paris. On choisit trois opéras et quatre ballets, *Ivan le Terrible* de Rimsky-Korsakow, *Le Prince Igor* de Borodine, et *Rousslân et Ludmilla* de Glinka, *Les Sylphides, Cléopâtre, Le Festin* et le *Pavillon d'Armide.*

Les meilleurs artistes de la Russie furent conviés à prendre part à cette solennité : MM. Chaliapine, Dawydow, Charonow, Kastorsky, M[mes] Petrenko, Lipkowska, etc. Les chœurs des Théâtres Impériaux de Saint-Pétersbourg et de Moskou, l'orchestre, le chef d'orchestre, les régisseurs, les metteurs en scène, puis les étoiles du ballet russe, M[mes] Karsavina, Pavlova, Ida Rubinstein, et M. Nijinsky, danseurs et danseuses en grand nombre, arrivèrent à Paris par train spécial. Les décors, les accessoires, les coiffures, les perruques et les somptueux costumes en emplissaient un autre.

L'immense salle du Châtelet fut loué et transformée en vue de l'évènement mondain et artistique qui allait s'y accomplir. Et, au début de mai, les représentations commencèrent.

Le succès justifia pleinement l'effort considérable fourni de part et d'autre. Malgré le prix beaucoup trop élevé des places, le théâtre russe ne désemplit pas. Et ce n'est que justice.

Encore que le choix des œuvres musicales fut loin d'avoir été aussi heureux que celui qui désigna *Boris Godounow,* l'année dernière, bien que M. Rimsky-Korsakow et M. Glinka ne soient pas des représentants aussi autorisés que Moussorgsky de la musique russe, les représentations d'opéra constituèrent cependant un régal exquis pour les véritables amateurs de musique. Et la raison en est non-seulement dans le talent incomparable d'un Chaliapine et d'un Davydow, mais dans la qualité de l'ensemble: justesse et finesse des chœurs, discipline et tact de l'orchestre, soin minutieux avec lequel sont réglés les mouvements de la foule sur la scène, et qui réussit à donner à chaque instant une impression complète de vie réelle, enfin toutes choses dont les directeurs de nos grandes scènes lyriques parisiennes ont pris la précaution de nous déshabituer. Chanteurs, chanteuses, choristes, figurants, tous ont conscience du rôle dramatique qu'ils ont à tenir, tous jouent autant qu'ils chantent, tous concourent avec zèle au but final, qui doit être une parfaite œuvre d'art. Que nous voilà loin des chœurs empaillés dont sur certaine scène on affuble les opéras de Wagner, des ténors prétentieux et raides qui plastronnent dans les rôles du répertoire! Ensuite, les artistes russes, choisis avec goût par des gens qui s'y entendent, ont tous de la voix, et une voix juste. Ce ne sont pas là les qualités que souvent on rencontre ailleurs. Enfin, l'orchestre a le souci de la mesure, du ton juste, du rythme, et s'efforce de collaborer avec les interprètes, au lieu de les assourdir ou de les abandonner.

Les raisons de l'immense succès du ballet russe sont analogues. Nous connaissions déjà les étoiles de la danse des théâtres impériaux, M[lle] Préobrajenska, M[lle] Kreschinska, et *tutti quanti.* Nous ne connaissions pas le corps de ballet, pourtant si admirable, et recruté avec un soin si intelligent. Les directeurs des théâtres impériaux s'attachent à n'enrôler que des danseuses jeunes, et pourtant au cou-

rant de tous les secrets de leur art. C'est donc à dix ans que les petites ballerines commencent leur entraînement, ce qui leur permet d'arriver rapidement aux premières places. A trente ans, elles sont retraitées. C'est l'âge où, ailleurs, une danseuse commence sa carrière. De là une appréciable différence dans la qualité de leur danse, dans leur grâce, leur souplesse et leur légèreté.

M. Nijinsky, premier danseur de la troupe russe, est un homme prodigieux. Le danseur est, sur nos scènes, un être particulièrement fâcheux, généralement lourd et quelque peu ridicule. M. Nijinsky est tout différent. Tout jeune lui aussi (*Place aux jeunes!* serait donc un principe russe?), il évolue dans l'air avec une incomparable aisance, et sur les planches avec une grâce charmante. A vrai dire, il préfère encore l'air; il bondit, jaillissant des coulisses à quelques pieds du sol, et retombe avec une parfaite aisance, dans une attitude. Il est inimitable.

Enfin, Melle Ida Rubinstein, qui a interprété le mimodrame d'Arensky, *Cléopâtre,* est une mime hors ligne.

Le grand succès de cette saison d'opéra russe nous vaudra, je l'espère, une saison nouvelle au printemps prochain, avec une belle reprise de *Boris Godounow,* joué dans la partition originale. En tous cas, plus d'un nous restera, des artistes qui viennent de chanter et de danser au Châtelet. Je ne parle pas pour Chaliapine, qui est devenu rapidement un artiste mondial. Mais le nombre s'accroît chaque année des chanteurs russes qui font des saisons régulières dans nos théâtres lyriques. Nous avions, cet hiver, une chanteuse russe de grand talent à l'Opéra. Nous avons encore, à l'Opéra-Comique, Mme Elisabeth Baratoff, à la voix splendide, que l'on s'obstine à ne pas faire chanter sur notre seconde scène lyrique, malgré son contrat et ses immenses succès dans les salons, pour des raisons mystérieuses et nullement musicales.

On serait mal venu de se plaindre de cette invasion d'artistes russes. Ils nous apportent des voix pures, fortes et naturelles, jaillies avec aisance de la vitalité primordiale d'une race jeune, les chansons poignantes de leurs paysans, de grandes et réelles qualités dramatiques, et, par dessus tout, une leçon de toutes choses pour nos artistes, et surtout pour nos directeurs.

*

Mémento. — Au Théâtre Réjane, une suite de circonstances malheureuses m'a empêché de voir le grand et légitime succès de la saison : *Le Refuge,* de M. Dario Nicodémi. J'en rendrai compte à la rentrée.

— Au Vaudeville, l'impresario anglais Charles Frohman a fait représenter par une troupe londonienne un délicieux conte pour les enfants, et pour ceux qui furent jadis des enfants. C'est l'histoire de *Peter Pan,* de petit garçon qui ne voulait pas grandir. C'est une exquise chose, fraîche, jeune, sentimentale comme il convient, et si essentiellement anglaise ! Cela fut joué dans la perfection par les acteurs et les actrices du *Duke of York's Theatre.* L'excellente artiste américaine Miss Pauline Chase fut charmante dans le rôle de Peter Pan. Le livret de la féerie est de M. J.-N. Barrie, et la musique, délicieuse aussi, de M. John Crook.

— Au Théâtre Réjane encore, une troupe particulière a donné quelques représentations d'un drame lyrique en deux actes, *Zulma.* C'est une œuvre qui nous arrive, je pense, du Sud-Amérique. La musique est de M. R. de Miero, les paroles de M. Arturo Colautti, dans la traduction française de M. Maurice Chassang. L'histoire — sombre drame de la jalousie — n'est pas d'une originalité excessive. La musique non plus. M. de Miero a évidemment une grande érudition musicale, et aussi une mémoire trop fidèle. Alors,

son drame lyrique se ressent de toutes les influences de tous les compositeurs actuels. On a trouvé que *Zulma* rappelait Massenet, et même Wagner. La réalité est que *Zulma* rappelle tout, avec une touchante et candide sincérité.

Le rôle de Zulma a été confié à M[lle] Eva Olchansky, du Théâtre Royal de la Monnaie, de Bruxelles, dont les parisiens ont eu déjà l'occasion d'applaudir la belle et ample voix. MM. Lafitte, Gilly et Aertz ont chanté leurs parties avec talent et zèle. M. Gino Marinuzzi conduisait un orchestre de 160 musiciens, fâcheusement bruyant.

L'œuvre n'a, d'ailleurs, pas dépassé la quatrième représentation.

F. de Gerando.

XXVième BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE FRANÇAISE DE BUDAPEST

JUILLET

Bourse de voyage.

La bourse de voyage que notre Société a l'habitude de donner tous les ans à un étudiant hongrois pour aller à Paris, en juillet-août, suivre les cours de vacances organisés par l'Alliance Française, a été décernée cette année à M. Zoltán Baranyai, étudiant de 3e année à l'Université de Budapest.

M. Baranyai se destine à l'enseignement; ses études spéciales portent sur la philologie française et hongroise.

Le rédacteur en chef et gérant,
GUILLAUME HUSZÁR.

LE COQ NOIR

(Fin.) (6)

De temps en temps il venait quelqu'un de leur connaissance, avec des nouvelles.

— Il paraît qu'ils ont tous péri, raconta Michel Gál, qui arrivait de là-bas. Que de monde il y a des villages environnants! que de monde! Ils creusent, ils travaillent; mais il n'y a guère d'espoir.

Les vieux ruminèrent la nouvelle, ils la tournèrent et retournèrent; ils se l'expliquèrent, l'analysèrent. C'était leur seule pensée. Les bœufs mugissaient de faim dans l'étable; la petite vache aussi devait s'étonner que personne ne vint la traire ce jour-là.

Une demi-heure après, on frappa de nouveau à la porte de dehors. Vincent alla tirer le verrou. C'était Jean Szerednyei, qui apportait des nouvelles.

— On continue à creuser; dix personnes ont été trouvées mortes.

Il se fit un silence accablant, un silence de tombeau. Qui eût osé le rompre? Enfin la petite mère demanda d'une voix craintive et tremblante:

— Est-il parmi ces dix?

Nouveau silence, quel silence! on pouvait entendre battre les cœurs.

— Il n'y est pas, répondit Jean Szerednyei.

Puis Szerednyei s'en alla. Les trois figures restèrent assises, mornes, insensibles, silencieuses, dans l'obscurité. Personne n'eut l'idée d'allumer une chandelle. Ils ne se disaient rien, pas un mot; un soupir quelquefois leur échappait et montrait seul qu'ils vivaient encore.

Mais voilà de nouveau des pas dans la cour. Quelqu'un vient. Ah! mon Dieu! quelle nouvelle apporte-t-il?

Vincent se lève pour ouvrir la porte; mais il paraît qu'il ne l'avait pas même fermée après Szerednyei, car les pas résonnent déjà tout près du seuil; la porte s'ouvre et une chère voix bien connue se fait entendre:

— Bonsoir, grand-père, bonsoir, grand'mère!

— Paul! C'est Paul!

Quelle joie! Jamais on n'a connu une joie pareille! Le petit père gambadait; la petite mère gambadait. Une chandelle, Vincent! une chandelle! Vincent en hâte tâtonnait au hasard, il frottait le tuyau de sa pipe contre le mur; mais le tuyau ne voulut pas se prêter à un miracle et ne s'alluma pas. Enfin Paul lui-même fit craquer une allumette, mais il ne parvint pas à en allumer la chandelle, car les deux vieux l'éteignirent avec leurs embrassements et leur souffle haletant.

— Tu es en vie, mon cher petit? Et tu n'as pas de mal?

— Si ce n'est que je meurs de faim, grand'mère, et que je suis bien triste à cause de mes camarades.

Là-dessus la petite vieille retrouva toute son agilité (elle n'était plus un brin malade), elle alluma une chandelle, et à la lueur de la chandelle, ils recommencèrent à embrasser Paul; pas seulement les deux vieux, mais aussi Vincent, ce dont le grand-père fut jaloux, car il lui cria:

— Ne le mange pas, vieux! Cherche-moi plutôt ma pipe; voilà une éternité que je n'ai pas fumé.

Pourtant il n'eut pas le temps de l'allumer; car la

petite-mère se remua si bien (une roue ne fait pas mieux) qu'en peu de temps elle avait apporté tout ce qu'il y avait de bon dans la maison. Paul se mit à table; le vieux y roula aussi son fauteuil; l'appétit ne tarda pas à lui venir, à lui aussi, et tous les deux mangèrent que c'était plaisir de les voir.

— Raconte-nous maintenant, comment tu as pu te sauver, mon cher fils. Parce que, vraiment, nous t'avons cru mort.

La grand'mère vint s'asseoir aussi près de son petit-fils, lui mettant la main sur l'épaule; et Vincent s'accroupit sur une petite chaise près de l'armoire et racommoda ses bottes. (Dieu le punisse, cet animal de Filtsik, quel mauvais cuir il lui avait donné là!)

— Je serais sûrement mort avec les autres, si un petit hasard n'était survenu. A midi, nous n'avions plus de tabac dans la mine, nous envoyâmes donc Étienne Király à Vernyó, chez le débitant. En revenant, il me dit, qu'il y a une jeune fille qui m'attend en haut; elle a quelque chose de très pressé à me dire. «Quelle fille est-ce? Je n'ai rien à faire avec elle.» Je ne voulais pas monter; mais Étienne me fit comprendre que ce n'était rien de suspect, que c'était une petite fille toute chétive. La curiosité me piqua, je me fis donc monter, comme j'étais, dans ma blouse sale de travail.

— Et qui était-ce? demanda la petite mère impatiente.

— C'était bien une fille étrangère, avec un coq noir sous le bras.

— Avec un coq noir? interrompit le grand-père, les sourcils relevés, et il posa sa pipe aussitôt. Continue seulement.

— Elle me demande, si j'étais bien Paul Kupolyi? Je lui réponds: c'est bien moi. Alors venez, venez, dit-elle haletante et agitée, une dame vous attend dans la clairière du bois, c'est elle qui m'a envoyé vous chercher. Nous

n'avons pas de temps à perdre, il faut que vous veniez; car il s'agit d'un grand danger.

— Naturellement tu y es allé, parce que tu pensais bien qui c'était, dit la grande-mère avec un doux reproche.

— Au contraire, je ne voulais pas y aller, continua le petit-fils, avec un visage ouvert et sincère. Je dis que j'avais beaucoup à faire; je n'en avais pas grande envie, d'autant que la description de la petite ne ressemblait pas du tout à celle à qui la grand'mère pense.

— Et c'était elle, tout de même, n'est-ce pas?

— Je n'en sais rien.

— Tu n'y es donc pas allé? dit le vieux avec étonnement.

— Que si! Sinon, je ne serais pas ici maintenant. La fillette m'a tellement prié, tellement tiré, enfin je m'y suis décidé. Elle était si étrange cette petite fille: ce qu'elle voulait, quel intérêt la guidait, maintenant encore je ne peux le concevoir...

— Cette dame l'a sans doute bien payée pour qu'elle t'amène, remarqua Madame Kupolyi.

— Et comment était-elle mise, demanda Kupolyi, les yeux ardents de fièvre.

— Je n'y ai guère fait attention; elle avait une sorte de fichu pointillé sur la tête.

— Sa taille n'avait-elle pas un petit défaut?

— Il me semble qu'elle avait le cou un peu de côté.

— N'était-elle pas blonde?

— Oui, elle était blonde; mais en quoi cela peut-il vous intéresser, grand-père?

— Tu verras plus tard. Réponds seulement. Et la crête du coq était-elle rouge?

Paul sourit, et il échangea un coup d'œil avec la grand'mère.

— Mais tous les coqs ont la crête rouge, grand-père.

— Attends, cria le petit vieux avec une curieuse

vivacité. Le coq n'avait-il pas une petite clochette au cou, ou à quelque part ?

Cette fois les deux regards se rencontraient déjà avec anxiété, celui de la grand'mère et du petit-fils.

— Non, mon cher grand-père. Le coq n'avait pas de clochette ; il n'y a que les agneaux qui en aient de coutume. Alors, pour en revenir à ce que je disais, je lui promis d'aller tout de suite, que je ne faisais que changer de vêtement en bas dans la mine. Là-dessus elle se tranquillisa et me dit qu'elle allait en avant, me priant encore de bien me hâter ... Lorsque je montai, vêtu de mes bons habits, je ne la vis plus nulle part, cette fille étrange.

— Entends-tu Vincent, fit Kupolyi. Il dit qu'elle avait complètement disparu.

Vincent regardait, les yeux rêveurs, la flamme de la bougie, et il fit signe de sa grande tête qu'il entendait tout.

— Je me dirigeai donc seul vers la forêt, dans l'espoir, à quoi bon le nier, d'y trouver Madame Horváthy ; mais je n'étais pas arrivé à la lisière du bois, qu'un grondement sourd et terrible se fit entendre qui semblait faire trembler et gémir toute la terre. La mine s'était éboulée. J'y suis retourné en courant à perdre haleine ...

Un silence profond suivit le récit de Paul ; tout le monde y songeait longuement ... Une petite brise fit vaciller la flamme de la chandelle, dont la languette d'un bleu jacinthe tremblotait. Un esprit faisait craquer un meuble ; puis tout redevenait silencieux ; on n'entendait que le tic-tac de l'horloge.

Le visage du vieux Kupolyi se transfigura. Il joignit se mains sur sa poitrine, comme pour faire une prière et, levant les yeux au ciel, il chuchota avec ferveur :

— Sûrement c'était elle. Elle est venue le sauver.

— Qui ? demanda la petite mère.

— La petite fille que j'ai fait enterrer, répéta-t-il avec une admiration superstitieuse.

La grand'mère et le petit-fils se regardèrent pour la troisième fois. Leurs yeux se disaient douloureusement: «La grande joie lui a ôté la raison.»

Mais Vincent le raisonnable, Vincent l'incrédule, remua dans son coin.

— Oui, c'était elle, affirma-t-il, en faisant le signe de la croix. Glorifié soit le nom de Jésus-Christ!

Au même moment un coq se fit entendre au-dehors. C'était peut-être le coq de la petite mère qui annonçait qu'il était déjà minuit; ou cet autre coq mystérieux qui venait les avertir: kikiriki! Nous avons été ici; c'est nous qui avons été ici.

Kálmán de Mikszáth.

PRÉFACE[1]

Un des traits les plus caractéristiques de notre âge consiste dans le fait que les États modernes déploient de plus en plus une action humanitaire et sociale qui va toujours en croissant.

Autrefois, il ne rentrait pas dans les attributions de l'État qu'il s'occupât activement de la condition des classes infimes de la société, des *parias* dépouillés des biens de la terre. L'État ne sentait nullement le besoin d'assister, dans la lutte pour l'existence, ceux de ses sujets qui, sous l'action dégradante de l'infortune, étaient voués à une ruine irrémédiable. Il se trouve, dans le cours de l'histoire, par-ci par-là un roi qui, poussé par l'intérêt de trouver des alliés dans la lutte engagée contre l'aristocratie, prend la défense des faibles et des opprimés. Mais l'État, comme tel, ne s'était jamais et nulle part élevé à cette hauteur de désintéressement pour considérer l'assistance des faibles

(1) Cet article que M. le comte Jules Andrássy, Ministre royal de l'Intérieur de Hongrie, a bien voulu mettre à notre disposition, sert de préface à un ouvrage intitulé : *Le droit de l'enfant abandonné et le système hongrois de protection de l'enfance* qui va paraître prochainement, en langue française, publié par MM. Zoltán de Bosnyák et le comte Léopold Edelsheim-Gyulai. L'article suivant : *Le droit de l'enfant abandonné* est également extrait du même ouvrage.

Note de la Rédaction.

comme un strict devoir qu'il fallait remplir indépendamment de toute visée d'ambition.

Ce qu'on considérait alors comme les fins de l'État, c'était plutôt de maintenir l'ordre public et la paix intérieure, afin de consolider les classes élevées et dirigeantes; il s'agissait de servir exclusivement les intérêts de celles-ci, et nullement de secourir les couches faibles et souffrantes de la société.

Il n'en pouvait guère être autrement. Il a fallu d'abord que la nature humaine changeât, et que l'organisation de l'État subît des modifications, pour que les classes dirigeantes adoptassent de leur plein gré une autre conception de leurs devoirs sociaux. Il fallait arriver à estimer la dignité humaine et apprécier à sa juste valeur le prix de la vie de l'homme, même dans les existences les plus humbles et les plus débiles, avant que l'État conçût la nécessité de conserver celles-ci. Pour que l'État en vienne à ce point d'assumer les grandes charges qu'entraîne fatalement la politique sociale, il a fallu que la structure intime de la société, que l'organisation de l'État se démocratisent, ensuite que, simultanément avec l'essor immense de la vie économique moderne, la question sociale acquière une prépondérance décisive.

A l'heure qu'il est, pourtant, il n'existe point d'État civilisé qui se dispenserait de l'obligation de secourir les faibles et les déshérités.

La Hongrie, non plus, n'est restée en arrière quand a sonné l'heure de remplir ses obligations sociales.

La Hongrie a été un des dernières parmi les pays de l'Europe occidentale pour suivre le grand courant de la civilisation moderne. Il lui a fallu d'abord, et dans un court espace de temps, remédier d'un coup aux arriérés séculaires dans toutes les branches de l'activité administrative et sociale.

Tandis que les pays voisins avançaient rapidement

dans la voie de la civilisation et de la richesse, nous en étions empêchés d'abord par l'invasion turque et puis par les discordes fréquentes, surgies entre la nation et son souverain, lesquelles éloignaient ainsi de son territoire le représentant suprême des pouvoirs publics, et privaient, par conséquent, notre pays de l'action bienfaisante des efforts organiques et cordonnés des facteurs législatifs qui, partout ailleurs, produisirent un effet si salutaire. Nous étions donc restés retardataires et ce retard mit en danger, dans la situation exposée où nous nous trouvions, jusqu'à notre existence nationale. Il nous a fallu donc créer les conditions indispensables de notre position de grande puissance et l'organisation propre aux États modernes, en développant les germes existant depuis le Moyen âge, et sans prendre garde aux grands sacrifices qu'occasionnait cette transition. Ce qui était, ailleurs, le résultat naturel de l'évolution graduelle et du jeu des forces, il nous fallait — étant donné le défaut presque complet des conditions préalables — nous y appliquer par pur instinct de conservation, et créer tout au moyen d'un travail acharné et d'une manière, pour ainsi dire, artificielle.

Par bonheur, et dans l'intérêt de notre bonne réputation, quelques hommes d'État surgirent parmi nous qui ont compris que, même au milieu de nos luttes graves, il ne fallait pas perdre de vue le grand principe de la justice sociale, ni négliger de remplir notre devoir envers les faibles et les délaissés, quelques sacrifices que nous imposassent ces devoirs et quels que soient les efforts qu'exigeassent les autres branches de l'activité nationale.

Heureusement, l'opinion publique adopta les opinions de ces hommes d'État.

Or, il arrive qu'en raison de ce que, dans l'organisation de l'État hongrois, le principe démocratique ne prévalut pas aussi complètement que chez les nations où la civilisation, en vertu de leur situation politique moins exposée

que la nôtre, s'était répandu plus facilement, — il arrive, dis-je, que les chefs des couches inférieures de la société, dans l'ardeur de la lutte menée pour la conquête des pouvoirs, médisent des institutions sociales créées par nous et voudraient faire croire que notre législation ne sert que l'intérêt de quelques classes, celui des puissants et des riches.

Cette grave accusation n'est pas fondée, comme il est aisé de le faire voir.

Nous avons inséré dans nos lois, ces derniers temps, deux grands principes, qui sont en même temps des conditions indispensables du sentiment humanitaire.

Le premier principe consiste en ceci : Il ne faut pas qu'il y ait désormais d'enfant abandonné, car l'enfant que personne ne défend, doit être protégé par l'État.

Le second principe établit qu'il n'y aura plus de malade qui ne soit pas soigné ; il faut donc imposer à l'État le devoir de se charger du traitement médical des citoyens dénués de fortune et d'aide.

La mise en pratique de ces deux principes sublimes, l'accomplissement scrupuleux des devoirs assumés par l'État, aura pour conséquence de préserver les pauvres et les miséreux des suites les plus douloureuses de leur situation.

Plus tard, quand la situation financière de notre État le permettra, une loi instituera aussi la retraite des vieillards. A ce moment, le système de la défense des indigents délaissés sera complet, plus complet que partout ailleurs.

La législation a fait acte de sagesse en débutant, dans la carrière de son action humanitaire, par la protection systématique de l'enfance.

L'enfant, en effet, est le plus impuissant parmi les êtres humains : l'enfant délaissé est irrémédiablement voué à la perdition.

Voilà pourquoi c'est un devoir sacré pour l'État de pourvoir avant tout à la défense de l'enfant. Son action devait entrer en scène là où le besoin était le plus urgent. Par la protection de l'enfance, c'est la société qui profite le plus, car chaque existence sauvée augmente le nombre de ses citoyens actifs.

L'enfant sauvé de la mort prématurée, des maladies consomptives, de la corruption morale, est en mesure de rétribuer à la société, dans le cours d'une vie longue et laborieuse, les frais occasionnés par le sauvetage.

La protection des vieillards est une action humanitaire au même titre que celle de l'enfance, mais elle est moins productive. La défense de l'enfant, en effet, assure l'avenir de la nation, en augmentant le nombre de ses citoyens. Elle est, de plus, en même temps qu'un acte de bienfaisance, aussi un acte de défense nationale, principalement dans un pays à population aussi peu dense qu'est le nôtre.

La grande œuvre, accomplie sous l'invocation de l'amour, fera naître l'harmonie sociale, en même temps qu'elle fera disparaître la haine de classes et qu'elle effacera le contraste entre le riche et le pauvre. L'accomplissement affectueux et noble des devoirs a toujours agi comme une grande force de cohésion et une source d'affection mutuelle. Il s'en suit que l'État, en protégeant les enfants, ces chers petits êtres qui ont tant besoin de sollicitude affectueuse, ne fait que consolider ses propres fondements et fortifier, dans le cœur de ses sujets, la reconnaissance due à ses fonctions tutélaires.

La protection légale de l'enfance en Hongrie entraîne déjà, à l'heure qu'il est, de grandes charges, lesquelles augmenteront encore beaucoup dans l'avenir.

Mais il ne faut pas reculer devant les sacrifices; au contraire, il faut s'enorgueillir de ces charges qui sont celles de la justice sociale. Ces sacrifices ont une noble

destination, c'est celle de compenser, en partie au moins, les vicissitudes et les injustices que font surgir les inégalités des conditions de la vie et de l'état des fortunes.

Notre système de protection de l'enfance n'a pas seulement été une belle et juste conception, un chaleureux appel à remplir nos devoirs sociaux et une indication de la voie qu'il nous faut poursuivre pour mériter l'approbation des peuples qui nous entourent; mais, il a été, de plus, fécond en résultats pratiques d'une très grande valeur. N'oublions pas, néanmoins, qu'il y a encore beaucoup à faire et à améliorer. Car nous nous étions engagés dans une route à peine tracée, et il nous fallait utiliser les leçons de l'expérience acquise à la suite de notre propre initiative.

Il nous faut désormais avancer en ménageant, autant que possible, les ressources du Trésor, sans luxe superflu, et dans une direction pratique. Il nous faut avoir recours au libre concours et au contrôle efficace de la société, dans une mesure plus importante que cela n'a eu lieu jusqu'ici.

Il nous a été impossible, jusqu'à ce jour, de combattre efficacement la débilité et les maladies congénitales de l'enfant abandonné. Il faudra, par un travail assidu et sans relâche, diminuer graduellement notre mortalité infantile excessive. Parallèlement avec la santé corporelle des enfants, il faudra nous occuper activement de leur éducation, et tâcher, autant que possible, de les habituer à un travail utile, qui leur servira de gagne-pain quand ils auront atteint l'âge adulte.

Un des problèmes les plus difficiles consiste à mettre dans le droit chemin les enfants vicieux ou arrivés sur la pente de la dégradation. Ce problème est loin d'être résolu à l'heure qu'il est.

En définitive, nous n'obtiendrons un résultat complet que quand il nous sera possible, à l'aide de la charité sociale, de garder les enfants sous la protection et la

surveillance de nos institutions au delà de la limite d'âge fixée par la loi, et jusqu'au moment où ils seront en état de se défendre eux-mêmes d'une manière efficace.

Ce sont là de grands problèmes, des préoccupations ardues qui ne seront jamais résolus d'une façon complète, et qui exigeront constamment des études et des progrès continuels, mais surtout une sollicitude sans relâche et des efforts incessants.

Dans le passé, nous autres Hongrois, nous étions fiers de ce que dans des situations difficiles, parmi les dangers de toutes sortes, nous avions pu conserver intègre notre constitution libre. Nous nous enorgueillîmes de voir que. malgré notre petit nombre et en dépit de ce que nous étions sans parenté de race en Europe, il nous a été donné de fonder et de conserver un État dix fois séculaire, au milieu de luttes sans cesse renaissantes.

Il est temps maintenant de concevoir une autre sorte d'orgueil et une autre ambition. L'un et l'autre doivent consister — sans négliger les anciens titres — à obtenir des résultats et des progrès sociaux conformes à la civilisation moderne.

Il nous faut faire une place parmi nos grands, à côté des descendants de ceux qui ont pris part aux luttes nationales, aussi aux bienfaiteurs de l'humanité sur cette terre; à ceux qui luttent sans relâche contre la misère, les maladies et le triste isolement.

Aujourd'hui, quand nous avons l'honneur insigne de saluer au milieu de nous l'élite et la fine-fleur du corps médical de l'Europe, nous leur présentons, avec une sorte de satisfaction, dans les pages de ce volume, la création, à mon avis, la plus éminente de la Hongrie moderne: l'Œuvre de la Protection de l'Enfance.

On a retracé dans ce volume l'histoire de sa fondation, le tableau de son état actuel, de ses résultats et de ses défauts.

Qu'on ne prenne pas pour de la vaine gloire ou de la vantardise le ton de légitime satisfaction que nous employons ici.

L'opinion publique en Hongrie, de même que ceux qui sont chargés de la direction de la Protection de l'Enfance, savent très bien que les résultats obtenus sont encore minimes par rapport à la grandeur de la tâche; que nous sommes encore, pour ainsi dire, à la période des essais et de l'expérimentation; qu'à coup sûr, nous avons commis beaucoup de fautes et nous en commettrons encore davantage.

La satisfaction, l'orgueil même, ne se rapporte exclusivement qu'à la grandeur et à la noblesse du but que se propose l'État hongrois, à la pureté et à l'élévation de ses intentions et à l'activité déployée dans la réalisation.

L'orgueil légitime que nous ressentons tous au sujet de l'entreprise grandiose de notre l'État, n'est autre chose qu'un indice de ce que nous estimons celle-ci à sa juste valeur, que nous en apprécions pleinement l'importance et la grandeur sublime. Il est en même temps une garantie sûre de l'avenir; c'est dire que nous persévérerons sans faiblesse dans le sentier du travail social commencé.

Comte Jules Andrássy.

LE DROIT DE L'ENFANT ABANDONNÉ

Est abandonné tout enfant à la subsistance et à l'éducation duquel, par suite de l'insuffisance des moyens matériels, ou à cause du milieu, ou bien du fait de ses dispositions naturelles, il n'est pas pourvu d'une façon convenable.

1. La sélection naturelle.

Dès les origines de son développement zoologique et à travers toute son évolution historique, l'humanité a toujours été régie par la loi de la sélection naturelle. Cependant, il faut bien se garder de croire que cette loi soit aussi absolue et ait eu des effets aussi merveilleux par rapport au développement de l'espèce humaine que pour celui des autres organismes.

A l'origine, la loi de la sélection avait régi presque souverainement le développement humain, elle le régit encore aujourd'hui d'une manière atténuée, bien qu'il soit indubitable que l'homme exerce une puissance modificatrice sur tout ce qui l'entoure. L'observation des faits ne justifie pas la thèse d'Edmond Kelly qui dit (1) *qu'on peut affirmer avec une certitude presque absolue de la sélection naturelle par rapport à l'homme qu'elle ne sélectionne pas, ni n'est naturelle.*

(1) *Government of Human Evolution.*

Dans son ouvrage *Principes de Biologie,* Herbert Spencer considère notre évolution en grande partie comme un résultat de la sélection naturelle, et voit, par conséquent, dans la liberté illimitée du développement naturel la force agissante qui pousse le genre humain dans la voie des progrès incessants. En effet, la lutte pour l'existence n'est autre chose que le triomphe de l'être meilleur, plus fort, plus intelligent. et la disparition de l'être méchant et faible.

Malgré tout le respect que nous éprouvons pour le grand penseur du XIX[e] siècle, nous avons le pressentiment que bien des maximes des *Premiers Principes* ne résisteront pas à la poussée des idées dominantes du XX[e] siècle. La solution des questions sociologiques, basée uniquement sur des principes et des doctrines biologiques, n'a jamais influé et n'influera jamais beaucoup sur la marche de l'humanité. Des raisonnements biologiques ou la philosophie de la préhistoire ne jettent même pas de la lumière sur les problèmes des temps historiques; comment pourront-ils aider à pénétrer l'avenir?

Pour voir à quelles aberrations peut conduire le culte aveugle de la sélection naturelle, nous n'avons qu'à citer l'exemple de M. *Kidd* qui prétend que l'intérêt de l'individu est inconciliable avec celui de la société, et de M. *Ammon* qui, identifiant la faiblesse et la pauvreté, va jusqu'à exalter la fonction de «détacher des coupons» qui porte l'esprit aux méditations sublimes sur la vérité. A travers de toute une série de raisonnements pareils, voici *Haycraft* qui va jusqu'à faire l'éloge de l'alcoolisme et des maladies épidémiques, tandis que d'autres glorifient la guerre qui élimine les faibles au profit de la race!

Cependant, bien que le nombre des idolâtres de la sélection naturelle diminue de jour en jour, on entend encore argumenter en faveur de l'infaillibilité de ce dogme et, comme l'a remarqué un éminent sociologue, *on a même*

ou les promoteurs de recherches vraiment sérieuses et fécondes sur l'altruisme dans la société (eugénétiques), regarder la misère et le paupérisme comme des produits désirables et nécessaires de la sélection naturelle.

Nous avons ainsi tous motifs de nous occuper de cette question; mais nous sommes encore plus fondés à l'élucider ici, où nous allons préconiser, à l'aide de raisons d'ordre sociologique, la protection de l'enfance. Or, la notion de celle-ci, loin d'avoir gagné en clarté par la mise en avant continuelle de la charité publique à laquelle elle a donné lieu, en a été plutôt troublée et même faussée. C'est ainsi que la protection de l'enfance est encore exposée à des attaques fort vives et qu'on ne saurait ne pas prendre en considération, non seulement par les partisans de la sélection naturelle, mais aussi de la part de personnes professant les mêmes principes que nous et qui travaillent de bonne foi à l'établissement de l'État populaire.

Les fanatiques de la sélection naturelle absolue, qui fondent leur croyance sur l'autorité de Charles Darwin, ne semblent guère tenir compte du passage final de son grand ouvrage sur l'*Origine de l'homme et la sélection naturelle,* où il dit: *Quelque importance qu'ait eu dans le passé et qu'ait encore aujourd'hui la lutte pour l'existence, il y a encore d'autres causes agissantes d'une importance bien plus considérable. Les habitudes, la réflexion, l'instruction, l'éducation, etc., ont contribué dans une plus large mesure au perfectionnement des qualités morales de l'homme que la sélection naturelle.*

Il est hors de doute que la sélection naturelle est l'un des facteurs qui contribuent aux progrès de la race. Mais, sur cette proposition, on ne saurait établir cette autre thèse que la sélection illimitée est appelée à conduire la race à la terre promise du perfectionnement continu, sans risquer l'hypothèse arbitraire que la sélection naturelle est la «sagesse infinie même». Or, il est impos-

sible de fonder un système sur une hypothèse aussi transcendante.

Notre ami Félix Somló, l'éminent professeur de l'Université de Kolozsvár, que nous suivons dans l'analyse de plus d'une question, démontre d'une manière irréfutable, dans son ouvrage sur l'*Intervention de l'État et l'individualisme,* que la sélection naturelle *ne poursuit aucun but. Elle peut aussi bien avoir pour suite l'abaissement que le perfectionnement, la régression que le progrès.* Eh bien! oui, la sélection naturelle peut aussi amener l'affaiblissement de la race. C'est là la vérité! Que de fois n'a-t-on pas vu, dans le courant de l'histoire, que de fois ne voit-on pas encore, dans les luttes journalières pour l'existence, les meilleurs, les plus forts succomber, et les méchants, les rusés triompher; des races dégénérées au point de vue biologique imposer leur suprématie à des races vigoureuses? Et les chemins de la justice ne sont-ils pas arrosés du sang des martyrs?...

A peine avons-nous pu, faute de place, effleurer cette question qu'il s'en pose une nouvelle: *faut-il mettre des barrières à la sélection naturelle ou, pour mieux dire, faut-il s'ingérer dans son travail?*

Avant d'y répondre, efforçons-nous d'abord de définir les fins de l'État, qui sont en étroite connexité avec la solution du problème en question.

Toutefois, de peur d'être traité de songe-creux par les «professionnels», nous tenons à déclarer que l'auteur de ces lignes est avant tout un praticien, (1) mais en même temps un homme fermement convaincu que la première condition de tout établissement pratique est une connaissance approfondie de la théorie correspondante.

(1) L'auteur de ces lignes a élaboré le plan de la Protection générale et principalement morale de l'enfance en Hongrie. Il est actuellement chef de la Section pour la protection de l'enfance au Ministère r. hongrois de l'Intérieur.

2. Les fins de l'État.

Dans la sélection naturelle, nous le répétons, nous envisageons une force qui, abandonnée à elle-même, régirait en souveraine le développement humain. Son règne, comme celui de tout autre pouvoir souverain, peut élever ou abaisser l'humanité.

Voilà, avant toute chose, ce que nous ne perdons pas de vue dans notre définition des fins de l'État. Mais nous nous empressons d'ajouter que la définition, ou plutôt le rêve, d'une fin absolue de l'État est du domaine de l'imagination, de même que la théorie de la mort de l'État d'Engels. Le principe fondamental de la sociologie, en vertu duquel l'État et la société sont le produit d'un développement organique, s'oppose à ce qu'on puisse désigner à l'État un but idéal absolu et, par conséquent, non susceptible de perfectionnement. Il ne peut être question que de fins relatives, réalisables dans des temps plus ou moins rapprochés, mais qui sont néanmoins un idéal social pour notre époque.

Les fins que poursuit l'homme moderne serviront à préciser les fins relatives de l'État. Le but que chacun se propose de réaliser dans la vie, c'est le bonheur. *L'homme s'efforce d'obtenir, dans les circonstances de la vie, les conditions matérielles et intellectuelles de la plus grande somme de bonheur possible, et ensuite d'assurer pour l'avenir les conditions déjà réalisées.*

Tous les changements survenus dans l'état de la société, que ce soient des révolutions politiques ou économiques, — entre lesquelles il n'y a, d'ailleurs, au fond aucune différence — ont été provoqués par cette recherche du bonheur. Oui, la lutte pour le bonheur est la source d'énergie qui a été et qui est toujours le moteur de tout progrès. Et, bien que les sentiments égoïstes et altruistes

qui stimulent à la lutte pour le bonheur l'homme guidé par l'instinct de la conservation de soi et de la race — dans le large sens de cette expression — varient à l'infini : cette recherche du bonheur par l'individu est la source principale du bonheur universel, malgré l'influence continue active et réactive des facteurs individuels.

Si nous considérons maintenant l'État comme le produit d'un développement organique, — et il ne saurait en être autrement — il se présente alors à nous comme la résultante de la vie collective. Les fins de l'État doivent donc coïncider avec celles de l'individu, la somme des intérêts vitaux de l'homme avec celle des intérêts de l'État.

Et c'est ainsi qu'on voit se dégager les fins de l'État : *travailler au bonheur des hommes.*

Mais il se produit des frottements considérables entre les intérêts dans la lutte pour le bonheur, et une force pondératrice devient absolument nécessaire.

Nous voyons alors se mettre en avant, dans l'effort que déploie l'État pour le bonheur de l'homme, le grand *régulateur de la coopération consciente de l'humanité.*

Cependant, comme nous ne croyons pas à un équilibre parfait, même dans les temps les plus reculés, et que les progrès infinis des inventions techniques rompront toujours celui qui pourra s'établir temporairement entre les classes, autrement dit : comme l'élimination complète des oppositions d'intérêts est encore du domaine de l'utopie, *les fins de l'État doivent coïncider avec les fins du plus grand nombre. C'est donc à faire le bonheur du plus grand nombre que doit tendre l'action de l'État.*

Notre ami Oscar Jászi, l'un des plus éminents sociologues hongrois, qui a bien voulu relire ce travail, pose en axiome, dans sa *Philosophie du matérialisme historique*, cette thèse : *qu'on ne peut attendre le progrès que du relèvement physique, intellectuel et moral des grandes masses de la population.*

La justesse de cette maxime étant prouvée par l'expérience, il s'ensuit que *l'État a pour principale mission de faciliter, d'assurer la marche ascensionnelle du plus grand nombre, c'est-à-dire de la masse des déshérités, ou du prolétariat.* C'est ainsi que se constitue, par la marche triomphante de l'humanité, l'État populaire, l'État de l'avenir. Or, c'est au milieu des luttes engagées pour en amener la réalisation qu'entre en scène, en face du travail inconscient de la sélection naturelle, l'intervention consciente de l'État.

3. La limitation de la sélection naturelle.

Une comparaison raisonnée des fins de l'État populaire de l'avenir avec les désavantages de la sélection naturelle met en pleine lumière la nécessité absolue de poser des bornes à cette dernière.

C'est ici le moment d'examiner par quels moyens, dans quelles vues et dans quelle mesure cette limitation doit être réalisée.

La limitation de la sélection naturelle peut être l'œuvre de l'État ou de la société. Les moyens de limitation de l'État sont les lois positives, autrement dit *l'intervention de l'État;* ceux de la société sont la *solidarité et l'assistance mutuelle.* La morale publique n'est autre que la conscience de la société, la conscience qu'ont les classes fortunées de la société qu'il devient de jour en jour plus essentiel pour elles de limiter volontairement les abus du régime individualiste. Or, il est indubitable que l'élévation du niveau de la conscience publique est aussi, dans une certaine mesure, un résultat de l'orientation que l'État donne à l'enseignement public.

L'État peut *intervenir dans la sélection naturelle* de deux façons: pour l'encourager ou pour y mettre obstacle.

Avant, toutefois, de passer à l'intervention répressive, qui nous occupe maintenant en raison de notre sujet, il nous faut jeter un coup d'œil sur l'évolution pacifique dont le résultat sera la transformation spontanée de l'État «de classes», à la suite d'une série de splendides intuitions, en État populaire, c'est-à-dire en celui dont nous venons de déterminer les fins.

Il semble à première vue que nous nous écartons de notre sujet. Mais il n'en est rien, car c'est l'occasion d'indiquer ici la position que nous prenons à l'égard de la théorie de la débâcle de Marx. Ce sera un pas de plus dans l'exposé de la raison d'être sociologique de la protection de l'enfance.

Les exaltés de l'école de Marx prédisent, dans l'intérêt de leur propagande dans les milieux ouvriers, un acroissement incessant de la misère et la dégénération des travailleurs et, en guise du jugement dernier de la Bible, *une grande débâcle qui aura pour suite une autre rédemption de l'humanité.*

Il est naturel que, si cette théorie de la débâcle est vraie, alors il serait du devoir de l'État de hâter de tous ses efforts cet effet de la sélection naturelle qui avancera l'heure de la crise. Protéger l'homme devient, dans ce cas, un crime de lèse-humanité. Alors c'est le manifeste du «futurisme» qui est dans le vrai, *lorsqu'il glorifie la guerre comme l'unique mesure d'hygiène publique, et va jusqu'à inviter les braves incendiaires aux mains noires à brûler les bibliothèques, à détruire les musées, les villes* et jette enfin, non sans humour, *un défi aux étoiles !*

Par bonheur, cette théorie de la débâcle est fausse avec toutes les conclusions qui en découlent. L'expérience de chaque jour la contredit. Jamais théorie plus dangereuse n'a revêtu des apparences scientifiques, pour se produire ainsi au grand jour. Il n'y a, au surplus, rien de

plus frappant que l'abîme qui sépare les paroles des apôtres de cette théorie de leurs actes. Car, tandis qu'ils prêchent la ruine universelle comme une rédemption, ils ne cessent de réclamer l'amélioration de la situation des ouvriers. Or, pour en revenir au sujet de notre étude, nous demanderons: pourquoi ceux qui attendent la réalisation des doctrines socialistes de la dégradation des classes inférieures, pérorent-ils tant, dans leurs journaux et dans leurs réunions, contre le travail des enfants dans les fabriques; pourquoi ne réclament-ils pas l'application du fameux principe de l'école de Lancashire, suivant lequel *le lit de l'apprenti ne doit jamais se refroidir,* étant cédé alternativement par celui qui travaille de jour à celui qui travaille de nuit? Est-ce à dire qu'il ne faudrait protéger que le travail de l'enfant et non sa vie? Pourquoi l'enfant ne s'étiolerait pas «pour la cause de la race humaine» dans l'atmosphère des fabriques? Et à quoi bon protéger la *maternité?*

Mais, grâce au progrès, au lieu d'assister à la ruine des classes travailleuses, c'est la théorie de la débâcle que nous voyons tomber en ruines.

Dans un récent ouvrage, Bernstein (1) s'exprime ainsi: *Je déclare derechef que je n'attends pas l'avènement du socialisme de la dégradation progressive de la classe ouvrière.* Et Kautsky (2) dit ouvertement: *L'organisation de la classe ouvrière et l'intervention de l'État sont capables, même dans la société actuelle, d'opposer des barrières à la misère que la production capitaliste a causée.*

La question soulevée dans l'intérêt de la propagande se trouve ainsi résolue.

Tandis que les théoriciens de la débâcle repoussent toute ingérence de l'État, parce qu'ils n'attendent le salut

(1) *Zur Geschichte und Theorie des Socialismus.*
(2) *Die sociale Revolution.*

que de la ruine universelle, les partisans du *laissez faire* la repoussent également au nom du progrès humain.

Le culte du laissez faire n'a guère plus de valeur que la théorie de la débâcle. Les adeptes de cette doctrine auraient dû démontrer, par des faits historiques, que le développement n'a jamais été plus parfait que sous l'empire «infiniment» sage de la loi de la sélection naturelle «infaillible». Ils auraient dû démontrer que cette loi n'a jamais eu et ne peut jamais avoir d'autre fonction que l'amélioration de la race; que la politique de la non-intervention a été la plus utile à l'humanité et que, de nos jours même, ce que nous avons de mieux à faire, c'est de regarder les bras croisés l'œuvre inconsciente de la sélection naturelle. Ils auraient dû aussi démontrer que la condition fondamentale, basée sur l'équité de la lutte à outrance pour l'existence, consiste en ce que tous les hommes partent pour le combat avec des chances égales de succès.

Il est vraiment étrange qu'on n'ait même pas tenté d'en faire la démonstration. Oui, il aurait fallu en chercher les preuves dans la longue période des temps historiques, car ce sont les seules qui aient une valeur décisive au point de vue de la société humaine, au lieu de s'ingénier à les chercher dans l'existence primordiale ou dans les temps préhistoriques, ou bien dans l'application, à l'évolution sociale, des lois de l'organisme humain, à l'aide de plaisanteries plus que douteuses. Les faits historiques les eussent bien vite réfutées, prouvant à chaque instant que la sélection naturelle abandonnée à elle-même a plus d'une fois entravé la marche du progrès humain.

Mais les partisans de la sélection naturelle ne prennent même pas en considération ce qui se passe sous leurs yeux dans la vie de tous les jours. Leur grand argument, c'est que le plus faible doit périr, le plus fort ayant seul droit à l'existence.

La preuve de la faiblesse ou de la force leur est

fournie par le fait que l'un ou l'autre des êtres en litige périt ou non. C'est évidemment un cercle vicieux qui n'a aucune valeur probante. Et pourtant que de grands et de petits esprits s'y égarent !

La sélection naturelle n'est guère autre chose que le destin aveugle (μοιρα) des anciens frappant les hommes arbitrairement et non également. Et pourtant c'est ce qui ferait sa raison d'être et en quoi il serait un grand et important élément du progrès. Le riche physiquement et psychiquement plus débile peut lutter avec elle et, triomphant de son pouvoir, continuer à vivre, laissant en héritage la débilité physique et intellectuelle à sa descendance. Par contre, un prolétaire, quelque robuste et bien doué qu'il puisse être, abandonné à lui-même, est souvent impuissant en face de l'arbitraire de la sélection naturelle.

Voilà pourquoi c'est une grosse contre-vérité que toute intervention de l'État en faveur des faibles — et il faut entendre par là les classes indigentes — produit une dégénérescence de la race.

Jetons sans parti pris un coup d'œil sur l'histoire tout entière de la civilisation humaine. La pauvreté est-elle identique avec la dégénérescence ? Est-ce que vraiment ceux dont les efforts ont fait progresser l'humanité sont issus uniquement de familles nobles et riches ? Est-ce que les rédempteurs des humains ont vu le jour dans des palais de marbre et non dans des crèches ? Est-ce que l'épuisement du sang qui va progressant de génération en génération et qui abîme graduellement la constitution physique des classes fortunées est-il par hasard le privilège de la classe indigente ? Est-ce que la perversité des instincts ne se rencontre que sous la blouse de l'ouvrier ? Et ainsi de suite. Les manifestations de la vie et toutes les pages de l'histoire réfutent péremptoirement une assertion qui est un attentat de l'égoïsme, caché sous le masque de la science, contre le progrès humain.

Pourquoi ceux qui prétendent appliquer au cours «naturel» de la sélection le principe du *noli me tangere,* ne défendent-ils pas aussi de corriger le cours «naturel» des rivières, pour qu'elles portent leurs ravages dans les campagnes ? N'est-ce pas la nature qui le veut ainsi ? Pourquoi ne condamnent-ils pas le paratonnerre qui a désarmé une «force» naturelle ?

Ceci nous fait penser à un mendiant du Caire dans les yeux duquel les mouches déposaient leurs œufs. Un Européen le lui ayant fait observer, il répondit que c'était la volonté de Dieu !

Il n'y a pas de théorie plus commode que celle du laissez faire qui regarde comme la suprême sagesse des gouvernements de demeurer les bras croisés. Ses adeptes forment un véritable *trust* scientifique, dirigé contre l'intérêt vital de la masse humaine. A leurs yeux, toute la législation sociale n'est autre chose qu'un attentat contre le progrès.

Ce qui est bien fait pour surprendre, ce sont les contradictions où tombe un grand esprit comme Darwin, lorsqu'il traite ce sujet. En effet, dans son ouvrage sur *Origine de l'homme et la sélection naturelle,* il blâme l'*homme civilisé de faire précisément le contraire de ce que font les sauvages, qui éliminent le plus tôt possible de la tribu les individus faibles de corps et d'esprit ;* mais quelques pages plus loin il constate, à regret il est vrai, que, bien que la civilisation mette souvent obstacle à la sélection naturelle, *l'homme civilisé s'est montré plus fort que le sauvage partout où ils se sont trouvés en concurrence !*

Ce fait, constaté par Darwin lui-même, ruine de fond en comble toute l'argumentation qui exalte l'excellence absolue de la sélection naturelle sans restriction. Nous assistons à la banqueroute de la théorie sur le terrain où l'homme lutte uniquement avec des armes physiques ! Elle

est encore bien plus chétive, lorsqu'on tente de l'appliquer à l'homme considéré comme être doué d'intelligence.

Si la lutte pour l'existence régissait ou arriverait jamais à régir souverainement la sélection naturelle, les plus forts devraient se livrer des combats incessants, jusqu'à ce que les plus faibles ayant succombé, le restant des forts finirait par se précipiter les uns sur les autres dans une lutte de géants . . . Sans doute, si la lutte pour l'existence dominait sans réserve les humains, nous finirions par nous entre-détruire complètement.

Le cadre étroit de cette étude ne nous permet pas de nous engager dans de longues discussions. Tout ce que nous pouvons faire ici, c'est d'indiquer les principes qui nous semblent justes. La multiplicité des sujets à traiter nous force d'ailleurs d'avancer à pas de course.

En parlant de l'intervention de l'État, nous avons dit qu'il y avait aussi lieu d'examiner *dans quelle mesure la limitation doit se faire et quelle orientation il convient de lui donner.*

Déterminer, au moyen de principes, l'orientation et la mesure de cette intervention, serait, à notre avis, une entreprise presque superflue. C'est, par excellence, *un problème d'ordre pratique où domine la question d'opportunité.* Or, toute intervention est juste qui — pour nous servir des paroles de M. Félix Somló — facilite la survivance des existences viables.

Il est indubitable, toutefois — et ceci n'est pas en contradiction avec la vérité que nous venons d'énoncer — que, lorsque l'État intervient, il doit gêner le moins possible la liberté individuelle et laisser un vaste champ à l'autonomie de la société, car liberté et autonomie sont des conditions indispensables du développement de la race.

S'il est aisé de fixer en théorie les limites de la liberté individuelle, cette délimitation est fort difficile dans

la pratique. Théoriquement, c'est très simple : la liberté de l'individu s'étend jusqu'au point où son action se heurte à l'intérêt général ou, en d'autres termes, à l'intérêt de la race. En fin de compte, l'intérêt de l'individu doit être subordonné à l'intérêt de la race. Mais que d'attentats n'a-t-on pas commis, sous le couvert de cette vérité, contre les droits légitimes de l'individu ? Que de fois n'a-t-on pas négligé l'intérêt des masses populaires pour un prétendu intérêt de race que les classes privilégiées et dirigeantes identifiaient à tout moment avec le leur ? Et ceci a lieu non seulement en politique, mais aussi dans le domaine de la science.

Il est indéniable, toutefois, que l'intervention de l'État est d'autant plus active qu'il est plus avancé en civilisation. Cette intervention a pour principal objet d'égaliser les chances de la lutte acharnée pour la vie aux classes économiquement moins favorisées.

Dans le courant du XIXe siècle et dans le nôtre, les législations des États «de classes», par suite des progrès de l'altruisme, du réveil de la conscience morale des classes dirigeantes et possédantes et sous la pression exercée par les vérités sociales, la lutte entre la propriété immobilière et la propriété mobilière et enfin l'organisation syndicaliste des ouvriers, plus débiles économiquement — ont fait des lois et créé des institutions d'une importance de plus en plus considérable dans l'intérêt de la classe ouvrière. Nous assistons aujourd'hui, chez tous les peuples civilisés, à une évolution pacifique, à une révolution indemne de sang. Les États de «classes» se transforment peu à peu en États populaires et s'acheminent ainsi vers une amélioration graduelle du sort des prolétaires.

La condition de ce progrès se trouve dans un nivellement graduel des situations, et, seule, une intervention répressive dans la marche de la sélection naturelle permettra de le réaliser. Cette intervention se fera de manière à

opposer à la sélection des barrières qui l'empêchent d'entraver la marche de l'humanité vers le bonheur.

Parlons maintenant de la limitation de la sélection naturelle qui, par suite du progrès général, est appelée à jouer un rôle aussi important que celui de l'intervention de l'État.

La solidarité sociale peut limiter, elle aussi, par une action consciente, les conséquences funestes de la sélection naturelle.

Nous nous trouvons ici en présence d'une loi universelle que *Pierre Kropotkine* a exposée avec le plus de force et dont nous sommes obligés de faire mention à cause de ses rapports intimes avec notre sujet.

L'admission de cette loi, presque aussi vieille que l'humanité, est de date toute récente. En face de la loi universelle de la lutte pour la vie qui, dans la croyance des hommes, a régné souverainement et avec une sorte de fatalité jusqu'à ces derniers temps, et sous l'égide de laquelle tous les abus de la propriété étaient déclarés sacro-saints, voici une nouvelle loi universelle qui se dresse, la loi de la solidarité humaine, dont les prétentions à la souveraineté sont au moins égales aux siennes. Ce sont les deux grandes forces motrices de la vie, les deux pôles autour desquels se meut l'univers. Mais la force de la solidarité ne réside pas dans l'égoïsme qui pousse les hommes les uns contre les autres : elle réside dans le sentiment de l'unité de la race humaine ! Ne serait-elle pas une forme élevée, idéale de coopération en vue de la lutte pour la vie, et dans laquelle cette lutte s'est tellement ennoblie que son ancêtre primitif et grossier a fini par disparaître complètement ?

Le secours mutuel fait partie de la nature de l'homme primitif, car, quoique Spencer prétende le contraire, celui-ci a été dès l'origine un être social, et ce n'est pas à la suite du développement qu'il l'est devenu. La loi de l'attraction

a régi son développement avec non moins d'énergie que les forces répulsives. Nous croyons, au contraire, que le sentiment de la solidarité sera dans l'avenir la force de gravitation qui, de même que son analogue dans l'ordre physique, règle le cours des astres dans l'espace infini depuis des milliers d'années, et qu'il donnera à l'humanité la cohésion que tendent journellement à lui enlever les forces centrifuges.

L'homme n'est pas de sa nature un animal de proie. Nous trouvons chez les races les plus primitives — soit chez les insulaires du Grand Océan, soit chez les habitants de la Terre de Feu ou ceux des régions boréales — de touchantes manifestations de l'assistance réciproque ; et l'infinité de formes que prend l'association dans les pays les plus civilisés proclament le triomphe de la solidarité. Prenons pour exemple, dans le grand courant d'idées qui agite le XXe siècle, particulièrement l'organisation des ouvriers en syndicats, qui est bien la manifestation la plus remarquable de solidarité contemporaine et la pierre de l'angle de tout le mouvement socialiste. Quelle somme de dévouement cette œuvre de solidarité n'a-t-elle pas exigé et quel rude labeur sa création n'a coûté aux constructeurs dévoués de la rénovation sociale !

Nous rencontrons l'assistance mutuelle comme source d'énergie et comme facteur du progrès chez l'animal aussi bien que chez l'homme — dans toute son évolution physique et morale — et nous la rencontrons également dans toute l'organisation sociale. Marx (1) a démontré que, dans la production, *les hommes n'agissent pas seulement sur la nature, mais aussi les uns sur les autres. Pour produire, ils sont forcés de concourir à une œuvre commune, en suivant certaines méthodes.* Kautsky, s'appuyant sur cette thèse, démontre que dans le cours des siècles, aussi loin que nous

(1) *Salaires et capital.*

pouvons le remonter, *les hommes ont toujours cherché à gagner leur vie en formant les groupements plus ou moins nombreux et que la production a toujours eu un caractère social.* La marche du progrès étant donc régie par la production et celle-ci ayant indubitablement un caractère social, il s'ensuit que tout notre développement a été régi par la solidarité sociale.

A quelle condition assurera-t-on de la manière la plus naturelle le règne du sentiment de solidarité ? C'est ce qu'il n'est pas malaisé de déterminer. C'est aussi facile en théorie que la réalisation pratique de cette condition est difficile, car elle exigera la collaboration consciente de plusieurs siècles : c'est la transformation de la nature humaine, c'est-à-dire une grande renaissance. La force de l'altruisme finira alors par réfréner les penchants exubérants de l'égoïsme et fera de l'envieux et du malveillant un homme dominé par la sympathie et partageant les joies et les peines de ses semblables. Quand l'homme se sera élevé à ce degré de la perfection, chacun sera devenu maître de ses mouvements intimes. Les besoins particuliers se règleront sur les besoins publics, les intérêts privés se subordonneront à l'intérêt général.

Nous sommes les premiers à apprécier à sa juste valeur la force qui agit dans l'égoïsme humain et qui est un des principaux facteurs du progrès individuel et général. Mais une observation attentive de la nature humaine, l'histoire de tous les âges et la vie économique moderne fournissent, d'une part, nombre de preuves éclatantes de l'action nuisible du sentiment égoïste sur le progrès humain, et prouvent, d'autre part, que le réveil des sentiments altruistes est insuffisant à contrebalancer cette action. Il n'y suffira pas encore de longtemps, selon toute prévision humaine. L'égoïsme auquel l'individu met lui-même des barrières, suppose un degré de discipline sociale qui ne sera atteint que dans un avenir lointain, mais que, dans

l'intérêt du progrès humain, nous ne pouvons pas attendre les bras croisés.

Or, pour réaliser ce progrès, l'intervention de l'État est encore indispensable, depuis l'enseignement scolaire jusqu'à la coopération des plus puissants facteurs économiques. C'est à cette condition que les frottements sociaux diminueront peu à peu et que la solidarité sociale se substituera, comme force motrice sociale, à la poursuite dispersée des intérêts particuliers.

Jetons maintenant un coup d'œil sur *la route que l'homme a parcourue pour arriver à la conquête de son émancipation.*

L'homme primitif était livré sans défense aux caprices des forces de la nature. Son héritier sublime, l'homme d'aujourd'hui, *a fait la conquête des éléments*, et il est à la veille d'établir sa domination sur les airs. Mais il ne s'arrêtera pas, il ne peut pas s'arrêter dans sa marche triomphale: *il lui faut aussi se rendre maître du développement social.* Il lui reste à créer toute une série d'institutions pour établir cet empire et faire le bonheur du plus grand nombre. Sinon, de même que la nature primordiale régnait despotiquement sur l'homme primitif, cette force aveugle et antique, qu'est la sélection naturelle, continuera à régir d'une manière absolue le développement social.

Le troisième objet de cette guerre d'émancipation de l'homme sera *la lutte avec les produits*, dont dépend aussi la maîtrise définitive de l'homme sur le développement social. Car si le progrès a le dessous dans la lutte, l'anarchie économique désorganisera de plus en plus l'existence, tandis que, s'il l'emporte, il rendra l'homme maître de lui-même. Or, la maîtrise de soi est la condition du bel équilibre social que l'humanité est destinée à atteindre et dont le philosophe et le praticien doivent également s'efforcer d'amener la réalisation.

Il est hors de doute que, par suite du triomphe de l'homme dans sa lutte émancipatrice, *l'ultima ratio* des peuples et des rois sera un jour reléguée entre les murs des musées comme un souvenir des siècles de barbarie. Mais on verra aussi grandir — ainsi que le prédit Jean Finot, dans la conclusion de son magnifique ouvrage sur *Le Préjugé des Races — la solidarité et la véritable égalité sur les ruines du préjugé funeste des races.*

Pour en revenir à la lutte soutenue en vue d'assurer le développement social, nous avons tout lieu d'espérer que les intérêts vitaux finiront par se dégager des entraves du droit privé, et que le droit administratif prendra la tête du mouvement coordonné visant le bonheur universel. Parmi les créations législatives qu'a enfantées notre époque de transition, il convient de relever celle de *la protection de la vie,* non pas dans ses rapports primitifs avec le code pénal, mais avec la lutte pour le bonheur. Et voici comment s'impose de plus en plus *la question de l'enfant, celle de la protection de la vie de l'enfant, chaque degré de la marche ascensionnelle de l'enfance constituant un nouveau progrès, une nouvelle exaltation de la race.*

La nécessité de limiter la sélection naturelle dans ses effets étant ainsi démontrée, il est évident que cette limitation doit aussi avoir en vue la protection de l'enfance. C'est ce que l'État fait par voie législative et la société au moyen de la solidarité sociale.

Et maintenant nous voici arrivés à l'objet principal de notre étude.

Zoltán de Bosnyák.

(La fin au prochain numéro.)

LES FIANÇAILLES SUCCESSIVES DE BÉATRICE D'ARAGON [1]

Béatrice d'Aragon, femme de Mathias Corvin, le plus glorieux des rois de Hongrie, était petite-fille d'Alphonse I[er] dit le Grand, roi de Naples, le brillant prince de la Renaissance Italienne et fille de Ferdinand, fils naturel d'Alphonse, qui fut un souverain de qualités remarquables, mais perfide et cruel. L'enfance de Béatrice coïncida avec l'époque des luttes critiques que son père eut à soutenir contre les barons révoltés et contre le prétendant Jean d'Anjou, fils de René de Lorraine. La bataille de Troia en Apulie (été de 1462), amena la solution définitive du conflit et se termina par une belle victoire du roi; Jean d'Anjou se vit réduit à s'enfuir du pays.

Cependant les seigneurs ne vinrent pas tous présenter leurs hommages au souverain, et celui d'entre eux qui fit la résistance la plus acharnée, fut le propre beau-frère du roi, le mari d'Eléonore d'Aragon, Marino Marzano, duc de Sessa et de Rossano. Au printemps de l'année suivante, Marzano rappela Jean et lui offrit un asile à Sessa;

[1] Extrait de l'ouvrage biographique et historique de l'auteur : *La reine Béatrice,* récemment paru en langue hongroise. *(Beatrix királyné,* történelmi élet- és korrajz. Budapest, Athenæum 1908.)

cependant, vaincu dans un dernier combat, il se vit forcé d'entamer les pourparlers avec le roi Ferdinand.

Ce fut le cardinal Bartolommeo Roverella, archevêque de Ravenne qui, en qualité de légat pontifical, fut chargé des négociations. Dès le mois d'août 1463, au cours de ces pourparlers, on songea, pour opérer entre les deux beaux-frères un rapprochement définitif, et pour assurer mieux la paix, à sceller par un mariage l'accord diplomatique. Le traité qui assurait la retraite de Jean d'Anjou, porta donc mention de la promesse de mariage; on choisit comme fiancé le fils unique du duc, GiovanBattista Marzano, (1) âgé de quatre ans, dont le prétendant Jean d'Anjou avait été le parrain lors de son arrivée à Sessa (c'est aussi de ce dernier que le petit Marzano avait reçu le nom en baptême); le roi, de son côté, désigna la princesse Béatrice, alors âgée de six ans. En considération de l'étroite parenté, le légat pontifical sollicita du Saint-Siège le consentement aux fiançailles et il fut en même temps décidé — ce qui, à l'époque n'était pas chose inaccoutumée, — que la jeune fiancée viendrait habiter, pour une période assez longue, dans la maison de celui qui devait être un jour son beau-père, afin de s'habituer à sa résidence future, où d'ailleurs elle se trouverait en famille. Inutile d'ajouter que le déplacement de la petite Béatrice ne fut qu'une conséquence de la méfiance réciproque des deux parties contractantes, le duc étant désireux d'avoir un otage en attendant l'exécution des stipulations du traité.

Le 7 septembre le mariage «per verba» fut célébré dans le camp établi auprès de Torre di Francolisi, à mi-

(1) Cf. comme seul document relatif à la matière, le rapport des ambassadeurs de Milan au duc François de Sforza, à la date du 28 août: «Ex felicibus castris prope Fontem populi» dont l'original est déposé à la Bibliothèque Nationale de Paris: Archivio Visconteo Sforzesco. (1589 fol. 198).

chemin environ de Capoue et de Sessa; la petite Béatrice y fut amenée avec une suite nombreuse et conduite le soir même à Sessa. «Jean d'Anjou y était encore, et il dut entendre les acclamations dont on accueillit l'enfant, gage de la paix, des mêmes bouches qui avaient acclamé en lui, quelques années auparavant, le libérateur du pays». (1)

Peu de temps après l'arrivée de Béatrice à Sessa, l'infortuné Jean d'Anjou s'embarqua; son intention n'était pas encore de dire au territoire napolitain un adieu définitif; il se retira dans l'île d'Ischia dont la forteresse, déclarée imprenable, avait été construite par le roi Alphonse et mise par lui à la disposition de Giovanni Torella; tout bon Catalan qu'il était, ce dernier avait pris avec son frère le parti des Anjous et arboré l'étendard fleurdelisé aussi bien sur le fort d'Ischia que sur le Castello dell'Ovo, voisin de Naples.

Cependant, Jean d'Anjou jugea bientôt préférable de s'éloigner définitivement du pays, et Ferdinand crut le temps venu d'exiger des anciens barons révoltés qu'ils vinssent lui prêter hommage; c'est dans ce but qu'il les convoqua au camp de Capoue au printemps de l'année 1464, la peste faisant alors rage à Naples. Marzano, duc de Sessa, y vint également; le roi le reçut comme un parent très-cher, l'invita à sa table et engagea avec lui de longs pourparlers qui pourtant n'aboutirent à rien. Le duc s'en retourna à Sessa où il reçut une nouvelle invitation du roi qui l'appelait à Carinola, située non loin de là, tout en lui donnant, paraît-il, à entendre qu'un refus de sa part équivaudrait à une marque d'infidélité. Sa femme, assaillie de mauvais pressentiments, voulut le retenir, mais

(1) Emilio Nunziante: *I primi anni di Ferdinando d'Aragona e l'invasione di Giovanni Angio* (Arch. Stor. Napol. XVII, vol. III, page 272).

l'ambassadeur milanais, Antonio da Trezzo, crut pouvoir l'assurer, au nom de son maître le duc Sforza, qu'il ne lui serait fait aucun mal. Il se rendit alors au camp royal, et assista aux côtés du souverain à la revue des troupes qui eut lieu près de Torre di Francolisi, le 8 juin. La revue était commencée lorsqu'une estafette vint apporter une missive à Ferdinand, qui la lut et dont le visage s'assombrit. «Mauvaise nouvelle, — fit-il, — les vaisseaux de Jean sont arrivés, sa troupe est campée à Ischia.» Puis se retournant vers le duc, il lui demanda s'il avait connaissance du fait. En dépit des dénégations du duc, il lui déclara qu'il allait devoir l'accompagner à Naples pour quelques jours; le soir même, Marzano fut chargé de fers et passa la nuit dans la propre tente du roi; transporté le lendemain à Castel Nuovo, il y fut jeté en prison. Il ne devait plus en sortir vivant. (1) Le roi s'empressa de confisquer les châteaux et les biens de son beau-frère, se bornant à laisser intacte la fortune de sa femme — sa propre sœur — à qui il accorda une rente annuelle de 3000 ducats et qui, en compagnie de la petite Béatrice, vint habiter sur ses ordres le château d'Aversa. (2)

(1) Philippe de Comines (*Les Mémoires de messire P. d. C*, par Denis Godefroy, Paris 1649. VII, 303) prétend qu'à son avènement au trône, Alphonse II fit transporter dans l'île d'Ischia les seigneurs emprisonnés autrefois par son père et parmi lesquels se seraient trouvés les ducs de Sessa et de Rossano (il fait évidemment ici deux personnes d'une seule), à qui il fit subir une mort cruelle. Ceci coïncide avec l'opinion de Paolo Regio, lorsqu'il dit (*Della felicità e della miseria,* Dialoghi sette, vico Equense 1597, 88—89) que Marino Marzano périt à Castello Nuovo «con violenta morte».

(2) Rapports des ambassadeurs de Milan. Bibliothèque Nationale, Paris. Cod. 1589, fol. 198; voir également Notar Giacomo, *Cronica di Napoli*, publ. par P. Garzilli, Naples 1845, p. 109. Pontano, *Historiæ Neapolitanæ,* Nap. Gravier 1769, p. 129. Angelo de Tummulillis, *Notabilia temporum* (Corvisieri, Fonti per la Storia d'Italia, Roma 1890, pages 118 et 119).

Il serait difficile de donner de cet acte une explication qui fût en même temps une excuse. Le roi devait vraisemblablement avoir des raisons de douter de la bonne foi de son beau-frère, même après le mariage de leurs enfants; d'autre part, les circonstances qui précédèrent et accompagnèrent l'arrestation, la fausse nouvelle surtout d'un retour offensif de Jean, donnent l'impression très nette d'un plan prémédité, et nous laissent soupçonner que les fiançailles mêmes de Béatrice ne furent qu'un moyen dont le roi se servit pour endormir la méfiance de Marzano.

Lors de son arrestation, le duc éclata en imprécations amères contre Sforza, dont il se crut la dupe; cependant, le duc de Milan se hâta de déclarer qu'il ignorait tout des desseins du roi et les rapports de ses ambassadeurs (1) sont là pour témoigner de la vigoureuse façon dont il donna à entendre à Ferdinand que sa conduite exigeait une justification aux yeux du monde; le pape lui adressa des reproches dans le même sens. Pour se disculper à ses yeux et aux yeux des seigneurs terrifiés par l'exemple de Marzano, le roi ne cessa d'accumuler preuve sur preuve, afin de démontrer l'obligation où il s'était vu de châtier son beau-frère, coupable de trahison après la signature du traité de paix.(2) Certaines notes historiques qui ne sont sans doute que des insinuations, nous rendent compte de la conduite suspecte du duc pendant son séjour au camp royal; il tenta, paraît-il, de s'enfuir et les lettres échangées entre lui et Jean d'Anjou et dont on put se saisir, prouvent sa duplicité. Ferdinand aimait aussi à rappeler, pour excuser

(1) Cf. Rapports d'Antonio da Trezzo et d'Otto de Carreto à la date des 14, 16 et 29 juin 1464 (Archives de l'État. Milan. — Sezione Storica. Potenze Estere, Napoli.)

(2) Cf. Lettre de Sforza à Ferrante et rapport de l'ambassadeur Antonio da Trezzo. (Paris. Bibliothèque Nationale. Arch. Visc. Sforz. Cod. 1590, fol. 217, 221.)

sa conduite, que la prise en possession des fiefs de son beau-frère avait eu lieu avec l'assentiment de la duchesse, qu'il tardait aux serfs opprimés de changer de maître et que, après le décès de la femme de Marzano, quelques années plus tard, il avait accueilli ses nièces dans sa propre famille et qu'il les avait mariées. Ferdinand se piquait hautement d'avoir su résister à l'idée de faire mettre à mort son adversaire au cachot; on va même jusqu'à dire que c'est en mémoire de cette noble résolution qu'il fonda l'ordre de l'Hermine, avec cette devise: «Malo mori, quam fœdari.» (1)

Il semble, toutefois, que ceci n'ait pas encore satisfait la vindicte de Ferdinand. Il fit jeter au cachot, un peu plus tard que son père, le fils de Marino Marzano, Jean-Baptiste, fiancé de Béatrice; ce fut sans doute pour se délivrer des revendications auxquelles eussent pu donner lieu le mariage intervenu «per verba». Les notes de l'époque ne mettent pas suffisamment en lumière les circonstances qui accompagnèrent ce fait, mais la chose même n'en est pas moins indiscutable et l'on a peine à s'imaginer une raison suffisante, pour justifier l'incarcération d'un enfant de cinq ans. On sait aussi que Jean-Baptiste ne recouvrit la liberté, précocement vieilli par le cachot, qu'après la prise de Naples par le roi de France Charles VIII en 1495. (2)

On s'imagine aisément l'influence que put avoir sur l'âme de Béatrice la pensée que là même où ses jours

(1) Cf. Nunziante (Arch. Stor. Nap. XXIII.) p. 195, 201. — G. A. Summonte: *Historia della Città e Regno di Napoli*, Nap. 1675.

(2) Cf. *Diaria Neapolitana* (Muratori, Scriptores XXI) page 1134. Tristano Carraciolo: *De Variet fort.* Muratori, *Scriptores* XXII, p. 72. Paolo Regio, loc. cit. *Summonte* III, p. 449. La preuve que le fils de Marzano ne fut emprisonné qu'après son père, résulte du rapport de l'Ambassade de Milan du 14 juin, ainsi que de deux lettres manuscrites conservées à la Bibliothèque Nationale de Paris (Cod. 1590, fol. 219 et 270) dans laquelle le roi lui-même, après l'emprisonne-

s'écoulaient dans le bien-être, dans l'éclat et dans la joie, quelque part dans les sombres cachots souterrains du palais royal, celui qu'elle avait autrefois considéré comme le futur compagnon de son existence, souffrait innocemment les tortures d'une captivité sans espoir.

Ischia et le Castello dell'Ovo, les derniers remparts des Anjous s'étant rendus vers la même époque, Naples fut illuminée en signe de joie, et les rues de la ville retentirent des bruyants accents de la victoire, tandis que, de son côté, la reine allait dans toutes les églises dire des prières d'action de grâces.

Peu après, elle avait alors 8 ans, Béatrice perdit sa mère, la reine Isabelle, femme douée des plus précieuses vertus. A cette époque, elle était de retour à Naples, ou du moins les livres de comptes de la maison royale mentionnent régulièrement son nom en même temps que celui de ses sœurs, et nous n'avons aucune raison de croire qu'elle soit demeurée bien longtemps à Aversa, auprès de sa tante, femme du duc emprisonné; tout nous porte à opiner, au contraire, que le roi considéra comme annulée par les faits mêmes l'union contractée pour des raisons politiques entre sa fille et le fils du duc rebelle, et qu'il garda sa fille à sa propre cour pour la faire élever à ses côtés.

La mort de sa femme n'empêcha pas le roi de Naples de hâter le mariage de son fils aîné Alphonse, héritier présomptif et duc de Calabre avec Ippolita Sforza, fille du puissant duc de Milan, Francesco Sforza. La jeune fiancée

ment du duc, parle du fils de ce dernier comme de son gendre, à qui il désire laisser les biens du rebelle vaincu, tandis que les rapports postérieurs de l'ambassadeur (à la date du 7 juillet) montrent que le roi avait déjà disposé des biens ducaux. Il est peu probable, par contre, que le jeune Marzano n'ait été emprisonné qu'à l'âge de 15 ou 16 ans, ainsi que le relate Phil. de Comines (loc. cit.).

arriva le 14 septembre en compagnie de son futur beau-frère Federigo, de ses frères Philippe et Maria Sforza; une suite brillante lui faisait cortège. Le roi en personne, entouré des plus grands seigneurs de la cour, se rendit à sa rencontre à la distance d'un mille dans la direction d'Aversa et elle fit son entrée au milieu de l'éclat des trompettes, du bruit des pétards, de la musique et des acclamations populaires. Au cours des solennités nuptiales, qui durèrent quinze jours pleins, on organisa des tournois, où les dames se mesurèrent avec les chevaliers et où ce fut à toutes les dames sans exception que l'on attribua la victoire, de l'avis même du roi.

L'union de la princesse milanaise, avec l'héritier présomptif du trône, parut aux yeux des Napolitains comme un succès d'autant plus éclatant que le roi de France avait employé tous ses efforts à dissuader Sforza de ses desseins et à obtenir la main de sa fille pour Jean, fils du prétendant René d'Anjou. Peu auparavant, un autre avait également demandé la princesse milanaise en mariage: Mathias, roi de Hongrie. Devenu veuf et inspiré sans doute par l'analogie frappante entre l'élévation aux honneurs des deux puissantes dynasties militaires, les Sforza et les Hunyadi, il avait songé à rechercher sa nouvelle femme à la cour de Milan. Menées dans le plus grand secret, les négociations échouèrent, par suite des intrigues vénitiennes, et c'est ainsi que celle dont il avait voulu faire sa femme, entra dans la famille princière où, dix ans plus tard, Mathias devait aller prendre sa fiancée. (1)

Cependant, avant même qu'il fût question du nouveau mariage de Béatrice, la maison d'Aragon célébrait à Naples des noces plus éclatantes encore que celles du prince héritier; ce fut en effet en 1473 qu'Ercole d'Este, duc de Ferrare, épousa Éléonore, fille aînée de Ferdinand.

(1) Cf. Fraknói Vilmos: *Le roi Hunyadi Mátyás,* pages 156 et 157.

Ce qui contribua surtout à rendre ce mariage fameux, ce furent les réceptions et les solennités qui accueillirent à Rome le cortège nuptial, sur son parcours à travers Rome, Sienne et Florence, pour se rendre à Ferrare. La politique y fut sans doute pour quelque chose, le pape Sixte IV ayant voulu profiter de l'occasion pour manifester de ses bons rapports avec le roi de Naples, son allié et ami; mais les fêtes dont furent témoins les habitants de la Ville Éternelle et le monde civilisé tout entier, caractérisent bien celui qui fut leur organisateur, le cardinal Pietro Riario, neveu du pontife, fameux par ses prodigalités et ses débauches et qui fut, au cours de sa brève existence, le conseiller politique tout puissant de la Cour de Rome. Corio et Infessura, et Éléonore elle-même, dans une de ses lettres, nous ont laissé des descriptions du faste splendide dont le favori du pape accueillit ses invités et tout particulièrement la fille du roi de Naples; du palais en bois doré dont il agrandit à cette occasion et en leur intention son hôtel de la Piazza de Santi Apostoli, qu'il orna des tapis les plus précieux du trésor papal, de tentures de velours et de soie, de figures vivantes dorées, de fontaines et de jets d'eaux, de meubles rares et de vaisselle d'or et d'argent. Ils nous ont décrit le festin, qui dura six heures, où les valets étaient tous en livrée de soie et où chaque rôti, jusqu'au sanglier même, fut servi en entier sur la table; où d'une pyramide, apportée sur un plat, sortit un homme qui vint souhaiter la bienvenue aux invités; où, du haut de tours et de vaisseaux mobiles tout en sucre, on distribuait à pleines mains les mets les plus fins à la populace hurlant d'allégresse, cependant que pour distraire les invités les plus habiles acteurs de toute l'Italie jouaient à tour de rôle des scènes mythologiques et des mystères empruntés aux Saintes Écritures.

Nous sommes autorisés à croire que cette hospitalité excessive, qui étonna les contemporains les plus graves,

laissa sur la cour de Naples et surtout sur Béatrice une impression très vive, d'autant plus que Bonfinius, dans son Histoire de Hongrie, mentionne le séjour à Rome de la duchesse de Ferrare.

Béatrice avait alors seize ans et c'est probablement cette circonstance qui lui valut de recevoir vers l'époque où eut lieu le mariage de sa sœur, une cour tout-à-fait indépendante. Dès les mois d'avril et de juin 1472, des sommes communes furent attribuées sur la caisse royale à l'achat des trousseaux destinés aux princesses Éléonore et Béatrice ; ceci est donc un indice évident que toutes deux reçurent, en même temps, pour le moins une garde-robe complète, ce que justifiaient les pourparlers sérieux qui avaient été engagés de divers côtés, en vue du mariage de Béatrice.

L'un de ces prétendants était le jeune Philibert, souverain de la Savoie, principauté montagneuse qui s'étendait du lac de Genève au cours supérieur du Pô ; Philibert venait précisément d'être couronné — à l'âge de sept ans — après la mort de son père Amadée VIII. La direction effective des affaires de cette province, qui avait été agrandie peu auparavant et élevée au rang de principauté par Amadée VII, fut confiée à la reine-mère Jolante, fille de Charles VII, roi de France et sœur de Louis XI, qui régnait à cette époque. En dépit de la différence d'âge assez considérable entre les deux prétendus, les négociations en étaient arrivées à tel point en 1473 qu'il fut question de la somme que l'on donnerait en dot à Béatrice, tant à la cour du roi de France, qu'à celle du duc de Ferrare, bien que les avis fussent partagés à ce sujet. (1)

(1) Il n'est resté, à ce que je sache, que deux preuves écrites de ce projet de mariage, l'une consiste dans la lettre de Louis XI dont nous allons parler en détail, et la réponse qui y fut faite, publiée par Abel Desjardins parmi les documents rassemblés par Giuseppe

Tout-à-coup, et sans qu'on s'y fût attendu, le roi de France, oncle du jeune prince de Savoie, se mit en travers du projet, désirant obtenir pour son propre fils, qui venait de naître, la main de Béatrice. Louis écrivait le 19 juin 1473, du château d'Amboise à son allié Laurent de Médicis, Seigneur de Florence, une lettre dans laquelle, après l'avoir assuré de son entière amitié, il lui annonçait en toute confiance qu'il avait reçu des informations touchant le projet d'union entre la fille (1) du roi de Naples et le duc de Savoie, sans que toutefois rien de définitif n'eût été arrêté. Il en était arrivé, après de mûres réflexions, à la conviction qu'une union de mariage entre les deux familles servirait beaucoup mieux ses propres intérêts autant que ceux du roi de Naples et qu'il serait à souhaiter que le Dauphin, son fils, épousât la jeune princesse. Il désirerait que Lorenzo fît part de ce projet à Ferdinand, tout en sondant son opinion et ses desseins et en se renseignant, si possible, sur l'importance de la dot qu'il destinait à sa fille, quoique personnellement il tenait plutôt à s'assurer l'amitié et l'alliance durable du roi de Naples, qu'à obtenir une forte dot. Cette amitié et cette alliance, en même temps qu'elle assurerait protection à Ferdinand contre les Anjous dont lui-même, Louis, con-

Canestrini *(Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane).* Paris 1859, vol. I, pages 161 et suivantes; l'autre se trouve dans l'ouvrage de Luigi Olivi (Delle Nozze di Ercole I d'Este con Eleonora d'Aragona, Modena 1887. Pages 11, 12 et 13).

(1) La lettre citée plus haut parle de la «filia primogenita» du roi de Naples; c'est une erreur où les éditeurs se sont laissés prendre, en ajoutant dans une note: «La fille aînée de Ferdinand, Béatrice, mariée à Mathias Corvin». La meilleure preuve que Louis XI ne songeait qu'à Béatrice, c'est que la véritable «filia primogenita», Eleonora était alors depuis un mois devenue la femme d'Ercole d'Este et qu'il est question dans la lettre de rompre le mariage projeté avec la maison princière de Savoie.

naît bien le caractère d'infidélité, rendrait le roi de France plus fort en face de ses adversaires et particulièrement du roi d'Aragon, les amis et ennemis de l'un deviendraient aussi ceux de l'autre. Il prie Lorenzo d'intervenir dans cette affaire et de lui faire connaître le résultat de ses démarches, afin de pouvoir de son côté, selon la tournure que prendraient les choses, mander des ambassadeurs avec mission de poursuivre les négociations; il demande cependant que des ordres soient remis aux délégués florentins de n'avoir à parler de cette affaire à d'autre qu'à lui-même et de n'en rien trahir à qui que ce fût, pas même aux plus proches parents du roi.

Le premier-né du roi de France, qu'il voulait ainsi marier à Béatrice, était, comme on le sait, Charles, prince héritier, âgé alors de trois ans seulement, de treize ans par conséquent plus jeune que Béatrice. C'était le même prince qui, devenu plus tard roi sous le nom de Charles VIII, devait, lors de sa campagne d'Italie, donner le coup mortel à la dynastie des Aragons. Louis XI montra bien en faisant cette proposition qu'il connaissait les points vulnérables du roi de Naples; il n'ignorait pas que les Anjous, appuyés à l'occasion par la France, n'étaient pas sans lui inspirer des craintes et il savait aussi qu'il en voulait encore à son oncle, le roi d'Aragon, de n'avoir pas reconnu la légitimité de ses droits au trône de Naples.

La différence d'âge, plus grande encore que pour le mariage projeté avec le prince de Savoie, ne fut pas le motif déterminant de la conduite de Ferdinand; bien mieux, ce fait n'eut aucune influence marquée sur la réponse que nous connaissons et qu'il adressa, le 9 août, à Laurent de Médicis. (1) Il importait à ce roi, dont la politique a un caractère si profondément cynique, de jouer l'honneur et

(1) Cf. Desjardins-Canestrini: *Op. cit.* p. 163—165.

les sentiments chevaleresques. Sa réponse à l'offre qui lui fut faite, est polie, malgré le refus net qu'elle exprime; il apprécie, dit-il, le mérite des arguments donnés par Laurent en faveur d'une union avec la maison du puissant roi de France, mais les conditions jointes à cette offre l'atteindraient dans son honneur; il lui faudrait, pour entrer dans les liens avantageux de parenté qu'on lui propose, rompre des alliances, ce que son honneur lui interdit, il mourrait plutôt que de manquer à la fidélité qu'il doit à son oncle, le roi d'Aragon; il serait préférable que Louis se liât d'amitié avec ce souverain. Le roi peut agir avec les Anjous comme ils le méritent, mais Charles le Téméraire, duc de Bourgogne — avec qui Louis est en lutte acharnée — est son allié, son ami, et il lui est impossible de rompre ces liens; le roi de France ferait bien de se réconcilier avec lui, s'il désire l'alliance de Naples. Fidélité et honneur, voilà ce qui le guide avant tout dans sa conduite; ces vertus priment à ses yeux tous les autres avantages et il est prêt à leur sacrifier ses états et son existence. Que Louis cesse les hostilités contre le roi d'Espagne et le duc de Bourgogne, qu'il emploie ses armes contre les Turcs infidèles et non seulement il recherchera sa parenté et son alliance, mais il sera tout à son service. Après avoir ajouté qu'il accepterait de grand cœur l'offre de mariage, à des conditions plus probes, il termine en remerciant Laurent de ses bons services et en l'assurant de son affection et de son dévouement.

Ne doit-on pas rechercher, parmi les raisons cachées de ce refus, une preuve de considération pour un autre prétendant à la main de la princesse, le roi de Hongrie, avec qui des pourparlers avaient déjà été engagés en vue du mariage, ainsi que nous le verrons plus loin? Question difficile à résoudre. On a d'ailleurs des preuves qu'en dépit de ce refus, les négociations au sujet de cette union

se poursuivirent secrètement entre Louis et Ferdinand; [1] l'affaire n'eut toutefois pas de suite, comme on sait, et l'on est autorisé à croire que ces deux grands maîtres simulateurs se jouèrent l'un l'autre à qui mieux mieux, en mettant mutuellement à l'épreuve leur crédulité et que ce fut Béatrice qui fit les frais de ce jeu.

Peu après, le projet de mariage avec la maison de Savoie fut rompu également; en raison des événements survenus sur les entrefaites, il n'y allait plus de l'intérêt de Ferdinand d'attendre pour marier sa seconde fille que le prince de Savoie fût en âge. [2]

D'ailleurs les négociations en vue du mariage de Béatrice et du roi de Hongrie avaient été engagées dès 1674 et peut-être même auparavant, si l'on en croit certains indices.

L'idée d'une union de mariage entre la maison d'Aragon et le roi de Hongrie devait en effet remonter à une époque antérieure. Peu de temps après que Mathias fut devenu veuf, au printemps de 1464, par la mort précoce de sa première femme, Catherine Podjebrad: Ferdinand, voyant croître sa puissance et sa renommée, lui offrit en 1465, par l'entremise de Venise, la main de sa fille. [3] Il ne pouvait s'agir d'une autre qu'Éléonore, alors âgée de 15 ans, tandis que Béatrice qui n'avait encore que 8 ans, était fiancée au jeune fils du duc de Sessa, réconcilié avec le roi, et il est d'ailleurs peu probable, en raison même de sa jeunesse que Mathias, veuf, consentît à attendre

[1] Cf. François Delaborde: *L'expédition de Charles VIII en Italie*, Paris 1888, page 97.

[2] Le prince devait mourir dès 1482, à l'âge de 17 ans.

[3] Cf. Missive remise à Joanno Aimo, ambassadeur en Hongrie, par les autorités vénitiennes le 17 février 1465 (1464 d'après le calendrier vénitien) *(archives de l'État de Venise;* Senato, Secreta Deliberazioni, reg. 22 c. 69 v.).

qu'elle fût en âge de se marier. En dépit de l'empressement qu'apporta Venise, et qu'elle exprima à plusieurs reprises, (1) l'offre en question ne semblait guère aboutir à aucun résultat.

Mathias formait alors en quelque sorte le point convergent des combinaisons matrimoniales de presque toutes les cours de l'Europe Centrale et, à la suite de l'échec des deux projets relatifs à la fille du marquis de Brandebourg et à Ippolita Sforza, les négociations engagées en vue du mariage de Mathias avec la nièce de l'Empereur d'Allemagne Frédéric III et fille du Prince Électeur de Saxe, semblaient avoir les plus grandes chances d'aboutir. Cependant Mathias était également en pourparlers avec le roi de Naples; leurs ambassadeurs s'étaient rencontrés à Rome, et il semblerait que l'affaire ait été interrompue parce qu'on avait dépeint la princesse comme dénuée de toute beauté; or Mathias tenait beaucoup à la beauté. (2) Ce bruit, si l'on peut y ajouter foi, serait une preuve de plus qu'il s'était agi jusqu'alors d'Éléonore, que ses portraits montrent en effet moins belle que Béatrice.

Si l'on voit les négociations matrimoniales se renouer plus tard entre les deux cours, on ne peut l'expliquer que par un changement de personne, et il est évident que Béatrice avait remplacé Éléonore. Il est vrai qu'à cette époque elle n'avait encore que onze ans, mais par bonheur les projets de Mathias avaient tous échoué l'un après l'autre, soit à la suite d'influences extérieures ou intérieures, soit du propre gré de Mathias; ainsi, en dehors de ceux dont

(1) Cf. Décision du conseil de Venise, à la date du 25 mai 1465 (id. c. 87).

(2) Cf. Rapport de l'ambassadeur Gerardo Colli. De Venise à Milan. à la date du 21 nombre 1465 (archives de Milan. Pot. Est. Ven.)

nous avons déjà parlé, le projet relatif à la fille de l'Empereur d'Allemagne et un autre, auquel Mathias parut tenir davantage, où il s'agissait de la fille du roi de Pologne; c'est ainsi que plusieurs années s'écoulèrent, pendant lesquelles Béatrice était devenue jeune fille.

On a tout lieu de supposer que les négociations furent reprises dès le mois de septembre 1468, lors de l'arrivée de l'ambassadeur de Ferdinand à la cour de Mathias et qu'elles se poursuivirent au printemps de 1469, lorsque le roi de Hongrie manda à Naples Georges Handó, prieur de Pécs, et Nicolas Bánfi de Lindva, grand-échanson et comte suprême (préfet) de Pozsony. A la même époque, le Conseil d'État de Venise eut vent de certaines conventions passées entre Mathias et le roi de Naples. Le mariage de Béatrice avec le fils emprisonné du rebelle Marzano avait été certainement annulé par le pape. Que, d'autre part, des négociations eussent été engagées un ou deux ans plus tard en vue du mariage de Béatrice et du prince de Savoie, puis en vue d'une union avec l'héritier du trône de France, ces faits ne doivent pas nous étonner, car ils s'expliquent par l'usage répandu à l'époque et d'après lequel les souverains, pour des raisons politiques, promettaient leurs enfants en mariage dans plusieurs cours à la fois. (1)

Bien que les négociations avec l'empereur d'Allemagne et le roi de Bohême fussent déjà fort avancés, Mathias était revenu en 1474 au projet de mariage avec la maison de Naples, sur l'intervention de Laurent Roverella, évêque de Ferrare et légat pontifical, frère cadet du cardinal dont j'ai parlé précédémment, envoyé en 1469 pour réconcilier l'Empereur et le roi de Hongrie et pour régler la question des calixtins de Bohême.

(1) Cf. Delaborde: Op. cit. p. 98. — B. Buser: *Die Beziehungen der Medicier zu Frankreich,* Leipzig 1879, 162, p. 171.

L'autre personnage, qui devait jouer un rôle important dans cette affaire, fut Antoine d'Ayello, évêque de Tarante, à qui Ferdinand avait confié de fréquentes missions au cours desquelles il était également venu en Hongrie, et qui avait accompagné Mathias dans sa campagne de Silésie; il était donc des plus autorisés à fournir des renseignements exacts, à la cour de Naples, sur la personne et sur la situation du roi de Hongrie.

C'est sans doute à leur intervention qu'il faut attribuer la décision prise, au printemps de 1474, par Mathias d'envoyer ses ambassadeurs, Nicolas Bánfi et Georges Handó à Naples, avec mission de demander solennellement la main de Béatrice. Le roi Ferdinand, de son côté, par sa lettre du 5 septembre, envoyait son consentement et lui accordait sa fille en mariage. Toujours vigilant, le Conseil de Venise apprenait la nouvelle dès le 17 du même mois, puisque c'est de ce jour qu'est datée la lettre dans laquelle, après avoir rappelé l'affection mutuelle qui le relie au roi de Naples — avec qui Venise était alors en très fort désaccord — il lui présente ses salutations à l'occasion des fiançailles de sa fille, faisant allusion aux *liens anciens et constants d'amitié* qui unissent la République au roi de Hongrie, assure de sa profonde bienveillance la princesse Béatrice que ses perfections et ses vertus bien connues ont depuis longtemps rendue digne, «quittant un palais royal pour un autre palais royal, d'échanger sa dignité de princesse royale pour celle d'une reine auguste». (1)

Le 30 octobre de la même année, assiégé dans Breslau par les troupes réunies des rois de Pologne et de Bohême, Mathias faisait allumer des feux de joie et sonner les cloches en célébration de la réponse favorable du roi et

(1) Cf. *Mátyás király korabeli diplomáciai emlékek (Monumenta Hung. Historica)* Édition de l'Académie Hongr. II. P. 305.

du consentement de Béatrice que venaient d'apporter les messagers napolitains. Mathias se hâta de faire parvenir la nouvelle à l'orgueilleux roi de Pologne qui lui avait à plusieurs reprises refusé la main de sa propre fille. Ce fut quelques jours après cet évènement que les succès remportés par le roi de Hongrie et par ses troupes, malgré le grand avantage numérique des ennemis, obligeaient ces derniers à engager des préliminaires de paix qui aboutissaient à la signature d'une trêve de trois ans et demi.

Au début de l'année suivante, en 1475, le dimanche d'après la Purification, Mathias recevait à Breslau les ambassadeurs du roi de Naples et de la république de Venise qui, sous la conduite de l'archevêque de Bari, lui remettaient de la part de sa fiancée de riches présents, parmi lesquels des costumes princièrement ornés, que le roi revêtit pour la première fois à l'église Saint Étienne, après quoi il organisa en l'honneur de ses hôtes des fêtes accompagnées de courses et de danses.

En juin, les ambassadeurs du roi Mathias se présentaient de nouveau à Naples; c'étaient cette fois Albert Vetési, évêque de Veszprém, Jean Laki Thuz, bán (gouverneur) de Slavonie et François Fontana, diplomate italien au service de la Hongrie; tous trois avaient été envoyés précédemment à Venise et avaient également été chargés de missions diplomatiques importantes auprès du Saint-Siège; leur tâche consistait maintenant à régler les détails du mariage; (1) le document dressé un an plus tard nous renseigne sur les négociations engagées à propos du chiffre de la dot, et de la façon dont elle serait remise.

(1) Cf. Rapport de l'ambassadeur Florio Roverella, de Buda à Ferrare, à la date du 19 mai; *Archives de Milan*, Pot. Est. Ungheria; mandat d'ambassade de la république de Venise remis à Sébastien Baduario *(Archives de Venise)*.

Les comptes de la cour royale de Naples portent mention de Béatrice comme reine de Hongrie, dès l'été de 1475 et, elle-même se sert de ce titre dans sa correspondance ; le duc de Calabre, de son côté, dans ses lettres à l'ambassadeur de Naples en Hongrie, l'archevêque de Bari, datées de la fin de la même année et par lesquelles il exprime la joie que lui cause cette union, ne se contente pas d'y parler de sa sœur comme de la reine de Hongrie, mais encore il s'y adresse à Mathias en le traitant de «beau-frère» et en l'assurant en même temps de son «respect filial».

Il semble qu'en cette occasion la joie ait été sincère des deux côtés.

Mathias, qui pendant les douze années qu'avaient duré son veuvage, avait à maintes reprises songé à consolider son pouvoir par une union avec une des maisons princières voisines, effort dans lequel il n'avait essuyé que des refus blessants, en était arrivé après un règne de 18 années à affirmer sa puissance et son trône au point de pouvoir s'appuyer sur son prestige et sur ses propres forces ; il crut donc le temps venu de donner libre cours aux aspirations qu'il nourrissait de longue date, de créer dans ses états, en sa qualité de souverain appelé à jouer un rôle éminent dans la Chrétienté de l'Europe occidentale, une cour royale brillante qui devînt un centre de culture nouvelle, de sciences et d'arts, admiré de tous et recherché des plus grands esprits de l'époque. Or, où donc eût-il pu prendre, pour l'accomplissement de cette tâche, des auxiliaires plus précieux que dans les cours princières de l'Italie telle qu'elle était alors, et particulièrement dans la cour dont le fondateur Alphonse Ier semblait à Mathias digne à de nombreux titres de servir de modèle ?

Malgré tout, en bon politique qu'il était, il n'oubliait pas non plus que son futur beau-père était l'un des princes les plus respectés et les plus puissants de l'Italie,

jouissant non-seulement de liens de parentés très avantageux, mais encore de l'amitié et de la confiance du pape. En dépit de l'état de démembrement dont souffrait l'Italie, ce roi pouvait devenir le point d'appui le plus sûr dans sa politique contre l'empereur d'Allemagne, politique qu'il poursuivait précisément alors en s'efforçant de créer, sous la direction du pape, une contre-coalition destinée à contrebalancer l'alliance projetée entre l'empereur, le roi de France et le duc de Bourgogne.

Cependant les noces du roi de Hongrie et de la princesse italienne ne purent être célébrées que dans la seconde moitié de l'année 1476, retardées par la guerre contre les Turcs. Les solennités nuptiales qui se succédèrent à Naples, à Ferrare et à Venise d'abord, puis à Székesfehérvár et à Buda, durèrent en tout six mois, et donnèrent lieu à un tel déploiement de luxe que, d'après les témoignages des contemporains, elles firent grand bruit même à cette époque accoutumée au plus grand faste.

Albert de Berzeviczy.

SUR UNE EXPOSITION D'ÉTOFFES D'AMEUBLEMENT AU CHATEAU DE MALMAISON.

Quiconque a tenté d'imaginer comme étaient décorées, sous le Consulat et l'Empire, les parois des salons, des chambres à coucher et des pièces d'habitation s'est trouvé — pour peu qu'il eût quelque goût de l'exactitude — dans l'alternative douloureuse ou de se contenter à menus frais ou de se rabattre sur des analogies. On est sur ce point d'une pauvreté inconcevable en documents graphiques. Point de représentations d'intérieurs : quelques aspects de Malmaison que Garneray a dessinés, furent exposés en 1867 dans cette précieuse tentative de reconstitution à laquelle s'était prêté l'empereur Napoléon III et qui, malheureusement, fut exécutée par des hommes sans informations ni conscience, aimant le tôt fait pour en tirer parti ; quelques vues des chambres — non des salons — de l'ambassade d'Autriche à Paris, au temps des Schwarzenberg, ont été publiées dans un curieux ouvrage sur le Congrès de Vienne, et c'est tout. Quant à ce qui subsiste, et il n'y a guère d'authentiquement conservé que l'hôtel du prince Eugène — depuis 1815 occupé par la Légation prussienne. On ne saurait le prendre comme exemple : la décoration en fut de tout temps jugée exceptionnelle, c'était là tout ensemble le chef-d'œuvre de

Berthault et un objet de scandale : car ces salons l'emportaient en richesse et en agrément sur tout ce qu'on voyait à Paris. On n'a pas d'autre point de comparaison, car rien d'authentique ne subsiste dans l'hôtel de la princesse Pauline (actuellement l'ambassade d'Angleterre), rien dans l'hôtel de la princesse Elisa, rue de la Chaise, et si, dans l'ancien hôtel du sénateur Beauharnais, actuellement occupé par M. le doyen Landouzy, les cheminées et tous les stucs sont d'une admirable conservation, rien n'annonce comme les murs étaient décorés.

Que, dans telle ou telle galerie ou salle de palais, aux Tuileries, à Saint-Cloud ou ailleurs, fussent tendues sur les murs des peintures ou des tapisseries dans des encadrements dorés, qu'il y eût des peintures au-dessus des portes, dans l'embrasement des fenêtres, au-dessus de la cheminée, sur le plafond, ou dans la voûte, cela est acquis ; qu'il y eût des marbres appliqués soit en soubassements, soit en colonnes figurées, des glaces répétant les motifs, une prodigalité d'or, à croire que Jupiter y voulut séduire Danaé, cela s'entend. Depuis la Renaissance, la forme de la décoration des galeries dans les Palais n'a guère changé et si, dans les détails, le goût est meilleur ou pire, si les peintures sont géniales ou enfantines, cela ne se voit qu'ensuite. Au premier coup d'œil, on ne perçoit point des différences sensibles. C'est *le palais* tel qu'on doit le rencontrer dans les usuels décors d'un théâtre où l'on donne l'opéra ou le drame à grand spectacle. Mais cela étant pour la représentation n'est point pour la vie. On y peut imaginer aussi bien que Napoléon ou Louis-Philippe, François Ier ou Charles IX, Henri IV ou Marie de Médicis, Louis XIV ou Marie-Antoinette ; cela fait un décor neutre qui se prête aussi bien aux conciliabules de la Saint-Barthélemy qu'à l'arrestation du maréchal d'Ancre, à la réception de Villars qu'au banquet des gardes du corps, le passe-partout banal sur quoi se meut la souveraineté. Mais des êtres qui les

habitent et dont la personnalité est assez forte pour ordonner un cadre qui leur soit propre, les appartements particuliers reçoivent une formule et un aspect où l'on ne saurait les méconnaître. Tels les appartements qu'on connaît à Versailles de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI. Dépouillés des meubles qui les ornaient et qui en agrémentaient les lignes, ils évoquent, en leur nudité, tantôt la radieuse figure du Roi-Soleil, maître de ses sujets, esclave de son devoir royal, et s'imposant la représentation souveraine du lever au coucher, du berceau à la tombe; tantôt les ennuis désespérés du roi errant, promenant par les quatorze châteaux du Roi de Bohême sa vagabonde mélancolie, ses petits chiens, ses maîtresses, ses cuisiniers, et la mort désespérée des bêtes de chasse; tantôt l'application congestionnée du Roi-Forgeron étudiant péniblement aux livres et se tenant chastement à sa femme, quand tout le tire au grand air, aux longues randonnées et aux amours de passage. Et cela seul fait trois chapitres de l'histoire de France.

Mais là, pour Louis XV comme pour Louis XVI, partout boiseries blanches; comme pour Louis XIV, boiseries dorées, tapisseries et peintures; pour Louis XVI, pareillement, quoique les bois aient moins d'or puis en remontant, quasi à l'infini, des boiseries plus ou moins sculptées, parées, enjolivées, mais obligatoires pour défendre du froid et de l'humidité des pierres.

Sous Napoléon, quoi? Faut-il penser que, comme aux escaliers de palais, on se plaisait aux parois blanches, à peine relevées de quelques lignes d'architecture? ou bien des marbres? ou bien des boiseries comme il en subsiste en quelques salons du Grand Trianon? Pourtant, des salons des Tuileries ou de Saint-Cloud, on dit: Le salon jaune, le salon bleu, le salon vert ou violet. Cela doit-il être pris pour une indication, quant aux tentures ou la désignation vient-elle des meubles et de l'étoffe dont ils

étaient couverts? Il faut des fois si peu de chose pour un surnom!

Sans doute, les documents sur ce point paraissent infiniment rares: on ne saurait tirer parti d'un ouvrage et de la somme payée, car il peut tout autant s'agir de rideaux que de tentures; et si l'ouvrage paraît fort, quelle hauteur, quelle largeur avaient les fenêtres? Pour des cas d'exception, pour des pièces particulièrement somptueuses, on sait que, soit en projet, soit en réalité, il y avait des tapisseries admirables, mais en portières, en fauteuils, en tableaux, si l'on peut dire; mais si elles étaient commandées, elles n'étaient point achevées. — Et en attendant?

Dans l'album où l'on a réuni les feuillets du «journal» adressé, avec le consentement de Napoléon à l'empereur de Russie par les architectes Percier et Fontaine, dans cet album où abondent les renseignements précieux sur les palais imperiaux et, en particulier, sur les Tuileries, tout ce qui est sur les étoffes est presque insignifiant. Une seule planche montre l'aspect de la tenture de soie de la salle du Trône avec des N couronnés et entourés de lauriers, placés en bandes longitudinales. Cette même tenture se retrouve dans une planche de l'ouvrage sur le *Mariage*. Voilà donc qui paraît certain; mais de quelle couleur cette étoffe?

D'après les *Souvenirs d'un Oisif,* livre à la vérité peu connu, «cette magnifique tenture bleue qui tapissait la salle du Trône et dans les ornements de laquelle se faisaient remarquer le talent exquis et le goût de MM. Grand, fabricants de Lyon, avait été teinte d'après le procédé inventé par J. Raymond, lauréat du prix de 50.000 francs, proposé par l'Empereur pour la découverte d'un procédé de teindre la soie et la laine en bleu, sans indigo et sans pastel».

Voilà qui est précis: Or, dans les papiers de Fleurieu, intendant général, on trouve:

Tuileries. *Salle du Trône, damas cramoisi fourni par Pernon,* 65.000 francs.

Auquel croire? Dans un état fait en 1811—1812 du Palais des Tuileries, où l'on s'est pourtant efforcé d'être exact, on dit de la chambre de l'Empereur, faite à neuf en 1808, de l'ancienne chambre et du cabinet qui en dépendait, «qu'elle est revêtue de lambris d'appui enrichis d'ornements dorés avec une tenture de brocart au-dessus», on n'a garde de dire la couleur ou le dessin de ce brocart. Dans les notes que je prends depuis vingt ans, au cours des recherches d'archives, de lectures d'imprimés, et de trouvailles de papiers, c'est à peine si j'ai recueilli pour cette partie du travail des précisions pour deux ou trois palais; et pourtant que de précieux documents on m'a communiqués! Mais il semble que les architectes envisagent avec un dédain absolu cette partie de la décoration. Pour ce qui est des murs, grilles, cloisons, percements, aménagements, Fontaine renseigne très suffisamment. Souvent, sur les parties du palais où le public pénètre, des notes officieuses sont publiées dans les journaux. Mais dès qu'on veut entrer dans les appartements intérieurs, tout est vague et contradictoire. En y réfléchissant, on se l'explique à merveille; ce ne sont que des nouvelles de raccroc qu'on en a. Fontaine n'est point chargé du mobilier ni des tentures qui regardent exclusivement, semble-t-il, le conservateur du Garde-Meuble; la décoration des murs n'est point du domaine de l'architecte, lequel ordonne des soubassements, des corniches et des plafonds, mais s'en rapporte, pour ce qui est tenture, au conservateur du Garde-Meuble, lequel obéit, lorsqu'il obéit, au Grand Maréchal, renseigné par le gouverneur du Palais.

Il résulte de là qu'on n'est seulement un peu renseigné que par les critiques de Fontaine, auquel l'Empereur s'en prendra si l'ensemble est déplaisant et qui pourtant n'y peut mais, car il n'est point consulté, et son avis, s'il le

donne, n'est point suivi ; ainsi nous l'apprend-il par une note de son journal à la date du 5 avril 1806 :

«On a supprimé, écrit-il, les vieilles tapisseries de la galerie de Diane. M. l'Intendant général a ordonné contre mon avis d'y faire coller en place un papier de couleur unie et M. Guillaumot (des Gobelins) l'a décoré de plusieurs tapisseries de petite dimension, encadrées et traitées comme des tableaux mobiliers.»

A partir de 1808 une correspondance précieuse entre Fleurieu, devenu gouverneur des Tuileries, et le Grand Maréchal permet de suivre aux Tuileries certains remaniements, mais combien de précisions manquent et comme les documents graphiques font défaut !

Et puis ailleurs rien : le vague complet des flottements continuels et fort compréhensibles ; car je sais à présent qu'une tenture n'était point nécessairement immobilisée dans le même palais et qu'on la faisait voyager.

Comment la suivre si l'on ne mettait point la main sur ses passeports ?

Donc il fallait retrouver : ou les papiers du Grand Maréchal, — ils sont dispersés et ce qui en est entré dans un dépôt public est insignifiant ; ou les papiers des gouverneurs de Palais. J'en eus bien quelques feuilles et aussi de l'Intendant général, mais des bribes ; ou les papiers du Garde-Meuble ; j'avais bien demandé, à l'ancien administrateur du Mobilier National une autorisation de les consulter, mais me l'avait-il accordée ? La chose n'était-elle point restée en l'air ou bien est-ce la paresse qui m'a rendu coupable ? En tout cas le mal est réparé et, bien mieux que je n'eusse pu le faire, M. Dumonthier rend-il comte, pièces en mains, de la destinée de ces somptueuses tentures ; du même coup il apporte la solution à des problèmes qui, pour paraître médiocres et même inexistants à certains historiens et à quelques critiques en possession de décider ce qui doit ou non intéresser l'histoire, passionnent

quelques gens qui sans doute ont un esprit mal fait et biscornu. Pourtant, comme moi, vous apportez les cadres où ont figuré les personnages de cette épopée dont on ne se lasse point d'apprendre les détails ; vous nous rendez les milieux où ils ont évolué, et par le même coup vous nous donnez en même temps qu'une leçon d'histoire, un admirable spectacle artistique et vous ouvrez un cours, combien précieux, d'économie politique.

C'est donc pour moi à la fois un plaisir et un honneur de dire ici le bien que je pense d'un tel travail.

Mais, je suis vrai, parfois trop.

Les étoffes d'après lesquelles furent faites les reproductions sont à ce point somptueuses, la matière en est si belle, la teinture si éclatante, les dessins si ingénieux, les broderies si chatoyantes que l'on ne saurait dire précisément qu'on en reçoive la sensation : nul procédé usité à ce début du XX[e] siècle ne pouvait réussir à transposer, de la soie et du velours au papier, des teintures aux encres, ces incomparables modèles. Il a fallu nécessairement les réduire au point de leur enlever une partie de leur magnificence et de leur grâce ; les tons, si près qu'on les ait approchés, sont toujours séparés par quelques points du ton initial ; il n'en saurait être autrement et c'est pourquoi tous ceux qui aiment et apprécient l'art de l'Empire sont particulièrement reconnaissants, lorsque dans un local approprié qui évidemment ne saurait être autre qu'un des palais appartenant à l'État, on les met à même d'admirer de près les étoffes, objet d'incomparable orgueil pour la ville de Lyon qui les a produites, objet d'étonnement pour quiconque est capable de s'éprendre aux belles choses du passé ; objet d'enseignement pour ceux qui s'efforcent de retrouver dans le mobilier et la décoration les modes et les aspects du style dit Empire ; objet, dirai-je, de répulsion pour nos époques où règne la camelote, où tout un chacun tire au bon marché et où nul

être riche n'aurait même l'idée que de telles étoffes aient pu exister.

J'ai dit *style Empire;* j'y tiens. Il est bien entendu, n'est-ce pas, et c'est ici une occasion de l'affirmer, que rien ne correspond à ce que les tapissiers et les dames dont ils se font des clientes appellent le *style Directoire.* Il n'y a pas de style Directoire par l'excellente raison qu'il n'y a ni monument, ni décoration, ni meuble dont la fabrication puisse être authentiquement classée dans les quatre années que dura ce gouvernement. Il y a quelques porcelaines, qui furent sinon fabriquées, du moins sorties de la manufacture de Sèvres à ces dates : elles sont *Louis XVI* par la forme comme par le décor. Il y a quelques tableaux, un ou deux portraits : ils sont aussi bien d'avant que d'après ; ils ne sont pas. Dans les époques comme celles-là, le luxe n'est point si établi qu'il fasse des commandes ; les nouveaux riches — et combien peu sont-ils au milieu de l'universelle misère ! — se contentent avec ce qu'on leur offre de la richesse passée et sont incapables de discerner. Aux Mme Angot comme à leur sœur, la redoutable Mme Récamier, l'enseigne à la Greuze d'une banque qui fut *la Cruche cassée,* il suffit un temps de *la Marchande à la Toilette ;* ce n'est que peu à peu que leur vient l'idée, puis le goût de raffiner. Encore, en cet affinement, combien de réminiscences et de parodies !

Pour type du style Directoire — s'il était vrai qu'il y en eût un, — il n'y aurait que la maison de la rue Chantereine, la maison que de Milan Joséphine avait ordonné qu'on lui rendît la plus élégante de tout Paris et pour qui tous les artistes avaient été mis en réquisition. Le mobilier de la chambre du Général subsiste et ce sont des tambours qui servent de sièges ; les fauteuils, dont un est conservé, ont des formes inattendues. Le lit est une tente, que portent des lances. On vit dans les emblèmes. Pour la chambre de Joséphine, elle était

meublée uniquement de glaces qui entre des colonnes légères, décorées de papillons, régnaient tout autour de la pièce arrondie. L'intérieur de l'alcôve avait une semblable distribution. On avait ainsi obtenu, a écrit un contemporain, un miroir circulaire qui «permettait de juger par soi-même de l'ensemble et des détails d'une toilette». En effet. On ne saurait recommander pourtant cet ameublement «garanti Directoire» qu'à de très jeunes femmes, ou du moins à des femmes assez sûres de leur beauté pour ne point redouter ce miracle de multiplication. Mme Tallien disait à une de ses jeunes amies: «Pourquoi mettez-vous un corset? Ce n'est point quand on est habillée qu'il faut être jolie.» C'est à celle qui ne met point de corset qu'il faut dédier la chambre de la rue Chantereine.

Donc à ce mythe, le mobilier Directoire, il faut substituer la réalité du style Louis XVI se perpétuant jusqu'au Consulat et alors s'accentuant, s'alourdissant et, sous prétexte de rendre plus exactement les modèles antiques, roidissant les lignes, abolissant tout enjolivement; de même que pour plus d'austérité, les bronzes noirs en applique sont substitués sur les meubles aux bronzes dorés. En général, nul ornement, mais la beauté de la matière, la perfection de la sculpture, l'agrément des formes graciles, rendent de tels meubles infiniment désirables. Ils sont consulaires, non directoriaux, mais combien peu subsistent! Il faut penser qu'ils s'enlevaient peu sur les fonds avec qui ils se confondaient et qui étaient pour l'ordinaire assez sombres; ainsi, à Malmaison, dans le salon, la plinthe d'acajou au-dessus de laquelle courait une tenture de velours vert, entre des colonnes à chapiteau doré. Advenant l'enrichissement successif des murs, ils devaient s'enrichir eux aussi, et pour ressortir sur les soieries brillantes, se charger de ces ors dorés, mats et brillants, qui, le mieux avec les meubles de l'époque Louis XIV, donnent

une impression de splendeur; pour les accompagner, les sièges eux aussi se dorent; bientôt les tons sombres n'y sont plus appréciés, il faut des bois entièrement dorés ou bien, ce qui rapidement tombe dans le vulgaire, blanc et or. Cet enrichissement de mobilier qui ne saurait aller sans son empâtement, n'est-ce pas à la richesse de plus en plus grande des tentures qu'elle doit être attribuée?

Cette richesse, qui donc s'efforçait de la développer, qui s'était donné pour tâche d'en imposer la mode, qui s'évertuait aussi bien à bannir du costume féminin les étoffes blanches, fabriquées la plupart en Angleterre, qu'à décorer d'étoffes françaises les murailles jadis boisées? Qui, Bonaparte, Général, Consul, Empereur. En allant en Italie, il a traversé sans s'y arrêter Lyon, cette ville désolée, et commune affranchie, la ville maudite où Couthon, après les têtes frappées du couteau, a jeté bas les hôtels frappés de son marteau. Encore, en 1798, allant en Egypte, à peine s'il s'est arrêté une matinée; mais, au retour, en octobre 1799, il est resté douze heures, et cela a suffi. La ville qui s'est insurgée contre l'insupportable tyrannie d'un Chalier, mais qui n'en est pas moins demeurée française et republicaine, ne s'est comme la Normandie, les Côtes du Nord, Marseille et Toulon même, trouvée en rébellion contre la Nation, que parce que des royalistes se sont introduits parmi ses défenseurs sous le déguisement de patriotes, seuls capables par leur éducation militaire d'organiser la résistance, ils n'ont pas tardé à en assumer la direction. Dans le cas des Lyonnais, les proclamations et les discours de M. de Précy, qui s'est présenté pour être leur général, montrent à nu le procédé. Peu à peu le royaliste s'est dévoilé, sans aller pourtant jusqu'à renier le *citoyen,* jusqu'à abandonner la cocarde tricolore; Précy, avec son état-major royaliste, s'est imposé à une ville nettement française; mais il n'a point osé recourir aux Piémontais; si à Toulon les royalistes,

par une double trahison, ont livré la ville, la flotte, l'arsenal, à Lyon la surprise était impossible et elle n'a pu même être tentée.

Lyon devait-il demeurer indéfiniment ruiné en punition de ce que les Royaux s'étaient rendus les professeurs de stratégie et de tactique de gardes nationaux naïfs? Le général Bonaparte ne le pensa point et, dès sa première visite, il arrêta son plan. Lyon vivait ci-devant de la fabrication des étoffes de soie et de velours: mais déjà sous la monarchie cette industrie périclitait, la mode étant aux étoffes souples et lâches des créoles et aux boiseries peintes et sculptées. Cela ne faisant point l'affaire de Lyon, Bonaparte se querella avec la mode et, de même qu'il ouvrit la campagne contre les robes collantes et décolletées où les femmes étaient nues, il déclara la bonne guerre aux étoffes exotiques et aux panneaux boisés. Il décréta que le velours et la soie auraient seuls les honneurs officiels. Les femmes — et bientôt les hommes — tous les hommes et toutes les femmes qui avaient une position ou une situation officielle dans la République française ou italienne, puis dans l'Empire avec ses feudataires, Allemagne, Italie, Deux Siciles, Espagne, tous les hommes et toutes les femmes durent s'habiller d'étoffes lyonnaises et en changer le plus souvent possible: le pourquoi de la règle ne fut point formulée seulement pour les costumes et les uniformes, mais pour les habits habillés que chaque personne présentée dut endosser pour faire sa cour. Et comme les femmes et les hommes, il vêtit de soie et de velours les murs de ses palais et ce furent là des géants qu'il fit habiller par les Lyonnais: les Palais, c'est tout juste sous les Consulats, les Tuileries et Saint-Cloud avec l'annexe de Malmaison; mais, sous l'Empire, le Gouvernement des Tuileries s'étend comme l'Empire même. Il comprend les Tuileries, le Louvre, l'Elysée, les Ecuries du Roule, le Château de Villiers, Monceaux, le Pavillon de

Hollande et le Château du Raincy; Saint-Cloud n'a pour annexes que le Pavillon d'Italie, l'ancien hôtel des Pages, la maison Leserp, la maison Brancas, le Buttard et le Clos Touhain, car Meudon et Sèvres qui y avaient été rattachés, au début de l'Empire, forment un gouvernement particulier; mais on habille Meudon comme on a habillé le Louvre et l'Elysée et Villiers et Monceaux et l'on habille Versailles dont dépendaient d'abord les Trianons, Saint-Germain et Rambouillet, devenus des personnalités qu'il faut aussi vêtir; l'on habille Fontainebleau où, de 1804 au 1er javier 1813, on dépense 6,242.000 francs; l'on habille Rambouillet, où l'on songe à vêtir encore le château de Saint-Léger, la Maison Pilou et le Pavillon Broux qu'on a racheté, où l'on construit, l'on démolit, l'on aménage, l'on pense à faire un palais tout neuf; on habille le Palais de Turin et le Palais de Stupinie; le Palais de Strasbourg, et Laeken, et Compiègne, et Bordeaux, et Marrac; on habille le Palais Pitti et les neuf palais de Toscane: on habille Meudon qui sera aux Enfants de France; on habille le Palais d'Amsterdam, le Palais du Loo, le Palais d'Utrecht, le Palais de Haarlem, le Palais de Zœsdyck; on habille les Palais de Rome et surtout le Palais Quirinal, avec les maisons environnantes, tous les Musées, la Bibliothèque du Vatican, la fabrique de Mosaïque; au Quirinal, Lyon habille tous les murs; et encore les murs du Quartier-général Impérial d'Anvers, du Quartier-général Impérial de Mayence, et ce n'est pas tout. Il y aura encore, si Dieu prête vie à l'Empereur, à habiller Saint-Germain, le Palais-Royal, Querqueville, Pierrefonds, Lyon et le reste. Il faut que Lyon ressuscite! Après la grande dépense de 1804 et 1805, le 4 janvier 1807, le Garde-Meuble doit par ordre de l'Empereur, daté de Finckenstein, dépenser trois millions dans l'année, dont deux à Lyon et un à Rouen. A la date du 31 décembre 1812, il existait dans les divers châteaux du domaine de la Couronne, des meubles et des

tentures pour 20,792.622 fr. 09, et tout cela acheté des fonds de la liste civile; en outre, 319.000 francs de meubles dans les Palais au delà des Alpes, 318.000 dans les Palais du Domaine extraordinaire, 316.000 dans les Palais du Domaine privé, 309.000 francs au Garde-Meuble. Sans compter que, en 1810, 1811 et 1812, l'Empereur avait ordonné qu'on avançât aux fabricants de meubles plus d'un million et aux fabricants de soieries plus de trois millions.

Or, pour les tentures pas plus que pour les robes ou les cachemires, ou ce qui était de contrebande, batiste, mousseline, calicot, les femmes s'insurgeaient et il fallait constamment combattre. Parmi les grands officiers, certains se refusaient à porter l'habit habillé, de soie brochée ou brodée qui leur seyait à la vérité comme un bouquet de roses pompon à un boule-dogue; il fallait, outre la déclaration officielle, le froncement de sourcils de Jupiter pour les mettre à la raison. Mais cela fait, jusqu'en la plus humble des sous-préfectures, les fonctionnaires se vêtaient de soie. De même pour les tentures, et là c'était Joséphine qui menait l'opposition, et l'Empereur qui avait donné des ordres à Fontaine rejetait sur lui la responsabilité. «Il m'a fallu aller à Saint-Cloud, écrit Fontaine dans son journal à la date du 16 août 1808, et prévenir l'Impératrice avec des ménagements infinis que nous n'avons pas exactement suivi ses ordres dans la décoration de ses appartements, car, au lieu des belles boiseries dorées, sculptées et peintes en gris, qu'elle avait demandées pour son salon, nous avons tout disposé pour recevoir des riches étoffes. Je n'ai pu parvenir à nous faire pardonner cette désobéissance qu'en l'assurant que les étoffes, quoiqu'elles fussent en brocart de Lyon, n'étaient que provisoires et par la suite elles seraient remplacées par de beaux tableaux quelle commanderait elle-même aux peintres.» Et ce provisoire que Napoléon avait ordonné

dura plus longtemps que le règne de Joséphine — plus longtemps que le règne de Napoléon — et plus longtemps que le règne des Bourbons revenus. — Seulement Joséphine n'en avait pas eu le démenti et, dès qu'elle avait été maîtresse à Malmaison, elle avait démoli le salon de velours vert pour en faire un salon blanc à peintures mythologiques. Tel est le service que M. Dumonthier a rendu à l'histoire, la petite histoire — bien sûr, celle qui parle à quelque chose — en retrouvant, répertoriant, assimilant ces précieuses étoffes qui, depuis tantôt un siècle, dormaient dans les réserves du Garde-Meuble. Et aussi je voulais dire comme j'ai été touché qu'il ait désiré que mon nom parût au titre de son livre. Ce n'est point que je me fasse des illusions sur la portée que peut prendre près du public une recommandation que je signe, mais il m'a, à moi qui étudie ces choses depuis plus de trente ans, révélé un monde nouveau ; ce monde ou cette partie de monde appartient encore à Napoléon, Empereur et Roi ; elle importe à sa renommée, car par là fournit-on la preuve de sa constante attention à tout ce qui favorisait la prospérité nationale ; par là ajoute-t-on un paragraphe à l'histoire de la direction qu'il donna de son temps à l'Art, à l'Industrie, à la Mode, employant, pour résoudre des problèmes dès lors posés de misère sociale, des moyens qui n'appartenaient qu'à son génie, n'étaient applicables que par son Gouvernement et ne convenaient qu'à l'éclat de sa représentation impériale.

Frédéric Masson.

ÉVOLUTION ET RÔLE SOCIAL DE LA MÉDECINE AU TEMPS PRÉSENT [1]

Aujourd'hui, que la Médecine, forte de la sûreté des méthodes d'observation, autant que de la rigueur de la science expérimentale, délaisse, sans esprit de retour, toute scolastique, personne ne pense de la Médecine ce qu'en écrivait au roi de Prusse d'Alembert. «J'y aurai recours le plus tard que faire se pourra, je la regarde comme la sœur de la Métaphysique, par son incertitude.»

Maintenant, que par l'Hygiène, que par la Prophylaxie, la Médecine réussit à se faire autant *empêcheuse* de maladies que guérisseuse de malades, on s'explique comment et pourquoi la Médecine revendique une des premières places parmi les sciences sociologiques.

Ce rôle, au demeurant, ne va pas sans déplaire à beaucoup. D'aucuns trouvent que là où s'immisce l'Hygiène, il n'y a plus de liberté ... comme si la liberté, pour mon voisin, d'attraper la variole n'était pas la pire des licences, puisqu'elle menacerait la liberté que j'ai, d'abord, de ne pas mourir dans la pourriture — comme il advint à

[1] L'illustre auteur de cet article, M. le Dr Louis Landouzy, membre de l'Académie de Médecine de Paris, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, plusieurs fois délégué aux conférences internationales contre la tuberculose à Berlin, à Paris, à Copenhague, etc., présidera à la Délégation Française au Congrès International de Médecine de Budapest.

Mme de Sévigné —; la pire des licences, puisqu'elle menacerait encore le droit que j'ai de vivre sans être borgne ou marqué, comme le resta Mirabeau.

Ce rôle de conservateurs de la santé privée et publique ne va pas sans nous attirer force détracteurs. Ne pouvant plus dauber sur nous, du chef de l'ignorance et de la pédanterie justement flagellées par Molière, les gens bien portants ne cessent de nous invectiver sous prétexte de tyrannies imposées par nos Lois et Règlements d'Hygiène. En même temps, certains maris nous accusent de suggestionner leurs femmes, de les dominer, voire même, les gouvernant, d'usurper la place du médecin de l'âme que, hier, détenait le prêtre.

Avoir contre soi les gens que nous nous entêtons à maintenir en santé; avoir contre soi les maris jaloux, cela suffit à nous faire suspecter et malmener. Pour ce, tous les prétextes sont bons, aussi ne nous étonnons-nous plus, quand le prestigieux auteur de *La course au flambeau* écrit, de sa verve coutumière: «L'on a des légions avec soi pour s'attaquer aux médecins, dont il n'y a guère que les morts qui ne disent pas de mal, quoique étant les seuls à s'en passer, et les plus fondés, probablement, à s'en plaindre.»

Les morts, les seuls à se passer des médecins, évidemment; mais, les plus fondés à se plaindre de la médecine, cent fois non. N'est-il pas dans l'éternelle destinée de toute matière de mourir? Cela est vrai du minéral du végétal, de l'animal, de l'homme, aussi bien que des masses sidérales!

Toute matière, en dépit de sa forme, en dépit de sa durée, en dépit de la place grande ou infime qu'elle a tenue dans le monde, disparaît et meurt . . . pour retourner, peut-être, à l'éther; d'où, peut-être, elle est venue.

C'est pourquoi l'homme sera toujours malvenu d'imputer la mort à l'insuffisance de la Médecine.

Là, par exemple, où l'homme a raison, c'est quand il croit pouvoir s'en prendre à la Médecine pour tant d'infirmités, de souffrances et de maladies qui l'accablent, affligeant son foyer, décimant la cité, ravageant la province: telles les épidémies de choléra, de suette, de peste; telles les endémies de pellagre, de malaria, de typhoïde, de tuberculose.

Ce qui excuse le blasphème des hommes contre la Médecine, c'est l'ignorance des causes dans laquelle si longtemps elle demeura.

Ignorant des causes; sachant merveilleusement reconnaître et interpréter nombre de symptômes, mais impuissant à en pénétrer la genèse, comme à en gouverner l'évolution; n'apercevant, dans les états morbides, que l'œuvre d'un ennemi inconnu; le médecin, naguère, inclinait à croire à l'éclosion spontanée de la Maladie; s'en remettait à l'observation pour pratiquer la médecine des symptômes et des lésions, demandant à l'Empirisme de combattre ceux-là, et de guérir celles-ci.

Pour penser vrai, pour voir loin, pour agir bien, pour frapper juste, pour toujours soulager et pour pouvoir guérir, surtout pour empêcher et prévenir, il manquait à la Médecine de savoir la nature intime des maladies.

Par Pasteur, la cause animée de la plupart des maladies nous fut révélée. Parti de l'étude des fermentations, entreprise, ici même, à Lille, Pasteur découvre un monde nouveau: la Microbiologie est fondée. Par elle, nos yeux se désillent, nous voyons, nous sommes désabusés. Convaincus du rôle des microbes et de leurs secrétions toxiques, nous discernons le mécanisme de l'agression; nous sommes à même de connaître les procédés de défense de l'organisme. C'est l'aube d'une Thérapeutique nouvelle, Barrias peut, dans le marbre, modeler la pure vision de *la Nature se découvrant devant la Science.*

Dès lors, la Maladie apparaît à notre esprit comme

un duel entre l'attaque et le poison, entre l'attaque du microbe et la défense de l'organisme, celui-ci devant être d'abord consentant, pour que l'attaque réussisse.

Une source polluée apporte-t-elle à la caserne le bacille typhique, presque seuls les soldats fatigués ou déprimés contractent la Fièvre Typhoïde; encore chacun manifeste-t-il la même affection sous des traits que différencient les aptitudes réactionnelles qui sont propres à chacun des malades.

Apporté par un lait contaminé ou par la poussière des crachats, le bacille de Koch provoque-t-il la Tuberculose, là encore la maladie, ou bien ne vient pas (la contagion n'étant nullement fatale), ou bien la maladie se montre différente suivant les individus. D'ordinaire, le bacille provoque, comme phénomène réactionnel, la formation d'un petit nodule, qui s'infiltrant, se ramollissant, s'évacuant, détruit tout ou partie de l'organe envahi, pour aboutir à la phthisie pulmonaire, à la coxalgie, à la méningite. Tantôt, le bacille ne révèle sa présence que par de la fièvre, de l'affaiblissement: les localisations échappent; pourtant quelque part s'est allumé un foyer sans fumée; tout se passe en une manière d'état typhoïde qui menace d'emporter le malade.

Pour ce qui est du microbe de la Diphthérie, les membranes qu'il trame tantôt emplissent le pharynx, tantôt le larynx: c'est l'angine couenneuse, c'est le croup, hier encore la terreur des mères. Dans les deux cas, le microbe distille des poissons si terribles que leur degré de nocivité dépasse toute imagination: le sang le répand dans l'économie, et c'est d'une syncope, ou lentement empoisonné, que le petit malade mourait.

Pour que pareils microbes et poisons soient redoutables, il faut qu'ils trouvent à qui parler; il faut qu'ils ne s'adressent point à des organismes réfractaires.

Inoculons du bacille du Charbon, à dose fatale pour

un bœuf, inoculons-le à une poule ou à une grenouille, les deux animaux resteront indemnes. Piquez un pigeon avec des bacilles de Koch humains, l'oiseau ne fera pas de tuberculose. Ces animaux résistent en raison de leur immunité naturelle, immunité qu'ils doivent à leur constitution, à leurs composants cellulaires et humoraux.

Combien, pour les chercher ailleurs que dans la Médecine Expérimentale, combien de pareils exemples pourrais-je citer. Qui ne connaît les épizooties qui dévastaient les champs maudits de la Beauce, presque tous les moutons y succombant à la bactéridie de Davaine, alors que le même microbe se montrait incapable d'entamer la résistance naturelle aux moutons d'Algérie.

J'ai, dans la *Pharsale,* trouvé pareil exemple d'immunité naturelle. Lucain s'étonne que la nation des Psylles (peuplade avec laquelle l'armée de Caton se rencontra pendant son séjour en Afrique), seule au monde, «se rit du venin des serpents» ! Les Psylles avaient une telle foi dans leur immunité naturelle, héréditaire, — apanage de leur tribu — qu'ils ne craignaient pas, le jour même de la naissance, pour vérifiér l'authenticité de leur paternité, de faire par un aspic piquer leurs enfants. Ils admettaient comme de leur race les seuls nouveau-nés résistant au venin !

De nos jours, pour que des pères songeassent à éprouver ainsi la légitimité de leur progéniture, il faudrait qu'ils missent dans les vertus de nos Sérothérapies plus de confiance qu'ils n'en marquent pour la vertu du Foyer.

A côté de ces états réfractaires, de ces immunités héréditaires et innées, il en est d'autres — et en bien plus grand nombre — qui sont acquises. Pareils états réfractaires succèdent au passage des poisons et des infections au travers de nos organismes. C'est le cas de la fièvre typhoïde, de la variole, de la syphilis, de la fièvre jaune, des oreillons. Temporaire ou définitive, l'immunité est

acquise par des mécanismes que les médecins analysant en Clinique, synthétisant au Laboratoire, imitent de la *Natura medicatrix,* pour en doter la Thérapeutique.

Nous savons aujourd'hui comment se crée cet état d'immunité. Nos humeurs renferment normalement une substance protectrice, nommé Alexine (de *αλεξειν,* repousser) sans laquelle elles ne peuvent repousser l'attaque des microbes, mais qui, pourtant, sans une alliance, ne saurait suffire à cette défense.

En effet, survienne une infection, une diphthérie par exemple; le poison diphthéritique s'infiltre dans l'économie, secreté au sein même des fausses membranes. Ce poison, que nous appelons un antigène, provoque dans l'organisme la formation d'un contrepoison spécifique, dénomme un anticorps, dans l'espèce, l'antitoxine diphthérique. C'est l'alliance de l'anticorps et de l'alexine (celle-ci inerte jusqu'alors) sensibilisée maintenant; c'est cette alliance antidotique qui, neutralisant les effets du poison diphthérique, fera nos humeurs réfractaires à son action.

Ainsi en va-t-il de toutes les causes infectantes, intoxicantes, agressives; qu'il s'agisse de virus, de poisons ou de corps organisés, d'hydatides par exemple.

Dès qu'il y a conflit entre l'organisme et le microbe, le jeu actionnel microbien, aussi bien que le jeu réactionnel des humeurs et des cellules, se trahit par des modifications que nous portons au compte d'une symptomatologie subtile, ignorée de nos pères, et dont savent s'inspirer nos moyens de Diagnostic et nos raisons de Pronostic.

Aujourd'hui, nous savons fouiller l'organisme de telles manières qu'alors même que nous ne voyons pas le microbe, nous sommes à même d'en affirmer l'existence.

Dans le sang, dans les sérosités, dans le lait, dans la secrétion urinaire, nous surprenons les réactions, si peu apparentes soient-elles, déchaînées par l'agression microbienne. Sur la peau rougie, comme sur l'œil congestionné,

après imprégnation de Tuberculine, nous lisons qu'en quelque endroit de l'économie se cache un foyer bacillo-tuberculeux. Dans le sérum, nous cherchons la réaction de Widal qui, avec certitude, décèle l'existence d'une Fièvre Typhoïde, et cela alors même que le sujet n'a pas l'air malade.

Dans le liquide céphalo-rachidien, extrait de la colonne vertébrale, nous reconnaissons le microbe de la méningite cérébro-spinale épidémique; tout comme dans le liquide de la pleurésie survenue par refroidissement, nous trouvons les cellules démonstratives de l'action du bacille tuberculeux. Nous assouplissons avec Wassermann les réactions biologiques les plus complexes, au diagnostic rétrospectif de la Syphilis.

Ainsi faisant, nous méritons le compliment que, par ironie, décochait Broussais à Laënnec, alors que le professeur du Val-de-Grâce accusait l'inventeur de l'Auscultation de vouloir «trancher du devin».

C'est que, aujourd'hui, la Clinique dispose de Méthodes et de Techniques par lesquelles nous réussissons à différencier, sous le microscope, suivant la manière dont la couleur mord — eomme on dit en teinturerie — les microbes, les divers types de cellules acidophiles, neutrophiles, basophiles. Nous savons numérer microbes, hématies et leucocytes; distinguer la nature, l'espèce, la résistance et la fragilité de ceux-ci. Nous étudions les variations de la congélation et de la viscosité des humeurs et les modifications de l'activité phagocytaire.

Nous sommes à l'affût des réactions biologiques qui trahissent le dynamisme faussé des humeurs; de même pour les réactions physiques ou chimiques qui indiquent l'état fonctionnel des organes. Inoculant les matières suspectes, nous trouvons le moyen de démontrer leur nature, leur spécificité, leur filiation microbienne.

Une science nouvelle surgit, l'Orologie, qui fournis-

sant aux Cliniciens toute une *prolonge* de réactions colorantes, agglutinantes, liquéfiantes, proliférantes, infectantes; toute une série de séro-réactions qui, pour peu que nous en apprenions le langage, deviennent autant de *signes*.

Et ce ne sont plus là des intuitions merveilleuses comme au temps des Maîtres de la Clinique Hippocratique; ni même des inductions précises comme dans la Sémiotique organicienne de Laënnec; ce sont des constatations directes et certaines, des démonstrations rigoureuses, dont l'authenticité est aussi matériellement établie que le sont les lois des Sciences Physico-chimiques. Pour la première fois en Médecine, on peut, comme dans les Sciences Exactes, consigner autre chose que des règles, c'est-à-dire le relevé de moyennes. Les temps sont venus où nous pouvons édicter des lois, c'est-à-dire les rapports constants des phénomènes morbides. Et ces lois aboutissant à des applications pratiques, portent le Diagnostic à un degré de précision, de clarté, d'exactitude qui laissent peu de place à l'incertitude et à la conjecture, si justement décriées par d'Alembert.

Comme tout se tient en Médecine, le moindre progrès fait dans une branche de notre Science et de notre Art devient rapidement la source de progrès pour toutes les autres. De cette vérité, la Tuberculine, maniée chez l'homme et chez les animaux, comme agent diagnostique, nous est un bel exemple. La Matière Médicale trouve, avec Koch, dans *le règne microbien,* un agent nouveau, doué de réactions biologiques spéciales; la Clinique l'applique à l'étude du diagnostic chez l'homme et chez les bovidés; du coup la Nosographie s'éclaire, se complète et se réforme; la Médecine aussitôt en tire des indications thérapeutiques précises; et de l'interprétation des faits, l'Étiologie, la Pathogénie, la Prophylaxie et le Traitement des maladies profitent; l'Hygiène, la Santé publique, l'Économie rurale, la Fortune du pays bénéficient.

Voilà comme d'une invention de laboratoire; voilà comme de l'emploi d'un agent nouveau de Matière Médicale Microbienne, découle toute une série de résultantes que l'esprit le plus généraliseur n'aurait pu pressentir.

Tout ce que je viens de dire montre suffisamment combien l'Œuvre pastorienne a transformé l'esprit de la Médecine.

Après que Pasteur eut démontré le rôle pathogène des microbes en découvrant leurs propriétés virulentes par les cultures et les inoculations, il inventa les moyens de modifier leur virulence, d'exalter celle-ci, de l'atténuer. Entre ses mains le virus devient vaccin. Par l'absorption répétée de poisons atténués, les organismes s'habituent aux effet de ces poisons. C'est le Mithridatisme antique qui pénètre nos doctrines et notre pratique scientifique, sous le nom d'immunisation acquise et provoquée. C'est Pasteur qui, par dessication des bulbes de chiens rabiques, vaccinant contre la rage, enraie la plus terrifiante et la plus déconcertante des maladies! C'est Behring et Roux qui, utilisant la présence des anticorps antidiphthériques dans le sérum sanguin des chevaux inoculés de toxines provenant du bacille de Lœfler, injectent ce sérum aux diphthéritiques et, du coup, font tomber la mortalité de 70% à moins de 7%!

De même le sérum antitétanique arrête le tétanos; de même les sérums de Flexner et de Dopter luttent victorieusement contre la méningite cérébro-spinale épidémique; de même le sérum antivenimeux que le professeur Calmette met à la disposition de tous ceux que leur activité pousse vers les tropiques. En inoculant à des chevaux des venins modifiés, le savant prépare une médication de l'envenimation qui est la reproduction, scientifiquement étudiée, des procédés empiriques usités par les Hindous charmeurs de serpents, alors que, sous la peau, ils ont injecté des macérations faites de chair de serpents, de

glandes à venin et de lianes; soit pour jongler sans danger avec le cobra non édenté, soit pour guérir ses morsures.

Plus d'une fois, pareilles pratiques empiriques ont devancé le déterminisme scientifique. C'est ainsi que des médecins de génie ont, sans l'Expérimentation, pu concevoir des doctrines et trouvé des applications auxquelles la Science plus tard n'a fait que souscrire. Ainsi de Sydenham et de Bretonneau proclamant la spécificité de la scarlatine et de la diphthérie, par exemple; tel Jenner inventant la vaccination antivariolique. Si bienfaisante que fût cette découverte, elle n'était pourtant — comme l'a dit Raymond Poincarré — que «le fruit d'un heureux empirisme». Tandis que l'invention jennerienne ne pouvait engendrer d'autres méthodes pareilles à elle-même, les lois établies par Pasteur aboutissaient fatalement aux vaccinothérapies, aux sérothérapies.

La Thérapeutique, au lendemain de pareils triomphes, allait encore conquérir un monde nouveau. Les recherches de Brown-Séquard sur les secrétions internes, la démonstration de leur rôle dans l'économie lui inspiraient de remplacer les humeurs manquantes en les empruntant aux animaux. Par cette médication vicariante, scientifiquement établie, étaient rajeunies certaines pratiques dont l'origine toute empirique remontait aux temps fabuleux de la Médecine. L'Opothérapie était créée, guérissant le myxœdème, apportant soulagement aux défaillants de la glande thyroïde, des surrénales, du foie, du rein, des glandes sexuelles.

Ainsi, la Thérapeutique, éclairée par la doctrine pastorienne, suggestionnée par les expériences de Ch. Richet et Héricourt, par les travaux de Roux et Yersin, de Laveran, par les travaux d'Armand Gautier, par ceux de Metchnikoff, par les recherches de Ch. Bouchard et de ses élèves, enrichie des découvertes de Behring, de celles

de Brown-Séquard, s'engageait scientifiquement dans des sentiers non encore battus.

A l'heure, où la Matière Médicale avait à connaître d'inventions et de moyens à peine soupçonnés de nos pères, la Thérapeutique prenait, elle aussi, une orientation nouvelle. La Thérapeutique, de symptomatique qu'elle était, devenait pathogénique en ses indications, physiologique en ses moyens. La Thérapeutique ne se faisait plus seulement palliative et défensive, elle réussissait à se faire préventive, immunisatrice et vraiment curative.

Ainsi, grâce aux Sérothérapies et à l'Opothérapie, grâce à la Médecine pathogénique et à la Médecine expérimentale, comme Thérapeutes, les Médecins faisaient, en quelques années, autant de progrès qu'en avaient réalisé, durant de longs siècles, la Thérapeutique de Galien et la Thérapeutique chimique de Paracelse.

D'autant que cette rénovation de la Thérapeutique s'étendait bien au delà du domaine que lui avait ouvert la doctrine pastorienne. Dans le même temps, remontant dans la Tradition jusqu'aux Grecs et aux Romains, nous assistions à la renaissance de la Physiothérapie.

Combien de merveilleux résultats obtenus par le praticien qui sait mettre l'eau, l'air, l'électricité, la lumière, celle du soleil, celle de Finsen, les Rayons X, le froid, le chaud, l'altitude, les climats marins ou terriens, le repos, le mouvement, la gymnastique, la mécanothérapie, la sismothérapie, la diététique, au service de la *Natura medicatrix.*

Quelles ressources la Matière Médicale agrandie ne puise-t-elle pas dans le quatrième règne, *le règne minéral organique?* Lui appartiennent les eaux thermales prises au griffon, ces lymphes minérales, auxquelles leurs combinaisons métalliques et organiques, aussi bien que leur force osmotique, donnent tant de ressemblance avec les sérums naturels, avec les lymphes baignant nos tissus. Que

de fontaines de Jouvence mises, en tant de provinces bénies de la France, au service du soulagement, du réconfort et de la guérison des malades et des éclopés.

C'est, nous dit le professeur Armand Gautier, du royaume de Pluton, du noyau terrestre igné, que surgissent au griffon des fontaines, les forces métalliques, thermiques, électriques, radio-actives, captées dans nos stations thermales au compte de la Matière Médicale Minérale Organisée Vivante, dont les agents, tant au point de vue statique qu'au point de vue dynamique, se différencient singulièrement des agents empruntés à la Matière médicale minérale morte dans laquelle puisaient les anciennes Pharmacopées. Combien *vivante,* en effet, l'eau native, qui, prise au griffon, toute pleine de potentiel, toute vibrante et active, s'épand dans nos piscines, pour s'y bientôt refroidir, s'affaiblir et mourir! Une fois de plus, en cela comme en tant d'autres choses, les poètes, qui furent des devins, ont pressenti les prestigieuses découvertes de la Science. N'ont-ils pas été des précurseurs de la Physiothérapie, tous ceux qui ont chanté la Force de la Nature fécondante et régénératrice; tous ceux qui, dans le Soleil, ont vénéré le *Deus certissimus;* tous ceux qui ont doté d'un corps et d'une âme les puissances présidant aux mystères des sources?

De ces sources, la France dispose plus qu'aucun autre pays d'Europe, si bien que le jour où ses Stations Thermales seront toutes scientifiquement organisées, industriellement menées, leur rendement approcherait en valeur les richesses qu'extrait du sol l'industrie de la houille blanche, de la houille verte et de la houille noire, transformées en mouvement, en chaleur et en lumière. N'est-ce pas pareillement que l'exploitation thermale transforme en agents thérapeutiques de premier ordre les forces électriques, radioactives, en lesquelles se concrètent les Eaux Minérales? Ne sont-ce pas, ces forces, drainées, captées, amenées aux buvettes, et aux piscines, qui infusent de la vie?

L'immensité des services rendus par la Réforme Pastorienne s'est étendue à bien d'autres domaines qu'à celui de la Médecine générale.

Ne serait-ce pas superflu de rappeler ici, comment Pasteur, par ses travaux sur les fermentations, par sa campagne victorieuse contre la génération spontanée, suggestionnait Lister qui, créant l'antiseptie chirurgicale, devenue l'asepsie entre les mains de Terrier, assurait à la Médecine Opératoire tant et de si grands succès qu'elle ne connut plus d'obstacles, put se permettre toutes les audaces et sut étendre, à l'infini, son domaine.

Loin de moi la pensée de me faire le contempteur des progrès superbes de la Médecine Opératoire qui décuple la puissance du Chirurgien. Pourtant, on me permettra de jalouser un peu l'engouement exclusif du public pour la Chirurgie tranchante qui, si prestement, sépare d'un tronc vigoureux les rameaux mourants. On oublie trop que, de celui-ci, c'est la Médecine qui épure le sol, nourrit les racines, protège les jeunes pousses, écarte les parasites, aide à monter la sève et protège la ramure. Les gens du monde qui n'ont d'yeux, d'oreilles et d'admiration que pour la Chirurgie, font penser à ce que Voltaire, à propos de son héros Charles XII, disait des conquérants: «Telle est la misérable faiblesse des hommes qu'ils parlent souvent plus volontiers du destructer d'un empire que de celui qui l'a fondé».

Je voudrais avoir réussi à montrer ce qu'est devenue la Médecine d'aujourd'hui; tout ce que les trente dernières années ont apporté de forces au Diagnostic, de précision au Pronostic; comment se sont vivifiées la Pathogénie et la Thérapeutique, moralité des études médicales, raison d'être du Médecin.

Ce nous est un devoir de reconnaissance envers le savant qui a le plus travaillé pour diminuer les souffrances humaines et retarder la mort; cela nous est un devoir de

proclamer que les plus grandes conquêtes qu'aient jamais enregistrées les Sciences Médicales sont œuvre française, puisqu'il était réservé au génie pastorien de rénover la Médecine et la Thérapeutique pathogéniques, comme, il y a plus de 2000 ans, il avait été donné au génie d'observation d'Hippocrate de codifier, en une forme intangible, la Médecine des Symptômes et des Signes.

Pourtant, ce serait noire ingratitude de croire qu'aucun lien, à travers les âges, n'apparente ces époques. Des générations de médecins se sont transmis le flambeau de Vérité.

Les humeurs peccantes que nos pères savaient fort bien chasser du corps, par des moyens dépuratifs, ne sont-elles pas devenues les toxines que nous nous ingénions soit à rejeter, soit à neutraliser?

Les efforts de la *Natura Medicatrix* que nos anciens s'entendaient à seconder par leurs pratiques, ne les réduisons-nous pas à notre dévotion lorsque nous mobilisons les forces leucocytaires de l'Organisme; ou bien encore, quand nous rendons active l'Alexine de nos humeurs, en provoquant la formation d'anticorps spécifiques? Une fois de plus, avec Bacon, ne commandons-nous pas à la Nature en lui obéissant?

Si j'en avais le loisir, je vous montrerais tout ce que l'Humorisme des *Primitifs* a entrevu de justes conceptions quand il a doté la Thérapeutique de la médication dépurative pour laquelle l'Humorisme moderne a eu plus à réformer, à régler qu'à inventer.

Pour étonnantes, presque déconcertantes dans leur précision quasi-mathématique que soient certaines des notions étiologiques, pathogéniques et diagnostiques révélées par la Clinique moderne; est-ce que ces acquisitions sauraient jamais prévaloir contre les merveilleuses observations de la Médecine Traditionnelle touchant la Contagion, la Malignité, la Spécificité, l'Épidémicité, l'Immunité des

maladies; touchant encore les vices héréditaires, les constitutions, les tempéraments, les milieux organiques, *les terrains,* comme nous disons aujourd'hui?

Toutes ces idées l'Observation les avait enfantées; toutes ces idées que les Anciens nous avaient patiemment léguées, nous avons eu seulement à les éprouver au contact de la Médecine Expérimentale. Éclairées à la lumière de celle-ci, les idées issues des faits sont devenues vérités.

A bien dire, dans cette marche superbe vers le Progrès, je vois plus une évolution qu'une révolution. Par un de ces retours communs dans les choses de la Médecine, la doctrine pastorienne apportait un fondement scientifique à l'Humorisme et au Vitalisme, si délaissés par nos aînés. Témoin du duel que représente la maladie: duel entre la spécificité actionnelle de l'élément pathogène et la spécificité réactionnelle de l'infecté; la Médecine nouvelle imprégnait nos esprits. Nous y gagnions ces notions de spécificité organique par lesquelles se vivifient nos doctrines et se gouverne notre pratique. Ces notions nous les devons au Vitalisme moderne, bien différent de celui de Stahl, en ce qu'il ne subordonne plus les actes réactionnels de la cellule ou de l'organe, à une force indépendante de l'organisme, mais bien aux qualités intrinsèques de la cellule, au dynamisme même de la matière vivante.

Si la Révolution ne fut pas dans la Doctrine, elle se manifesta dans la conscience du Médecin: l'idéal en Médecine s'en trouva transformé.

La Prophylaxie, fille aînée des idées pastoriennes, créant la Médecine Sociale, ouvrit à l'activité du praticien des horizons nouveaux. A peine le mécanisme de la Contagion était-il découvert, que surgissait, par la Prévention, le point de vue social de la Maladie.

Prévenir la Maladie, pour n'avoir pas à la guérir s'imposait à l'esprit comme au cœur du Médecin. Les collectivités devenaient clientes de la Médecine préventive

et vaccinante, comme autrefois les familles étaient clientes des médications palliative et curative. La Diphthérie vient-elle, aujourd'hui, à éclore dans une famille ou dans une école, le sérum Roux-Behring intervient pour guérir les enfants atteints, aussi bien que pour prémunir les enfants menacés. Même chose, vraisemblablement, se pourra faire demain contre la Fièvre Typhoïde qui, avec la Tuberculose, fait payer aux armées permanentes un si lourd tribut. Hier, avec les vaccins de Wright, l'armée anglaise ne tentait-elle pas une expérience toute pleine de promesses? Dix mille hommes inoculés viennent de présenter une morbidité et une mortalité bien moindres que celles par lesquelles s'est trouvé frappé un nombre égal de soldats non vaccinés!

Contre le choléra, contre le typhus, contre la peste, contre la fièvre jaune se dressent des règlements de Police Sanitaire qui défendent les nations, comme les vaccinations protègent les individus et les collectivités.

Aussi deux manières de Médecine vivent-elles aujourd'hui côte à côte, pour le bien des individus, comme pour la sécurité publique: la Médecine individuelle, faite d'Hygiène thérapeutique, de Diététique et de Pharmaceutique; la Médecine communautaire, faite toute de Prophylaxie.

Ces deux manières de pratiquer la Médecine ne se distinguent pas seulement dans les raisons, comme dans les moyens qui les font agir. Elles se distinguent encore et surtout par le but poursuivi: prévenir, empêcher, arrêter, telle est la devise de la Pratique communautaire; consoler, réconforter, soulager, guérir, telle est la devise de la Pratique individuelle. C'est pourquoi certains médecins accusent volontiers la Pratique communautaire de contrarier leurs intérêts professionnels: les progrès et la pénétration de l'Hygiène menaçant, pensent-ils, la carrière médicale de se voir bientôt sans objet! Plus d'un prophète de malheur

voit sous des couleurs sombres la vie réservée aux praticiens, le jour où la Médecine aura su codifier la Prophylaxie, mettre les mœurs, comme les lois, au service de l'Hygiène; le jour, où par l'atténuation des virus — vaccins aidant — la Science éteindrait les maladies que nous n'aurions pu rendre évitables.

En réalité, nous exerçons une autre Médecine que nos pères; nous devenons praticiens en Hygiène Publique et Privée; préposés à la santé des individus et des familles, assurant celles-ci et ceux-là contre les maladies.

Moins absorbé par l'assistance à donner aux malades, le Médecin se consacrera désormais à une entreprise à peine commencée, celle d'augmenter la vitalité de l'individu et de l'espèce. Est-ce que d'immenses domaines, exploités d'hier seulement, ne s'offrent pas à l'activité du praticien devenu autant éducateur que guérisseur? Puériculture, élevage, hominiculture, hygiène familiale, hygiène scolaire psychique et physique; n'est-ce rien que d'enseigner, que de pratiquer tout cela? N'avons-nous pas à apprendre aux générations nouvelles à se prémunir contre les surmenages de toutes sortes; à se pénétrer de cette idée que nous nous tuons plutôt que nous ne mourons; à s'instruire dans une science et dans un art hier encore désertés, l'Alimentation; l'homme étant, quoiqu'on dise, celui de tous les animaux qui se sert le moins de son instinct pour se bien nourrir; celui de tous les animaux qui commet le plus d'erreurs de régime; celui qui sait le moins ne pas mal manger, ne pas trop boire.

Ce n'est donc plus aujourd'hui que Mme de Genlis pourrait dire: «Les hommes n'appellent le médecin que lorsqu'ils sont réellement malades; les femmes l'envoient chercher toutes les fois qu'elles n'ont rien à faire, ou quelles ont de l'humeur».

Elle est grande la tâche qui demain sera dévolue au médecin, qui portera en chacun des milieux qu'il traverse,

l'éducation hygiénique générale par laquelle sera mené le combat contre la Tuberculose, l'Alcoolisme, la Syphilis, ces trois fléaux qui abâtardissent les races et ruinent les populations.

Si ces pensées sont justes, reconnaissons que les choses sont loin d'aller du train dont elles devraient marcher; et pourtant, si le médecin, dans la famille, était toujours préposé à l'organisation et à l'entretien des santés, toutes ses entreprises seraient autant de prélevé sur les maladies, autant de soustrait aux interventions du guérisseur.

Il fut un temps où les choses étaient toutes autres. Une famille s'attachait un médecin. Celui-ci comprenant tout ce que son rôle avait de tutélaire, se pénétrait des tenants et des aboutissants de la famille, de ses mœurs, de ses habitudes; enquêtait sur les hérédités; s'enquérait des constitutions et des tempéraments, des antécédents, des affinités pathologiques autant que des immunités familiales; surprenait l'éveil des tempéraments chez les enfants, dépistant leurs tendances morbides comme leurs inclinaisons héréditaires; aiguillait l'Hygiène générale et la Diététique.

Si, aujourd'hui, ce type de praticien tend à se perdre, si la Médecine proprement familiale s'exerce moins, par contre, jamais les temps ne furent plus propices à faire de tous les médecins, où que la destinée les mène, des Prophylacticiens, puisque aujourd'hui l'esprit des hommes les moins clairvoyants semble vraiment s'éveiller aux préoccupations de l'Hygiène. C'est que les individus, les peuples, les gouvernements sont logés à bonne enseigne pour s'apercevoir que la politique la meilleure étant celle des intérêts moraux et matériels des particuliers, des collectivités, il n'y a guère de politique, ni plus opportune, ni plus urgente, ni moins coûteuse que la Politique Sanitaire.

Ces idées de haute moralité — pour le rappeler en

passant — nous les devons à la Médecine. N'est-ce pas elle, par l'étude pénétrante et la connaissance affinée de toutes les causes *préparantes*, occasionnelles et efficientes des maladies, qui nous a mis bien en mains l'armement défensif et offensif que nous déployons contre les Maladies Sociales : contre les Maladies Évitables que sont l'Alcoolisme, la Syphilis, la Tuberculose, le Paludisme, le Saturnisme, l'Anémie des Mineurs, toutes maladies qui relèvent d'une Thérapeutique Sociale et non de Thérapeutiques Médicamenteuses.

C'est précisément parce que la Thérapeutique Sociale use de tous autres moyens que ceux empruntés aux Pharmacopées et aux Officines ; c'est pour cela que bien d'autres professionnels que les médecins se voient, aujourd'hui, investis de certaines parts de magistrature de santé. C'est pourquoi, en un solide faisceau, avec les efforts des médecins, se fondent les efforts des hygiénistes, des économistes, des philanthropes, des moralistes, des législateurs, des éducateurs, des ingénieurs sanitaires, des édiles, des mutualistes, des actuaires, des architectes, des ligueurs antialcooliques, antivénériens, antituberculeux.

C'est en vue de propager doctrines et méthodes de Thérapeutique Sociale que se fondait, il y a quelques années, l'Alliance d'Hygiène Sociale, sous la présidence de Casimir Périer à qui succéda M. Léon Bourgeois.

Ainsi comprise la Médecine Sociale devait prendre un développement chaque jour grandissant : jamais autant elle n'a été à l'ordre du jour ; jamais autant elle n'a sollicité l'attention publique, et cela dans tous les pays, chez tous les peuples soucieux de leur avenir.

N'est-ce pas chez nous, pour recueillir des *indications* de Thérapeutique Sociale, que Waldeck-Rousseau, en 1899, instituait une Commission extraparlementaire à l'effet «de rechercher les moyens pratiques de combattre la Tuberculose», Commission dont les travaux devaient

éclairer et inspirer l'action publique comme les initiatives privées ?

C'est également en vue d'apporter remèdes sociaux à un autre mal désolant, au mal de la Dépopulation, que, en 1902, s'installait la grande Commission extraparlementaire chargée de lutter contre notre déchéance menaçante. Semblables visées de Thérapeutique Sociale réunissaient encore à Bruxelles deux conférences pour l'étude prophylactique des pandémies vénériennes, études longuement poursuivies depuis, à Paris, sous la présidence de M. Dislère. N'est-ce pas de Thérapeutique Sociale que s'occupe la Commission permanente de préservation contre la tuberculose qui depuis 1902 siège, activement au Ministère de l'Intérieur ?

C'est à la recherche, à l'étude, comme à la connaissance de tous les moyens sociaux et médicaux, mis au service de la Prévention des Maladies Évitables, que servent les Conférences et Congrès internationaux ; conférence annuelle de l'Association internationale contre la Tuberculose qui, hier encore, tenait séance à Stockholm sous la présidence de M. Léon Bourgeois, successeur immédiat du Professeur P. Brouardel ; Congrès international de la Tuberculose qui, en 1905, à Paris, l'an dernier, à Washington, codifient sous forme de vœux, le futur Droit Sanitaire international antituberculeux ; Congrès de la Lèpre qui, demain, en Norvège, à Bergen, entreprend la lutte internationale contre la maladie séculaire ; Congrès romain contre les accidents du travail ; Congrès antialcooliques, tel celui qui récemment avait lieu en Angleterre ; Congrès internationaux pour l'étude de toutes questions visant les intérêts : des Aveugles, des Sourds-muets, des Enfants Anormaux ; Congrès internationaux pour l'étude des questions de Mutualité, d'Assistance ; Congrès des Jardins ouvriers ; Congrès d'Hygiène scolaire ; Congrès des Habitations à bon marché.

En pareils Congrès évolutionnent les idées, se coordon-

nent les efforts, s'entendent les bonnes volontés; à pareilles Assises scientifiques, touchant les questions de Salut public, se formulent des propositions, s'élaborent des règlements, se rendent jugements et arrêts que, parmi les peuples, parmi les gouvernements, les hommes d'États, les édilités, parmi les collectivités, comme parmi les individus, nul n'a le droit d'ignorer. En effet, les lois de la Solidarité unissent les individus aussi bien que les collectivités dans la poursuite de la santé physique et morale. Celle-ci n'étant nulle part affaire de hasard, mais la résultante des milieux, des habitudes, des mœurs et des lois, on conçoit que, en deçà comme au delà des frontières, chaque peuple soit aujourd'hui intéressé à ce que la santé de tous soit assurée.

La Prophylaxie des Maladies Évitables représentant, par ce temps de transactions grégaires, l'un de ces intérêts humains contre lesquels les délimitations géographiques ne sauraient former des cloisons étanches, l'Hygiène, tout comme faisaient les pandémies, doit pénétrer les nations.

La Médecine en cela encore devient moralisatrice autant que bienfaisante. Les Congrès n'appellent-ils pas à se liguer contre l'éternel ennemi commun, tous les hommes que leurs origines, leur langue, leur race, leur religion, leurs intérêts économiques, comme leurs affinités politiques tendaient à séparer?

C'est vraiment en d'autres Congrès de la Paix que la Médecine prétend établir l'équilibre international sanitaire, pendant que les Chancelleries poursuivant leur idéal, travaillent à maintenir l'équilibre politique mondial.

Voilà comme la Médecine poursuit sa mission sociale que lui prophétisait Descartes. Par la Médecine, l'homme devient «plus sage et plus habile», puisque, par la Médecine, l'homme, où qu'il naisse, d'où qu'il vienne et où qu'il aille, conquière, avec meilleur place au soleil, plus de justice dans sa santé.

Je n'a pu dans cet article que signaler en raccourci les progrès inouïs des Sciences et des Pratiques Médicales; indiquer l'orientation de toutes les choses de la Médecine; montrer comment, aujourd'hui, la Médecine déborde les limites que lui connurent nos pères.

Par une plus exacte entente de la richesse que représente la santé pour l'individu, pour la famille, pour la Société, une place nouvelle est conquise, parmi les sciences sociales, par la Médecine.

Le praticien ne reste plus confiné dans l'étude et la guérison des malades; ses connaissances positives de la nature humaine, comme des milieux dans lesquels nous évoluons, lui permettent de s'appliquer à l'organisation de la vie humaine. Le rôle social du médecin s'affirme devant la conscience publique. C'est à la Médecine qu'on vient demander les règles de la vie physique et morale saine.

D[r] Louis Landouzy.

LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE BUDAPEST[1]

I. Historique.[2]

Des informations historiques, dont nous ne possédons malheureusement qu'un très petit nombre, nous autorisent à croire que les Universités hongroises du XIV[e] et du XV[e] siècle à Bude, Pécs et Pozsony (Presbourg) enseignaient également les sciences médicales. Au XIV[e] siècle, les écoles capitulaires avaient aussi des classes de médecine. Mais nous ne savons rien de précis sur leur enseignement.

Nos Universités cessèrent d'exister au début du XVI[e] siècle, après la bataille de Mohács (1526). Comme la plupart des couvents disparurent à la même époque, il est probable que la médecine cessa alors d'être enseignée en

(1) A propos du *Congrès International de Médecine*, M. Emile de Grósz, professeur de clinique ophtalmologique à l'Université R. H. de Budapest, secrétaire général du Congrès, publiera sous peu un livre en langue française qui a pour but de présenter, aux membres du Congrès, les Instituts et les Cliniques des deux Facultés de Médecine de la Hongrie. M. de Grósz a bien voulu mettre à la dispositon de la *Revue de Hongrie* un chapitre, tiré de cet ouvrage, que nous sommes heureux de publier ici. *Note de la Réd.*

(2) D'après le *Milleniumi emlékkönyv* de feu le Prof. André Hógyes et des notes fournies par M. le Dr. Tibère de Győry, privat-docent à l'Université de Budapest.

Hongrie. Et plus de deux siècles s'écoulèrent avant qu'elle pût trouver de nouveaux maîtres.

C'est à un simple praticien de province, à Jean-Daniel de Perliczy, médecin du comitat de Nográd, que revient l'honneur d'avoir réclamé l'érection d'une Faculté de médecine dans notre pays. En 1742, il consigna dans un Mémoire toutes les raisons qui militaient en faveur de son idée et le présenta, plus tard, à la «clementissima Domina et Rex» [1] Marie-Thérèse. La première partie de ce document, intitulée «De studio medico-chirurgico generali in Hungaria fundando», énumère en huit articles les arguments que l'auteur considérait comme les plus probants.

Il est à croire que la reine approuva ce projet, car trois ans plus tard Perliczy reçut la noblesse hongroise. Mais plus de vingt-cinq années passèrent encore avant la création d'une Faculté de médecine.

Enfin, le 14 décembre 1769, Marie-Thérèse signa un décret complétant l'Université de Nagy-Szombat. Elle voulait — disait la grande souveraine dans ce décret — manifester sa bienveillance à sa «perchara gens hungara» en autorisant cette haute école à se transformer en une institution «moderne».

Le décret royal arriva à Nagy-Szombat le 4 novembre 1770. Quatre jours après, les professeurs commencèrent déjà leurs cours.

Le 6 mai suivant, les statuts de la Faculté furent approuvés. L'article premier de ces statuts déclarait que l'Université de Nagy-Szombat avait été restaurée pour que «tum in tradenti verbo, cum vero omnibus aliis Universitati Viennensi per totum conformetur».

Le corps enseignant comprit cinq professeurs, qui reçurent des instructions verbales de Van Swieten, le

(1) On sait que, d'après le droit public hongrois, Marie-Thérèse ne fut pas reine, mais «roi» de Hongrie.

directeur général des études et censeur de l'Université de Vienne.

En 1777, la Faculté fut transférée à Bude, où le nombre des étudiants monta aussitôt à 81. Puis, en 1780, elle passa à Pest, «meditullium regni», comme Perliczy l'avait demandé trente-huit années auparavant.

L'organisation de la Faculté resta à peu près la même pendant plus d'un demi-siècle. C'est seulement la loi XIX de l'an 1848 qui plaça l'Université sous la compétence du Ministère de l'Instruction publique et qui proclama, en même temps, la liberté d'enseigner et d'apprendre.

L'année 1867, qui rétablit le régime constitutionnel en Hongrie, marqua le début d'une ère nouvelle dans toutes les branches de notre activité nationale. L'enseignement médical aussi, libre désormais de toute entrave, put se développer et s'élever bientôt à un niveau réellement européen.

II. Corps enseignant.

Actuellement, la Faculté de médecine comprend trois catégories de professeurs : les professeurs titulaires, les professeurs extraordinaires et les privat-docents. Les professeurs titulaires sont nommés par décret royal et chargés d'enseigner une des matières inscrites au programme des études médicales. Les professeurs extraordinaires sont nommés, également par décret, parmi les privat-docents qui ont obtenu la «venia docendi» pour un sujet de leur choix, ils ne sont pas chargés, mais simplement autorisés de faire leurs cours.

Les questions qui se rapportent à l'enseignement sont délibérées par le Conseil de la Faculté. Ce Conseil comprend tous les professeurs titulaires, ceux des professeurs extraordinaires qui sont appointés par l'Etat et deux délégués des privat-docents, ces derniers avec voix consulta-

tive. Seulement aux élections des doyens de la Faculté et des recteurs de l'Université, ils peuvent aussi prendre part aux votes.

Le Conseil de la Faculté est présidé par le doyen, qui dirige aussi l'administration de la Faculté. Le doyen est élu chaque année par les membres du corps enseignant de la Faculté; il est pris parmi les professeurs titulaires, en règle générale parmi les professeurs des chaires théoriques. Le doyen sortant, qui porte le titre de «prodoyen» ou assesseur, assiste le doyen dans l'exercice de ses fonctions et le supplée en cas d'absence.

D'autre part, le Conseil de l'Université comprend le recteur, le vice-recteur, les quatre doyens et les quatre assesseurs. Les facultés communiquent par l'entremise du Conseil de l'Université avec le Ministère royal des Cultes et de l'Instruction publique qui possède une division spéciale pour les affaires de l'enseignement supérieur.

*

En 1867 la Faculté comptait les chaires suivantes: 1° anatomie, 2° physiologie, 3° pathologie générale et pharmacologie, 4° anatomie pathologique, 5° clinique médicale (avec 18 à 24 lits), 6° clinique chirurgicale (avec 24 à 28 lits), 7° clinique ophtalmologique (avec 26 à 34 lits), 8° clinique obstétricale (avec 28 à 34 lits), 9° médecine publique (médecine légale et police médicale), 10° chirurgie clinique préparatoire, 11° sciences préparatoires (physique, botanique, zoologie, minéralogie) pour les chirurgiens, 12° médecine théorique (physiologie, pathologie et thérapeutique générales, pharmacologie) pour les chirurgiens, 13° clinique médicale pour les chirurgiens.

Lorsque le diplôme de chirurgien fut aboli, deux chaires furent supprimées, et la clinique médicale pour les chirurgiens devint la deuxième clinique médicale.

En 1871—72, la pathologie générale fut séparée de la pharmacologie. En 1870, une chaire d'histologie pathologique avait été créée, qui devint plus tard le deuxième institut d'anatomie pathologique. En 1872, la chaire de physique médicale, instituée en 1870, passa à la Faculté de philosophie. D'autre part, deux chaires d'homéopathie générale et de pathologie et thérapeutique homéopathiques spéciales furent établies en 1872—73; la première fut abolie en 1875—76, la seconde en 1906.

En 1872—73, une chaire de pédiatrie avait été créée aussi; lorsque le titulaire mourut elle fut supprimée, mais on l'a rétablie en 1907. En 1873—74, la chaire de médecine publique devint chaire de médecine légale; la police médicale en fut détachée et passa à l'institut d'hygiène. La chaire de chimie physiologique et pathologique, fondée en 1873—74, a cessé d'existrer en 1906; puis la chaire d'embryologie et d'anthropogénie, créée la même année, fut transformée en 1877—78 en deuxième institut anatomique.

En 1880—81, on créa une école spéciale pour les sages-femmes, avec polyclinique obstétricale et gynécologique. Cet établissement devint la deuxième clinique gynécologique. Puis on institua: en 1882—83, la chaire des maladies mentales dans le service d'observation de l'hôpital St-Roch; en 1889—90, l'institut dentaire; en 1891—92, l'institut de médecine légale; en 1891, la chaire des maladies cutanées et syphilitiques; en 1892—93, la chaire de neuropathologie; en 1894—95, le deuxième institut d'anatomie pathologique; en 1900—1, l'institut de pathologie expérimentale et de thérapeutique du système nerveux; en 1905—6, l'institut de bactériologie; en 1906, la chaire d'otologie. Puis la chaire de pathologie expérimentale et de thérapeutique du système nerveux fut transformée en chaire de diagnostic de pathologie interne et des maladies nerveuses, et, d'autre part, la chaire de chimie physio-

logique et pathologique fut rattachée à l'institut de pathologie générale. Enfin, en 1908, la chaire de neuropathologie devint la troisième clinique médicale et il fut créé une deuxième clinique ophtalmologique.

*

Le personnel des cliniques et instituts était bien peu nombreux avant 1867. Une amélioration ne se produisit que plus tard, lorsqu'on augmenta dans une large mesure les postes d'assistants et de médecins internes.

L'institution des privat-docents se développa en même temps dans une très large mesure. Les privat-docents devant se faire connaître par des travaux originaux, ils exercent une grande influence sur la production scientifique. Lorsqu'ils sont chefs de service dans les hôpitaux, ils peuvent utiliser leurs malades comme matériel d'enseignement. Quelques professeurs de l'Ecole supérieure de médecine vétérinaire sont aussi privat-docents à la Faculté; ils font leurs cours dans les instituts de l'Ecole.

La Faculté compte actuellement (1909) vingt et un professeurs titulaires de chaires magistrales, deux professeurs extraordinaires et 105 privat-docents, dont 27 avec le titre de professeurs extraordinaires. Les instituts et cliniques possèdent 8 adjoints, 48 assistants et 46 médecins internes.

III. Chaires théoriques et cliniques.

Les chaires de la Faculté avaient été très pauvrement installées, au début, à Nagy-Szombat. La chimie était enseignée sans démonstrations, l'anatomie sans dissections, le jardin botanique était fort exigu, enfin jusqu'en 1775 les professeurs ne purent présenter des malades aux étudiants. On leur donna ensuite quelques chambres dans l'hôpital de la Ville.

A Bude, la situation s'améliora, car la Faculté pouvait utiliser l'asile des pauvres. Lorsqu'elle s'installa à Pest, elle reçut, d'abord, l'hôpital municipal en payant une redevance annuelle de 500 florins (1050 francs). Plus tard, le couvent des Jésuites, au coin des rues Hatvani-utcza et Ujvilág-utcza, fut adapté pour les cliniques et instituts universitaires.

En 1830, la Faculté possédait les instituts et cliniques ci-après: 1° une collection d'histoire naturelle; 2° un laboratoire de chimie; 3° un «theatrum anatomicum», avec deux chambres et deux cuisines; 4° un musée d'anatomie et de physiologie, installé dans quatre chambres (avec les figures de cire de Fontane de Florence, cadeau de Joseph II); enfin, 5° cinq cliniques avec 52 lits installés dans 11 chambres. En 1858—59, les cliniques chirurgicale et obstétricale furent transférées sur le Muzeum-körut. Ici, la zoologie et la physiologie reçurent aussi quelques chambres. La minéralogie fut abritée dans le bâtiment central. Mais on n'avait que bien peu d'argent pour toutes ces installations.

L'adjonction de cliniques et d'instituts aux chaires universitaires marqua réellement un très grand progrès dans l'enseignement de la médecine en Hongrie. Cette œuvre grandiose commença après 1870, sous l'énergique direction du ministre Auguste de Tréfort; elle a été poursuivie jusqu'à nos jours.

La description des instituts et cliniques, qu'on trouvera aux pages suivantes, atteste la munificence du Parlement qui vota tous les crédits nécessaires, et la sollicitude du Gouvernement royal. Dans ce perfectionnement de notre enseignement médical, une place d'honneur revient au chef de section M. Louis de Tóth.

Pendant les dernières vingt-cinq années, l'Etat a dépensé environ 25 millions de couronnes (26,250.000 francs) pour l'installation des instituts et cliniques de notre Faculté de médecine.

Les cliniques comptent, maintenant, 1500 lits. Elles ont été bâties en deux groupes, dont le premier (groupe *A* ou intérieur) se trouve presqu'au commencement de l'avenue Üllői-út, tandis que le second (groupe *B* ou extérieur) a remplacé, près du bout de la même avenue, l'ancien Jardin botanique. Les grandes cliniques parallèles sont réparties entre les deux groupes ainsi qu'il suit: le groupe *A* possède la première clinique médicale, la deuxième clinique chirurgicale, la première clinique ophtalmologique et la première clinique gynécologique, le groupe *B* réunit la deuxième et la troisième cliniques médicales, la première clinique chirurgicale, la deuxième clinique ophtalmologique et la deuxième clinique gynécologique.

Le groupe *B* couvre une surface d'environ 70,000 m. carrés. Il reste encore de l'ancien Jardin botanique, un terrain de 30.000 m. carrés qui servira aussi probablement à l'établissement de nouveaux bâtiments cliniques.

Le budget des cliniques universitaires, non compris les traitements du personnel scientifique, se monte pour 1909 à 1,600.000 couronnes (1,680.000 francs). Cette somme sera désormais insuffisante, car la deuxième et la troisième cliniques médicales, la première clinique chirurgicale et la deuxième clinique ophtalmologique, dont la construction vient seulement d'être achevée, commenceront à fonctionner pendant l'année courante. Il faudra donc des crédits plus considérables.

Somme toute, la Faculté de médecine coûte, en chiffres ronds, 2 millions $^1/_2$ de couronnes par an à l'Etat. C'est environ la moitié du budget total de l'Université de Budapest.

IV. Études médicales.

Actuellement, les études médicales sont organisées par le règlement du 11 janvier 1901 de la manière suivante:

En demandant son immatriculation, l'étudiant doit produire le certificat de fin d'études secondaires classiques. Cependant, les élèves diplômés des écoles réales peuvent aussi embrasser la carrière médicale à la condition de subir un examen supplémentaire.

Les études en vue de doctorat en médecine durent dix semestres; elles doivent être faites pendant quatre semestres au moins dans une Université hongroise: à Budapest ou à Kolozsvár.

Les étudiants peuvent choisir les cours qu'ils veulent suivre; toutefois, ils sont astreints à certaines études pendant certains semestres.

Les quatre premiers semestres sont consacrés à la minéralogie, botanique et zoologie (un semestre chacune), à la physique, chimie, anatomie et physiologie (deux semestres chacune, à raison de 5 h. par semaine), puis aux travaux pratiques d'anatomie, de physiologie et de chimie (un semestre pour chaque catégorie de travaux pratiques).

Les six autres semestres comprennent les matières suivantes: anatomie pathologique et pharmacologie (deux semestres chacune, 5 h. par semaine), travaux d'anatomie pathologique (un semestre), pathologie et thérapeutique générales, médecine légale, hygiène (un semestre chacune, 5 h. par semaine), clinique médicale et clinique chirurgicale (quatre semestres chacune), clinique ophtalmologique (deux semestres, 10 h. par semaine), clinique obstétricale (un semestre, 10 h. par semaine), chirurgie opératoire (un semestre, 5 h. par sem.), gynécologie, psychiatrie, pédiatrie, dermatologie et maladies des organes sexuels (un semestre chacune, 3 h. par semaine).

V. Examens.

Les examens divisent les études en deux parties. Après le quatrième semestre, les étudiants doivent subir le premier «rigorosum» ou examen de fin d'études, qui comprend la physique et la chimie, l'anatomie et la physiologie théoriques et pratiques.

Le deuxième «rigorosum» est subi après les dix semestres. Il embrasse l'anatomie pathologique théorique et pratique, la pathologie et la thérapeutique générales, la pharmacologie, l'hygiène et la médecine légale théoriques.

Le troisième «rigorosum» comprend toutes les matières enseignées aux chaires de clinique et a un caractère à la fois théorique et pratique. Les étudiants sont interrogés sur la pathologie interne, sur la pathologie externe et la chirurgie opératoire, sur les accouchements et les maladies des femmes, ainsi que sur les opérations obstétricales, sur l'ophtalmologie et les opérations ophtalmologiques, puis sur une des matières suivantes: psychiatrie, pédiatrie, dermatologie et maladies des organes sexuels.

Les étudiants sont examinés par les professeurs. Le jury est présidé par le doyen de la Faculté de médecine. Au troisième «rigorosum» assiste aussi un commissaire du gouvernement. Les «rigorosa» ont caractère d'examens d'Etat.

Nos deux Facultés de médecine délivrent environ 150 diplômes de docteur chaque année. Le nombre des étudiants, qui après la création du diplôme «medicinæ universæ» (1874) était monté de 530 jusqu'à 1040 en 1881, baissa ensuite progressivement jusqu'à 580 en 1899. Mais, à partir de cette date, il s'est relevé de nouveau et bien que le nouveau règlement des examens (1901) ait prolongé d'une année la durée des études en rendant obligatoire le

stage hospitalier, le nombre des étudiants ne cessa de s'accroître. Nous en comptions 1700 au début de l'année scolaire 1908—09.

Les diplômes de docteur en médecine délivrés par les Universités étrangères sont soumis, en Hongrie, à la nostrification. Comme la réciprocité avec l'Autriche a cessé le 1er janvier 1899, les diplômes autrichiens doivent être nostrifiés, depuis lors, comme tous les autres.

En 1893, le Ministère de l'Intérieur institua des examens particuliers pour les médecins officiels de l'administration; en 1894, le Ministère de la Justice prit la même disposition pour les médecins légistes. Depuis lors, les places devenant vacantes ne sont données qu'aux docteurs en médecine qui ont subi les examens en question devant des jurys spéciaux nommés par les deux Ministères.

VI. Stage hospitalier.

Après avoir passé leurs trois «rigorosa», les étudiants doivent — avant de recevoir leur diplôme — faire un stage hospitalier d'une année, soit dans les cliniques universitaires, soit dans un des hôpitaux généraux ou publics désignés de trois en trois ans par le Ministre de l'Instruction publique d'accord avec le Ministre de l'Intérieur. Ces hôpitaux sont au nombre de 56, avec 16,000 lits; ils peuvent recevoir 300 stagiaires. Ceux-ci y sont répartis à raison d'un stagiaire par 25 lits.

Pendant quatre mois, les stagiaires sont attachés aux services de médecine, durant deux mois aux services de chirurgie et pendant deux mois aux services d'accouchement. Les quatre derniers mois peuvent être accomplis dans les services choisis par les stagiaires.

Un des quatre mois qu'ils passent dans les services de médecine peut être consacré aux maladies infectieuses aiguës ou aux maladies des enfants.

Si un stagiaire n'accomplit pas convenablement son stage hospitalier, le chef de service ou le directeur peut, après avertissement préalable, refuser de signer son certificat. Dans ce cas, le stagiaire doit recommencer son service. Il peut en appeler au Ministre de l'Instruction publique.

Après l'achèvement du stage hospitalier, l'étudiant reçoit son diplome de docteur des mains du doyen.

Le temps passé dans les établissements de santé militaire de l'armée commune impériale et royale ou de la honvéd royale hongroise compte comme stage hospitalier.

VII. Bibliothèques, Fondations.

La bibliothèque générale de la Faculté de médecine contient environ 10.000 ouvrages et 380 périodiques. Elle s'alimente à l'aide de dons particuliers, de publications officielles, et surtout des revenus d'un capital de 150.000 couronnes qui lui est affecté spécialement. En outre, chaque institut, chaque clinique possède sa bibliothèque particulière.

De nombreuses fondations constituées par des allocations de l'Etat, des dons de particuliers, etc., permettent de venir en aide aux étudiants malades ou indigents et de récompenser ceux qui se distinguent dans leurs études. Certaines de ces fondations, notamment le fonds de secours aux étudiants indigents (200.000 cour.), la caisse d'assistance aux étudiants malades (160.000 cour.), et le fonds de bienfaisance (170.000 cour.), appartiennent à toute l'Université. D'autre part, la Faculté possède en propre la caisse de secours spéciale pour les étudiants en médecine (300.000 courronne), les fonds des prix (150.000 cour.), les fonds des bourses des voyages (100.000 cour.), les fonds des conférences scientifiques (65.000 cour.), etc. Pendant le second semestre de l'année 1907—8, 142 étudiants et étudiantes ont reçu des bourses d'études variant entre 240 et 1300 couronnes.

POÉSIES

LE CHATIMENT. (1)

Vous avez mis en moi, Seigneur, de grandes choses,
La colère devant l'injustice, les cris,
Les belles haines qui saignent comme des roses,
Et les emportements, et les nobles mépris.

Vous avez mis en moi l'horreur de l'imposture,
La rancune qui rend profond et soucieux,
L'élan souple vers la formidable aventure,
Et le désir changeant des terres et des cieux...

Vous avez mis en moi la volupté, les charmes,
L'extase qu'on mérite aux calices de fiel,
Les très suaves et très consolantes larmes,
Et le rire plus douloureux d'être cruel!

(1) Extrait de *L'Humanité Divine*, de *Jules Bois*, qui va paraître chez Fasquelle. *(Edition Charpentier.)*

Vous m'avez fait semblable au lion solitaire,
Dont l'ongle pour bondir s'incruste au rocher dur;
Et je n'ai pas tremblé sur le seuil du mystère,
Et même dans l'enfer j'ai regardé l'azur!

. . . .

Mais vous m'avez puni, Seigneur, moi que tour-
[mente
L'horrible anxiété d'un cœur faible et dément,
Qui va chercher trop loin une impossible amante,
Et meurt de n'être pas un homme, simplement.

II.

SOLITUDE.

La solitude pèse à mon cœur orgueilleux,
Qui ne veut point d'ami, qui n'a pas de maîtresse.
C'est un mal inconnu qui m'obsède et m'oppresse,
Quelque péché lointain, oublié, douloureux...

Et je plie au fardeau de mes inquiétudes,
Plus lourd d'être muet et d'être inférieur...
Ah! que vienne une épouse où reposer mon cœur!
Que n'ai-je un compagnon de mes âpres études!

Je les ai vus s'enfuir tous ceux-là que j'aimais,
Ou bien j'ai dû quitter des âmes incertaines;
Je n'ai jamais trouvé la main douce à mes peines,
Le cœur vaillant et pur ne m'a souri jamais...

JULES BOIS.

SOUVENIRS DU CANADA

I.

La Capitale

La ville d'Ottawa est située au confluent des rivières Rideau et Ottawa, qui enlacent une éminence dominant la grande plaine. C'est ce monticule qui, probablement, suggéra jadis l'idée d'établir une ville. Sur cette élévation, on a construit plus tard le Parlement avec les Palais du Gouvernement. Cela forme un ensemble d'édifices bâtis dans le style ogival et dominés par les tours de la Chambre des Députes et du Sénat. L'aspect général incontestablement imposant représente dignement ce pays immense. Le Parlement d'Ottawa est certainement un des monuments modernes les mieux réussis, non seulement par son style, mais encore par l'ordonnance et les vastes proportions de ses constructions. D'ailleurs, on a su tirer avantage de la situation charmante de cette colline boisée dont les terrasses servent comme de piédestal aux Palais.

La Ville et les faubourgs s'étendent à une grande distance et comptent quatre-vingt-cinq mille habitants. Comme dans toutes les villes anglo-saxonnes, presque toutes les familles ont pour demeure une maison entière. Le commerce est reservé à quelques rues principales. Parmi les édifices publics, la Cathédrale catholique est le

plus monumental et ses deux flèches nous rappellent les vieilles églises d'Europe. L'intérieur, avec ses colonnes et ses galeries superposées entièrement en bois, est éminemment canadien. C'est un type parfait de cette architecture déjà un peu lointaine de l'époque des premiers colons français.

L'Université, brûlée il y a quelques mois et que je trouvai en ruines, est en train de se reconstruire tout en pierres et avec les moyens les plus modernes. On voit aussi dans tous les quartiers des écoles de dénominations différentes. Quelques-unes sont remarquables par leurs dimensions. Ce sont assurément ces établissements d'éducation qui me frappent le plus, non seulement par leur extérieur, mais encore par leur installation modèle: témoignage frappant de la vive sollicitude dont ce pays jeune entoure la bonne éducation de ses générations toujours croissantes, et de la culture progressive de la nation en travail.

Ce qui rend Ottawa si intéressant, c'est la vie et l'activité du peuple canadien, qui se manifestent dans sa capitale d'une manière plus saisissante que partout ailleurs. Si beau que soit le Parlement, ses membres nous plairont bien plus encore. Si grande soit la Cathédrale, nous trouverons à nous édifier davantage dans la vie militante des catholiques. Si nombreuses que soient les écoles, le travail et le soin de leurs élèves a de quoi nous intéresser plus vivement encore. En somme, un séjour à Ottawa nous révèlera de plus en plus et les ressources et la force de ce pays naissant.

J'avais le très grand avantage de profiter de l'hospitalité des trois demeures où j'étais à même de voir et d'apprécier de plus près les différents côtés de la vie de cette métropole. Mon séjour s'est partagé entre les visites au palais du gouverneur général, à celui de l'archevêque et à celui du nonce apostolique. Ma reconnaissance envers

mes trois hôtes est profonde, tant leur accueil a été chaleureux, tant leur bienveillance a facilité ma mission auprès de mes compatriotes émigrants un peu abandonnés. C'est grâce à l'intérêt qu'ils ont porté à mon œuvre que j'ai pu réussir. En même temps, j'avais le loisir de faire chez eux la connaissance des personnages qui sont à la tête du pays.

Rideau-Hall, la demeure officielle du Gouverneur général du Canada, est une maison de campagne de larges dimensions. Son style laisse bien un peu à désirer. Car au fur et à mesure des besoins, on a ajouté et des ailes et des pavillons. Mais cette incohérence dans l'ordonnance extérieure, qui gâte son aspect général, ne l'empêche pas d'être des plus confortables à intérieur. On pourrait rappeler, à son sujet, cette parole connue: «Ce n'est pas au dehors, mais à l'intérieur de ma maison que je dois demeurer.» Le confort est le trait que nous remarquerons aussi dans l'arrangement des pièces et leur ameublement. Elles n'offrent rien des splendeurs et de la rigidité des appartements officiels: elles nous présentent plutôt un cachet familial. Rideau-Hall est un *home* charmant plus qu'un palais de gouverneur, et c'est son agrément particulier.

Lord Grey, son titulaire actuel, est bien dans son milieu. En dehors de ses qualités incontestablement brillantes d'homme d'État, ne sont-ce pas ses vertus de chef de famille et de grand seigneur, qui l'ont rendu si populaire durant sa carrière publique?

C'est dans l'Afrique du Sud qu'il a gagné la faveur de l'opinion se son pays. D'un âge moyen, grand, élancé, il est d'une activité incessante. Physionomie très mobile, avec des yeux noirs et des moustaches foncées, il a presque la figure d'un Celte. D'autre part, ses manières très prévenantes, d'une courtoisie parfaite, dénotent les traditions de l'ancien régime.

Lord Grey a la réputation d'un homme d'intelligence ouverte et a des connaissances très variées. Il a beaucoup voyagé et connaît presque tous les pays d'Europe. Très lettré, ayant un goût des plus prononcés pour la lecture, c'est un causeur très spirituel, plein d'entrain; et il charme ses auditeurs par la chaleur qu'il met dans tous les sujets qu'il traite. Sa manière d'entrer tout d'un coup en matière m'a beaucoup rappelé Monsieur Roosevelt; et, comme l'ex-président des Etats-Unis, le Gouverneur général du Canada a la réputation d'un enthousiaste.

Durant la semaine que j'ai passée à Rideau-Hall, nous avons abordé bien des sujets, et j'ai eu le plaisir de voir que les questions les plus minimes captivaient son attention. Il a l'avantage d'être citoyen d'un empire dont la domination s'étend en un vaste cercle autour du monde et qui dirige le sort de populations de toute race. Nous abordâmes avec plaisir des questions générales et qui touchent un peu à la prospérité du monde entier; et en face de ce point de vue universel, nous discutâmes à bien des reprises l'avenir du Canada.

Le Canada, si prospère, cultivé d'un bout à l'autre dans toute son immensité et habité par des masses innombrables, son rôle futur, ses progrès agricoles et industriels, le bien-être de sa population et la mission élevée qu'il aura à remplir, tel fut le thème de bien des conversations.

Si peu qu'on puisse prévoir l'avenir précis et la constitution définitive d'un pays, on conçoit dès maintenant, étant donnée l'inévitable prépondérance de l'Amérique et du Nouveau monde au détriment de l'Europe, que l'énorme territoire, appelé Canada, renfermera, dans un avenir plus ou moins éloigné, une population aussi dense et aura une activité aussi intense que les Provinces, actuellement les plus prospères, des États-Unis.

Si nous considérons qu'annuellement il y a plus de cent mille colons nouveaux et que l'on compte voir bien-

tôt plus d'un million d'émigrants nouveaux chaque année, il nous sera possible de nous faire idée de cet accroissement rapide et gigantesque qui n'a d'égal que celui du pays voisin.

C'est ainsi que, d'un jour à l'autre, nous voyons des prairies vierges sillonnées par les charrues, et des territoires qui avaient la réputation d'être sauvages et inhabitables, bientôt parsemés de fermes qui éclosent comme spontanément aux rayons du soleil canadien dans son court, mais si chaud été. C'est ainsi que, comme par magie, de nouvelles villes surgissent dans les déserts, qui n'étaient habités, il y a quelques années, que par des buffles errants poursuivis par de rares et intrépides chasseurs; cités qui s'appellent aujourd'hui Winnipeg, avec près de quatre-vingt mille habitants, Regina, Calgary et tant d'autres. Jusqu'aux rivages du Pacifique, partout, comme au printemps, la même fermentation semble agiter ce sol si généreux pour l'entreprise humaine.

Ce labeur humain ne s'applique pas uniquement à des questions matérielles, mais encore à une œuvre morale. Dès le début, le pionnier qui se fixe a, outre son exploitation agricole, à établir des institutions d'éducation, à fonder des écoles et des églises, à s'occuper de politique et en somme à travailler et à son bonheur privé et à la grandeur de sa nouvelle patrie. Aussi ce pays ne se peuple-t-il pas d'une populace sans cohésion, mais d'une société organisée. Ces hommes peuvent venir des quatre coins du monde, appartenir originairement à des nations différentes, une fois établis, ils deviennent Canadiens, comme si, changés en franchissant la frontière, ils s'étaient appropriés de nouvelles idées; et ils luttent pour un idéal nouveau.

N'est-il pas facile à comprendre l'enthousiasme de tous ceux qui ont à travailler à la résolution d'un problème aussi grandiose? Si peu qu'un homme puisse faire

dans une si grande œuvre, cela suffit pour captiver toutes ses facultés.

La charge de gouverneur général du Dominion est tant soit peu honoraire. L'activité directe du représentant de la couronne britannique est pour ainsi dire nulle. Il ne siège dans aucune des Chambres; il n'a pas de vote à émettre. Il est entièrement en dehors du gouvernement. Il est en somme comme un souverain constitutionnel relevant du trône d'Angleterre. Cela n'empêche pas que son influence ne puisse se faire sentir indirectement en toute affaire grave. Il préside en toute occasion. Il doit prononcer des discours, apprécier et même blâmer les mouvements généraux, les tendances courantes. Il peut surtout diriger l'activité et l'ambition nationale vers un but élevé.

Sous le titre de *British North America Act*, la constitution du pays fut promulguée en 1867. Le pouvoir législatif appartient au Parlement, lequel se compose d'un Sénat de quatre-vingts membres et d'un Chambre des députés, qui en a plus de deux cents. Chaque province a son parlement, comme chacune a un gouverneur. Le territoire se divise en «counties» et ceux-ci en «townships», dont l'administration s'appelle «Local Council». Les lois de la nation donnent à chaque habitant des droits égaux. La Justice suprême siège également à Ottawa. Elle juge en toute cause. La charge de l'«Exchequer Court» est de revendiquer les droits du Gouvernement. Dans chaque endroit important, il y a des «Police magistrates», qui décident dans les causes moins importantes, comme les différends entre patrons et employés, salaires des ouvriers, etc. Il y a enfin dans le pays des juges de paix. L'organisation militaire subit actuellement certaines transformations. En principe, le Canada est censé n'avoir que mille hommes sous les armes. Mais chaque citoyen, entre 18 et 60 ans, est obligé de servir en cas de nécessité. En dehors, il n'a pas

d'obligation, pas même celle des manœuvres. A Kingston, fonctionne un collège militaire pour la formation des officiers. La police est organisée et subventionnée par chaque commune. De son côté, l'État entretient une sorte de gendarmerie, sous les noms de «Dominion Police Force» et de «North West Mounted Police»; ces derniers formant une espèce de cavalerie qui circule dans les districts nouvellement organisés.

Les différentes branches du gouvernement ont leur représentant en résidence à Ottawa, où les membres du «Federal Government» tiennent aussi leurs séances. C'est pour cela que cette ville, choisie comme capitale, nous offre un séjour des plus intéressants.

J'avais occasion presque tous les jours de faire quelques connaissances nouvelles et d'être en relation avec ceux qui dirigent le sort de leur pays. Le système de gouvernement étant des plus démocratiques, toute carrière est ouverte aux capacités de tout rang. Aussi voit-on des enfants de modeste origine arriver aux situations les plus élevées. Beaucoup parmi les gouverneurs ou ministres ont commencé leur carrière publique très humblement et presque tous ont gravi pas à pas jusqu'au faîte la montée des honneurs. Les deux citoyens les plus en vue, lord Strathcona et lord Mount-Stephen, dont la fortune dépasse un milliard, sont entrés dans le pays comme simples ouvriers. Tous deux venus de l'Ecosse, ils ont fait leur position à force de volonté et de travail intelligent. La colossale fortune qu'ils possèdent s'est accrue par l'exploition du «Pacific Canadian». Au fur et à mesure que les chemins de fer se construisaient et que le pays se peuplait sur leur parcours, les terrains qui leur avaient été concédés de chaque côté de la ligne et qu'ils revendaient, atteignaient une grande valeur. Cette ligne gigantesque de chemin de fer relie aujourd'hui le Pacifique à l'Atlantique. Les bateaux de la même Compagnie traversent tous les océans. L'im-

portance économique, j'oserai même dire civilisatrice, de cette entreprise est aujourd'hui unique. La position sociale de ceux qui en ont eu la première conception et amené l'œuvre à son succès final, s'est élevée de même. La vie et la carrière de ces deux hommes sont l'exemple le plus frappant de ce que l'énergie humaine peut obtenir dans ces régions.

En dehors de tels succès exceptionnels, toute activité obtient des résultats encourageants. Les carrières commerciales, agricoles et politiques donnent d'amples satisfactions à ceux qui y vouent leur existence et chacune offre des chances extraordinaires. Il est étonnant de voir combien grand est le nombre des familles qui ont fait fortune et qui mènent une vie non seulement aisée, mais large et qui peuvent facilement jouir de tous les avantages de la civilisation moderne.

Si les habitations privées d'Ottawa et plus encore de Montréal et des autres villes canadiennes n'éblouissent pas par un luxe inutile et surfait, elles nous impressionnent d'autant plus par leur confort minutieux. Le nombre en est fort considérable. Il suffit à l'étranger de se promener à travers les rues pour voir que le paupérisme est inconnu dans ce pays, où chacun semble très heureux selon sa position sociale. On peut même ajouter que le nombre de ceux que l'on est convenu d'appeler «la Société», est dans chaque ville très considérable.

C'est à Rideau-Hall que l'occasion m'a été donnée de faire connaissance avec l'élite d'Ottawa, composée de personnages d'occupations différentes, mais de même valeur. Si j'avais à répondre à la question : que pensez-vous du monde canadien ? sans relever d'autre trait, je ferais surtout remarquer qu'il a toutes les allures, l'aisance et la simplicite des sociétés des vieux pays. Dans la manière d'être, dans les relations, chez eux, dans leur accueil, il y a toujours cet abandon et cet esprit de large hospitalité, qui

rend le grand monde britannique si agréable. Ils ont conservé, ou mieux, ils ont accepté soigneusement les grandes traditions de leur pays.

Une des soirées de mon séjour, un grand banquet fut offert aux membres du gouvernement et des deux Chambres. Dans la salle des fêtes, des noms universellement connus, tels que le Président du Conseil Fédéral: Sir Wilfrid Laurier, le Président du Sénat: M. Daudurant, le Président de la Compagnie Pacific Canadien, Sir T. Shancsy, etc., etc. étaient présents. C'était une occasion unique de considérer ces personnages, qui non seulement occupent des positions importantes, mais encore, jusqu'à un certain point, sont les fondateurs de leur pays. La conversation avec n'importe lequel d'entre eux est des plus instructives; et en quelques heures, si nous écoutons avec attention, nous apprécierons plus justement et nous pourrons mieux juger des conditions du pays que si nous lisions des volumes pleins de documents. Plus leurs opinions privées sont différentes, mieux nous pouvons tirer des conclusions générales. Sir W. Laurier nous frappe rien que par son extérieur. Mince, élancé, figure entièrement rasée, il nous offre le type d'un homme d'État ou d'un diplomate d'ancien régime. Sa physionomie a une expression des plus intellectuelles, et sa placidité un peu froide et surtout réservée trahit rarement ses préoccupations et ses sentiments.

Cet extérieur fin et souple est encore rehaussé par des manières accomplies, presque onctueuses. N'est-il pas naturel que la société du Président du Conseil soit des plus recherchées, et dans les occasions, où il vient représenter son pays en Europe, dans n'importe quelle contrée qu'il se trouve, en Angleterre, en France ou en Italie, il soit l'objet de l'attention générale et de nombreux honneurs? La politique, poursuivie par son cabinet, se maintient depuis bien des années. Elle a des partisans et des

adversaires comme toute activité parlementaire. Mais tous sont d'accord autant sur ses mérites personnels que sur sa capacité et son habileté à traiter les affaires les plus compliquées. D'ailleurs la carrière de Sir W. Laurier, sa jeunesse laborieuse, ses études sérieuses, une vie d'activité, à travers les phases de laquelle il est parvenu à occuper la position la plus élevée de son pays, démontre assez clairement que seuls ses qualités et ses mérités l'ont fait réussir.

Dans tous les pays nouveaux, la carrière des hommes éminents est entièrement leur œuvre. Aussi pouvons-nous être sûrs que chaque fois que nous nous trouvons en face de l'un d'eux, nous aurons vite de constater la valeur de leur intelligence.

Au cours de la soirée, j'ai échangé quelques mots avec le plus grand nombre des personnages présents et il n'y en a pas un qui ne m'ait appris quelque chose de nouveau. En somme, ils sont tous, jusqu'à un certain point, des spécialistes ayant voué leur vie à une œuvre ou à l'autre, qu'ils tâchent de connaître et de développer de leur mieux. Et c'est grâce à ce sérieux avec lequel ils traitent leurs affaires qu'ils deviennent si compétents dans toutes les branches de la vie sociale.

Les soirées de Rideau-Hall étaient encore très intéressantes à cause des éléments divers qui s'y trouvaient réunis. En dehors du monde officiel, des personnes de toute condition s'y mêlaient. Il y avait des généraux, des artistes, des conférenciers, des commerçants. J'ai aussi rencontré là des personnages fort connus du vieux monde, comme l'écrivain Ridder Haggard et le célèbre général de l'armée du Salut Booth Tucker, qui tous deux voyageaient pour établir des colons dans des pays inhabités et tâcher d'y déverser la population désœuvrée et misérable des grandes villes.

Chacun plaidait un peu sa cause. On avait donc

l'occasion d'entendre émettre toutes les opinions et de se rendre compte des tendances principales de la nation. Les vues étaient souvent différentes, mais ne manquaient jamais d'intérêt. Ce qui rendait ces entretiens précieux surtout pour moi, c'est qu'ils me permettaient de juger, jusqu'à un certain point, du niveau intellectuel et moral du pays. Que je fusse de l'opinion de mon interlocuteur ou non, je ne doutais jamais qu'il ne cherchât à atteindre ce qui lui semblait digne de ses efforts. Tout citoyen, à côté de son intérêt propre, ne perd jamais de vue l'intérêt général de la nation.

Ce sont de grands patriotes, ces Canadiens. Ils sont fiers de leur pays et ils ne reculent devant aucun sacrifice dès qu'il s'agit de son développement et de son avenir. C'est par patriotisme qu'ils restent loyalement attachés à la nation suzeraine. Ce qui les retient, c'est moins la force des traditions ou le souvenir d'une domination, aujourd'hui d'ailleurs purement nominale, que la conviction arrêtée des grands avantages qu'ils trouvent à faire partie de l'empire le plus vaste et le plus libre de l'Univers.

Vay de Vaya.

CHEMIN FAISANT

I.

L'air tremble. Comment ne serait-il pas agité, lui aussi, alors que mon souffle brûlant l'enflamme sans cesse? Il faut que je me fasse violence pour ne pas ouvrir les bras . . . Ah! Marie! Marie! . .

Oh! . . . Oh! . . .

Un fiacre au galop a failli me renverser; heureusement, je me jette de côté et, avec une humilité de coupable, je subis la fureur du cocher qui jure. Il est vrai que j'aurais pu lui causer le plus grand désagrément.

Marie! Marie! O prodige! . . On dirait que cet incident du fiacre a fait de moi un tout autre homme. Mon cerveau, envahi par la passion, est comme délivré d'une suggestion incompréhensible, et mon cœur, ce cœur prêt à se briser, est à présent alourdi, mal à l'aise, comme une conscience troublée.

Marie! Marie! J'ai dans ma poche la clef du jardin; c'est là que Marie m'attend. Enfin! Enfin! . . . après de longs mois d'attente anxieuse, cette clef est dans ma poche. Je touche au bonheur dont la poursuite consumait toute mon existence. Les minutes s'écoulaient bien lentement. Dès huit heures, je me suis mis en route; ce n'est qu'à

dix heures cependant que je dois ouvrir la porte du petit jardin. Il est déjà huit heures et demie, et je vois presque avec crainte l'heure s'avancer aussi vite; je n'ai plus, devant moi, qu'une misérable heure et demie. Oh! ce fiacre!

Au lieu de visions passionnantes, il ne me vient à l'esprit que des réflexions sérieuses, tristes, amères.

Si tu veux vivre en paix, renvoie la clef du jardin. Le papillon qui s'est brûlé les ailes, s'approche à l'instant même, d'une autre flamme, se croyant à l'abri du danger. Mais tu n'es point un papillon, toi; tu es un homme clairvoyant, qui connaît l'amour, et qui se connaît lui-même. Voudrais-tu tenter encore l'expérience? Le commencement est toujours le même et la suite aussi. Le roman se déroule dans la béatitude et l'extase langoureuse; il aboutit à un drame amer; il en fut et il en sera toujours de même.

En franchissant les limites de ce jardin, tu pénètres dans un nouveau drame. Marie est divine, Marie est différente des autres femmes. Mais tu dois avoir appris à tes dépens, pauvre homme, que l'amour vit librement sa propre vie, sans ce soucier ni des hommes, ni des femmes. Peu lui importe que ce soit Marie; peu lui importe que ce soit toi! Il ne se préoccupe point de ce que vous attendez de lui. Il fait son office: il vous courbe sous sa loi, vous, comme tous les hommes; car les plus puissants, comme les plus humbles, lui sont soumis.

Penses-y: l'habitude de la possession t'apaisera et diminuera bientôt l'ardeur de ta voix et de tes paroles. — Il m'aime moins déjà, dira Marie.

C'est le début; et ces reproches continuent, si bien que le temps de vos entrevues se passe en disputes et en réconciliations; par la violence des baisers, vous vous imaginez étouffer le soupçon et vous croyez vous être compris. Bientôt viendront les jours où, sous le toit de ta bien-aimée, tu apporteras les pensées du monde exté-

rieur; tu seras auprès d'elle et ton esprit sera encore occupé ailleurs. L'âme de la femme est sensible et l'on ne saurait la séduire que par l'amour.

— Mais tu ne m'aimes plus, dira-t-elle avec amertume et la lèvre crispée, tu ne viens que parce que je t'attends.

Tu seras nerveux, car elle n'a pas tout à fait tort. Tu t'excuseras brutalement, et elle se taira effarée. Bouleversés par le sentiment de ne pas vous être compris, vous vous jetterez dans les bras l'un de l'autre, et elle, la divine Marie, dont tu imploras jadis un doux regard, t'arrachera tes baisers, avec humilité, comme une aumône.

Plus la liaison dure et plus les soupçons de ta maîtresse sont justifiés. Tu es triste d'entendre ses reproches; tu t'irrites de voir ainsi troublés vos entretiens, et bientôt, tu te réjouis de ne plus être à ses côtés: enfin seul!

Pourquoi m'accuse-t-elle? Pourquoi me poursuit-elle de ses soupçons? Ne sent-elle pas quelle poignante tristesse doit envahir le cœur de l'amant quand il se réjouit du bonheur que vont lui procurer les heures si brèves de l'amour, et qu'il n'entend que plaintes et lamentations? Tu lui expliques tout cela, mais elle ne veut pas comprendre. — Alors je ne suis là que pour le plaisir? Je t'ai tout sacrifié, je risque tout pour toi, et toi, tu ne songes qu'à t'amuser?

O homme, quelque soit le clair de lune sous lequel a éclos le roman, il aboutit à cette même tourmente. Moins tu domineras tes nerfs, plus la femme sera désespérée. Malheur à toi, si sa conscience s'éveille. Si elle s'avise de te donner raison, comment la jugeras-tu? L'estimeras-tu encore? L'aimeras-tu, comme lorsqu'elle t'apparaissait pure et que tu la considérais avec respect?

Si tu n'éprouves plus ces sentiments, tu es perdu. As-tu un pouvoir quelconque sur une femme qui souffre? Peut-être serais-tu véridique en lui disant que tu l'estimes, mais tu sens que tu n'en as pas le droit; ce serait l'humi-

lier que de lui décerner ce brevet d'estime. Tu jures plutôt que ton amour est toujours aussi profond: mais le son de ta voix te trahit, car ce n'est plus celui de ton premier serment.

Et le jour vient où tu dis toi-même: pourquoi nous infliger à tous deux ces tortures? C'est elle qui a créé cette situation à laquelle il n'y a pas de remède. Mieux vaut se séparer aujourd'hui que demain. Tu le lui écris. Elle se désole, récrimine, maudit, supplie, menace, se plaint d'être traitée comme un objet usé qu'on jette, et finalement, bien qu'il ne reste dans son cœur aucune étincelle de son ancien amour, elle exige que tu viennes: elle a conservé l'amour-propre. Si tu compatis à ses souffrances, si tu souffres les emportements cruels de sa fierté, si tu t'efforces désespérément de rétablir une impossible harmonie entre vos cœurs qui battent l'un près de l'autre, elle te jugera hypocrite et menteur, et tu n'oseras plus ouvrir la bouche.

Et tu la couvriras de baisers, pour ne pas avoir à parler, de baisers pour ne pas discuter, de baisers pour vous oublier l'un autre; veux-tu en arriver là avec Marie?

Ne vaut-il pas mieux arrêter la roue du temps? Ainsi votre amour, ses langueurs douloureuses, ses ivresses réconfortantes et le charme de son innocence dureront éternellement dans votre souvenir. Ne sais-tu pas encore que l'amour le plus beau et le plus heureux est dans le premier baiser? Le jeune homme, dans sa fougue, s'élance, plein d'espoir; mais toi, tu sais ce que l'avenir te réserve. Tu ne peux pas te bercer de l'illusion que tu as cherchée jusqu'ici; tu es informé maintenant. Tout amour est le vrai qui est le dernier.

Telles sont les réflexions que je me fais.

II.

Au ciel scintillent les étoiles. Je suis dans l'allée et je les contemple à travers le feuillage touffu des marronniers. Marie, je t'aime! Marie, n'aie pas d'inquiétude: je retourne sur mes pas; car jamais je n'ouvrirai la petite porte du jardin. Marie, tu es plus belle et meilleure que toute autre; et moi, je ne suis pas un homme dénué de scrupules. Je brûle de désirs; la pensée des réalités terrestres m'arrête; je refoule mes souffrances et je me résigne. Marie, tu me haïras, parce que j'ai renoncé à toi. Mais je me suis sacrifié, pour ne pas nous sacrifier tous les deux à l'amour.

Ces mots retentissent dans le silence du bois et il semble que la lune me sourie, avec douceur et tristesse. Sous l'éclat de ses rayons, l'écorce d'argent d'un peuplier brille; et l'on croirait voir, dans la profondeur du jardin mystérieux, la robe blanche de la bien-aimée qui m'attend en vain. Le visage rose pâlit; il est tout blême lorsqu'arrive l'instant tant attendu, et qu'elle imagine entendre la clef tourner dans la serrure; et cependant la clef ne tourne point. Pauvre Marie, c'est en vain que tu attends! Les minutes et les heures passent... Pauvre Marie, tu attends en vain! Tu sais enfin que ton attente est inutile et quelque chose s'écroule en toi. Il ne vient pas! Il s'est moqué de moi! Et l'âme brisée tu retournes sous ton toit. Tu étais partie pour l'amour, et tu reviens sans amour, jouée, bafouée, humiliée. Et tu traites ton amant d'infâme et de misérable.

C'est moi qui en suis responsable, ma pauvre Marie adorée, et pourtant je ne suis pas coupable. Misérable, je t'ai perdue le premier jour, avant le premier baiser. Cependant je ne me suis pas joué de toi, j'ai suivi l'inspiration de ma conscience, j'ai renoncé au plus grand des

bonheurs que je souhaitais. Les étoiles, la lune, si elles pouvaient parler, pourraient te le dire. — Mais elles sont muettes, elles; elles se contentent de regarder, elles me fixent, et je vois à leurs regards qu'elle ne me comprennent pas.

J'ai encore dix pas à faire, mais je ne les ferai pas, pauvre Marie! Encore cinq pas, mais je ne les ferai point. Derrière cette grille m'attend le bonheur parfait; mais c'est en vain. Ah! le flottement d'une robe blanche! Ce bois m'obsède: les senteurs qui en émanent me grisent; une brise chaude me caresse le visage; les insectes qui volent autour de moi dans la nuit, me murmurent à l'oreille: «elle t'attend! Dans deux minutes tu la serreras dans tes bras!» Mais non, je ne veux pas! La clef tremble dans ma main. Pauvre Marie! La laisserai-je s'en aller l'âme meurtrie? Non, non! La clef cherche la serrure, elle l'a trouvée. Au milieu des buissons flotte sa robe blanche. Je crois voir son visage en feu. Non, je ne puis l'abandonner; elle m'a aperçu, elle aussi. Je vais lui dire pourquoi j'agis ainsi, pourquoi je renonce à elle.

La petite porte s'ouvre et il me semble que tout tourne autour de moi.

Elle est debout devant moi, frémissante: je veux lui expliquer . . .

Je saisis sa main: elle tremble et se détourne de moi:

— Je vous en supplie, laissez-moi; il en est temps encore; ce que nous faisons est mal . . .

Je tiens sa main, et en moi-même je l'approuve.

Elle lève sur moi son regard suppliant et je l'enlace dans mes bras:

«Je t'aime! Je t'aime!»

Thomas Kóbor.

CHRONIQUE FRANÇAISE DES LETTRES ET DES ARTS

M. Paul Margueritte.

«Ces scènes de notations brèves, précises, un peu sèches, à la Flaubert» que M. Jules Lemaître admirait jadis chez M. Paul Margueritte, on en retrouve comme une suite heureuse dans ce recueil récent: *La Lanterne Magique.* A ceux qui redoutaient qu'une collaboration assidue de plusieurs années, un considérable labeur littéraire entrepris en commun, dans un bel enthousiasme fraternel, avec Victor Margueritte, fussent de nature à modifier son talent personnel, l'auteur de *la Tourmente,* de *Ma Grande* et de la *Force des Choses* répond par ce recueil où son art délicat, son sentiment d'écrire et sa nature tendre offrent autant de qualités que dans le temps où il composait seul ses romans d'une simplicité et d'un charme émouvants.

Frères par le respect qu'ils ont l'un et l'autre du métier d'écrivain, par des conceptions sociales identiques, MM. Paul et Victor Margueritte, tous deux fils du général Jean Margueritte, l'un des héros des grandes guerres de l'Est et de l'Afrique, ont pendant dix ans apporté, dans une œuvre étroitement unie, ce même sentiment de l'amour de la France et de la liberté que leur glorieux père possédait à un si haut point.

L'aîné, Paul Margueritte, quand il accepta de collaborer avec son cadet, le poète des *Brins de lilas* et de la *Chanson de la Mer,* avait déjà derrière lui l'un des plus importants et des plus personnels labeurs de sa génération. Il eût pu, décidant de continuer dans une voie où le succès l'appelait vers de nouvelles œuvres, se confiner dans l'étude exquisement ténue et finement observée des cœurs et des caractères. Au lieu de cela, il laissa un moment sa manière; ou plutôt, sans la laisser — car quel écrivain abdique jamais sa personnalité la plus intime de l'être? — il la mit au service du grand ouvrage historique auquel il collabora avec son frère Victor pendant six années. *Le Désastre* (Metz 1870), *Les Tronçons du Glaive* (la défense nationale), les *Braves Gens* (épisodes de 1870—71), *Histoire de la Guerre de 1870—1871, La Commune* composent le considérable et l'acharné labeur auquel le confident délicat et l'artiste affiné d'œuvres bien différentes se voua avec un talent et un zèle obstinés jusqu'en 1906. Nulle entreprise littéraire — M. J. Ernest-Charles l'a écrit alors — n'était plus noble que celle-ci. L'art n'y était plus de l'art, il y était de l'émotion, du regret, de l'espoir, enfin tous ces grands sentiments qu'éprouvent, au ressouvenir des malheurs nationaux, ceux qui ne désespèrent ni de leur race ni de leur pays. A tracer de ces géantes fresques militaires, de ces vastes tableaux d'épopée, on pouvait supposer que M. Paul Margueritte, renonçant à la première forme de son talent, se détacherait de ces études de psychologie aiguë, de ces précieuses et tendres analyses d'âmes dont ses premiers romans et ses premiers contes avaient fixé l'expression.

Un livre comme *La Lanterne Magique* où, sans moyens extrêmes, l'auteur parvient à intéresser par la sincérité, fait, par la perfection de son art, la fluidité toujours belle de son style, bon marché de toutes ces craintes. Paul et Victor Margueritte, jugeant qu'ils avaient, avec *la Commune,*

achevé leur grand ouvrage historique, ont décidé de reprendre chacun sa liberté littéraire. Et ce n'est pas, pour le lecteur, la moindre des joyeuses surprises que ce retour à sa forme ancienne de l'auteur d'*Amants,* de *l'Essor* et de *Maison Ouverte.*

M. Anatole France, surpris du talent tout de nuances de notations, d'images sobres et de vérité de M. Paul Margueritte le demandait jadis: «Comment nous fait-il entrevoir des lueurs qui nous éblouissent et dont le souvenir nous poursuit encore quand nous sommes retombés dans la nuit? Je ne sais et cela est vraiment mystérieux. Là (dans les Contes de Paul Margueritte) rien d'excessif; point d'inventions extraordinaires. Nulle recherche apparente; aucun goût du faux tragique et du merveilleux. Partout le pathétique dans des circonstances communes, partout *l'exquis dans l'ordinaire.* Il nous montre des choses que nous avions déjà vues, et il fait que nous nous y intéressons pour la première fois». Des contes comme *le Parapluie, Histoire de Chasse, le Parfum, la Femme laide, la Bague* et la plupart des autres verres colorés de cette *Lanterne Magique,* tableautins tracés à petites touches fines, enchantent par l'extrême sobriété de l'allure, la vérité du trait et par cette concision du style sans emphase, à la Maupassant, qui a sa beauté.

Des «petits crayons» voilà, d'après l'auteur lui-même, ce que sont ces rapides croquis d'humanité. A les feuilleter un par un, on pourrait penser que l'auteur n'a pas le dessein d'en tracer des tableaux et que ce sont seulement des essais qu'il veut faire. (1) Mais un roman aussi considérable que la *Flamme,* où des personnages sont campés, des caractères définis et où se jouent les passions l'une contre l'autre, apporte l'affirmation vraiment haute que

(1) Paul Margueritte : *La Lanterne Magique* (Paris, Plon-Nourrit & Cie éd.)

M. Margueritte peut sans faiblir donner, dans un long récit, toute la mesure d'un talent hardi, plein de tendresse et de vigueur. (1) Le roman de l'homme de lettres n'avait jamais été mieux ni plus complètement étudié que dans ces pages. Ceux qui liront *la Flamme* sauront que les hommes dont le métier est de conter le drame de la vie des autres ont aussi leurs déboires et leurs peines domestiques. La gloire littéraire d'un Henri Clerbault s'achète durement par tous les décevants désespoirs de l'amour et de la douleur; le divorce d'une femme, la folie d'une autre, l'ingratitude et l'éloignement d'un fils composent les successives étapes par où Henri Clerbault s'achemine vers un lent et fatal déclin. Seul, le sourire de Marcelle, la fille de l'écrivain, vient projeter son doux et paisible reflet au soir de cette vie sans joie. «Mais aurai-je la force de vivre? demande Henri Clerbault. Et à quoi bon? Ma destinée est révolue; je suis une vieille chose à présent.» Par quel sortilège invisible du style M. Paul Margueritte parvient-il, ainsi que M. Anatole France le demandait jadis, sans excès de langage et sans aucun des «trucs» usés du roman, à nous intéresser à une vie si grise, si peu traversée d'évènements pittoresques et que l'amour et la mort, le deuil et le travail emplissent tout entière? C'est, pourrait-on dire, le secret du talent. Ce secret, M. Paul Margueritte, dans un livre comme *la Flamme,* long ouvrage composé, n'en laisse rien paraître, mais dans les pages plus courtes, les récits plus brefs, plus alertes, de la *Lanterne Magique* il le laisse entrevoir çà et là volontiers. C'est quand, n'ayant qu'à peine une histoire à conter, il ne laisse pas, malgré le motif le plus humble, de nous retenir par le naturel du récit, la vérité de l'action et par cet accent du cœur qui fait tout palpiter et vivre.

(1) Paul Margueritte: *La Flamme* (Paris, A. Fayard éd.)

Un poète: M. Stuart Merrill.

Tel est le prestige de notre rayonnante poésie française: un Emile Verhaeren, un Charles Van Lerberghe peuvent lui venir de Flandre, un Jean Moréas d'Athènes; tout de suite, par une sorte de fascination exquise, ils se fondent, ils s'adaptent, ils se mêlent à elle; voilà notre poésie enrichie de poètes nouveaux, mais, en même temps — ces poètes — les voilà qui parlent une langue harmonieuse; initiés au nombre, au rythme, au sens des mots et des cadences, ils composent, dans la langue de Ronsard, de Chénier et de Victor Hugo des odes, des stances, des hymnes et, dans des strophes toutes charmantes de douceur, enferment un peu de leur beau pays originel.

M. Stuart Merril — qui n'est pas l'un des moins importants de ces poètes français de naissance étrangère — n'a pas manqué de suivre cet exemple heureux. Né à l'île de Long Island, non loin de New-York, il était de ce fait même compatriote de Walt Whitman, le poète immortel des *Brins d'Herbe.* Comme Whitman, il eût pu grandir dans sa patrie de négoce et, comme lui, mêlé à la vie intense, entonner le rauque chant américain. Au lieu de cela, ce furent Paris, notre art, notre pensée, toutes nos vieilles traditions occidentales qui le conquirent et le retinrent. Lui-même, mêlé au mouvement littéraire qu'avaient précédé Paul Verlaine et Stéphane Mallarmé, devint, dans nos jeunes lettres, l'émule des meilleurs des poètes d'aujourd'hui, d'Henri de Régnier et d'Emile Verhaeren, d'Ephraïm Mikhaël, de Pierre Quillard et d'Albert Samain. Bientôt, par les *Gammes,* les *Fastes,* par les *Petits poèmes d'Automne* et les *Quatre saisons* il ne tardait pas à s'imposer, par une langue à la fois riche et souple, une pensée imagée et de beaux symboles, à l'attention de ceux qui suivaient passionnément l'évolution du jeune art littéraire. Une place,

dès lors, lui était assignée, qu'il tenait noblement et, dès 1896, M. Remy de Gourmont pouvait, en lui rendant justice, écrire à l'approbation de ceux qui aimaient le poète: «M. Stuart Merrill ne s'est pas embarqué en vain, le jour qu'il voulut traverser les Atlantiques, pour venir courtiser la fière poésie française et lui planter une fleur dans les cheveux.»

Un nouveau livre de M. Stuart Merrill: *Une voix dans la foule,* récemment paru, sans être plus riche de mots ni plus achevé de formes que les *Quatre saisons,* ne manque pas, par son thème même, d'être plus profondément, plus simplement humain. M. Stuart Merrill, comme tous les hommes, a suivi le dur cours de la vie; il en a su les joies et les triomphes, mais aussi les regrets et les désespoirs; il en a su aussi les résurrections les plus belles après les défaillances; et c'est ce qui donne à cette *Voix dans la foule* une éloquence si grave. (1) M. Stuart Merrill, en dédiant son recueil de poèmes à Emile Verhaeren l'a fait d'une manière particulièrement belle et qui donnera, en même temps qu'un modèle de ses vers, un exemple choisi de sa pensée. Voici cette dédicace:

A Emile Verhaeren.

Verhaeren, nom qui sonne comme un fracas d'armes
Qu'un roi barbare aurait laissé choir dans la nuit;
Verhaeren, glas qui tinte, le soir, et poursuit
Ceux qui sentent entre leurs doigts jaillir leurs larmes.

Verhaeren, tocsin dans la flamme, cris, alarmes,
Ou fanfare éclatante sur la horde qui fuit,
Verhaeren, foudre d'or dont la lande reluit,
Nom terrible où soudain tonnent tous les vacarmes;

(1) Stuart Merrill: *Une voix dans la foule,* poèmes (Mercure de France, éd.)

Vous évoquez l'effroi, la bataille et la mort
Et la rage de l'homme en lutte avec le sort,
La cité qui flamboie et la forêt qui brûle.

Mais parfois, Verhaeren, votre nom devient doux
Comme un appel de cloche au fond du crépuscule :
Nous écoutons alors rêver l'amour en vous !

Il semble assez qu'en louant, chez Emile Verhaeren, cette double expression qui va de la plus haute puissance à la plus fine douceur, M. Stuart Merrill ait essayé aussi de se définir. Beaucoup de ses poèmes valent surtout par une grande spendeur verbale imagée; mais d'autres, par contre, enchantent par leur murmure et par leur musique. *Le Vagabond,* qui est un très long poème aux grands vers pleins de vigueur et au large rythme, appartient à ce premier mode d'expression ; mais n'est-elle pas séduisante aussi cette manière plus tendre et plus modérée qui nous vaut des romances de ce genre :

Si je t'aime ? — Demande à la Vie !
Les lilas sont tout tremblants d'oiseaux ;
La brise est lourde de chaude envie ;
La prairie embaume au bord des eaux.

Comme je t'aime ? — Demande à l'Ombre !
J'y cherche tes lèvres et tes mains ;
Au loin tombent des astres sans nombre,
Qu'importe l'aube des lendemains ?

Quand je t'aime ? — Demande au Silence !
Les portes du Sommeil vont s'ouvrir,
C'est l'heure de douce défaillance
Où nos âmes s'écoutent mourir.

Celui qui chante en accords si doux eût certes enrichi de ses œuvres et paré de ses chants la littérature à laquelle appartiennent Edgar Poe, Longfellow et Whit-

man, mais en se voulant le fils adoptif de nos Ronsard et de nos Verlaine, il nous vaut le légitime orgueil de saluer l'un de nos actuels poètes français les meilleurs.

Un peintre: M. J. F. Raffaëlli.

En nommant l'autre mois, ici même, M. Claude Monet, nous entendions surtout signaler, à ceux qui attribuent au mouvement pictural français une si haute importance, à quel point le peintre des *Meules* et des *Cathédrales* avait su traduire en belles œuvres, le plein air de notre ciel occidental; avec M. Monet, les arbres, les fleuves, les eaux. les flèches aiguës des églises, les meules et les moissons tout s'harmonise et s'anime, et il y a une grande symphonie de tous les tons, de toutes les lumières et de tous les reflets. Avec M. J. F. Raffaëlli, au contraire, rien de cela. Autant M. Claude Monet est limpide et ne cesse, même aux instants les plus gris du jour, d'illuminer le paysage qu'il peint, autant M. J. F. Raffaëlli est discret, sobre, mesuré. Chez lui, point de paysages de choix, mais la nature la plus terne, la plus pauvre, cette nature frileuse, avare et grêle des banlieues de notre Paris qui a bien sa poésie et sa douceur. Ceux qui connaissent notre ville et se sont égarés parfois, au delà des fortifications, le long des routes poudreuses de Clichy, de Saint-Ouen, de Levallois, de Saint-Denis, ne retrouveront pas, sans une impression très vive, dans les ouvrages si vrais de J. F. Raffaëlli, le portrait de tous ces sites suburbains de la grande ville. Alors que tant de bons peintres ont cherché surtout à rendre, dans leurs tableaux, l'éclat un peu insolent de Paris, son luxe étalé, l'appel coloré de ses maisons, de ses palais, de ses promenades, M. J. F. Raffaëlli, lui, a été plus modeste. Il s'est appliqué, par un choix de sujets, à montrer que, dans la nature, rien n'est méprisable et qu'à travers ces vagues terrains sans verdure, au long de ces talus, au seuil

de ces portes, sous ces arbres sans feuilles, il y a aussi de pauvres êtres qui vivent, de pauvres cœurs qui battent et de lamentables destinées qui passent. «L'œuvre de J. F. Raffaëlli, a très bien dit un jour M. Octave Mirbeau, aura dépassé par sa philosophie le domaine réservé à la peinture; et souvent, par la vérité de ses évocations, par la vie surprise jusque dans le tréfonds des misères sociales, elle aura atteint aux belles synthèses de l'histoire.»

La toute récente exposition que M. J. F. Raffaëlli a faite à Paris d'un choix d'œuvres vient confirmer ce jugement exact; mais, peut être ce jugement même limite-t-il un peut trop le domaine d'un tel peintre. En exposant, depuis quelques années, à côté de ces scènes de misère et de réalisme, une série de blancs portraits délicats, M. J. F. Raffaëlli est venu témoigner de ressources plus claires de son talent. Ces portraits ne changent et ne modifient en rien l'œuvre d'ensemble du Maître; ils aident seulement a en prolonger le charme, à en étendre le nombre et à nous séduire après nous avoir émus.

Edmond Pilon.

LES PROLÉTAIRES[1]

(A PROLETÁROK)

PIÈCE EN QUATRE ACTES

de *Grégoire Csiky.*

(Représentée pour la 1ère fois le 23 janvier 1880, au Théâtre National de Budapest.)

PERSONNAGES

CAMILLE SZEDERVÁRY
IRÈNE
BENCZE ZÁTONYI
MELCHIOR MOSOLYGÓ
PAUL TIMÓT
CHARLES DARVAS
BENJAMIN BANKÓ
ELISA, sa femme
TULIPÁN, tailleur
Mme TULIPÁN
BORCSA, cuisinière
PIERRE ORDAS
VALENTIN MÁKONY
Mme MÁKONY
ZELMA MÁKONY
ANDRÉ KLIMÓCZY
UN CONCIERGE
JANKÓ, son fils
GASPARD PERSONNE
GARÇON DE BOUTIQUE
INVITÉS.

(1) Voir le numéro du 15 janvier 1909 de la *Revue de Hongrie*. Par suite de l'abondance des matières, nous avons été forcés de retarder jusqu'à présent la publication de cette pièce.

Note de la Rédaction.

ACTE Ier

(Une chambre, avec une porte au milieu et deux portes latérales. Mobilier élégant, mais fané. Chaque objet de couleur et de forme différentes. A la fenêtre, une moitié seulement du rideau est à sa place, l'autre pend à demi sur son bâton. Au mur, une glace avec une grande fêlure au milieu, plusieurs tableaux grands ou petits, l'un près de l'autre, peu séants, troués, dans des cadres dorés déteints. Partout apparaît de la négligence et du désordre. Le canapé et les fauteuils sont couverts d'effets; sur la table un album; à côté une assiette avec des aliments froids; entre deux vases à fleurs, une grande cruche à bière; de côté, un bureau couvert de lettres en désordre, les unes ouvertes, les autres encore cachetées.)

SCÈNE Iière

Camille (assise sur le canapé), *Mosolygó*.

Mosolygó (est assis devant la bureau sur une mauvaise chaise, ouvrant les lettres et les rangeant).

Camille (tout en mangeant). Combien avons-nous reçu de réponses à nos lettres?

Mosolygó. Une, deux, trois, quatre, cinq.

Camille. Chargées?

Mosolygó (rangeant les lettres). Une — 20 florins; deux — refus poli; une — traite la demande d'importunité insolente; une — cinquante kreutzers, parmi lesquels une pièce trouée.

Camille. Quel est ce prodigue?

Mosolygó (regardant le bas de la lettre). Csömöri Csongor, major des honvéds en retraite.

Camille (continuant à manger). N'est-ce pas plutôt un sergent?

Mosolygó. Un post-scriptum . . .

Camille. Écoutons.

Mosolygó (lisant). «Il y a tant de veuves et d'orphelins

de mes camarades de la honvéd qui s'adressent à moi pour des secours que les femmes» ...

Camille (interrompant). Les femmes! Rustre! Lisez encore.

Mosolygó (lisant)... «que les femmes ne sont plus aidées par moi; il me suffira, une fois pour toutes, de leur dire que je renverrai, sans les décacheter, leurs autres lettres».

Camille. Homme mal élevé! On peut l'effacer de la liste. Ne gaspillons plus de timbres-poste pour lui.

Mosolygó. Au total: 20 florins 50 kreutzers.

Camille. 40 kreutzers seulement. Donnez la pièce trouée à un mendiant.

Mosolygó (mettant la pièce dans la poche de son gilet). Je le suis moi-même. — Un verre d'anisette.

Camille. Voyons maintenant l'envoi d'aujourd'hui (elle boit et Mosolygó la regarde avec attention).

Mosolygó. Vous me mettez en tentation — je ne suis pas un saint — j'ai soif.

Camille. Auparavant, finissez les lettres.

Mosolygó. Ce n'est pas juste — c'est un supplice de Tantale — la cruche de bière se vide.

Camille. Buvez-en donc, vieux pélican, voici la cruche.

Mosolygó (il va à la table). Où est le verre?

Camille. Aujourd'hui, le dernier s'est brisé; dès demain, j'en achèterai avec la recette d'aujourd'hui. Buvez donc sans y regarder de si près, mais n'allez pas, par hasard, boire tout.

Mosolygó (il boit longuement à la cruche, puis la dépose sur la table). Pas mauvais, mais trop peu (de nouveau, il s'asseoit au bureau).

Camille (repoussant l'assiette). C'est la fin du repas, je suis arrivée bien tard pour le prendre, mais, au moins, je n'aurai pas besoin de souper.

Mosolygó. A votre chère santé!

Camille. Merci. — Allumons ça (elle fait une cigarette, l'allume et fume à moitié couchée sur le canapé. Mosolygó, la regardant,

tire de sa poche une pipe courte, la secoue sur le plancher, la bourre et l'allume).

Mosolygó. La machine est chauffée — troisième coup de cloche — en avant! (Il trempe sa plume dans l'encrier.)

Camille. Combien de lettres sont-elles parties la semaine dernière?

Mosolygó. Trente-cinq.

Camille. Et l'on n'a fait qu'à une seule une réponse garnie; beaucoup de papier, d'encre et de timbres-poste ont ainsi été perdus. Mauvaise affaire. Et maintenant, combien de lettres avez-vous préparées?

Mosolygó. Quarante — avec des références.

Camille. Sont-elles bonnes les références?

Mosolygó. Superbes. — Je les ai faites moi-même.

Camille. Laissez-moi les regarder.

Mosolygó (prenant des lettres). Lettre — Votre grâce Monsieur le comte . . .

Camille. A quel comte vous adressez-vous?

Mosolygó (regardant dans l'agenda). C'est le tour du comte Gabriel Csetneky.

Camille. Bien, il a toujours envoyé quelque chose. Que dit la lettre?

Mosolygó. Comme les précédentes. Veuve d'un martyr — son mari colonel — guerre d'affranchissement — grand héros — ordre du mérite de la vaillance — l'ami de Bem — règne du despotisme — gibet.

Camille. Il serait mieux que vous le fassiez fusiller.

Mosolygó (regardant l'agenda). Ce n'est pas possible . . . l'autre fois aussi nous avons mis gibet . . . il découvrirait la tromperie.

Camille. Restons-en donc au gibet. Continuez.

Mosolygó. Confiscation — grande misère — noble philanthrope — aide patriotique, etc.

Camille. Très bien. Vous avez un beau style, mon vieux.

Mosolygó. Je le crois bien; si je n'avais pas reçu, il y a vingt ans, l'ordre de garder le silence, je serais maintenant l'avocat le plus célèbre.

Camille. Comment n'avez vous pas su mieux prendre vos précautions?

Mosolygó. Belle épouse — femme fausse — luxe — argent encaissé parti — argent gaspillé — femme en fuite — procès criminel — jugement — perte du diplôme — on constate officiellement que je suis un coquin — on l'a dit par écrit — je ne saurais le nier (pendant ce temps-là, il a mis la lettre dans l'enveloppe et l'a cachetée).

Camille. Il est heureux que, depuis des années déjà, je vous aie rencontré et vous aie donné de la besogne.

Mosolygó. De la besogne faite pour moi. (Il écrit, puis ensuite il prend une autre lettre). Seconde lettre — à sa Hautesse Etienne Bárdos...

Camille. Celui-là, sur quel arbre a-t-il donc poussé?

Mosolygó. Feuille officielle aujourd'hui — nomination de chanoine — ici, veuve d'un instituteur primaire — certificats joints.

Camille. Ecrivez-lui aussi que j'ai une jeune fille, qui se prépare à être religieuse.

Mosolygó. Référence — certificat scolaire — très forte en science religieuse (il prend une note sur un papier et le met à part).

Camille. Cela ne ferait peut-être pas de mal de joindre un certificat de moralité.

Mosolygó. J'y ai pensé. — Veuve pieuse — vertueuse — pauvre à cause de cela (il prend d'autres papiers).

Camille. Et maintenant, à qui écrivez vous donc?

Mosolygó (regardant les papiers et les rangeant). A un consul américain — il vient d'arriver — il ne connaît personne — il paie en dollars — cela compte double.

Camille. Un Américain? A celui-là, on peut aussi présenter quelque extra.

Mosolygó. C'est cela — une variante — veuve d'un martyr — son mari grand héros — après combat pour la liberté, il est allé en Amérique.

Camille. Mais, s'il est allé en Amérique, comment a-t-il pu être martyr chez lui?

Mosolygó. Hum — je n'y pensais pas — une sottise — un petit grattage arrangera cela (il prend un canif et commence à gratter l'écriture).

Camille. Eh bien, pour celui-là, quelle veuve serai-je?

Mosolygó. Veuve d'un émigrant (il gratte encore.)

SCÈNE II.

Les précédents, Irène (elle vient rapidement par la porte du milieu, avec une lettre à la main).

Irène. Maman, je vous demande pardon...

Camille. Qu'as-tu? Pourquoi nous troubler dans nos affaires de service?

Irène. J'ai voulu seulement vous remettre cette lettre. Un commissionnaire l'a apportée, il a dit que c'était pressé.

Camille. Le commissionnaire a-t-il été payé?

Irène. Oui, il est déjà parti.

Camille. Alors, on peut recevoir la lettre. Donne cela (elle prend la lettre et l'ouvre. Elle regarde chaque page attentivement et secoue la lettre, comme s'attendant à ce qu'il en tombe quelque chose) Elle est vide.

Mosolygó (tout en grattant sa lettre). Il est dommage de fatiguer le commissionnaire pour cela!

Camille (remettant la lettre à Irène). Donne-la à notre secrétaire. Moi, j'ouvre seulement les lettres, mais je ne les lis pas. (Irène porte la lettre à Mosolygó). Toi, va-t-en, les affaires de service ne sont pas faites pour les petites filles. (Irène s'en va.)

SCÈNE III.

Camille, Mosolygó.

Mosolygó (regardant la lettre). Signature: son humble serviteur Paul Timót.

Camille. Qu'est-ce que c'est que ce Paul Timót?

Mosolygó (consultant l'agenda). Paul Timót — élevage de moutons dans le Bihar — richesse énorme — capitaliste — habitant Pest — au lieu de vendre des moutons, il veut faire le seigneur — 45 ans — idiot.

Camille. Cependant il a eu assez de raison pour payer avec de belles paroles. — Quand lui avez-vous écrit?

Mosolygó. La semaine passée — dès qu'il est arrivé à Pest.

Camille. Et c'est avec une lettre vide qu'il répond à la veuve d'un martyr! On voit bien qu'il s'est enrichi avec des moutons. Qu'écrit-il?

Mosolygó (lisant). Très honorée dame!

Camille. J'ai dit qu'il voulait s'acquitter avec de belles paroles. Ecoutons encore.

Mosolygó (lisant). «J'ai reçu votre précieuse lettre dans laquelle vous voulez bien porter à ma connaissance qu'étant veuve du colonel martyr Denis Szedervári, il vous échoit de vivre maintenant dans une grande pauvreté . . .»

Camille. Il semble avoir appris le style de ses moutons. Continuez.

Mosolygó «. . . il vous échoit de vivre dans une grande pauvreté. Je n'ai pas eu le bonheur de connaître personnellement le martyr Denis Szedervári . . .»

Camille. Je le crois; moi-même je ne l'ai pas connu. Ensuite!

Mosolygó «. . . le martyr Denis Szedervári, mais la lettre touchante de sa veuve a vivement ému mon cœur; aussi, mon ardent désir étant de faire connaissance avec quelques familles distinguées, quoique pauvres, de la capitale,

je me permettrai de vous présenter personnellement mes respects aujourd'hui, à cinq heures de l'après-midi, à l'adresse indiquée . . .»

Camille (se levant brusquement). Quoi ?

Mosolygó. «Vous présenter personnellement mes respects.» Il vient bien à point.

Camille. Aujourd'hui à cinq heures. Quelle heure est-il maintenant ?

Mosolygó. Il y a vingt ans — j'avais une montre d'or — mont-de-piété — j'ai vendu la reconnaissance.

Camille. Et dans toute la maison il n'y a pas d'autre horloge que le coucou accroché au mur de la cuisine, et celui-là aussi est arrêté déjà depuis un an. Cependant, il ne doit pas être loin de cinq heures. Et s'il nous trouve dans ce désordre . . .

Mosolygó (relisant la lettre). «Mon ardent désir étant de faire connaissance avec quelques familles distinguées, quoique pauvres, de la capitale . . .»

Camille. Il ne doit pas penser trouver ici grande distinction. Cependant, il ne faut pas effaroucher cet homme. Vous avez dit qu'il était riche ?

Mosolygó. Comme la Californie.

Camille. Et sot ?

Mosolygó. Comme la lune.

Camille (elle court à la porte du milieu et crie). Irène ! Irène !

Irène (du dehors). Plaît-il, maman ?

Camille. Envoie Borcsa au 2e étage, qu'elle demande à l'atelier du tailleur quelle heure il est. Qu'elle aille vite !

Irène (du dehors). Oui, maman.

Camille (quittant la porte et revenant). Vite, vite ! En attendant, mettez la chambre en ordre.

Mosolygó. Je ne suis pas un Hercule, moi.

Camille. Ne faites pas de manières maintenant, mon vieux. Qui sait ce que nous apportera ce mouton d'or ? Vous aurez des honoraires extra-forts.

Mosolygó. C'est déjà autre chose. Que dois-je faire? (Il se lève.)

Camille. Premièrement, remettez en place les rideaux de fenêtre.

Mosolygó. Travail humiliant. — Honoraire double.

Camille. Oui, oui, seulement dépêchez-vous (elle met en paquet les pièces d'habillement et les jette dehors par la porte de côté).

Mosolygó (il porte une chaise près de la fenêtre, y monte et relève le bâton cassé de la tenture). Travail ennuyeux, je demande un clou.

Camille (courant à droite, à gauche, et rangeant la chambre). Mais où cette fille s'attarde-t-elle?

SCÈNE IV.

Les précédents, Irène.

Irène. Il va être cinq heures.

Camille. Dépêchons-nous, dépêchons-nous. Viens, toi aussi, nous aider. Remets les chaises en ordre et essuie les meubles,

Irène. Pourquoi ce luxe inaccoutumé, maman?

Camille. Comment oses-tu raisonner, quand je commande? Une, deux, trois, en avant! (Elle continue à ranger la chambre, pendant qu'Irène essuie les meubles).

Mosolygó. Je demande un clou, autrement cela ne tiendra pas.

Camille. Où y a-t-il un clou?

Irène. Hier, j'en ai vu un dans la soupière.

Camille (cherchant). Qui sait ce qu'il est devenu?

Mosolygó. Il est ennuyeux de se tenir ici sur un pied — je demande un clou.

Camille. Tout de suite, tout de suite. Le voilà sur le canapé. Comment s'était-il caché là? Si le mouton s'était assis dessus! (Elle donne le clou à Mosolygó.)

MOSOLYGÓ. Il aurait bêlé.

IRÈNE. Quel mouton, maman?

CAMILLE. Un mouton doré. Ouvre la porte, afin que cette fumée de mauvais tabac s'en aille.

MOSOLYGÓ. Je demande un marteau.

CAMILLE. Il n'y en a pas.

MOSOLYGÓ. Avec quoi puis-je enfoncer le clou?

CAMILLE. Cela ne me regarde pas, avec ce que vous voudrez. Avec votre poing.

IRÈNE. Je vais vous apporter le pilon (elle s'élance et revient avec un pilon qu'elle met dans la main de Mosolygó).

CAMILLE (debout sur une chaise, nettoyant les tableaux). Ces araignées auraient pu porter ailleurs leurs toiles. Irène, va mettre ta robe noire.

IRÈNE. Pourquoi, maman?

CAMILLE. D'abord, parce que c'est ta meilleure robe ensuite, parce qu'il convient à l'orpheline d'un martyr de porter un deuil perpétuel. — Toutes les glaces des tableaux sont fêlées.

MOSOLYGÓ (pendant ce temps-là, il a enfoncé le clou et rajusté le rideau. Il descend de la chaise). Maintenant, je ramasse les papiers — ils sont compromettants.

IRÈNE. Puis-je déjà aller m'habiller, maman?

CAMILLE. Oui. Mets à ton cou les perles noires, elles sont aussi de deuil.

IRÈNE. Mais, la semaine dernière, nous les avons portées au mont-de-piété.

CAMILLE. Alors n'en mets pas.

MOSOLYGÓ (il fait un paquet des lettres, l'une d'elles tombe à terre). Où porterais-je tous ces documents compromettants?

CAMILLE (descendant de la chaise). Dans l'autre chambre. Restez là jusqu'à ce que le visiteur soit parti, et finissez les lettres. Les affaires avant tout. Irène, quand tu seras habillée, reviens et si tu trouves ici le visiteur, comporte-toi comme il convient à une demoiselle distinguée. N'oublie

pas de m'appeler, tous les trois mots, maman, oui maman, non maman. C'est si beau, si touchant, quand une orpheline en deuil parle ainsi à une veuve en deuil. On est ému, quand on l'entend. Dépêche-toi de t'habiller.

IRÈNE. Oui, maman (elle sort).

SCÈNE V.

Camille, Mosolygó.

CAMILLE. Que faites-vous ici avec ce paquet de lettres? Je vous ai déjà dit d'aller dans l'autre chambre.

MOSOLYGÓ. Longue visite — ennuyeuse attente — je rentrerais plutôt chez moi.

CAMILLE. Mais si j'ai besoin de vous? Restez donc ici (elle lui met le cruchon dans la main). Le voici, si vous vous ennuyez, vous causerez avec cela.

MOSOLYGÓ (regardant dans le cruchon). Il y en a encore. Je puis attendre (il sort).

SCÈNE VI.

Camille (seule, se promenant de long en large, rectificant une à une les diverses pièces du mobilier, essuyant, fermant les portes, les fenêtres).

Allons, maintenant il y a dans la chambre autant d'élégance et de distinction qu'on peut en demander à la veuve, languissant dans la misère, d'un colonel martyr. Cet homme qui fait le seigneur, qui s'est enrichi par les moutons, a une bonne opinion de moi, et croit tout, à ce qu'il paraît. Ne le détrompons pas. Qu'il trouve ici de l'élégance, du goût, de l'ordre . . . (elle aperçoit l'assiette sur la table). Ah, on a oublié cette assiette avec des os. Heureusement que je l'ai vue (elle la prend et, allant à la porte, elle crie:) Mosolygó! Tenez, enlevez cette assiette (elle revient). Qu'il

trouve ici du goût, de l'ordre, de la propreté dans la misère. Chaque objet est élégant, mais usé et en lambeaux. C'est une vraie pauvreté noble. J'espère que le mouton doré nous gratifiera d'une centaine de florins. (Elle aperçoit une lettre que Mosolygó a laissé tomber à terre ; elle la ramasse). Qu'est-ce que c'est ? C'est justement la lettre adressée au chanoine. Il est bon de l'escamoter, elle ferait naître des soupçons (elle la cache dans le tiroir du bureau ; elle regarde ensuite autour d'elle). Maintenant déjà il peut venir, tout est en ordre. La fumée de la pipe est partie tout doucement, l'odeur du rôti et de la bière aussi. Mais une odeur plus élégante ne ferait pas de mal. Qu'est devenu le flacon de vinaigre ? (elle retire un flaçon de l'armoire aux vêtements, et en asperge le plancher et les meubles). Odeur forte, mais distinguée (elle cache le flacon sous le canapé ; et ensuite s'y asseoit). Il sera bientôt ici. J'entends des pas dans la cuisine, il arrive déjà (on frappe à la porte. D'une voix douce). On peut entrer. Qu'est-ce ? Personne ? (nouveau coup). Diable, faudrait-il que les anges sonnent de la trompette à tes oreilles ? (D'une voix forte). Entrez ! (la porte s'ouvre doucement, on voit d'abord apparaître un grand chapeau à haute forme, puis Timót entre lentement).

SCÈNE VII.

Camille, Timót.

Timót (il s'arrête à la porte, en s'inclinant). Votre humble serviteur, votre humble serviteur ! Pardon, je n'ai trouvé personne dans la cuisine.

Camille. Dans l'antichambre.

Timót. Oh pardon ! je n'ai trouvé personne dans l'antichambre et je me suis enhardi à frapper. Je ne sais pas si je suis au bon endroit. Le corridor est si obscur que je puis à peine lire les numéros des portes, pardon !

Camille. Qui vous plaît-il de chercher ?

Timót (regardant une lettre). Camille Szedervári, l'honorable veuve d'un martyr.

Camille. C'est moi.

Timót (s'inclinant). J'en suis très heureux, très heureux. Moi, je suis Paul Timót, pardonnez-moi. Avez-vous reçu ma lettre ?

Camille. Je suis très heureuse d'avoir le plaisir de faire votre connaissance; veuillez prendre place.

Timót (il s'approche en s'inclinant encore). J'ai désiré vous présenter mes respects en personne (il se heurte contre une chaise). Pardon !

Camille. Nous sommes installés un peu pauvrement. On a confisqué les biens de mon défunt mari; je ne peux pas changer ces vieux meubles contre des neufs; veuillez au moins prendre une chaise. Peut-être ne se cassera-t-elle pas.

Timót. Oh, je vous prie, j'ai un siège excellent en partage (il s'asseoit, mettant son chapeau sur ses genoux. A part). Maintenant, je ne sais pas si je dois retirer mes gants, ou les garder à mes mains (embarrassé, il commence à retirer ses gants).

Camille. Je suis très heureuse d'avoir le plaisir de votre bonne visite. Au moins, vous pouvez voir que dans ma lettre il n'y avait pas un mot de mensonge.

Timót (confus). Ah, je vous prie, pardon ... je crois qu'il faut seulement déganter la main droite.

Camille (surprise). Plaît-il ?

Timót. Oh, je vous en prie — pardon — rien (avec beaucoup d'effort, il retire le gant de la main droite).

Camille. Je soutiens avec une digne fierté ma noble pauvreté. Je souffre de la misère et je la supporte avec joie, mais je ne déshonore pas le souvenir de mon glorieux époux, l'héroïque martyr. C'est pourquoi, je le repète encore, je me réjouis que vous ayez pu vous assurer en personne de la véracité de ma lettre.

Timót. Oh, je vous en prie, pardon, je ne suis pas

venu pour cela. Comment aurais-je osé en douter? Au contraire, le respect, l'inclination, la sympathie pour la famille d'un héros martyr, mon ardent désir d'avoir d'élégantes connaissances . . .

Camille. Ah! notre élégance est très triste et notre situation serait beaucoup meilleure si nous appartenions à une classe moins élevée. Le nom glorieux que je porte, souvenir de mon mari, ce sublime martyr, me fait un devoir de cacher ma misère dans une sombre obscurité et de souffrir en silence de dures privations.

Timót (d'une voix compatissante). Noble fierté!

Camille. Autrefois j'ai vécu au sein du luxe et de la richesse; le destin m'a tout enlevé et ne m'a laissé que mon nom et mon unique enfant. A son éducation je consacre toute mon énergie; c'est seulement pour cela que je supporte le poids de notre misérable existence, afin de la rendre digne de son grand nom et de pouvoir dire à mon mari, quand bientôt nous nous retrouverons au ciel avec ce glorieux martyr: Tu es content, n'est-ce pas, de ton enfant qui porte ton grand nom?

Timót (s'essuyant les yeux). Grande âme, noble mère, je me réjouis d'avoir le bonheur de vous connaître.

Camille (à part). J'ai bien travaillé. (Haut.) Voilà, Monsieur, la tâche de ma vie; c'est pour cela que j'étends mes mains suppliantes vers les âmes pareillement grandes; oui, je le dis fièrement, vers celles seulement qui vont de pair.

(Traduit du hongrois par *M. Paul Bert de la Bussière.*)

(A suivre.)

XXVIᴵᴱᴹᴱ BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE FRANÇAISE DE BUDAPEST

AOÛT

Cours gratuits de français.

Les cours gratuits de français, organisés par notre Société, seront repris au mois d'octobre.

En dehors des cours élémentaire et moyen, il sera fait un cours supérieur de littérature française. Toutefois, ce cours, confié à M. André Duboscq, secrétaire de notre Revue, ne commencera qu'au mois de novembre.

Les inscriptions seront reçues au siège de la Société, Andrássy-ut 95, à partir du 6 septembre.

Le rédacteur en chef et gérant,
GUILLAUME HUSZÁR.

LA TROISIÈME PUISSANCE.

(1)

Je dus attendre longtemps à la gare, car la tourmente de neige retardait tous les trains. A midi, le portier annonça que le train de Debreczen n'arriverait que vers le soir et celui de Kassa vers minuit.

Dans la gare se trouvait un hôtel. J'entrai dans le restaurant, et retins une chambre chauffée. Mon intention était de déjeuner et de me retirer ensuite dans ma chambre; je dormirais, je lirais ou je regarderais le mauvais temps par la fenêtre.

Toutes les tables étaient occupées dans la salle à manger: le plus grand nombre par les employés du chemin de fer, les autres par les voyageurs. Dans un coin, un voyageur seul était assis à une table; son bonnet d'astrakan lui donnait l'air d'un propriétaire rural. Il avait fini de déjeuner et lisait son journal.

Dès que je m'approchai de lui, il leva la tête. Le sang se glaça dans mes veines. Cet homme, qui me fixait de ses yeux de hibou, cet homme était un mort, un de mes bons amis mort et enterré.

Sa fin avait fait trop de bruit pour qu'il me fût possible de le confondre avec un autre. Il s'était suicidé en se logeant une balle dans le cœur, à l'hôtel Pannonia, et

les journaux avaient publié alors de longs articles et rempli leurs colonnes de ses lettres.

Ces lettres et ces articles m'avaient appris que mon ami d'enfance avait perfectionné la télégraphie par une invention quelquonque. Un journal du soir avait même publié son portrait: il était assis dans un fauteuil, la tête penchée sur la poitrine et tenait dans la main le revolver encore fumant.

Mais ses lettres surtout étaient intéressantes. Il y implorait le pardon de la société pour avoir offensé, par son suicide, la religion et l'ordre établi; mais il ajoutait, en guise d'excuse, que si nous plaignons le cheval qui succombe sous le fardeau, nous ne devons pas mépriser l'homme à qui le même sort échoit. «Je sais, écrivait-il, que celui qui détruit son corps, commet un péché, car ce corps n'est pas l'œuvre du hasard. Mais s'il est prêt à subir le châtiment céleste quel qu'il soit — et ce ne sera rien auprès de sa vie, — pardonnons-lui donc, à lui et aux siens, car nous ne voyons que l'acte et nous n'en connaissons pas les mobiles.»

Un journal raconta qu'il avait commis une escroquerie, l'administration des postes donna un démenti le lendemain, — un autre qu'il était malheureux dans sa famille, cette nouvelle-là ne fut pas démentie.

Je passais alors l'été sur les bords du lac Balaton et je pleurais mon ami disparu. Les plus tendres souvenirs de mon enfance se rattachaient à lui. Nous étions camarades à l'école primaire et au collège, et nous jouions ensemble. Je me souvenais que c'était un garçon bizarre. Son père, un officier bourru, l'avait élevé à la spartiate; aussi s'était-il endurci. Un jour, en quatrième, il eut une mauvaise note. Il était pourtant toujours le premier, mais un de nos professeurs ne l'aimait pas. Les professeurs ont souvent de l'aversion pour certains plats. Les uns n'aiment pas les carottes, les autres les raves. Michel était une rave

pour le professeur de latin et, comme je viens de le dire, il eut une mauvaise note. Personne, dans la classe, n'aurait pu répondre à la question qui lui avait été posée, tellement elle était difficile et inattendue. Le professeur injuria Michel et sortit. Michel, furieux, murmura:

— Misérable!

Un de ses camarades courut le dénoncer au professeur. Celu-ci revint et lui cria, en colère:

— Tu m'as appelé misérable?

Nous fûmes tous glacés de terreur. Michel pâlit, mais ne nia point. Là-dessus, le professeur..., mais il vaut mieux ne pas continuer. Michel ne broncha pas. Il supporta la punition brutale comme les soldats, sans même pleurer. Il souffrait comme un martyr.

Depuis ce jour, nous le regardions tous avec amour, comme s'il avait souffert pour nous tous.

Il entra ensuite dans une école militaire, mais ne dépassa jamais le grade de lieutenant. Il donna sa démission et se maria. Tout le monde sait ce que signifie la démission d'un officier, suivie de son mariage: la pauvreté et le bonheur.

Mais Michel ne fut pas heureux. Tout mari porte sur la figure la bonté ou la méchanceté de sa femme. Michel était morose, et presque souffrant. A l'administration des postes, où il était employé, il ne parlait à personne. Il ne fréquentait pas non plus le monde et évitait même ses anciens amis. C'est à cette époque que son visage prit cette expression de hibou attristé.

Une seule fois, je le rencontrai. Un dimanche, l'après-midi, il passait en tramway sur le Boulevard du Musée. A côté de lui était assise une femme gentille, mais de mise négligée. Il me dit que c'était sa femme. Du premier coup d'œil, je remarquai qu'elle manquait de goût, et que son cou portait les traces d'un goître naissant; quelques instants après, je compris pourquoi les

Turcs considéraient les femmes comme des créatures sans âme.

Je ne les revis plus. J'appris que la femme s'était enfuie avec un homme digne d'elle; je me rendis à l'administration des postes pour féliciter ou consoler mon ami, si c'était nécessaire. Mais il avait quitté sa place la veille. C'est alors que j'entendis parler pour la première fois de l'invention qu'il avait faite et de sa richesse.

Deux mois après il se suicidait.

Et maintenant que je le voyais assis en face de moi, je le regardais avec stupéfaction. Sa figure avait vieilli; mais il avait toujours les yeux profonds et le regard assuré, le même profil étroit et glacial, de longs doigts et une cravate à grands nœuds. Sa barbe roussâtre et son costume de propriétaire rural ne m'auraient pas empêché de me jeter à son cou, si je n'avais su qu'il était mort

Je restai donc pétrifié comme la femme de Loth sur la colline de Sodome. Je me dis que c'était peut-être son frère. Mais il n'en avait pas! L'homme mystérieux me regarda attentivement et poussa un cri:

— Tiens, c'est toi!

Ces paroles me firent tressaillir davantage.

— C'est bien moi, répondis-je, mais toi . . .

— C'est bien moi aussi.

Mais en disant ces mots, il était tellement troublé que je m'en aperçus.

— Pardonne-moi, lui dis-je, tout à fait revenu à moi, si tu voyages incognito . . .

— Incognito, qu'est-ce que tu dis là!? Viens que je t'embrasse; nous nous aimons toujours, j'espère, comme autrefois.

Et il m'embrassa.

— Mais, je t'en prie, lui dis-je, ne te dérange pas pour moi: je vois que je t'empêche de faire ce

que tu veux. Jadis, tu étais connu pour n'avoir jamais menti.

— Eh bien! je ne mens pas en ce moment non plus...

— Mais si; je déjeunerai en haut dans ma chambre, et je fis le geste de m'en aller.

— Je t'en prie, encore une question, dit-il en rougissant et me prenant la main. As-tu connu la vieille Szolnoki?

— Je n'en ai jamais entendu parler.

— Ni la jeune femme qui demeurait chez elle?

— Ni la vieille, ni la jeune.

— Tu n'as jamais passé l'été à Gödöllő? (1)

— Jamais.

Il me regarda comme s'il voulait me demander encore quelque chose, et il me secoua la main:

— Je ne te lâche pas, dit-il. Il faut que tu restes ici; voilà bien longtemps que je ne t'ai vu.

Sa voix, son accent étaient, comme autrefois, sincères et chauds. Ses yeux reflétaient également son ancienne franchise. Ils étaient noirs, mais cerclés de rides. Nous marchions tous deux vers la quarantaine.

— Mais tu n'es pas seul, répondis-je, hésitant. Il y avait, en effet, à côté de lui, sur une chaise, une pelisse de dame.

— Si, je suis seul. Cette pelisse est à une dame, à ma femme.

Il appuya sur ces mots *ma femme* et cligna plusieurs fois les yeux.

Tout cela me parut étrange.

— Mais assieds-toi donc, s'écria-t-il gaîment.

Je m'assis et commandai mon déjeuner.

Le visage de mon ami ne trahissait plus aucun

(1) Villégiature près de Budapest.

trouble. Une âme pure et sereine éclairait son regard. Car cet homme était pur, au temps où je l'avais connu; il était de ceux qui suivent toujours le droit chemin et disent toujours leur première pensée, et de tels hommes sont rares.

— Eh bien, parle, lui dis-je en le regardant fixement. Que deviens-tu? Où vis-tu? Comment vis-tu? T'es-tu réconcilié avec ta femme? lui demandai-je en jetant un coup d'œil sur la pelisse.

— Avec ma femme? répondit-il en secouant la tête. Elle est morte.

— Morte?

— Pour moi.

Un court silence succéda à ces paroles. Je sentais que sans le vouloir j'avais mis le doigt sur la plaie. Lui, se demandait probablement s'il devait ou non parler de cette femme. Enfin il me dit:

— Ce n'était là qu'une faute de jeunesse; pas même une faute, une folie.

Je ne répondis rien, et il continua.

— J'étais jeune et à cet âge le corps est plein de force et de feu; le premier cotillon venu vous fait perdre la raison.

Et il ajouta avec un soupir:

— Mon ami, ce mariage est dans ma vie ce que furent les sept années maigres en Egypte. Il m'a fallu sept autres années pour me remettre.

— J'ai bien vu moi-même qu'elle n'était pas digne de toi.

— Elle m'a tojours trompé, dit Michel d'un air triste. Et sa première trahison fut de se faire épouser par moi.

— Mais ce n'est pas une trahison. Tu veux peut-être dire que la nature t'a trompé par sa beauté.

— Non, ce fut elle. Sais-tu pourquoi je l'ai épousée? Parce qu'un soir, elle m'avait déclaré qu'il y avait du

nouveau. Alors je renonçai à mon grade de lieutenant et au bout de quinze jours nous étions mariés.

— Tu avais bien fait, remarquai-je avec impatience.

— Tu n'aurais pas agi autrement. Mais qu'arriva-t-il? quelques mois passèrent; elle ne parlait plus «du nouveau». Un jour, je lui demandai où en étaient les espérances? Elle haussa les épaules et me déclara d'un air indifférent qu'elle s'était trompée.

— Viens dans ma chambre, lui dis-je, pour mettre fin à cette désagréable confession. Combien de temps te faut-il attendre le train?

— Quatre ou cinq heures.

— Moi aussi.

Nous nous dirigeâmes vers la chambre. Le feu était déjà allumé et remplissait la pièce d'une douce chaleur. Je fis apporter une bouteille du meilleur vin de l'hôtel, et nous nous sentîmes tout à fait à notre aise.

— Donc, tu t'es remarié, lui demandai-je, après que nous eûmes choqué nos verres.

— Oui, répondit Michel. A toi, du moins, je puis dire que oui. Tu as toujours été mon bon ami et peut-être même mon frère dans une vie antérieure.

— Je vois que tu es spirite.

— Un peu. Je trouve tout naturel que l'homme vive plusieurs fois et toujours dans d'autres conditions. Le monde est assez grand pour cela et l'univers, cet ensemble de mondes innombrables, n'est créé que dans ce but. Autrement, pourquoi y aurait-il tant d'astres différents?

Il alluma un cigare et ajouta:

— J'ai corrigé cette faute de jeunesse.

— N'as-tu pas eu peur de te tromper une seconde fois?

— Oh! ce n'est pas une femme, comme l'autre, répondit Michel en souriant. C'est un ange sur terre.

Il me donna du feu pour allumer mon cigare et continua :

— Tu as lu qu'une de mes inventions...

— Je l'ai lu.

— Elle m'a rapporté trente mille florins environ ; avec cette somme, j'ai acheté dans le Nord une petite propriété que j'exploite. Elle n'est pas bien grande, mais elle permet de vivre honnêtement et d'être indépendant.

— C'est le principal.

— Archimède avait demandé un point au ciel et, s'il l'avait obtenu, il aurait fait sortir la terre de ses gonds. Moi, mon ami, si l'on m'avait donné un point au ciel, j'y aurais suspendu la terre pour qu'elle ne se meuve plus. L'indépendance et la tranquillité sont les éléments de ma vie. Dès que je les ai eues, je me suis prosterné devant Dieu et j'ai prié comme un Turc.

— Mais si tu t'es remarié, ta prière n'a pas été exaucée.

Michel me regarda et cligna de l'œil.

— Je ne t'ai pas dit que je me suis remarié.

— Pardonne-moi, c'est ce que j'avais compris.

— C'est-à-dire... pourquoi ne pas l'avouer ? Le mot *mariage* a plusieurs sens et si l'on joue sur les syllabes ou peut même faire des jeux de mots.

Et il se mit à rire ; puis il devint sérieux, jeta la cendre de son cigare et continua :

— Lorsque cette mauvaise créature s'est enfuie, j'ai été saisi d'un tel dégoût pour les femmes que je ne les considérais plus comme des êtres semblables à nous. Je prenais plaisir à lire des ouvrages où l'on affirmait que leur cerveau était plus petit que celui de l'homme, que leur maturité était complète à dix-huit ans, qu'elles ne produisaient rien d'original dans les arts, qu'elles ne frayaient pas de nouvelles voies dans les sciences, que leur costume n'était qu'une suite de mensonges, en un mot que c'étaient des créatures imparfaites. Brodant sur

ces jugements, j'amplifiais encore les théories de certains savants allemands. Je disais que la femme naissait lorsque l'organisme de l'homme est, pour un instant, plus faible que celui de la femme.

— Il y a peut-être quelque chose de vrai là-dedans.

— Rien du tout; c'est une erreur. Je crois maintenant que l'homme ne commence pas à vivre lorsqu'il prend corps et que l'âme ne se forme pas dans le corps, mais le corps autour de l'âme. Mais alors j'étais d'un autre avis. Pourquoi m'enchaîner de nouveau à une bête à la forme angélique, me disais-je. Et j'élevai mes enfants comme je pus.

— Tu as donc des enfants?

— Deux garçons et une fille. La fille est élevée par sa mère ou, pour mieux dire, elle s'élève chez elle. Mais n'en parlons plus. Je me sens malade, quand je pense à cette femme.

En effet, sa figure se décolora un instant.

— Bois, lui dis-je en remplissant son verre, et ne parlons plus de femmes.

Il but et regarda par la fenêtre.

— Ah, quel affreux hiver, dit-il. Hier, le soleil brillait et les arbres se préparaient à refleurir. Et aujourd'hui, ce froid sibérien . . .

Il s'assit et soupira.

— Mon ami, j'ai vécu pendant dix ans sans femme, comme un Carme; et si quelqu'un m'avait dit que je prendrais la main d'une femme et que je lui dirais: Sois mon épouse, je l'aurais traité de . . . fou.

— Et à quoi t'es-tu occupé?

— J'avais mon emploi et, après l'avoir quitté, j'ai lu, j'ai étudié, j'ai exploité ma propriété. J'ai appris l'allemand, le français, l'anglais et peu à peu je suis entré en contact avec des esprits supérieurs. Dans leur société on regarde les choses terrestres comme l'aigle qui s'élève vers les nuages.

— Écoute, ne me jette pas pour cela un regard dédaigneux.

— Non, non; ce n'est pas cela que je veux dire. Les commerçants comprennent aussi l'allemand, le français et l'anglais. Mais les langues ne sont que des véhicules; le principal n'est pas de pouvoir voyager, mais de pouvoir descendre de temps en temps pour pénétrer dans un monde inconnu.

— Et cela t'a suffi?

Il répondit en secouant la tête:

— C'est justement, mon ami, ce qui m'a étonné. Je pensais pouvoir mener une vie purement intellectuelle quand je serais indépendant et que j'aurais de quoi vivre.

Il fit un geste de ses mains et releva les sourcils.

— Je ne crois plus aux légendes des saints, dit-il. Ces soixante à soixante-dix kilogrammes de chair que l'homme doit porter avec lui, ont leur vie à part.

— Et cela te dérange.

— Oh, non pas le moins du monde.

Il tambourinait sur la table et clignotait des yeux, puis il s'accouda et me regarda. Il me fixait d'un œil scrutateur, comme le médecin qui observe la maladie sur le visage du malade.

— Camarade, dit-il ensuite, tu es homme de lettres; tu pourrais trouver dans ma vie quelque chose qui vaille la peine d'être raconté.

Et un éclair bizarre brilla dans ses yeux, comme dans ceux du chasseur qui a trouvé la trace du gibier.

— Aujourd'hui le temps n'est pas de l'argent, répondis-je en regardant la fenêtre; mais même si c'était de l'argent, je t'écouterais avec plaisir.

Il sourit et nous choquâmes nos verres. Ensuite il me raconta ce qui suit.

*

— Je vais te raconter mon histoire depuis le jour où je me suis décidé à ne vivre que d'une vie purement intellectuelle et à éviter les femmes comme le choléra. Après avoir acquis cette modeste fortune, je me retirai dans la puszta, tout près d'une petite ville de province.

J'avais trente-quatre ans et pouvais me dire indépendant. Je vivais tranquillement et paisiblement avec ma mère et mes deux fils.

Tous les ans, j'allais une ou deux fois à Budapest, voir mes amis et acheter des livres. Puis je me retirais de nouveau dans ma propriété. Dans la petite ville, je ne liai connaissance avec personne.

Tu me demanderas comment on peut vivre ainsi. Comment aurais-je pu faire autrement? Ces gens de province sont élevés ensemble; chacun connaît la vie et les pensées des autres; et tous se trouvent très bien dans leur société. Que veux-tu que j'aille chercher parmi eux, moi qui ne connais pas leurs affaires et trouve que dire du mal des absents est une misère intellectuelle. Ce sont des hommes trop terre à terre; ils ne lèvent la tête que pour boire.

Bref, je vivais retiré, je lisais, je m'occupais des travaux des champs, je faisais de la musique, un peu de sculpture; quelquefois je me promenais avec mes fils dans la forêt, au bord d'un ruisseau. Je leur apprenais à ne pas voir seulement les merveilles de la nature dans les objets extraordinaires des musées, mais dans tout ce qui nous entoure.

C'est ainsi que s'écoulait ma vie aussi tranquillement que le sable du sablier.

Mais, vois-tu, l'homme n'est pas son maître même quand il n'est l'esclave de personne, ni de rien.

Les premiers mois, je haussais les épaules en me rappelant ce mot de la Bible: «Il n'est pas bon que l'homme soit seul.

Au contraire, répondis-je. Il est bon d'être seul; il n'y a que cela de bon. Mais au bout d'un certain temps, je sentis qu'il me manquait quelque chose. Je ne savais pas d'abord moi-même ce que c'était. La soupe quelquefois n'a pas de goût; nous nous en prenons à l'eau, aux légumes, à la viande et pourtant il ne lui faut qu'une pincée de sel. Le jour se passait encore assez bien; mais quelquefois le soir, lorsque j'étais assis fatigué près du poêle, je sentais que quelqu'un aurait dû être assis à côté de moi. Mais qui?

Tu connais le proverbe qui dit que celui qui a été mordu par un serpent, craint même le lézard. A Budapest et dans d'autres villes, j'ai souvent rencontré quelque gentil minois dont j'aurais voulu faire ma femme. Mais je dormais là-dessus et je me frottais les yeux pour chasser le rêve.

Le mariage, mon ami, est le pacte le plus stupide que le génie de l'homme ait jamais inventé. Un homme raisonnable peut-il signer un pacte par lequel il s'oblige à vivre, jusqu'à la mort, avec une personne dont il ne connaît rien que la couleur de son visage et celle de ses mains. L'homme ne se connaît pas soi-même. Souvent, après un emportement, il constate avec stupeur qu'il y a en lui une bête féroce qui, pour la première fois, s'est révélée. Chez la femme aussi, il y a souvent une bête féroce cachée. Que t'arrivera-t-il quand, après avoir signé, le tigre, le crapaud ou la vipère qui siffle se montrera? Et tu t'es lié pour la vie à cet animal indestructible, par ta signature et ton serment. Tu me diras qu'il y a une loi sur le divorce. Quelle belle loi! Je t'affirme que, dans quelques siècles, on le montrera sous une vitrine, dans le musée de la bêtise humaine.

Pendant plusieurs années, je n'avais pas quitté ma propriété lors qu'arriva l'Exposition de Paris. Les progrès de l'électricité et des sciences qui s'y rat-

tachent m'ont toujours intéressé: je partis donc pour Paris.

A mon retour, je m'arrête à Budapest pour voir un de mes parents, qui est député, et quelques-uns de mes amis. Il y avait longtemps que je n'y étais venu et nous aimons tous cette ville quand nous n'y sommes pas.

Quelle vie, mon ami! Bientôt un nouveau genre humain se formera: les hommes de pierre. L'élément de leur vie sera la pierre, comme pour certains scarabées qui vivent sous les pierres dans les champs et les forêts. Mais ces scarabées sortent au moins la nuit et vivent dans la verdure. Il est vrai que les habitants de Budapest sortent aussi la nuit et vont à Ősbudavár.(1)

Comme je me promenais sur le boulevard, je vis une jeune fille en noir et une vieille femme vêtue de même, sans doute sa mère. Elles se promenaient également. Ce qui me frappait surtout, c'était la taille élancée de la jeune fille et son allure presque militaire. J'avais depuis longtemps renoncé aux femmes; mais Mademoiselle Roseau, dans sa jupe noire qui lui allait jusqu'à la cheville, n'était pas seulement une femme; c'était une œuvre d'art — je pense à l'art du Créateur, mon ami.

Mais où est le peintre, où est le romancier qui pourrait décrire cette démarche légère, ce maintien noble pendant sa promenade sur le boulevard qu'elle embellit de sa présence. C'est une apparition, c'est une musique muette, un poème vivant sur la grâce des mouvements.

Son visage n'était pas d'une beauté frappante. Elle n'était ni jolie ni laide, mais elle avait le cou long et délicat et son pied — mon ami, Canova en a sculpté de semblables pour flatter Pauline Bonaparte, la sœur de Napoléon: sa statue est au palais Borghèse à Rome. Elles

(1) Lieu d'amusement dans le Bois de la Ville.

marchaient lentement, donc je pouvais les suivre. Je me disais qu'il me serait difficile de rien voir de plus beau à Budapest que la démarche de cette jeune fille. Je la dévorais des yeux, elle et son ombre qui l'accompagnait; je voulais en garder longtemps le souvenir.

Elles s'arrêtèrent devant une librairie et regardèrent les livres de l'étalage. Je m'approchai et vis dans la glace le profil de Mademoiselle Roseau.

Cela me semblait drôle. Pendant plusieurs années, je n'avais pas regardé une femme, et il fut un temps où je disais de toutes les femmes ... mais je n'en veux plus parler.

Mademoiselle Roseau avait des yeux noirs et tristes. Elle ne portait pas de boucles d'oreilles. On ne pouvait pas distinguer de bague à travers ses gants.

— Tante, disait-elle à la vieille femme, je vais acheter ce volume à couverture jaune.

J'étais curieux de savoir ce qu'elle avait choisi. Je regardai et vis que c'était un livre français: un ouvrage d'édification de Bossuet.

Je pensai:

— Comme elles doivent s'ennuyer chez elles, pour prendre plaisir à une pareille lecture.

Il était midi. Je n'attendis pas qu'elles sortissent de la librairie. Je pris le tramway pour aller déjeuner au restaurant du Cor de Chasse. L'après-midi, vers quatre heures, j'allai voir Marcel, mon parent, le député. Il me reçut cordialement et bruyamment, car lui et sa femme sont très bavards. Dans le salon se trouvaient deux personnes. Imagine-toi qui? Mademoiselle Roseau et sa tante. Je ne dis pas que je les avais déjà vues. La société des femmes m'était très désagréable depuis mon mariage. Je me contentai de leur raconter, première hirondelle de l'Exposition de Paris, ce que j'y avais vu d'intéressant.

Les deux dames étrangères n'avaient d'ailleurs rien d'attrayant. Je remarquai surtout que l'aînée avait l'habitude de se couper les poils du menton et faisait grand usage de poudre de riz; la plus jeune ne me parut pas aussi ravissante assise qu'à la promenade. Maintenant qu'elle n'avait plus de voilette, on voyait qu'elle avait dépassé la vingtième année et qu'elle était triste comme les jeunes filles de son âge.

Plus tard, la femme du député m'apprit que l'aînée était la veuve d'un juge à la Cour d'appel et que la jeune fille triste était une parente éloignée, orpheline de père et de mère.

— Elle a de beaux yeux, fis-je remarquer pour dire quelque chose.

Et, en effet, la jeune fille avait de beaux yeux: ils étaient brillants et mystérieux comme l'astre du crépuscule. Mais bien des femmes ont de beaux yeux et cela ne signifie rien. La nature aussi produit des bijoux, mais nous autres nous leur jetons un coup d'œil et passons notre chemin.

Revenons à cette jeune fille. Elle s'appelle Marie. Ne trouves-tu pas ennuyeux qu'une femme sur trois s'appelle Marie?

— Non, cela prouve l'amour de la Vierge: c'est un reflet du ciel sur la terre.

— C'est affaire de goût. Je trouve cela bien ennuyeux. La religion chrétienne a détruit la poésie du costume et celle des noms. Aujourd'hui, il n'y a plus que les chevaux qui portent de beaux noms. Mais écoute la suite.

Le lendemain, comme je sortais du bureau de tabac de la rue Louis Kossuth, je vois un rassemblement devant une maison. Une femme était étendue sur le trottoir et par terre gisaient des débris de verre. La femme est évanouie ou morte. La foule ne fait rien et regarde bouche bée. Qu'est-il arrivé? demandai-je en colère; car

l'imbécillité des citadins me met toujours hors de moi: toutes les fois qu'un malheur arrive, ils ne pensent pas à porter secours tout d'abord, mais seulement à regarder.

— Une fenêtre est tombée et a tué mademoiselle, me répondit-on.

Je jette un regard sur la jeune fille et demande à ceux qui m'entourent.

— N'y a-t-il pas un médecin parmi vous?

Silence général. Une voix s'élève:

— On a déjà téléphoné pour avoir du secours.

— Arrière, m'écriai-je alors avec ce dégoût qui me saisit toutes les fois que je vois la foule qui se délecte de sang.

Je m'approche de la jeune fille: elle était habillée de noir et portait des gants noirs qui lui moulaient la main. Sa figure, ses cheveux et ses épaules étaient rouges de sang.

— Apportez de l'eau! criai-je.

Je me baisse pour la soulever. A peine avais-je aperçu sa figure que j'avais reconnu dans la malheureuse Mademoiselle Roseau.

On vint à mon secours: c'était un garçon épicier qui avait apporté de l'eau et en humectait le visage de la jeune fille. Elle n'était qu'évanouie, mais perdait beaucoup de sang.

L'hôpital est tout près, pensai-je, à quoi bon attendre? J'arrêtai la première voiture qui passa, j'en fis descendre les voyageurs, et je soulevai la jeune fille. Elle avait repris connaissance et me regardait sans parler et l'air souffrant.

— Marie, lui dis-je, me reconnaissez-vous?

— Oui, dit-elle, d'une voix faible. Merci.

— Soyez tranquille. Le mal n'est pas grand. Je vais vous conduire chez un médecin qui arrêtera le sang.

A l'hôpital nous trouvâmes trois médecins. Une infirmière lui ôta son chapeau et sa jaquette. Les médecins constatèrent une blessure assez grave à la tête. Marie était

comme étourdie. Je ne la quittai pas avant qu'elle ne fût pansée. Je demandai alors pour elle une chambre à part et je recommandai les plus grands soins. Je donnai ma carte au médecin en chef; puis j'allai chez mon parent l'informer de l'accident, à son tour, il prévint la tante de Marie. Je vois dans tes yeux que tu flaires dans cet accident un roman. Tu t'imagines que la jeune fille pâle et souffrante a fait vibrer dans mon cœur la corde de la compassion, que le lendemain elle m'a reçu avec reconnaissance, qu'elle m'a décerné, sans payement, le titre de sauveteur et qu'avec ce titre je me suis embarqué de nouveau dans le mariage. Je puis te dire d'abord, à toi et à tous les romanciers lunatiques que les jeunes filles pâles et souffrantes sont laides, aussi laides qu'un vieux chiffon. La femme est charmante quand elle se porte bien et qu'elle sourit. La femme qui souffre ne nous inspire pas de rêves folâtres, mais évoque l'horreur de nos misères physiques. Toute figure maussade est vieille, même quand elle est jeune, tandis qu'une figure vieille peut être jeune quand elle est souriante.

La chute de cette fenêtre sur la tête de l'héroïne du roman, de la fée, n'a rien non plus de romanesque. Passe encore, si c'eût été un vase de fleurs, ou un plat de faïence, mais une fenêtre, une vulgaire fenêtre!

Deuxièmement — je parle comme un professeur — personne n'a eu autant de raisons que moi de maudire le saint mariage. C'est lui qui m'avait poussé au bord du tombeau; il avait été non seulement malheureux, mais plein de tortures et m'avait mis le revolver dans la main.

Ceci m'arriva lorsque les journaux annoncèrent mon invention. L'un d'eux disait que j'avais reçu pour elle un demi-million de couronnes.

A cette nouvelle, je fus inondé de lettres, de demandes, de traites, d'œuvres musicales qu'on me dédiait. Dans la rue, au restaurant, toutes mes connaissances avaient

perdu leur portefeuille, ou bien on avait fixé au lendemain la vente de leur mobilier. Tu connais ces procédés stupides. D'abord je donnai, car je n'aime pas mentir, puis je fus tellement furieux que je ne donnai plus rien, ni à ceux que, même pauvre, j'aurais volontiers obligés. Le troisième jour, ma chère femme elle aussi entra dans ma chambre et se jeta à mes pieds. Elle jouait la Madeleine.

— Madame, lui dis-je d'un ton froid, vous devriez comprendre que vous êtes morte pour moi.

— Pardonne-moi, hurla-t-elle en versant un torrent de larmes. Pense à tes enfants! Pense que je suis une faible femme.

— Va-t-en, va-t-en, lui dis-je, en me détournant, tu es méchante et coupable, tu es la malédiction de ma vie.

Alors elle courut chez ma mère; elle se jeta à ses genoux. Puis elle amena les enfants et les fit agenouiller devant moi. Les enfants voyant les lamentations de leur mère, se mirent également à pleurer. Ma mère aussi pleurait.

Géza Gárdonyi.

(A suivre.)

LE DROIT DE L'ENFANT ABANDONNÉ

(Fin.) (2)

4. Le droit de l'enfant abandonné à la protection pose des bornes à la sélection naturelle.

Il nous faut maintenant aborder les raisons fondamentales d'ordre sociologique de la protection de l'enfance abandonnée, ce qui nous obligera à discuter plusieurs questions controversées.

En voici les principales : d'abord, l'accusation qu'on porte contre la protection de l'enfance de causer la dégénération de la race en mettant des entraves à la «toute-puissance» de la sélection naturelle ; puis la protection de l'enfance dans ses rapports avec la morale sociale et la doctrine de Malthus ; telle est encore la question de savoir si cette protection est l'affaire de l'État, des communes ou de la société ; celle du droit de l'enfance à la protection de l'État et, conjointement, le rôle de la bienfaisance. Il nous faut enfin élucider la question de la famille d'adoption choisie par l'État, par rapport à la famille naturelle physiologiquement dégénérée.

Abordons l'accusation portée par quelques personnes affirmant avec un semblant d'argumentation scientifique que *la protection de l'enfance est une cause de dégénérescence.* A leur avis, il ne faut pas protéger l'enfant abandonné du

prolétaire. Que la guillotine sèche de la sélection naturelle en finisse au plus tôt avec lui!

Singulier raisonnement que celui qui veut prouver que l'enfant né dans un milieu pauvre est *eo ipso* faible, et que la faiblesse est une cause de dégénérescence! Les adeptes de cette doctrine ne veulent pas voir que d'innombrables manifestations des facultés intellectuelles et physiques de l'homme y contredisent. Ils ne veulent pas voir non plus, à moins d'être convaincus par les faits, qu'il ne faut pas chercher la raison de cette indigence, dont la protection est un devoir légal et moral, dans la faiblesse physique ou intellectuelle de l'individu, mais dans le système actuel de la production industrielle.

Et maintenant revenons à notre sujet, et serrons-le d'aussi près que possible, sans plus nous en écarter.

Nous demanderons qui est plus faible? Est-ce l'enfant des classes riches qui doit sa vie à des parents d'une santé débile et qui vient au monde apportant avec lui les scrofules ou tel autre mal héréditaire, mais qu'une mère prolétaire nourrit de son lait dès sa naissance, et que les remèdes spécifiques (tel que l'iode) ou les moyens fournis par la richesse et les conquêtes de la civilisation protègent contre les effets de la sélection naturelle? Ou bien l'enfant plein de santé du prolétaire que la sélection naturelle condamne à mort et qui meurt souvent, en effet, — de faim?

Ce raisonnement contre la protection de l'enfance repose sur l'assertion gratuite que l'enfant qui a besoin de protection, entraînera, s'il reste en vie, la dégénérescence de la race. L'expérience journalière démontre qu'il n'en est rien. Jetons un regard dans les abîmes de la misère. Regardons les enfants orphelins, sans foyer, et dont la parenté n'est pas en état de pourvoir à leur subsistance matérielle ou morale. Regardons les enfants excédés de travail, malades peut-être, qui luttent en désespérés pour un morceau de pain, pour un gîte, pour la vie! Et ce serait

dans l'intérêt du progrès humain que tant d'enfants meurent de faim ou exténués de travail; que l'âme de tant d'autres se gangrène dans un entourage corrompu et que la mortalité infantile excessive les guette? Il faudra donc que l'enfant périsse, si ses parents ne sont pas en état d'en faire un homme?

En suivant cette maxime on ferait simplement revivre une disposition pénale des siècles de barbarie, qui consiste à punir les parents dans leurs enfants. De fait, ce n'est pas la race qu'on veut protéger contre la dégénération, mais, pour un grand nombre du moins, c'est un intérêt de classe. On crain d'être obligé de contribuer à l'entretien de l'enfant du prolétaire en vue de le sauver pour la race!... Libre de protéger l'enfant du riche contre les conséquences de la sélection naturelle en le faisant nourrir par la mère prolétarienne, mais défense à l'enfant du prolétaire, d'être pourvu du pain quotidien et d'un foyer.

Et maintenant quelques mots à l'adresse des riches qui, dans le sein de l'opulence, confondent avec un orgueil méprisant la notion de pauvreté avec celle de dégénérescence. Ne se rendent-ils pas compte que la force musculaire de l'ouvrier est aussi un des fondements de leur richesse? que l'appareil militaire est fourni par la force de ces millions de «dégénérés»? Et si la justice ne trouve pas d'écho dans leur cœur sec d'égoïstes, c'est au moins la perspective d'avoir plus de bras robustes, plus de chair à canon à leur disposition qui devrait les animer à la lutte entamée pour limiter la sélection naturelle! Toute révoltante que nous paraisse, à nous, cette raison, elle devrait néanmoins faire des capitalistes des adeptes du système de la protection de l'enfance.

Alors qu'il s'agit de l'accusation de favoriser la dégénérescence, il nous faut mentionner aussi Spencer qui, dans sa *Philosophie synthétique,* déclare insoluble le problème du règlement de la bienfaisance. On ne peut, dit-il,

venir en aide aux dégénérés sans exposer la société au péril de les voir se perpétuer et multiplier indéfiniment.

Il découle de ce que nous venons de dire — et c'est ce que Spencer a négligé de faire en parlant de la défense sociale — qu'il ne faut pas comprendre dans l'armée de dégénérés l'enfance saine de corps et d'âme qui n'a besoin d'être protégée que parce que ceux qui, en raison des liens du sang, seraient tenus de pourvoir à son entretien, sont morts ou hors d'état de s'en charger. Si nous substituons maintenant, en faisant un pas de plus, la notion de droit à celle d'assistance, et la famille d'élection à la famille matériellement incapable : nous aurons trouvé, dans ses grandes lignes, la solution du problème en ce qui concerne ses rapports avec la masse saine de la population. Or, la plupart des enfants qui ont besoin de protection, c'est-à-dire les enfants abandonnés, appartiennent à cette catégorie-là.

La solution du problème ne menace de devenir insoluble au point de vue de la dégénérescence que lorsqu'il s'agit de la protection d'enfants affligés de maladies transmises par leurs parents et chargés de tares héréditaires.

Nous déclarons d'avance que la protection de ces malheureux, de même que celle des enfants moralement dégénérés, ne rentre pas dans les limites du système de protection nationale de l'enfance tel que nous l'envisageons.

Pour en revenir aux enfants affligés d'une maladie héréditaire, la question pourrait être tranchée de la même façon comme fut jadis le nœud gordien. C'est-à-dire qu'il faut exclure les enfants dégénérés de la protection de l'enfance et mettre ainsi fin aux dispositions maladives qui se transmettent à la descendance. Mais les principes de droit et de morale qui nous régissent actuellement, s'opposent à une pareille solution. Se borner à exclure ces éléments de la protection de l'État en leur laissant la seule ressource de la défense sociale, constituerait une solution suffisam-

ment radicale du problème. Mais l'État peut et doit diriger la bienfaisance sociale de telle façon que les dégénérés n'échappent pas à la puissance fatale de la sélection naturelle servant ici les intérêts de la race. Que la défense dont ils profitent se borne donc à leur garantir la jouissance simple de la vie animale — jusqu'à leur disparition.

La question de l'enfance moralement dégénérée est bien plus difficile à résoudre. La protection de ces enfants ou plutôt les mesures prophylactiques qu'on prend à leur égard ont pour premier objet la défense sociale. La question ne peut encore être résolue actuellement par le scalpel tranchant l'appareil de propagation. La race n'a pas encore un pareil droit de vie et de mort sur l'individu. Reste donc, comme seule solution possible, celle-ci : que ni l'État ni la société ne protègent ces enfants; qu'ils se contentent de se défendre contre eux. Dans ce cas, la race se défend contre l'individu, et c'est ainsi que la défense devient aussi une question de progrès pour la première.

Il nous faut relever ici avec soin le fait qu'on confond souvent à tort avec les dégénérés des enfants dont la dépravation n'a d'autre cause que l'action néfaste de leur entourage.

En pareil cas, la solution du problème est des plus simples : un changement de milieu fait ordinairement cesser le mal.

Il se rencontre aussi des personnes, et particulièrement certaines Tartufes féminins, pour affirmer, avec un appareil scientifique moindre, mais avec non moins d'insistance, que *la protection de l'enfance a une action funeste sur la morale publique.*

A les entendre, le résultat de cette protection est l'abaissement du niveau moral de la société par la pullulation d'enfants illégitimes et par le relâchement des liens de famille.

Nous ne discuterons pas ici la question délicate, à savoir si l'amour libre constitue un acte délictueux.

Examinons plutôt au point de vue physiologique l'argument en vertu duquel la protection de l'enfance encourage la procréation d'enfants illégitimes. Cette affirmation fait sourire, et nous demandons pardon si le satirique prend ici le pas sur le sociologue. Quoi ! est-ce que la certitude de pouvoir placer dans un asile l'enfant qui en résultera peut-être, a-t-elle vraiment un rôle sérieux dans la galanterie ? Pense-t-on réellement, au milieu des transports de l'amour libre, à ce que le fruit en sera peut-être un enfant ? Il n'y a que ceux qui ont oublié ces moments-là depuis longtemps qui peuvent le croire.

Et, maintenant, examinons la question à la lumière des données statistiques. Nous puisons les nôtres aux relevés d'un pays où la protection de l'enfance repose sur les plus larges bases, *où tout enfant qui n'a plus de parents ou de grands-parents, ou dont la famille n'est pas à même de pourvoir à ses besoins, a droit à la protection de l'État, où la manière de procéder de l'administration est la plus libérale possible, l'admission à l'asile n'étant subordonnée à aucune formalité bureaucratique.*

Ce pays c'est la Hongrie !

La protection de l'enfance, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, est entrée en vigueur le 1er septembre 1903.

Voyons maintenant les données statistiques de la natalité :

De 1904 à 1908, le nombre des nouveaux-nés a augmenté de 2·17%. Pendant la même période, le nombre des naissances illégitimes a baissé de 3·92%.

Les données statistiques fournissent les résultats suivants pour les 17 villes, où siègent les asiles qui admettent les enfants illégitimes sur simple présentation.

De 1904 à 1908, le nombre des nouveaux-nés a augmenté de 2·37%. Pendant le même espace de temps, le

nombre des naissances illégitimes, dans les 17 villes en question, a diminué de 5·29%.

Nous devons faire observer que la protection de l'État s'étendait en 1904 sur 20·969 enfants abandonnés, et en 1908 sur 44·453.

Augmentation: 52·83%.

C'est donc un fait que malgré l'élévation de la natalité totale et l'augmentation énorme du nombre des enfants abandonnés recueillis par l'État, les naissances illégitimes ont diminuée, entre 1904 et 1908, dans ces 17 villes, comme dans le reste du pays.

On constate, en outre, que la diminution des naissances illégitimes est même plus considérable dans ces 17 villes, au nombre desquelles se trouvent pourtant la capitale Budapest et les plus grandes villes du pays, que dans les villes autonomes. Dans ces dernières, les naissances illégitimes n'ont diminué que de 4·49% pendant la même période.

Le fait que les naissances illégitimes sont proportionnellement plus nombreuses dans les villes que dans les campagnes, n'a aucun rapport avec la question débattue ici. Il en est ainsi partout, et il en a été de même avant l'inauguration de la protection de l'enfance.

Les données statistiques rapportées prouvent clairement que les progrès de la protection de l'enfance ne produisent pas une augmentation du nombre des naissances illégitimes. Bien au contraire, ce nombre a diminué en Hongrie, *la terre classique de la protection de l'enfance par l'État,* bien que le nombre des enfants abandonnés, devenus pupilles de l'État, ait rapidement augmenté. L'explication de ce phénomène ne rentre pas dans le cadre, nécessairement restreint, de cet exposé.

Passons maintenant à l'accusation portée au nom de la morale contre la protection de l'enfance. On lui reproche, notamment, de causer le relâchement des liens de famille.

Des phrases sentimentales n'éveillent pas d'écho dans

notre âme. Elles n'auront pas assez de force pour que nous abandonnions la grande route de la lutte pour la race et que nous nous engagions dans des sentiers détournés. Oui, il faut rompre les liens de famille ou, comme nous disons en termes techniques, changer l'enfant de milieu, lorsque celui qui est constitué par la famille est moralement ou matériellement en voie de détérioration. Nous reviendrons plus longuement sur ce sujet et nous ne nous laisserons pas prendre à des lieux communs archi-vieux, ni à un vain sentimentalisme. Nous ne glorifierons jamais, ni n'accorderons notre estime à ces parents et surtout à ces mères qui, voyant leur enfant en perdition par suite de la misère, des maladies infectieuses et de la corruption morale qui règnent au foyer de la famille, s'écrient avec un égoïsme de bête fauve: «Je ne donne pas mon enfant; qu'il périsse plutôt avec moi!» Je vous demande si c'est leur enfant ou eux-mêmes que ces parents chérissent?

Notre système de protection ne rompt d'ailleurs pas tout lien entre l'enfant enlevé à son foyer et ses parents. Il peut y rentrer, lorsque sa famille naturelle offre de nouveau pleine garantie pour son développement futur. Il y a encore un correctif — dont il convient d'ailleurs de n'user qu'avec beaucoup de circonspection — qui consiste à laisser l'enfant enlevé à sa famille chez des parents plus ou moins éloignés, s'il s'en trouve qui présentent de solides garanties pour son développement ultérieur.

Encore un mot à l'adresse de ceux qui nous font des objections au nom de la morale. Lorsque l'œuvre de protection est rationnellement organisée, comme elle l'est en Hongrie, c'est la mère de l'enfant protégé — qu'elle soit d'ailleurs mariée ou fille-mère, n'importe — qui est chargé du devoir d'allaiter son nourrisson. Par contre, là où la protection de l'enfance n'est pas organisée, les filles-mères livrent habituellement leurs enfants aux faiseuses d'anges et trafiquent de leur maternité en faisant métier de nourrices.

Pourquoi ce relâchement des liens de famille ne révolte-t-il pas nos prêcheurs de morale, lorsqu'ils profitent eux-mêmes de la détresse de la mère prolétaire pour lui acheter ce qu'il y a de précieux dans l'état de maternité : son lait, au prix de l'abandon de son enfant ?

Pourtant ce relâchement-là est meurtrier, et celui que nous préconisons est, au contraire, vivifiant ! Pourquoi ne s'indignent-ils pas à la vue du relâchement progressif des liens de famille qu'on observe dans les plus hautes classes de la société ?

Mais quittons ce sujet, car nous avons à nous occuper de questions bien plus importantes. *Passons aux arguments qu'on oppose à la protection de l'enfance au nom de la doctrine de Malthus.*

Celle-ci a établi avec une rigueur prétendue mathématique cette thèse, à savoir que les hommes se multiplient en proportion géométrique et les denrées alimentaires en proportion arithmétique. Poussant cette théorie à ses dernières conséquences, on en est venu à voir une loi naturelle dans la misère des prolétaires, dont l'unique cause serait la procréation inconsidérée au sein des familles d'ouvriers. C'est agir contre l'intérêt de l'humanité que d'écarter les facteurs qui font obstacle à l'accroissement de la population, car on provoque par là la misère. En un mot, la protection de l'enfance est, au dire des adeptes de Malthus, préjudiciable à l'humanité.

Nous ne pouvons malheureusement entrer ici dans des détails circonstanciés en vue de démontrer l'inanité de la doctrine de Malthus. Nous nous bornerons à quelques observations qui en diminueront considérablement la portée.

La protection de l'enfance n'a causé nulle part un accroissement notable de la population. Le raisonnement des malthusiens contre la protection de l'enfance est donc dénué de fondements. Mais il ne mérite même pas de fixer l'attention un instant dans les pays — et, par malheur, la

Hongrie est de ce nombre — où, d'une part, l'habitude des familles à se limiter à un seul enfant s'enracine de plus en plus, et, d'autre part, l'émigration prend des proportions de jour en jour plus considérables et s'oppose à l'accroissement naturel de la population. Le fait que la protection de l'enfance n'a été nulle part un facteur notable d'accroissement de la population, nous dispense presque de démontrer que le rapport établi par Malthus entre l'augmentation du capital et l'accroissement du prolétariat ouvrier ne correspond à aucune réalité depuis la publication du livre de Marx, *le Capital;* qu'il n'y a aucun rapport direct entre l'accroissement de la population et la quantité de denrées alimentaires dont elle dispose; qu'il ne saurait être question que d'un surcroît relatif de population ; qu'un système de réformes sociales bien entendues est en mesure de remédier aux inconvénients éventuels d'une surproduction dans la population; qu'étant donné l'état de nos connaissances économiques, il est possible d'assurer l'existence d'une quantité d'hommes supérieure à celle qui existe actuellement; que les fléaux, les cataclysmes, qui ont décimé les peuples, ont aussi été des causes d'arrêt pour le développement de l'humanité et, au contraire, l'accroissement de la population a été plus d'une fois un élément de progrès; que la fécondité de la race diminue, du reste, par suite de la civilisation. Et ainsi de suite...

Dans les polémiques engagées au sujet de la protection de l'enfance abandonnée, on a entendu plus d'une fois *passer condamnation sur l'œuvre de protection pour la simple raison qu'il devra un jour se constituer un ordre social et économique où il n'y aura, où il ne pourra plus y avoir d'enfant abandonné.* Cela veut dire qu'il convient d'assister les bras croisés aux ravages de la sélection naturelle tant que nous n'aurons pas atteint cet état idéal. Cette thèse ne mériterait les honneurs d'une discussion sérieuse que si ses partisans parvenaient à démontrer que

la protection de l'enfance fait obstacle à l'avènement de l'âge d'or. Or, ils ne l'ont même pas tenté. Ils ne pouvaient le faire pour la bonne raison que la protection de l'enfance n'empêche pas, ne peut empêcher l'établissement d'un équilibre harmonieux entre tous les facteurs de la production matérielle. Il est donc superflu de réfuter une assertion vague, fondée sur une simple hypothèse et dont nous avons déjà démontré l'inanité lorsqu'il nous a fallu réfuter la théorie de la débâcle.

Il s'agit maintenant de savoir *si la protection de l'enfance constitue une limitation des abus de la sélection naturelle et si elle favorise par cela même les progrès de la race.*

Il est surprenant que nous soyons obligés de poser une question que la vie et les conditions actuelles de production ont résolue par l'affirmative d'une façon catégorique. Car s'oppose-t-il quelqu'un aujourd'hui à l'obligation scolaire, à la gratitude de l'enseignement primaire, au traitement obligatoire des enfants malades, à la fourniture de médicaments gratuits aux malades indigents ? Ce sont cependant autant de restrictions à la sélection naturelle. Pourquoi n'irait-on pas jusqu'au fin fond des choses, jusqu'aux bases vastes et solides du *droit* à la protection ?

Tout ce qui mène à un surcroît de bien-être pour la postérité doit se réaliser de plus en plus, a dit Spencer. Et, si cela est vrai, comme il n'en faut pas douter, pourquoi craindre de tirer les conséquences de cette vérité ? L'intervention est inévitable et la protection s'impose, lorsqu'un père prématurément décédé laisse un enfant sain dans un âge où il est encore incapable de gagner sa vie, où le travail qui servirait à subvenir à ses besoins mettrait en péril son développement ; de même lorsque la famille a épuisé toute son énergie dans la procréation et qu'elle est dans l'impossibilité, ou manque de bonné volonté pour remplir ses obligations morales ou matérielles à l'égard de la descendance, et les mesures

coërcitives prises contre elle restent sans résultat. La famille qui n'est pas à même de remplir sa mission, est moralement ou physiquement en voie de dégénération.

Toute intervention était impossible tant que le père gouvernait presque souverainement sa famille. Mais l'évolution a fait aussi son œuvre dans ce domaine. Le droit de l'enfant fait de nos jours son chemin sûrement, rapidement. La puissance paternelle s'affaiblit de plus en plus sur toute la ligne et elle aura perdu bientôt sa raison d'être, pour céder sa place au droit de l'enfant et se transformera peu à peu en devoir paternel. Le fondement légal et moral de la famille, c'est l'enfant. La famille existe pour l'enfant. Le jour où une évolution encore impossible à prévoir offrirait aux intérêts de l'enfant une solution plus avantageuse que la famille, cette institution qui est aujourd'hui, et sera encore dans un avenir plus ou moins lointain, le fondement de la société et de l'État, sera bien près de disparaître.

La prépondérance acquise par les droits de l'enfant et la persuasion croissante que les situations qui favorisent l'enfance sont une des conditions primordiales du progrès de la race, ne permettent plus aucun doute — comme nous l'avons dit plus haut — sur la nécessité de l'intervention.

Cette intervention ne consiste pas dans la «reproduction artificielle de dégénérés», mais dans une limitation de de la sélection naturelle en vue d'assurer les conditions de développement normal à la masse saine de la population, qui dégénérerait dans l'entourage que lui costitue la famille où le hasard l'a faite naître, ou dont la fatalité l'a privée . . .

Nous pourrions démontrer la nécessité de la protection de l'enfance par toute une série d'arguments. Nous relèverons seulement quelques-uns des plus probants.

La protection de l'enfance est, sous le régime actuel de production matérielle, un puissant moyen, le plus juste

peut-être, et indiscutablement le plus populaire, de combattre la misère des masses. La lutte de l'enfant riche et de l'enfant pauvre contre la sélection naturelle n'est-elle pas, en somme, une lutte aussi inégale que ces combats judiciaires d'antan où l'accusé devait se battre tout nu contre un adversaire couvert de fer? La protection de l'enfance est donc une tentative, bien modeste, il est vrai, en vue d'égaliser les chances de la lutte. Elle contribue aussi à amortir les frottements sociaux. Mais elle sert également les fins de l'État qui consistent, comme on l'a vu, dans le bonheur du plus grand nombre. Et non seulement elle s'accorde avec le progrès humain, mais elle sert admirablement la tendance qui met peu à peu en avant la juste et souveraine prépondérance des droits de l'homme.

Et maintenant nous nous trouvons en face d'un nouveau problème des plus difficiles, à savoir: *Est-ce l'État ou la société qui doit instituer la protection de l'enfance?* Comme nous le verrons plus tard, cette façon de poser la question n'est pas très heureuse et, dans la pratique, l'opposition entre ces deux termes n'est pas aussi tranchée qu'on le pense.

Définissons d'abord la protection de l'enfance par l'État et celle faite par la société. La première existe où c'est l'État qui en supporte les frais et la confie à ses agents. La seconde a lieu lorsque c'est la société, et particulièrement les organes désignés par elle, qui la pratiquent.

Un système de protection de l'enfance qui exclurait systématiquement son antagoniste, serait impuissant à limiter les suites néfastes de la sélection naturelle et à faire avancer l'humanité vers l'État populaire de l'avenir. La protection de l'enfance où prédomine l'action sociale n'a pas à nos yeux une bien grande valeur. Basée jusqu'ici sur la charité privée, elle a recours le plus souvent aux subsides de l'État pour traîner au jour le jour une vie languissante et débile. Poussée par un sentiment de pitié mal inspirée,

elle montre une préférence marquée pour les dégénérés et ses mobiles sont loin d'être toujours purs. Les commissaires de quartier d'une grande métropole ont constaté naguère à l'unanimité que les personnes s'adonnant à la bienfaisance sociale sont plus souvent poussées par le désir de jouer un rôle public que par un véritable sentiment de charité et ils ne travaillent pas avec le sérieux qui est le gage du succès. La protection sociale de l'enfance s'attache le plus souvent aux apparences. Elle permet l'exploitation sans merci de l'enfant, mais elle le pourvoit d'habits de fête. Et n'est-ce pas au régime de protection fondé sur la bienfaisance sociale que l'industrie des «faiseuses d'anges» a dû ses succès? Bien souvent derrière la bienfaisance sociale se dissimulent des luttes de races et de confessions. Les résultats qu'elle obtient dans la lutte contre la sélection naturelle sont presque insignifiants. Et il y a quelque chose d'humiliant pour l'homme dans le fait de recevoir l'aumône des mains de son semblable qui daigne s'abaisser jusqu'à lui. La protection sociale ne procède pas d'une façon méthodique, c'est pourquoi il lui arrive bien souvent — au hasard des relations sociales — d'assister des gens qui n'en ont pas besoin et de laisser la vraie misère sans secours. La bienfaisance sociale, saturée d'une grande dose de vanité suit, du moins jusqu'à présent, des principes de pédagogie qui ont pour conséquence de laisser l'enfant dans une situation précaire au moment où il cesse d'être protégé.

Tant qu'il sera donc permis à la société «charitable» d'acheter le lait des mères pauvres et, par suite, de causer impunément la mort de leur enfant; tant que la société charitable produira en masse des martyrs du travail infantile: la protection de l'enfance pratiquée par cette société-là ne possédera pas une base morale assez solide, et une politique sociale sérieuse ne pourra pas asseoir sur cette charité sociale l'avenir des générations futures. Notre

conviction à ce sujet ne saurait être ébranlée par le fait que les spécialistes anglais ont pris formellement position en faveur de la solution de la protection qui est basée uniquement sur la bienfaisance.

Nous avons gardé le souvenir des discours que faisaient, vers 1840, des hommes d'État anglais inspirés par les principes libéraux de l'école de Manchester en faveur du libre-échange illimité où selon eux se trouve le salut, tandis qu'on enterrait furtivement, de nuit, une multitude de petits cadavres, ceux des enfants martyrs que tuait en masse le travail des fabriques, «la libre concurrence produisant la plus grande somme de bonheur!»

Quoique nous ayons des idées bien arrêtées sur la protection de l'enfance fondée sur la charité sociale, idées pour lesquelles nous sommes bien décidés de combattre à outrance s'il le faut, nous reconnaissons néanmoins volontiers qu'il y a certaines domaines où, en raison de l'état des choses actuel et des principes de «morale» qui règnent aujourd'hui, la protection sociale possède une réelle valeur. Nous l'apprécions surtout quand il s'agit de contrôle exercé sur la protection de l'enfance par l'État. Mais nous y voyons aussi une manifestation de la solidarité sociale. Seulement elle a plus de valeur par rapport au protecteur que pour le protégé.

Si nous considérons maintenant la protection de l'enfance par l'État à la rigueur, nous verrons qu'elle est presque aussi peu satisfaisante au point de vue des résultats, si elle est confiée à des organes rétribués qui remplissent leurs fonctions en bureaucrates. De plus, la protection de l'enfance exclusivement exercée par l'État suppose que la solution du problème soit confiée à des établissement fermés. Or, ceci lui ôte, à nos yeux, toute valeur, la rend même dangereuse et, au point de vue financier, inexécutable.

Avant de poursuivre, nous devons encore parler *du*

système qui place dans la commune le centre de gravité de la protection.

Ce système exagère énormément l'esprit social de la commune moderne. Ses adeptes y voient, ou plutôt croient y voir, le prototype de la société patriarcale et idéale, où la sympathie règne à tel point que les membres n'y ont d'autre souci que l'intérêt public et celui de leur prochain... C'est une naïve contre-vérité. Ce petit monde qu'est la commune, nous présente une image réduite du grand monde avec toutes ses vicissitudes. Il en est même le plus souvent la caricature, car les contestations mesquines entre les intérêts opposés y sont encore bien plus insupportables.

L'expérience que nous avons acquise nous rend à cet égard fort pessimistes.

La protection de l'enfance par la commune n'est bonne qu'à développer artificiellement la dégénérescence. Nous ne parlerons pas des tiraillements perpétuels entre les divers éléments de la commune, ni de leur manque d'indépendance. Mais il est impossible de ne pas s'indigner à la vue de l'égoïsme habituel regardant comme un fardeau l'enfant «entretenu», la main du «bienfaiteur» dégradant pour ainsi dire systématiquement la dignité humaine dans «le petit vagabond» dont la mort est un pur profit pour le budget communal. L'avantage trouvé à ce système, qui est d'éviter les intermédiaires, est insignifiant en comparaison de ceux qu'offre celui de la famille d'adoption dont nous parlerons plus loin.

Nous écarterons donc complètement le système de protection de l'enfance par la commune que peuvent seuls préconiser ceux que, selon Gœthe, la théorie «grise» empêche de voir «l'arbre de vie couvert de fruits dorés».

La protection communale de l'enfance suppose un esprit d'autonomie, un degré de civilisation et des senti-

ments altruistes qui sont actuellement encore du domaine de l'utopie.

Et maintenant, avant de décrire le système de protection de l'enfance que nous estimons le plus parfait — tant que le besoin de la protection de l'enfance, soit par l'État, se fera encore sentir — nous parlerons d'un principe d'importance capitale que *l'auteur de ces lignes a été, à sa connaissance, le premier à proclamer,* et qu'il a réussi à faire triompher dans son pays en 1903, après des luttes ardentes au cours desquelles il fut traité maintes fois de «révolutionnaire». Car le génial et prévoyant homme d'État que fut *Coloman de Széll* — alors premier ministre — a fait du principe en question la base du système de protection de l'enfance en Hongrie, et le comte Andrássy, Ministre actuel de l'Intérieur, en a étendu les effets jusqu'à ses dernières limites.

Il s'agit *du droit de l'enfant abandonné à la protection de l'État.*

Cette idée a déjà trouvé un écho chez les grands peuples avancés de l'Occident.

Nous voudrions d'abord éclairer la question en empruntant l'éloquence persuasive d'un Spencer. Mais nous reculons devant la hardiesse d'une pareille entreprise. Il faut dire aussi que le point de vue de ce philosophe est diamétralement opposé au nôtre. Pour faciliter nos explications, nous nous servirons de l'excellent extrait que F. Howard Collins a fait de la *Philosophie synthétique* de Spencer.

Voyons les principaux axiomes spencériens.

Aux échelons inférieurs de l'évolution, la conservation de la vie était une affaire exclusivement privée, de même que chez les animaux. Avec les progrès sociaux, le droit à la vie prit dans la pensée une place prédominante. La reconnaissance des droits naturels de l'enfant accompagne le progrès social à partir des types inférieurs

jusqu'aux types supérieurs. Par rapport à la vie, nous pouvons constater la même marche ascendante. Dans son enfance, chaque individu doit être secouru dans la mesure de sa faiblesse, et puis, lorsqu'il est devenu adulte, dans celle de ses capacités. En un mot, il faut donner à l'enfant les moyens et l'occasion de développer ses facultés, afin qu'il puisse devenir un homme adulte. Le code moral de la nature en fait un devoir aux parents. Dans l'ordre social actuel, cela na saurait être mis en doute. Et Spencer ajoute qu'il viendra un temps où, avec la reconnaissance complète des devoirs des parents, marchera de pair une résistance inflexible à leurs empiètements de pouvoir. Il ne faut pas, toutefois, que la somme des sacrifices ou, pour mieux dire, des devoirs imposés aux parents les rendent par là même incapables de les remplir.

Il est étrange que ce puissant esprit, en analysant les droits de l'enfant, élève des barrières protectrices en faveur des parents pour leur rendre possible l'accomplissement de leurs devoirs, comme s'il ne voyait pas, ou ne voulait pas voir, l'abîme que la vie ouvre à chaque instant sous nos pieds. N'arrive-t-il pas, en effet, souvent qu'il n'y a plus de parents ou que ceux-ci se trouvent dans l'impossibilité d'accomplir leur devoir matériel ou moral ? Et alors, sous la pression des faits, se pose avec une force irrésistible le grave problème de la réalisation effective de ces droits de l'enfant que le grand penseur a si bien définis.

Nous appuyerons incidemment sur le fait que ce sont uniquement les circonstances de l'enfant et non celles des parents qui peuvent être déterminantes lorsqu'il s'agit de faire valoir le droit de celui-là. Autrement dit, c'est la situation de l'enfant qui doit prévaloir quand il s'agit de son développement dans l'intérêt de la race.

Revenons maintenant à la question de savoir de quelle manière il conviendra de faire valoir de droit de l'enfant lorsqu'il n'a plus de parents ou que ceux-ci sont em-

pêchés de satisfaire à leurs devoirs. Remettre ce droit aux facteurs de la charité privée, c'est lui enlever complètement tout caractère légal et même le léser, car on fait dépendre du hasard son exercice.

Dans quelque milieu que se trouve l'enfant — alors même qu'il est orphelin ou que ses parents ne peuvent l'élever — la question de son droit exige, et ne peut recevoir qu'une solution légale. Cette solution n'est autre que le droit à la protection de l'État.

Voilà la conclusion où aboutissent les raisonnements fondamentaux d'un Spencer lui-même, concernant le droit pourvu que l'on ne fasse pas violence aux lois inéluctables de la déduction logique, par suite de l'aversion insurmontable qu'on aurait pour l'intervention de l'État. La thèse irréfutable de Spencer proclamant que *dans son enfance chaque individu doit être protégé en proportion de sa faiblesse* ou, comme nous le disons dans notre terminologie, que chaque enfant possédant les conditions d'un développement normal a le droit d'exiger une éducation propre à faire de lui un homme heureux : nous aurait ainsi amenés à la protection de l'État.

Cependant, nous attachons à la constatation du droit de l'enfant résultant d'une pareille déduction, une importance bien moindre qu'au fait que ce droit découle de la loi du progrès. Car la protection de l'enfance par l'État — dans la forme qui élimine les éléments de dégénérescence — est une condition de l'evolution humaine. Or, il est évident pour tout légiste qui est également versé dans la sociologie, que ce qui est une condition de progrès est légitime.

Mais le droit de l'enfance abandonnée à la protection de l'État est aussi — nous le répétons — l'un des éléments qui concourent à la réalisation de cette fin de l'État, qui consiste à assurer, pour le plus grand nombre, le plus de bonheur possible. Ceci constitue également la

mesure de la justice, car — pour nous servir de la définition de Darwin — *le principe de la plus grande somme de bonheur est en même temps et par surcroît le critérium du juste et de l'injuste.* Il sert, de plus, admirablement cette évolution du droit qui découle de la conception du matérialisme historique. Celle-ci réclame impérieusement, comme l'on sait, la nécessité de «faire prévaloir graduellement et de plus en plus l'individu».

Le droit de l'enfant abandonné a pour objet de compléter la force individuelle. Ce complément est dans l'intérêt de la race et s'accorde avec l'idée de la justice, car il assure à l'individu la possibilité de faire valoir les revendications formulées en sa qualité d'être humain. Par contre, il est d'une importance décisive, au point de vue de l'évolution humaine, que la protection de l'enfance ne limite les effets de la sélection naturelle d'une manière vraiment efficace et précieuse que si elle repose sur les bases du droit . . .

Par suite des inconvénients plus sensibles de jour en jour de la production capitaliste, l'État a un intérêt vital à pratiquer, dans la plus large mesure possible, une politique sociale. Hélas! Alfred Wallace a raison de dire: *Comparés aux progrès étonnants accomplis dans les sciences physiques et leurs applications, notre système de gouvernement, notre administration de la justice, notre éducation nationale et toute notre organisation morale et sociale sont encore à l'état de barbarie. Sous ce rapport, il n'y a guère de différence entre les États civilisés. Le système de production économique, l'organisation judiciaire et l'éducation humaine ont besoin d'une grande révolution pour faire sortir la société actuelle de cet état de barbarie.*

Si nous examinons toutes les formes qu'a revêtues le droit depuis les temps primitifs jusqu'à la grande déclaration des *Droits de l'homme* dont la haute portée universelle est indéniable, nous trouvons que ce sont les inté-

rêts des puissants consécutifs qui déterminent le caractère du droit correspondant. On ne fait encore que jeter les bases du système de droit, qui aura pour destination de servir les intérêts généraux de l'humanité. Le système lui-même ne sera constitué que dans le cours de notre développement futur. Il faudra que, pendant le cours de cette évolution, le droit des «classes» se transforme en droit du peuple. A l'élément de la force, qui est prédominant actuellement, devra se substituer un élément de défense. Car la seule base équitable du droit, l'unique point de départ de la déduction de sa légitimité, sa source et en même temps sa fin : c'est l'homme. C'est donc la considération de l'homme qui doit dominer toute l'évolution du droit. C'est là que se trouve aussi le critérium suprême du juste et de l'injuste. En rejetant loin le formalisme dans les entraves duquel s'est débattu le droit durant des milliers d'années, il faudra qu'il se développe, libre et vivace, comme la vie elle-même. Et, comme les droits de l'homme régissent presque souverainement la conscience de l'humanité moderne, de même, à la suite de l'évolution du droit coulant à pleins bords, le droit à la protection de l'État de l'enfant abandonné arrivera à prédominer sur tout le reste. parce qu'en lui résident la justice humaine et une immense force morale, en même temps qu'il est une des conditions primordiales du progrès de notre race.

En dehors de ces vérités, une multitude de raisons d'ordre pratique militent encore en faveur de l'établissement de la protection de l'enfance sur des bases légales.

Il n'y a plus lieu pour le doute, désormais. Car ceux qui ont eu l'occasion d'observer la marche tâtonnante de la protection sociale de l'enfance et de la comparer à celle qui est assise sur une base légale, sont définitivement fixés. Ils auront vu éclater dans l'exécution, dans la pratique des choses, les immenses avantages d'une vérité théorique indiscutable.

Le cadre de notre livre, surtout dans cette partie, ne nous permet pas d'étayer notre thèse sur la multitude de faits qu'offrent la vie. Cette démonstration ferait à elle seule la matière d'un nouveau livre.

Nous ne pouvons qu'ébaucher à grands traits comme quoi la protection de l'enfance fondée sur des bases légales peut seule être généralisée et, par cela même, est seule juste. Seule, la protection légale de l'enfance peut être égale pour tous, car elle n'a pas à se préoccuper d'intérêts secondaires. Seule, elle dispose de moyens financiers suffisants et peut, par suite, être permanente grâce aux ressources de l'État, tandis que celles de la bienfaisance sont sujettes à des fluctuations. Seule, la protection légale peut être complètement objective; seule, elle est capable de se plier à tous les changements imprévus qui surviennent dans le cours de la vie. Elle a, de plus, une haute importance morale en ce qu'elle n'a pas son contre-coup dans l'humiliation qui atteint toujours l'assisté dans sa dignité humaine par le seul fait de l'assistance, quelque forme délicate qu'y mette le bienfaiteur.

Dans les conditions actuelles de production économique, le droit de l'enfant abandonné à la protection de l'État a été élevé à la hauteur d'un axiome par plus d'un penseur socialiste. Et nous avons le sentiment que la protection légale de l'enfance a aussi son importance au point de vue du nivellement des existences. Cest ainsi que la protection contribuera, de son côté, à établir le régime incarné par la devise: *Pax vobiscum* ...

Nous mentionnerons encore un fait très intéressant.

Il nous a été possible d'observer la protection de l'enfance par l'État fondée sur une base purement législative, et de voir, sur le même territoire, le fonctionnement de l'assistance des pauvres basée exclusivement sur la bienfaisance, du cadre de laquelle l'œuvre de protection de l'enfance était rigoureusement exclue. La société, la com-

mune et l'État y pourvoient aux besoins de l'assistance à l'aide de la charité, c'est-à-dire d'aumônes. La protection de l'enfance n'a là que six années de vie organique, l'œuvre d'assistance des pauvres en a quarante. Et, chose surprenante, tandis que la protection légale de l'enfance est de jour en jour plus prospère et pousse des racines de plus en plus profondes, l'œuvre d'assistance des pauvres, au contraire, qui vit péniblement de la charité publique, est incapable de montrer des résultats appréciables depuis le temps qu'elle fonctionne. Et tandis que la protection de l'enfance, grâce à son fondement légal, a atteint ce résultat qu'il ne se trouve presque personne pour recourir sans titre à la protection de l'État; chacun essaie, au contraire, à tort ou à raison, de mettre à contribution la caisse des pauvres alimentée par la «charité publique».

Revenons maintenant à la remarque qui a été faite plus haut, à savoir que les dénominations: «protection de l'État» et «protection sociale de l'enfance» ne sont pas heureuses. Il faut dire *protection de l'enfance basée sur la bienfaisance* et *protection basée sur la législation.* Mais insistons sur le fait que la protection sociale de l'enfance ne saurait être organisée sur des bases légales. Ce serait, d'abord, un contre-sens logique. L'élément vital, le ressort de la protection sociale de l'enfance, c'est la charité. *Si la protection de l'enfance doit reposer sur la loi* — et c'est une condition sur laquelle on ne saurait assez appuyer — *il s'ensuit qu'elle ne peut revenir qu'à l'État, car le droit à la protection n'est formulable qu'à l'égard de l'État.* Réciproquement aussi, ce système de protection de l'enfance ne saurait reposer que sur des bases légales. On entend bien de temps en temps les fervents admirateurs de la charité, et ceux qu'épouvante l'idée du droit à la protection, demander si l'État ne saurait donner une solution complète à la protection de l'enfance en l'asseyant sur la base de la bienfaisance sociale? Nous ne saurions

transiger sur ce point. L'État moderne et le citoyen actuel ne peuvent se placer dans leurs rapports réciproques que sur le terrain du droit. Mais la protection de l'enfance basée sur la bienfaisance de l'État n'a pas de valeur pratique, car elle est encore inférieure en résultats à la bienfaisance sociale. Elle unit les inconvénients inhérents à la protection de l'enfance pratiquée exclusivement par l'État et ceux de la protection exclusivement sociale. Nous avons vu fonctionner une pareille œuvre de protection de l'enfance, et c'est même à nous qu'échut la mission de l'abroger. Cette organisation était un terrain de culture exquis pour la propagation artificielle de dégénérés.

Asseoir la protection de l'enfance par l'État sur la bienfaisance, conduirait logiquement au dilemme suivant: la bienfaisance prend sous sa protection tous les enfants orphelins et dont les parents sont moralement ou matériellement incapables de subvenir à leurs besoins: alors elle est inutile, puisqu'elle coïncide dans la pratique avec la protection légale de l'enfance; ou bien elle n'étend pas sa protection sur tous les enfants qui en ont besoin: et alors elle est injuste.

Le raisonnement et la pratique prouvent donc à l'évidence qu'*au XXe siècle, seule la protection de l'enfance fondée sur le droit repose sur une base solide et, par conséquent, est susceptible de développement. L'État seul,* mais toujours en restant sur le terrain de la loi, dispose de *ressources suffisantes pour accomplir, au moyen de sa puissance, et à l'aide d'une organisation spéciale,* la grande *mission* qui lui incombe du chef de la protection de l'enfance en face de la sélection naturelle, et dans l'intérêt des fins de l'État populaire.

Toutefois, il ne s'agit nullement ici de cette forme de la protection de l'enfance par l'État dont nous avons donné plus haut la définition.

La théorie et une longue expérience nous ont donné

la conviction que le *meilleur système de protection de l'enfance est encore relativement celui où l'organisation, la direction et l'administration matérielle sont à la charge de l'État, mais où la protection effective est confiée à la société.* Il est bien naturel que ce principe ne saurait être appliqué dans la pratique d'une façon absolue et que, dans certains cas, c'est la mise à contribution de la famille dégénérée qui fournira la solution des difficultés.

Nous nous hâtons de préciser ce que nous entendons par ces mots *protection effective de la société. A notre avis, la protection légale de l'enfance abandonnée doit recevoir sa solution dans la cellule sociale: la famille.* Pour éviter tout malentendu, il faut dire expressément qu'il ne s'agit pas ici de la famille à laquelle l'enfant appartient par le sang, qui est matériellement ou moralement hors d'état de pourvoir à ses besoins — laquelle ne représente donc plus qu'une cellule détruite — mais *de la famille que l'État lui aura choisie*, après avoir consciencieusement examiné si elle présente les conditions matérielles et morales propres à assurer son développement. Oui, il faut placer l'enfant dans la famille qui est actuellement encore le seul organisme où il puisse se développer naturellement. C'est ainsi que le petit être qui entre orphelin dans la lutte pour la vie ou qui dégénérerait en restant dans la famille que lui ont créée les liens du sang, s'incorpore dans la famille élective et, par celle-ci, dans l'organisme de la commune, de la société et de l'État.

Nous n'ignorons pas qu'il reste encore dans cet exposé bien de grosses questions d'organisation à résoudre. Mais nous n'avions ici en vue que d'expliquer les raisons d'ordre sociologique, et ce premier livre n'est à proprement parler qu'une introduction à l'explication du système hongrois de protection de l'enfance.

Nous ne pouvons toutefois passer sous silence une condition essentielle de l'organisation. Il conviendra de sou-

mettre les décisions touchant le droit de l'enfant abandonné à une autorité autonome, indépendante de l'État, choisie dans le sein de la société et revêtue de pouvoirs judiciaires afin de pouvoir empêcher que la fiscalité, une morale digne d'usuriers, bref, des vues mesquines d'économie — qui règnent aujourd'hui dans certaines administrations — ne viennent à compromettre la protection de l'enfance dans ses résultats pratiques. Voilà pourquoi il faut, pour parler net, établir un fossé infranchissable entre les organes qui financent et les fonctionnaires qui ordonnancent les payements, et revêtir ces derniers des attributions et de l'indépendance du corps judiciaire.

*

Nous avons essayé de motiver la protection de l'enfance au point de vue sociologique. Nous sentons les lacunes et l'incohérence de notre argumentation. Qu'il nous serve d'excuse — bien que le lecteur ne soit pas obligé d'en tenir compte — que nous avons dû faire ce travail à la hâte et presque d'improvisation.

En suivant le fil de notre raisonnement, nous arrivons donc à cette conclusion finale que *c'est dans la famille élective que l'État doit chercher, par voie législative, la solution de la protection de l'enfance abandonnée. C'est ainsi que cette protection pourra constituer une limitation de la sélection naturelle au moyen de l'intervention de l'État et de la solidarité sociale.*

Nul doute que le système légal de protection de l'enfance abandonnée ne saurait être créé de toutes pièces à coup de lois et de décrets. Il faut encore que l'âme populaire se soit élevée à un degré supérieur de dévouement, pour qu'elle reçoive à son foyer de famille et s'amalgame, par la puissance de la sympathie, l'enfant étranger par le sang qui n'a pas d'autre famille, ou dont la famille naturelle aurait été pour lui une cause de dégénérescence.

Encore un mot.

Le droit à la protection de l'État de l'enfant abandonné est le premier pas vers le système légal de protection de l'Homme que l'État moderne *doit* réaliser.

Réciproquement, lorsque, dans la suite des âges, un équilibre plus ou moins stable se sera établi entre les facteurs de la production, tout ce système et, avec lui, le système de protection de l'enfance deviendra inutile et n'existera plus que comme un souvenir pâlot d'une époque trouble et tourmentée par les douleurs de l'enfantement.

L'avenir sublime le renversera de fond en comble.

Voilà, selon nous, la vérité vraie!

ZOLTÁN DE BOSNYÁK.

LA PROTECTION DE L'ENFANCE PAR L'ÉTAT ET LE TRAVAIL DES ENFANTS

«L'éducation donnée aux jeunes gens a pour but de les habituer au travail et à l'étude, de façon qu'ils puissent plus tard pourvoir eux-mêmes à leurs besoins. Les parents nourriciers devront occuper les enfants sans compromettre ni leur coissance ni leur santé, ainsi que le ferait un père dévoué. Il n'est pas permis aux parents nourriciers de faire travailler le pupille, qui leur a été confié, dans un but de lucre. Jusqu'à l'âge de 12 ans, le travail de l'enfant ne doit rien rapporter; entre 12 et 15 ans, ce travail peut constituer un profit dans les limites nécessaires à son instruction.»

Ainsi s'exprime le règlement de la Protection de l'enfance, et bien que ces dispositions soient précises, on a été obligé de les compléter par de nouvelles règles. Ainsi, une ordonnance du ministère charge les directeurs des asiles ainsi que l'inspecteur général, de veiller à ce que les parents nourriciers n'emploient point les enfants qui leur sont confiés à des travaux agricoles, tout en leur enseignant des notions d'agriculture. Certains parents nourriciers, ne se bornant pas à employer les enfants aux travaux agricoles ou industriels, mais louant leurs services à des étrangers, un autre décret est venu supprimer radi-

calement ces abus en ordonnant péremptoirement que les parents nourriciers soient sévèrement contrôlés et que les médecins des colonies en soient rendus responsables. Quand le médecin de la colonie ou le directeur de l'asile s'aperçoit d'un pareil abus, il doit enlever immédiatement le mineur aux parents nourriciers et inscrire ceux-ci dans le registre dit des «interdits». Les asiles auront à contrôler surtout l'éducation des enfants élevés gratuitement, car bien des gens sans conscience cherchent à se procurer des domestiques à bon marché, sous le prétexte d'élever gratuitement des pupilles de l'État. C'est pourquoi les asiles de l'État n'acceptent point les offres d'éducation gratuite d'enfants au-dessus de 10 ans, car la santé et la morale de ceux-ci doivent primer la considération financière. Une pratique de six ans prouve, à n'en pas douter, que la disposition en vertu de laquelle un enfant ne doit être employé au travail, jusqu'à l'âge de 15 ans, que dans les limites nécessaires à son éducation, est absolument juste. Nous voulons élever une génération au corps robuste et à l'âme pure. Nous ne plaçons pas comme domestiques, dans des familles, des enfants au-dessus de 12 ans, parce que, en agissant ainsi, nous abandonnerions tout espoir de les voir devenir des membres effectifs de leur famille artificielle. L'enfant placé dès l'âge le plus tendre chez des parents nourriciers et qui fait partie intégrante de leur famille, est tout autant préservé des mauvaises influences que les enfants de la maison.

1. Le travail de l'enfant dans l'agriculture.

L'Assistance publique confie la plupart des enfants abandonnés à des cultivateurs, de façon à les habituer peu à peu à des travaux domestiques qui, loin d'épuiser leurs forces, accroissent leur résistance physique et contribuent à leur développement. A mesure que l'enfant se

développe et que ses forces augmentent, les travaux domestiques sont remplacés par ceux de l'agriculture. Au milieu des champs, à l'air pur, aux côtés de son père nourricier, il s'initie aux occupations agricoles qui ne le fatiguent pas, lui sont une distraction et contribuent à lui faire considérer la vie sous un jour plus favorable. Ils lui permettent d'étudier le laboratoire de la nature où des forces primordiales ont de tout temps mis en mouvement le grand mécanisme de l'univers. Mais l'expérience lui démontre également le fait que l'intelligence de l'homme, ainsi que son travail et son application, lui permettent d'utiliser ces forces inconscientes et qu'avec un courage persévérant il devient leur maître. Il ne faut pas oublier que parfois le pupille ne peut point rester chez ses parents nourriciers, soit parce que ses aptitudes rendent nécessaire une éducation supérieure, soit pour d'autres raisons. Dans ce dernier cas, il y aura lieu de le placer dans un internat technique d'agriculture. Nous avons essayé de fonder des colonies familiales dans quelques grandes exploitations agricoles. Nous avons établi de sévères règlements fixant les rapports mutuels des employeurs et des enfants, nous avons pris toutes les précautions afin de préserver ces derniers physiquement et moralement. Nous n'avons point réussi. L'égoïsme des premiers est trop prononcé, leur pitié nulle, l'affection leur est inconnue; il ne restait donc que la sévérité.

Pour donner une meilleure solution à cette question, nous sommes entrés en rapports avec les écoles de cultivateurs placées sous la dépendance du Ministre de l'Agriculture, afin de créer dans ces écoles des colonies familiales où nos pupilles pourraient être surveillés et initiés aux travaux agricoles dans la mesure de leurs forces. Nous nous efforçons surtout de leur faire apprendre l'arboriculture, la viticulture et la culture maraîchère. L'institut pourvoit au placement de ces enfants ou bien fait suivre,

aux plus intelligents, les cours de l'école lorsqu'ils atteignent l'âge de 15 ans. Nous avons institué une de ces colonies familiales à l'école des cultivateurs de Bavanyistye.

Dans une de ces écoles, qui doit son existence à la générosité du comte Gothard Kuun, 40 places de boursiers ont été réservées à nos pupilles, qui bénéficient là de l'entretien complet et d'une bonne instruction technique. Le comitat de Bács-Bodrog a fait don d'une somme de 469.000 couronnes, qui se monte aujourd'hui avec les intérêts à 500.000 cour. (523.000 fr.), à la condition que L'Assistance Publique instituât, sur le territoire du comitat, une école d'agriculture pour les pupilles de l'État. Le Ministre de l'Intérieur a donc acheté, à proximité de la ville de Zombor, un terrain de 34·83 hectares. Ce terrain, ajouté à celui que le Trésor possède sur les bords du canal François, comprend donc une surface de 42 hectares 32, arrosée par les eaux du canal et qui, par suite, convient admirablement à l'arboriculture, au jardinage et surtout à la culture maraîchère intense. La construction de cet internat, qui pourra recevoir 200 pupilles de l'État, est déjà commencée. Les enfants instruits dans cette institution pourront, à leur sortie, être employés indifféremment dans de petits ou de grands établissements agricoles, comme chefs de travaux, jardiniers, vignerons, etc.

2. Le travail des enfants dans l'industrie.

Quand l'asile de l'État destine un enfant à l'industrie, il le place, soit chez un petit patron, soit dans un *home* d'apprentis. Le directeur de l'asile met toute son attention à rechercher les aptitudes spéciales des pupilles. Il ne doit pas se borner à consulter les parents nourriciers, ou les parents ou tuteurs naturels, quand il s'agit d'un mineur nouvellement admis, mais il lui faut aussi interroger les enfants. Au cours d'une conversation toute amicale, il aura

bientôt fait de découvrir les préférences de son élève. Il est certain que celui auquel on fait apprendre un métier qui ne lui convient pas, n'aboutira à aucun résultat. Tout asile sera pourvu d'une liste des petits industriels qui cherchent un apprenti, et le directeur s'efforcera de placer les pupilles chez les patrons qui lui sembleront capables d'en faire de bons ouvriers et de développer leur individualité tout en gagnant leur confiance.

Quand l'enfant est placé, depuis son bas âge, dans une famille de petits industriels, le choix d'une carrière est des plus faciles, car il doit faire partie de la famille. Son père nourricier est pour lui un modèle, la vue continuelle du travail de celui-ci produit sur le jeune cerveau de l'enfant une impression qui ne s'effacera plus. Quand il a été élevé chez un père nourricier qui aime son métier, il ne choisira pas d'autre profession, mais il adoptera celle qui a servi à son père nourricier de gagner sa vie. Il aura vu aussi la satisfaction que procure le travail bien fait. L'auteur de ces lignes a eu souvent l'occassion, en visitant les colonies familiales, de demander aux pupilles de l'État, placés dans des familles de petits industriels: *Eh bien! mon enfant, qu'est-ce que tu voudrais devenir?* L'enfant se redresse fièrement et répond, en regardant son père nourricier: *Je serai cordonnier,* ou bien, *je serai menuisier,* selon que ce dernier est cordonnier ou menuisier.

Les pupilles qui n'ont pas été élevés dès leur jeune âge par de petits industriels, sont placés de préférence dans des *homes* d'apprentis, car à un âge plus avancé, il ne deviennent plus membres de la famille. Ces jeunes apprentis vont travailler chez leur patron et, quand leur journée est terminée, ils rentrent au *home* où ils sont soumis à la surveillance de l'inspecteur. Nous savons par expérience que les apprentis, logés et entretenus chez leur patron, sont plutôt domestiques qu'ouvriers; on les emploie

à des travaux qui n'ont aucun rapport avec le métier qu'ils devraient apprendre et qui, outre cela, épuisent leurs forces. De plus, ces enfants sont exposés aux mauvaises plaisanteries des ouvriers, dont le patron ne se soucie pas et qu'il feint d'ignorer.

En ce qui concerne l'organisation des *homes* d'apprentis, nous en sommes encore aux difficultés du commencement. Nous sommes pourtant à même de relever déjà quelques résultats, qui sont dus, il est vrai, à la collaboration de la société. Ainsi M. André Thék, un grand industriel, a organisé, il y a quelques années, le *home* François Joseph à Orosháza; nous-mêmes avons organisé à Nagyvárad, dans la grande manufacture de chaussures de Farkas Moskovits, le premier de nos *homes* d'apprentis; la Ligue Protectrice de l'Enfance en a institué, de son côté, trois, notamment à Kolozsvár, à Nagyvárad et à Szeged. Si nous réussissons à résoudre la question de l'habillement de nos pupilles par l'établissement d'une manufacture centrale de confection, nous ferons, dans chaque atelier, des cours d'apprentis pour les pupilles de l'État. On leur enseignera un métier, mais sans exiger d'eux un travail productif. A Kassa, il existe aussi un *home* d'apprentis, fondé par un établissement religieux.

Nous donneurs à la société l'occasion de collaborer, de concert avec l'État, à la création des *homes* d'apprentis. Toutefois si des établissements religieux veulent prendre part à cette action, il ne leur sera confié que les enfants appartenant à leur culte, car l'Assistance Publique entend rester en dehors de tout intérêt de confession, sans cesser cependant de seconder et de protéger tout effort tendant à protéger l'enfance. Ce n'est qu'en observant strictement ce principe que l'Assistance Publique parviendra à éviter l'écueil de la rivalité des différentes confessions et à maintenir la paix religieuse.

Nous ne plaçons aucun enfant dans des usines ou

entreprises industrielles: et c'est là un principe absolu. Il est avéré que celles-ci n'occupent que des *ouvriers* et ne se soucient point de former des *apprentis*. Il faut aux fabriques une machine vivante à côté de l'outil mécanique; or, comme toute machine implique une spécialisation, l'ouvrier chargé de la manier «se rouille», perd son initiative individuelle et son énergie. Nous pouvons nous en rapporter aux tristes expériences acquises à ce sujet dans le monde ouvrier de certains pays étrangers. Pour ne citer que l'Angleterre, il suffira de dire qu'au commencement du XIX[e] siècle, les abus qui se commettaient au préjudice des apprentis industriels amenèrent l'institution de règlements sévères. En effet, sous le couvert du libéralisme de Manchester, les inspecteurs de l'assistance mettaient quantité d'enfants à la dispositIon d'industriels qui, pour tout salaire, pourvoyaient à leur entretien, les faisaient travailler, en moyenne, 16 heures par jour et même les employaient aux travaux de nuit. Dans les dortoirs, au milieu de la nuit, les enfants étaient arrachés au sommeil, pour aller travailler, et devaient céder leurs lits à ceux qui revenaient de l'atelier. Les déserteurs étaient mis aux fers. Il est aisé de s'imaginer les ravages que faisait, parmi les enfants, cette exploitation éhontée de leur faiblesse.

Si l'Assistance publique voulait placer ses pupilles en apprentissage dans des usines, elle pourrait très facilement s'en débarrasser à bon comte. Il ne lui resterait plus à supporter que les frais de leur enterrement.

Quand on a donné un bon métier à un enfant et que le temps de le libérer de la tutelle de l'asile est arrivé, il peut chercher du travail dans une usine. Il n'est plus alors une machine soumise aux caprices de l'employeur; il est libre de sa personne et peut profiter de ses connaissances au mieux de ses intérêts. Et même dans ces cas, l'Assistance veille à ce qu'il ne tombe point entre les mains

de viles exploiteurs, car elle place auprès de lui un protecteur, qui est chargé de faire valoir ses droits et de le défendre en toute occasion.

3. La protection de l'enfance par l'État et la question des domestiques.

Nous ne plaçons aucun de nos pupilles, à titre de domestique, dans des maisons particulières. Nous avons maintes fois constaté que des personnes se présentent à l'asile et, sous prétexte de bienfaisance, demandent qu'on leur confie une fillette de 10 ou 12 ans qu'elles se chargent d'élever gratuitement; d'autres vont même jusqu'à accepter l'indemnité d'entretien. Toutes les précautions ont été prises afin que de tels faits ne se représentassent plus. On ne place plus les pupilles comme domestiques, même quand les familles promettent de les rétribuer ou de les marier quand ils seront en âge. Il y a de sérieuses raisons à cela. Qu'une fillette soit employée comme bonne d'enfants ou comme femme de ménage, elle est toujours exposée, malgré les plus plus grandes précautions, à s'épuiser physiquement et à se perdre moralement, en glissant sur la pente du vice, qu'il est, pour ainsi dire, impossible de remonter. On a pu éliminer toutes les tentatives qui avaient pour but de créer, à l'aide de la protection sociale de l'enfance, une école de domestiques dits de grandes maisons. Nous sommes absolument convaincus que la formation de domestiques n'a aucune valeur morale. Vouer un enfant à être domestique toute sa vie, équivaut à lui enlever tout espoir d'indépendance et tout moyen de se créer plus tard une famille.

4. La protection de l'enfance par l'État et les orphelinats.

L'institution des orphelinats est presque aussi ancienne que celle des Enfants Trouvés. Toutefois, il est certain que les motifs qui ont inspiré leur création sont plus humains. Les maisons d'enfants trouvés ont avant tout été créées afin de pouvoir y cacher les crimes de la société aux yeux du grand public; les intérêts du pupille ne venaient qu'en second lieu. Au contraire, on a créé des orphelinats dans l'intention de recueillir les enfants sans famille. On les fait élever entre quatre murs, où ils sont obligés de passer tristement les premières années de leur jeunesse, et quand ils deviennent adolescents, la même société se charge de leur placement. Les grands-propriétaires fonciers ainsi que la bourgeoisie ont toujours eu une prédilection pour les enfants sortis des orphelinats, qu'ils emploient soit à titre de camarades de jeu pour les leurs, soit comme domestiques.

Ce système n'était pas mauvais autrefois, quand les différentes classes étaient encore animées de l'esprit patriarcal, et chacun connaissait les moindres détails de la vie de ses concitoyens. Personne n'arrivait à échapper à sa réputation, et le déshonneur était notoire.

Aujourd'hui, il n'en est plus de même, et le temps des orphelinats est passé. Ces institutions ne sont plus capables d'élever des hommes. A quoi bon recueillir, avec toutes les peines du monde, centime par centime, les sommes nécessaires à la construction et à l'entretien d'un orphelinat, en mettant sur pied et les autorités locales et les sociétés charitables? Car, toutes les formes de la bienfaisance publique sont alors mises à contribution: on quête, on organise des tombolas, des expositions, des bals de charité. On se donne beaucoup de mal à grands frais, et l'on capte, avec peu de résultats matériels, toutes ces sources vitales qui sont ensuite absorbées

par la vie de l'orphelinat. On place souvent dans ces maisons de enfants de 5—6 ans. La plupart des admissions ont lieu par protection, et bien des enfants ne sont pas là à leur place. Quand un ouvrier agricole d'un membre influent de la société meurt, celui-ci s'empresse de placer ses enfants dans l'orphelinat. Ceux-ci qui ont passé leurs premières années libres et heureux dans la rustique demeure de leur père, simple cultivateur, au milieu des champs et des jardins fleuris, en mangeant à pleines bouchées le pain noir et faisant de beaux rêves sur leur humble paillasse: sont brusquement arrachés à leur milieu accoutumé et fourrés à l'orphelinat, où on leur met un uniforme sur le dos, des bas et des chaussures aux pieds, croyant en faire des êtres heureux. Pourtant on les tue, on atrophie leur âme en les arrachant à leur milieu habituel, et tout espoir de retour leur est enlevé. Quand, à l'âge de 15—16 ans, l'orphelinat leur rend la liberté, ils sont perdus d'avance. L'éducation qu'ils ont reçue ne les prépare pas pour la bataille de la vie, et n'est pas non plus capable de développer leur individualité. L'orphelinat s'efforce, inconsciemment peut-être, à étouffer les qualités particulières des enfants, pour en faire des êtres taillés sur le même modèle. L'éducation routinière de l'internat produit des nains au moral, comme on produisait des nains au physique au moyen âge. Jusqu'à 10 ans, l'enfant ne doit pas être claquemuré, c'est du foyer de la famille, c'est de l'amour d'une mère qu'il a besoin. Aussi, l'orientation de l'éducation des maisons d'orphelins n'est autre chose qu'un jeu de grands enfants, couvert du manteau de la bienfaisance. Aujourd'hui encore, l'éducation «close» est un des principes de l'orphelinat. L'enfant est occupé aux soins du ménage, il apprend à soigner les fleurs, à réciter des vers, à broder, à coudre, mais le ton de la maison est observé avec un soin jaloux; il ne va pas à l'école publique, il est élevé entre les quatre murs de l'orphelinat, de crainte que l'influence morale du monde extérieur lui

soit néfaste. Même les promenades réglementaires se font en files sur deux rangs et sous surveillance, comme si on avait peur que ces déclassés ne s'aperçussent du mouvement de la vie ambiante.

Et puis quand l'élève, dont ce système d'éducation a fait un être incapable de trouver une place dans la vie, atteint 14 à 15 ans, si c'est une fille, on la place chez des particuliers, à titre de domestique. Elle se corrompt dans la cuisine, en compagnie de servantes vicieuses. On ne choisit aucunement la famille où on la place, on ne s'occupe plus d'elle, on l'abandonne à sa destinée. La pauvre enfant est entraînée et engloutie dans le gouffre de la vie, sans pouvoir échapper à son sort.

*

Résumons-nous. L'État ne confie ses pupilles ni à des particuliers, comme domestiques, ni à des industriels, comme ouvriers. Le temps que l'enfant passe sous la tutelle de l'État, ne peut être qu'une période de préparation pour la vie. Pendant ce temps, il ne doit être, sous aucun prétexte, considéré comme un employé rémunéré. On ne doit ni le placer, ni l'élever de manière à le rendre dépendant d'autrui pour toute sa vie, ni entraver en quoi que ce soit l'essor de ses facultés individuelles. Le métier de domestique, le travail dans l'usine ne lui conviennent nullement. On avait essayé d'instituer, dans le début de l'Assistance publique, des *homes* de domestiques. Mais les institutions sociales chargées d'en prendre soin ont très bien compris l'esprit de notre époque et elles les ont déjà transformés en internats d'instruction pour domestiques.

Voici la liste de ces internats :

1. A Budapest, un internat entretenu par la Société protectrice des femmes catholiques.

2. A Budapest, un internat entretenu par la Société des femmes catholiques.

3. A Nagyszőllős, un internat entretenu par la Société de la Croix Blanche du comitat d'Ugocsa.

4. A Rimaszombat, un internat entretenu par la Société de bienfaisance des femmes de Rimaszombat.

5. A Temesvár, un internat entretenu par la Société protectrice des femmes de Temesvár.

Résumons les résultats obtenus. La majeure partie des enfants reste chez ses parents nourriciers. Car si le père nourricier est cultivateur, il est content de pouvoir profiter des services d'un enfant de 15 ans. Ils travaillent ensemble l'un pour l'autre. Les petits industriels aussi enseignent leur métier; plus tard, l'apprenti remplace son père nourricier. Il arrive très fréquemment que des enfants placés ainsi dès leur jeune âge, se marient dans leur famille d'adoption et resserrent ainsi les liens de famille. Les garçons qui, pour des raisons quelconques, ne peuvent être casés dans des familles, sont admis dans des écoles de cultivateurs, dans des *homes* d'apprentis ou bien on leur fournit les moyens de s'engager et de devenir sous-officiers. La protection de l'enfance n'a pas beaucoup à s'occuper du placement des garçons de 15 ans. Celui des filles cause plus de difficultés. Si la famille des parents nourriciers est nombreuse, elles ne peuvent guère employer leur activité aux soins du ménage. C'est parmi ces pauvres filles que se recrutent la plupart des domestiques dans les grandes villes.

En conséquence, il s'agit de trouver un système de protection qui, tout en prenant sous sa tutelle les enfants ayant besoin de l'assistance de l'État, contribuerait aussi au développement économique du pays et donnerait une base solide à l'évolution sociale. Nous cherchons à y arriver en instituant des internats d'éducation domestique et technique. Les filles de 12 ans qui ne peuvent être élevées dans des familles, sont placées dans ces internats. Ceux-ci seront pourvus d'une installation permettant de former de bonnes ouvrières dans les métiers qu'on y enseignera. Les filles de 12 ans auront donc la faculté d'apprendre, jusqu'à l'âge de 15 ans, n'importe quel métier. On choisira pour chaque

internat les métiers en rapport avec l'industrie de la contrée et l'on veillera à ce que les enfants apprennent aussi à coudre, à laver, à repasser, à faire la cuisine et le ménage. Il y aura lieu d'enseigner, dans les internats disposant de terrain suffisant, la culture des légumes, les soins de la basse-cour et les travaux de la laiterie. Ainsi les filles ayant un métier, seront capables de pourvoir, par leur travail, aux besoins domestiques de leur propre maison. Lorsquelles sont bien formées, l'institution les place dans des entreprises industrielles, mais continue à les loger et à les entretenir. Elles ont un *home* spécial où elles reviennent après leur travail et où elles sont assurées de trouver toujours un abri et *un foyer*. Les filles qui ne sont pas capables d'exercer un métier seront chargées des soins du ménage de l'internat jusqu'à l'âge de 15 ans. Ensuite l'internat les placera dans de bonnes maisons particulières où l'on aura soin de veiller à leur conduite. Ces domestiques passeront leur temps libre au *home*, y seront accueillies quand elles se trouveront sans place, et y resteront jusqu'à ce qu'elles en aient trouvé une autre.

Ainsi l'institution de la protection de l'enfance établit, à l'aide de la société, des *homes* d'ouvrières et de domestiques, qui sont aidés par le patronage social.

Les frais d'entretien de ces institutions ne seront pas trop lourds pour la société. La protection de l'enfance par l'État se charge de toutes les dépenses que causent l'éducation et l'entretien des enfants jusqu'à l'âge de 15 ans. Le Ministre du Commerce met à la disposition des instituts les maîtresses qui enseignent les travaux d'aiguille, les contremaîtres et les machines nécessaires à l'installation des ateliers. Passé l'âge de 15 ans, l'enfant devient une ouvrière capable d'être employée dans l'industrie et gagnant suffisamment pour couvrir les frais de son entretien au *home*. Quant aux filles que nous plaçons comme domestiques et qui se trouvent provisoirement sans place, elles rem-

boursent au *home* les frais de leur entretien en travaillant aux soins du ménage, en lavant, en repassant et en faisant la cuisine. La société aura surtout à contribuer à l'entretien de *homes* organisés au sein de l'internat, où les domestiques pourront passer leurs jours de sortie, et où elles trouveront, sous une surveillance intelligente, des récréations instructives. Ces institutions préserveront les jeunes filles des mauvaises influences et des distractions malsaines.

On va organiser à Pozsony, ville industrielle de grande importance, la première de ces institutions.

Une société de bienfaisance fut fondée dans le temps, en souvenir de la princesse Élisabeth de Hongrie, fille du roi André II, de la maison des Árpád. Cette princesse, célèbre dans le monde entier pour ses vertus charitables, fut béatifiée, et le peuple hongrois vénère en elle la descendante de la famille royale qui fonda la patrie. C'est cette société qui a bien voulu, avec l'appui matériel des Ministères du Commerce et de l'Intérieur, prendre en main l'organisation de cette institution. L'œuvre est placée sous le haut patronage de Son Altesse Impériale et Royale, la princesse Isabelle. Cette dame, émue de pitié envers la classe ouvrière et les rudes combats livrés par elle pour l'existence, a daigné descendre des sommets sublimes où le spectacle des misères humaines n'est pas aperçu et où ne pénètrent pas les plaintes amères sorties des profondeurs. Elle y a porté son grand cœur et son énergique volonté. Cette princesse avait déjà organisé, il y a quelques années, avec une persévérance admirable, l'industrie de la broderie à domicile parmi les femmes de paysans des environs de Pozsony, et elle a ouvert à leurs produits, devenus des petits chefs-d'œuvre d'art décoratif, des débouchés sur les marchés du monde entier.

Il est certain que la voie que nous venons de tracer, et que l'assistance de l'enfance par l'État est décidée à suivre, est la bonne et la seule capable de mener au but.

Car, non seulement le pupille obligé de quitter ses parents adoptifs est pourvu d'un bon métier qui lui permet de gagner honorablement sa vie, mais encore il est également sous la protection du patronage. Toutefois ceci n'est réalisable que si la société s'inspire bien de son devoir et si elle réorganise ses orphelinats dans le sens que nous venons d'indiquer. Si ces derniers sont transformés et s'ils cessent d'élever des enfants qui seraient bien mieux placés chez d'honnêtes cultivateurs, et s'ils veulent bien se charger d'enfants aptes à une instruction technique, ils deviendront une institution auxiliaire apte à contribuer à l'œuvre de la protection de l'enfance par l'État. Cette transformation est en voie d'exécution. Plusieurs comitats et sociétés de bienfaisance ont proposé de transformer leurs orphelinats dans l'esprit qui inspire la protection de l'enfance.

Nous groupons dans le tableau ci-après les 117 orphelinats de Hongrie.

Caractère des orphelinats	Nombre	Garçons	Filles	Total des pensionnaires
1. Appartenant à l'État	5	335	254	589
2. » aux comitats	7	210	108	318
3. » aux communes	11	378	220	598
4. Religions diverses :				
a) Catholiques romains	34	734	472	1.206
b) » grecs	2	—	110	110
c) » arméniens	1	25	—	25
d) Réformés évangéliques	2	28	41	69
e) Évang. de la conf. d'Augsbourg ...	6	120	72	192
f) Protestants unitaires	1	57	40	97
g) Israélites	8	147	165	312
5. Sociétés féminines	18	60	348	408
6. » diverses	4	36	86	122
7. Fondations	5	81	58	139
8. Orphelinats pour filles d'officiers ...	2	—	103	103
9. Maisons de religieux	11	784	272	1.056
Total	117	2.995	2.349	5.344

Ainsi 5344 enfants peuvent être admis dans ces institutions. Ce chiffre est assez considérable, et la société hongroise s'empressera, sans doute, de remplir le rôle que lui réserve la protection de l'enfance.

Nous venons d'esquisser brièvement l'organisation du travail des enfants dans le cadre de la protection de l'enfance par l'État.

Il faut avouer, hélas, que, s'il ne s'agissait, dans cette esquisse de la protection des forces des enfants confiés à la tutelle de l'État, le tableau que nous venons de tracer serait bien moins séduisant.

PAUL DE RUFFY.

LA NOUVELLE UNIVERSITÉ DES SCIENCES TECHNIQUES

Au mois d'octobre prochain, on va inaugurer et ouvrir à l'enseignement la nouvelle Université hongroise des sciences techniques.

Autant par ses dimensions que par les sommes qui y ont été consacrées, cette nouvelle université qui s'élève sur la rive droite du Danube, au sud du pont François-Joseph et qui couvre une superficie totale de près de douze cents mètres carrés, est une des plus importantes créations de la Hongrie contemporaine.

On commença à enseigner, en Hongrie, les sciences techniques à l'Académie des mines de Selmeczbánya, qui remplaça, en 1770, l'École des mines fondée en 1735. Cet établissement non seulement ouvrait une voie nouvelle, mais comblait une lacune, comme le prouva le grand nombre d'étudiants étrangers qui fréquentèrent à Selmeczbánya jusqu'au moment où l'enseignement se fit exclusivement en langue hongroise.

Mais les sciences techniques ne furent enseignées d'une façon régulière qu'à partir de 1782, quand on adjoignit à l'université de Bude une école d'ingénieurs. Les cours y duraient trois années et embrassaient la

géométrie pratique, la mécanique, l'hydrodynamique et le dessin. Plus tard, on y ajouta des cours d'agronomie.

Comme cette école ne pouvait plus suffire aux besoins toujours croissants de l'enseignement technique, en 1846 on fonda une école industrielle à laquelle le nom du palatin Joseph fut donné. En 1850, l'école d'ingénieurs fut fondue avec l'institut Joseph, et devint un Institut technique. En 1854, elle fut transférée de Bude à Pest. En 1857, on l'éleva au rang d'École polytechnique; dès lors elle posséda un cours préparatoire de la durée d'une année, et un cours général de technique que l'on terminait d'habitude au bout de la quatrième année. En 1871, l'École polytechnique devint établissement universitaire et eut, par conséquent, une organisation autonome. L'université nouvelle fut subdivisée en quatre sections, délivrant des brevets d'ingénieur, d'architecte, d'ingénieur-mécanicien et d'ingénieur-chimiste. Elle fut donc l'égale des universités techniques de l'étranger. Son règlement intérieur fut modifié par décret royal du 12 juin 1882: la durée des cours, dans chaque section, était ramenée de 5 à 4 ans, et la section générale préparatoire était supprimée.

En même temps, et aux termes de la loi XLVII de 1879, l'Université technique s'installa dans de nouveaux bâtiments construits sur les plans d'Emeric Steindl, architecte du Parlement et occupant, boulevard du Musée, les terrains de l'ancien hôpital vétérinaire. Cependant, ces bâtiments ne pouvaient recevoir plus de 600 étudiants, et l'affluence absolument inespérée de ces derniers rendit nécessaires quelques agrandissements. Mais ces agrandissements eux-mêmes furent bientôt insuffisants, de telle sorte que l'on fut obligé de louer, dans cinq endroits différents et pour une somme totale de 95.000 couronnes, des locaux qui, après des transformations coûteuses permirent tant bien que mal l'établissement de classes parallèles.

Dans ces conditions, et d'autant plus que cette Université des sciences techniques est le seul établissement de ce genre en Hongrie, il fallut se préoccuper d'édifier pour elle de nouveaux locaux, pourvus d'une installation absolument moderne. Conformément à l'article premier de la loi XXV de 1897, des terrains furent acquis dans ce but à l'endroit que nous indiquions au début de cet article. M. Victor Czigler, professeur de l'Université des sciences techniques, fut chargé de la construction des nouveaux bâtiments. M. Czigler étant mort en 1905, ils furent achevés sous la direction de M. Louis Haussmann.

La loi précitée, en mettant à la disposition du ministère de l'instruction publique un crédit de 10 millions de couronnes, prévoyait pour la fin de l'année 1911 l'achèvement de ces constructions. Cependant, grâce à l'activité de M. Haussmann, les travaux ont pu être entièrement terminés à la fin de septembre 1909.

Les bâtiments de la nouvelle Université des sciences techniques sont les suivants :

1° Pavillon de chimie.

2° Pavillon de physique et d'électrotechnique.

(Ces deux pavillons, construits par M. Czigler, sont en service depuis l'année scolaire 1906/7.)

3° Bâtiment central, construit par M. Haussmann.

4° Bibliothèque, reliée au corps principal par un couloir, et construit, ainsi que les suivants, par M. Petz ;

5° Laboratoire des machines ;

6° Pavillon de technologie et de mécanique.

7° Pavillon de technologie agricole et de mécanique ;

8° Chaufferie ;

9° Observatoire.

Cependant, il fallut encore régulariser les berges du Danube devant la nouvelle université. Ce travail regardait d'ailleurs le Ministre de l'Agriculture et la ville de Budapest, l'Université ne possédant que les bâtiments. Le Ministre

des Finances, spontanément accorda 300.000 couronnes pour la construction d'un quai.

Toutefois, le prix de revient de toutes choses ayant sensiblement augmenté dans l'intervalle, un nouveau crédit de trois millons devint nécessaire. En plus de cette somme, un crédit annuel de 300.000 couronnes sera indispensable pour parachever les installations scientifiques.

Nous sommes en droit d'espérer que, dans ces vastes locaux destinés à contenir deux mille étudiants, les besoins de notre enseignement technique seront assurés pour un temps suffisamment long.

Il est très heureux que l'on ait enfin compris en Hongrie que, dans la formidable lutte économique engagée aujourd'hui entre tous les peuples, la victoire ne pourra appartenir qu'au pays qui saura le mieux faire fructifier ses avantages naturels, autrement dit, au pays qui aura l'outillage le plus conforme aux dernières découvertes de la science moderne. Cette vérité, le premier grand empereur des Français l'avait déjà bien compris, lorsque, au moment même de partir pour la conquête du continent, il créait la première école polytechnique, et assurait la formation du corps des ingénieurs français.

Jusqu'à ce jour, notre Université technique qui porte le nom glorieux du palatin Joseph, a su remplir sa mission avec honneur et plein succès.

Aujourd'hui que cette Université, la seule de notre pays, peut soutenir la comparaison avec les grandes écoles de l'étranger non seulement au point de vue de l'enseignement, mais aussi à celui de l'installation matérielle, aujourd'hui, il est légitime que l'attention se porte sur elle. Depuis 1901, par autorisation de François Joseph, roi de Hongrie, elle a le droit de décerner le brevet de *docteur ès sciences techniques* (doctor rerum technicarum). Nous souhaitons que bientôt elle puisse décerner également celui de *docteur sub auspiciis regis,* au même titre

que nos autres universités. C'est un désir déjà ancien dont la réalisation est bien justement méritée. Quand ce nouveau diplôme aura été institué, non seulement l'université technique présentera pour les jeunes gens un attrait de plus, mais encore tout le monde comprendra quel puissant appoint apportera aux efforts de notre pays et au progrès social un corps d'ingénieurs qui aura reçu une véritable éducation scientifique.

Ladislas Gopcsa.

LES MUSES FRANÇAISES CONTEMPORAINES

L'infatigable M. Alphonse Séché, de père infatigable infatigable fils, a publié récemment, sous le titre de *Les muses françaises,* deux volumes qui constituent une anthologie des femmes françaises qui ont fait des vers. Le premier est consacré aux femmes poètes français antérieures au vingtième siècle depuis Marie de France jusqu'à Madame Dufrénoy et Madame Louise Colet, le second est consacré exclusivement aux femmes poètes contemporaines. C'est à celui-ci, si vous voulez bien me le permettre, que je m'attacherai aujourd'hui.

Les *Muses françaises* sont très nombreuses. Par souci de documentation et avec raison, M. Alphonse Séché n'en a pas aligné moins de *quarante-cinq.* Cela fait reculer de trois pas. On aimerait bien mieux que M. Séché ne nous en eût donné qu'une dizaine et eût rangé dans la catégorie du silence celles qui, très évidemment, auraient mieux fait de le garder. Mais on aurait tort: Le métier de l'anthologiste *contemporain,* lui aussi, est de signaler à la cour de Cassation, je veux dire à la postérité, tout ce qu'il *est possible* qu'elle ait envie d'examiner et c'est à elle de faire le départ définitif. Soit donc; et, constatant que le choix de pièces fait par M. Séché est très judicieux, que ses notices sur les auteurs sont d'une impartialité bienveillante et du reste d'une exactitude à n'y rien souhaiter, que les

extraits des critiques se rapportant à ses auteurs sont faits avec beaucoup de goût et ajoutent une valeur documentaire assez importante à cet ouvrage, reconnaissons que ce volume est établi avec une extrême diligence et doit assurer à M. Séché notre considération et notre gratitude. Je le reccommande de tout mon cœur.

Je vais feuilleter ce recueil comme si nous étions tête à tête et en conversation littéraire, libre et sans méthode, ami lecteur.

Voici Madame Delarue-Mardrus, qui fait des romans bien ennuyeux et des vers quelquefois touchants. La sensibilité, chez elle, est très vive et elle s'y abandonne avec une sorte de frénésie qui ne me paraît pas toujours sans mélange de prétention, mais encore la palpitation du cœur et surtout de la chair se font, incontestablement, sentir. Voici quelque chose de ce que j'appellerai *la jeune captive* de Madame Mardrus; voici comment elle exprime, d'une manière assez personnelle du reste, le «je ne veux pas mourir encore»:

La mort m'a dit: «Poète, il est temps! Si tu veux;
Doucement je mettrai mes doigts sur tes paupières,
Et tu t'endormiras dans la pleine lumière
Avant d'avoir perdu le souvenir des Dieux».

Le poète répond comme on peut s'y attendre:

. . . Je veux rester encore un peu
A l'étroit de mon corps païen, près de mon âtre.
Car j'aime le luth courbe et l'amphore d'albâtre
De ma forme et mon front natté de petit Dieu.
. . . .
. . . .
J'aime! J'aime! Je veux m'unir aux paysages,
Je veux la nuit, je veux le vent, je veux la mer,
Et baiser tour à tour sur leur quatre visages
Les exactes saisons au regard sombre ou clair.

J'aime ! J'aime ! Je veux la musique des lignes,
L'océan des regards, tout le parfum, l'émoi
Des soirs et la douceur autour de moi
Des purs bras féminins, pareils aux cous de cygnes.

J'aime ! J'aime ! Je veux, à l'heure où meurt le jour,
Sentir mon front brûler mes paumes insensées,
Et, séraphiquement, nourrir dans mes pensées,
Pleines d'astres, l'effroi d'éternelles amours.
. . . .

Madame Delarue-Mardrus est bien douée comme poète. Malheureusement elle improvise toujours et semble être incapable de faire autre chose qu'improviser. Si elle continue à ne point acquérir la maîtrise sur elle-même et à ne pas croire qu'il y a un art de faire les vers, *debetur morti.*

Mademoiselle Jeanne Dortzal a un très gracieux, frêle talent. Elle sait voir et elle sait sentir le charme des choses. Voyez-la, contemplant un petit village au bord de la mer et émue de ce spectacle, vous direz sans doute qu'elle a en elle quelque chose de l'âme de Brizeux :

Le tout petit village aux fenêtres mal closes,
Avec ses vieux volets, sa fontaine, ses roses,
Sa rue au fond du soir, ses arbres, son clocher,
Ses maisons où la joie a l'air de se cacher,
L'air recueilli des vieux raccommodant leurs voiles,
Les femmes en béguin, le front sous les étoiles
Disant leur chapelet d'érable avec ferveur,
Tout cela prend un air si tendre et si rêveur !
La grosse lampe verte, avec calme, promène
Sur le toit vermoulu sa lueur incertaine,
Des papillons de nuit frissonnent alentour,
Le chat près du berceau, ronronne avec amour,
Soudain l'horloge grince et l'heure qui s'éraille
Fait trembler les objets pendus à la muraille.

Oh ! comme il ferait bon attendre ici la mort !

Madame Lucie Félix-Faure-Goyau, fille du président de la République Félix Faure, a une poésie assez savante pour ce qui est de la forme, et l'on voit qu'elle a étudié amoureusement, d'une part Leconte de Lisle et d'autre part Rodenbach, mais surtout elle est presque la seule des femmes poètes de notre temps qui ose aborder la poésie philosophique et que l'on sente capable de l'aborder impunément. Cela lui fait une place tout à fait à part. On en jugera par le poème suivant qui ne ressemble à rien de tout ce que j'ai cité et de tout ce que je citerai. Il est intitulé *Suavi mari magno,* avec ce sous-titre significatif: *Variante chrétienne.*

Si ton cœur fut blessé va t'asseoir en silence
Devant la mer qui plonge à l'infini des cieux,
Et laisse-toi bercer du chant harmonieux.
A l'heure où nul esquif sur le flot ne s'élance.

Si ton cœur a souffert l'humaine perfidie,
Va, parmi les rochers où se brise la mer,
Afin de contempler, d'une pointe hardie,
L'onde tumultueuse en proie aux souffles d'air.

Vois des flots soulevés l'immense inquiétude,
Et saisis en passant les échos du chemin.
L'accent de la tempête est sauvage ; il dénude
Ton âme des rancœurs et du mensonge humain.

Mais ton regard pensif entrevoit dans l'espace
Sur les flots en courroux l'aspect inattendu
D'un fragile bateau qui s'avance et qui passe,
Si faible, si vaillant à son labeur ardu !

Ah ! comme elle se vibre, ton âme fraternelle,
Oubliant de haïr la laide humanité !
L'esquif dont le danger fascine ta prunelle
Est le seul point vivant de cette immensité !

Quel flot d'amour a pris ton âme et la soulève ?
Ton regard éperdu suit passionnément
Le combat ignoré, visible de la grève
Que cet homme inconnu livre à cet élément.

Battu des vagues sur l'étroite passerelle,
Il apparaît un pauvre enfant tout délaissé.
Ton ennemi ne fut qu'un lutteur aussi frêle . . .
Et l'heure du pardon fleurit ton cœur blessé.

. . . .

L'homme mérite plus la pitié que la haine
Dieu qui juge a béni l'ineffable transport,
Grâce auquel tu reviens à la tendresse humaine
Pour un pêcheur sauvé qui rentrait dans le port.

Madame Edmond Rostand, de son nom personnel Rosemonde Gérard, est de celles qui n'a pour muse que sa tendresse, mais sa tendresse l'inspire bien, elle l'inspire quelquefois merveilleusement. Vous savez comment Ronsard et Béranger ont prévu la vieillesse de celle qu'ils aimaient. Ils l'ont prévue en se représentant eux-mêmes morts et celle qu'ils aimaient songeant à eux. Madame Rostand a fait le même rêve, mais sinon plus gai, du moins plus souriant. Elle s'est vue vieillissant auprès de celui qu'elle aime, n'ayant pas à le pleurer et l'aimant toujours. C'est Philémon et Baucis *vécus* à l'avance par une jeune femme pleine de verdeur, Dieu merci, et de grâce. Et c'est tout à fait charmant. On disait à quelqu'un : «Vous n'aimez pas l'avenir ? L'avenir est jeune et frais . . . C'est une erreur — répondit notre homme — l'avenir est vieux, tout au moins c'est moi vieux. Comment voulez-vous qu'il me plaise ?» Madame Rostand, elle aussi, voit l'avenir vieux, mais elle se réconcilie d'avance avec lui. Un ancien dirait que c'est un moyen de l'apaiser.

Lorsque tu seras vieux et que je serai vieille,
Lorsque mes cheveux blonds seront des cheveux blancs,
Au mois de Mai, dans le jardin qui s'ensoleille
Nous irons réchauffer nos vieux membres tremblants.
Comme le renouveau mettra nos cœurs en fête,
Nous nous croirons encor de jeunes amoureux,
Et je te sourirai, tout en hochant la tête,
Et nous ferons un couple adorable de vieux.
Nous nous regarderons, assis sous notre treille,
Avec de petits yeux attendris et brillants,
Lorsque tu seras vieux et que je serai vieille
Lorsque mes cheveux blonds seront des cheveux blancs.
. . . .

Sur notre banc ami, tout verdâtre de mousse,
Sur le banc d'autrefois nous reviendrons causer.
Nous aurons une joie attendrie et très douce,
La phrase finissant souvent par un baiser.
Combien de fois, jadis, j'ai pu dire : je t'aime,
Avec un soin jaloux nous le recompterons ;
Nous nous ressouviendrons de mille choses, même
De petits riens exquis dont nous radoterons,
Un rayon descendra, d'une caresse douce,
Parmi nos cheveux blancs, tout rose, se poser,
Quand sur notre vieux banc, tout verdâtre de mousse,
Sur le banc d'autrefois nous reviendrons causer.

. . . .
. . . .

Et de ce cher amour qui passe comme un rêve
Je veux tout conserver dans le fond de mon cœur,
Retenir, s'il se peut, l'impression trop brève,
Pour la ressavourer plus tard avec lenteur.
J'enfouis ce qui vient de lui comme un avare ;
Thésaurisant avec ardeur pour mes vieux jours.
Je serai riche alors d'une richesse rare ;
J'aurai gardé tout l'or de mes jeunes amours !
Ainsi de ce passé de bonheur qui s'achève,
Ma mémoire parfois me rendra la douceur,
Et de ce cher amour qui passe comme un rêve,
J'aurai tout conservé dans le fond de mon cœur.

Mademoiselle Jeanne Neis (elle s'est mariée depuis peu, mais j'ignore son «nom de dame») a des vers d'amour souvent très profonds, très ardents, où l'on sent une puissante sincérité et d'où toute réthorique est certainement absente. Je l'aime encore mieux, cependant, à un moment où elle a cru qu'elle vieillirait fille et où elle s'est comme regardée dans un miroir qui vieillirait. Il est si rare, si tel miroir existe, que les dames s'y contemplent que la pièce est à tout le moins très originale. J'ajoute qu'elle est d'un charme doux et tendre auquel je ne saurais résister :

Plus tard, quand je serai la vieille demoiselle,
Quand mes cheveux enfin seront devenus gris,
Vous laisserez venir, sans que je les appelle,
Les chers petits enfants dans mon triste logis.

Dans la grande maison quand je serai trop seule
Oh ! vous me les prêterez bien, par charité,
Je les adorerai comme une douce aïeule
Dont la tendresse est presque une maternité.

Je les laisserai tous envahir mes armoires,
En tirer, pour jouer, mes trésors d'autrefois,
Mes robes, mes bouquets, mes vieux livres d'histoires,
Je mettrai mon vieux cœur entre leurs petits doigts.

. . . .
. . . .

Je veux avoir beaucoup d'innocentes manies :
Une chatte angora viendra sur mes genoux,
Et je la bercerai d'étranges litanies,
En lissant doucement son poil soyeux et roux.

Des fleurs ! Beaucoup de fleurs ! L'ombre d'une tonnelle
Où monte avec la vigne un peu de blanc jasmin.
Je veux que ma maison soit près d'une chapelle
Dont je prendrai, les soirs plus tristes, le chemin.

Je rêve de ces soirs d'oubli, pleins de mystère,
Où j'irai, chevrotant, prier près d'un autel,
Mon corps émacié tremblera sur la terre,
Comme un oiseau déjà prêt à l'essor du ciel;

Quand on ne saura plus que je fus jeune et belle,
Et pareille aux enfants rieuses qui, là-bas,
S'amuseront de voir la vieille demoiselle,
Ridicule et touchante aller à petits pas.

Je n'aurai pas goûté la douceur de la vie,
Puisqu'au temps de l'amour je n'aurai pas aimé,
Puisqu'en cette heure unique où le bonheur convie
J'aurai tenu mon cœur comme un jardin fermé.

Alors, faites Seigneur, ah! faites que j'oublie,
Que j'aille vers le soir inconnu de la mort,
Sans révolte, songeant avec mélancolie,
Que la vie après tout ne vaut pas cet effort.

Qu'on ne doit pas pleurer sur une heure si brève,
Que plus on a souffert, plus fort on a vécu,
Qu'après tout, le meilleur de l'amour — ce qu'on rêve —
Mon cœur l'a possédé, mon cœur l'a toujours eu!

On a tant dit que Madame de Noailles est un poète naturaliste et c'est si vrai que je m'en voudrais de céder à la démangeaison du paradoxe si je disais, non pas même le contraire, mais autre chose. Madame de Noailles est un très remarquable poète naturaliste. «S'il est, a-t-on dit un peu méchamment, une petite fille qui soit née sous un chou, c'est assurément Madame de Noailles.» Je dirai plus doucement que le cœur de Madame de Noailles est un verger innombrable, ou qu'elle a tout le Paradou dans les yeux, dans les narrines, dans la bouche et dans les mains; car elle jouit de la nature par tous les sens.

C'est tout. Je conviens que ce n'est pas peu de chose, surtout quand s'ajoute à cette sensualité frémissante, avide

et comme gourmande, un véritable talent — couleur et musique, surtout couleur — pour l'exprimer.

On se souvient d'une page que sans doute Madame de Noailles n'a jamais lue où Proudhon nous dit qu'à certaines heures de sa jeunesse, il aurait voulu se confondre avec la terre féconde, s'enfoncer dans les sillons gras où l'humus des herbes molles ne fait qu'un avec les frondaisons drues, etc. Madame de Noailles exprime cette aspiration pour ainsi dire physique et cet amour dont frémit la chair humaine pour la chair du monde, dans les vers suivants que tout le monde connaît, mais qu'on ne peut pas se dispenser de citer quand on parle d'elle. *Le Verger:*

Dans le jardin, sucré d'œillets et d'aromates...

Je suis arrêté dès le premier vers; mais je ne puis pas m'empêcher de dire combien «sucré d'œillets» me parait faux: l'œillet a une senteur poivrée, exquise du reste, mais aussi éloignée que possible de la saveur du sucre.

Lorsque l'aube a mouillé le serpolet touffu,
Et que les lourds frelons, suspendus aux tomates
Chancellent, de rosée et de cire pourvus.

Je viendrai, sous l'azur et la brume flottante,
Ivre du temps vivace et du jour retrouvé;
Mon cœur se dressera comme le coq qui chante,
Insatiablement, vers le soleil levé.

L'air chaud sera laiteux sur toute la verdure,
Sur l'effort généreux et prudent des semis,
Sur la salade vive et le buis des bordures,
Sur la cosse qui gonfle et qui s'ouvre à demi.

La terre labourée où mûrissent les grains,
Ondulera, joyeuse et douce, à petits flots,
Heureuse de sentir dans sa chair souterraine
Le destin de la vigne et du froment enclos.

Comment la chair de la terre peut elle être souterraine, ne me le demandez pas, ni pourquoi Madame de Noailles laisse passer un vers aussi plat, aussi rude et aussi lourd que le dernier; mais continuons; ce qui suit est excellent :

Des brugnons roussiront sur leurs feuilles, collées
Au mur où le soleil s'écrase chaudement,
La lumière emplira les étroites allées
Sur qui l'ombre des fleurs est comme un vêtement.

Un goût d'éclosion et de choses juteuses
Montera de la courge humide et du melon,
Midi fera flamber l'herbe silencieuse,
Le jour sera tranquille, inépuisable et long.

Et la maison, avec sa toiture d'ardoises
Laissant sa porte sombre et ses volets ouverts,
Respirera l'odeur des coings et des framboises
Éparses lourdement autour des buissons verts.

Est-ce qu'en lisant ces vers le couplet merveilleux de Théocrite ne vous revient pas chanter en la mémoire: «Dans la remise ombreuse les cigales criaient, les abeilles blondes tournoyaient autour des fontaines; tout sentait *le gras été, le naissant automne;* les poires roulaient et les pommes, partout, à nos côtés; les rameaux surchargés de prunes versaient jusqu'à terre . . .» Oui, mais nous sommes loin de Proudhon — nous y arrivons

Mon cœur indifférent et doux aura la pente
Du feuillage flexible et plat des haricots,
Sur qui l'eau de la nuit se dépose et serpente,
Et coule sans troubler son rêve et son repos.

Je serai libre enfin de crainte et d'amertume,
Lasse comme un jardin sur lequel il a plu,
Calme comme l'étang qui luit dans l'aube et fume;
Je ne souffrirai plus; je ne penserai plus;

Je ne saurai plus rien des choses de ce monde,
Des peines de ma vie et de ma nation ;
J'écouterai chanter dans mon âme profonde
L'harmonieuse paix des germinations.

Je n'aurai pas d'orgueil et je serai pareille,
Dans ma candeur nouvelle et ma simplicité,
A mon frère le pampre, à ma sœur la groseille
Qui sont la jouissance aimable de l'été.

Je serai si sensible et si jointe à la terre
Que je pourrai penser avoir connu la mort
Et me mêler vivante au reposant mystère
Qui nourrit et fleurit les plantes et les corps.

Ce beau naturalisme, cette manière de paganisme lyrique, qui rappelle l'André Chénier de *l'Hermès* et le Ronsard de certaines pièces du *bocage royal*, et surtout Lucrèce, ne s'est nulle part exprimée plus largement, plus magnifiquement, et en même temps d'une façon précise que dans le poème *Offrande à la nature,* qui est déjà classique et qui restera la *pièce type* de l'auteur. L'Offrande à la nature *représente et définit* Mme de Noailles, comme le *Vase brisé* représente et définit Sully-Prudhomme:

Nature au cœur profond sur qui les cieux reposent
Nul n'aura comme moi si chaudement aimé . . .

Il est regrettable que «nul n'aura si chaudement aimé comme moi» soit un affreux solécisme. Madame de Noailles est d'origine étrangère.

La lumière des jours et la douceur des choses,
L'eau luisante et la terre où la vie a germé,

La forêt, les étangs et les terres fécondes
Ont plus touché mes yeux que les regards humains,
Je me suis appuyée à la beauté du monde
Et j'ai tenu l'odeur des saisons dans mes mains.

J'ai porté vos soleils ainsi qu'une couronne
Sur mon front plein d'orgueil et de simplicité ;
Mes jeux ont égalé les travaux de l'automne
Et j'ai pleuré d'amour aux bras de vos étés.

Je suis venue à vous sans peur et sans prudence,
Vous donnant ma raison pour le bien et le mal,
Ayant pour toute joie et toute connaissance
Votre âme impétueuse aux ruses d'animal.

Comme une fleur ouverte où logent des abeilles
Ma vie a répandu des parfums et des chants
Et mon cœur matineux est comme une corbeille
Qui vous offre du lierre et des rameaux penchants.

Soumise ainsi que l'ombre où l'arbre se reflète
J'ai connu les désirs qui brûlent dans vos seins
Et qui font naître au cœur des hommes et des bêtes
La belle impatience et le divin vouloir.

Je vous tiens toute vive entre mes bras, nature,
Ah ! faut-il que mes yeux s'emplissent d'ombre un jour,
Et que j'aille au pays sans ombre et sans verdure
Que ne visitent pas la lumière et l'amour.

C'est bien cela : un Lucrèce précieux, un Lucrèce féminin, trop féminin, un *Dimidium femineum Lucretii.* Eh ! C'est encore quelque chose !

Madame de Noailles, malheureusement dénuée tout à fait de sens critique et affligée de cette maladie qui consiste en une admiration sans réserve de tout ce qu'on fait, est nécessairement très inégale, mais elle a des parties admirables et qui resteront. On citera toujours certains vers de Madame de Noailles, en petit nombre. Ce succès-là, c'est presque la gloire.

Emile Faguet.

(La fin au prochain numéro.)

LA CHASSE ET LA SOCIÉTÉ EN FRANCE

Nous sommes arrivés à un des moments les plus solennels de la vie française! C'est l'heure où tous les chasseurs de France partent en guerre. Et la chasse est un des sports favoris des Français. On n'ignore pas que ce sport est particulièrement noble. Il illustre ceux qui s'y livrent. Vous avez entendu parler de feu Nemrod. Il fut un grand chasseur. Il est resté le type du grand chasseur devant l'Éternel. Naguère encore, les gens qui se flattaient d'écrire avec élégance n'écrivaient pas: un chasseur, mais: un Nemrod. Eh bien! il paraît que Nemrod fut un des hommes qui travaillèrent le plus ardemment à la construction de la tour de Babel, ce monument célèbre dont les voyageurs ont vainement recherché les ruines. Plus tard, il dompta ses semblables et les soumit à son joug. Il construisit Babylone sur l'emplacement même de la tour de Babel détruite et fut le fondateur de la monarchie assyrienne. Or, on a oublié tous ces hauts faits pourtant mémorables, et on se souvient seulement de tous les exploits accomplis par Nemrod comme chasseur . . . C'est pourquoi sans doute tous nos contemporains jaloux de conquérir une gloire plus durable que l'airain — *aere perennius* — se révèlent chasseurs intrépides. Le plus étrange est que, dans la bourgeoisie française, les chasseurs se recrutent

surtout parmi les braves gens qui exercent les professions les moins sanguinaires. Les officiers chassent très peu; les avocats et les magistrats chassent énormément. Explique qui pourra!

On peut cependant expliquer quels motifs secrets entraînent à la chasse des hommes de boutiques et de bureaux. Nous parlions, il y a peu de mois, ici même, de la sociabilité française. Nous pouvons en parler encore. En France, la vie de famille est extrêmement resserrée. Époux et épouses sont liés étroitement au foyer familial et ne s'en éloigne pas qui veut. Il faut que le mari invoque un prétexte sérieux pour s'en aller à son gré, ne serait-ce que pendant quelques heures. Et le prétexte n'est pas toujours commode à trouver. La chasse est ce prétexte: voilà une des raisons pour lesquelles la saison de la chasse est dans la bourgeoisie française une saison bénie. Non pas que le chasseur, libre de ses mouvements, ait la moindre intention de commettre des forfaits que ne tolérerait pas son épouse. Mais il a besoin de sentir un moment et de goûter la liberté — sans doute pour mieux apprécier et supporter sa chaîne au retour... La chasse au chien d'arrêt en plaine est un plaisir que les hommes recherchent pour se trouver ensemble — loin de la compagnie des femmes. Des amis s'associent, passent une journée gaiement dans une chasse louée de concert, tuent les quelques perdreaux ou les quelques lapins qui veulent bien se laisser tuer, et reviennent pour repartir le lendemain ou la semaine suivante, fatigués, harassés, mais enchantés d'eux-mêmes et de la vie, et racontant interminablement des histoires qui ne sont peut-être pas drôles pour tout le monde, mais qui les font rire, eux, énormément. Bourgeois chasseurs sont gens heureux.

Il existe toutefois une chasse plus élégante et dont le rôle dans la sociabilité française est absolument différent: la chasse à courre. La chasse à courre, à laquelle

chasseurs et chasseresses participent est une des manifestations les plus élégantes et les plus luxueuses de la vie mondaine ainsi que de la vie aristocratique. C'est aussi une manifestation qui se fait rare, parce qu'elle est très coûteuse et parce que, en France, les fortunes se divisent incessamment. Mais l'amour des grandes chasses est encore une sorte de «distinction» dans la société. Il est de bon ton d'aimer la chasse et d'y sacrifier beaucoup: on croit prouver de cette manière qu'on est bien né ou que, si l'on n'est pas bien né, il y a là une erreur regrettable du Dieu qui préside aux destinées humaines . . .

Les gentilhommes, en effet, ont toujours beaucoup chassé. Au moyen âge, la chasse était libre à tous, sans acception de caste, et parfois obligatoire pour le châtelain. Plus tard, les seigneurs en revendiquèrent le monopole. Ce fut même le seul qu'ils conquirent dans les temps modernes, tandis que tous les autres leur échappaient. Ils étaient chasseurs d'autant plus véhéments qu'ils se plaisaient davantage à imiter leurs rois. Et les rois de France étaient des chasseurs effrénés. Henri IV aimait la chasse par dessus tout et il dépensait pour cette passion autant que pour ses autres passions, ce qui n'est pas peu dire et, comme son ministre Sully, très économe, lui faisait des observations, Henri IV répondait avec bonhomie: «Heureusement, mon ami, que vous n'êtes pas chasseur; si vous l'étiez, je ne pourrais pas l'être.»

Louis XIV, Louis XV, pourtant si apathique, chassaient follement. Il n'était même pas jusqu'au bon Louis XVI . . . Quant à lui, il se complaisait dans les récits cynégétiques qu'il ne trouvait jamais assez longs. «Le plaisir de parler chasse, remarque un courtisan, lui faisait oublier son café. Il faisait beau nous voir, le suivant dans les coins de la salle à manger, où il poussait son interlocuteur, lui racontant tous les incidents de la journée! . . . La conversation ne se terminait que lorsque le Roi avait conduit son homme

dans tous les lieux que le cerf lui avait fait parcourir, nommé les villages et fermes par où il avait passé, les rivières qu'il avait traversées, et comment il les avait traversées, toutes les ruses que l'animal avait employées pour se soustraire à la poursuite des chiens» . . . Les gentilshommes faisaient donc comme les rois. Aujourd'hui les gentilshommes continuent de chasser par tradition; et un certain nombre de personnes opulentes de la haute société, industrielle ou financière chassent, elles aussi, pour avoir l'air d'avoir des traditions et pour faire comme les gentilshommes qui faisaient jadis comme les rois . . . Et ainsi va le monde.

Mais les conditions de la chasse élégante ont bien changé. Tout dans cette chasse devient artificiel et on chasse moins à coups de fusil qu'à coups de billets de mille francs. Il faut avoir, non seulement d'immenses domaines, un personnel énorme et très expérimenté, des terrains appropriés, il faut tuer le gibier, tuer le plus de gibier possible. Car la situation mondaine du maître de la chasse dépend de la beauté de sa chasse, et la beauté de sa chasse et sa renommée dépendent de l'effectif des animaux tués. Il n'est donc pas rare que les riches propriétaires de chasse achètent, aux veilles de battues, des milliers de faisans vivants qu'on lâchera le lendemain pour corser le tableau. On vit même, paraît-il, à la fin d'une saison d'automne, les gardes de tirés en renom stipendier sans scrupule des braconniers qui leur expédiaient, au jour dit, en état de prendre leur vol, quelques centaines de perdrix dérobées à d'autres propriétaires . . . Que ne ferait-on pas pour que le carnage soit plus sanglant que dans la chasse voisine! Et depuis que le faisan a remplacé le lapin dans les chasses les plus recommandables, on fait tout pour le décider à s'envoler au bon moment, de la bonne manière, on le pousse sur des déclivités de terrain, on le pousse devant des palissades qui brusquement l'arrê-

tent et le forcent à faire usage de ses ailes. Alors, tous tirent à la fois. Pan! pan! pan! Les animaux tombent à qui mieux mieux et la chasse du banquier ou du grand exportateur est glorieuse, infiniment.

Mais, naturellement, le maître de maison, épris de cette gloriole, n'invitera même pas à ses chasses ses meilleurs amis, s'ils tirent mal ou médiocrement. Ils perdraient sa réputation, que dis-je! ils le déshonoreraient. On invite donc de préférence ceux qu'on appelle: les grands fusils! Ce sont des spécialistes, presque des professionnels appartenant à la meilleure société; ils chassent comme d'autres tirent aux pigeons, ou dansent, ou ont de l'esprit. Ils sont aussi choyés que des ténors mondains. Ils vont donc, pendant la saison des chasses, d'un château à un autre château et d'une chasse à une autre chasse. Ils sont conscients de leur valeur. Et ils daignent faire passer de vie à trépas une quantité colossale de ces faisans, réunis à quel prix et que l'on a tant de peine à décider à prendre leur vol pour se faire assassiner... Mais l'amphitryon est heureux et fier de les recevoir; il leur a une reconnaissance extrême de maintenir ou d'élever sa chasse dans l'opinion du monde. C'est ainsi qu'il se fait honneur de sa fortune comme le «grand fusil» se fait honneur de son adresse au tir. Et les uns aidant les autres, tous font leur chemin dans la vie, comme on dit.

Les extrêmes se touchent; et les grands financiers de nos jours rappellent, par leurs chasses truquées, celles des seigneurs du moyen âge si experts en l'art de la fauconnerie. Alors, la dame châtelaine, accompagnée de son auguste époux, seigneur haut-justicier du lieu, sortait de son donjon, entourée de ses varlets et de ses pages, l'oiseau enchaperonné au poing, qu'elle lançait *en amont* après lui avoir ôté son chaperon, aussitôt qu'on était entré en chasse. Le chien n'avait pas plus tôt fait lever le gibier que l'oiseau, planant dans les airs, fondait comme la

flèche rapide et venait rapporter la perdrix ou le faisan aux mains de la noble dame... Tous les oiseaux de proie qui pouvaient être dressés à ces sortes de chasses, étaient l'objet de soins particuliers. Jamais haut baron du moyen âge n'a donné à l'éducation de ses enfants l'attention qu'il donnait à l'éducation de ses oiseaux. Sa fauconnerie était la preuve de sa noblesse, et il s'identifiait tellement avec ses oiseaux qu'ils étaient nobles comme lui. Aussi ne connaissait-il au monde que deux sortes d'oiseaux, les oiseaux nobles, qui étaient ceux qui pouvaient servir aux plaisirs de la chasse, et il rejetait sans pitié dans la classe des oiseaux ignobles tous ceux dont le courage ne pouvait pas se plier à ses caprices... Les extrêmes se touchent, disais-je: chasse et snobisme se touchaient déjà.

Mais admirons dans leur déclin les grandes chasses et les grands chasseurs! On regrettera, même dans la France très démocratisée, on regrettera pour leur admirable beauté, la disparition des chasses à courre organisées comme des féeries étincelantes. En plusieurs familles, la possession d'un équipage est une dignité héréditaire, qu'elles ne sauraient abandonner sans déchoir, ayant forcé depuis deux cents ans et plus dans les mêmes forêts des cerfs ou des sangliers de père en fils, sans y manquer une saison, fût-ce aux heures les plus tristes. Bon gré, mal gré, il leur faut courir après de nouveaux hallalis! Combien de temps cette coûteuse fidélité aux traditions durera-t-elle! Souhaitons que ce soit le plus longtemps possible, car à cette saison d'automne où les forêts sont si belles, les grandes chasses prolongent, dans la vie des vieux châteaux amples et harmonieux, les élégances les plus brillantes de l'ancienne société française!

J. Ernest-Charles.

LES FEMMES ET LES QUESTIONS MILITAIRES

La lutte pour la vie devient toujours plus âpre, et c'est dans les pays les plus civilisés — chose extraordinaire — qu'elles est la plus compliquée et la plus difficile. Cette lutte sans merci et ses conditions toujours plus dures empêchent de plus en plus que deux êtres humains vivent ensemble, lorsque c'est seulement l'un des deux qui gagne la vie de la communauté. La femme, d'autre part, s'accoutume à l'idée que son but final ne peut pas être uniquement *le mariage et le perfectionnement individuel au point de vue du beau*. Il y en a beaucoup qui restent filles pour devenir de plus en plus habiles dans l'art de gagner leur pain, et c'est ainsi que celles qui étaient nos compagnes, se changent en rivales dans la lutte pour la vie. Et à mesure que plus de femmes prendront part à cette lutte disparaîtront tous les privilèges que la femme, si jalousement gâtée par les romantiques, s'est assurés à elle-même, et qu'elle exige déjà moins, surtout si elle a acquis l'instruction nécessaire pour vivre indépendante en exerçant une carrière quelconque. Ce qu'elle demande, c'est l'égalité civique et politique, c'est-à-dire l'égale et libre jouissance des droits qu'elle donne. Et si nous considérons la femme non pas comme l'idéal de notre romantisme égoïste, mais comme l'adversaire dans le *struggle for life,*

adversaire capable d'exiger et de conquérir son pain, nous verrons tout à coup sous un autre jour ces devoirs civiques, dont nous avons dispensé la femme, comme épouse et comme compagne.

Parmi les femmes, il y aura toujours de plus en plus d'étudiantes; elles embrasseront en nombre croissant les carrières libérales, industrielles et commerciales. Chez nous, elles travaillent surtout dans l'industrie et le commerce, et leur salaire est inférieur à celui des hommes. Dans les pays occidentaux, elles ont envahi toutes les carrières, cherchant, — instinctivement peut-être, — à assurer de plus en plus leur situation future, et leur travail est payé presque aussi cher que celui des hommes. Tout cela prouve que nous marchons vers l'accomplissement de l'idéal féministe, mais que notre situation géographique et politique nous empêche d'atteindre encore les autres pays. C'est pourquoi, chez nous, le contraste entre l'homme et la femme luttant pour la vie est moins évident. Mais, déjà, nous ressentons dans ce combat une inégalité gênante: c'est que l'homme, pour remplir son devoir de citoyen, *est soldat*, tandis que la femme, sa concurrente, ne l'est pas. Cet avantage était à juste titre accordé à l'épouse et à la compagne; il n'est pas justifié vis-à-vis de notre concurrente; et il le sera de moins en moins dans l'avenir, lorsque le nombre des femmes qui veulent vivre indépendantes et qui le peuvent, après avoir acquis les connaissances nécessaires, aura augmenté dans de grandes proportions.

Observons toute la série des inégalités. Garçons et filles, après le baccalauréat, se font inscrire à l'Université. La plupart du temps, ils progressent ensemble jusqu'au diplôme, puisque la loi permet aux étudiants de reculer leur service militaire jusqu'à l'âge de 24 ans. A 24 ans, l'homme s'en va au régiment. Mais la femme diplômée peut, à ce même moment, commencer de gagner sa vie. Elle peut travailler dans sa partie sans être dérangée,

pendant que l'homme, à cet âge où l'intelligence est la plus forte et l'habileté la plus grande, remplit son devoir civique; il vit pendant un an dans un monde qui lui est étranger, dans des conditions qui lui sont nouvelles, et ses forces physiques et intellectuelles sont détournées de leur orientation primitive.

Cela est encore bien plus évident en France, où le volontariat est aboli et où tous les jeunes gens font deux années de service. L'homme, durant deux ans, se trouve éloigné de sa carrière, ce qui permet aux femmes de conquérir les meilleures places dans la lutte pour la vie en l'absence forcée de leurs concurrents. On ne peut pas dire que ce soit là l'égalité idéale entre l'homme et la femme. Encore, l'étudiant en médecine peut fortifier, par la pratique, ses connaissances théoriques pendant son service. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que, pendant ce temps, la femme s'établit et acquiert aussi la pratique; elle peut même devenir professeur adjoint; à l'abri de bien des difficultés, elle a l'avantage sur l'homme, son adversaire.

Dans la carrière industrielle ou commerciale, les femmes ont de même un avantage marqué sur les hommes que la loi oblige au service militaire.

Naturellement, ce sont là des généralités. L'avenir verra l'industrie, le commerce se développer sans cesse. Chez nous, les femmes préfèrent ces carrières, parce qu'elles arrivent à y gagner leur vie avec beaucoup moins d'études préparatoires que dans les carrières libérales. Il est vrai aussi qu'elles les regardent comme une transition entre le célibat et le mariage. Mais en Angleterre, où celles qui ont fait leurs études commerciales supérieures peuvent s'occuper dans 331 métiers différents, et en France, où le nombre des femmes employées dans le commerce est de 500.000, et dans l'industrie d'un million, le tableau est différent. La plupart du temps, leur situation est durable, et quelques femmes gagnent de huit à dix mille francs par an. Et c'est

là que devient bien évident le désavantage des hommes, la perte matérielle qu'ils éprouvent et l'accroissement des difficultès qu'ils trouvent au retour d'un service effectif d'un, deux ou trois ans!

Et dans l'agriculture! Supposons un homme et une femme vivant séparément. La femme peut travailler, peut diriger elle-même l'exploitation de sa terre. L'homme, pendant le service, est obligé de la confier à des mains étrangères: ce qui est, la plupart du temps, une perte pour lui. Il est vrai que les hommes ne sont pas actuellement obligés de servir tous. On les dispense du service pour des motifs divers, et l'exempté paie un impôt spécial. Dans les sociétés futures — vers lesquelles l'humanité marche à grands pas — où il n'y aura que des femmes et des hommes rivaux dans la lutte pour la vie, la femme ne pourrait-elle pas payer aussi l'impôt d'exonération du service militaire? Son orgueil ne se révoltera-t-il pas d'être assimilée aux estropiés qui ne payent rien?

Nous savons bien qu'au milieu des circonstances présentes, des influences familiales, sociales et éducatrices, travaillant depuis un demi-siècle dans le même sens, on produit par atavisme un type de femme à l'organisme affaibli. C'est pourquoi il n'est pas question pour elle de service militaire effectif; personne ne voudrait la voir combattre au milieu des balles blindées et des shrapnells. Nous disons seulement que la femme, qui est dans la lutte pour la vie la rivale de l'homme, devrait être privée des avantages que lui confère le système actuel de la défense nationale, et que les chances de concurrence dont elle profite devraient être diminuées en faveur de l'homme. Les conditions de la vie sociale l'exigent ainsi. Mais le développement de l'armée y trouverait aussi son compte.

L'effectif de guerre d'une armée est considérablement réduit par la nécessité d'employer les soldats dans l'ad-

ministration, l'intendance, le service sanitaire, etc. Dans les hôpitaux, dans les pharmacies militaires, on pourrait, en beaucoup de cas, employer des étudiantes en médecine ou même d'autres facultés universitaires.

On sait combien d'argent — payé à des maisons étrangères à l'armée — sacrifie chaque année le Trésor militaire pour fournir aux hommes le linge nécessaire.

Le Trésor ne pourrait-il pas faire exécuter ce travail? Et les femmes enrôlées dans ce but, ne le feraient-elles pas mieux et à meilleur compte, puisqu'elles travaillent en si grand nombre dans les ateliers et les fabriques?

Et dans les bureaux militaires, ne pourrait-on pas les employer à la dactylographie, à la correspondance, etc.? Pour montrer que cela n'a rien d'extraordinaire, rappelons qu'aux État-Unis, dans les ministères de la guerre et de la marine, ainsi que dans le département militaire australien, il y a une foule d'employées femmes.

En compensation, s'ouvriraient devant les femmes de nouvelles carrières, qui ont été réservées jusqu'ici aux hommes *ayant servi*.

Le service de volontaires d'un an et le service de deux ou trois ans dépendraient des études faites, ou des bureaux où elles seraient affectées. Une conférence dans ce sens a déjà été faite en France.

Quelque bizarre que paraisse cette idée, elle s'est fait jour chez nous. Il s'agit de la lutte pour la vie. Entre les combattants, il doit régner une égalité parfaite et non pas beaucoup de privilèges pour les uns au détriment des autres.

Naturellement, de nos jours, la réalisation de cette idée rencontrerait bien des obstacles sociaux et moraux. Seuls le perfectionnement gradué et le travail peuvent la réaliser au moyen d'une foule d'idées transformatrices. Elle sortira du même brouillard où le socialisme, le féminisme, la morale, etc. cherchent de nouveaux points de

cristallisation autour desquels s'amasseront les vérités nouvelles.

En tout cas, il serait pratique de prendre quelques mesures transitoires, mettant un terme aux avantages illicites que les femmes ont sur leurs rivaux qui sont enrôlés dans l'armée. Nous pouvons rappeler ici les nouveaux statuts des employés de la poste, qui défendent que les employées puissent dépasser en traitement ou en avancement les hommes enrôlés dans l'armée.

Afin que nous puissions considérer cette question avec un esprit libre de toute autre influence, répondons aux deux questions suivantes :

1° Est-il nécessaire d'agir ainsi ?

2° Les femmes ont-elles ou auront-elles les capacités nécessaires ?

A la première question, nous répondons : oui. Donnons aux individus qui combattent pour gagner leur vie des conditions égales, car il est injuste que des hommes perdent leur pain, seulement parce que leurs rivales sont des femmes.

Que la devise de l'avenir doive être : *Lutte toujours plus âpre pour la vie,* je le veux bien ! Mais qu'on commence d'abord par égaliser les conditions de la lutte.

Si l'on employait les femmes enrôlées dans les services accessoires de l'armée, celle-ci regagnerait un effectif nouveau de bons soldats bien exercés, qui sont actuellement dispersés de tous côtés.

A la seconde question, nous répondons : oui, les femmes ont les capacités nécessaires. La preuve en est dans les fabriques, les bureaux, etc., où elles réussissent parfaitement et depuis longtemps dans les mêmes branches.

Toutefois, faisons remarquer encore une fois que, pour réaliser tout cela, il faut une évolution dans la société, dans la morale et surtout dans l'éducation. Cette idée paraît aujourd'hui un peu paradoxale, et semble une

plaisanterie. N'importe. Elle a été lancée et nous pensons que l'avenir fera sortir des questions fort intéressantes de toutes les idées qui ont tendu à égaliser les conditions de la lutte pour la vie, sur le terrain militaire aussi bien que sur tous les autres.

Désiré Kollmann.

CHRONIQUE HONGROISE DU MOIS

Le Congrès International de Médecine. — L'alcoolisme en Hongrie. — La cherté à Budapest. — Napoléon dans la littérature hongroise.

Commençons par l'évènement le plus important, par le XVI[e] Congrès international de Médecine qui nous fit l'honneur de venir se réunir dans notre capitale. Le fait de recevoir et d'héberger chez soi une de ces grandes assises scientifiques est un avantage pour n'importe quelle ville, mais, par suite de circonstances particulières, Budapest peut être doublement fière de cette visite. D'abord parce qu'au Congrès précédent, on a bien voulu accepter d'emblée l'invitation du gouvernement hongrois, ensuite parce que, malgré certaines agitations, le Congrès a été pour la Hongrie la source d'un grand succès.

Ce Congrès mériterait une place à part dans l'histoire des réunions du même genre, car certains groupes de médecins étrangers ont tenté d'y introduire la politique. Or, nous devons constater qu'à la satisfaction très nettement exprimée par les congressistes des différents pays, les organisateurs hongrois ne se sont, à aucun moment, laissés entraîner sur une pente aussi fatale. Plusieurs médecins étrangers n'ont pas hésité d'ailleurs à faire ressortir que les médecins s'étaient réunis

en Congrès, non pour porter un jugement sur une question internationale, mais bien pour centraliser ici les résultats du labeur des savants accourus de tous les coins du monde, en vue d'apporter à l'humanité souffrante le plus grand soulagement possible. Ils ne devaient pas donc se prêter à des discussions qui eussent infailliblement troublé l'harmonie indispensable à un pareil concours. Aussi le silence correct de la Hongrie a-t-il été grandement apprécié, et les délégués de tous les pays en surent gré à leurs hôtes.

Le résultat scientifique obtenu par ce Congrès a dépassé, affirme-t-on, toutes les espérances et cette réunion marquera une étape considérable dans l'histoire de la science médicale.

Le Congrès n'a duré qu'une semaine. Ce n'est pas beaucoup, mais suffisant cependant pour permettre à nos visiteurs d'emporter par le monde des souvenirs qui sauront engendrer de la sympathie. C'est plus tard seulement que l'on pourra établir le bilan des résultats scientifiques.

Un Congrès de médecine n'échappe pas à la loi générale qui régit ces sortes de grandes assises, qui se tiennent au nom de la science et qui servent également d'autres buts. En ce qui concerne la diffusion des nouvelles découvertes et la discussion de nouvelles questions, c'est une tâche dont la presse spéciale s'acquittera mieux que le plus parfait et le plus sérieux des Congrès. La matière à discuter dépasse, en effet, toujours le temps dont disposent matériellement en une semaine les congressistes. Mais si le Congrès est de la sorte, par définition, dans l'impossibilité de faire face à tout le travail qu'il s'est imposé, il a une importance d'autant plus considérable en ce qui concerne ses résultats sociaux. Quelques milliers de personnes, les plus intelligentes et les plus cultivées de leur pays, sont venues vivre pendant quelques jours dans

une ville étrangère, elles y contribuent non seulement au progrès de la science, mais aussi à celui de la solidarité des peuples. Nous espérons que le Congrès aura mieux fait connaître à l'étranger la Hongrie qu'on l'aura vue telle qu'elle est et non telle que la dépeignent ses détracteurs. Les organisateurs du Congrès, à leur tête les professeurs Coloman Müller et Emile de Grósz, ont fait leur possible pour donner à nos visiteurs une haute idée de la vieille hospitalité hongroise.

Réception à la cour, soirée de S. E. le comte Albert Apponyi au Parc-Club, bal de la Municipalité à la Redoute, soirée des Dames au Musée d'agriculture, dîner donné par les sommités du monde médical hongrois, toute une série de fêtes attendaient les congressistes sur le résultat desquelles ils ne ménagèrent d'ailleurs pas leur satisfaction.

Nous reproduisons ci-après quelques discours échangés à l'occasion de ces fêtes et donnons tout d'abord le texte de l'adresse de M. le professeur L. Landouzy, membre de l'Académie de Médecine, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, président de la Délégation chargée de représenter le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de la République française.

Altesse Impériale et Royale,

Monsieur le Ministre et président,

A Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, dont l'insigne Patronage fait un Palladium au XVIe Congrès International de Médecine, nous apportons les hommages très respectueusement reconnaissants de la Médecine Française.

Venue de la Patrie des Bichat, des Corvisart, des Laënnec, des Dupuytren, des Bonnet, des Bretonneau, des Claude Bernard, des Villemin, des Pasteur et des Curie, notre délégation vient offrir au Pays de Philippe-Ignace Semmelweis, avec leur salut cordial, la collaboration des Corps académiques, universitaires, hospitaliers, des praticiens et des Sociétés médicales, accourus ici de toutes les parties de la France.

Nombreuses sont les raisons qui attirent en Transleithanie tout un peuple de nos confrères.

Ce n'est pas seulement la renommée de vos penseurs, de vos artistes et de vos savants ; ce ne sont pas seulement, avec les beautés paisibles ou torrentueuses du Danube, les richesses de la Tisza d'où coulent vos vins qui de l'or ont le prix et la couleur ; ce ne sont pas seulement les souvenirs et les monuments de votre glorieuse Cité.

Nous venons voir — ce que vous montrez avec juste orgueil — les palais, les bibliothèques, les écoles, les musées, les institutions que vous consacrez au culte des Arts, des Sciences et de la Charité.

Vous êtes fiers, à bon droit, des Oeuvres d'Assistance, d'Éducation et de Solidarité par lesquelles vous voulez que, à travers toute la Hongrie, par la Médecine, — devenue désormais autant empêcheuse que guérisseuse des maladies de l'esprit et du corps, — il se fasse, avec plus de justice dans la santé psychique et physique des peuples, meilleure répartition du bonheur moral et matériel, parmi les individus et les collectivités.

Nous savons combien, en votre Capitale, ont diminué la mortalité et la misère ; nous savons que c'en est bien fini du temps où, chez vous, *les chercheurs de lit* étaient légions.

Nous savons combien de maisons salubres remplacent les vieilles masures où vivait entassée toute une population d'ouvriers agricoles, combien, sous l'impulsion de M. Wekerle, président du Conseil, de claires cités ouvrières vont bientôt peupler vos faubourgs !

Nous savons comment, chez vous, comme dans tous les pays où la politique sanitaire est en honneur, nous savons comment vos hommes d'État, les Andrássy, les Kossuth, les de Darányi, collaborent avec les médecins pour que, par l'Éducation, soient faites sanitaires et charitables les mœurs, sans lesquelles les lois de Salut Public restent lettre morte.

Par ce temps de luttes internationales où, chaque jour, les peuples civilisés travaillent à d'autres conquêtes qu'à des victoires guerrières, nous aimons à nous réunir en d'incessants Congrès, curieux de bien d'autres choses que des armements terriens, maritimes, voire aériens, pour lesquels, à l'envie, s'endettent tous les États d'Europe ! Ce dont nous prenons soucis, nous autres médecins, c'est d'une guerre internationale faite à la maladie ! Ce que nous visitons avec curiosité, ce sont les forteresses — les Cliniques et les Laboratoires, j'entends — d'où se donne l'assaut à l'ignorance et à la misère ; ce qui nous passionne, ce sont les arsenaux, ce sont les armements qui tuent les épidémies, les épizooties et les épiphyties; qui font la maladie, comme la douleur, évitable, la vieillesse supportable, et la mort plus tardive.

Ce pourquoi nous tenons à faire partie de vos solennelles Assises internationales que nos illustres collègues, les professeurs

Coloman Müller et Emile de Grósz veulent voir le disputer, en intérêt comme en éclat, à ce qu'ont été vos précédentes réunions, ce pourquoi, dis-je, nous avons tenu à répondre à votre appel, c'est pour participer à l'avancement de la Science Médicale, chacun venant emprunter à son voisin ce qui promet d'être le plus profitable à tous.

Dans cet ordre d'idées, notre attention s'éveille particulièrement sur ce que, en matière de *Protection de l'Enfance,* ont réussi, par le vote de la Loi de 1901, le patriotisme et la philanthropie de votre ancien président du Cabinet, M. Coloman de Széll. C'est grâce à lui, et aux Instructions du Ministre Jules Andrássy, que, l'an dernier, votre protection légale s'étendait sur plus de 36.000 enfants !

Il est une autre lutte que celle dirigée contre les misères, les disgrâces et les déchéances infantiles dont nous voulons étudier le mécanisme avec d'autant plus d'intérêt que nous vous savons assez nouvellement entrés dans la *Lutte contre la Tuberculose ;* n'est-ce pas à la suite du discours chaleureux, prononcé en 1906, à la Chambre des Magnats, par notre confrère, le Professeur Frédéric Korányi ? Nous savons comment, grâce à la Philanthropie privée, grâce à l'État, grâce à la sollicitude des Comtes Andrássy et Léopold Edelsheim-Gyulay, grâce à l'énergie du Dr C. Chyzer, s'est engagée dans le Royaume la lutte contre la Maladie Sociale, la Hongrie trouvant dans les Dispensaires du type Calmette l'arme la meilleure contre la Tuberculose, puisqu'ils réalisent, à la fois, la prévention, l'éducation et l'assistance.

C'est dans un esprit de cordiale émulation scientifique que la Délégation française répond nombreuse, empressée, à l'invitation du Comité, que vous auréolez de la renommée de vos savants et de vos ministres ... Ceux-ci, je le sais, pratiquent la pensée de Disraëli : *le souci de la santé publique est le premier devoir d'un homme d'État.*

Aux vœux déjà si ardemment exprimés pour le plein succès de notre réunion, j'ai le très grand honneur de joindre les vœux de la France.

Plaise à Minerve que, par le XVIe Congrès international de Médecine, rejaillisse, sur Budapest triomphante, pour le plus grand bien de l'humanité, autant de lustre qu'en connut le VIIIe Congrès international d'Hygiène et de Démographie, si merveilleusement organisé par l'illustre J. Fodor et son collègue Coloman Müller, présidé avec tant d'autorité par l'éminent ingénieur Hieronymi, alors Ministre de l'Intérieur.

Devant ce Congrès, parmi d'autres débats retentissants, fut, après savantes discussions, soumise à votre jugement la Communication d'Émile Roux sur l'emploi du sérum antidiphtéritique, que le disciple de Pasteur venait de faire à l'hôpital des Enfants-Malades de Paris.

A Budapest, à pareil jour, il y a 15 ans, s'étaient, de tous les pays, donné rendez-vous les Hygiénistes, les Démographes, les Bactériologistes les plus autorisés; comme, aujourd'hui, s'y rencontrent les Médecins les plus éminents, ceux-ci, comme ceux-là, attirés par le rayonnement de la Science, de la Médecine, de la haute culture et de l'affabilité magyares.

*

Ajoutons que le matin même de ce jour, avant l'ouverture du Congrès, la Délégation française, conduite par le professeur Landouzy, est allée déposer une couronne de roses de France au pied du monument élevé, il y a deux ans, à Semmelweis. Cette couronne portait comme inscription: «A Semmelweis, dont le génie d'observation apprit au monde à terrasser la fièvre puerpérale».

Dans l'après-midi, pareille couronne a été apportée par la Délégation française à l'inauguration du monument élevé au célèbre hygiéniste Fodor.

Voici le toast de M. le docteur Louis Landouzy, Président de la Délégation Française au XVIème Congrès International de Médecine à Budapest:

Mesdames, Messieurs de France,

Je vous suis très reconnaissant de répondre à l'invitation du Président de la délégation française. Votre empressement dit assez combien vous avez tenu, toutes et tous, à vous grouper autour de Madame Landouzy et de moi, pour que nos remercîments fussent à l'unisson de l'accueil cordial que la Hongrie fait à ses hôtes d'une semaine... semaine qui figurera dans le calendier de nos plus chers souvenirs.

Vous me mettez à l'honneur, chers compatriotes, en me chargeant d'être l'écho de vos chaleureux sentiments:

Envers le vénéré Baron Frédéric de Korányi, l'une des pures gloires magyares, fondateur d'une dynastie médicale, qui a la suprême joie de se continuer dans sa chaire par un fils illustre; envers le professeur Coloman Müller dont la parole chaude et fécondante a fait lever bien des moissons: Quelle tristesse, mon cher Président quand, dimanche, nous apprîmes votre cruelle indisposition: cruelle, puisque partout elle jetait l'alarme; cruelle, puisqu'elle nous privait d'une page de haute philosophie médicale.

Quel régal se promettaient ceux d'entre nous qui avaient eu le bonheur de vous entendre, de vous connaître et de vous aimer.

Moi qui sais tout ce que, dimanche, a perdu le Congrès, je me propose de faire, demain, au Comité international, la motion que votre discours, en dépit qu'il n'ait pas été prononcé, paraisse en tête du volume du Congrès dont votre merveilleux esprit synthétique voulait dégager toutes les moralités.

Notre si affable Secrétaire général, le Professeur de Grósz ne voudra pas s'inscrire contre ma proposition : en l'appuyant il aura droit à encore plus de gratitude de la part de tous nos collègues qui voient en lui l'organisateur de la victoire. Par vous, mon cher Secrétaire général, la solidité, l'ampleur, l'harmonie, le succès et l'éclat du Congrès de Budapest resteront comme un exemple de nos futures réunions : peut-être serez-vous égalé, à coup sûr vous ne serez pas surpassé.

Ce sont pareilles moralités à celles que je sais renfermer le discours du Professeur Coloman Müller que nous fit entendre Son Excellence le Ministre royal Apponyi ... avec une puissance et une élévation d'idées, avec une hauteur de vue, avec une chaleur de sentiments, avec une foi scientifique, que son exquise attention, comme autant de gemmes, sut sertir dans le plus pur métal. Il s'adressait à la probité de la langue française pour appeler les médecins à une nouvelle marche à l'étoile, pour que, par la science, nous puissions nous élever vers plus de lumière, vers plus de libération de l'ignorance et de la misère, vers plus d'humanité !

Vous avez, Excellence, parlé de la Médecine : de ses efforts, de ses conquêtes, de son rôle social, de ses espérances et de ses promesses, en ami si sincère, en connaisseur si averti, que je voudrais, comme Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, jouir des mêmes privilèges que certains de mes collègues d'Oxford et de Cambridge ... je vous eusse sacré *Doctor eminentissimus, honoris causa.* Non certes que vous ayez besoin de cette nouvelle dignité pour envoyer dans notre Université, l'une des plus vieilles du Monde, des étudiants magyars qu'accueilleront à cœur ouvert nos élèves et sur lesquels veillera un comité franco-hongrois dont font, d'ores et déjà, partie les Maîtres qui, dans toutes les branches du haut enseignement, honorent le plus la France.

Mesdames, Messieurs, je parlerai encore, car je suis loin d'en avoir fini avec la gratitude que mes compatriotes m'ont chargé d'exprimer. Leur gratitude j'espérais, ici, la dire à Madame Árpád de Bókai qu'une invitation plus hâtive que la mienne retient à une table amie vers laquelle, Mesdames, vous portez des yeux d'envie.

Mesdames Apponyi, de Korányi et de Grósz, vous voudrez bien dire à Madame Árpád de Bókai, combien les Françaises, elles aussi, ont été touchées des attentions dont le Comité des Dames magyares a entouré nos femmes et nos filles. Les attentions, les grâces, les

délicatesses de nos hôtesses, les fêtes magnifiques qu'elles ont organisées, les visions de beautés qu'elles nous ont données, rendront singulièrement difficile la tâche des dames patronesses qui accueilleront le prochain Congrès international de Médecine. Il faudra qu'au berceau de ce nouveau Congrès viennent aussi s'asseoir les bonnes fées que la magie de Madame de Grósz fit, certain matin, venir à Pest, du lac Balaton . . .

A vous, vicomtesse de Fontenay, je veux dire expressément les remercîments de la Délégation française : à vous dont l'affabilité, si pleine d'attrait, s'est fait, en France, l'Ambassadrice du futur Congrès de Budapest. Elle parla de vous, Mesdames, comme elle parlait des splendeurs de votre cité, de vos plaines ensoleillées, de vos montagnes boisées, de votre beau Danube, du charme de la société magyare ; la vicomtesse conquérait le cœur de nos femmes comme elle avait conquis le vôtre. Comme, en France, nous faisons tout ce que veulent nos femmes, sous l'égide de Madame de Fontenay, elles nous amenèrent ici légion.

Chers collègues de Hongrie, en vous disant en secret ce que fit Madame de Fontenay pour votre Congrès, c'est proclamer la foi que notre affectionné Consul général mettait dans le succès de votre entreprise.

Son zèle n'eut qu'à se mettre à l'unisson de l'affection qu'il porte à la nation hongroise dont nul mieux que lui n'apprécie et ne vante l'esprit chevaleresque ouvert à toutes les belles choses, aux grandes idées, comme aux nobles aspirations.

Notre manière à nous de témoigner à notre Consul général la gratitude des médecins et du Gouvernement français, c'est de proclamer hautement ce que le Vicomte de Fontenay, joignant ses efforts aux vôtres, voulut se mettre à la peine avant d'être à l'honneur d'un Congrès qui marquera dans les fastes des annales scientifiques internationales.

Cher consul général, vous poussez la délicatesse jusqu'à ses extrêmes limites, puisque vous avez accueilli notre arrivée avec les plus vifs remercîments. Nous n'oublions pas que c'est au milieu d'un parterre de roses de France que, chaque jour, Madame de Fontenay recevait notre Délégation venue, alerte, empressée, heureuse de se réchauffer aux rayons d'un soleil qui dorait les flots du Danube, d'un beau soleil qui, pour le ciel hongrois, semble, cette année, avoir voulu déserter la France . . .

Quand, au nom de vous tous, j'aurai dit nos remercîments à l'inlassable Secrétaire général du comité français dont personne mieux que moi n'a su les labeurs, les tracas, parfois même les anxiétés, ayant vécu dans l'intimité de ses efforts, quand, en votre nom, j'aurai dit la gratitude de toutes et de tous au Docteur et à Madame Raoul Blondel, je me serai à peine acquitté de ma tâche

qui m'apparut bien douce et délicate, en dépit qu'elle vous sembla, peut-être, un peu longue.

Maintenant que j'ai dit, avec vous toutes Mesdames, avec vous tous, Messieurs de France, je lève haut mon verre : à la gloire scientifique de Budapest, au bonheur de ses femmes, à la beauté de ses filles ; aux Maîtres qui préparant le XVIe Congrès international de Médecine furent les heureux organisateurs de la Victoire ; une quatrième fois, très haut, je lève mon verre à la Médecine hongroise !

Toast de Son Excellence, le Comte Albert Apponyi, Ministre royal de l'Instruction publique :

Mesdames et Messieurs,

Ayant à prendre la parole après le si émouvant discours de M. Landouzy, j'éprouve un sentiment que je croyais ne plus devoir éprouver en pareille occurrence, après bientôt quarante années de vie parlementaire, j'éprouve le sentiment de l'embarras. Ce n'est pas que je nourrisse la prétention de rivaliser d'éloquence française avec un orateur français, d'une telle émotion, mais c'est à cause des émotions que ses nobles paroles ont fait naître dans mon âme, émotions que je serai peut-être incapable d'exprimer comme je le voudrais.

Rentré depuis quelques jours seulement d'un séjour en France où j'avais été repris par le charme indicible de ce pays, j'ai été heureux de trouver, aussitôt, un coin de terre hongroise qui est en même temps terre française, celui qu'habitent ici votre digne représentant et Madame de Fontenay. Que Monsieur de Fontenay ne s'étonne pas de s'entendre nommer le premier parmi tous ceux que je voudrais nommer, car il lui revient un mérite immense, non seulement dans la réussite de ce Congrès, mais surtout dans l'établissement de rapports intellectuels, moraux et sociaux entre deux pays, entre deux nations qui sont faites pour se comprendre et que la géographie sépare sans pouvoir empêcher les cœurs de battre à l'unisson. Oui, c'est un mérite, Mesdames et Messieurs, un mérite envers nous autres Hongrois surtout, et je vous en dirai les raisons pour vous prouver que je ne fais pas là une phrase de simple politesse. Il n'entre aucune politique là-dedans, il ne s'agit que de culture et d'âme nationale.

Rendez-vous bien compte de notre situation, à nous, qui sommes une nation petite par le nombre, destinée donc à nous appuyer jusqu'à un certain point aux autres, à celles que leur grandeur numérique autorisent à se suffire, à celles qui nous ont devancé dans les conquêtes de la civilisation, peut-être bien un peu parce que, pendant des siècles tourmentés, notre bras était là pour défendre l'Occident. Eh bien ! nous voulons nous enrichir de vos richesses intellectuelles, nous voulons apprendre, nous voulons nous instruire, sans toutefois perdre notre originalité, car si nous consentons dans la

mesure du nécessaire à être disciples, nous refusons absolument d'être sujets sur le terrain intellectuel, comme sur les autres. Alors il nous faut aller à l'école de tous, il nous faut ouvrir les portes et les fenêtres à tous les grands courants intellectuels, afin de profiter de tous sans être assujettis par aucun. C'est ainsi que nous resterons nous-mêmes, tout en acceptant de chacune des grandes civilisations étrangères ce qu'elle a de meilleur et de plus assimilable.

A ce point de vue encore je félicite mon pays d'avoir pu abriter cette réunion distinguée des représentants d'une science sur laquelle j'ai eu l'honneur d'exprimer mes appréciations à l'ouverture de ce Congrès. Car voilà certes une belle occasion d'entrer en communication intellectuelle avec ce que le monde civilisé peut nous offrir de mieux et je suis heureux et reconnaissant que la France ait pris une si large part à cette réunion internationale. Je suis heureux encore que des hommes éminents de toutes les nations aient pu voir de leurs yeux ce que nous sommes, ce que nous avons créé et ce à quoi nous travaillons. Être connus selon la vérité des choses, être vus et être jugés d'après ce qui est et non pas sur des rapports mensongers, voilà tout ce que nous demandons. Des jugements téméraires de ceux qui n'ont pas vu et qui ne savent pas, nous en appelons au jugement de ceux qui voient et qui savent. Vous êtes maintenant de ces derniers, Mesdames et Messieurs, et j'espère que vos impressions sur mon pays seront aussi bonnes et aussi durables que celles que vous laisserez parmi nous. Plein de ces impressions moi-même, je termine en disant : Vivent les représentants illustres de la science que nous voyons réunis ici, vive surtout la France médicale ou pour mieux dire encore, vive la France . . . sans autre épithète !

Toast du Vicomte de Fontenay, Consul Général de France :

Avant tout, je tiens à accomplir un acte de reconnaissance en vous remerciant de votre visite au Home Français et de la magnifique obole que votre charité y a laissée. Rien ne pouvait plus me toucher que la sympathie et l'intérêt temoignés à cette œuvre de solidarité humaine à laquelle, ma femme et moi, portons toute notre sollicitude.

Excellence, Monsieur le Président,

Laissez-moi vous dire toute la gratitude que nous éprouvons, Madame de Fontenay et moi, pour les paroles trop élogieuses que vous avez prononcées à notre égard. Nous y sommes d'autant plus sensibles qu'elles reflètent la pensée et le jugement d'hommes aussi éminents que vous.

Mesdames, Messieurs,

Au moment de nous séparer, après des journées vraiment inoubliables, je vous demande la permission de remercier encore, au

nom de tous les Français, le Président de la Délégation Française, Monsieur le Professeur Landouzy, de l'émotion patriotique qui a fait battre nos cœurs, lorsque le jour de l'ouverture du Congrès, après son magnifique discours, nous avons entendu acclamer la France. J'ai pu ressentir depuis lors, chaque jour, ce sentiment de fierté en apprenant le succès que mes compatriotes remportent avec tant éclat dans les différentes sections : Permettez-moi de vous en féliciter et d'ajouter combien j'ai été flatté d'entendre plusieurs d'entre vous me dire que ma visite à l'Académie de Médecine de Paris, le vingt-neuf juillet dernier, avait pu décider quelques hommes éminents de votre corps à venir à Budapest. Je suis certain qu'aucun de vous ne regrette d'avoir entrepris un voyage qui vous aura permis d'apprécier l'exquise et traditionnelle hospitalité hongroise et d'entrer en contact avec un pays qui mérite tant d'être mieux connu de nous. De plus, vous partez avec le sentiment du devoir accompli, du service rendu à la patrie. Je ne connais pas de sentiment meilleur, plus réconfortant que celui-là. Nous serions impardonnables si nous ne méritions de l'éprouver, nous, qui avons le bonheur et l'honneur d'appartenir à un pays qui ne produit que de belles choses. C'est d'ailleurs cette conviction profonde que nous avons de la supériorité de tout ce qui vient de notre grande patrie qui nous donne, à nous, à qui le Gouvernement de la République a confié l'honneur de défendre ses intérêts à l'étranger, qui nous donne, dis-je, la force, la foi, l'énergie et le courage de lutter pour le triomphe et la gloire de la France.

C'est à cette belle et grande France, Mesdames et Messieurs, que je vous demande de lever notre vers en associant à elle, dans nos vœux, le pays charmant dont l'aimable hospitalité s'efforce de nous consoler de l'exil.

A la France ! — A la Hongrie !

*

Il y a quelque temps, un médecin hongrois, le docteur Emeric Dóczi, fit une conférence sur l'Alcoolisme en Hongrie, au Congrès antialcoolique de Londres. Malheureusement, ses paroles, mal interprétées, furent de nature à donner une idée absolument fausse de la Hongrie. Le docteur Dóczi aurait dit que l'on ne trouve point d'abstinent en Hongrie, et qu'il se rencontre des alcooliques même parmi les enfants ! Les journaux étrangers qui donnèrent les comptes-rendus de cette conférence, en firent de véritables romans et on eût pu croire que notre pays

est la terre promise de l'eau de vie. La réalité, par bonheur, est bien mois effrayante. Le pessimisme de M. Dóczi a sans doute des motifs fort honorables, mais il n'en est pas moins vrai que son excès de zèle antialcoolique l'a fait tomber dans une fâcheuse exagération. Quand on fait de la propagande dans un but pareil, quelque humanitaire d'ailleurs que ce but puisse être, il ne faut pas dépasser la mesure, sous peine de faire passer son pays pour un pays d'ivrognes.

*

Certes, la Hongrie a ses défauts, nous ne le nierons point. Parmi les choses dont nous ne sommes pas autrement fiers, citons la proportion regrettable dans laquelle la vie a renchéri à Budapest. Dans les autres pays, ce que l'on paie cher, c'est le luxe, et les riches doivent dépenser beaucoup pour le superflu. Chez nous, au contraire, ce sont les classes moyennes et surtout les classes pauvres qui sont mises à contribution par la hausse des prix. Aussi la situation économique de notre capitale est-elle toute spéciale. Certains mauvais esprits pourraient prétendre qu'elle n'est pas sans avantages. Ailleurs, le déjeuner à deux francs cinquante, vin compris, et l'addition du restaurant à la mode mettent une infranchissable barrière entre le petit bourgeois et le gros rentier. Chez nous, cette barrière n'existe pas, car dans tous les restaurants les prix sont également élevés : aussi pourrait-on appeler Budapest la dernière ville démocratique du monde civilisé. Un autre trait de cette démocratie se trouve dans l'égalité en ce qui concerne l'endettement. Un excellent publiciste hongrois, M. Michel Pásztor, a publié, il y a quelque temps, un livre sur *Budapest endettée*. Il nous montre dans quelles proportions effrayantes s'endette la société de la capitale. Hâtons-nous d'ajouter qu'il y a à cela une excuse, car ce n'est pas seulement le caractère prodigue du Hongrois qui produit ce résultat, mais la cherté de la vie à Budapest. Tout y est

cher : logements, nourriture, les choses les plus indispensables. Et on constate avec regret que tout continue à augmenter. Les loyers sont en hausse, parce que les logements disponibles diminuent. Le prix des denrées montent toujours.

La municipalité s'est émue d'un pareil état de choses et elle a décidé de faire édifier de nombreuses maisons dont elle louera les petits logements à des prix modiques. On espère juguler ainsi la rapacité des propriétaires. De plus, elle a fait ériger une manutention de pain pour combattre les abus commis par des boulangers. Cette usine a été ouverte, il y a quelques semaines, au milieu des protestations des boulangers. Leurs clameurs restèrent vaines ; ils furent obligés de faire du pain meilleur et d'abaisser leurs prix.

Bien que la manutention ne puisse répondre encore à tous les besoins, on y voit cependant un symptôme caractéristique de l'esprit nouveau qui règne dans notre municipalité, et qui ouvre de belles perspectives pour l'avenir. Autrefois, l'autorité fixait le cours des denrées et l'imposait sans appel aux corporations. Demain, c'est l'autorité elle-même qui va remplacer les corporations, c'est la communauté qui se fera producteur.

*

Pour faire un retour en arrière après avoir fouillé l'avenir, quittons les fabriques de pain pour parler de choses plus solennelles, et notamment de Napoléon I[er]. Le grand empereur est à la mode en Hongrie. Ses portraits ornent les devantures des marchands de gravures, le goût de son époque règne dans les maisons bourgeoises, son image domine nos cheminées et les bibelots de nos étagères. Pourtant, nous n'avons pas une grande part dans la littérature napoléonienne. M. Edouard Wertheimer a publié des études très documentées sur 1809, le chanoine

Alexandre Fodor vient de donner une monographie. Cet excellent ouvrage, quoique partial, par suite de la grande admiration que professe son auteur pour l'empereur, a eu le mérite de remettre Napoléon à l'ordre du jour dans le monde littéraire hongrois. Un jeune érudit hongrois, M. Aristide Szende en a fait une fort judicieuse critique.

Ce n'est pas ici le lieu ni l'heure de juger le fond de la controverse. Ce n'est point non plus la valeur scientifique que nous cherchons à apprécier, nous nous réjouirons tout simplement de la discussion qui s'est ainsi élevée entre érudits hongrois au sujet du plus international des héros de l'histoire universelle, car elle aura servi à nous rapprocher encore du mouvement intellectuel occidental, et à détruire, au moins en partie, la légende de notre isolement et de notre indifférence.

LES PROLÉTAIRES

(A PROLETÁROK)

PIÈCE EN QUATRE ACTES

(Suite) (2)

Timót. Oh, je vous en prie, c'est un honneur excessif pour moi, je n'en suis pas digne.

Camille (vivement). Mais vous pouvez en être digne. (A part.) J'ai commencé sur un ton trop élevé, — c'est par pure modestie qu'il ne donne rien encore. (Haut.) Vous êtes très modeste, Monsieur, mais vous ne pouvez nier votre mérite. Je lis dans vos yeux une âme noble, et je sais bien lire, veuillez le croire.

Timót. Il est possible que mon âme soit noble, pardon, mais je ne peux pas me vanter d'une autre noblesse. Je confesse que j'ai passé toute ma vie à élever des moutons et que je n'ai pas fréquenté des cercles plus élégants. Moi-même, je ne sais pas comment c'est arrivé; j'ai eu de bonnes années avec les moutons — je me suis beaucoup enrichi — pardon, je ne parle pas par vanité.

Camille. Comment pourrais-je penser cela, cher Monsieur Timót? Je vous en prie, asseyez-vous là sur le canapé.

Timót. Merci, pardon, je suis très bien ici.

Camille. Oh non, vous n'êtes pas bien assis, la chaise est incommode. Je vous en prie, allez là sur le canapé.

J'espère que vous ne refuserez pas de vous asseoir ici, près de moi (elle fait asseoir de force Timót sur le canapé).

Timót (il s'asseoit tout raide, tenant son chapeau sur ses genoux). Merci, mais ne suis-je pas importun?

Camille. Quelle question, cher Monsieur Timót! Ainsi donc, vous avez eu de bonnes années avec les moutons? Vous vous êtes grandement enrichi?

Timót. Je ne parle pas par vanité, mais seulement pour expliquer ma hardiesse à désirer profiter d'une meilleure société que celle que j'ai eue jusqu'ici. J'ai cessé mon commerce et je suis venu dans la capitale afin de vivre de ma fortune, — hum — pardon — afin de vivre d'une manière distinguée.

Camille. Noble aspiration! J'espère que vous avez déjà fait de très brillantes connaissances.

Timót. Pas beaucoup, mais j'ai une ancienne connaissance, et celle-là très brillante. Je peux dire que je dois tout à sa famille. Mon père a servi chez feu son père et a reçu de lui les premiers fonds avec lesquels il a engagé un grand commerce. Son fils cependant m'honore de son amitié. — C'est un seigneur élégant, un beau cavalier, il m'introduira dans la meilleure société. — C'est Bencze Zátonyi.

Camille (s'oubliant). Eh bien, vous êtes tombé dans de bonnes mains!

Timót (choqué). Que voulez-vous dire par là?

Camille (avec embarras). Eh bien, que c'est une très bonne connaissance, d'après ce que j'ai appris. Homme élégant, allié aussi à notre famille. (La porte s'ouvre.) Voici ma fille qui vient. (A part.) Mon Dieu, j'ai failli dire une sottise.

SCÈNE VIII.

Les précédents, Irène.

Camille. Voici, Monsieur, mon unique enfant, dont nous avons parlé. Viens plus près de moi, ma chère enfant; je te présente M. Paul Timót, l'un des plus nobles philanthropes.

Timót (se levant et mettant rapidement son gant à la main droite). Je suis heureux, pardon — je ne suis pas digne (il s'incline d'un air embarrassé).

Irène (faisant une révérence, à part). Pauvre homme, qu'il est drôle!

Camille (elle fait rasseoir Timót sur le canapé). Asseyez-vous cher Monsieur Timót, pas de cérémonies; je vous regarde comme un vieil ami de notre famille. Assieds-toi aussi, mon enfant. Tu ne croirais pas que nous venons de parler de toi.

Irène (s'asseyant). Oui, maman.

Camille. Devines-tu, ma petite, ce que nous disions de toi? Tu ne le sais pas, petite folle? (A part.) Il ne veut donc pas lâcher quelque chose. Je vais l'y amener. (Haut.) N'est-ce pas, cher Monsieur Timót, nous parlions de son éducation? que l'éducation est le trésor le plus utile pour une jeune fille pauvre?

Timót. Oui, sans doute. Assurément, la jeune demoiselle joue du piano?

Irène. Non, Monsieur, je ne le sais pas. (Son regard tombe sur Camille qui, d'un air contrarié, lui fait signe que si; timidement). Mais, j'aime beaucoup la musique.

Camille. Ah, Monsieur Timót, comme elle aime la musique, comme elle saurait bien jouer du piano! Mais la pauvreté, la pauvreté!

Timót. Je serais heureux de pouvoir contribuer à cette

excellente éducation — pardon, suivant mes moyens (il porte la main à sa poche).

Camille (avec dignité). Monsieur, ne nous mortifiez pas. (Elle se lève).

Irène (se levant, à part). Grâce au ciel, elle n'accepte pas son argent.

Timót (se lève aussi). Pardon, je ne voulais pas vous offenser, c'est dans la plus pure intention.

Camille. Vous nous avez fait une visite, Monsieur Timót, vous avez désiré faire connaissance avec notre famille, vous avez été le bienvenu, nous vous verrons toujours avec plaisir. Mes salons vous sont toujours ouverts comme à tous nos bons amis, dont nous acceptons un service amical, mais pas l'aumône. Aux affaires d'intérêt, moi je n'entends rien. Pour celles-ci, veuillez en causer avec le tuteur de ma fille.

Irène (à voix basse). Oh, maman, que faites-vous?

Camille (à voix basse). Tais-toi et souris. (Elle va à la porte et crie.) Monsieur Mosolygó, je vous prie. (Mosolygó sort de la porte de côté).

Irène (à Timót). Oh, Monsieur, vous qui paraissez si bon, si loyal, je vous en prie, ne jugez pas mal ma mère.

Timót (debout, embarrassé, ayant tiré à moitié son portefeuille de sa poche et regardant Irène avec ravissement). Dans tous les cas, ce sera un bonheur pour moi . . .

Camille. Cher Monsieur Timót, permettez que je vous présente un vieil ami de feu mon mari, le tuteur de ma fille, M. Melchior Mosolygó. Veuillez régler avec lui les questions d'argent, pour lesquelles vous vous êtes donné la peine de venir ici. C'est son affaire. Il a suffi pour nous que nous ayons pu jouir de votre aimable société. Ah, moi, je ne me connais pas en affaires, je ne peux pas supporter ce mot, l'argent. (Soufflant à l'oreille de Mosolygó.) Tirez-en le plus possible. (Haut.) Dieu soit avec vous, cher Monsieur

Timót, nous nous retirons dans nos chambres et nous ne voulons pas déranger les conversations d'intérêt. Mais j'espère avoir bientôt le plaisir de vous voir. Au revoir, cher Monsieur Timót. Va, mon enfant, nous n'entendons rien aux affaires. (Elle sort avec Irène.)

SCÈNE IX.

Timót, Mosolygó.

Timót (étonné, regarde les deux dames s'éloigner). Votre humble serviteur, votre humble serviteur! (il se retourne et en lui-même). C'est comme si l'on avait enlevé la lumière de mes yeux.

Mosolygó (regardant Timót du coin de l'œil, à part). Il promet beaucoup — figure bête — bonne prise.

Timót. Je peux à peine revenir à moi.

Mosolygó (toussant). Cher Monsieur, je suis à vos ordres. Education chère — mère pauvre — elle adore l'enfant — véritable ange.

Timót. En effet, elle l'est, et sa fille aussi en est un.

Mosolygó. Vieil ange — jeune ange — elle mérite la plus généreuse protection — à moi aussi, elle donne du pain — venons aux affaires d'intérêt.

Timót. Oui, oui, je m'estimerai heureux si je puis aider, pour l'éducation de sa chère fille, cette femme à la grande âme qui, même dans sa pauvreté, fait du bien aux autres (il tire son portefeuille).

Mosolygó (avidement). Je vous donnerai un reçu de la somme que vous voudrez — beaucoup de bienfaisance — éducation chère — (il s'asseoit au bureau et trempe sa plume dans l'encre, lorsque la porte s'ouvre soudainement et Bencze entre brusquement, le chapeau sur la tête).

SCÈNE X.

Les précédents, Bencze.

Bencze. Bonjour, bonjour! (il aperçoit Timót). Ah, qu'est-ce que c'est? Lui-même! Comment te trouves-tu là, mon vieux? (il échange une poignée de main avec lui).

Mosolygó (à part, avec dépit). C'est le diable qui l'a amené — cela ne finira jamais. (Haut, trempant sa plume dans l'encre). Reçu — de quelle somme?

Timót (serrant la main de Bencze). Je suis charmé du plaisir; prends place... non, pardon, je croyais être chez moi.

Mosolygó (fortement). Reçu, de quelle somme?

Bencze. Se peut-il que tu sois en visite chez Camille, la veuve en deuil? et encore que tu payes tes visites?

Mosolygó. Affaire d'intérêt — pressante.

Bencze. Affaire d'intérêt? Tu as peut-être acheté quelque domaine seigneurial à la veuve en deuil?

Timót. C'est-à-dire que — je ne sais pas si je puis parler — ce n'est pas convenable.

Bencze. Ce n'est pas convenable? Est-ce que tu commets ici des inconvenances?

Mosolygó (se levant de la table, à part avec dépit). Il a tout gâté.

Timót (d'un air honteux). Oh, mon cher ami, que crois-tu là? (il se détourne tout confus).

Mosolycó (tirant Bencze par son habit et lui soufflant à l'oreille; les yeux dirigés vers Timót). Imbécile, laisse-nous seuls.

Bencze (à l'oreille). Confiez-vous à moi, mon vieux. C'est un trop gros morceau pour vous. (Haut.) Il suffit, mon cher ami, que ma bonne étoile m'ait conduit ici. Je te cherchais partout. J'ai bien des choses à te dire (il ôte son chapeau).

Timót. Je te suis grandement obligé, mais peut-être auparavant devrais-je finir avec ce Monsieur?

Mosolygó (tirant de sa poche une casquette, qu'il met sur sa tête). Je ne suis pas un Monsieur — j'ai l'honneur de vous saluer — nous nous verrons une autre fois (il sort).

SCÈNE XI.

Timót, Bencze.

Bencze (en riant). C'est un homme bizarre.

Timót. Mais honorable.

Bencze (riant). Oh, de la tête aux pieds, autrement, il ne pourrait pas fréquenter cette maison. Il ne vient ici que des gens honorables. Oh, la sainte veuve n'en recevrait pas d'autres.

Timót (avec transport). Tu dis bien, une sainte veuve, la veuve d'un glorieux martyr.

Bencze. Oh, du plus glorieux martyr. Connais-tu son histoire ?

Timót. Seulement en gros. J'en sais assez pour être fier d'avoir fait sa connaissance. Et quelle délicieuse fille elle a ! Oh, mon ami, que sais-tu d'elle ?

Bencze. Du martyr, de sa veuve ou de sa fille ?

Timót (d'un air honteux). De tous les trois.

Bencze. Du bien, purement du bien ; bientôt, peu à peu, toi aussi, tu sauras tout ; mais j'apporte une bonne nouvelle pour toi : demain, je te conduirai dans une brillante société ; on t'a déjà annoncé ; on t'attend avec beaucoup d'intérêt.

Timót. Ne seront-ils pas là aussi, les Szedervári ?

Bencze (le regardant attentivement). Les Szedervári ? Ah, la funèbre veuve et sa fille ? Eh, eh, coquin !

Timót (d'un air honteux). Oh, que crois-tu ?

Bencze. Elles ne seront pas là. La veuve du martyr vit dans une noble retraite, mais il y en aura d'autres — jolies femmes, jolies filles. Eh, fripon ! Tu ne sais pas

encore quelles conquêtes tu as déjà faites. Sache-le donc, et garde-toi d'en perdre la tête; hier encore, les trois plus belles filles d'ici se sont informées de toi avec beaucoup d'intérêt; elles ont dit qu'elles n'avaient jamais vu un homme mûr encore aussi gracieux.

TIMÓT. Et les Szedervári ne vont-elles jamais dans le monde?

BENCZE (à part). Ah ça, qu'est-ce que c'est? (Haut). Oh non, c'est une famille pauvre, quoique distinguée et très honorable. A ma connaissance, la jeune fille a déjà eu plusieurs prétendants.

TIMÓT (avec surprise). Vraiment? Et elle n'en a accepté aucun?

BENCZE. Tu apprendras tout cela en son temps. Mais maintenant, on en a assez parlé. Sais-tu que nous nous sommes oubliés? Bavarder si longtemps dans une maison étrangère est contraire aux bonnes manières.

TIMÓT (surpris). Le crois-tu?

BENCZE. Oui, sans doute. Va maintenant au café et attends-moi pendant que je ferai ici ma visite; cela ne durera pas longtemps.

TIMÓT. Ne conviendrait-il pas d'abord de prendre congé des hôtes?

BENCZE. Non, pour rien au monde. C'est contraire aux bonnes manières. Va, va, parce qu'autrement on me ferait des reproches. Au revoir — j'y serai bientôt. (Il le pousse vers la porte).

SCÈNE XII.

Bencze (seul).

BENCZE. Cet ami doré a bien profondément regardé dans les yeux de la petite Irène. Ha, ha, ha! Chez la veuve en deuil il n'est pas encore venu un si fanatique adorateur. Jusqu'où en est-elle arrivée avec lui? Mais cet intérêt pour

la jeune fille — hum — est-ce un sentiment sérieux ou seulement un feu de paille dans le cœur de ce vieil enfant? Il faut que je le sache, et alors j'aurai dans la main la clé de la mine d'or. (Il va à la porte de côté et dit). Veuve d'un glorieux martyr, veuillez sortir, l'air est déjà purifié. (Camille arrive, furieuse, par la porte de côté.)

SCÈNE XIII.

Bencze, Camille.

Camille. Vous faites vraiment de belles choses; vous me faites perdre mon meilleur gain! Comme un ouragan, vous arrivez ici précisément quand ce brave et cher Timót voulait nous gratifier d'au moins cent florins. Maintenant, je peux les regarder en pleurant. Qui sait si je pourrai jamais les attraper? Et puis, quelles bétises lui avez-vous dites? Sans doute, s'il y a une étincelle de raison chez cet homme . . .

Bencze. Mais il n'en a pas une étincelle . . . Oh, sainte veuve du glorieux martyr! autrement, vous ne penseriez pas qu'il croirait si inébranlablement au martyr! Du reste, je vois, glorieuse veuve, que vous avez daigné écouter à la porte; il n'est donc pas nécessaire de me justifier plus longuement.

Camille. Il suffit de dire qu'il n'a pas donné un kreutzer, et pourtant il le voulait.

Bencze. N'ayez pas peur, noble ange de la bienfaisance; vous ne l'avez pas mis en fuite. Je réponds qu'il vous rapportera dix fois ce que vous avez manqué aujourd'hui. Si cela vous convient, je vous ferai l'avance qui vous plaira. Eh bien, combien voulez-vous? Dites-le, vertueuse dame, ne rougissez pas de me demander tout ce que vous voudrez. Si vous demandez trop, je ne vous le donnerai pas. (Il tire son portefeuille.)

CAMILLE (le poussant). Allez donc, est-il possible de parler raison avec vous? Soit, donnez-moi donc cinquante florins.

BENCZE. Seulement? Pauvre désir pour la veuve d'un colonel.

CAMILLE. Alors, donnez-m'en cent.

BENCZE. Non, restons-en à cinquante. Et cela aussi à une condition . . .

CAMILLE. Je savais bien qu'il y aurait une condition, Eh bien, quelle est-elle?

BENCZE. Donnez aujourd'hui une soirée.

CAMILLE. Quoi?

BENCZE. Une soirée — une soirée avec une société choisie, quoique petite. J'amènerai Timót.

CAMILLE. Avez-vous perdu la raison?

BENCZE. C'est possible, autrement, je ne dépenserais pas cinquante florins.

CAMILLE. Comment donnerais-je une soirée?

BENCZE. Comment? Vous allumerez quelques lampes, vous inviterez quelques étrangers, vous mettrez une nappe sur la table, vous préparerez le thé.

CAMILLE. Oui, mais s'il n'y a pas de lampes à allumer, pas de nappe pour couvrir la table?

BENCZE. Et le reste, et le reste. Je comprends. Voici les cinquante florins (il donne l'argent à Camille).

CAMILLE. Mais, au moins, n'allez pas chercher Timót.

BENCZE. Précisément, c'est pour lui que cela se fera.

CAMILLE. Mais réfléchissez, je me suis adressé aujourd'hui à lui pour un secours. Que pensera-t-il?. . . Non, encore je ne m'inquiète pas de cela . . . mais que me donnera-t-il si, au lieu de la misère, il trouve ici une fête?

BENCZE. Ne craignez rien, ô honnête veuve affligée, fiez-vous à moi pour cela. (Réfléchissant.) Du reste, s'il faut absolument que nous donnions un prétexte à la soirée, déclarez à la société que nous fêtons mes fiançailles.

Camille. Vos fiançailles? J'espère que vous ne voulez pas me prendre pour épouse.

Bencze. Dieu m'en garde, ô sublime veuve! Je n'oserais pas entrer en concurrence avec le glorieux martyr. Mais, je crois, vous avez une fille...

Camille (le poussant de côté avec le coude). Ne plaisantez pas ainsi! vous ne prendrez pas Irène?

Bencze. Je ne sais pas encore, peut-être — nous verrons cela bientôt.

Camille. Et croyez-vous que je vous la donnerais?

Bencze. J'en suis convaincu.

Camille. Pour que vous la rendiez malheureuse?

Bencze. Pourquoi? Oh tendre et honorable mère.

Camille. Vous prendriez une jeune fille, encore un enfant? Regardez-vous donc dans la glace!

Bencze. Je m'y regarde tous les jours, glorieuse dame.

Camille. Et voyez-vous ce visage décrépit?

Bencze. Au moins, je connais la vie.

Camille. Cette tête chauve?

Bencze. C'est le signe d'une pensée puissante.

Camille. Oui, le signe de quarante années, et quelles quarante années!

Bencze. Le monde depuis dix ans déjà me donne trente ans.

Camille. Vous n'avez pas d'emploi.

Bencze. J'ai de l'esprit.

Camille. Oui, votre esprit consiste à vivre de la poche des autres.

Bencze. C'est la plus grande science.

Camille. Vous n'avez aucune fortune.

Bencze. Et ma famille, mon blason nobiliaire?

Camille. Grand merci. Sept pruniers, et encore, c'est seulement en écartelé.

Bencze. Les pruniers donnent une bonne ombre.

CAMILLE. Non, je ne veux pas rendre ma fille malheureuse.

BENCZE (accentuant sa voix). Il ne s'agit pas de votre fille, mais d'Irène.

CAMILLE (avec embarras). Qu'est-ce? Je ne comprends pas...

BENCZE. Mais si! Vous avez énuméré mes belles qualités, ô noble veuve de martyr... mais vous en avez oublié une dans la litanie, c'est que je suis du comitat de Küküllő.

CAMILLE (de plus en plus embarrassée). Cela m'importe peu.

BENCZE. Eh bien, moi, cela m'importe. Et même je m'en réjouis parce que cela m'a procuré le plaisir de connaître la fille du sonneur de l'église de Küküllő. C'était une gaillarde. Dois-je raconter ses aventures?

CAMILLE. Ne dites donc pas de bêtises.

BENCZE (très tendrement). Je ne les raconterai pas, parce que je blesserais les oreilles d'une honorable veuve. Je mentionnerai seulement, de loin, que pendant le cours de sa vie orageuse, elle a montré une inclination particulière pour les officiers de la glorieuse armée et que ses instincts guerriers l'ont tellement entraînée qu'elle a pris part aux expéditions et qu'à l'aide du passeport de ses grâces elle a souvent très bien remplacé la poste du camp, et que, même aussi, elle a espionné avec assez de succès; avec cette différence seulement entre elle et un vulgaire paysan que, si elle trouvait quelque chose de grandement beau chez un bel officier dans l'armée ennemie, elle rendait volontiers à celui-ci les mêmes services.

CAMILLE. Calomnie!

BENCZE. J'ai des documents, et ceux-là ce n'est pas Mosolygó qui les a faits. L'héroïque amazone a commis l'imprudence d'écrire des lettres de sa propre main: elles sont pleines de fautes d'orthographe, mais on peut les lire. Dois-je les montrer?

CAMILLE. C'est bien, c'est bien, mais que voulez-vous avec ces vieilles histoires ?

BENCZE. Oh, je sais bien qu'une sainte veuve n'écoute pas volontiers le récit des affaires faites par une telle aventurière. Je ne veux pas la scandaliser davantage, et je ne raconterai pas que, sortie de l'armée, elle a, sous un faux nom, avec des papiers d'emprunt, entrepris de se donner comme veuve et de vivre de la simplicité des gens charitables, parce que vous me demanderiez comment je ne dénonce pas aux autorités compétentes ces actes considérés comme blâmables. J'ajouterai seulement que, quand, trop vieillie dans les aventures, elle a, en qualité de triste veuve, capitalisé á son profit la miséricorde humaine, elle a sagement considéré qu'à côté de la veuve une orpheline doublerait les intérêts du capital. Je ne sais comment elle a fait, mais elle s'est procuré une petite fille en bas âge...

CAMILLE. Et après ? Je lui ai fait du bien, ses parents étaient morts, elle aurait péri sur le fumier. Moi, au moins, je l'ai élevée, j'ai été sa mère — et je l'aime ; je l'aime vraiment, et elle aussi m'aime — elle croit que je suis sa mère (elle fond en larmes).

BENCZE (prenant Camille par la taille et lui essuyant légèrement le visage). Oh, perles chères de l'amour maternel ! Combien ce sera beau quand un gendre amoureux viendra les enlever, si l'inexorable mère ne le repousse pas, quoi !

CAMILLE. (En pleurant.) Allez donc, est-il possible de vous refuser quelque chose? mais, au moins, vous la traiterez bien?

BENCZE. Ne vous tourmentez pas, noble échantillon de l'amour maternel ! Du reste, rien n'est encore certain, je dis seulement qu'il est possible, je ne suis pas encore décidé.

CAMILLE. Qu'attendez-vous donc encore ?

BENCZE. Votre bénédiction, sainte veuve, et encore quelque chose.

CAMILLE. Allez, on ne sait jamais où on en est avec vous.

SCÈNE XIV.

Les précédents, Irène.

Irène (elle entre ; elle aperçoit Bencze et veut se retirer). Pardon, maman, je croyais que vous étiez seule.

Bencze. Entrez donc, ma chère enfant ; n'ayez pas peur de votre meilleur ami. (Il prend Irène par la main et la conduit devant Camille.) Me voici conduisant un enfant dans les bras de la plus noble des mères. Mon cœur est plein, mais je ne sais pas encore de quoi. Suspendez votre bénédiction, ô mère sublime, et mettez un cadenas sur vos lèvres de vermeil. — Au revoir ! (Il sort.)

SCÈNE XV.

Camille, Irène.

Irène. Il me semble, maman, que ce M. Bencze se moque de nous.

Camille (s'attendrissant). Pauvre fille ... (se remettant rapidement — d'un ton colère). Comment oses-tu parler ainsi du meilleur ami de notre famille ? Tu t'attendrais peut-être à ce qu'il te baise la main, à toi, princesse, à toi ! Qu'est-ce que c'est ? Qu'as-tu dit ?

Irène. Rien, maman.

Camille. C'est heureux pour toi ! Maintenant fais bien attention ! il y aura beaucoup à faire ; nous donnons une soirée aujourd'hui ...

Irène (avec joie). Vraiment ! Oh, comme je suis contente !

Camille (attendrie). Pauvre enfant ! Tu t'amuses si rarement ainsi. (Durement.) Naturellement, pour toi, c'est toujours au plaisir seulement que tu penses. Tu ne

réfléchis pas combien de fatigues, combien de souffrances j'ai pour toi.

Irène. Oh si, maman, et je t'en suis reconnaissante.

Camille (tendrement). Oui, je sais que tu es reconnaissante. (Durement.) Ce n'est pas assez, il faut être obéissante.

Irène (lui baisant la main). Je le serai en tout, vous n'avez qu'à ordonner.

Camille. C'est aussi ce que je fais... (Elle s'efforce d'étouffer son attendrissement.) Fais entrer la cuisinière.

Irène. Oui, maman. (Elle sort.)

Camille (en elle-même). Vraiment, l'émotion a presque été plus forte que moi. Je plains cette pauvre enfant... Mais avant tout il faut conserver mon autorité; je suis dans la main de ce Bencze, qui est bon à pendre. Chut, on vient déjà.

SCÈNE XVI.

Camille, Irène, Borcsa.

Camille. Borcsa, j'ai beaucoup de choses à vous dire.

Borcsa. Moi aussi.

Camille. Je donne une soirée.

Borcsa. Moi, je m'en vais.

Camille (surprise). Vous partez? où allez-vous?

Borcsa. Dans une autre place donc.

Camille. Ma fille, que signifie cela?

Borcsa. Ma foi, cela signifie seulement que je suis lasse de servir sans gages, de courir partout et de me coucher sept fois par semaine sans manger.

Irène. Chère Borcsa, je vous en prie.

Borcsa. Que la demoiselle ne parle pas, parce que, alors, mon cœur s'attendrit, mais depuis ce matin déjà je l'endurcis. C'est seulement pour le bonheur de la demoi-

selle que j'ai supporté cette existence de chien. Six mois de gages sont déjà échus; si, au moins, je satisfaisais mon appétit tous les jours! Puis-je seulement compter là-dessus? Je ne reçois que du café, c'est-à-dire de la chicorée.

Camille (avec dignité). Moi non plus, je ne prends pas autre chose.

Borcsa. Il est possible que votre noble estomac puisse le supporter, mais, moi, j'en suis dégoûtée. Voilà encore que vous voulez donner une soirée! Vraiment, avec quoi? Si vous avez de l'argent, pourquoi retenez-vous les gages d'une pauvre domestique?

Irène. Chère Borcsa, croyez bien que vous les recevrez.

Borcsa. Aïe, que la demoiselle ne parle pas, parce que, alors, mon cœur s'attendrit. Non, non, je ne veux pas rester un instant de plus; de ce pas, je vais faire mon paquet; après cela, vous pourrez donner une soirée.

Irène. Maman, peut-être pourrait-on lui donner ses gages?

Borcsa (se bouchant les oreilles). Aïe, que la demoiselle ne parle pas, parce que je pourrais encore rester ici.

Camille. Combien te doit-on de gages, bavarde?

Borcsa. Six mois à six florins.

Camille. Trente-six florins. Est-ce assez de t'en donner cinq?

Borcsa. Non, je m'en vais, je demande mon livret.

Camille. Voici dix florins, plus tard tu auras le reste. (Elle étale l'argent devant elle.)

Irène. Contentez-vous de cela, chère Borcsa, bientôt vous aurez le tout. Voyez, nous avons grand besoin de vous.

Borcsa (prenant l'argent). Aïe, pourquoi la demoiselle a-t-elle parlé? Je savais bien que je resterais encore ici.

Camille. Et maintenant écoute-moi, ne bavarde pas.

BORCSA. Veuillez ordonner.

CAMILLE. Que donnerons-nous pour souper?

BORCSA. Du café! Combien y aura-t-il d'invités?

CAMILLE. C'est vrai, je l'oubliais presque. Il faut, d'abord, faire les invitations. Va appeler le concierge. (Borcsa s'en va.) Eh bien, qui inviterons-nous pour que la société ait l'air distingué? Ah, bon! Il y a les Bankó qui habitent ici dans la maison, ce sont de vrais seigneurs, seulement ils n'ont pas d'argent.

IRÈNE. Ils en parlent d'autant plus.

CAMILLE. Ne te mêle pas à la conversation quand je parle. Cela fait déjà deux. Zátonyi, Timót, quatre, avec nous six. Par dessus le marché Mosolygó, en septième; qu'il ait, le pauvre, une bonne journée. Assieds-toi, écris quelques lignes d'invitation.

IRÈNE (s'asseyant à la table). Pour quand?

CAMILLE. Pour tout de suite, pour ce soir. Ces gens-là viendraient s'amuser, quand même on les réveillerait à minuit pour cela. Le concierge va porter les lettres. Précisément, il vient ici.

SCÈNE XVII.

Les précédents, Borcsa, le concierge.

BORCSA. Voici M. le concierge.

LE CONCIERGE. Vous avez daigné m'appeler à propos. Précisément, je me préparais à venir.

CAMILLE. Soyez assez bon pour . . .

LE CONCIERGE (tirant un papier de sa poche). Auparavant, je vous prie, veuillez acquitter cette bagatelle.

CAMILLE. Qu'est-ce donc?

LE CONCIERGE. Une quittance.

CAMILLE. Une quittance! quelle quittance?

Le concierge. Le loyer de deux termes, dont vous êtes restée en retard.

Camille. C'est trop fort!

Le concierge. Bah, pas trop fort, veuillez m'excuser, en tout cent florins. Si l'honorable dame donne un bal, elle peut payer cela.

Camille. C'est terrible! ces gens-là croient que je gagne de l'argent pour eux.

Le concierge (avec dignité). Je ne m'en vais pas sans avoir satisfaction; le propriétaire est en bas, et je risquerais de perdre ma considération et mon emploi. Je vous demande de l'argent, ou cela ira mal.

Camille. Voici donc cinquante florins. Je ne peux pas donner davantage, quand même on me mettrait à la torture.

Le concierge. Provisoirement, je peux recevoir ceci sans risquer ma position. Prenez l'une des deux quittances. Je vous salue.

Camille. Attendez, rendez-moi, au moins, service pour cette extorsion de fonds. Irène, l'invitation est-elle prête?

Irène (la lui donne). La voilà, maman.

Camilte (la remettant au concierge). Portez de suite ceci chez M. Bankó, entrez ensuite au 4e étage chez M. Mosolygó et dites-lui qu'il vienne me voir. Attendez encore. Je sais que vous avez un fils, qui est un garçon intelligent.

Le concierge. Un garçon très intelligent, qui doit hériter de mon emploi.

Camille. Prêtez-nous le ce soir pour faire le service; au moins, il aura un bon souper ... Mais donnez-lui un gilet rouge ou quelque vêtement semblable de livrée.

Le concierge. Oui, sans doute, je vais lui donner mon ancienne livrée, celle que je portais quand j'étais domestique. J'ai bien l'honneur (il sort avec dignité).

Camille. Ce filou a emporté cinquante florins. Maintenant il n'en reste plus que dix: que pouvons-nous

entreprendre avec cela? Borcsa, qu'est-ce qu'il y a à la maison?

Borcsa. Rien.

Camille. Ce n'est pas beaucoup. Descends tout de suite chez Mme Tulipán, la femme du tailleur, et demande-lui à emprunter — attends, pour que tu n'oublies pas, que la demoiselle ait écrit ce qu'il faut demander. (Irène s'asseoit au bureau et écrit ce que sa mère lui dicte.) Deux lampes avec du pétrole — une livre de bougies — huit chandeliers — une douzaine de verres taillés — des couverts pour dix personnes — quatre livres de sucre. Du thé, du rhum, nous en demanderons aux Bankó, ou, en cas de besoin, nous en achèterons. As-tu écrit? (Elle donne le papier à Borcsa.) Voilà. Mets-toi en route, dépêche-toi. (Borcsa sort.)

Irène. Donnez-moi aussi quelque chose à faire, maman.

Camille. Rangeons les chambres. — Cette salle sera la plus brillamment éclairée. Nous mettrons là les deux lampes. Dans l'une des deux pièces de côté, les hommes joueront aux cartes; dans l'autre, nous placerons la table pour le souper. C'est vrai, que donnerons-nous pour le souper?

Borcsa (revenant). Mme Tulipán, la femme du tailleur, vous présente ses salutations et vous fait dire qu'elle ne vous prêtera ces divers objets que si on l'invite à la soirée avec son mari.

Camille. Soit! deux convives de plus ou de moins, on n'y regarde pas. Dis-lui que je la verrai volontiers, mais qu'elle apporte du thé et du rhum avec elle, pour douze personnes. (Borcsa sort.)

Irène. Peut-être ne pensez-vous pas au souper, maman?

Camille. Tu penses toujours à manger, toi.

Irène. Pas moi, mais M. Bankó, je le sais, ne se contentera pas de thé seulement.

Camille. Laisse-moi faire. Si j'avais encore du crédit dans le voisinage, je ferais un repas si beau qu'on en

parlerait dans tout le quartier; mais, avec ces dix florins, je ne sais pas à qui m'adresser. — Descends à la boutique de l'épicier — le vieux marchand soulève toujours son chapeau quand nous nous rencontrons sous la porte. Essaye, peut-être donnera-t-il à crédit quelques bouteilles de champagne. (Irène sort, Camille crie derrière elle.) S'il donne d'autres vins, accepte-les aussi.

(Traduit du hongrois par *M. Paul Bert de la Bussière.*)

(A suivre.)

XXVIIème BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE FRANÇAISE DE BUDAPEST

SEPTEMBRE

Home Français.

Les médecins français venus à Budapest pour y assister au XVIème Congrès International de Médecine, ont tenu à aller visiter le *Home Français.*

Le 1er septembre, à onze heures, tous ceux qui n'étaient pas retenus dans les sections, se sont rendus avec leurs femmes Baross-utcza 42, où ils ont trouvé le Vicomte et la Vicomtesse de Fontenay qui les ont reçus dans cette maison française.

Le Consul Général de France a tout d'abord fait l'historique de l'œuvre et dit comment, grâce à la générosité de M. Robert Lebaudy, qui lui envoya 40.000 francs, il put acheter l'immeuble dans lequel se trouve actuellement le Home et dont le prix d'achat était de 120.000 francs.(1) La maison est actuellement grevée d'une hypothèque de 62.553 francs dont les arrérages sont couverts par les loyers du rez-de-chaussée et du second étage, tandis que le

(1) Voir *Revue de Hongrie*, du 15 mai 1909, page 651.

Home est installé au premier étage; dès que la situation financière le permettra, il occupera aussi le second.

M. de Fontenay a vanté les mérites du Président de la Société Française de Bienfaisance, M. Louis François et du secrétaire, M. Girbal, ainsi que l'inlassable dévouement de Mlle Raymond, directrice du Home. Les visiteurs ont ensuite parcouru la grande salle à manger, les dortoirs et les chambres qui peuvent contenir vingt lits, la salle de bain, la cuisine, etc. Les Français ont été très satisfaits de constater la protection dont les Françaises de passage à Budapest sont assurées et ils ont vivement félicité le Consul général d'avoir donné à une œuvre aussi intéressante une pareille importance. M. le Professeur Landouzy a d'ailleurs tenu à se faire l'interprète de ses compatriotes et, dans des paroles émues, il a remercié la Vicomtesse de Fontenay qui s'occupe tout spécialement du Home Français et des Françaises qui s'y adressent, du soin vraiment patriotique avec lequel elle veille sur cette œuvre dont l'épanouissement lui était dû. Il a ensuite exprimé des félicitations à M. François et à Mlle Raymond.

Une collecte organisée séance tenante et augmentée, les jours suivants, de dons apportés par les médecins français qui n'avaient pas assisté à cette réunion, a produit plus de 1100 couronnes.

Dans le toast qu'il prononça le lendemain [1] au banquet français, le Vicomte de Fontenay a remercié chaudement ses compatriotes de leur générosité qui permettra d'apporter au Home de nouvelles améliorations en faveur des Françaises.

Parmi les personnes présentes, nous avons relevé, dans le registre d'inscription du Home, les signatures des docteurs et de Mesdames: Landouzy, Desfosses, Pinard, Hutinel, Raoul Blondel, Ledé, Huchard, Sicard, Frœlich, Ser-

[1] Voir page 357 de ce numéro.

gent, Roussy, Sargnon, Labbé, Moran, Gross, Luys, Lépine, Boquel, Jablonski, Potherat, Laveran, Castex, Brocq, Gallippe, Reymond, Wickham, Hartmann, Roubinovitch, etc.; et des docteurs: Chauffard, Segond, J. L. Faure, Arnozan, Achard, Papillon, Philipp, Foveau de Courmelles, Ethier (du Canada), Bauzon, Doyen, Leprince, Aubrun, Lenglet, Mantoux, Crouzet, Brindeau, Kohindjy, Keating-Hart, Debayle, Netter, Legendre, Carrieu, Lucas-Championnière, Delorme, Moure, Walther, etc.

Le rédacteur en chef et gérant,
GUILLAUME HUSZÁR.

LA TROISIÈME PUISSANCE.

(Suite.) (2)

Dis, qu'aurais-tu fait à ma place? Je t'en prie, ne réponds pas; tu ne me diras pas ce que j'aurais dû faire. Je pensai que la boue elle-même se change en or, lorsque les larmes du repentir tombent sur elle.

— Madame, lui dis-je le soir, lorsque les enfants furent couchés et que nous restâmes seuls — je ne voulais pas que le Juge éternel me dît un jour: «Je te chasse sans pitié, comme tu as chassé sans pitié la mère de tes enfants»; ayez une bonne conduite et vivez pour vos enfants; mais vous trouverez tout naturel que notre vie n'ait rien de l'intimité d'autrefois.

Là-dessus, j'entrai dans ma chambre et je poussai le verrou.

Trois jours durant, ma femme se tint tranquille. Le quatrième, ma mère demanda à retourner au village et partit. Dans les chambres, l'ancien désordre reparut; les enfants n'étaient ni peignés, ni lavés et Madame retomba dans la saleté et la paresse.

Le cinquième jour, je lui demandai pourquoi les enfants n'avaient pas changé de chemise. Elle me répondit qu'elle n'était pas ma domestique, s'en alla dans la cuisine et brisa une assiette contre le mur.

Telle était sa nature que pour des vétilles elle se mettait dans des rages épouvantables. On ne savait jamais ce qui pouvait la blesser. Lorsqu'elle était de mauvaise humeur, elle considérait comme une insulte qu'on lui dise bonjour. Continuellement elle se sentait offensée.

Et j'ai supporté cette engeance diabolique pendant six ans! Donc, le cinquième jour, il devint manifeste que mon pardon n'avait nullement changé cette femme et que ma vie serait ce qu'elle avait été: l'énervement continuel, la détresse et le désespoir.

Et, en effet, les scènes recommencèrent, tous les soirs je me couchais torturé par une angoisse qui me faisait chercher le moyen d'échapper à cette bête féroce. Je ne pouvais plus la chasser, car, une fois réinstallée, elle n'aurait aucunement quitté la maison. M'enfuir avec les enfants, m'eût été impossible, et cela pour mille raisons: ils allaient à l'école, je ne pouvais m'occuper d'eux; je touchais les revenus de mon invention par annuités et cette femme eût été capable de me faire rechercher par la police ou par les annonces.

J'étais tellement abreuvé de ces amertumes qu'un jour je résolus de me tuer avec mes enfants.

Pardonne-moi si je te fais un récit aussi pénible: je vois à ta figure que tu aimerais mieux entendre des anecdotes ; mais il faut bien que, vous autres romanciers, vous ayez aussi le courage de prendre la vie telle qu'elle est, au lieu de nous montrer cette vallée de misère illuminée par un feu de joie, comme vous le faites d'habitude.

Je te prie donc de patienter; ces préliminaires te sont nécessaires pour comprendre la suite. Je serai bref, comme disent les députés quand ils commencent un discours à la Chambre.

La pensée de tuer mes enfants ne me hantait que lorsque je ne les voyais pas; dès qu'ils étaient devant moi et qu'ils me regardaient de leurs yeux innocents, je

sentais que je n'en aurais pas la force. C'est une situation terrible, mon ami, que de se coucher tous les soirs avec la pensée de la mort et de ne pas pouvoir quitter le monde sans bruit.

Un jour enfin, lorsqu'une dernière goutte eut fait déborder le vase d'amertume, je me retirai dans un hôtel et je me logeai une balle dans la poitrine. La balle glissa entre les deux poumons; pendant plusieurs semaines, je fus entre la vie et la mort. Mais je bénis le ciel et je bénis mon sort, car j'avais goûté au breuvage de la mort et je ne l'avais pas trouvé amer; j'ai connu les délices du réveil, de la résurrection et, depuis que j'ai conscience d'être revenu au monde, je sais, je t'assure, apprécier la valeur de la vie.

Ma mère me soigna; elle ne permit pas à ma femme de m'approcher, et celle-ci ne revint plus. La fortune de sa mère, une Harpie hideuse et avare, monstre à figure humaine, lui suffit pour vivre. Elles sont, du reste, bien assorties.

J'intentai alors un procès pour réclamer mes enfants. L'aîné fut abandonné par sa mère; on me donna aussi le second, parce qu'il avait plus de sept ans, mais je ne pus sauver ma fille: elle est tombée en victime expiatoire, comme l'agneau que l'on sacrifie pour sauver le troupeau.

C'est en vain que le tribunal de première instance me donna raison; le ministre de l'Intérieur annula la décision, alléguant qu'il n'y avait aucune preuve d'immoralité contre ma femme.

Je te prie de ne pas secouer ainsi la tête. Au ministère, ces sortes d'affaires sont réglées par de vieux célibataires qui n'ont ni cœur, ni entendement et qui s'attachent uniquement au texte de la loi. Ceux qui ont affaire à eux les maudissent.

Bref, je sortis du tombeau comme Lazare, lorsqu'il fut, par la parole du Christ, pénétré d'une nouvelle vie,

et qu'il ressuscita du linceul dans lequel il était enveloppé. Tu peux penser qu'après cette résurrection j'aimais mieux voir un serpent qu'une femme, fût-ce la plus charmante des créatures.

Ne crois donc pas que cette malheureuse Marie ait été l'héroïne d'un roman et que mon apparition auprès d'elle soit un récit propre à inspirer un poète lyrique.

Bien portante, la jeune fille n'avait même pas attiré mon regard; sauf une fois, comme je te l'ai dit, par le rythme de ses mouvements. Et maintenant, quel spectacle de la voir ensanglantée et pâle dans cet hôpital tout imprégné de l'odeur de phénol.

Elle aussi était une bête qui souffrait, comme tous les malades. Tu me diras que ce mot *bête* te semble dur et déplacé. Pardonne-moi, s'il froisse tes nerfs. Mais vois-tu, je crois que l'homme se compose d'une âme et d'une bête. Lorsque nous sommes malades, c'est notre essence animale qui souffre. Sans notre corps, nous ne serions pas malades.

Le lendemain il me fallut aller la voir. C'était un devoir de politesse: c'est moi qui l'avais conduite à l'hôpital, il était donc convenable de m'informer de l'état de sa santé.

Elle était pâle comme la cire, et avait un peu de fièvre. Malgré cela, elle me tendit la main en souriant.

— Merci, dit-elle, d'avoir eu soin de moi.

Près du lit, sa tante était assise. Elle tenait dans la main un mouchoir et un flacon d'eau de Cologne. Toutes les cinq minutes, elle recommençait à pleurer, sans cesser de bavarder. Je pouvais à peine placer un mot.

Je n'avais d'ailleurs pas grand'chose à dire. Je demandai seulement à la jeune fille si elle souffrait. Sa tête était entourée d'un bandeau en forme de turban.

— Je ne souffre pas beaucoup, dit-elle, sauf quand je suis seule. Mais savez-vous ce qui m'est arrivé? On m'a coupé les cheveux jusqu'à la racine.

— Comment peux-tu raconter des choses pareilles? s'écria la vieille tante.

— Qu'est-ce que cela fait? répondit la jeune fille avec un triste sourire. Il m'est bien indifférent d'avoir ou non des cheveux.

Je me sentis gagner par une légère émotion. Cette femme, pensais-je, est malheureuse et, chose bizarre, les gens malheureux se lient involontairement. L'association des francs-maçons n'est pas plus secrète, ni plus intime que la leur.

Je regardais ce visage pâle, et alors seulement je vis combien ses traits étaient intéressants, combien ses yeux étaient noirs et sa bouche bien faite. C'était une figure infiniment gracieuse et sympathique.

Je voyais sa main blanche, cette main affaiblie et belle; j'y aurais voulu tendrement poser la mienne et lui dire: ma sœur. Mais je ne lui dis rien; abîmé dans mes réflexions, je la regardais tranquillement, comme on contemple la lune par une nuit d'été.

Le lendemain, rien ne m'obligeait plus à aller la voir et cependant je me rendis à l'hôpital. Je lui apportai un bouquet de glaïeuls blancs. Pourquoi justement des glaïeuls? Un bouquet dans du beau papier à dentelles a une certaine signification: c'est une déclaration muette exprimée par des fleurs, tandis que les longs glaïeuls qu'on ne peut disposer en bouquet sont plutôt une fantaise: une simple surprise agréable. Jadis, j'avais l'habitude d'offrir de ces fleurs aux femmes. La malade ne pouvait évidemment se méprendre sur mes intentions: elle comprendrait que je n'avais d'autre but que de la distraire.

Cela lui plaisait peut-être plus.

— Comme vous êtes bon, dit-elle, en me tendant la main. Il me semble que je vous connais depuis longtemps. Orpheline, j'apprécie doublement toute preuve d'amitié.

Je mis alors ma main sur la sienne et je la caressai doucement. Elle est donc orpheline, pensai-je.

— Une jeune fille que tout le monde aime n'est pas orpheline; et il est si facile d'être bon pour vous.

Nous causâmes ensuite avec tant d'intimité qu'en m'en allant, je me disais: C'est bien là ma dernière visite.

Je fus tout étonné de constater que je pensai à elle le reste de la journée.

De temps en temps, je secouais la tête et je me disais: Que m'importe qu'elle soit orpheline ou non! Puis je pensais: il y a pourtant quelque chose dans cette jeune fille; elle ressemble au muguet caché dans les bois; le muguet est un rien, une simple petite fleur qui sent bon, et cependant en la voyant je ne me dis pas: que m'importe! mais instinctivement, comme charmé, je m'arrête devant elle.

Le soir j'allai chez Marcel, le député. Nous causâmes avec sa femme de la malade.

— Pauvre fille, dit-elle; elle est le jouet du malheur. Dès le premier jour, elle perdit sa mère. Son père était marchand de bois. Il achetait des forêts et faisait faire des coupes. Il fit élever sa fille au couvent jusqu'à l'âge de vingt ans. Il a travaillé et économisé pour pouvoir lui trouver un mari distingué. Il aurait voulu lui donner une dot de cent mille florins, mais il put à peine en amasser le quart. Un jour, il acheta une grande forêt et se dit: «encore un an». Mais la mort répondit: «Il ne reste plus qu'un mois.»

— Et la jeune fille?

— Elle quitta le couvent et, depuis, elle passe sa vie tantôt chez un parent, tantôt chez l'autre.

— Mais pourquoi ne se marie-t-elle pas?

— Parce qu'elle a de l'esprit.

— J'espère que tu ne veux pas dire par là que tu regrettes de m'avoir épousé?

La femme du député se mit à rire.

— Je ne l'entends pas ainsi. La jeune fille a attendu jusqu'à ce jour d'aimer ou d'être aimée. Plusieurs jeunes gens ont guigné son argent, mais personne encore n'a trouvé le chemin de son cœur.

Cela me parut étrange. En retournant chez moi, assis dans le train, j'y pensais involontairement. N'est-il pas étonnant qu'il y ait une jeune fille à laquelle aucun jeune homme n'ait fait tourner la tête, et que ni le clair de lune, ni la musique des Tziganes n'ont jetée dans les bras d'un prétendant! Je croyais jusqu'ici que la forteresse la plus facile à prendre était le cœur d'une jeune fille: point n'est besoin pour cela des trompettes de Gédéon, mais de paroles douces et sentimentales qui font tomber les murailles.

Mais, pensais-je, qu'ai-je donc à m'occuper de cette femme? Serait-elle plus belle que la Vénus de Médicis, et serais-je l'unique homme qu'elle estimât, je n'aurais quand même pas le droit de songer à elle.

Et je m'efforçai de tourner mon esprit vers des choses plus sérieuses.

Un mois plus tard, je dus me rendre de nouveau à Budapest. J'avais besoin d'une moissonneuse. J'avais entendu parler de machines perfectionnées et bon marché, qui permettent d'économiser le salaire de plusieurs journaliers.

Dans le train, je fus tout surpris de m'apercevoir que je pensais encore à la jeune fille, et même avec joie. Il ne me vint pas à l'esprit d'aller la voir encore une fois, mais l'idée de la rencontrer à l'improviste, mit mon sang en mouvement.

Pourquoi ris-tu de cette expression? Je pense en naturaliste. L'amour n'est qu'un dérangement dans la circulation du sang; il n'a pas d'autre cause que les exigences de la force génératrice.

Tout doux, pensais-je, cette force est puissante, mais ma raison l'est encore plus. Je ne serai plus esclave! Non, pas même d'une jeune fille aussi gracieuse que celle-ci.

En été, quand je suis assis au coin de ma maison, je sens parfois le vent qui souffle des deux côtés. Telle était alors ma situation, et je me demandais avec anxiété lequel des deux courants serait le plus fort. Puis je me dis: Il me plaît de voir cette jeune fille, ce n'est pas une personne ordinaire, elle est gracieuse et spirituelle; je suis trop mûr pour me laisser entraîner à des rêveries. Quel mal y aurait-il à parler encore une fois avec elle?

Je savais qu'elle passait l'été à Gödöllő. Je connaissais même la maison où elle habitait, car, il y a dix ans, j'y avais demeuré moi-même; mon parent, le député, était son voisin. Je ferais une visite au député, et je verrais en même temps Marie. Je pris donc le train et me dirigeai vers son habitation.

En traversant le village, un sentiment de honte me prit. Homme, pensai-je, tu mens! Tu dis que tu te donnes une heure de plaisir, et qu'ensuite tu rentreras tranquillement chez toi faire marcher ta moissonneuse. Ce n'est pas vrai! tu obéis comme un bœuf stupide à cet anonyme mystérieux qui n'existe pas, mais qui veut être.

Je faillis revenir sur mes pas.

Eh bien non! je ne retournerai pas! Je veux te montrer que chez moi c'est la raison qui domine et non la matière.

Chez le député il n'y avait personne.

— Monsieur est parti pour la ville, me dit la femme de chambre. Madame est allée chez des voisins, la famille Y.

Pardonne-moi de l'appeler Y. Ce sont des considérations personnelles qui l'exigent.

La maison voisine est une petite villa entourée de pins. Elle a une tourelle, un toit d'ardoise la couvre. A la

porte d'entrée, un grand chien blanc me reçut en témoignant d'une grande envie de déchirer mes vêtements.

Je suis un ennemi juré des chiens. Je comprends, à la rigueur, qu'on ait un chien dans les maisons isolées de la grande plaine, où les voleurs et les brigands vous font plus de visites que les amis; mais à quoi bon les chiens dans les villes où la police protège chaque maison? Ce ne sont pas les fous qu'on devrait enfermer dans les maisons d'aliénés, mais ceux qui ont des chiens.

Là aussi, la femme de chambre m'ouvrit la porte.

— Personne n'est à la maison, dit-elle, tout le monde est au village.

Alors une voix aimable se fit entendre derrière les jalousies vertes de la fenêtre.

— Moi, je suis à la maison.

Et, en même temps, la jalousie se souleva et Marie me dit en souriant:

— Veuillez entrer.

Le son de sa voix me fit trembler comme la branche que l'oiseau vient de quitter. Cette émotion me fit aussitôt réfléchir. Qu'ai-je donc à m'inquiéter de cette jeune fille? et pourquoi sa voix me fait-elle trembler?

Je devins glacial en arrivant près de la porte, et je résolus de me retirer dès que la politesse le permettrait.

Marie vint à ma rencontre en courant. Son teint était animé et ses yeux brillaient.

— Je savais que vous viendriez, dit-elle, en me serrant la main de ses deux mains.

Je trouvai cette déclaration incompréhensible et, l'ardeur de sa joie inconvenante.

Elle s'en aperçut, car soudain elle lâcha ma main et, troublée, elle s'excusa.

— Oh! pardonnez-moi... mais votre arrivée était tellement inopinée.

— Inopinée, mais vous venez de dire que vous le *saviez*.

— Oh, je ne sais pas ce que je dis. Il arrive parfois que des paroles involontaires se pressent sur nos lèvres. Mais, continua-t-elle en souriant, nous pourrions aller dans le jardin. Il fait meilleur dehors.

Je compris. C'était parler sagement.

— Ma tante n'est pas ici, reprit-elle toute rouge, pendant que nous nous dirigions vers le banc ombragé par des pins. Un de nos amis a apporté un appareil à photographie; ils étaient peut-être six qui ont été au village photographier des beautés paysannes.

Lorsque nous nous assîmes, son trouble avait disparu.

— Et vous?

— Je n'aime pas me trouver parmi tant de femmes. Elles bavardent trop. J'ai préféré rester à la maison et lire.

— Je vous ai donc dérangé dans votre occupation

— Oh non! Mes livres ne me quittent jamais, mais vous... on vous voit si rarement.

Sa voix était si chaude que je ressentis une commotion. Oui, une commotion; c'est le vrai mot pour exprimer la faiblesse. Toute commotion est une faiblesse.

— Qu'ai-je à faire parmi les hommes, répondis-je distraitement. Mon monde à moi n'est pas celui des *five o'clock*.

Elle me regarda étonnée; alors je détournai la conversation.

— Comme vous êtes élégante! Je crois que toutes les robes vous vont bien! Que lisiez-vous quand je suis arrivé?

— Je ne vous le dirai pas. Je crains que vous ne vous moquiez de moi.

— Alors ne le dites pas. Je sais ce que les dames aiment lire (je pensais à ces romans ineptes où des gentilshommes désœuvrés et de belles dames parlent constamment d'amour sans se dire rien de sensé, ni de vrai). Mais,

continuai-je, c'est justement pour cela que je vous ai demandé ce que vous lisiez, car je pensais bien que ce n'était pas un roman sentimental.

— Je vous remercie de votre opinion. Je lis quelquefois des romans, mais je choisis ceux dans lesquels la femme n'est pas seulement un objet d'exhibition et l'homme un banal amoureux. Il en paraît peut-être deux ou trois par an. Mais j'étais en train de lire un journal que l'on cache d'habitude lorsque quelqu'un arrive.

Elle me regarda en hésitant et on voyait qu'elle se demandait si elle devait en nommer le titre. Puis elle ajouta :

— C'est le journal des spirites.

— Je n'y suis pas abonné, répondis-je; mais je ne m'en moque pas. J'ai été durant une année dans des réunions où l'on évoquait des esprits. Je n'ai pu me faire aucune conviction.

— Et depuis, vous croyez que c'est une folie.

— Non. Je comprends que ceux qui ont des parents en Amérique regardent parfois la carte géographique et s'intéressent aux courriers.

— Donc vous ne croyez à rien de tout cela, demanda-t-elle avec inquiétude.

— *Croire.* Ce mot ne se trouve pas dans mon dictionnaire. Je vous prie de ne pas vous épouvanter; je suis peut-être plus croyant que l'archevêque de Strigonie; mais ma religion n'est pas la *foi,* c'est la *science.*

— Vous êtes donc athée!

— Je vous dis que non. Tenez, quand vous voyez un beau palais, faut-il que vous *croyiez* qu'il ne s'est pas fait tout seul? Faut-il que vous *croyiez* que quelqu'un en a conçu le plan et l'a construit?... Mais, si nous ne parlions plus de choses si sérieuses?

— Au contraire, parlons-en encore, répondit-elle vivement. Oh! si vous saviez comme il y a peu de gens qui...

Dites franchement que vous n'estimez pas les hommes.

— Non, je ne dis pas cela. J'estime les hommes quels qu'ils soient; quand je vois un faible d'esprit, je ne dis pas c'est un imbécile; je pense seulement qu'il n'est pas encore assez développé.

— Et les méchants?

— Je les évite, mais je ne pense pas de mal sur leur compte. C'est la vie du corps qui l'emporte chez eux, là est l'origine de tout le mal.

N'es-tu pas surpris de voir une femme s'entretenir avec plaisir de tels sujets? Moi, je la regardais comme un voyageur dans la nuit regarde le flambeau qui le guide.

Je ne regrettais plus d'être descendu du train. Mon inclination pour elle s'était changée en fraternité d'âme.

Peut-être n'aurais-je pas conversé autant, ni avec autant de confiance, si je n'avais senti en elle la femme intellectuelle. La jeune fille portait ce jour-là une robe noire; elle n'avait ni bagues, ni boucles d'oreilles, et cela me plut. La coupe de sa robe ne dessinait pas à l'excès les formes par lesquelles la femme fait tant d'impression sur nous. Seules ses fines bottines en chevreau que l'on découvrait assez haut, paraissaient un peu provocantes. Mais elle ne pouvait s'en rendre compte.

Lorsque la société fut revenue du village, je ne restai plus qu'un quart d'heure. Leur conversation ... si l'on voulait décrire le papotage d'un groupe de femmes de la capitale ... mais je ne veux pas critiquer.

Mes yeux étaient continuellement fixés sur la jeune fille. Maintenant je ne la trouvais plus ordinaire. Un simple coffre en bois devient intéressant dès que l'on sait qu'il cache des trésors royaux. Je lui demande pardon par la pensée de l'avoir comparée à un coffre, j'aurais pu dire plutôt un étui de nacre.

Au milieu de la conversation, je pus lui adresser

encore une ou deux fois la parole sans être compris des autres.

— Jusqu'à quand restez-vous? demanda-t-elle tout bas

— Je prends le prochain train.

Elle ne répondit rien; mais son visage s'assombrit. Mon ami, les changements de couleur que peut subir la figure d'une jeune fille, sont étonnants. Au firmament aussi les nuages changent continuellement, et jamais il n'y a deux aurores, ni deux crépuscules absolument pareils. Mais le visage de la femme est encore plus changeant. L'âme s'y réflète. C'est un livre dont la couverture laisse filtrer les phrases, et celui-là seul peut les comprendre par qui la femme veut être comprise.

Après une pause, elle demanda :

— Mais au retour, vous descendrez de nouveau, n'est-ce pas?

— Si je savais que nous puissions causer.

— Mais certes! répondit-elle avec un regard encourageant. Nous irons nous promener dans la forêt. Sur la route, la société se divisera et nous pourrons causer.

Je pris congé d'elle comme si elle eût été un vieux camarade.

— Bref, tu en es tombé amoureux!

C'est ce que je me disais en chemin, car mon âme était remplie d'elle, comme, au printemps, l'air est rempli du parfum des fleurs de sureau. Mais je voulais savoir avec certitude si ce n'était pas *la troisième puissance* qui me rendait esclave; tu sais, cette puissance qui n'existe pas, mais qui veut être.

— Quel est ce langage sibyllin?

— Je croyais que tu me comprenais. L'amour est cet état stupide dans lequel deux êtres sont unis par un troisième qui n'existe pas, mais qui veut être. Tant que nous sommes jeunes, nous n'en savons rien; l'amour est sacré pour nous, la femme est un ravissement plein de

doux secrets. Nous croyons qu'elle nous attire, parce qu'elle est délicieuse. Or, elle est délicieuse et charmante, parce que ce troisième qui n'existe pas, mais qui veut être, met des verres enchanteurs sur nos yeux. Et sur les yeux de la femme aussi, pour que nous nous trouvions charmants réciproquement et que nous nous réunissions, malgré tous les obstacles, malgré les fenêtres et les portes closes; malgré le rang social, la pudeur, la sagesse, l'éducation, malgré le crime et la vertu, uniquement pour que celui qui n'existe pas puisse être.

Mon ami, ce ne sont ni les empereurs, ni les rois qui gouvernent le monde, mais cette force mystérieuse, cette troisième puissance. Quand elle paraît, le sage oublie sa philosophie et l'homme simple devient spirituel. Elle rend le poltron brave, fait de l'homme opiniâtre un esclave, et de l'esclave un homme récalcitrant. C'est à elle qu'obéit la bête qui ne sait que brouter; quand son corps est mûr, elle crie sous la pression de cette troisième puissance qui, comme un bouvier invisible, la conduit vers une autre bête. Et il y a même des animaux aveugles, comme la salamandre des cavernes! comment trouve-t-elle sa femelle? Et il y a des animaux tout à fait privés d'intelligence qui n'ont le temps ni de voir, ni d'apprendre: les chenilles et les éphémères; quelle puissance peut agir si fortement sur leurs nerfs qu'elle éveille en eux le désir et la nécessité de s'unir?

Mais laissons là les animaux. Examinons seulement les hommes. Que de fois cette troisième puissance a rendu ridicules les plus grands politiques, lorsqu'une femme de peu d'esprit les tenait sous l'empire de son charme; vois comme cette puissance change Hercule en femme, comme elle oblige le moine à jeter son froc aux orties, comme elle fait de l'avare un prodigue et du prodigue un avare, du valet un grand seigneur et du grand seigneur un valet! Songe aux familles royales où l'on évite avec tant de

soins le mélange du sang; pourtant cette troisième puissance y jette tantôt une actrice, tantôt la fille d'un employé des postes, tantôt une femme de chambre; ou bien elle arrache de ce milieu une jeune fille ou une veuve pour la jeter dans les bras d'un lieutenant ou d'un Monsieur Giron. Songe aux prisons; combien de gens y sont enfermés par la faute de cette troisième puissance, car elle se moque de l'ordre établi, du rang, de la morale. Dès qu'elle veut se manifester, elle se manifeste.

Je restai stupéfait d'une telle découverte. Bref, j'aime mes enfants, je les aime d'un amour profond, mais tant qu'ils n'existent pas, je ne puis les aimer: ils ne m'intéressent pas.

Je compris alors mon premier mariage, et ce qui l'avait rendu malheureux. Le verre enchanteur était tombé de mes yeux et je vis que j'avais lié ma vie à une femme qui, à côté de moi, n'était que le bipède sans plume de Platon.

J'étais humilié. Qu'est donc mon libre arbitre, me disais-je, si une force inconnue peut me mener par le bout du nez comme un ours; où est donc mon libre arbitre, si mon esprit est bouleversé tant que cette troisième puissance me tient captif et me guide? Mais, mon ami, c'est un état de pure folie! Maintenant tu comprendras ma frayeur lorsque je rencontrai une autre jeune fille vers laquelle se dirigeaient mes pensées. Tout troublé, je me frottais les yeux pour voir si je ne portais pas de verres enchanteurs. Tout mon être se révoltait à la pensée de jouer encore le rôle d'une grenouille sous le scalpel de la troisième puissance.

Je t'ai dit que j'aimais mes enfants d'un amour profond; je veux bien en avoir cent, si c'est là ma propre volonté. Mais je n'en veux aucun, si c'est pour me berner, ce serait blessant pour ma dignité d'homme et pour la conscience de ma valeur. Si je veux aimer, je veux le

faire avec mon cœur, avec mon âme, avec mon intelligence et avec ma décision, mais je ne veux pas être le mouton malade de cette troisième puissance.

A mon retour de Budapest, un violent combat intérieur se livra en moi.

Une voix me disait :

— Prends garde ! tu es sur le chemin où ton esprit s'est déjà égaré une fois ! Il n'y a pas une femme au monde qui vaille ton indépendance et ta tranquillité.

Une autre voix me disait :

— La bonté peut-elle être nuisible ? Une intelligence claire comme la sienne peut-elle jamais devenir désagréable. Parmi les belles fleurs, la digitale est un poison violent ; faut-il détester pour cela toutes les fleurs ?

Géza Gárdonyi.

(A suivre.)

LE PARLEMENT DE LA HONGRIE

(1)

PREMIÈRE PARTIE.

La constitution hongroise dans le passé.

A) *Introduction historique*

Sur ce territoire de 322.300 kilomètres carrés comptant environ vingt millions d'habitants, qu'est aujourd'hui la Hongrie, aucune race ne parvint à établir une société stable durant les cinq siècles qui s'écoulèrent entre la décadence de l'empire romain et l'arrivée des Hongrois. Et pourtant, par sa situation géographique et sa configuration orographique, ce territoire est un fort avancé de l'Occident: il fallait que l'Europe y tînt garnison sous peine d'avoir une porte toujours ouverte aux invasions des barbares; cette garnison elle ne sut la trouver dans ses propres réserves de forces; ce fut l'Orient qui se chargea de la lui fournir.

Vers la fin du IXe siècle un nouveau torrent asiatique a débordé sur cette terre tant bouleversée; une peuplade, en apparence assez semblable à celles qui l'avaient précédée, descend le versant méridional des Carpathes et achève en peu d'années la conquête du territoire actuel de la Hongrie. Voisins peu commodes pendant le premier siècle de leur établissement en Europe, les nouveaux

venus n'en firent pas moins, dès leurs débuts, preuve d'une capacité politique extraordinaire. Sur les ruines des petites principautés détruites, ils fondèrent — tout barbares et païens qu'ils étaient — un État mieux organisé, et plus solidement unifié que la plupart de ceux du moyen âge. Cet État possédait un pouvoir central vigoureux et efficace, une espèce de représentation nationale et des libertés locales très étendues; on y trouve, dès l'origine, les éléments primordiaux de la constitution hongroise. Le grand chef conquérant d'une nouvelle patrie pour les Hongrois se nommait Árpád; aussi le pouvoir central fut-il dévolu à sa dynastie, sous réserve que la nation aurait le droit d'élection entre les membres de cette dynastie; c'était donc un système de transmission mixte mi-héréditaire, mi-électif. Vers l'an 1000, lorsque le plus illustre de ses descendants, saint Étienne, embrassa le christianisme, y convertit son peuple et posa sur sa tête la couronne royale envoyée par le pape Sylvestre, la même qui, aujourd'hui encore, sert à sacrer chaque nouveau roi de Hongrie: la nation hongroise était devenue pour l'Occident civilisé la garnison de sa forteresse avancée sur l'Orient.

Elle fut toujours et elle est encore fidèle à sa mission de garde vigilante. Le flot tartare lui passa sur le corps au XIIIe siècle, mais il s'y absorba et ne put guère aller au delà; le flot turc se brisa pendant un siècle et demi à ses remparts; l'héroïque garnison, presque toujours abandonnée de ceux dont elle gardait la sécurité, tint bon pendant toute cette époque contre le choc le plus formidable qui ait menacé le monde civilisé depuis la migration des peuples. Lorsqu'elle finit par succomber, après la glorieuse défaite de Mohács (1526) qui anéantit pour un temps la force militaire de la Hongrie, l'empire ottoman était au commencement de son déclin; car l'occupation d'une partie de notre pays avait comme absorbé son

énergie; si la Hongrie semblait perdue, l'Europe du moins était sauvée.

Car, pour perdue, elle paraissait bien l'être cette malheureuse Hongrie. Des discordes intérieures avaient suivi la catastrophe militaire; le roi Louis II mort sur le champ de bataille de Mohács, l'élection de son successeur divisa la nation. Un parti, confiant dans la force de résistance que donnerait l'enthousiasme national, choisit un roi national en la personne de Jean Zápolya; un autre parti appela sur le trône les Habsbourg par l'élection de Ferdinand, frère de Charles-Quint, espérant que les immenses ressources de cette dynastie s'emploieraient à nous sauver du Turc. Ni l'une ni l'autre de ces perspectives ne se réalisa; l'élan national fut brisé et les forces de la nation furent gaspillées dans la lutte des deux royautés rivales; le pouvoir des Habsbourg, absorbé par les discordes religieuses en Allemagne et les guerres avec la France, ne nous fut pendant longtemps d'aucun secours. Le Turc occupa, au centre du pays, plus d'un tiers de son territoire avec Bude, l'ancienne capitale du royaume; la royauté nationale succomba bientôt et se replia sur la Transylvanie qu'elle constitua en principauté indépendante, sans jamais briser le lien moral qui l'unissait au reste de la Hongrie. Les Habsbourg, restés seuls et sans contestation en possession du titre royal de Hongrie, ne régnèrent en fait que sur la partie occidentale et septentrionale du pays. Ce fragment de leur nouveau royaume, «la Hongrie royale» de l'époque, semblait protéger d'une façon à peu près suffisante leurs domaines allemands; aussi s'en contentèrent-ils jusqu'au moment où le fameux siège de Vienne, en 1683, leur enleva cette illusion. Appelés sur le trône de Hongrie pour la délivrer du Turc et sous condition expresse de maintenir son indépendance et ses libertés, ils ne font pas d'efforts suffisants contre l'ennemi héréditaire, mais ils se livrent à des entreprises répétées contre

la constitution du pays. Les luttes religieuses viennent encore compliquer cet état de choses, divisant le peu de force de résistance qui nous restait, jetant les uns entre les bras des Turcs, paralysant la conscience politique des autres devant des princes zélés pour la suprématie de l'ancienne foi.

Cela dura ainsi pendant cent soixante ans!

Quelle est la nation qui n'eût succombé à de pareilles épreuves? La Hongrie pourtant en sortit victorieuse. Mutilée, épuisée et divisée, la Hongrie royale soutient contre ses propres rois une lutte presque constante pour son indépendance et sa constitution: lutte tantôt légale, tantôt armée, où les princes de Transylvanie, dont quelques-uns comptent parmi les héros les plus illustres de notre histoire, et qui eurent tous à un degré divers conscience de leur mission nationale, lui servent d'appui. Dans cette interminable série de revers et de succès, la résultante finale est pourtant favorable à la Hongrie. Le dépôt sacré de son antique constitution est conservé intact: aucune défaillance à cet égard; on pourra la supprimer en fait, mais jamais on ne parviendra à rompre le fil de sa continuité légale; quand les choses vont au pis, la protestation unanime du pays empêchera la prescription. A travers les époques les plus terribles, on conservera, dans le *Corpus juris hungarici* (Recueil des lois de la Hongrie, allant sans interruption ni solution de continuité de Saint-Étienne à nos jours), les contours d'une Hongrie juridique, contours tracés d'une main toujours ferme et dont aucune catastrophe ne dérangera le dessin. On attendra le moment propice pour faire rentrer la réalité des choses dans les cadres de cette vérité légale: on attendra des années — des siècles — s'il le faut, mais on n'abdiquera jamais.

En 1686, l'heure de la délivrance semble arrivée: les armées de l'empereur et roi Léopold Ier reprennent Bude

et chassent bientôt les Turcs de la Hongrie tout entière. Mais cet événement heureux coïncide avec l'établissement d'un régime d'oppression si terrible, que le pays ne peut s'en réjouir. Après une tentative de réconciliation, dont le résultat fut d'assurer à la lignée masculine des Habsbourg la possession héréditaire de la couronne hongroise, le conflit armé éclata. Une lutte de dix ans fut terminée par la paix de Szatmár, qui confirme, d'une part, le droit héréditaire de la dynastie, de l'autre, l'indépendance et les libertés de la Hongrie. A partir de ce moment, les conflits constitutionnels deviennent plus rares. La célèbre Pragmatique Sanction (acceptée en Hongrie par les lois I, II et III de l'an 1723) qui étend le droit de succession à la lignée féminine des Habsbourg, établit pour la durée de cette dynastie le principe d'indivisibilité pour l'ensemble des pays soumis à leur sceptre, et donne en même temps de nouvelles garanties à notre indépendance et liberté nationales. Le règne anti-constitutionnel de Joseph II est suivi, sous Léopold II, d'une nouvelle et solennelle affirmation des droits de la nation; une tentative de réaction, sous le règne suivant, s'écroule en 1825 devant la résistance passive du pays.

A partir de cette époque jusqu'en 1848, la constitution fonctionne d'une façon à peu près normale. C'est l'âge d'or de notre vie politique, c'est l'époque de notre grande renaissance nationale. Les institutions sont incomplètes et mal assurées, mais de grands hommes surgissent, entre les mains desquels cet outillage défectueux produit des merveilles; orateurs, légistes, économistes, philosophes, savants, poètes et littérateurs se tendent la main pour communiquer à la vie nationale un éclat et une vigueur qu'elle n'avait plus connus depuis Mathias Corvin. Cette grande époque aboutit aux réformes de 1848, qui — en créant la démocratie hongroise — donnent à notre antique constitution la force nouvelle des

formes parlementaires. Mais ces magnifiques résultats s'engloutirent dans une catastrophe dont je n'ai pas à raconter les péripéties; loin de moi la pensée de soulever même un coin du voile que le souverain et la nation ont jeté, d'un commun accord, sur les événements de ce temps. Il suffit de rappeler qu'une fois de plus le souverain et la nation se trouvèrent face à face, les armes à la main; que la Hongrie, — d'abord victorieuse — finit par succomber aux forces écrasantes de l'intervention russe; qu'elle fut dès lors traitée en province conquise, et soumise à un régime qui était la négation même de son existence nationale et constitutionnelle. Ce fut la plus terrible peut-être des épreuves que la Providence nous eut imposées. Le pays, cantonné dans la résistance passive, la supporta vaillamment. Au bout de douze ans, l'impossibilité du maintien d'un pareil régime fut manifeste, la puissance des Habsbourg étant minée par le mécontentement du plus grand de leurs royaumes. La réconciliation avec la Hongrie s'imposait. Fidèle à de trop constantes traditions, la cour de Vienne voulut d'abord y arriver par des demi-mesures; on conserverait cette chimère d'un empire autrichien unifié et comprenant la Hongrie, et dans ce cadre on accorderait à celle-ci une autonomie provinciale assez étendue. Au sortir d'une situation désespérée, de pareilles propositions paraissaient séduisantes, même à de bons patriotes; mais la masse de la nation, guidée par François Deák, résista à la tentation de vendre, pour un plat de lentilles, cet antique héritage des ancêtres : l'indépendance du royaume, la continuité du droit constitutionnel. La diète, convoquée en 1861, exigea l'intégrale remise en vigueur de la constitution telle que les dernières lois, celles de 1848, nous l'avaient léguée; elle déclara que, si cette *restitutio in integrum* nous était refusée, le pays continuerait à souffrir et à attendre, mais ne renoncerait

à aucune de ses justes revendications; car, selon les simples et sublimes paroles de François Deák: «ce que la violence nous dérobe, la faveur des temps et des circonstances peut nous le rendre; mais les droits auxquels nous aurions renoncé nous-mêmes seraient à jamais et irrévocablement perdus». Toute l'histoire d'un peuple est dans ces quelques mots.

L'inébranlable fermeté de la nation, et la sagesse de l'empereur et roi François-Joseph aboutirent au célèbre compromis de 1867, terme définitif des trop longues luttes entre une nation et une dynastie que des aspirations opposées divisaient souvent et que des intérêts communs rapprochaient toujours. Ce compromis reconnaît l'indépendance du royaume de Hongrie, il reconstitue l'intégrité de son territoire, il remet en vigueur sa constitution: il contient donc la consécration éclatante des principes immuables de notre politique nationale; en même temps il donne à l'obligation de «défense mutuelle», subsistant entre la Hongrie et l'Autriche en vertu de la Pragmatique Sanction, les institutions et les formes exigées par l'avènement du régime constitutionnel en Autriche.

Ce sera l'éternelle gloire du règne actuel d'avoir sâisi et accompli cette grande pensée.

La nation, rendue à elle-même, jouissant en toute sécurité de son indépendance et de son antique liberté, a développé pendant les trente-quatre ans écoulés depuis 1867 une étonnante puissance de progrès. La dynastie, de son côté, n'a eu qu'à se féliciter de s'être ralliée à nos dogmes nationaux; car si les troubles et les divisions de son empire d'Autriche n'entament pas sérieusement sa situation de grande puissance européenne, si elle est en mesure d'en attendre la solution en pleine sécurité et confiance, c'est que ces troubles et ces divisions s'arrêtent aux frontières de son royaume de Hongrie, préservé de leur contagion par son indépendance, son unité et sa

constitution dix fois séculaires. Reposant sur ce roc, la maison de Habsbourg peut défier les plus dures épreuves et il faut ne pas connaître l'histoire de la Hongrie pour en préjuger autrement.

B) *Développement de la constitution.*

J'ai cru devoir retracer à grands traits les étapes de cette histoire parce qu'il faut s'en pénétrer pour bien saisir le caractère particulier de nos institutions constitutionnelles et leur importance pour notre vie nationale. Que la Hongrie ait pu conserver cette vie nationale à travers des périls et des épreuves sans nombre, qu'elle existe encore comme royaume indépendant et libre, en pleine voie de progrès, mieux assurée de son avenir qu'à aucune époque antérieure, cela semble un des faits les plus merveilleux de l'histoire des nations. L'explication de ce phénomène tient en deux lignes : ce qui a maintenu, maintient et maintiendra la Hongrie, c'est le génie politique de sa race et la constitution qui en est issue.

Les qualités militaires de la nation, l'héroïsme dont ses fils ont su faire preuve sur les champs de bataille à toutes les époques, ont certes leur part dans ce résultat ; mais bien des nations ont disparu de l'histoire, et bien d'autres nations ont perdu leur indépendance qui ne nous étaient aucunement inférieures à cet égard ; nous avons d'ailleurs vu la Hongrie dans des situations militaires absolument désespérées, abîmée dans des catastrophes qui, plus d'une fois, semblaient devoir l'anéantir. Si elle leur a survécu et s'en est relevée, c'est par un génie politique sans égal — j'ose le dire — sur le continent européen, et par la plus grandiose conception de ce génie : sa constitution.

Car c'est bien une création du génie national, cette constitution dont les origines se perdent dans le demi-

jour des temps légendaires et dont les éléments fonctionnent dès le premier moment où nos ancêtres apparaissent sur le théâtre de l'histoire. Elle ne porte la signature d'aucun Solon, Lycurgue ou Sieyès; elle ne s'incorpore dans aucune charte; la bulle d'or du roi André II (1222), cette sœur jumelle quant à l'esprit — mais absolument indépendante d'elle quant à l'origine — de la *Magna Charta* d'Angleterre, n'est que la confirmation des antiques libertés nationales, et la célèbre compilation du grand jurisconsulte Verbőczy (XVIe siècle) qui contient le système de droit privé et public le plus complet de l'époque, ne veut être qu'un résumé des anciennes coutumes. De nos jours encore, si nous avons de nombreuses lois constitutionnelles de toutes les époques, les unes encore en vigueur quoique très anciennes, les autres tombées en désuétude, bien que comparativement récentes, il n'y a aucun instrument législatif qu'on puisse désigner du nom de «constitution hongroise», et bien des questions constitutionnelles ne peuvent être décidées que par la coutume et les précédents.

Il me faudra donc m'étendre davantage sur la genèse et l'histoire de mon sujet, sur l'œuvre constituante du génie national, quitte à être plus bref lorsqu'il s'agira de tracer le tableau des institutions elles-mêmes. Je ne pourrai présenter au lecteur que des aperçus fragmentaires, n'ayant pas la prétention de faire un cours complet d'histoire constitutionnelle ou de droit public hongrois: trop heureux si je réussis à mettre en relief les points saillants et à en faire comprendre le principe vital et la croissance organique. Cela suffira pour qu'on rende justice à une nation peu et, ce qui est pis, mal connue.

*

Les éléments d'une constitution libre sont partout les mêmes: un chef d'État, une représentation nationale, des libertés locales. Le génie politique d'une nation se manifeste dans la construction qu'elle sait donner à chacun de ces éléments, et dans l'équilibre qu'elle sait établir et maintenir entre leur activité.

Voyons donc la nation hongroise à l'œuvre et examinons rapidement ce qu'elle a su produire sur tous ces chapitres.

I

Le chef de l'État. — La royauté.

La royauté hongroise est, au moyen âge, la plus efficace et la plus puissante de l'Europe entière; *elle n'est à aucune époque brisée par la féodalité, ni par le fédéralisme provincial;* et ceci est capital. Le pouvoir royal est limité par les droits de la nation prise dans son ensemble, mais il ne se fractionne jamais, ni ne s'éparpille en de petites souverainetés vassales et locales; le grand travail d'unification nationale qui absorba pendant des siècles toute l'énergie de la royauté française, n'était pas à faire en Hongrie: celle-ci est un *royaume unifié et centralisé* dès son apparition sur la scène européenne. Il y a, certes, des époques où certains grands du royaume parviennent à un degré d'influence sociale et politique qui paralyse momentanément l'action de la royauté: mais ce sont là des accidents de l'histoire, ce sont des anomalies reconnues et combattues comme telles, qui ont causé bien des malheurs, mais qui jamais ne passent à l'état d'institution. Les coutumes du droit privé correspondent à cet état du droit public; la propriété terrienne se transmet avec partage en lignée masculine: on veut en assurer la conservation à la *famille* (dont les branches les plus éloignées

possèdent des droits d'hérédité et de revendication presque permanents), c'est-à-dire à l'*élément national,* mais on ne vise guère à créer ou à conserver par hérédité des situations *individuelles* trop puissantes.

L'importance capitale de ces faits saute aux yeux. Tandis que l'idée de *nation* s'affaiblit au moyen âge par le fractionnement féodal de la souveraineté chez tous les autres peuples de l'Europe, cette idée conserve en Hongrie toute sa vitalité et toute sa force de concentration; c'est à elle que se reportent les sentiments de fidélité et de dévouement, absorbés ailleurs par les liens féodaux; c'est elle qui inspire toutes les institutions; c'est par elle, c'est par l'énergie précoce de la conscience nationale que ce pays maintient son indépendance contre les convoitises des empires voisins, dix fois plus puissants que lui.

La royauté personnifie l'unité nationale; on la veut donc forte et efficace. Entourée de voisins ambitieux, toujours exposée à leurs entreprises, la nation sait qu'il lui faut un véritable chef et elle ne lui marchande pas la quantité de pouvoirs nécessaire à l'accomplissement de sa tâche. S'il en use bien, ces pouvoirs paraissent quelquefois illimités; s'il ne sait pas s'en servir, l'assemblée ou la représentation nationale reprend l'usage naguère négligé de ses droits; s'il en abuse, il risque de finir ses jours dans un couvent ou en terre étrangère. En tous cas, ce n'est pas une prérogative étendue qui manque au roi de Hongrie. Il est le seul chef militaire; il dispose des biens de la couronne et de toute propriété d'État; le pouvoir exécutif lui appartient en entier et n'est exercé à l'origine que par ses agents (les institutions de gouvernement local ne se développent qu'à une époque avancée du moyen âge); il exerce des droits fort étendus, semblables à ceux que le concordat attribue au chef d'État en France, dans le régime extérieur de l'Église, droits

conférés à Saint-Étienne par le pape Sylvestre, et appartenant à la royauté hongroise jusqu'à nos jours; le pouvoir judiciaire émane de lui seul, les hommes libres ne sont justiciables que de ses juges et même les serfs peuvent en appeler à sa haute cour: l'idée de jugement par des jurés (trial by jury) — un des piliers de la liberté anglaise — ou de jugement par les pairs, idée chère aux sociétés féodales du moyen âge, ne tient aucune place parmi les garanties de liberté envisagées par nos ancêtres.

Cette liberté, que devient-elle devant un pouvoir royal aussi étendu? Elle n'en souffre pas, elle y puise au contraire sa plus grande force; aucune nation du moyen âge n'en possède une portion aussi considérable, aussi bien assurée, et cela par les raisons suivantes.

Les attributions de pouvoir que nous venons d'énumérer se fractionnaient dans le reste de l'Europe médiévale entre les grands vassaux et les petits seigneurs féodaux; c'est au profit de ceux-ci, non en faveur des peuples que la royauté en était dépouillée. Or, la substitution d'un pouvoir central, mi-électif (ainsi que nous l'avons vu dans l'introduction de cet article) et unique, à toutes ces dominations locales et héréditaires, est aussi favorable à la liberté qu'à l'unité nationale.

Car le sentiment de liberté et de dignité personnelles se développe et s'accentue bien mieux là où il n'y a qu'un seul maître, duquel tous relèvent à titre égal et qui est obligé de «compter avec l'opinion», s'il veut assurer la succession à ses héritiers directs, que là où l'immense majorité de la nation voit au-dessus de sa tête toute une hiérarchie de maîtres à différents degrés, au sommet de laquelle son regard parvient à peine à percer.

Ajoutons que les fragments de pouvoir royal tombés aux mains des seigneurs féodaux sont exercés presque sans contrôle, tandis que le pouvoir des rois de Hongrie

subit, dès ses origines, le contrôle de la nation. L'assemblée nationale (réunion de tous les nobles), cet héritage des temps païens, dont nos premiers rois voudraient bien se passer en lui substituant un «conseil royal» nommé par eux-mêmes, ne tombe en désuétude que lorsqu'une véritable représentation nationale prend sa place; dès le XIe siècle, les rois sont souvent forcés d'y recourir, afin de donner force de loi à leurs décrets, et la bulle d'or du roi André II (1222) consacre l'usage de sa convocation annuelle à titre de «grands jours». Ces assemblées font participer la nation à tous les pouvoirs publics; c'est surtout leur influence constitutionnelle sur le pouvoir exécutif qui est mise en relief, par le droit — expressément défini dans cette même bulle — de la mise en accusation des grands fonctionnaires; le pouvoir judiciaire lui-même subit le contrôle d'une publicité presque menaçante, car c'est en ces «grands jours» annuels que la haute cour du roi juge les causes d'intérêt public.

Observons ici l'apparition précoce du principe de responsabilité constitutionnelle dans nos vieilles institutions. A l'origine, le roi est personnellement responsable de tout ce qui se fait en bien et en mal. Depuis Saint-Étienne (1000) jusqu'à la bulle d'or (1222), trois rois payèrent de la perte du trône la rançon du pouvoir personnel; la Bulle d'or elle-même consacre la responsabilité royale par la célèbre clause : «*quodsi vero nos*» qui n'a été abolie qu'en 1687 et dont voici le texte: «Si nous ou l'un de nos successeurs venait à enfreindre à quelle époque que ce soit notre présent décret: les évêques, les seigneurs et les nobles pourront, tant réunis, qu'à titre individuel, tant aujourd'hui qu'à l'avenir, de par cette bulle, contredire et résister tant à nous qu'à nos successeurs sans faire par là acte de félonie.»

Voilà donc le droit d'insurrection proclamé et codifié 567 ans avant 1789: codifié, car la déclaration des «droits

de l'homme et du citoyen» ne dit pas grand chose à notre nation ; à tout bon Hongrois il faut un texte de loi pour que sa conscience soit en règle. Mais nos ancêtres savent fort bien que ce droit à l'insurrection, tout codifié qu'il soit, est une arme à deux tranchants, bonne à conserver pour les cas extrêmes, bonne surtout à garder dans le fourreau ; ils le savent d'autant mieux qu'ils veulent un pouvoir royal sérieux et efficace. Ils déposent donc, ainsi que nous l'avons vu, dans cette même Bulle d'or les premiers germes de la *responsabilité juridique* des grands fonctionnaires, germes qu'une série de lois développera bientôt en un système complet de procédure contre les fonctionnaires coupables. Mais, ce qui est plus étonnant encore, c'est de voir apparaître dès le XIII[e] siècle, le principe de *leur responsabilité politique.* Une loi de 1231 veut que le palatin — chef du gouvernement royal — soit destitué sur l'avis de l'assemblée nationale, «s'il gère mal les affaires du roi et celles du pays» ; évidemment il ne s'agit pas ici d'actes coupables, mais simplement de mauvaise administration (mauvaise — bien entendu — dans l'opinion de l'assemblée), car aucune peine n'est infligée sauf la destitution, la perte du portefeuille ; c'est donc le voté de manque de confiance, avec ses conséquences parlementaires, placé à côté de la mise en accusation. Peu à peu ce principe est appliqué à tous les grands fonctionnaires et, pour couronner l'édifice, une loi de 1298 décrète que le roi doit faire participer certains fonctionnaires, désignés par l'assemblée, dans tous ses actes de gouvernement, et que toute ordonnance royale, rendue sans cette participation, nous dirions presque : sans la signature ministérielle, sera frappée de nullité.

Le travail du génie national aboutit donc, dès le XIII[e] siècle, à une constitution des pouvoirs publics qui contient la plupart des éléments essentiels du régime parlementaire, et c'est bien l'esprit collectif de la nation

qui en est l'auteur, car toutes ces grandes réformes sortent d'assemblées législatives dont aucun nom illustre ne rehausse l'éclat: aussi la gloire en revient-elle à la nation tout entière. Dans quel autre pays trouverons-nous, en effet, en plein moyen âge, un développement aussi complet de l'idée de «gouvernement» et un effort aussi conscient et aussi heureux pour combiner l'inviolabilité du chef d'État avec la responsabilité légale et politique des gouvernants? Le malheur des temps a empêché ces germes de se développer, dès alors, avec l'ampleur que d'aussi magnifiques commencements faisaient espérer; mais le principe de responsabilité ne disparaîtra plus de notre droit public; il s'affaiblira aux mauvaises époques, il reprendra toute sa vigueur lorsque les circonstances seront favorables à l'affirmation des droits populaires: mais il restera toujours vivant; le système parlementaire en sera l'éclosion organique et nécessaire.

Grâce à cette orientation précoce des réformes constitutionnelles et à l'esprit de suite qui présidera à leur développement, la prérogative royale, dans tous ses éléments essentiels, sera de nos jours telle qu'elle avait été aux débuts de la monarchie chrétienne: seuls le mode et les conditions de son exercice subiront des modifications. Même en devenant héréditaire d'élective qu'elle avait été, la royauté hongroise ne changera pas de caractère: la cérémonie du couronnement suppléera d'une façon presque complète à la garantie que nos ancêtres avaient cru trouver dans le principe d'élection. Deux mots sur cette cérémonie nous paraissent donc indispensables.

L'héritier du trône succède au roi défunt *ipso jure*, sans qu'il y ait besoin dans ce but d'un nouvel acte de droit public; mais il a le devoir de se faire couronner dans un délai de six mois à partir de son avènement, et il n'entre en plein pouvoir de la prérogative royale que par le couronnement, ne pouvant jusque-là ni sanctionner

de lois ni conférer des privilèges, ne fût-ce que de simples titres. La machine d'État tout entière est arrêtée par cette suspension de pouvoir législatif, car — pour ne prendre qu'un exemple — le vote annuel de l'impôt et du recrutement est opéré sous forme de loi. Il est donc impossible à l'héritier du trône de se soustraire à l'obligation du couronnement. Or, cette cérémonie, essentielle à l'exercice du pouvoir royal, est précédée d'une véritable négociation entre le roi et la diète sur les termes d'un document nommé: «diplôme inaugural» qui doit être édicté au commencement de chaque règne. Ce diplôme est la profession de foi constitutionnelle du nouveau roi; l'indépendance du pays, l'intégrité de son territoire, les droits du peuple, les lois qui garantissent la liberté, personnelle et politique, à commencer par la Bulle d'or du roi André II, y sont confirmés dans les termes les plus précis et les plus solennels. Lorsque la diète se déclare satisfaite des termes du diplôme, elle fixe, d'accord avec le roi, le jour du couronnement. Ce jour-là la couronne de Saint-Étienne est posée sur la tête de son héritier par l'archevêque de Strigonie, — primat de Hongrie — et par le palatin, ou, depuis la suspension de cette dignité, par un autre représentant de la diète. On met sur les épaules du nouveau roi le manteau de Saint-Étienne, il en ceint l'épée. Orné de ces reliques, il quitte l'église, et sur la place publique, en présence du peuple, dont les représentants l'entourent et des masses qui se pressent autour de lui, il prête le serment sur la constitution qui n'est que la reproduction abrégée du «diplôme inaugural». L'institution du serment de couronnement est en vigueur depuis l'an 1309.

Je ne perds pas un mot sur les splendeurs de cette cérémonie; je n'insiste que sur son caractère de garantie constitutionnelle. Par les négociations et par les actes publics qui le précèdent et qui le suivent, par l'acte symbolique lui-même qui demande la coopération d'un repré-

sentant de la nation avec le ministre de Dieu, le couronnement des rois de Hongrie conserve à la royauté hongroise, même héréditaire, son antique caractère de délégation nationale, consacré par la religion. C'est de la nation que le roi tient son pouvoir, c'est Dieu qui le bénit; délégation et bénédiction conditionnelles pourtant: car le même acte qui confère au nouveau roi la plénitude de sa prérogative, en affirme et en sanctionne les bornes; et le même Dieu auquel on demande la consécration de la prérogative royale, est en même temps solennellement pris à témoin que les limites de cette prérogative seront rigoureusement observées. Ce n'est donc pas une vaine cérémonie que le couronnement des rois de Hongrie: c'est un acte de droit public, qui combine l'élément mystique, essentiel à la monarchie, avec de très réelles et très sérieuses garanties constitutionnelles.

Aussi la couronne ou, pour me servir de la terminologie de nos lois, «la Sainte Couronne hongroise», ou «la Sainte Couronne» tout court, est-elle un symbole non seulement de la royauté, mais encore de l'État hongrois, de la nation hongroise tout entière, de sa constitution, de son territoire. C'est même plus qu'un symbole: c'est le siège de la souveraineté. On dira: «les pays de la Sainte Couronne hongroise,» pour désigner à la fois la Hongrie proprement dite et les royaumes de Croatie et d'Esclavonie, nommés: *regna socia*, royaumes associés. Tous les nobles, c'est-à-dire la nation légale tout entière, seront nommés: *membra Sacræ Coronæ*, membres de la Sainte Couronne, et aujourd'hui, lorsque les anciens privilèges de la noblesse sont étendus au peuple tout entier, cette désignation s'applique à tous les citoyens hongrois, sans aucune distinction. Pour le plus humble d'entre eux, la prérogative de son roi n'est pas un pouvoir étranger, menaçant, partant odieux: c'est, au contraire, l'organe principal, la tête d'un corps social auquel lui-même appar-

tient au même titre, participant, dans la sphère plus modeste de ses droits, à l'inviolabilité de la majesté royale; celle-ci est donc, à ses yeux, la plus haute et la plus efficace des garanties de sa liberté personnelle et politique. *Partout ailleurs ces garanties se dressent,* plus ou moins fortes, plus ou moins imposantes, *en face du pouvoir royal: la royauté hongroise, au contraire, les contient,* et ceci est le chef-d'œuvre du génie national; car c'est en effet un chef-d'œuvre constitutionnel, la création d'une royauté très réelle, très efficace et très puissante, mais si intimement liée dans toute sa structure aux libertés populaires, qu'elle ne peut y toucher sans se blesser elle-même, sans entamer la base de sa force. La parabole juridique de la tête et des membres est une vérité vivante; elle exprime la loi organique de notre développement constitutionnel; loi qui défie les coups d'État, comme les révolutions; loi qui remet à sa place, d'une façon quasi automatique, chaque pouvoir public qui en serait sorti; loi qui triomphe et des accidents passagers de la violence et des calculs permanents d'une politique artificielle; loi gravée dans la conscience nationale où elle produit un loyalisme résistant à toutes les épreuves, survivant à toutes les brouilles, entourant d'un culte presque religieux la couronne matérielle elle-même, et le souverain sur la tête duquel elle a été posée: très fier pourtant et exempt de servilité. Car ce loyalisme comprend deux sentiments fondus en un seul, transmis de père en fils à travers les générations passées, présentes et à venir: savoir que nulle liberté ne vaut l'antique liberté hongroise, et qu'aucune couronne de la terre ne brille d'un éclat comparable à celui de la couronne de Saint-Étienne.

II.

La représentation nationale.

Après ce tableau sommaire du pouvoir royal, je tâcherai de tracer plus brièvement le développement de nos institutions parlementaires. Ici nos ancêtres n'ont pas ciselé chaque détail avec le soin minutieux qu'ils mettaient à bien définir la prérogative royale; et la raison en est bien simple. Le principe du pouvoir réside dans la nation — c'est là l'antique foi de notre peuple; — elle en confie au roi la part qui est nécessaire à celui-ci, afin de remplir ses fonctions constitutionnelles; cette part dont elle abandonne ou partage l'exercice, a donc besoin d'être strictement définie dans ses attributions et dans ses limitations; mais on ne voit pas de semblable nécessité pour la portion de pouvoir restée sans délégation aux mains de la nation. Pourquoi celle-ci s'entourerait-elle de garanties contre elle-même? Pourquoi se créerait-elle des limitations et des règles? Ce n'est donc que peu à peu que les formes de la représentation nationale prennent une certaine fixité et que quelques-uns de ses droits sont affirmés par des déclarations spéciales. A l'origine, la représentation nationale, c'est l'assemblée de tous les hommes libres et armés; sa compétence, c'est tout ce qu'elle veut y faire entrer; peu à peu la nécessité pratique substitue à ces assemblées rudimentaires une représentation véritable, et les empiètements du pouvoir royal amènent à chercher des garanties dans la définition des droits nationaux plutôt que dans une vague et universelle présomption en leur faveur. Mais, fidèles à un principe fondamental de la politique nationale, nos ancêtres n'abolissent pas l'ancienne garantie en créant la nouvelle; la première assemblée représentative en Hongrie remonte à

l'an 1061, où le roi Béla I[er] convoqua, d'après les anciens chroniqueurs, «deux délégués de chaque village» (ce qui est, je crois, le plus ancien exemple de représentation nationale au moyen âge); mais jusqu'en 1525 une assemblée de tous les nobles, une véritable armée de quinze à vingt mille hommes, se réunit en diète et fonctionne avec un odre et avec des résultats surprenants. En temps ordinaire et pour les fonctions normales de la diète, on convoquera des représentants; mais dès qu'il y aura péril pour la liberté ou pour l'indépendance nationales, les anciennes assemblées reparaîtront, personnifiant, en même temps que les droits nationaux, la force qui ne permet pas qu'on les viole. Aucune loi d'ailleurs ne fixe ni le mode de représentation, ni la nature des rapports entre les éléments qui la composent; tout cela varie d'un règne à l'autre, dans les cadres naturels établis par la structure de l'édifice social et par l'organisation militaire et administrative du pays. On y trouvera donc le haut et le bas clergé, la grande et la petite noblesse, les représentants des villes royales libres (c'est-à-dire relevant du roi seul). La noblesse, c'est-à-dire tous les hommes libres et armés et leurs descendants, à moins que la lignée ne soit rompue pour forfaiture, ne connaît à ses origines aucune distinction de rang. Verbőczy résumait encore au commencement du XVI[e] siècle la vraie théorie de notre ancien droit public, en constatant que tous les prélats, hauts barons et nobles jouissaient de la même prérogative nobiliaire. Lorsque nos anciennes lois parlent de «barons», c'est les grands dignitaires du royaume qu'elles désignent ainsi; mais, fatalement, la grande disproportion de richesse, de pouvoir et d'influence sociale fait sortir des rangs de la noblesse une oligarchie puissante, n'ayant aucune existence de droit public, ni personnelle, ni encore moins héréditaire, flottante selon les vicissitudes de la fortune qui la créaient, simple fait social qui pourtant ne pouvait manquer de peser dans la balance

des pouvoirs publics. Peu à peu, l'usage s'établit de convoquer ces puissants seigneurs en personne, tandis que la petite noblesse est représentée aux diètes par les députés des comitats, organismes militaires et administratifs créés par Saint-Étienne, et qui forment, dès le XIII[e] siècle, le cadre du *self-government*.

Le règne des Anjou, qui occupe la majeure partie du XIV[e] siècle, et qui apporte certaines modifications, dans le sens féodal, à l'organisation militaire et au droit privé de la Hongrie (l'unité et la concentration des pouvoirs publics restant toujours intactes), met en relief la situation exceptionnelle de la haute noblesse, des grands seigneurs; ceux-ci deviennent de plus en plus un élément distinct et reconnu comme tel de la représentation nationale, sans pourtant se transformer en aristocratie héréditaire; on appartient à la haute noblesse lorsqu'on est à la tête d'un contingent militaire d'une certaine force, et cela encore dépend de l'étendue de la propriété terrienne, que les lois de succession tendent à conserver à la famille sans en assurer la transmission intégrale à un seul héritier. La haute noblesse garde donc son caractère personnel et variable: ce n'est que les Habsbourg qui en feront une aristocratie héréditaire, en conférant à ses membres des titres de princes, comtes et barons de l'empire.

La représentation nationale forme une assemblée unique jusqu'au XVI[e] siècle; c'est tantôt la haute, tantôt la petite noblesse qui y domine. La haute noblesse a de belles époques où elle montre un sentiment élevé des intérêts permanents de la nation; mais le plus souvent elle joue le rôle d'une oligarchie égoïste, en face de laquelle la petite noblesse représente l'unité nationale et les traditions de liberté et d'ordre légal; celle-ci est d'ailleurs l'alliée naturelle de la royauté constitutionnelle, et par là, autant que par son grand nombre, — n'oublions

pas que le recours à l'assemblée de tous les nobles reste toujours ouvert — c'est elle, en somme, qui finit presque toujours par l'emporter. Les députés des villes libres font leur première apparition au commencement du XV[e] siècle; ces villes étant pour la plupart fondées et habitées par des colons étrangers, leur représentation garde, pendant longtemps, le caractère d'un élément hétérogène, et partant peu influent. Notons ici une différence radicale entre le développement des institutions parlementaires en Hongrie et en Angleterre. Dans ce dernier pays ce sont les lords qui s'emparent les premiers d'une portion de pouvoir et les «communes» n'arrivent que très lentement à compter pour quelque chose, pendant très longtemps elles jouent un rôle subordonné et effacé; en Hongrie, au contraire, en vertu du principe d'égalité entre tous les nobles, et par le fait de leur réunion en une assemblée unique, l'élément équivalant aux communes, la petite noblesse, est en pleine jouissance de tous les droits parlementaires dès le début, elle domine même généralement, et ce n'est que fort tard que les prélats et la grande noblesse s'en détachent et deviennent une classe distincte.

C'est au XVI[e] siècle, en effet, que les prélats et la grande noblesse commencent à siéger séparément, et c'est une loi de 1608 qui établit, d'une façon restée définitive jusqu'en 1848, la composition des deux chambres dont se composera dorénavant la diète. On nommera en latin: *status et ordines* — «états et ordres»; — en hongrois: «karok és rendek» — «bras et ordres» — l'ensemble des éléments siégeant à la diète; la première chambre sera nommée: «table des magnats» ou «maison des magnats» (főrendiház), nom qu'elle conserve jusqu'à nos jours; la seconde chambre est nommée: «table des nonces» (követek táblája); elle s'appelle aujourd'hui «maison des représentants» (képviselőház).

La «table des magnats» comprend, sous la présidence

du palatin, les grands dignitaires du royaume, l'épiscopat catholique (celui de l'Église grecque orthodoxe y siège depuis 1792), les «comtes suprêmes» (főispán) des comitats, enfin tous les membres mâles majeurs des familles titrées: princes, marquis, comtes, barons. Cet élément aristocratique forme le véritable corps de l'assemblée; on voit l'énorme différence entre sa constitution et celle de l'aristocratie anglaise, où le chef de famille seul siège à la Chambre des lords. Cette différence tire son origine du droit privé; notre ancien droit ne connaissait pas l'institution des majorats importée plus tard (1681): il mettait sur un pied d'égalité tous les membres d'une même famille.

La «table des nonces» comprend: 1° les membres du tribunal royal d'appel qui siègent pour donner leur avis sur les questions de droit; leur président est en même temps président de l'assemblée; 2° les représentants des comitats, deux pour chaque comitat, qu'elle qu'en soit l'étendue ou la population; ils sont munis d'instructions auxquelles ils doivent se conformer sous peine d'être révoqués; 3° les envoyés des villes libres; 4° les délégués des chapitres et des magnats empêchés de paraître à la chambre haute. La coutume, qui fixe le règlement de l'assemblée, veut que les envoyés des comitats et des villes aient seuls droit de vote; les autres éléments de la «table» n'ont qu'une voix consultative; encore les envoyés des comitats ne veulent-ils guère admettre les envoyés urbains à des droits égaux: ils leur accordent à tous ensemble une seule voix sur laquelle ceux-ci n'auront qu'à s'entendre comme ils pourront. Tout l'édifice parlementaire repose donc sur les envoyés des comitats, qui — au nombre d'environ 120 — prennent l'habitude de se réunir entre eux en séances dites «de district» (kerületi gyülések); c'est là que tout se décide, les séances plénières de la «table des nonces» n'étant, souvent, qu'une formalité

De temps immémorial ces séances sont publiques; mais il n'existe de compte rendu officiel que depuis 1790; pour les diètes antérieures à cette époque, les notes prises par leurs membres et la correspondance de ceux-ci fournissent d'amples matériaux à l'histoire.

Ce sont ces diètes, à la composition bizarre et asymétrique, qui ont porté le poids et conquis la gloire d'une lutte incessante et triomphale pour l'indépendance nationale, pour la constitution, pour la liberté religieuse et politique; ce sont elles qui ont su accomplir par des voies pacifiques les réformes achetées ailleurs au prix de terribles révolutions; et c'est la «table des nonces», c'est la petite noblesse des comitats en laquelle l'esprit patriotique et progressiste s'incarne. Honneur aux grands hommes que l'aristocratie nous a donnés de tout temps; mais, comme classe, c'est la petite noblesse qui a conservé au pays son indépendance et son antique liberté. Il nous faudra donc regarder d'un peu près cette classe si importante, et son organisation politique dans les comitats.

*

Mais avant d'aborder cette partie de notre sujet, jetons un rapide coup d'œil sur la compétence des diètes. Nous avons vu qu'elle est universelle en principe; bientôt pourtant, à côté de multiples attributions moins importantes, la participation au pouvoir législatif, le contrôle de l'exécutif, et le vote de l'impôt et du recrutement deviennent les principales fonctions de la représentation nationale, sans parler du droit d'élection du roi qui dure jusqu'en 1687, et que les préliminaires du couronnement remplacent depuis cette époque, ainsi que nous l'avons vu en parlant du pouvoir royal.

La participation du parlement — et surtout de la Chambre des communes — au *pouvoir législatif* n'a été

pleinement reconnue en Angleterre que dans la seconde moitié du XIVe siècle, sous le règne de Richard II ; tandis que chez nous, au contraire, elle paraît avoir été en vigueur dès les débuts de la monarchie chrétienne. Les lois de Saint-Ladislas et de son successeur Coloman (seconde moitié du XIe siècle), tous deux types de monarques autoritaires pourtant, contiennent des préambules déclarant que ces lois sont faites avec l'assentiment des prélats, des seigneurs et de «tout le peuple», entendant par là les hommes libres et porteurs d'armes, c'est-à-dire la noblesse. En tout cas l'appareil législatif parlementaire fonctionne avec une compétence incontestée dès la seconde moitié du XIIIe siècle.

Nous avons tracé les grandes lignes du *droit de contrôle parlementaire sur l'exécutif* et de son développement remontant à la Bulle d'or (1222), dans le chapitre précédent. Ajoutons ici que sous les Habsbourg ce contrôle se manifeste surtout par des protestations permanentes contre l'ingérence des «conseillers étrangers de S. M.» dans les affaires hongroises, et par la curieuse institution des «griefs» *(gravamina)*. Chaque diète, en se réunissant, s'oc-cupe d'abord des nombreux sujets de plainte accumulés epuis la dernière session, et en exige la réparation, avant c délibérer sur les matières qui importent le plus à la cour : l'impôt et le recrutement ; les commissaires du roi insistent naturellement sur l'ordre inverse : c'est à qui déploiera le plus de ténacité. Il est clair que ces tiraillemens entravent la marche régulière des travaux législatifs ; mais ils servent à défendre l'indépendance et la constitution du pays à une époque où cette défense nationale était la première des nécessités, le plus impérieux des devoirs

Le vote de l'impôt est, en Angleterre, la plus ancienne des garanties constitutionnelles, affirmée et précisée dès la *Magna Charta ;* chez nous il ne se développe que plus

tard. Autant nous avons devancé l'Angleterre dans la conquête d'un pouvoir législatif populaire, autant nous sommes restés en arrière sur ce point. La raison en est dans la faible place que l'impôt tient pendant longtemps dans les finances du pays, à côté des revenus des grands domaines royaux et des droits régaliens; à mesure que son importance budgétaire s'accentue, le droit de le voter s'affirme; et atteint son développement au XV[e] siècle.

Lorsque plus tard, sous les Habsbourg, l'armée régulière devient la base du système militaire, les diètes s'emparent du droit de *consentir le recrutement de cette année.* Ces deux principes alors se fondent en un seul; le vote de l'impôt et du recrutement devient l'arme constitutionnelle la plus efficace; nulle part cette arme n'est aiguisée au même point, nulle part ce principe n'est aussi absolu que chez nous. Une loi de 1504 déclare coupable de félonie et prononce la forfaiture contre toute assemblée (conseil général) d'un comitat (¹) qui oserait procéder au recouvrement d'un impôt non consenti par la diète: on est coupable même en le payant; et jusqu'à nos jours l'obligation pour les comitats d'exécuter, après remontrance, chaque ordonnance ministérielle, même illégale selon leur opinion, ne s'étend pas à celles qui auraient trait au recouvrement d'un impôt non consenti, ou à la levée de recrues non votées par la diète; dans ces cas, la résistance est un devoir constitutionnel inscrit dans la loi, et l'ordre du supérieur hiérarchique ne dégage pas la responsabilité du fonctionnaire subalterne.

Disons en passant que le droit de fixer le budget paraît sans importance dans l'état primitif de nos finances, et n'est exercé que d'une façon fort sommaire jusqu'à la grande réforme de 1848, et revenons au but que nous

(¹) Nous verrons plus tard que les comitats servent d'organes provinciaux au pouvoir exécutif.

nous étions proposé, d'esquisser le caractère politique de l'élément le plus important de la diète, de la petite noblesse et de son organisation dans les comitats.

*

A raison du petit nombre de la population urbaine et du peu de place qu'elle tient dans la vie publique des temps passés, la petite noblesse, dont j'ai comparé le rôle à celui des Communes en Angleterre, peut également être considérée comme le tiers état de l'ancienne Hongrie. Par son grand nombre, par son accès facile, par le principe d'égalité relative qu'elle représente, elle mérite le nom paradoxal de «démocratie nobiliaire» que nos historiens lui décernent. Rien de moins exclusif, en effet, que la noblesse hongroise. Souvent des contrées entières sont anoblies d'un trait de plume à la suite de quelque glorieux exploit, ou simplement par voie d'encouragement. Aussi trouvons-nous à l'époque de la révolution française 75.000 familles (soit 325.000 individus) nobles en Hongrie sur une population d'environ 6 millions, tandis que la France en comptait 28.000 sur une population de 26 millions; en 1805, il y a 340.000 nobles sur 7 millions et demi d'habitants; en 1829, il y en a 435.000 sur 9 millions; en 1848 675.000 sur 11,900.000 habitants; ajoutons à ces nombres le clergé, comptant à lui seul 16.000 voix dès 1805, et la masse des autres *honoratiores* — membres des professions libérales — auxquels la coutume donnait des droits politiques, et nous aurons un corps électoral dont le nombre relatif est supérieur à celui des électeurs censitaires en France sous la monarchie de Juillet. Disons, en passant, que cette noblesse nombreuse, accessible à tous, sans distinction de races, comptant dans ses rangs des milliers de familles de race slave, allemande et roumaine (parmi ces dernières remarquons les Hunyady, qui ont

donné à la Hongrie le grand capitaine Jean Hunyady et le grand roi Mathias Corvin) constitue le principe organique le plus efficace d'unité nationale au sens juridique et politique du mot; ce n'est pas là le moindre de ses titres, ni la part la moins précieuse de l'héritage qu'elle a transmis à la démocratie hongroise. On voit donc que si l'ancien régime hongrois était un régime de privilège, comme tous les anciens régimes, il avait pourtant une base très large — presque populaire. Il est vrai aussi qu'il n'en a duré que plus longtemps; mais si c'est là un reproche qu'on peut adresser à la noblesse hongroise, — et je suis loin de le dénier, — il y a des circonstances atténuantes et un fait glorieux dont, en bonne justice, on doit tenir compte. Les circonstances atténuantes, les voici. L'idée démocratique — c'est-à-dire l'abolition des privilèges, — s'est présentée à l'Europe orientale tout entière d'abord sous le patronage de «l'absolutisme éclairé» dont le fils de Marie-Thérèse, Joseph II, est chez nous l'incarnation la plus complète. Or, cet absolutisme éclairé étant anti-national en Hongrie, le bien lui-même qui pouvait en venir devenait odieux, car l'indépendance nationale, la liberté constitutionnelle priment tout: défendre ces biens suprêmes, résister au pouvoir qui les menace, est le devoir supérieur. Les hommes les plus éclairés, les plus touchés du souffle de la révolution approchante s'unissent donc, non sans gémir, aux éléments réactionnaires pour repousser toute réforme présentée sous un semblable alliage. Il n'est pas possible malheureusement de faire des distinctions, et alors: il faut *tout* repousser, sous peine de rompre l'unité de la résistance nationale. Dans la première moitié du XIXe siècle, c'est la situation inverse qui se produit: la cour de Vienne, mieux pénétrée de ses vrais intérêts, respecte les formes de l'ancienne constitution, et cherche alors à combattre l'extension de l'idée nationale en lui opposant la force de l'attachement au

privilège; elle prête aux adversaires du progrès — dont elle achète ainsi les complaisances — tout l'appui du pouvoir, tout le prestige de la couronne. Ajoutez à ceci l'apathie des masses, qui sont parfaitement résignées; il n'y a pas parmi elles de quoi faire mouvoir une feuille d'arbre ni un brin d'herbe. Quelle est la classe privilégiée qui, dans de semblables conditions, renoncerait à ses prérogatives?

Voici maintenant le fait glorieux par lequel la noblesse hongroise rachète le retard que les circonstances mentionnées ne suffisent pas à excuser. *Elle accomplit à elle seule la réforme démocratique;* elle renonce à tous ses privilèges, sans que la moindre pression des masses ne l'y pousse; elle proclame l'égalité des charges publiques, des droits personnels et politiques, sans que personne fasse mine de l'y forcer; elle porte un coup formidable à sa prospérité matérielle en prononçant l'abolition des redevances féodales que personne — en dehors d'elle-même — ne songe à lui arracher; et tout ceci n'est pas le résultat de l'entraînement d'un moment: c'est le fruit d'une politique réfléchie, mûrie dans les discussions d'un quart de siècle. Oui, la noblesse hongroise lutte, pendant vingt ans et plus, afin de pouvoir se dépouiller; elle le fait — encore une fois — sans l'ombre d'une pression ou d'une menace extérieure, cédant exclusivement à l'esprit libéral qui l'anime, et à la sagesse d'un patriotisme prévoyant qui comprend la nécessité d'enrôler au service de l'antique tâche de défense nationale les forces nouvelles de la démocratie.

J'ignore s'il y a dans l'histoire des peuples un autre fait semblable à celui-là. En règle générale — c'est là une vérité aussi bien établie que mélancolique — les masses n'ont jamais rien obtenu que lorsqu'elles avaient su faire peur, et les classes privilégiées n'ont jamais abandonné que ce qu'une force majeure leur arrachait; il y a

eu, de tout temps et dans toutes les classes, des individus généreux ou assez sages pour aller au devant des réformes qui s'imposeront un jour: il n'y a jamais eu — que je sache — de classe ni assez généreuse ni assez éclairée pour renoncer à un avantage dont la jouissance pouvait se prolonger d'une heure. Seule la noblesse hongroise a eu, comme classe, cette générosité et cette sagesse. Notre histoire nationale ne connaît pas de gloire plus éclatante, ni surtout plus pure, que cette gloire collective de l'abdication volontaire d'une classe privilégiée.

En créant la démocratie hongroise sans révolution, dans la continuité d'une évolution constitutionnelle dix fois séculaire, la noblesse hongroise a rendu à cette démocratie un service inestimable: elle y a fait entrer l'esprit de tradition, ingrédient nécessaire de toute politique nationale, et dont l'absence sera, pour longtemps encore, le défaut de cuirasse des démocraties issues d'une révolution. Cela a réussi, chez nous, grâce aux germes démocratiques déposés dans notre organisation sociale et politique, germes qu'il a suffi de développer pour accomplir la grande œuvre de la réforme. Les droits et les libertés de la noblesse, sauf ceux qui constituaient une exemption, n'ont pas été abolis, ils ont été étendus à tous les citoyens: *le nivellement s'est fait, non par en bas, mais par en haut.* L'évolution sociale suit une voie analogue. Comme classe, la noblesse a cessé d'exister, mais fondus dans la masse de la nation, ses membres y gardent, à titre individuel, la place et l'influence correspondantes à leur nombre, à leur situation sociale et à la permanence d'anciens souvenirs. Partout la transition de l'ancien au nouveau régime s'opère doucement parce qu'elle est organique. Aussi la continuité de notre politique nationale n'a-t-elle subi aucun choc. Les éléments nouveaux de notre classe moyenne, la bourgeoisie des villes, les chefs de l'industrie et du commerce, la masse des intellectuels, l'immigration

elle-même, tout cela se mélange avec l'élément ancien dans des proportions et par des gradations qui permettent à l'antique esprit de pénétrer le nouvel alliage et de communiquer aux aspirations modernes sa saveur originale et son caractère traditionnel. Ainsi se conserve cet esprit de suite auquel nous devons notre salut et dont le fil traversera toujours, je l'espère, la trame des réformes les plus hardies.

Cte ALBERT APPONYI.

(A suivre.)

LES MUSES FRANÇAISES CONTEMPORAINES

(Fin) (2)

Je veux boire à ta bouche enivrante, o bonheur !
Il est temps, je veux vivre ! Eh ! Qu'importe demain ?
De toute crainte, vois, j'ai délivré mon cœur,
Puisque tu m'as souri, ô grand bonheur humain !

Je veux presser les fruits de la grappe encor mûre.
Ah ! il était trop tard pour goûter tous les vins !
Je voudrais respirer tous les parfums, nature,
Et fondre leur douceur ineffable en mon sein.

Je voudrais imprimer sur ma chair trop avide
La splendeur des saisons qui me fait défaillir
Et je voudrais verser, soudain, dans l'eau limpide
De ma vie endormie, à flots d'or l'Avenir.

Je voudrais parcourir tous les jardins du monde,
Connaître le reflet changeant de tous les cieux ;
Emportez-moi dans votre course vagabonde
Vers l'infini, sans trêve, ô vents vertigineux.

Tiens ! pourquoi citez-vous encore de Madame de Noailles après avoir conclu sur elle ?

C'est cela qui est très curieux. Je ne cite pas de Madame de Noailles et tout le monde s'y méprendra. Les vers que je viens de transcrire sont de Madame Cécile Périn. Madame Cécile Périn ressemble souvent de façon

étonnante à Madame de Noailles. Seulement il est rare que Madame de Noailles *ramène son amour éperdu de la nature à l'amour d'un être humain* et pour ainsi parler, *l'y concentre.* Or c'est ce que fait Madame Périn, souvent, et avec habileté et avec naturel. La pièce que je suis en train de citer est composée, est *menée* exactement comme la *Maison du Berger* d'Alfred de Vigny, seulement c'est à l'inverse. Dans la *Maison du Berger* le poète dit à celle qu'il aime: «Je *déteste* toute la nature, insensible, froide, méchante, *éternelle* et je t'aime parce que tu es éphémère...» Mme Périn dit à celui qu'elle aime: «*J'adore* toute la nature *éternelle* et radieuse; mais je t'aime plus encore trouvant en toi *l'instant éternel*». Reprenons et faites attention à la transition:

Livre-moi tout ton rire et tes sanglots, ô terre,
Et le vol des oiseaux que nul n'a pu saisir!
D'un grand élan je veux plonger en ton mystère
Et vivre éperdûment, puisqu'il faudra mourir.

Si mon rire, parfois, va courir aventure,
Pardonne, ami; rien n'est plus divin sous le ciel
Que ta tendresse et ta bonté, que le murmure
De nos oiseaux; et tout cela semble éternel.

Berce contre ton cœur mon cœur insatiable,
Comme un enfant blessé soigne-le doucement
Et l'angoissant désir, comme une eau sur le sable,
Fuira sous ta caresse chère, ô mon amant!

L'essence de la vie et l'essence des choses
Ont fondu leur arome sur notre ardent amour.
Qu'en son calice meure, abeille au sein des roses
Tout le rêve mauvais dont glissa le vol lourd.

La lèvre du bonheur, c'est la lèvre enivrante,
O mon ami, mon doux ami! Je ne veux point,
Et je sais qu'il n'est pas de volupté plus grande
Que d'être tienne et de mourir entre tes mains.

Je sens que l'infini tient en ce coin de terre
Où nous vivons, où nous aimons, où nous pleurons.
De ton cœur à mon cœur il n'est plus de mystère
Et dans ma chair ta chair éperdûment se fond.

Tout est clair, tout est pur et notre vie est belle
D'où soufflait donc ce vent de délire inouï?
Mon âme est sans péché, confiante et fidèle.
Oh! garde-la jalousement, mon doux ami

. . . .
. . . .

Madame Cécile Périn ne manque pas d'une certaine faculté philosophique. Elle sait, et tout le monde ne le sait pas, que si «un paysage est un état d'âme», il est surtout, essentiellement, l'état de *notre* âme à tel moment, qu'il n'est pas du tout le même selon que nous sommes accablés ou sereins et que c'est nous qui faisons la physionomie des choses. Aussi en un jour de tristesse, contemplant cette nature qu'elle aime tant, elle lui dit, avec moins de talent de forme que Vigny, mais tout à fait dans la manière du grand poète:

O nature insensible et grave créatrice,
Des hommes ont heurté contre ton sein leur front,
Criant que les sanglots des mortels t'éjouissent
Et que tu ris insolemment quand nous pleurons.

Non! Lorsque les Destins, entre leurs mains obscures
Etreignirent mon cœur faible et tumultueux,
Non, tu ne riais pas; car tu n'es, ô Nature,
Qu'un reflet de nos yeux.

Mon regard qui contient l'immensité sereine,
Mon regard, qui s'exalte ou se voile, à mon gré,
Seul parait de beauté les forêts et les plaines
Où rien ne brille plus depuis que j'ai pleuré.

On me dit, qu'aujourd'hui comme hier, refleurissent
Tes roses. L'on me dit que les soleils levants
Illuminent le ciel d'une gloire égoïste,
Comme éternellement.

Mais que m'importe, à moi, ta splendeur, imprégnée
Des lilas du matin? O terre, je ne sens
Que l'atroce et suprême odeur des fleurs fanées
Dans l'angoisse sanglante et l'ombre des couchants.

Vers moi tu tends en vain l'accueil de tes verdures
En secouant l'or ruisselant de tes cheveux;
C'est l'âme de mes morts immortels, ô Nature,
Qu'on respire en l'air bleu.

Mes sanglots ont roulé sur ta traîne fleurie,
Mes larmes ont cerclé de détresse tes doigts,
Et glissant sur ton front ainsi que sur ma vie
Un long voile de deuil s'est étendu sur toi.

. . . .
. . . .

Madame Cécile Périn — et malgré l'horreur que j'ai pour sa négligence technique, pour ses rimes qui sont à peine des assonances, etc., je m'attarde auprès d'elle parce qu'elle est un vrai poète et parce qu'elle est trop peu connue — sait même quelquefois faire parler la raison en vers et en beaux vers, et c'est peut-être cela qui est le plus difficile. Dans sa pièce très bien intitulée *Acceptation,* elle exprime d'une très belle manière, large et forte, un joli stoïcisme féminin, si je puis dire, qui, ce me semble, est d'un grand charme.

Je ne crisperai pas mes mains sur cette proie,
J'aurai l'orgueil d'avoir voulu ma solitude
Ej je te goûterai — ô sûre entre les joies —
Joie ardente d'avoir vu dans sa plénitude
Mon rêve s'envoler au vent qui le déploie.

Je ne retiendrai pas en sanglotant ma vie,
Elle a fui comme un fleuve au cœur d'or de l'été.
Je ne tournerai pas la tête avec envie
Vers un passé dont j'ai goûté les voluptés,
Mais dont mon âme, éperdûment, s'est assouvi.

Je sens que tu fus clair et tendre, ô mon printemps,
Et que ta lèvre avait des fraîcheurs d'églantine,
Et lorsque l'amour fit rayonner mes seize ans,
L'émoi du monde entier battant dans ma poitrine
J'ai crié la splendeur de mes enivrements.

Les ans vont t'emporter, ô limpide jeunesse ;
Voici frémir encore un instant tes grelots.
Ne pleure pas ; sois calme et fière, ô toi qui laisses
Se tisser ton linceul de souvenirs plus beaux
Qu'au voile de la nuit les astres qui renaissent.

En des regards plus vifs tu brilleras demain,
Et ma mélancolie à ta grâce fuyante
Sourira sans meurtrir l'espace de cris vains,
Car je porte en ma chair la sagesse puissante
D'une âme qui se plie aux rythmes du destin.

Va-t-en, Jeunesse, et ris d'avoir été si folle.
Il est d'autres parfums que ceux qui ont glissé
De ta robe entr'ouverte. Il est d'autres paroles
Que celles de jadis ; il est d'autres baisers.
Et le cœur ne meurt pas lorsque l'amour s'envole.

Je mettrai dans mon cœur l'amour de la bonté,
Je mettrai dans mes yeux l'amour des choses belles,
O jeunesse, jeunesse, en écoutant tinter
Ta voix légère, et battre en s'éloignant tes ailes
Au seuil de mon jardin où s'effeuille l'Été.

J'espère beaucoup de Madame Cécile Périn qui n'a que trente-deux ans, qui a chanté avec charme la jeunesse et l'amour, qui chante délicieusement aujourd'hui la mater-

nité et qui, «se pliant aux rythmes du destin» suit, tout simplement, et c'est la bonne manière, en poète attentif et sensible, le poème de la vie.

Je parlerais volontiers de Madame Renée Vivier dont le talent technique est *extrêmement remarquable ;* mais les sujets, ou plutôt l'unique sujet qu'elle traite, s'il est familier à quelques personnes de son sexe, est tellement, on me l'accordera peut-être, en dehors de ma compétence que je craindrais en le commentant de faire bien des contresens. Tout au plus pourrai-je faire remarquer que l'inversion a été proscrite par les poètes romantiques et qu'il est un peu anachronique de recourir à cet artifice littéraire ; mais encore une fois, les lumières me font défaut et me manqueront probablement toujours.

Marie Danguet est le poète rustique par excellence. Elle a écrit, elle continuera à écrire les *Bucoliques et les Géorgiques* de la France. Elle est paysanne de tout son cœur. Elle vit avec la terre, avec la forêt, avec le pré, avec le labour et avec les bœufs. Cette George Sand qui fait des vers, quand même elle aurait peu de talent, devrait nous être vénérable et le serait en effet pour son affection à l'égard de la «terre qui meurt», comme dit M. Bazin, et pour sa conviction qu'elle ne mourra pas et pour son zèle à ne point la laisser mourir. Mais elle a un très grand talent. Son vers (pourquoi ne pas le dire ? comme sa personne) est robuste, dru et sain. Cette Cérès qui domine de sa tête douce et souriante les habitants du vallon quand elle descend jusqu'à eux, porte ses vers sur son front comme une magnifique gerbe d'épis gonflés. Il n'y a pas de talent poétique plus éloigné des névroses et des mièvreries que celui de Madame Danguet, et qui fasse mieux comprendre le *silvas interreptare salubres* du bon Horace, vous savez celui qui comprenait Virgile.

La terre luit comme le ventre clair d'un grèbe,
Étalant au bord des forêts son flanc soyeux,
Et voici, retournant patiemment la glèbe,
Le couple angéliquement doux de nos grands bœufs.

Les voici, cadencés, majestueux et graves,
S'avançant, balancés d'un rythme harmonieux,
Le pied prudent, le front haut sous le joug, la bave
Défilant lentement des mufles spongieux.

Couple pensif et fort qui sait comme on emblave,
Et comment on laboure et comment le chemin
Par où l'on va chercher le maïs et les raves ;
Qui ne tolère pas le bâton ni le frein ;

Couple qui sait tracer, seul, d'impeccables lignes,
Et qui sait, épris d'ordre, enseignant, rituel
Comme on souffre la vie et comme on se résigne
Au labeur incessant sous l'impassible ciel.

. . . .
. . . .

O cœur, o cœur, le mien, plein d'inquiète écume,
Bondissant et toujours libre et torrentueux,
Regarde ces bœufs roux et la glèbe qui fume,
Comme un paisible autel sois paisible comme eux.

Sois le cœur ingénu de ces grands bœufs, tes frères,
Qu'aucune vérité n'altère et ne corrompt ;
Sois le cœur infini et profond de la terre
Mirant un peu de ciel au dos bleu des sillons.

Madame Marie Danguet, à mesure qu'elle avance dans la vie, a varié sa manière, sans la changer précisément, en quoi elle a bien eu raison et a laissé pénétrer, soit dans ses vers, soit dans sa prose, l'influence des beaux arts, les souvenirs d'Italie et aussi une philosophie un peu flottante encore, mais toujours élevée, généreuse et, si je puis dire, tonique, mais elle restera toujours avant tout

le poète des champs féconds et vastes. Comme elle l'a dit, magnifiquement du reste, elle vivra dans tous les souffles puissants de l'éternelle Déméter.

> Je vivrai dans l'odeur des glèbes embouées;
> . . . .
> Je vivrai dans l'odeur du marécage roux,
> . . . .
> Je vivrai dans l'odeur des succulents épis,
> Depuis Avril, dansant sa danse orgiastique
> Jusqu'à Décembre noir au sommeil léthargique,
> Dans l'odeur de la brise et celle des taillis,
>
> Pour avoir déchiffré l'énigme au sens profond,
> Et fièrement chanté, mieux que nul autre, sur
> La musette rustique et le flageolet pur,
> Je vivrai dans l'odeur divine des saisons.

Il en sera ainsi, douce et grave Démétria.

Et voici venir la reine, à mon avis, des Muses contemporaines, des femmes qui portent la lyre en mains et la vervaine au front, Hélène Picard.

Hélène Picard, née en 1878 et qui par conséquent a un très long avenir devant elle, débuta en 1903 par un poème dialogué, mêlé de prose, intitulé *La feuille morte,* qui ne fut remarqué de personne, sauf de l'écrivain qui détenait alors le feuilleton dramatique du *Journal des Débats.* A travers une abondance et une exubérance toute méridionales, il y avait dans cet ouvrage une nouveauté, une fraîcheur, une originalité d'imagination extraordinaires Rien, absolument rien de cette odeur de poussière que presque tous les recueils de vers exhalent; partout une senteur de sève. C'était bien un printemps, c'était bien une aurore. En 1907, elle publia, en même temps, *Petite ville, Beau Pays* et *l'Instant éternel;* mais *Petite ville* était très évidemment antérieur à *l'Instant éternel;* c'était impression d'adolescence. Il y avait dans *Petite ville* des sensa-

tions de nature étonnamment précises et d'une intensité singulière. Telle pièce sur l'été dans le Midi était quelque chose comme la chanson d'une cigale mise en vers et donnait une impression de sécheresse torride, comme aucun autre poème n'en avait donné une, *resonant carmina Cicadis.*

L'instant éternel était tout rempli de chefs-d'œuvre. L'amour avait parlé et la poésie l'avait traduit en vers. Sous ce titre, qui n'est énigmatique que pour ceux qui ne se souviennent pas des vers de Musset: «Ce fugitif instant c'est toute votre vie», Madame Hélène Picard avait réuni les chants que lui avaient inspirés l'amour pressenti, l'amour naissant, l'amour combattu, l'amour triomphant, l'amour inquiet, l'amour confiant, l'amour heureux, et il y avait tout un poème de volupté saine dans ce petit volume emporté, ardent et qui n'est pas fiévreux. C'est *le cantique des cantiques du bonheur;* du bonheur mêlé encore et inégal, comme tout bonheur humain, mais du bonheur cependant et de la confiance en la vie.

Dans *les Fresques* (1908) Madame Picard, élargissant sa manière et sortant — souvent du moins — de la poésie personnelle pour s'essayer à l'imagination objective, a moins de sensibilité frémissante, mais moins d'inégalité aussi, et une forme plus sûre, plus pleine et plus ferme.

Elle prépare un nouveau volume, où je crois avoir entendu dire qu'elle revient à la poésie personnelle *moins* rétrospective, pour chanter son enfance vue de loin à travers la vie; *canet respiciens,* et l'attitude et le geste sont déjà charmants et je ne doute pas que le chant ne soit exquis. Mais plutôt que moi, écoutez Madame Picard.

C'est l'amour, l'amour vrai, robuste, l'amour plein,
L'amour qui veut, qui ne finit pas, qui se dépêche,
L'amour plus exclusif que la soif et la faim
Et bon comme une pêche.

Il a vécu soudain ; il en est ébloui,
Il est définitif, plus rien ne le transforme ;
De toute son ardeur il est épanoui
Et de toute sa forme.

Il est un, il est seul, il est tout, il est soi,
Il est plus épandu qu'un rêve sous un voile,
Il est plus pénétrant que le glaive et le froid,
Plus fixe qu'une étoile.

Il est complet dans sa substance, comme Dieu
Il est son propre vin ; il est sa propre flamme,
Il ne veut s'appliquer en toute heure, en tout lieu
Qu'à regarder son âme.

Oh ! rien ne le distrait de son désir de lui,
Le monde peut crouler dans un vaste désastre,
Calme il continuera de se voir, dans la nuit,
Avec ses beaux yeux d'astre.

Il est toujours le même ainsi que le ruisseau
Qui, doux, se perpétue à jamais dans sa course
Et qui porte à la mer, avec sa dernière eau,
Le cœur bleu de sa source.

Il se donne, à son gré, du ciel, du jour, du soir,
Il est entré dans la douleur, dans l'allégresse,
Il est tout à la fois le raisin, le pressoir
Et la cuve et l'ivresse.

Il ne désire rien, sinon s'aimer encor,
Se toucher, se mêler, s'écouter, se répandre
Et dans lui-même, ainsi que dans un fleuve d'or
S'abîmer et se fondre.

Heure de doute, de dépression, de demi-désespoir et d'appel à quelqu'un pour en recevoir un réconfort ou une consolation, ou seulement un regard :

Ah ! pouvoir, lâchement, montrer toute sa peine,
Pouvoir montrer sa misérable tare humaine,
Son péché, son malheur avec les bras ouverts,
Tout ce qui fait de l'ombre au fond des yeux amers ;
Ah ! sangloter un soir, contre une âme, à pleine âme,
Pouvoir dire : je suis très faible et je suis femme,
Je suis blessée et j'ai si mal voulu parfois
Et j'ai porté toute ma faute dans mes doigts

. . . .

. . . .

L'amour m'a fait sentir sa force volontaire
Sa main m'a remuée ainsi que de la terre.
Ah ! comme j'ai chéri l'homme que j'ai chéri ;
Il fut mon eau courante et mon arbre fleuri ;
Il fut, hélas, mon bien mal acquis, mon mensonge,
Mon beau remords, toute mon heure, tout mon songe,
Je l'aimais tant qu'il me semblait l'avoir volé.
— Oui, pouvoir une fois s'entendre consoler ;
Oui, crier à pleins cris ses tourments, ses alarmes,
Etre l'arbre qui meurt et qui se livre au vent.
Venir peupler le grand silence décevant,
O Dieu, soyez, soyez, rien que pour voir mes larmes !

Et voici le poète, au contraire, devant la vie qui s'ouvre à lui et se demandant ce qu'il en désire et c'est précisément tout ce qu'elle lui donnera et, dût-elle ne lui donner rien, par le rêve il jouit déjà de toutes choses :

Je rêve en soupirant, en touchant mes joyaux ;
Une âme romanesque est sur toutes les choses.
L'heure court vainement autour de mes fuseaux ;
Je suis plus paresseuse encore que les roses

Je songe à des émois imparfaits, radieux,
A de frais pays bleus de dunes et de plages,
Des pays aux doux noms, pleins de fleurs et d'adieux
Ainsi que l'inconstance, ainsi que les voyages.

Je voudrais d'un amour mi-coupable, des fleurs
Qu'on échange en des mots plus poignants que l'absence,
En baisant de chers yeux qui désirent des pleurs
En attendant la destinée et le silence

Je rêve de romans, d'aventures, de joie,
D'un étranger très doux qui passerait un soir
Que je désirerais, qui ne pourrait m'avoir
Et que j'enchanterais en filant de la soie.

Je désire un boudoir à l'étoffe écarlate,
Une pourpre vivante en un feu tamisé,
Entendre, près d'un cœur qui se dirait brisé
L'adagio voluptueux d'une sonate.

J'évoque un grand miroir, où, pâle, l'on se pare
Pour la valse, l'adieu, le baiser, le retour,
Un rire au sourd éclat et tout brisé d'amour ;
Une tristesse douce ainsi qu'une guitare.

Je voudrais vous saisir, gong rouge du soleil,
Trompettes du couchant, fifre clair de l'aurore . . .
Oh ! Je rêve d'un soir qui vient droit du Bosphore
Et d'un étrange amant, beau comme le sommeil.

Le vent fait résonner mon cœur mélodieux,
J'aime les fous autant que je chéris les sages,
Je tends mes mains pour caresser les paysages,
J'adore des héros, des poètes, des Dieux.

J'attends les yeux fermés, un frisson inconnu,
Une pluie, un adieu, quelque chose de tendre ;
Qu'un petit conte bleu me soit dit par la cendre
Que meure sur ma bouche un baiser chaud et nu.

Toute mon âme court dans l'eau fraîche et jolie,
Mes espoirs sont redits par mille voix d'oiseaux.
Au crépuscule pur et profond des ruisseaux
Flotte le voile bleu de ma mélancolie

M'embarquerai-je un soir pour le voyage heureux ;
Aborderai-je un jour aux amoureuses rives
Où Virginie et Paul chantent près des eaux vives,
Où l'amante et l'amant se sourient d'être deux ?

Je suis pâle parfois, pressentant une attaque.
Ah ! soudain je bondis : un Dieu me touche et rit . . .
Je suis à tout . . . Je souffre et j'espère . . . L'esprit
Plus querelleur, plus doux qu'une mésange à Pâque.

Je pleure en sachant trop quelle est ma grâce alors ;
Mais je suis ingénue ainsi qu'un épi d'orge.
La fête de la vie est belle sur ma gorge
Je la baise en riant tandis que je m'endors.

Quel sera mon destin ? O mes péchés, mes charmes !
Vous ferai-je souffrir, hommes qui m'aimerez ?
Hélas ! J'ai peur de vous, mes tendres yeux dorés.
Vous êtes, ô mes yeux, comme deux grandes larmes.

Parlez-moi, mon destin ; triompherai-je un jour,
Aurai-je le plaisir, les risques, la fortune ?
Ah ! Je sais ! Je mourrai tout lentement d'amour ;
Car ma mère aima trop Mozart, l'ombre et la lune.

Je porte ma beauté, ma joie, en gémissant.
Je suis ivre, je crois, j'attends, je meurs, j'existe !
Prends, pour le déchirer, ô vie ardente et triste
Ce cœur qui n'a pas vu couler encor son sang.

Et comme Madame Hélène Picard a écrit une pièce déjà classique et que toutes les anthologies de l'avenir reproduiront les unes après les autres, il est convenable que ce poème se trouve ici, encore que je l'ai déjà cité ailleurs, et qu'il soit connu de tous. Je parle de *la Lampe*.

Protège-moi, lampe sage
Contre la route et l'étang,
Et contre le paysage
Où l'étoile va flottant.

Garde-moi de la rivière
Qui galope après son cœur,
Du sabbat de la sorcière
Et du pas du voyageur.

Les bois sont si pleins d'embûches
Lorsque sommeillent les fleurs
Et que du chapeau des ruches
Se coiffent les enchanteurs.

Garde-moi, lampe jolie,
Des doigts roses des glaïeuls
Et de la mélancolie
Qui parfume les tilleuls.

Les bois sont pleins de mensonges
Quand on n'entend plus de bruits
Et que les beaux yeux des songes
Se reflètent dans les puits.

Lampe, lampe, sois moi bonne.
Ah ! défends-moi d'aller voir,
Dehors le cor qui rayonne
Comme le soleil du soir.

Empêche bien que je veuille
Aller au bal parfumé,
Entendre un soupir de feuille
Ou la voix du bien aimé.

Fais couler ton regard tendre
Sur le petit grillon noir
Sur sa douce sœur la cendre.
N'éclaire pas le miroir.

Que ta face se repose
Sur mon luth, sur mon fuseau,
Sur ma fenêtre bien close.
N'éclaire pas le ruisseau.

Fais glisser ta claire flamme
Sur ma joie et mon métier,
Sur mon livre et sur mon âme.
N'éclaire pas mon collier.

Brille, brille, lampe pure,
Souris en me protégeant,
Contre la belle aventure
Qui passe en robe d'argent;

Qui passe en robe étoilée
Dans des jardins inconnus,
Et qui descend la vallée,
De la lune à ses pieds nus.

Défends-moi, lampe coiffée
D'un si candide abat-jour,
Et de l'arbre et de la fée
Et de l'heure et de l'amour.

Du soir donne-moi la crainte . . .
Mais que vais-je devenir ?
La porte vient de s'ouvrir . . .
Et la lampe s'est éteinte.

Madame Picard est à mon avis la plus grande espérance poétique de la France actuelle et une espérance qui est déjà en grande partie réalisée.

Telles sont, sans vouloir dire du mal des autres, même par prétérition, et en regrettant de n'avoir pas eu assez de place pour citer madame Charles Normand, Madame Marie de Sormiou, Madame Daniel Lesueur et peut-être deux ou trois autres, les femmes poètes de France que j'estime qui s'approchent le plus de la beauté et qui «touchent parfois d'en bas à la lyre éternelle». Leur domaine, et j'ai déjà indiqué ceci, est plus vaste qu'il n'est varié! Sauf rares exceptions, elles ne chantent guère que l'amour; la poésie philosophique, la poésie patriotique, la poésie

épique (qui le plus souvent n'est qu'un roman de la poésie patriotique), la poésie sociologique, et j'entends par là les chants d'amour et de pitié sur les misères sociales (*Mélancholia* de Hugo) autant de régions où elles ne s'aventurent guère et où il serait curieux qu'elles essayassent au moins de se hasarder. Elles donnent trop raison à Mademoiselle de Romain qui, dans les *Semeurs d'Idées* félicite vivement Madame de Noailles, Madame Gérard d'Houville, Madame Marcelle Tinayre d'avoir ramené le roman à l'amour et d'avoir voulu être «simplement des prêtresses d'Aphrodite». Certes, cette définition est fausse autant que ridicule et il y a chez Madame Tinayre, chez Madame d'Houville et même chez Madame de Noailles, ne considérerait-on que ses romans, autre chose que le culte d'Aphrodite; mais encore est-il que nos femmes poètes de France se réduisent trop, se résignent trop à n'être que des Musset féminins. Il semble qu'elles n'osent pas penser et l'on voit bien que si elles le voulaient, elles seraient très capables de le faire. Je me permets de les pousser un peu, de les encourager un peu de ce côté-là. Ce qui reste c'est qu'il est incontestable qu'il y en a jusqu'à cinq ou six qui ont un talent très distingué. Je ne crois pas qu'à aucune époque en France il y ait eu autant de femmes nées pour les vers et suivant heureusement leur vocation.

EMILE FAGUET.

LA TRAVERSÉE DE LA MANCHE EN AÉROPLANE

La traversée de la Manche par Blériot est un fait historique. Non pas que l'héroïque aventure de l'aviateur français marque la fin des difficultés ou un progrès technique décisif, mais elle a une portée symbolique: c'est un défi de la nature enfin relevé. De tous les exploits dont l'aviation était capable, il n'en était aucun qui dût à ce point provoquer l'enthousiasme et la confiance et manifester, aux yeux de tous, la grandeur des progrès accomplis. Si le rêve d'imiter l'oiseau a hanté l'esprit de l'homme dès l'origine et peuplé ses légendes, voler sur la mer c'est la légende des légendes. La mer Egée a vu sombrer l'audace d'Icare. Les antiques *Sagas* abondent en merveilleuses histoires de manteaux de plumes qu'endossaient les vierges d'Islande pour s'élancer au-dessus de l'océan brumeux: comme si les rudes Wikings, dans leur bataille incessante contre le flot, eussent caressé l'espoir de lui échapper un jour. Une de ces légendes, celle du jeune prince que ses ailes artificielles emportent à travers la mer du Nord vers sa fiancée, et que dévore un corbeau monstrueux, circule encore parmi les peuples scandinaves, avec son refrain:

C'est ainsi qu'il vole par-dessus la mer.

La légende est aujourd'hui une réalité. Sans doute, le manteau de plumes qu'a tissé l'industrie moderne est un

peu lourd et encombrant; car, si réduit que soit le monoplan Blériot, il mesure encore 8^{m},50 de large, pèse deux cent sept kilogrammes et exige un invisible attelage de 25 chevaux. Mais, avec cet attelage, il a traversé la Manche et pour la première fois, depuis que l'homme existe, on peut répéter, en le lui appliquant, le vers du vieux poème islandais:

C'est ainsi qu'il vole par dessus la mer.

Par une heureuse fortune, celui dont le nom restera attaché à ce grand événement n'est pas seulement un sportsman audacieux. Par ses propres recherches, il a préparé et mérité sa victoire. Il est un de ceux qui, dans ces dernières années, ont pris la part la plus active et la plus utile à la réalisation du plus lourd que l'air. Essayons de préciser brièvement ce qu'il a fait, les raisons de sa réussite et les indications qu'on en peut tirer pour l'avenir.

Il y a dix ans, alors que l'aviation était à peu près abandonnée en France et que ses propagandistes Ferber, Archdeacon, Deutsch de la Meurthe prêchaient dans le désert, Blériot essayait déjà un appareil à ailes battantes. Mais il abandonnait bien vite ce système pour se consacrer exclusivement à l'aéroplane, et surtout à l'aéroplane monoplan. C'est donc dix années d'efforts ininterrompus, de tentatives périlleuses, de recherches ingénieuses et infatigables, que la gloire récompense aujourd'hui. Pourquoi s'est-elle fait attendre si longtemps? Il est facile de le comprendre.

A l'époque où Blériot esquissait ses premiers essais, deux méthodes se partageaient les aviateurs. La plus moderne, la méthode du vol plané inaugurée par Lilienthal, consistait en de longues glissades aériennes effectuées sans moteur contre le vent, et qui avaient pour but de construire un appareil bon planeur, parfaitement équilibré et d'en apprendre la manœuvre. L'appareil une fois bien réglé, il

restait à le munir d'un moteur suffisamment léger et puissant. Pour que cette méthode fût efficace, il fallait que le planeur pût s'enlever avec son pilote par un vent qui ne fût pas excessif, autrement dit, qu'il eût une vaste surface portante: condition que le biplan permet de réaliser plus commodément que le monoplan. Les disciples de Lilienthal devaient donc adopter le biplan. C'est cette école qui, avec les Wright, a abouti la première au succès; par suite, c'est le biplan qui a été mis au point le premier.

L'autre méthode, plus ancienne, celle d'Ader, de Maxim, de Lengley, s'attaquait immédiatement à l'appareil volant, muni de son moteur. Elle conduisait naturellement au type d'aéroplane le plus simple, offrant à l'air le moins de résistances parasites, à savoir le monoplan. Mais cette méthode, plus directe que la précédente, se heurtait à une grave difficulté, d'autant plus grave que le modèle à essayer était plus nouveau: c'est sur un appareil encore mal réglé que le pilote devait prendre son vol, faire son apprentissage, chercher et maintenir par des manœuvres tâtonnantes l'orientation correcte de l'oiseau artificiel. Là réside la véritable cause de l'échec d'Ader et de Lengley. Or, c'est à leur lignée que se rattache directement Blériot, ainsi d'ailleurs que tous les monoplanistes français. Blériot n'a point passé par la longue et prudente ecole du vol plané. Il devait donc rencontrer les mêmes difficultés que ses devanciers, risquer des chutes nombreuses, surtout dans les virages, avant de parvenir à un appareil bien équilibré qu'il sût gouverner. A la fin de l'année dernière, malgré ses efforts, malgré ceux d'Esnault-Peltrie et de Levavasseur, l'opinion générale était que le monoplan, essentiellement instable, ne serait jamais une forme maniable du plus lourd que l'air.

Cette opinion, contre laquelle s'élevait d'ailleurs W. Wright, était mal fondée. Il eût fallu, avant de conclure, comparer les essais du monoplan aux expériences de vols

planés poursuivies sans moteur pendant des années par Chanute, Wright et d'autres, et d'où étaient sortis le biplan Wright et le biplan Voisin. La meilleure preuve que le monoplan n'était pas un Pégase indomptable, c'est que le 6 juillet 1908, avant les expériences publiques des Wright, Blériot avait volé 9 minutes à Issy-les-Moulineaux, virant huit fois avec sûreté par un vent violent : un arrêt malencontreux du moteur l'avait seul empêché de gagner, ce jour-là, le prix du quart d'heure. L'appareil s'étant trouvé endommagé, Blériot, pour confondre les détracteurs du monoplan, n'avait qu'à le reconstruire sans modifications et à recommencer. Mais c'était mal connaître son imagination inventive toujours en éveil et son activité réalisatrice. Son dernier monoplan ne lui ayant pas donné toute satisfaction à la manœuvre, il voulut faire mieux. La diversité des types d'appareils et d'hélices qu'il a construits et essayés, des perfectionnements qu'il a tentés au cours de ses recherches, est incroyable. Quand on se représente le réglage minutieux qu'exige la moindre modification, on reste étonné d'un tel labeur.

On a comparé ces tâtonnements si variés, mais un peu fébriles, ces brusques changements de conceptions, à la méthode sévère, persévérante et continue de W. Wright. Tout en admirant l'activité de Blériot, on lui reprochait d'être désordonnée. Il faut laisser de tels inventeurs suivre leur nature. Si Blériot avait eu un autre tempérament, il n'est pas sûr qu'il eût abouti plus vite à un résultat aussi complet, mais il est certain qu'il n'eût pas affronté la traversée de la Manche dans les conditions où il l'a tentée.

Au cours du printemps dernier, Blériot achevait enfin plusieurs monoplans d'échelles très différentes, dont la stabilité et la manœuvre lui donnaient satisfaction. Le plus remarquable était l'appareil de petites dimensions (8,^{m}50 d'envergure, 13 mètres carrés de surface portante), qui allait traverser la Manche. Si on excepte la *Demoiselle* de

Santos-Dumont qui n'avait réussi jusqu'alors que quelques vols courts en ligne droite, c'est le plus léger et le plus petit des appareils volants qu'on ait encore construits. Vers la même époque, Levavasseur mettait au point son monoplan *Antoinette,* sur lequel Latham effectuait de sensationnelles envolées. Le monoplan était dès lors, pour le biplan, un rival redoutable. La popularité lui venait: Blériot couvrait l'étape Etampes-Orléans; Latham s'inscrivait pour la traversée de la Manche. L'école de Wright, représentée par de Lambert, relevait le défi. Après le premier échec de Latham, Blériot décidait, lui aussi, de tenter l'épreuve.

Quelles étaient les difficultés de l'entreprise? C'étaient, en outre d'un arrêt possible du moteur, les courants d'air du Pas-de-Calais et les remous atmosphériques au voisinage des falaises. Ces remous étaient surtout redoutables à l'atterrissage, dont on ne peut choisir l'instant et qu'il fallait affronter sans essais préalables. Des trois appareils en présence, lequel avait le plus de chances de surmonter ces difficultés?

L'appareil Wright est bien connu. On sait que, muni d'un moteur de 25 chevaux, il vole à une allure de 60 kilomètres à l'heure. Entièrement dénué d'organes de stabilisation, il est très docile à la manœuvre. Le gouvernail horizontal placé à l'avant est très efficace, mais toute faute dans le maniement de ce gouvernail est dangereuse. D'ailleurs, après l'échec de Latham et une chute au cours d'essais sur les falaises, de Lambert renonçait provisoirement à la traversée.

Le monoplan Blériot, beaucoup plus léger que le Wright, lui est tout à fait comparable pour la vitesse et la puissance du moteur, mais, grâce à ses dimensions restreintes, il prête encore beaucoup moins prise aux remous. Ses organes de stabilisation sont extrêmement réduits, mais suffisants en air calme: ce sont, un peu à l'arrière, une petite quille prolongée par le gouvernail vertical et

une courte queue horizontale qui sert, en même temps, de gouvernail de profondeur. Ce gouvernail, ainsi placé, est moins efficace qu'à l'avant, mais beaucoup plus sûr, et la faible inertie du monoplan, sa petite envergure, le rendent très obéissant à la manœuvre. Les trois commandes qui agissent sur l'orientation de l'appareil sont réunies sous la main du pilote, dans un dispositif en cloche très commode, et correspondent aux mouvements instinctifs que chaque perturbation inspire à l'aviateur. D'où une justesse et une rapidité remarquables dans les répliques que celui-ci oppose aux caprices du vent. Ces qualités ont permis au monoplan Blériot d'affronter victorieusement les remous violents qui l'assaillirent devant les falaises de Douvres et qui le firent tournoyer plusieurs fois avant l'atterrissage.

Quant au monoplan Antoinette, qui a tenté deux fois le passage du détroit, il était un peu plus rapide que le Blériot, mais cet avantage était acheté par une dépense double de puissance motrice. C'est le plus vaste des aéroplanes qui ait encore volé : sa surface portante, bien que disposée sur un seul plan, est de 50 mètres carrés, comme celle du biplan Wright et du biplan Voisin. Muni d'une longue quille verticale et d'une longue queue horizontale, il est très stable automatiquement en air calme et comparable à ce point de vue au biplan cloisonné. Il s'est bien comporté à Bétheny dans un air assez troublé. Il a franchi deux fois heureusement les falaises de Sangatte ; dans sa seconde tentative, il a échoué, pour ainsi dire, au port. On peut se demander si l'étendue de sa voilure lui eût permis de résister aux rafales qui ont accueilli Blériot.

En définitive, des trois appareils qui se trouvaient en présence à Sangatte, c'est le Blériot qui semblait le mieux fait pour triompher des difficultés de la traversée. De plus, la légèreté et la simplicité de l'appareil, son facile maniement permettaient d'abréger les préparatifs immédiats et de mieux choisir l'heure du départ. Enfin, aux qualités de

l'appareil, il faut ajouter celles du pilote : son expérience, son sang-froid, son héroïsme, la rapidité de décision et d'exécution qui le caractérisent. Tout est admirable dans son aventure et porte la marque de ces qualités : le peu de temps qui s'écoule entre le moment où il s'installe au bord de la Manche et celui où il la traverse, les précautions de sécurité réduites au delà de ce qu'exigeait la prudence. Cette entreprise, où sa vie était en jeu, a quelque chose d'improvisé. Sa victoire est bien une victoire du tempérament français.

Faut-il conclure de là qu'aucun de ses concurrents ne devait réussir ? Je suis bien loin de le penser. J'estime, au contraire, que tous les aéroplanes qui ont fait leurs preuves peuvent dès maintenant, conduits par un pilote habile et moyennant des chances heureuses, franchir le Pas de-Calais. Avant cinq ans, d'ailleurs, l'acte de Blériot, aujourd'hui héroïque, sera banal : automobiles volantes, des monoplans, des biplans, capables de flotter et de s'envoler sur la mer, transporteront quotidiennement des passagers par-dessus le détroit. Existera-t-il un jour de véritables transatlantiques aériens, dont l'étendue neutralisera les remous accidentels de l'air ? Il n'est nullement absurde de l'espérer : mais la construction et la manœuvre de ces oiseaux géants exigeront des années et des années de recherches et d'études. Quoi quil en soit, l'histoire de l'aéroplane sur la mer sera grandiose, et c'est Blériot qui en a écrit le premier chapitre.

L'impression produite par la traversée de la Manche a été si forte qu'elle devait fatalement provoquer, dans les appréciations techniques, des revirements excessifs. On a parlé de la défaite du biplan. La veille du concours de Bétheny, le monoplan, si décrié trois mois plus tôt, était grand favori. «Voilà, disait-on, le véritable oiseau : élégant, léger et rapide, il devait laisser bien loin derrière lui le lourd biplan.»

En réalité, plus on approfondit le problème de l'avia-

tion, et plus s'efface la différence essentielle que certains esprits persistent à maintenir entre monoplans et biplans. Les qualités d'un aéroplane dépendent avant tout de certains éléments, tels que le poids, la surface de voilure, la poussée de l'hélice, la puissance du moteur, la résistance de l'esquif et des supports, ou mieux de certains rapports entre ces éléments; la réparation de la surface portante en un plan ou en deux plans n'intervient qu'en seconde ligne, et surtout dans les questions d'encombrement et de commodité de construction. Si les raisons simplistes qui ont eu tant de crédit ces dernières semaines étaient vraies, le monoplan Blériot qui a traversé la Manche devrait, à moteur égal, aller notablement plus vite que le Wright, car il est bien plus léger, et ne présente point, comme le biplan, de nombreuses entretoises qui résistent à l'air. En fait, les vitesses des deux appareils étaient, comme nous l'avons dit, à peu près égales. C'est que la surface portante du Blériot dépasse à peine le quart de celle du Wright. Or, plus la voilure d'un appareil donné est restreinte, plus elle doit se cabrer pour soutenir l'appareil, d'où un accroissement des résistances à l'avancement qui peut compenser, et au delà, ce qu'on a gagné d'autre part.

Il n'est donc pas extraordinaire qu'à Bétheny, le monoplan Blériot, bien que muni là d'un moteur de 80 chevaux, n'ait pas triomphé haut la main dans les épreuves de vitesse, et qu'il ait dû, après une lutte acharnée, abandonner la coupe Gordon-Bennett au biplan Curtiss, dont le moteur n'était que de 35 chevaux, mais dont la voilure était double de la sienne. Le glorieux oiseau n'avait d'ailleurs pas besoin de ce nouveau trophée. Le monument qui s'élèvera dans la fente des falaises de Douvres où aboutit son périlleux voyage, attestera à travers les âges que, par lui, l'homme a remporté sur les éléments une nouvelle victoire.

PAUL PAINLEVÉ.

SOUVENIRS DU CANADA[1]

II.

Le Palais archiépiscopal, contigu à la Cathédrale de style gothique, est un bâtiment également ogival. C'est une maison confortable, aux dehors sympathiques et plutôt modestes. L'archevêque est un religieux. Ses vicaires et secrétaires le sont aussi; et en entrant, nous avons immédiament une impression d'austérité. Je n'entends pas par là froideur, ni rigidité. Toute la maison, au contraire, reflète l'esprit accueillant et la douceur chrétienne : et Sa Grandeur est bien l'homme de cette demeure à la fois monastique et archiépiscopale. Il sait fort bien allier la simplicité du moine avec la dignité de chef de diocèse. C'est avant tout un homme de travail, connaissant à fond son territoire, naguère ouvrier dans bien des missions et ayant depuis longtemps pris contact avec toutes les classes de son troupeau. Aussi vient-on de partout, et un peu tout le monde, frapper à sa porte, celui-ci apportant une plainte, celui-là cherchant une consolation ou un conseil. Tous, sans distinction, l'abordent avec la même confiance.

[1] Voir le numéro du 15 août 1909 de la *Revue de Hongrie*.

C'était la première fois que je me trouvais en contact avec cet esprit démocratique, dans le sens apostolique du mot, qu'il m'a été donné depuis, à l'occasion de mes voyages dans l'intérieur, d'apprécier toujours d'avantage. Les archevêques et évêques étant presque tous religieux restent jusqu'à un certain point les frères aînés de leur clergé. Ils s'appliquent à conserver cette fraternité idéale.

Des congrégations, qui évangélisent le Canada, les Sulpiciens sont les plus anciens. Ils se sont établis à Montréal en 1657. Ils dirigent les séminaires les plus en vue et y forment près de trois cents théologiens. Leurs plus grandes maisons sont à Montréal et a Québec. Ils ont également parmi leurs maisons deux universités florissantes.

Les Dominicains ont des maisons à Montréal, Ottawa et Saint-Hyacinthe. Les Franciscains sont à Montréal et à Québec. Les Frères de Saint-Viateur ont de nombreuses maisons d'éducation ainsi que les Frères de Marie. Les Maristes sont un peu partout ainsi que les Oblats. Les Eudistes, les Frères de Saint-Gabriel et ceux de Ploërmel ont également des maisons. Les Pères de la Compagnie de Jésus ont de splendides établissements d'éducation à Montréal et à Saint-Boniface et plusieurs missions tout à fait au nord du pays, parmi les Esquimaux. Quant aux Bénédictins, ils sont en train d'acquérir de très grands territoires, où ils fondent de nombreuses colonies agricoles. Les Basiliens se sont fixés dans le diocèse de Toronto, dont ils comptent même l'archevêque parmi leurs membres. Le plus grand nombre de ces ordres est français; et ils sont venus, soit de la France directement, soit du Canada oriental.

L'émigration se faisant de l'Est à l'Ouest, plus on se dirige vers l'occident, moins dense est la population. En somme, les Français ne sont en majorité absolue que

dans la province de Québec, et si, au siècle passé, le Canada pouvait être regardé comme de colonisation française, l'élément anglo-saxon devient de jour en jour plus absorbant. Dans les provinces nouvelles du Nord-Ouest, on ne parle guère plus que l'anglais et sur les 600.000 émigrants, qui se sont disséminés sur l'immense territoire, nous ne pouvons guère évaluer à plus de 50.000 le nombre des Français. Le reste, qui arrive des divers pays, s'approprie la langue anglaise en très peu de temps. Le total des Français dans tout le Dominion est environ de deux millions sur six.

Le catholicisme est toujours prédominant. Il compte deux millions deux cent mille fidèles. Les méthodistes, qui l'emportent en nombre sur les différentes branches du protestantisme, n'atteignent cependant pas un million.

Dans la salle de récréation de l'archevêché où, selon l'usage monastique, nous nous rendîmes après le dîner, les différents pères résidents et d'autres en visite me donnèrent maints détails précieux sur l'Eglise canadienne.

L'Eglise est complètement libre. Mais, en revanche, elle doit suffire à ses besoins. Sauf dans la province de Québec, où l'Eglise catholique a un droit reconnu en cette matière, on ne connaît au Canada ni dîme, ni taxe ecclésiastique. Il est donc évident que l'organisation de chaque paroisse doit être, comme aux Etats-Unis, basée sur les contributions charitables de ses propres membres. Il faut dire à leur louange qu'ils sont très généreux, autant dans les provinces anciennes que dans celles qui ont été créées recemment. Il n'y a pas de cas où les dépenses nécessaires n'aient été pleinement couvertes. Jamais je n'ai entendu de plaintes sérieuses à ce sujet. Même on ne se borne pas à assurer le strict nécessaire, on continue volontiers à contribuer à toutes les améliorations conve-

nables, aux constructions nouvelles, à l'accroissement des biens de la fabrique.

A mon retour, on m'a souvent adressé cette question: «Comment, sans subvention, l'Eglise peut-elle subsister» ? Ma réponse est que non seulement elle subsiste, mais qu'elle prospère plus même que dans les pays où son budget est le plus élevé. Quoique toute comparaison soit odieuse, si l'on considère que les biens de l'Eglise en Hongrie dépassent plusieurs milliards, qu'il y a des archevêchés et évêchés possédant plus de cinquante mille hectares et dont les revenus, avec une administration judicieuse, devraient être annuellement de plusieurs centaines de mille francs, dans certains cas même de plus d'un million, il est impossible de ne pas être frappé de ce fait que les archevêchés d'outre mer, dépourvus de tout bien foncier ou de traitement de l'Etat, peuvent cependant fonder des œuvres importantes.

L'appréciation des curés venus de mes parages et établis dans le Nouveau-Monde est des plus instructives. Le résumé de leur opinion a été invariablement identique. Ici, disent-ils, ce ne sont plus de ces évêchés opulents, où la situation du haut clergé est restée un peu celle du XVIII[e] siècle entraînant à des dépenses inutiles considérables, au grand détriment des œuvres; ce qui est peut-être la raison pour laquelle si souvent, à côté des évêchés les plus somptueux, se trouvent les séminaires les plus modestes. De ce côté du monde, m'assurent ces confrères, la situation est bien différente. Si l'on est quelquefois étonné de la simplicité monastique des évêchés, les établissements d'éducation du jeune clergé, au contraire, offrent tous les avantages d'une habitation saine et appropriée à son but. Les séminaires sont généralement entourés de vastes jardins, pour que les récréations puissent se passer en exercices physiques et salubres. L'intérieur, de proportions vastes, renferme de pièces bien aérées, bien

ensoleillées, des salles de gymnastique, des cabines de bain, des piscines; toutes choses tendant à développer des intelligences saines dans des corps bien portants.

A tous ceux qui débarquent à New-York, je recommanderai chaleureusement, pour avoir l'idée d'une maison d'éducation modèle, d'aller visiter le Grand Séminaire de Yonkers. C'est un véritable palais, dominant une côte boisée et entouré d'un parc immense. C'est un endroit qui doit, par le seul enchantement de sa situation et en dehors de sa haute valeur de formation que j'entendais louer par les voix les plus autorisées, qui doit, dis-je, laisser dans l'esprit et le cœur comme un souvenir béni et délicieux. Dans les pays nouveaux, évidemment, on tient avec raison à ce que la jeunesse soit largement pourvue de ce qui est nécessaire à son développement.

Quant aux presbytères canadiens, quoiqu'ils ne soient pas tout à fait aussi considérables que ceux des Etats-Unis, ils sont, surtout dans l'archidiocèse de Toronto et sur les rivages du Pacifique, des mieux installés. Deux traits principaux et véritablement intéressants caractérisent ces maisons sacerdotales. Le premier est le peu de différence qu'il y a entre elles et les maisons épiscopales, faisant ressortir le rapprochement entre prêtres et évêque, qui se traitent non en féodal et vassal, comme au temps des princes d'Eglise du Moyen-âge, mais en véritables frères, comme au temps des apôtres. L'autre trait est que ces maisons sont pourvues d'une installation complète et suffisent à tous les besoins de la culture intellectuelle.

Mes aimables hôtes des différentes régions d'Amérique m'ont souvent expliqué les moyen industrieux employés pour obtenir des ressources. Le plus fructueux est la quête faite durant les offices. Puis chaque paroisse organise chaque année des bazars et des fêtes de charité.

Évidemment, il y a là un travail ininterrompu et fatigant; et à distance on se demande peut-être si cette absorbante occupation matérielle n'est pas au détriment de la vie spirituelle du sacerdoce. Mais pour peu que l'on y réfléchisse, on verra que cette organisation économique oblige le prêtre à être en contact continuel avec ses paroissiens à partir de l'âge où ils fréquentent l'école, qu'elle le force à les suivre sans interruption, à les rechercher dans leur famille, à prendre part aux évènements les plus marquants de leur vie. Pour nous autres, qui avons été élevés dans d'autres conditions, il n'est pas toujours facile de comprendre ce genre d'apostolat rendu nécessaire par les exigences des conditions sociales du Nouveau-Monde. Les prêtres, qui sont venus d'Europe en suivant les colonnes d'émigrants et qui ont eu à organiser des paroisses au milieu de leurs ouailles, m'ont souvent expliqué combien il leur fut pénible de se mettre à cette besogne et aussi de faire comprendre à leurs paroissiens la nécessité de leur généreux concours. Pour les plus fidèles, c'était presque incompréhensible, venant de pays où l'état clérical a toujours été considéré comme très aisé et où le curé semble être le fonctionnaire le mieux rétribué de la commune, ils ne peuvent se le représenter ici forcé constamment d'aller quêter. On ne s'y fait que lentement et la première génération, née dans le vieux monde, ne s'y habitue pas tout à fait. C'est donc aux enfants, nés dans la nouvelle paroisse, qu'on cherche à faire comprendre le devoir vis-à-vis de l'Eglise. Ceux-ci grandissent avec l'idée de l'obligation, s'ils veulent rester chrétiens, être baptisés, mariés et enterrés, de pourvoir aux besoins de la fabrique, qui est en somme leur propriété. Cette idée que l'église appartient à la communauté même, que c'est, jusqu'à un certain point, leur bien personnel, comme leur propre habitation, les incite, ne fût-ce que par amour-propre, à accepter volontiers toutes

les charges qui en résultent. Aussi entendons-nous souvent tel ou tel se féliciter de pouvoir faire à ce sujet plus que son voisin. J'ai été invité à bénir deux nouvelles églises de paroisses récement formés: l'une au bord du lac Michigan et l'autre en Saskatchewan au Canada. La première était pour des ouvriers d'usine dans un centre industriel; tandis que l'autre était destinée à des fermiers nouvellement arrivés dans la grande plaine du Saskatun. Les conditions de vie, le milieu d'existence de ces deux groupes étaient foncièrement différents. Les premiers, m'avait-on dit, avaient été exposés à tous les dangers de la corruption d'une grande ville: les autres avaïent gardé la simplicité primitive de leur pays natal. Dans les deux cas, le curé m'avait prié de faire appel à leur charité et de leur bien exprimer la nécessité absolue, s'ils tenaient à rester chrétiens et à avoir une église, d'en accepter les charges inévitables. Dans les deux cas, j'eus la grande surprise de constater que tous les besoins avaient été assurés séance tenante.

Evidemment, le plus grand avantage de la situation indépendante des Eglises au Canada réside dans ses relations suivies, intimes entre prêtres et laïcs. Ces rapports commencent dès le temps de l'école et ne peuvent être assurés que par les écoles. Aussi, toute question touchant l'éducation est-elle primordiale. Toute paroisse a donc son école et les dépenses les plus considérables sont pour son entretien. Mais, en conséquence, tous les enfants qui ont grandi dans ces établissements en gardent un souvenir des plus reconnaissants et versent avec d'autant plus de facilité les cotisations nécessaires à sa conservation. Devenus chefs de famille à leur tour, ils tiennent à ce que leurs enfants aient les mêmes avantages spirituels et moraux en plus de la simple instruction reçue dans les écoles communales. Ils comprennent, surtout dans les pays encore sauvages et dans les villes naissantes composées

d'éléments disparates, le grand danger que courent leurs enfants lancés dans de telles circonstances sans principes religieux. Ils comprennent la pressante nécessité, dans un pays neuf, où les traditions manquent, d'un frein moral, qui dompte les instincts inférieurs et dirige les esprits vers un idéal élevé. Dieu merci! l'opinion publique reconnaît cette nécessité. Cela rend plus doux le travail de l'Eglise. Cela assure son succès pour le bien général.

Vay de Vaya.

LES PROLÉTAIRES

(A PROLETÁROK)

PIÈCE EN QUATRE ACTES

(Suite) (3)

SCÈNE XVIII.

Camille, Mme Tulipán (derrière celle-ci, deux garçons tailleurs portent, dans des corbeilles, les lampes, les couverts, du thé, etc.)

Mme Tulipán. Nous voilà avec tout notre bagage, voisine. Où poserons-nous nos affaires?

Camille. Là, je vous prie, dans la chambre à côté. (Elle ouvre la porte latérale et y fait entrer les deux garçons avec leurs corbeilles.)

Mme Tulipán (criant à la porte). Posez tout comme il faut sur la table, ne cassez rien, autrement je vous mettrai au pas. (Elle se tourne vers Camille.) Peut-être y aura-t-il un bal aujourd'hui, un bal?

Camille. Pas précisément un bal, mais une soirée.

Mme Tulipán. Seulement? Je le regrette. Je croyais qu'il y aurait un bal; j'aurais eu soin de vous procurer de bons danseurs. Nous avons sept garçons, ils dansent comme des fous. (Un bruit se fait entendre dans la pièce voisine.) Grand Dieu! on casse quelque chose. (Elle se précipite.)

Camille. Eh bien, il ne manquerait plus que cela m'arrive: qu'elle m'amène sept garçons tailleurs affamés.

Mme Tulipán (elle sort en chassant devant elle les garçons). Décampez, je vais vous apprendre à heurter les verres. (Les garçons se sauvent.) Ils n'ont rien cassé, seulement ces maladroits ont choqué les verres vides. Eh bien! maintenant, je vais aussi aller m'habiller. N'ayez pas peur, voisine; nous ne ferons pas honte à votre belle société. Mon mari est déjà chez le coiffeur, moi, je mettrai une robe de soie qui fera frou-frou. Ne craignez rien, nous savons ce que c'est que les bonnes manières... nous avons déjà fréquenté la société noble. (Elle sort.)

Camille. Cette femme du tailleur Tulipán est si ravie que, dans sa joie, elle pourrait peut-être me prêter de l'argent. Je vais toujours essayer, si je peux encore la rejoindre. (Elle court à la porte, mais elle se trouve face à face avec Irène et Borcsa, derrière qui un garçon de boutique porte un panier avec des bouteilles de vin.)

SCÈNE XIX.

Camille, Irène, Borcsa, un garçon de boutique.

Camille. Vivat! La maison est sauvée. Mon cher ami, portez le panier dans l'autre pièce. (Le garçon s'en va par la porte de côté.)

Borcsa. Je voudrais bien le savoir, faisons-nous un souper ou non?

Camille. Tout de suite! ne bavarde pas! (A l'oreille d'Irène.) S'est-il fait prier longtemps?

Irène. Oh non, il a dit qu'il suffisait que nous le payions demain.

Camille. Le lendemain est dans la main de Dieu.

Le garçon de boutique (sortant de la chambre de côté). Voici la note.

Camille. C'est bien, c'est bien. (Elle lui donne un pourboire.) Voici, buvez à ma santé.

Le garçon de boutique. Je vous remercie. Pour la note, je passerai demain de bonne heure. (Il sort.)

Borcsa. Donc, le souper ?

Camille (lui mettant la note dans la main). Vois ce que tu peux faire avec cela. (A Irène.) Maintenant je vais à la cuisine conférer au sujet du souper. Toi, en attendant, mets les tables, allume les lustres, en un mot, dispose les chambres, la troupe des invités arrivera bientôt. (En s'en allant, elle se rencontre avec Jankó.) Ah, voilà déjà le valet de chambre ! Reste ici, à la porte de la salle et fais ce que tu as à faire. (Elle sort avec Borcsa.)

SCÈNE XX.

Irène (pendant toute la scène, elle va et vient, arrangeant les tables, allumant les lampes et les bougies). *Jankó* (en gilet rouge qui lui va jusqu'aux genoux, avec un frac bleu fripé qui lui va jusqu'aux chevilles et qui est garni de grands boutons jaunes ; il s'appuie contre la porte du milieu).

Jankó (après une pause). Mademoiselle !

Irène. Que veux-tu, Jankó ?

Jankó. Il faut donc que tout le temps je reste appuyé contre cette porte ?

Irène. Le temps que durera le divertissement, Jankó.

Jankó. Oui, sans doute ; c'est que mon père m'avait dit, quand il m'a donné cette livrée, que j'aurais un bon souper, et aussi du vin.

Irène. Tu auras tout cela, Jankó ; seulement, fais bien ton service.

Jankó. Et quel sera donc mon service ?

Irène. Oter les manteaux des invités, annoncer les arrivants, servir à table.

Jankó. Pour ceux dont je ne connais pas le nom, comment les annoncerai-je ?

Irène. Tu le leur demanderas.

Jankó. Eh bien, je peux faire ce travail-là, mais, après, qu'on me donne un bon souper, et beaucoup. Mon cher père me l'a dit, il m'a dit aussi que je lui apporte quelque chose dans ma poche.

Irène. N'aie pas peur, Jankó, tu auras de tout. (Darvas apparaît à la porte, Jankó lui barre le chemin.)

Jankó. Quel est votre nom? que je vous annonce.

SCÈNE XXI.

Les précédents, Darvas.

Darvas. Annoncez Charles Darvas, s'il faut annoncer.

Irène (se retournant vivement). Ah, Monsieur Darvas!

Jankó (annonçant). Charles Darvas (il se retire derrière la porte).

Darvas (entrant). Je vous félicite, mademoiselle, de cette nouvelle installation.

Irène. Oh, Monsieur Darvas, je vous en prie, ne vous moquez pas de moi; mais ma mère donne une soirée aujourd'hui et — et — le domestique croyait que vous étiez aussi un invité.

Darvas. Pardonnez-moi, mademoiselle, je ne voulais pas vous causer d'embarras. Votre chère maman peut faire disposer sa maison comme il lui semble bon et je n'ai pas le droit de faire des remarques là-dessus.

Irène (timidement). Mais pourtant M. Darvas paraît de mauvaise humeur.

Darvas. Je suis contrarié d'avoir si mal choisi mon temps pour une visite; mais je ne peux la retarder jusqu'à demain; je suis venu vous faire mes adieux.

Irène (avec effroi). Oh, mon Dieu, faire vos adieux?

Darvas. Oui, je pars demain.

Irène (timidement). Et — et — pour longtemps?

Darvas. Pour toujours.

Irène (avec tristesse). Pour toujours — et où allez-vous?

Darvas. Je ne le sais pas encore. Il faut d'abord que je cherche ce coin de terre où l'homme qui veut vivre honnêtement de son travail peut trouver du travail; où ni le favoritisme, ni le parasitisme, ni le reniement de soi-même, mais la capacité et le zèle procurent du pain. Ici, dans la capitale, je n'ai pas trouvé cela; je vais donc le chercher ailleurs, jusqu'à ce que je le trouve.

Irène. Avez-vous donc perdu si vite courage? Ne disiez-vous pas, il y a un an à peine, qu'une forte confiance dans le succès était déjà, à elle seule, un demi-succès? que les efforts courageux n'ont pas besoin de protection?

Darvas. Il a suffi d'une année pour m'apprendre le charlatanisme, ou l'incapacité vivant de la faveur d'autrui. Je ne suis ni l'un ni l'autre. Je vais donc là où quelque autre chose a encore cours.

Irène. Et croyez-vous qu'ailleurs on trouve des hommes différents?

Darvas. Je tâcherai, au moins, d'en rencontrer ailleurs. Il est impossible qu'il n'y ait pas sur terre au moins un endroit sain, où cette pourriture n'ait pas encore pénétré. Excusez, mademoiselle, l'amertume de mes paroles — excusez-moi de troubler votre plaisir par des plaintes. Je ne me soucie de personne dans ce monde, mais je veux me justifier devant vous. Dites, que ferais-je ici? Que puis-je attendre? Mes parents, pouvres cultivateurs, m'ont fait donner de l'instruction, de l'éducation, et se sont endormis dans leur cercueil avec cette heureuse croyance qu'ils avaient fait de leurs enfants des gens supérieurs et heureux. Oh, plût à Dieu qu'ils m'eussent laissé simple cultivateur! Mon éducation a infusé en moi des prétentions, des désirs pour la satisfaction desquels la société ne veut pas me donner les moyens nécessaires. En vain j'offre mes services; en vain je dis à cette société: c'est pour ton utilité que j'ai appris, c'est pour en vivre. Elle me répond:

cela n'est pas assez ; où sont tes recommandations, où sont tes protecteurs ? Et elle me repousse et ne permet pas que je vive de ce que je sais. J'ai tout tenté pour faire valoir mes capacités et mes diplômes et j'ai partout éprouvé un échec. J'ai vu comment devant moi se poussait le charlatanisme, l'incapacité protégée ; et de jour en jour je me suis aigri davantage ; je suis devenu âpre, et très naturellement, au lieu de protecteurs, je me suis fait des ennemis. C'est ainsi que je suis devenu ce que je suis : un prolétaire.

Irène. Oh, ne parlez pas ainsi.

Darvas (amèrement). Pourquoi pallier les choses ? Je suis devenu membre de cette classe glorieuse qui forme une société dans la société et qui deviendra bientôt plus grande que toutes les autres classes ensemble. Oh oui ! Nous sommes nombreux, nous pouvons nous glorifier d'un grand développement, nous qui, au jour le jour, traînons une existence incertaine et vivons sur le corps de la société laborieuse, dans l'oisiveté, de sucs étrangers, comme un champignon sur le tronc d'un arbre. Je suis un prolétaire, comme tant de milliers et de milliers, qui ne savent pas eux-mêmes comment ils vivent. Ils vivent de la vanité des autres, de leur simplicité, du gain des autres, ou de l'air du temps ; et les gens braves et honnêtes se détournent avec mépris de leur troupe, sans regarder si c'est la paresse, la veulerie, ou la nécessité qui les a jetés si bas. Ah, ciel ! vous pleurez, Mademoiselle ?

Irène (se couvrant les yeux). Cela m'a fait bien souffrir, ce que vous avez dit.

Darvas (en lui-même). Oh, fou que je suis, je ne pensais pas que précisément sa mère . . . (Haut.) Excusez-moi, Mademoiselle ; voyez, j'avais raison de dire que l'amertume aigrit, rend impitoyable. Il vaut mieux que je parte ; je le vois, je ne suis pas fait pour cette grande ville. Je suis las, j'ai honte de cette vie. Je vais essayer ailleurs, je saurai, n'est-il pas vrai ? être bon à quelque chose, devenir utile

à moi-même et aux autres et, la tête haute, pouvoir dire à celle que j'aime: je suis un membre utile de la société, veux-tu partager ma vie honnête? (Il lui tend la main.) Jamais, je ne vous ai parlé de mon amour, Mademoiselle; j'aurais considéré comme un sacrilège sur mes lèvres de prononcer ce mot dans ma situation; mais j'ai cru — j'ai cru — que vous m'aviez compris... Ne me suis-je pas trompé? (Irène, en silence et timidement met sa main dans sa main ouverte; ils restent ainsi silencieux pendant un instant.) Vous retrouverai-je ainsi, si je reviens?

Irène (à voix basse). Toujours.

Darvas (attirant à lui sa main). Chère et pure fleur poussée dans ce marais, puissé-je te sauver!

Jankó (annonçant). La vieille dame et la cuisinière Borcsa.

SCÈNE XXII.

Les précédents, Camille, Borcsa.

Camille (elle vient en colère, repoussant Jankó de côté, hors de la porte). Ane! on n'a besoin d'annoncer que les invités.

Borcsa. Est-ce ma faute, si nous n'avons de crédit nulle part?

Irène (quittant la main de Darvas). Maman, je vous en prie... (elle lui fait apercevoir Darvas).

Camille. Ah, Monsieur Darvas! Dieu vous a amené! Je n'espérais certes pas ce plaisir, mais je m'en réjouis.

Darvas. Je ne vous importunerai pas longtemps; deux mots sérieux seulement...

Camille. Mais ce sera avec plaisir, puisque le bon vent vous a amené. Figurez-vous seulement, cher Monsieur Darvas, que je donne une soirée; j'ai invité les connaissances, — restez aussi ici — nous vous verrons de bon cœur.

Darvas. Je vous suis obligé, mais...

Camille. Il n'y a pas de mais. Vous resterez ici. Imaginez-vous seulement que je suis dans la gêne. Tous mes créanciers, comme s'ils s'étaient entendus, sont tombés aujourd'hui sur mon dos; ils m'ont déplumée, comme l'oie de la Saint-Martin. Ne pourriez-vous pas me prêter 20 florins?

Irène. Oh, maman, pour l'amour du ciel...!

Camille. Tais-toi! Je n'ai pas à rougir devant un si bon ami.

Darvas. Très-volontiers (il tire son portefeuille et donne de l'argent à Camille).

Camille. Je vous remercie (elle se retourne et parle bas à Borcsa).

Darvas (bas à Irène). Je resterai ici et pendant la soirée je parlerai à votre mère.

Irène. Oh, pardonnez...

Darvas (lui serrant la main). Silence! Je vais me retirer dans cette chambre à côté, où je ne gênerai personne (il se dirige vers l'une des chambres voisines).

Camille (à Borcsa). Tu as compris? Maintenant, vite à ton affaire. (Borcsa sort.) Pardon, cher Monsieur Darvas, j'ai beaucoup à faire. — Amusez-vous en attendant (Darvas s'incline et entre dans la chambre de côté). Nous, dépêchons-nous de nous habiller, les invités seront ici dans un instant. (Elle sort avec Irène pour aller dans la chambre de l'autre côté.)

Jankó (annonçant). Le tailleur Tulipán et la femme du tailleur Tulipán.

SCÈNE XXIII.

Tulipán, Mme Tulipán.

Mme Tulipán (elle entre en saluant). Bonsoir — j'ai le plaisir de... Qu'est ce que c'est? Il n'y a personne ici? Nous voilà bien! Que dira-t-on de nous, qui sommes arrivés les premiers? C'est toi qui en es cause. Pourquoi m'as-

tu tant pressée, comme si les Tartares nous avaient poursuivis ?

TULIPÁN. Pourtant, mon ange, les lampes sont déjà allumées . . .

Mme TULIPÁN. Tu n'y entends rien, toi. Il n'est pas convenable d'arriver les premiers . . . il n'est permis à personne d'arriver le premier . . . c'est le bon ton. Maintenant, tu peux parader avec ta tête frisée. Le monde entier verra que tu n'es qu'un tailleur.

TULIPÁN. Eh bien, mon ange, rentrons chez nous.

Mme TULIPÁN. Bon! pour que nous nous rencontrions sur l'escalier avec les invités (elle s'assoit). Comme on s'enfonce bien dans ce canapé! (Elle se balance.) Vraiment, il n'est pas assez élastique (elle le tâte). Voilà, il n'est pas rembourré avec du crin, mais avec de la soie de porc.

TULIPÁN (essayant des poses devant la glace). Quel dommage que cette glace soit fendue en deux, elle montre tout en double.

JANKÓ (annonçant). M. Benjamin Bankó et sa femme (Madame Tulipán se lève).

SCÈNE XXIV.

Les précédents, Bankó, Elisa.

BANKÓ. Ah, la brillante société est déjà réunie ?

Mme TULIPÁN (à l'oreille de son mari). Tu vois, ils sont surpris que nous soyons déjà ici.

TULIPÁN (bas). Pourtant il a dit que nous étions brillants.

BANKÓ (donnant la main à Tulipán). De qui ai-je le plaisir de faire la connaissance ?

TULIPÁN. De Martin Tulipán.

BANKÓ. Ah, un très beau nom. Je connais votre famille. N'êtes-vous pas de Máramaros ?

Mme Tulipán (à l'oreille). Dis que oui.

Tulipán (avec embarras). Mais oui.

Elisa (prenant la main de Madame Tulipán). J'ai déjà eu le plaisir de vous voir.

Mme Tulipán (avec une profonde révérence). Oui.

Bankó. Moi, je suis Benjamin Bankó. J'espère que Monsieur Tulipán a déjà lu mon nom dans les journaux.

Mme Tulipán (lui chuchottant à l'oreille). Dis que tu l'as lu.

Tulipán. Oui, je l'ai lu.

Bankó. Dans les comptes-rendus de la Société archéologique, n'est-ce pas?

Tulipán. Non, mais parmi les faillis (Madame Tulipán tire sa redingote).

Bankó (toussant). C'était le nom de quelque homonyme. Pour moi, vous n'avez pu lire mon nom que sous quelque rubrique scientifique.

Elisa. Oh, Benjamin est un archéologue passionné; depuis que nous avons vendu nos domaines et que nous habitons la capitale, il ne s'occupe pas d'autre chose que d'antiquités.

Bankó. En un mot, je suis un savant. Les journaux parlent beaucoup de moi. Si l'on déterre n'importe où un vieux pot, ou un morceau de fer, il suffit que je le regarde pour dire de quelle époque il est (il se tourne vers Madame Tulipán). De ceci, je puis tout de suite dire quel est son âge.

Mme Tulipán (avec effroi). Le mien?

Bankó. Non, mais seulement celui de vos boucles d'oreilles. Permettez que je les prenne pour une recherche scientifique (il palpe entre ses doigts les boucles de Madame Tulipán). Au toucher, il s'agit d'un monument celtique.

Mme Tulipán. J'en ai hérité de ma grand'mère.

Bankó. Reste de l'âge de pierre.

Elisa. Reste de ce que vous voudrez; ce qui est certain, c'est qu'elles sont très belles.

Mme TULIPÁN (avec une grande révérence). J'en ai encore trois autres paires, mais celle-ci est la plus belle et la plus grande. Aussi, je l'ai mise.

BANKÓ. Et la plus ancienne — ne l'oubliez pas. L'antiquité lui donne sa véritable valeur. Ne vaut quelque chose que ce qui est vieux et usé. Je dis cela, moi qui suis le savant. Savez-vous jouer aux cartes, mon ami Tulipán?

Mme TULIPÁN (lui soufflant à l'oreille). Dis que tu sais tout.

TULIPÁN. Je sais tout.

BANKÓ. Précisément comme moi. Je sais tous les jeux. Je les joue tous, mais seulement au point de vue scientifique. La science et les cartes ont ensemble des relations étroites, comme vous le savez assurément bien.

TULIPÁN. Assurément.

BANKÓ. Alors, je n'expose pas plus abondamment ma théorie; nous irons tout à l'heure la mettre en pratique. Faisons une partie, pour me servir d'un terme scientifique. Quel est votre jeu favori, Monsieur Tulipán?

TULIPÁN. Mon jeu favori? hum (il réfléchit).

Mme TULIPÁN (à Elisa). Quel homme savant que votre mari!

ELISA. M. Tulipán ne s'occupe pas d'antiquités?

Mme TULIPÁN. Non, nous ne vendons que des vêtements neufs (elle s'aperçoit de sa bévue et se mord les lèvres de confusion).

BANKÓ. Eh bien? Avez-vous réfléchi? Quel est votre jeu favori?

TULIPÁN. Le piquet ou le mariage.

BANKÓ. Ce n'est pas un jeu de savants.

Mme TULIPÁN (à son oreille, irritée). N'aurais-tu pas pu dire autre chose?

BANKÓ. Eh bien, mes dames, votons: que jouerons-nous jusqu'au souper? Moi, je propose un makao, M. Tulipán un piquet.

Mme TULIPÁN. Je meurs de honte.

SCÈNE XXV.

Les précédents, Camille, Irène, Mosolygó.

CAMILLE (entrant aux derniers mots de Bankó). Je vote pour le makao. Soyez les bienvenus! (Tous se rassemblent et se prennent la main.)

BANKÓ (courtoisement). A elle seule, cette voix a décidé du vote. Tous au makao jusqu'à la mort. Qui veut être des nôtres?

MOSOLYGÓ. Belle société — nous nous convenons bien — voici les cartes (il tire plusieurs paquets de cartes de sa poche).

BANKÓ. Le frère Mosolygó porte les actes dans sa poche; ce n'est pas pour rien qu'il est avocat. En avant! ne perdons pas un temps précieux. Qui est mon partner?

Mme TULIPÁN (à l'oreille de Tulipán). Dis aussi que tu es un partner.

TULIPÁN. Mais si je perds beaucoup?

Mme TULIPÁN. Je vais m'asseoir près de toi, pour faire attention.

ELISA. Moi aussi, je joue. Qui tient la banque?

BANKÓ. Moi.

TULIPÁN. Moi aussi, je suis du jeu.

BANKÓ. Bravo! La société est formée. Les dames seront spectatrices et vous porteront bonheur (Il offre son bras à Madame Tulipán). Votre bras, belle dame.

Mme TULIPÁN (acceptant). Comme vous êtes galant! (Tous passent dans la pièce voisine excepté Camille et Irène.)

CAMILLE. Va vite à la cuisine, presse cette endormie de Borcsa, ou elle ne sera jamais prête. (Irène sort.) Ce Bencze ne vient donc pas? il est capable de s'être moqué de moi. Tant mieux, au moins je m'amuserai bien.

JANKÓ (annonçant). M. Bencze Zátonyi.

SCÈNE XXVI.

Camille, Bencze.

Camille. Il ne faut pas parler du diable . . .

Bencze. Parce qu'il apparaît. Je suis ici, sublime veuve, en corps et en âme, mais ne craignez rien, je ne suis pas assez diable pour vous emporter.

Camille. Où avez-vous donc laissé votre ami ?

Bencze. Il vient tout de suite, il a seulement été chez lui se faire beau. Ah ! ah ! il vient dans une belle société !

Camille. Je vous prie de ne pas vous moquer de ma société.

Bencze. Vos invités sont-ils déjà tous arrivés ?

Camille. Ils jouent aux cartes là dedans.

Bencze (regardant dans la chambre de côté). En effet, vous les avez rassemblés.

Camille. Que vouliez-vous faire de mieux à la hâte, avec vos malheureux 50 florins ?

Bencze (avec surprise). Ah, que vois-je ? qui est-ce ?

Camille. Qui ?

Bencze. Là-bas, cette petite dame qui en ce moment coupe les cartes — Ah, ah ! Vraiment . . .

Camille. C'est Madame Bankó ! Il n'y a pas à en rire, parce que c'est la femme d'un seigneur pour de bon, mais pauvre . . .

Bencze (riant). Vraiment, c'est elle ! Belle rencontre !

Camille. Elle ! Qui elle ?

Bencze (riant). Mon épouse . . .

Camille. Votre épouse ? Vous avez donc une épouse et vous voulez vous marier ?

Bencze. Elle l'a été seulement, ô vertueuse veuve, elle l'a été seulement. Nous avons divorcé. Légalement — oh ! très légalement — En Transylvanie — Ensuite elle a épousé un certain Benjamin Bankó.

CAMILLE. C'est lui qui donne la banque.

BENCZE (riant). En effet! Heureux hasard! D'où donc les connaissez-vous?

CAMILLE. Il y a un mois qu'ils habitent cette maison-ci.

JANKÓ (annonçant). M. Paul Tinó. (1)

SCÈNE XXVII.

Les précédents, Timót.

BENCZE. Ah, ah, ce garçon estropie les noms, comme le «Moniteur de Budapest». Bonjour, mon vieux.

CAMILLE (allant au devant de Timót). Soyez le bienvenu, cher Monsieur Timót. Déjà nous craignions de ne pas avoir le plaisir de vous voir.

TIMÓT. Oh, je vous prie, pour rien au monde je n'aurais manqué — plaisir extraordinaire — grand honneur — bel amusement.

CAMILLE. C'est une réunion modeste, comme il convient à une pauvre veuve ... Ah, les pauvres aussi ont quelquefois besoin de s'amuer.

TIMÓT. Assurément — pardon — comment va Mademoiselle Irène?

BENCZE. Voici précisément la charmante fée de la maison qui vient, demande-le à elle-même.

SCÈNE XXVIII.

Les précédents, Irène.

TIMÓT (avec embarras). Je suis ravi d'avoir le plaisir de vous voir en bonne santé.

IRÈNE (lui donnant la main timidement). Soyez le bienvenu, Monsieur Timót.

1) Tinó veut dire jeune bœuf.

Timót (il s'incline, extasié, afin de lui baiser la main, ensuite, avec embarras, il la lui rend). Pardon, chère demoiselle.

Bencze (en lui-même). Il mord déjà (il prend Timót par le bras et lui parle à voix basse).

Irène (à l'oreille de Camille). Maman, le boucher est dans la cuisine et fait du tapage.

Camille (en colère). Cela ne finira donc pas? (elle sort).

Bencze (à Timót). Eh bien! homme discourtois! Tu laisses seule la fille de la maison?

Timót. Pardon, c'est pour moi le plus grand plaisir (il offre son bras à Irène).

Bankó (dans la chambre voisine). Mosolygó, ne tirez pas les cartes de la manche de votre habit.

Timót (surpris, regarde). Qu'est-ce?

Bencze (riant). Rien, rien, notre ami Mosolygó, en escamotant les cartes, amuse la société.

Irène (à part). Oh! mon Dieu? quand cela finira-t-il? (Elle et Timót s'asseoient et causent à voix basse.)

Bencze (les suivant de l'œil avec attention). J'avais bien pressenti . . .

Mosolygó (criant avec une grande indignation dans la chambre voisine). Je ne joue pas ainsi — je ne suis pas, moi, un homme d'honneur.

SCÈNE XXIX.

Les précédents, Tulipán, Mme Tulipán, Bankó, Elisa, Mosolygó, Darvas.

Mme Tulipán. Combien as-tu perdu?

Tulipán (regardant son portefeuille, d'un ton lamentable). Beaucoup.

Mme Tulipán. Compte ton argent (ils s'asseoient et comptent l'argent dans le portefeuille de Tulipán).

BANKÓ (il vient et aperçoit Bencze). Ah, serviteur, Bencze. Comment vas-tu? Il y a longtemps qu'on ne s'est vu?

BENCZE. Quand as-tu quitté la Transylvanie?

BANKÓ. Il y a longtemps, longtemps. Ma femme te racontera cela bientôt.

ELISA (en arrivant, elle aussi aperçoit Bencze; surprise, elle s'arrête. Pendant toute la scène, ils restent debout dans le fond, rapprochés l'un de l'autre, s'examinant réciproquement du coin de l'œil, retenant avec peine leur envie de rire).

DARVAS (apparaissant un moment à la porte de côté). Je n'ai pas encore pu parler à sa mère; il me faut encore attendre (il se retire).

BANKÓ (à Timót, qui cause à voix basse avec Irène). Eh bien! je suis heureux, j'ai le plaisir de me présenter moi-même, Benjamin Bankó, de Bankvár.

TIMÓT (se levant précipitamment). Le plaisir est pour moi — Paul Timót.

BANKÓ (lui serrant fortement la main). Je vous connais de réputation — le riche Paul Timót — de Bihar; je m'en souviens, je m'en souviens. Si je ne me trompe, nous sommes parents.

TIMÓT. En vérité?

BANKÓ. De près. Le cousin de mon grand-père, Abris Bankó, a épousé une demoiselle Timót — je suis fort aise de pouvoir rafraîchir notre parenté. J'espère que nous nous rencontrerons encore dans d'autres occasions (Mosolygó traverse la scène). Eh, frère Mosolygó, où vas-tu?

MOSOLYGÓ. Boire (il sort par l'autre porte).

BANKÓ. Alors, je vais avec toi (il serre encore la main de Timót). Serviteur, Paul, viens me voir demain (il sort après Mosolygó).

TIMÓT. C'est un homme très aimable, mais je ne savais pas qu'il était mon parent (il s'asseoit de nouveau près d'Irène).

SCÈNE XXX.

Les précédents, Camille.

Camille (en elle-même). J'ai apprivoisé le sauvage boucher. (Haut.) S'il vous plaît, Messieurs et Mesdames, le souper est servi. (Tous se dirigent vers la chambre voisine.)

Timót (à Irène). Oh, Mademoiselle, puis-je espérer? (Offrant son bras.)

Irène. Avec plaisir, Monsieur. (Pendant sa marche vers la porte, elle voit l'endroit où Darvas se tient debout — en elle-même.) Pauvre Charles, on le fait bien attendre!

Tulipán (il met son portefeuille dans sa poche, en soupirant). J'ai perdu exactement 37 florins.

Mme Tulipán (pendant la marche). Au moins, mangeons. (Tous vont dans la chambre voisine, à l'exception d'Elisa et de Bencze, qui restent toujours dans leur position précédente. — Après une pause.)

Elisa (elle frappe Bencze avec son éventail, puis, se tournant l'un vers l'autre, ils éclatent de rire bruyamment).

Bencze. Bonsoir, Elisa!

Elisa. Servante (elle lui donne la main).

Bencze. Tu n'es donc pas fâchée?

Elisa. Puisque tu n'es plus mon mari (ils sont sur le devant).

Bencze. Comment êtes-vous venus à Pest?

Elisa. Nous avons été ruinés.

Bencze. Ruinés?

Elisa. Tu sais que le cher Benjamin aimait beaucoup les cartes et les chevaux. Ensuite, moi aussi je l'y ai aidé — bref (elle souffle avec sa bouche), pst, l'argent s'est envolé, comme du duvet dans la tempête.

Bencze. De quoi donc vivez-vous maintenant?

Elisa. De nos conaissances. Benjamin donne ça et là une banque, il joue aussi un rôle dans les courses de chevaux; en passant aussi, il est un savant, un antiquaire.

Eh bien! tout cela, tu le sais, ne fournit pas beaucoup à la cuisine: mais cela n'a pas demandé grande peine à apprendre et cela lui procure beaucoup de considération dans le monde; cela lui permet aussi d'assister quelquefois, dans la journée, à un banquet chez un petit savant; moi, pendant ce temps-là, je place des obligations d'État. A propos! ne pourrais-tu pas me prêter mille florins en lettres de change, sans garantie?

Bencze. Mais avec quoi?

Elisa. Avec quoi? As-tu donc déjà gaspillé l'argent que tu as reçu de Benjamin, à cause de moi?

Bencze. Ne dis donc pas de bêtises.

Elisa. Hein, comme si je ne savais pas que tu as reçu de Benjamin 10.000 florins pour consentir au divorce. Entends-tu, mon pigeon, tu m'as donnée à trop bon marché. Tu ne trouverais pas une petite épouse comme moi pour 100.000 florins. Mais, ne crains rien, je ne suis pas en colère contre toi, au contraire, tu m'es bien plus cher depuis que tu n'es plus mon mari. Pour toi aussi, cela valait bien mieux; autrement, c'est toi que j'aurais ruiné à la place de Benjamin.

Bencze. Cela aurait été difficile.

Elisa. Comment? Tu vis donc toujours de l'air du temps? Tu n'as pas fait, depuis, d'autres affaires de divorce aussi lucratives?

Bencze. Que dis-tu là?

Elisa. Pourtant, c'est un très bon métier. Nous épousons une femme dont nous savons qu'un ami riche est amoureux, ou, s'il ne l'est pas, dont nous le rendons amoureux. Ensuite, quand l'ami riche en est si entiché qu'il en a perdu la tête, alors nous lui tenons ce langage Mon ami, j'ai une belle épouse, toi, tu as de l'argent. Tu es amoureux de mon épouse, moi, je le suis de ton argent. Mais l'honneur ne permet pas que tu sois l'amant de ma femme — oh, mon honneur est très chatouilleux. Sais-tu

ce qu'il faut faire? Allons en Transylvanie — oh, cette petite Transylvanie bénie! — comme le divorce va vite là-bas! — je divorce légalement de ma femmes et ensuite, toi, tu peux l'épouser. Nous arrangeons le reste en tête-à-tête... et l'honneur est sauf — oh! l'honneur d'abord... Hein? Combien d'affaires semblables as-tu faites depuis?

Bencze (bas). Maudite crécelle! Elle peut encore tout gâter (Haut). Ma chère Elisa!

Elisa. Tu as besoin de moi?

Bencze. Tu sais que mon ami Timót est colossalement riche?

Elisa. C'est donc lui?

Bencze. Non seulement il est colossalement riche, mais ma famille l'a obligé et il a absolument confiance en moi. Je peux tout faire de lui.

Elisa. Et, comme je te connais, tu le feras.

Bencze. Jusqu'où crois-tu que nous puissions aller avec sa fortune, à lui, et avec notre adresse, à nous?

Elisa. Très loin.

Bencze. Quelque emploi ne ferait pas de mal à ton Benjamin. Sais-tu qu'il pourrait encore être député?

Elisa. Précisément, c'est sa vocation.

Bencze. Alors, entendons-nous ensemble?

Elisa. Cela me va ainsi.

Bencze. Je veux me marier.

Elisa. Pour le compte de qui?

Bencze. Ah, que crois-tu?

Elisa. Ne détourne donc pas les yeux, mon pigeon, Je veux dire te marier d'une manière honorable, avec un procès de divorce — sais-tu?

Bencze. Je veux épouser Irène. Sa mère est pour moi, mais, avec la jeune fille, je ne me suis pas encore entendu. Puis-je compter sur ton aide?

Elisa. Je veillerai à ce que tu ne me trompes pas.

Bencze. Voici ma main (il lui tend la main).

Elisa. Tu es, tout de même, un grand maître, mon cher époux d'autrefois. Une véritable serre chaude; tu conserves les fleurs soigneusement en terre jusqu'à ce qu'on les transporte dans un bon terrain convenable. Eh bien, voici ma main (elle lui secoue vigoureusement la main). Je ne nuirai pas beaucoup à la pauvre fille si, pour un peu de temps, je lui procure un mari nominal. Bientôt ce brave Timót la prendra dans la serre.

Bencze. Chut! on vient déjà.

SCÈNE XXXI.

Les précédents, Camille, Bankó, Irène, Timót, Tulipán, Mme Tulipán, Mosolygó, Jankó, Borcsa.

Camille. Ainsi donc, le mieux sera de prendre le thé dans cette pièce-ci. (Tous s'asseoient, Jankó et Borcsa portent, sur un plateau, des tasses de thé à la ronde.)

Bankó (avec un sucrier, s'adressant courtoisement à Madame Tulipán). Voulez-vous prendre du sucre, Madame?

Mme Tulipán (minaudant). Volontiers.

Elisa (préparant le thé auprès de Mosolygó). Comment le voulez-vous, Monsieur l'avocat?

Mosolygó. Pur rhum — je ne veux pas d'eau chaude.

Bencze (à Timót). Tu ne soupçonnes pas, mon cher ami, que tu assistes maintenant à une fête de famille.

Timót (surpris). A une fête de famille?

Bencze. J'ai vivement désiré que, comme mon meilleur ami, tu fusses présent, toi aussi, et que tu partages mon bonheur.

Timót. Quel bonheur?

Bencze. Tu le sauras bientôt. (Haut à Camille.) Puis-je vous demander une tasse de thé? (Pendant que Camille verse du thé dans sa tasse, il lui souffle à l'oreille). Maintenant, annoncez les fiançailles.

Camille (bas). Et pourtant . . .

Bencze (bas). Vous savez que je peux vous perdre.

Camille (se rapprochant d'Irène). Permettez, mes chers invités, que je vous fasse part d'un arrangement de famille que nous célébrons par l'aimable réunion d'aujourdhui.

Bankó. Ecoutons! (Darvas apparaît à la porte).

Camille. J'ai le plaisir et la joie de vous annoncer qu'aujourd'hui nous célébrons les fiançailles de ma chère fille Irène avec M. Bencze Zátonyi.

Tous. Vivat! Vivat! (Ils se pressent autour de Camille et d'Irène en les félicitant.)

Irène (avec un cri étouffé). Maman!

Camille (lui serrant fortement la main). Tais-toi, ou nous sommes perdues.

Timót (restant comme figé — en lui-même). Sa fiancée!

Bencze (le regardant avec attention — à part). Il l'aime.

Irène (elle aperçoit Darvas, qui fait un pas en avant; en tremblant, elle étend la main de son côté, ses lèvres remuent comme si elle voulait parler, et elle tombe évanouie sur le sein de Camille).

Elisa. Pauvre fille, elle a été grandement surprise de cette heureuse nouvelle. (Tous entourent Irène.)

Bencze (apercevant Darvas — à part). Ah! Ah! sommes-nous trois?

Le rideau tombe.

(Traduit du hongrois par *M. Paul Bert de la Bussière.*)

(A suivre.)

CHRONIQUE DU MOIS

CHRONIQUE FRANÇAISE DES LETTRES ET DES ARTS

Les fêtes de Victor Hugo

A l'occasion du cinquantenaire de la parution de la *Légende des Siècles,* l'un des ouvrages en vers les plus parfaitement beaux et les plus lyriques du plus grand des poètes français au XIXe siècle, la ville de Paris a tenu à commémorer par des fêtes, des représentations, enfin l'érection d'un monument au Jardin du Palais-Royal, le souvenir de cet évènement considérable des lettres.

Si les fêtes — auxquelles on voulait attribuer un caractère populaire — n'ont pas été toutes réussies, les représentations des drames de Victor Hugo et les récitations de ses œuvres dans les théâtres ont été des meilleures ; enfin, le monument qu'on a élevé à la mémoire du poète apparaît des plus dignes de couronner ces manifestations. Ce monument est de Rodin qui est bien le plus qualifié de nos statuaires pour célébrer *Hugo.* Le Maître, dans cette œuvre d'une inspiration audacieuse et d'une exécution hardie, est montré étendu sur une sorte de rocher, robuste et nu à la façon de Prométhée. Le caractère cyclopéen de l'œuvre de Hugo, la colossale personnalité de son talent sont vraiment symbolisés dans cette grande figure et, sans doute, en la concevant, Auguste Rodin n'a pas eu dans l'esprit que l'idée d'une allégorie ; il a voulu rappeler encore que Hugo, au moment où parut la première fois la *Légende des Siècles*, c'est-à-dire en septembre 1859, n'était pas seulement exilé de la France, mais encore qu'il était exilé de Jersey, l'une

des îles anglaises où il s'était réfugié d'abord. A l'automne de 1859, Victor Hugo, depuis quelque temps déjà, habitait *Hauteville-House*, à Guernesey. C'est là, dans cette île, qu'il acheva, corrigea, perfectionna la *Lègende des Siècles ;* et le sculpteur Rodin a voulu signifier quelque chose de cela en représentant le poète étendu sur un bloc qui est comme une sorte d'îlot, un pan rocheux de Guernesey.

M. Gustave Simon, exécuteur testamentaire de Victor Hugo et celui qui fut, avec les regrettés Paul Meurice et Auguste Vacquerie, le plus fidèle gardien de sa mémoire, a consacré une étude bibliographique à l'histoire littéraire de la *Légende des Siècles.* Ce considérable ouvrage lyrique portait déjà, en 1856, dans l'esprit de l'auteur, le titre de *Petites épopées ;* ce n'est qu'à mesure que le sujet en se développant prit une ampleur et une grandeur inattendues que le poète adopta, pour le désigner avec plus de vérité, les mots fameux de *Légende des Siècles.* «Ceci est beau et vous frappera, je pense» écrivait à ce propos Victor Hugo à Hetzel, son éditeur. Hetzel, au fait, était émerveillé. «C'est, écrivait-il au poète, une vraie trouvaille, c'est votre titre, il devait venir, il est venu. *Evohé !*»

Et le livre aussi vint ; il vint à l'automne de 1859, non pas complet comme il est de nos jours, mais cependant gonflé de génie, pétillant de feu et d'inspiration, abondant d'images, tellement enflammé de lyrisme qu'aujourd'hui encore, avec la *Fin de Satan*, il est peut-être le plus admirable des livres de Victor Hugo. L'ouvrage tout d'abord portait une dédicace à *la France* que les circonstances dans lesquelles se trouvait le poète éloigné de son pays rendaient vraiment touchante. Livre, disait Victor Hugo,

Livre qu'un vent t'emporte
En France où je suis né !
L'arbre déraciné
Donne sa feuille morte.

L'auteur, en une sorte de préface, expliquant le but hautain qu'il avait poursuivi, donnait à entendre qu'il s'était efforcé avant tout «d'exprimer l'humanité dans une espèce d'œuvre cyclique». Cette œuvre d'un développement si plein, si harmonieux, si fort, d'un si abondant et si beau langage est connue de tous ceux qui aiment assez nos lettres pour aimer Victor Hugo ; nous n'allons pas en refaire à nouveau l'histoire.

M. Emile Blemont, le distingué poète, a résumé dans la péroraison de son discours les raisons qui donnaient à cette célébration de la *Légende des Siècles* tout son caractère.

«La nation épique par excellence, a-t-il très bien dit, la nation des Croisades et de la Révolution devait enfanter le poète épique par excellence. Homère, Dante, Milton firent pour la Grèce, l'Italie, l'Angleterre, l'épopée d'une race ou d'un culte. Pour la France, qui s'est assimilée tous les hommes et tous les dieux, pour la France qui est la nation des nations, la patrie humaine, Hugo a fait l'épopée des épopées, l'unanime et fraternelle communion de l'héroïsme et du génie, il a fait la *Légende des Siècles* ».

Une conception lyrique aussi grandiose, une réalisation poétique aussi vaste, aussi élevée, aussi accomplie que la conception et la réalisation de la *Légende des Siècles* méritaient bien d'être fêtées. Auguste Rodin n'y a pas manqué, et l'offre de son œuvre est vraiment le plus beau des hommages qu'on pouvait rendre, en une telle occasion, à Victor Hugo. Tous les Français qui aiment les belles lettres nationales, tous les amis de la France à l'étranger qui n'ont pu prendre part aux fêtes du cinquantenaire de la *Légende des Siècles* ne manqueront pas d'approuver les paroles du poète Emile Blemont, l'action du sculpteur Rodin. Ne serait-ce qu'en relisant *Rutz et Booz*, *le Satyre*, *Aymerillot*, *l'Aigle du Casque*, et tant d'autres des poésies d'Hugo, de loin comme de près, ils s'associeront de tout cœur à ces fêtes.

Au salon d'automne: les «Figures» de Corot.

M. Gustave *Geffroy*, écrivant jadis sur les œuvres de Corot exposées au Louvre, exprimait le regret bien légitime qu'on n'ait pu grouper dans le musée, à côté des toiles de «plein air» du maître, quelques-uns des portraits, études de femmes et de jeunes filles dont le grand paysagiste avait peint dans sa vie un nombre si étendu. Répondant à ce regret, les organisateurs du Salon d'Automne se sont efforcés d'assembler, cette année, à côté de maintes toiles d'artistes vivants sur lesquels nous reviendrons, le choix le plus important qu'on ait vu encore des «figures» du peintre des *Idylles*, de l'*Homère* et des petites campagnes d'alentour de Rome et de Paris.

Né en 1796, mort en 1875, Camille Corot appartient par ses débuts mêmes à l'école du paysage historique. Élevé dans l'admiration de l'antique, il acquit, de son séjour à Fiesole, à San Miniato et à Rome cette pureté des lignes, cette suavité de vision auxquelles sa personnalité donnera dans la suite un caractère si beau de poésie. A vrai dire, tout au contraire d'Ingres, son compatriote de la même époque, Corot se montra durant son séjour dans la patrie de Raphaël, beaucoup plus ému par les sites, les étendues de plaines et les ruines semblables à celles qu'Hubert Robert avait peintes, que par la bigarrure et l'attrait des êtres. Et, tandis que M. Ingres faisait des portraits, tentait de grands ouvrages et surtout dessinait jusqu'à la profusion, ces centaines de crayons qui furent autant de chefs-d'œuvre d'expression et d'art, il fallait voir Corot s'essayer à peindre ces petites collines harmonieuses, couvertes de villas et de bois de cyprès, qui donnent, à la campagne romaine un vallonnement si doux et si prolongé. C'est dire assez que dès le début, Ingres et Corot avaient trouvé la voie où ils devaient s'engager tous les deux avec un génie, une perfection et une probité demeurés incomparables. De ce point de départ si différent date vraiment l'orientation diverse des deux maîtres. Ingres, malhabile à reproduire les vues de la campagne, excelle au contraire, à tracer des portraits et des académies ; déjà, presque élève encore, les grandes idées de la *Source*, d'*Oedipe*, de *Stratonice* et du *Vœu de Louis XIII* le hantent à son début. Corot, aucon traire néglige, assez les figures. Ce qu'il recherche dans l'Italie, et surtout du côté de Tivoli, dans la région chérie d'Horace, ce sont les minuscules forêts de pins, les sous-bois mystérieux et, sur la crête des hauteurs, ces murs de villages, tout brûlés de soleil, ces temples abandonnés, les vestiges des grands monuments du paganisme envahis par l'herbe et ruinés par le temps. Déjà par dessus tout, Corot aime les bois, les prairies, les vallées molles et tout l'agréable et charmant plein air de ces contrées chères aux Arts et aux Muses.

Revenu en France, soit à Mantes, à Sèvres, à Ville d'Avray, à Barbizon ou à Beauvais, il verra son génie arcadien acquérir plus de maîtrise et de finesse.

Avec un sentiment qui n'appartint jamais qu'à lui, Corot deviendra une manière d'André Chénier de la peinture, et, ce gris argenté, ce gris si doux, miroitant, léger des feuillages, ce sera un

peu dans les arts, ce murmure harmonieux, cristallin, musical que Chénier éveilla avec sa poésie. Peintre des bois, des forêts, des lacs solitaires, des bords humides des eaux, Corot dans les arts, comme Chénier dans les lettres a su se montrer un amant fervent de la nature. De même que M. Ingres aimait les plis des draperies de la Grèce ou les traits réguliers de beaux visages, Corot aimait toutes les nuances infinies des bois et des ciels tendres, le frisson de l'eau, le crépuscule des forêts et cette buée si douce qui naît le matin de la terre au lever du jour. Mais, de même que Ingres avait par instants le caprice de s'essayer à des paysages où il ne réussissait pas toujours, Corot, certains jours, s'appliquait à tracer des portraits et des sujets de genre. Ce caprice avait parfois de quoi séduire ; et, bien que les biographes du peintre, et Bigot entre autres, aient dit : «qu'il échoua toujours dans la peinture de la figure», il n'en convient pas moins de s'arrêter devant ces cadres.

Sans doute, Corot, loin de ses chères campagnes, peignant des portraits dans un atelier ne nous enchante pas aussi profondément que quand il enlace autour du tronc des arbres centenaires, à la façon de Poussin, quelques-unes de ses danses de nymphes ; mais, à tout bien considérer, ces portraits, ces études de genre ont bien du charme aussi. Les attaques contre les «figures» du maître avaient été si acerbes, si injustement exagérées jadis qu'on fut, ces jours-ci, au Salon d'Automne, tout étonné de leur trouver un charme tendre, une naïveté et une sincérité jusque dans la gaucherie que n'avaient pas aperçus jadis les critiques. Des œuvres comme le *Bain de Diane*, le *Repos du Modèle*, la *Femme Nue lisant*, retiennent par un tour de pudeur, un sentiment de quiétude et de beauté qu'on n'est pas accoutumé de trouver toujours chez les professionnels de l'académie. S'il y a de l'hésitation dans ces toiles de genre du plus émouvant, du meilleur, du plus délicieux de nos maîtres du paysage, il y a autre chose aussi. Il y a une probité incomparable, une application intelligente ; on sent, à contempler ces ouvrages, que Corot, peignant les figures, s'excuse presque avec modestie d'aborder un genre qui n'est pas le sien ; mais cette modestie, venant de la part d'un homme tel que lui, est vraiment touchante. Ne fût-ce que comme enseignement, elle doit de s'imposer à l'audace de bien des jeunes peintres téméraires ; elle apprend, au moins, à ceux qui n'en ont pas conscience, que le domaine de l'art est aussi

infini, aussi varié que celui de la vie même. Ce n'est qu'avec patience et méditation qu'un artiste peut saisir avec vérité quelques-unes des multiples images de l'univers. Corot, lui, avait compris surtout les plus séduisants aspects du «plein air». Se mettant par la suite à peindre des figures, et s'y appliquant, lui le grand maître, avec l'attention d'un élève, il donnait à bien des artistes de son temps et du nôtre une leçon de sagesse et de modération.

Des poètes et des poésies.

Parmi les ouvrages en vers qui continuent de paraître abondamment en France, il en est peu qui retiennent, autant qu'*Une Voix dans la Foule* de M. Stuart Merrill, l'attention du public lettré. Ce livre s'impose vraiment par sa sensibilité contenue et forte, son éclat verbal et par des dons d'humanité qui ne nuisent en rien à ceux de la poésie. En regard d'un tel livre, il nous faut signaler encore quelques autres recueils de poèmes. Celui que publie M. Joachim Gasquet sous le titre *Les Printemps* se place, à côté du livre de M. Merrill, au rang des meilleures œuvres en vers que nous ayons lues au cours de l'année. (1)

M. Joachim Gasquet, en strophes pleines et fortes, d'un tour classique vigoureux, entreprit de célébrer *Les Printemps : Printemps mystique, Printemps Païen, Printemps Funèbre.* Cela compose un tryptique harmonieux et divers. M. Joachim Gasquet, d'un accent juvénile a, dans ce nouveau livre, chanté le noble élan de vivre :

J'ai vingt ans . . . O Printemps débordant des feuillages,
O saules, cœurs amis, frais bouleaux, est-ce moi,
Est-ce vous qui rêvez, amoureux paysages ?
O tendre plaine bleue, ai-je mon âme en toi ?

J'ai vingt ans . . . O Printemps, o sèves, lois divines !
Mon jeune être éperdu de troubles floraisons
Entend se déchirer ses dernières racines
Et court plonger sa bouche au sein des horizons . . .

(1) *Joachim Gasquet:* Les Printemps (Librairie Académique Perrin & Co.).

Mais tout dans le printemps n'est pas que frivole. Et la gravité, qui donne aux figures de Botticelli un regard si chargé de regret, dicte à M. Gasquet ces vers pour un tombeau de poète :

L'immense plaine est là, devant moi. Quelques branches
Frôlent ma joue, et l'ombre embaume, je suis seul.
O poète, là-bas, entre tes quatre planches,
A quoi peux-tu songer sous les plis du linceul ?

Comme un rêve paisible autour du cimetière,
Revois-tu ta Provence et tes champs d'amandiers ?
Est-ce un air de Charloun qui vient jusqu'à ta bière
T'évoquer une églogue à l'ombre des figuiers ?

Un jour doré descend la pente des Alpilles,
Les noirs raisins sont mûrs. De la tombe où tu dors
Entends-tu dans les mas rire les brunes filles ?
Vendange-t-on aussi dans la vigne des morts ?

L'immense plaine est là que tu chantas. Regarde,
Le sentier garde encor la marque de tes pas,
Un peu de ta bonté dans l'air rêveur s'attarde,
Mais ta fille te cherche et ne te trouve pas.

Cette impression de la mort, entrevue dans l'ensoleillé décor de Provence, emprunte à la fête même de la nature, un accord plus triste, un accent plus poignant et plus tendre. Il y a beaucoup de poèmes aussi beaux, d'odes aussi émouvantes dans les *Printemps* de M. Joachim Gasquet.

A la suite de ce livre d'une inspiration si abondante et d'un déploiement verbal magnifique, il y a lieu de signaler d'autres œuvres lyriques d'un ton plus mesuré, d'une intimité et d'un chant plus doux.

La Joie vagabonde (1) de M. Paul Castiaux appartient à ce dernier ordre d'ouvrages. Encore que le poète emprunte à des sites variés de Hollande, de Flandre et de Provence son inspiration, il apparaît que partout des impressions assez identiques naissent de ses voyages vers les beaux pays. Ces impressions ont certes de

(1) *Paul Castiaux :* La Joie Vagabonde, poèmes, édition du Mercure de France.

quoi plaire et, par le délicat sentiment qui les dicte, aident à nous remémorer le souvenir des canaux du Nord, des moulins de Zélande et des olivaies d'un Midi brûlant.

Les *Décors et Chants*, poèmes précédés d'un très beau dessin de Maurice Denis, que Madame Elsa Kœberlé nous rapporte de successifs séjours en Espagne, en Afrique, en Italie, en Norvège et en Lorraine, offrent une ordonnance exquise et mesurée ; tout n'y est qu'accords, musiques, clapotis d'eaux et de lumières, éclat de soleil et parfums des fleurs. (1) Les poèmes de Madame Elsa Kœberlé, bien qu'inspirés par des cieux divers, offrent un peu partout la même disposition agréable ; et, ce sont comme de frais jardins d'intimiste arrangés en terrasse et disposés avec le même art d'harmonie. Madame Elsa Kœberlé, de Cadix à San Remo et de Kairouan aux lacs scandinaves, a vu bien des pays, admiré bien des sites et connu bien des mers ; mais son plus beau séjour, celui où se plaît le plus volontiers son inspiration n'est-ce pas un domaine français aux allées discrètes, aux arbres taillés et aux escaliers envahis par la mousse ? Ainsi le donnent à penser ces strophes qui se déroulent avec l'argentin murmure d'une robe de bal au fond d'un décor de Watteau :

Je sais une maison au fond d'une vallée,
Une vieille maison que pare son déclin :
Le dessin délicieux de sa grille rouillée
Et qui ne cède plus, s'effrite sous la main ;
Elle a l'air d'un décor pour un conte de fées.

Le grand jardin touffu, plein de fleurs et de fruits,
Des parterres enclos en des cadres de buis
Et, contre la maison, un immense figuier
Qui monte jusqu'au toit, centenaire espalier,
Tout à l'air d'un décor pour un conte de fées.

La vieille maison dort, mais elle n'est pas morte,
Elle garde un secret, les paupières baissées . . . .
De la terrasse que l'herbe folle a gagnée,
Du long toit rose et gris aux meneaux de la porte,
Elle se dit tout bas quelque conte de fées.

(1) *Elsa Kœberlé:* Doecors et Chants. (Édition du Mercure de France.)

Sur le bouquet de fer dont s'arment les croisées,
Une femme aux beaux yeux, en robe de satin
Jadis se penchait vers le rire des matins,
Quand la vieille maison régnait dans la vallée :
Au temps de Louis Quinze ou des contes de fées.

L'auteur de *Décors et Chants* — on le voit — n'a pas que visité des contrées réelles ; et, ces vers qu'il rapporte d'un pays de fantaisie, ont de quoi charmer aussi par leur air de légende.

EDMOND PILON.

CHRONIQUE HONGROISE

Les théâtres à Budapest. — La Faculté de Médecine et le comte Apponyi. — Le discours de M. de Wlassics. — Les derniers jours de la reine Elisabeth.

L'automne brille encore des couleurs de l'été et cependant la saison est déjà commencée. Les vacances sont finies, et depuis quelques semaines Budapest vit et respire à pleins poumons. On travaille dans les cuisines de la vie publique ; les flots de la politique montent ; les courses de chevaux ont ramené des stations balnéaires et des solitudes estivales et réuni les membres de la société et ceux qui n'en sont pas ; dans les théâtres, enfin, les premières succèdent aux premières. C'est là un chapitre important de la vie de Budapest, puisque les théâtres sont un élément particulier de la physionomie de la capitale hongroise.

Budapest est une ville à « théâtres ». Le goût du théâtre est profondément enraciné dans le public, qui accourt en foule vers les salles de spectacle. Nos compatriotes ne produisent peut-être pas un grand nombre d'œuvres dramatiques, mais ils contribuent beaucoup à les faire vivre, car il est intéressant de noter que les théâtres de Vienne, de Berlin et de Hambourg sont, pour la plupart, dirigés par des Hongrois. Notre consommation d'œuvres dramatiques est encore plus grande : les morts vont vite, et Budapest enterre rapidement les pièces mortes. Quelquefois même elles disparaissent avant d'avoir atteint leur maturité.

Pourquoi cette rapide consommation ? La délicatesse des spectateurs y est sans doute pour quelque chose, mais la cause principale ne réside certainement pas dans leur sévérité. Pour le public de Budapest, une pièce arrive très vite à l'épuisement,

parce que le public lui-même est vite épuisé. On s'intéresse beaucoup au théâtre, mais le nombre des amateurs de théâtre est insuffisant pour la durée des représentations. Dans les villes beaucoup plus populeuses, où l'affluence des étrangers grossit chaque jour, la masse des habitants, l'aspect du parterre se renouvelle chaque soir pendant longtemps, — chez nous, au contraire, on voit bientôt revenir au théâtre des spectateurs qui ont déjà vu la pièce et qui, déjà, en ont assez, et la direction doit comprendre que la pièce a été trop jouée. Aussi, après expérience faite, nous comprenons parfaitement qu'à l'heure actuelle tous nos théâtres doivent abandonner de plus en plus le système des représentations en séries pour multiplier les premières.

Le *Nemzeti Szinház* (Théâtre National) a ouvert sa saison par trois nouveautés pendant un mois : peut on être plus leste et y a-t-il une meilleure preuve de la caducité des pièces de théâtre ? C'est pourtant vrai ! Le Théâtre National est entré dans la voie du rajeunissement : beaucoup d'engagements heureux, un esprit vif et moderne apporté à la mise en scène, le travail assidu des artistes et de la direction, voilà les causes de la renaissance du Théâtre National, de son activité, de son entrain. Mais il réussit moins bien dans le choix des pièces. Le théâtre marche à pas rapides, mais il est certain que pendant ce mois-ci son bagage était trop léger.

La première nouveauté était la comédie de Raoul Auernheimer, le *Temps le plus heureux (Die glücklichste Zeit)*. L'auteur est un feuilletonniste très aimé de Vienne, mais sa pièce n'a aucune portée. Elle repose sur cette observation, qui n'est ni très nouvelle ni très profonde, que quand les amoureux deviennent des fiancés, le temps des fiançailles — le « temps le plus heureux » — n'est pas du tout une époque aussi heureuse que le prétend l'expression populaire. Les fiancés sont amoureux pour le monde : situation comique et incommode. Des tantes bavardes campent autour d'eux, ce qui n'est point gai du tout. Ils ont tant à faire pour organiser leur ménage qu'ils trouvent dans ces préparatifs autant d'occasions de querelles, etc. Cela, tout le monde le sait, et il ne valait pas la peine que M. Auernheimer nous le racontât ; c'est un marivaudage un peu froid, avec beaucoup de grâce et peu de fond.

La seconde nouveauté du théâtre, d'un genre très différent, était tout à fait pareille au point de vue de l'importance : ce sont les *Trains de luxe* de M. Abel Hermant.[1] C'est la revanche de Paris sur les étrangers qui prétendent que Paris leur appartient, qu'il est aux *rastaquouères* légitimes et illégitimes. Au nom de Paris, Abel Hermant les raille vertement, spirituellement, malicieusement, avec un mélange d'observation aiguë et de fantaisie caricaturale, mais d'une façon qui ne signifie pas grand' chose, — et cependant nous gardons le préjugé que toutes les pièces jouées au Théâtre National signifient quelque chose . . .

Un tel souci — dire quelque chose — est visible dans la troisième nouveauté, le *Capitaine Laczkovics*, de M. Árpád Abonyi. Elle a pour point de départ la ruine de la gentry hongroise : c'est la seconde pièce, en un mois, qui s'occupe de la gentry, de la noblesse moyenne en Hongrie. (Nous parlerons plus loin de celle qui a été représentée à un autre théâtre et qui traite le même sujet.) C'est un signe révélateur de ce qu'est la vie de la société hongroise : car il n'y a pas chez nous de problème plus vital et plus gros de conséquences que la ruine de cette partie de la noblesse. Tout un monde s'écroule, et un monde nouveau ne peut pas encore naître : telle est, en résumé, la question de la gentry. L'auteur qui veut en parler peut être sûr d'avance qu'on l'écoutera avec intérêt. Malheureusement, M. Árpád Abonyi laisse échapper cette bonne fortune. Après avoir esquissé le tableau de la gentry et en commentant son sort, il prend vite une autre direction, qui a moins d'intérêt et dans laquelle il ne peut marcher qu'en se forçant et en se fatiguant, et qui le mène vers les arides paysages de la fausse psychologie. Nous plaignons l'auteur, qui est d'ailleurs un travailleur de mérite dans le genre de la nouvelle hongroise. Mais son œuvre ne cause qu'une déception. Il a promis de donner le tableau d'une époque, et il n'a mis au jour qu'un faible drame. Il manque l'effet pour rechercher trop l'effet.

*

Il faut que nous parlions aussi de *l'Opéra royal*, d'autant plus que c'est le vingt-cinquième anniversaire de son inauguration.

(1) Voir la numéro du 15 mars 1909 de la *Revue de Hongrie*.

Ce jubilé a eu cette bizarrerie qu'on ne l'a pas célébré, non point faute d'y avoir pensé, mais pour d'autres motifs. L'Opéra est très populaire, mais d'une direction difficile. Des exigences plus ou moins justes alourdissent la tâche du directeur, et les caprices des artistes l'empêchent d'exécuter ses plans : c'est ainsi que le soir du jubilé il n'y a pas eu de représentation. N'importe : l'Opéra n'est pas fait pour organiser des jubilés et son travail quotidien est beaucoup plus important qu'une fête manquée. L'Opéra n'a pas de jubilé, tant pis ! Qu'il continue son travail, et pendant cette attente, réjouissons-nous d'une bonne nouvelle : M. Charles Goldmark, l'auteur d'origine hongroise, qui a composé la *Reine de Saba* et beaucoup d'autres œuvres, travaille à un nouvel opéra. Notre joie s'augmente encore de ce que le livret est tiré du superbe poème dramatique d'Éméric Madách, orgueil de la littérature hongroise, la *Tragédie de l'Homme.* C'est une idée également digne du génie de Madách et de celui de Goldmark.

A ce propos, nous ne pouvons nous empêcher de sourire en lisant la plainte qu'a faite entendre un journal allemand de Budapest, le *Neues Pester Journal,* lorsqu'il constata que l'œuvre de Madách n'a pas encore été traduite en français. Que le *Neues Pester Journal* se console : il y a dix ans qu'a paru une traduction française de la *Tragédie de l'Homme.*(1) Il n'y a d'ailleurs pas une langue littéraire dans laquelle on ne puisse lire cette œuvre magistrale, et si la musique de Goldmark la fait connaître à un public plus étendu, il aura droit de cité dans toutes les littératures des pays civilisés.

*

Le *Théâtre Hongrois (Magyar Szinház)* a commencé la nouvelle saison par toute une série de premières. Autrefois théâtre d'opérette, et après avoir subi bien des vicissitudes, il est devenu un théâtre dramatique sous la direction de M. Ladislas de Beöthy, et s'est tellement distingué qu'on attend beaucoup de lui. M. Beöthy a rassemblé une troupe d'artistes qui joignent à ravir la jeunesse

(1) C'est M. Bigault de Casanove qui l'a fait paraître (édition du *Mercure de France.)* Il a encore traduit, pour la *Revue de Hongrie,* la tragédie *Bánk Bán,* de Joseph Katona.

au talent ; et son programme présente, avec des noms d'auteurs nouveaux et remarquablement doués, des reprises des grands chefs-d'œuvre. L'an dernier, son plus grand succès a été la représentation d'*Hamlet :* ce fut un véritable évènement non seulement dans le monde théâtral de Budapest, mais encore dans celui de Berlin. Cette année, la représentation de *Faust* promet d'être exceptionnellement belle.

Pour le moment, nous avons d'autres pièces à analyser. La première nouveauté est une pièce hongroise, œuvre d'un des travailleurs les plus combatifs de notre littérature, M. Salomon Fényes. Le drame est intitulé les *Rêveurs ;* il est inspiré des idées radicales, dont l'auteur s'est déjà fait le porte-parole dans ses œuvres précédentes. Car cet écrivain appartient à la race des apôtres. Il lutte dans le camp des réformateurs ; mais, bien qu'il montre souvent la partialité et l'intolérance des sectaires, sa tactique est toujours loyale et, si nous ne sommes pas toujours de son avis, nous ne pouvons lui refuser cependant notre estime, tant il y a de sérieux dans sa conviction et de persévérance dans ses efforts. D'ailleurs cet ouvrage, tout en s'accordant avec son ancienne doctrine, est d'un caractère moins agressif ; ou plutôt le terrain sur lequel marche l'auteur est assez neutre pour ne pas devenir un champ de bataille. Les critiques ont reproché à sa pièce de ressembler beaucoup, pour le sujet, au *Maître de Forges.* Rien de plus injuste que cette accusation. Il est vrai que le héros de M. Salomon Fényes a beaucoup de traits communs avec Philippe Derblay. Mais c'est certainement M. Salomon Fényes qui se souvenait le moins de ces rencontres : il poursuivait un autre but et avait d'autres choses à dire. Son œuvre est une leçon morale et sociale. Il voulait peindre deux sortes de rêveurs, et les critiquer en les mettant en lumière. Dans le portrait d'un couple amoureux, il fait ressortir ce qu'il y a de tragique dans un amour excessif, sans responsabilité : c'est la leçon morale ; et, avec les deux vieux nobles, il peint la ruine de la gentry hongroise qui s'est désarmée pour le présent en s'absorbant dans de profondes rêveries sur le passé : c'est la leçon sociale. La première est un sujet digne de méditation ; la seconde laisse voir le prophète social. Il est dommage que, dans l'exécution, l'élément dramatique soit gâté par la déclamation, et que la justesse des idées soit diminuée par les exagé-

rations du tableau, dues à l'esprit de parti. Tels sont les côtés vraiment faibles de la pièce de M. Salomon Fényes : qu'importe, après cela, s'il s'est rencontré ou non, dans l'invention du sujet, avec l'auteur du *Maître de Forges* ?

A la pièce de M. Fényes a succédé la comédie intitulée l'*Imbécile (Der Dummkopf)* de l'écrivain allemand Louis Fulda. C'est l'œuvre d'une âme charmante, aimable, et un peu naïve ; elle contient beaucoup de détails amusants, beaucoup de saillies, de railleries pleines de gaîté. Mais elle pèche par une erreur fondamentale de l'écrivain : il emploie la forme de la comédie classique, mais le point de départ ne serait toléré que dans une fantaisie-bouffe. Comment donc formuler notre critique ? Il faut choisir ! Nous dirons donc : ou bien que la suite feint d'être plus sérieuse que ne l'annonçait le début, ou bien que le grotesque du début enlève toute portée à la comédie. Il est certain que ce mélange des deux genres n'est pas heureux et ne satisfait pas le spectateur. Par bonheur, l'interprétation, qui était excellente, a puissamment servi l'auteur et la pièce survivra probablement sur l'affiche à la troisième nouveauté du théâtre qui vient d'être représentée.

C'est une tragédie de l'époque de la Renaissance : la *Duchesse de Padoue*, par Oscar Wilde, pièce pleine d'amour, de meurtres, de sensualité, et de réminiscences shakespeariennes. On peut y retrouver la recherche excessive des paradoxes qui est caractéristique chez Wilde. Mais nous ne pouvons y goûter de plaisir si nous la prenons comme œuvre dramatique. Sous ce rapport, elle est trop artificielle et, sous prétexte d'éviter les banalités, trop fantaisiste ; malgré des apparences enflammées, elle reste froide. Wilde l'a écrite avec élégance, non pas l'élégance du poète, mais celle du dandy qui veut paraître à tout prix.

*

Suivant son ancienne habitude, le *Vigszinház* (Théâtre Comique) a commencé par la première d'une comédie-bouffe : pour lutter contre la chaleur, le théâtre a-t-il un meilleur auxiliaire qu'une œuvre, — fille de la fantaisie, mais aussi du calcul — qui soit vive, chatouille les sens et suscite un grand brouhaha ? C'est grâce à l'étiquette de «comédies-bouffes» que les œuvres de ce genre sont admises sur la scène. On ne fabrique nulle part cet article aussi

bien et en aussi grande quantité qu'à Paris, où s'approvisionnent les théâtres du monde entier, et entre autres le *Vigszinház*. Son choix est tombé cette fois sur la pièce d'Hennequin et Veber, *Une grosse affaire*, et il n'a pas à s'en repentir. Que dire de la pièce? Une œuvre de ce genre n'est pas du domaine de la littérature, ni du ressort de la critique; elle fournirait tout au plus un sujet d'étude aux historiens des mœurs. Mais elle remplit son office. Elle a fait rire les spectateurs, et combattu victorieusement les difficultés auxquelles les théâtres comme le *Vigszinház* sont exposés pendant les jours de chaleur.

Sa réussite a augmenté la déception causée par la nouveauté suivante, par le drame la *Vocation*. Tout annonçait que cette pièce serait la plus sensationnelle de la saison, et tout se réunissait pour qu'elle excitât l'attente. L'auteur, Étienne Gál, est un prêtre catholique, curé d'une paroisse de province. Un prêtre catholique qui écrit une pièce destinée à une véritable scène, ce n'est certainement pas quelque chose de banal. Avant de faire représenter sa pièce, l'auteur fut mandé par son évêque et menacé d'être enfermé dans un couvent, s'il ne la retirait pas. Tout cela, naturellement, a surexcité la curiosité; mais la pièce a eu soin de mettre elle-même un terme à cette impatience dès le soir de la première. Il fut bien visible que le dramaturge ne méritait pas l'excommunication de ses supérieurs; il n'est pas moins évident que son œuvre n'a rien de ce qu'il faut pour s'envoler sur les ailes du succès. La pièce traite la question du célibat ecclésiastique dans un esprit réformateur, mais non pas anticlérical — à tel point qu'au contraire elle présente une justification des prêtres. L'auteur raisonne avec une dialectique aiguë et déliée, mais il se laisse emporter par un courant mélodramatique où nous ne nous sentons aucune envie de nous laisser prendre avec lui.

*

Quoique nous ayons consacré notre chronique mensuelle au théâtre, il y a certains évènements que nous ne pouvons laisser passer sans les mentionner. Ils rentrent dans le cadre de cette chronique en ce qu'ils ont leur origine dans la vie intellectuelle ou qu'ils ont au moins quelque lien avec elle. L'un peut être présenté comme l'épilogue du Congrès international de Médecine

qui vient de se clôturer. La Faculté de Médecine de l'Université de Budapest a décidé, dans sa séance du 14 septembre, de décerner le titre de docteur *honoris causa* des sciences médicales à M. le Comte Albert Apponyi, ministre des Cultes et de l'Instruction publique, en reconnaissance de tout ce que lui a dû le Congrès international de Médecine. Cette distinction ne peut certes donner plus d'éclat qu'il n'en avait déjà au nom de M. le Comte Apponyi, mais nous pouvons supposer qu'elle lui a été agréable : elle a donc atteint son but. La Faculté a voulu exprimer sa gratitude au ministre qui a si bien mérité ce témoignage et, grâce à cette marque d'honneur, elle y a réussi.

*

L'autre évènement dont nous voulons parler, c'est le discours qu'un des prédécesseurs du comte Apponyi, M. Jules de Wlassics a prononcé à la séance solennelle du Conseil National des Musées et des Bibliothèques hongroises. Il était encore ministre quand il fonda ce conseil pour faciliter et unifier le développement des bibliothèques ; quand il quitta le ministère des Cultes et de l'Instruction publique, il en devint le président. Il a ouvert par un discours d'une grande envergure la séance de cette année, qui a eu lieu à Nagyenyed. Le nom de cette ville éveille bien des souvenirs doux et tristes dans le cœur de tous les Hongrois. C'est là que se sont passées les scènes les plus atroces de la guerre de l'indépendance hongroise. La foule fanatique brûla la ville et massacra inexorablement ses habitants. Mais à côté de ces tristes souvenirs, le nom de Nagyenyed est inscrit sur les plus belles pages de la civilisation de Transylvanie. Son école supérieure, qui remonte très loin dans le passé, a déjà donné beaucoup de grands hommes à notre pays. Cette ville était donc très digne de devenir le centre d'une solennité en l'honneur de la civilisation.

Le discours d'ouverture du président Wlassics a été digne de l'orateur. Il a obtenu surtout le plus grand succès lorsqu'il a développé cette idée que le peuple hongrois ne peut vaincre que s'il est supérieur en tout. «Il n'y a pas d'autre sage politique nationale pour les Hongrois, disait M. de Wlassics, que celle qui les rendra supérieurs économiquement, intellectuellement et moralement, à des nationalités qui vivent dans le pays. Nous ne voulons

travailler et réussir qu'à l'aide de cette force conquérante, qu'en relevant constamment la valeur de cette supériorité et de cette perfection toujours croissante. C'est la pensée qui dirige le labeur de notre association. Elle brillera, comme l'étoile polaire, partout, sur les petites comme sur les grandes bibliothèques, sur les petits comme sur les grands musées. C'est pourquoi, messieurs, laissons de côté les phrases vides sur la politique et la civilisation, laissons de côté le faux pathos, les grands mots qui ne signifient rien. Mais proclamons et entretenons avec d'autant plus de persévérance les vertus de la science toujours plus solide, de la morale toujours plus noble, de l'application toujours plus fidèle, de la dignité toujours plus vraiment humaine. Avec ces vertus, nous réussirons. »

A la séance de Nagyenyed ont pris part beaucoup de personnages qui jouent un grand rôle dans la vie culturelle hongroise. Après M. de Wlassics, M. le Dr Zoltán Ferenczi, directeur de la Bibliothèque de l'Université de Budapest, a parlé de l'institution des bibliothèques populaires.

*

Enfin adressons quelques mots de remerciements et de reconnaissance à la Comtesse Irma de Sztáray pour le beau livre qu'elle vient de publier : *A la Suite de la reine Elisabeth.* La Comtesse, qui fut dame d'honneur de la reine-martyre, a eu toute la confiance de sa souveraine, à laquelle elle tient aujourd'hui à rendre hommage. Ce sont, si l'on veut, de simples croquis qui se suivent dans le volume, mais en réalité l'auteur nous fait connaître et apprécier l'âme élevée et noble de la reine. C'est un livre touchant dont le lecteur est reconnaissant à l'auteur, de même que celle-ci l'est à la reine.

LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE EN HONGRIE

Inventions et économie sociale.

Un savant hongrois vient d'engager une action on ne peut plus louable, et il est à présumer qu'elle intéressera tous les facteurs de l'économie politique, aussi bien en France qu'en Hongrie. Voici de quoi il s'agit. A l'occasion de son discours d'ouverture, M. Vincent de Wartha, vice-président de l'Académie hongroise, démontra l'intérêt qu'il y aurait à établir des liens plus intimes entre la science et la pratique.

M. Louis Ballai, président du Bureau hongrois des brevets, répondit aussitôt à cet appel. Sa situation lui permettant de prendre en mains la cause des inventions industrielles, il assura l'Académie hongroise de son concours et adressa une note aux différents bureaux des brevets à l'étranger. Entre autres, le président du Bureau français, M. Breton, vient de répondre avec enthousiasme à cette note et déclare que : «le développement de l'industrie marche de concert avec les inventions» et exprime son désir «de prendre part à la solution des questions scientifiques». M. Breton partage donc l'opinion de notre compatriote au sujet de l'opportunité qu'il y aurait, pour le bureau des brevets, à suivre avec attention le mouvement industriel et à signaler à l'Académie toutes les inventions susceptibles de développer la théorie. Il comprit l'importance de la note de son collègue hongrois et informa l'Institut de France de la nouvelle action engagée. Cette société savante s'empressa de

créer un prix de 20.000 francs destiné à récompenser les inventions techniques.

Nous nous empressons de signaler ce fait qui, tout en rapprochant les savants français de leurs collègues hongrois, établit des liens intimes entre la pratique et la théorie.

La récolte des céréales.

L'évaluation de la récolte mondiale que vient de publier le Ministre hongrois de l'Agriculture est appréciée à sa juste valeur même en dehors de nos frontières. Aussi l'opinion publique du pays souscrit-elle au jugement du monde commercial qui a exprimé son avis en ces termes : «Cette évaluation du Ministre est certainement exempte de toute partialité et n'est empreinte d'aucun parti pris».

Cette statistique énumère les pays qui ont un excédent de blé et ceux qui sont obligés de recourir à l'importation. La France appartient à ces derniers, sa récolte de 1909 est évaluée de la façon suivante par le Ministre hongrois de l'Agriculture :

	Année 1909	
Blé	92—96	millions de quintaux
Seigle	15—15·5	» »
Orge	9—9·5	» »
Avoine	46—47·0	» »
Maïs	6·0	» »
Pommes de terre	120—125·0	» »

D'après ces chiffres, le Ministre évalue l'importation de la France à 8—10 millions de quintaux de blé, à 1 million de q. d'orge, à 1·5 million de q. d'avoine et à 3·5—4 millions de q. de maïs. Pour le seigle, on ne prévoit pas d'importation.

La Hongrie appartient à la catégorie des États exportateurs. D'après les calculs basés sur les déclarations faites jusqu'au 15 août, on peut s'attendre à une récolte totale de :

Blé	33·5	millions	de quintaux
Seigle	12·4	»	»
Orge	15·5	»	»
Avoine	13·6	»	»
Maïs	42·5	»	»
Pommes de terre..	46·2	»	»

La récolte de la Croatie et Slavonie n'est pas comprise dans ces chiffres.

Production par arpent hongrois (5754 mètres carrés) :

	Année 1909		Année 1908	
Blé	6·26	quintaux	6·34	quintaux
Seigle	5·18	»	4·65	»
Orge	5·67	»	4·79	»
Avoine	5·24	»	3·01	»
Maïs	7·00	»	7·28	»

Les quantités susceptibles d'être exportées de Hongrie peuvent être évaluées environ à :

Blé :.............	6—7	millions	de quintaux
Seigle	2—3	»	»
Orge	5	»	»
Avoine	4	»	»
Maïs	5·5—7·5	»	»

Le nouveau tarif des Chemins de Fer de l'État hongrois.

A partir du 1er janvier prochain, le tarif pour le transport des voyageurs et des marchandises sur les Chemins de fer de l'État hongrois sera sensiblement augmenté, et cette innovation ne peut manquer d'intéresser l'étranger. Toutefois, cette augmentation ne surprend aucunement ceux qui sont en relation d'affaires suivies avec les Chemins de fer et, au cours des pourparlers, ils furent les premiers à reconnaître la nécessité d'augmenter les prix de transport en tenant compte de l'augmentation générale des prix. Il n'y eut divergence d'opinion que sur quelques détails.

. Nous apprenons que le nouveau tarif sera publié au commencement de novembre. Nous nous empressons donc d'en communiquer dès aujourd'hui à nos lecteurs quelques détails importants à ce sujet.

Suivant le tarif actuel, le transport des légumes frais, des fruits, des machines agricoles, etc., coûte pour 10 kilomètres et par quintal 11 fillérs. A l'avenir il coûtera 13, la différence est donc de 2 fillérs. Sur 100 km. le prix actuel est 48 fillérs, dorénavent ce sera 57 fil., soit une différence de 9 fil. Sur 1000 km. le transport coûte aujourd'hui 279 fil., il coûtera 311 fil., soit une augmentation de 32 fillérs.

Le prix du transport des bois et charbons étrangers qui actuellement est fixé pour 10 klm. et par quintal à 11 fil., en coûtera 12 à l'avenir. Sur 100 km. 43, au lieu de 38 fil., et sur 1000 km. 328, au lieu de 231 fil. Pour ces matières l'augmentation progressive proportionnée à la distance en kilomètres n'est pas aussi élevée que pour les autres classes.

Le prix de transport des blés et farines est calculé d'après le tarif spécial numéro 1. Le barème qui était de 14 fil. pour 10 km., sera de 16 fil. Pour 100 km. 67 fil., au lieu de 61, et pour 1000 km. 343 fil., au lieu de 297.

De son côté, le gouvernement autrichien vient de procéder à la réfection du tarif des Chemins de fer autrichiens, et on constate déjà que les commerçants et industriels hongrois se considèrent comme lésés dans leurs intérêts par ce nouveau tarif. Aussi les commerçants et industriels de Budapest ont-ils décidé de protester dans une assemblée, qui a eu lieu à la Chambre du commerce le 9 de ce mois.

Lutte autour des actions de la Société de Rimamurány.

La Société réunie des forges de Rimamurány et de Salgótarján a tenu le 30 septembre dernier son assemblée générale annuelle ; la direction ainsi que le comité de surveillance ont été réélus. M. Eugène de Kohner a été nommé membre de la direction. Les bénéfices réalisés au cours de l'exercice 1908—1909 s'élèvent à 8,672.525 cour., les actionnaires toucheront un dividende de 16%, au lieu des 15% de l'année dernière. Le capital en actions de la société s'élève à

32 millions de cour. La société versera la somme de 32 cour. par action, soit un total de 5,120.000 cour. de dividendes. D'après le rapport de la direction, cet exercice s'est ressenti de la situation défavorable dont a souffert le marché international du fer ; on dut abaisser les prix à la suite de la concurrence étrangère. Toutefois, la parfaite organisation de la Société permit de rétablir l'équilibre. La production des mines a augmenté et elle suffit à fournir le fer et le charbon nécessaires aux besoins toujours croissants de la société. Au cours du premier semestre, le marché était encore plus favorable, mais dans le second semestre la dépression accentuée qui se manifesta ne put être compensée que par l'augmentation de l'exportation. Les autres industries similaires indiquent aussi un développement favorable. La Société anonyme de la Vallée du Hernád a versé 13% et la société Unio 10% de dividende. L'assemblée générale a accepté à l'unanimité le rapport et les propositions de la direction, et voté des remercîments à MM. Biró et Borbély, directeurs généraux.

On sait qu'avant l'assemblée générale, un groupe de financiers avait tenté d'accaparer les actions de la Société dans le but d'y faire prédominer leur influence. Le résultat de cette manœuvre fut que les actions qui étaient cotées le 1er mars à 503 cour., atteignirent le 15 septembre 850 cour. La lutte engagée autour de la vente des actions de la Société de Rimamurány a causé sur le marché européen une surprise générale. Elle a aussi déterminé à la bourse de Budapest une fluctuation de cours tout à fait américaine.

Toutefois, ce groupe en question ne parvint pas à accaparer la majorité, il ne put, en effet, se procurer que 44.000 actions, tandis que les anciens actionnaires en conservèrent 88.000. Reste à savoir si cette lutte ne recommencera pas après l'assemblée générale.

Postes et télégraphes.

L'administration des postes et télégraphes vient de publier en 2 gros volumes la statistique de son activité au cours de l'année dernière. On y trouve la preuve évidente du développement continu que prend cette institution. La valeur des expéditions postales a augmenté de 891 millions de couronnes et représente un total

de 10.055 millions. Le nombre des télégrammes qui est actuellement de 10.8 millions, a augmenté cette année de 18.6. Le téléphone a servi à l'échange de 125 millions conversations, soit 5 millions de plus que l'an passé. On se plaît à reconnaître à l'étranger la supériorité de la poste hongroise, c'est ainsi qu'à l'occasion de son jubilé, la Bulgarie s'est adressée à notre administration afin de lui demander conseil pour la réorganisation du service postal.

En 1908, les recettes se sont élevées à 75 millions de cour., tandis que les dépenses n'ont pas dépassé 58 millions.

XXVIII[ième] BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE FRANÇAISE DE BUDAPEST

OCTOBRE

Ainsi que nous l'avons annoncé précédemment, les cours gratuits de français, donnés par les soins de la Société Littéraire Française de Budapest, ont été organisés, pour cette troisième année de leur existence, d'une façon plus complète que précédemment.

Le nombre des élèves, pour chaque cours, ne devant pas dépasser 30, afin d'assurer à tous, dans la plus large mesure possible, des résultats utiles après sept mois de travail, on a dû se borner à n'accepter que 300 élèves en tout, répartis dans onze cours, sept cours pour jeunes gens et quatre pour jeunes filles.

Tableau des cours :

Jeunes gens. (École : Nagydiófa-utca 8.)

Cours élémentaire :

M. Albert Kessler :	6—7	lundi,	mercredi,	vendredi.
M. Aladár Kiss :	8—9	»	»	»
M. Maxime Beaufort :	7—8	mardi,	jeudi,	samedi.
M. Alexandre Burner :	8—9	»	»	»

Cours moyen :

M. Albert Kessler : 7—8 lundi, mercredi, vendredi.
M. Maxime Beaufort : 8—9 mardi, jeudi, samedi.

Cours supérieur :

M. André Duboscq : 8—9 lundi, vendredi.

Jeunes filles. (Váczi-utca 43.)

Cours élémentaire :

Mlle Plassiard : ½7—½8 mardi, jeudi, samedi.
Mlle Plassiard : ½8—½9 » » »

Cours moyen :

M. Léon Bussat : ½8—½9 lundi, mercredi, vendredi.

Cours supérieur :

M. André Duboscq : ½7—½8 lundi, vendredi.

De même que les années précédentes, la Société Littéraire Française de Budapest a trouvé auprès des Directeurs des Écoles Secondaires de Garçons et Supérieures de Jeunes Filles toutes les facilités pour l'organisation des dits cours. MM. Hahóthy et Hittig ont, de la façon la plus gracieuse, mis les locaux de leurs établissements scolaires à la disposition des cours gratuits de français.

M. le Dr Elemér de Miklós a bien voulu assumer la direction de cet enseignement qui trouve déjà, parmi les employés de commerce peu fortunés de Budapest, un accueil si favorable et si sympathique qu'il est malheureusement impossible de répondre à toutes les demandes qui parviennent et qui ont, de beaucoup, dépassé le chiffre de 300, auquel il a fallu se limiter pour cette année.

Distribution des élèves par pays, âge et emploi :

Pays de naissance :

	Messieurs	Dames	Total
Budapest	73	39	112
Hongrie	146	42	188
Autriche	4	2	6
Allemagne	1	—	1
A reporter....	223	83	306

	Messieurs	Dames	Total
Report........	223	83	306
Serbie	1	—	1
Roumanie	3	—	3
Turquie	1	—	1
Total..........	229	83	312

Age :

	Messieurs	Dames	Total
Au-dessous de 20 ans ..	91	37	128
De 20 à 30 ans........	98	31	129
Au-dessus de 30 ans....	40	15	55
Total..........	229	83	312

Professions :

	Messieurs	Dames	Total
Écoliers	26	12	38
Étudiants d'Université ..	34	—	34
Institutrices	—	9	9
Professeurs	3	—	3
Employés :			
de banques	35	6	41
d'assurances	7	1	8
d'entreprises industrielles	50	15	65
de maisons de commerce	43	18	61
Fonctionnaires publics ..	10	1	11
Sans profession	3	21	24
Ingénieurs	2	—	2
Médecin................	1	—	1
Avocat	1	—	1
Militaires	2	—	2
Négociants	11	1	12
Total..........	228	84	312

Réunions et conférences.

Les réunions de la Société Littéraire Française de Budapest pour la période 1909—1910 ont été inaugurées, le 10 de ce mois, par une excursion au château de Királyfa, près de Szempcz.

Feu le comte Jean Pálffy, auquel appartenait cette demeure seigneuriale, en a fait un véritable musée d'art en y réunissant de splendides tapisseries, d'anciens meubles, des tableaux, des porcelaines et quantité d'objets de valeur.

Grâce aux facilités aimablement accordées sur les chemins de fer de l'État par le Ministère Royal du Commerce et à l'accueil gracieux des Exécuteurs testamentaires du Comte Pálffy, cette intéressante visite a pu être faite sans fatigue en une journée, et les membres de la Société Littéraire Française de Budapest qui y prirent part en ont conservé le plus agréable souvenir.

La première conférence de la saison aura lieu le 1er décembre et sera suivie de plusieurs autres dont le programme paraître dans le numéro de la *Revue* du 15 novembre.

Le rédacteur en chef et gérant,
GUILLAUME HUSZÁR.

LA TROISIÈME PUISSANCE.

(Suite.) (3)

Il y a quelque chose de vrai dans cette croyance turque qui veut que deux anges nous accompagnent toujours: un bon et un mauvais qui nous soufflent ce que nous devons faire. Tu as sans doute remarqué que toutes les fois que tu as dû prendre une décision importante, un colloque assez vif s'est élevé en toi.

— Elle est gracieuse, elle est belle, elle est unique! disait l'une des voix.

— La connais-tu? demandait ironiquement l'autre.

Et le dialogue de continuer:

— Tout homme a sa compagne; le mariage malheureux est justement celui de l'homme qui n'a pas trouvé sa compagne. Celle-ci sera ta compagne.

— Une forte personnalité ne s'allie, ni ne se mélange. L'homme qui pense vit toujours seul.

— Mais la vie solitaire est triste; la maison du célibataire est une cage vide; il n'y a que la tombe froide qui soit plus morne que le lit froid.

Ainsi parlent les deux anges. Mais ce qui est bizarre, c'est que nous ne savons jamais à quelle oreille parle le meilleur.

Et lorsque, en moi-même, je me demandai si cette extrême prudence n'était pas de la lâcheté, je pris une résolution.

A deux heures de l'après-midi je descendis à Gödöllő. C'était par une chaude journée de juin. En arrivant dans l'allée ombragée, j'éprouvai un vif plaisir. Je marchais lentement et me disais qu'il vaudrait mieux que ce soit là ma dernière visite. Je ne suis plus bien jeune; dans quatre ou cinq ans, mes enfants auront de la moustache; ma jeunesse a été détruite comme un jardin fleuri qu'une bête égarée aurait brouté. Je serrerai donc, encore une fois, la main de cette jeune fille et cette poignée de main sera aussi mon adieu à l'amour.

J'arrivai près de la maison. A travers la grille je vis une forme blanche, immobile devant la plate-bande. C'était Marie.

Mes pas ne résonnaient pas sur le gazon. Je m'arrêtai et je la regardai. Je la contemplai comme le soleil couchant qui du haut des montagnes regarde encore une fois la terre.

Elle était à cinq pas de moi. Vêtue de blanc jusqu'aux pieds, elle se tenait près d'un buisson de seringa; dans ses deux mains elle tenait un livre et, plongée dans ses pensées, elle regardait les fleurs en bouton.

J'observais avec attention ce visage fin et pâle. Le visage est-il la fleur de l'âme ou celle du corps? reflète-t-il la pâleur de l'âme ou celle du corps?

Et la jeune fille était si triste! Sa tristesse venait-elle de son âme ou bien le corps d'une jeune fille de vingt-quatre ans est-il semblable à une plante mûre qui penche la tête faute de soleil ou de pluie? Je lui dis d'une voix basse:

— Bonjour, Marie.

Elle tressaillit, me regarda et sourit; une légère rougeur inonda son visage.

— Ah! c'est vous!

Je l'assurai qui c'était moi et personne d'autre. Elle voulut ouvrir la porte, mais je m'y refusai :

— Je ne suis pas encore allé chez le député, dis-je. Je viens directement de la gare. Il faut que je lui fasse une visite, puis . . . vous savez ce que vous m'avez promis.

— Quoi ?

— Que nous irions nous promener dans la forêt ensemble pour causer.

— Mais vous n'avez pas besoin de vous dépêcher. Chez le député, tout le monde dort. Ma tante dort aussi, même notre chien dort. Par cette chaleur, tout le monde s'assoupit après déjeuner.

— Tout le monde ?

— Moi, je n'en ai pas l'habitude, et quand, par hasard, cela m'arrive, je ne puis dormir la nuit.

— Est-ce donc tellement terrible ?

— Non, mais cela rend malade. Puis, la nuit nous devenons d'une extrême sensibilité. Je ne crois pas qu'il existe une seule personne dont le visage soit aussi riant la nuit que le jour.

— Vous êtes toujours triste, même dans la journée.

— Non, je suis seulement sérieuse.

— A quoi pensiez-vous en regardant ces fleurs ?

— Je me demandais ce que pouvait être la vie de la fleur ? pourquoi elle était là et pour qui ? et s'il y a en elle quelque chose de ce mystère divin qu'on appelle l'âme ?

— Et quel est votre avis là-dessus ?

— Je crois qu'elle a une âme. Et vous ?

— Je le crois aussi.

— Je ne suis donc pas seule de mon avis. La fleur a une âme, comme l'homme, seulement elle est inconsciente. Nous avons été nous aussi des fleurs.

— Vous ne dites pas cela sérieusement, j'espère.

— Très sérieusement. Ne voyez-vous pas que la

nature se transforme sans cesse? On l'a remarqué dès l'antiquité. Les *Métamorphoses* d'Ovide sont basées sur cette observation. Mais on n'a pas constaté que la métamorphose soit toujours accompagnée d'un perfectionnement!

C'était bien dit. Je regardai la jeune fille avec étonnement, mais je n'aime pas à être ébloui, je pensai donc tout à coup, qu'elle avait lu tout cela dans quelque ouvrage.

— Quel livre avez-vous là, Marie, si j'ose vous le demander.

— C'est un classique.

— Avec ou sans illustrations?

— Sans illustrations et... je n'ose pas le dire.

— Ennuyeux?

— Oui.

— Soyez tranquille, tout le monde pense comme vous. Chaque époque a son écrivain, qui l'intéresse et qu'elle estime beaucoup. Mais les temps changent et avec eux la façon de penser. La vie désavoue les professeurs de littérature qui marchent à reculons. Car la vie agit dans le présent et fixe ses regards sur l'avenir. Les rares pensées qui nous restent de la littérature des temps passés sont comme les boutons d'or trouvés dans les nécropoles. Le reste n'est que poussière et débris et intéresse l'histoire de la civilisation, mais ce n'est pas de la littérature. Nos écrivains contemporains valent plus pour nous que les anciens, mais la masse ignorante n'a pas de jugement, et celui qui en a se tait. Les écrivains contemporains ne sont pas des classiques, mais quand ils seront morts et que leurs œuvres auront vieilli, les professeurs les exhumeront et les éditeurs, pouvant avoir ainsi de la copie gratuite les déclareront classiques, comme tous ceux dont on peut feuilleter les livres. Le monde ne comprend pas que c'est une question d'argent et l'édi-

teur rit sous cape. — Mais, dites-moi, pourquoi êtes-vous en blanc ?

— Je ne porte que deux sortes de vêtements : noirs ou blancs.

— Et pourquoi, si j'ose le demander ?

— Parce que ce sont des couleurs de deuil.

— Et vous voulez porter éternellement le deuil ?

— Je ne sais pas ce que vous voulez dire par ce mot *deuil*. Pour moi, le deuil n'a pas la même signification que pour les autres.

— Je suis curieux de connaître . . .

— Je regarde la mort comme une séparation momentanée et le deuil comme un souvenir et un espoir.

Elle se baissa pour cueillir une giroflée qui avait poussé dans l'ombre.

— Regardez, me dit-elle, cette modeste fleur. La connaissez-vous ?

— Je la connais.

— J'aime beaucoup cette fleur ; elle s'ouvre le soir et regarde les étoiles. C'est sa vie ; c'est la mienne aussi.

Je ne savais pas ce qu'elle entendait par là. Deux dames accompagnées de trois messieurs approchaient sur la route.

— Ils viennent chez nous, dit Marie, en les regardant. Une de ces dames est actrice, l'autre est la femme d'un employé du ministère. L'homme de taille élevée est son mari.

— Je reviendrai tout à l'heure, dis-je.

J'attendis que la société fût arrivée près de nous et je pris congé de Marie.

Je ne veux pas m'attarder aux détails de cette histoire. Ils sont aussi banals que les annonces d'une vente aux enchères. Au bout d'une heure toute la société était à la lisière de la forêt. Je demandais continuellement le nom des plantes ; cela me rendait insupportable et je pouvais rester en arrière avec Marie.

— T'es-tu jamais promené dans une forêt avec une femme? As-tu remarqué qu'elles deviennent toujours charmantes au milieu du feuillage? C'est peut-être la verdure qui fait ressortir la blancheur de leur visage, ou bien l'air qui accélère la circulation du sang donne une force magnétique à leurs yeux et colore leur visage d'une couleur féerique.

En nous promenant sur l'herbe molle, je lui dis:

— Votre âme pure et sincère m'enhardit à vous poser une question. Dites-moi pourquoi vous ne vous mariez pas? Votre corps et votre âme répandent le bonheur, de même que le feu répand la chaleur et la fleur son parfum.

Elle sourit.

— Vous parlez de ma sincérité. Mais pourriez-vous supporter une parole sincère?

— Vous ne me direz pas, j'espère, que vous ne tenez pas les hommes dignes d'une telle estime.

— Non. Je dis seulement que j'ai vu et connu des jeunes filles heureuses (aussi heureuses que l'on peut être sur terre), mais jamais je n'ai rencontré de femme heureuse.

— Comment pouvez-vous parler ainsi? Le bonheur n'est pas un pardessus que l'on montre toujours.

— Au contraire, c'est un pardessus que l'on ôte à la maison dans l'antichambre.

— Vous me désespérez. Une jeune fille misanthrope, je n'ai jamais vu cela.

— Savez-vous l'âge que j'ai?

— Vous me paraissez avoir dix-sept ans.

— Merci. Vous pouvez en ajouter encore sept. Je ne suis nullement misanthrope, car la femme ne peut pas être misanthrope. Son organisme s'y refuse. Je connais seulement un peu le monde.

— Mais comment pouvez-vous affirmer qu'il n'y a pas de femme heureuse sur terre?

— Je vois que les femmes ne se sentent bien que lorsqu'elles sont hors de la maison. Or, on s'efforce toujours d'aller là où l'on est à son aise.

— Mais alors vous ne vous sentez pas heureuse non plus; vous auriez pu rester chez vous et cependant vous êtes venue ici.

Elle me regarda et baissa les yeux.

Silencieux, nous continuâmes notre promenade. Autour de nous, des pins verdoyants se dressaient et au-dessus de nous, le ciel était pur.

— Mon Dieu, dit-elle après un instant et en levant les yeux, il faut bien se promener de temps en temps. Ma tante est une brave femme et je vis auprès d'elle comme cela me plaît. Il ne faut pas croire que je sois malheureuse chez elle.

Elle baissa de nouveau les yeux et ajouta:

— Et puis, vous êtes là aussi. Je vous en suis très obligée.

— Je vous en prie, je proteste contre une telle interprétation.

— C'est impossible. Je vous considère toujours comme un parent, plus qu'un parent.

— Je vous en suis infiniment reconnaissant.

— Ne dois-je pas à un parent assez d'estime et de considération pour m'occuper de lui s'il arrive de si loin et si je ne sais quand je le reverrai?

Elle dit tout ceci d'une façon simple et charmante. Elle parlait sans affectation et n'appuyait sur aucun mot. Elle marchait à côté de moi comme une âme vêtue de blanc. Seules ses jolies bottines étaient jaunes; ses beaux yeux tristes étaient noirs.

GÉZA GÁRDONYI.

(A suivre.)

LE PARLEMENT DE LA HONGRIE

(Suite.) (2)

III.

Les libertés locales, le comitat.

Un simple coup d'œil sur les comitats, leur œuvre de gouvernement local et leur mission politique complétera cette rapide esquisse de l'ancienne constitution hongroise.

Les comitats, divisions territoriales correspondant à peu près aux départements français, furent institués par saint Étienne ; c'étaient, aux origines, de simples circonscriptions militaires et administratives, à la tête desquelles le roi plaçait un fonctionnaire, à la fois général de division, préfet et magistrat, à l'autorité duquel tous les habitants du comitat étaient soumis. L'histoire connaît peu d'exemples d'une centralisation aussi intransigeante. Les premiers commencements d'un *self-government* local se dessinent dans l'opposition des hommes libres — de la petite noblesse — contre cette autorité centraliste. Aux époques d'affaiblissement du pouvoir royal, la noblesse des comitats entre en possession de libertés locales qui plus tard passent dans la loi. Dès le XIIIe siècle, des juges élus par la noblesse des comitats exercent, au nom du roi, une juridiction reconnue par la loi de 1291. Cette

juridiction s'exerce surtout pour les procès concernant la propriété foncière. Les jugements se rendent en présence de l'assemblée des nobles du comitat, qui prend, de plus en plus, les fonctions d'un conseil général; elle s'occupe d'assurer la sécurité publique et d'organiser la résistance contre les empiètements de l'oligarchie, et elle se crée, dans ce but, les organes nécessaires. Ces institutions et ces compétences sortent spontanément des besoins sociaux: le législateur n'aura qu'à les consacrer et à les sanctionner. Le règne des Anjou et celui de Mathias Corvin donnent une impulsion énergique au développement du gouvernement local; ces règnes ne sont pas suspects de faiblesse, c'est au contraire leur force, consciente d'elle-même, qui ne craint pas de prendre à son service les énergies sociales. Le comitat devient, de plus en plus, l'organe de l'administration politique et militaire; ses tribunaux sont les tribunaux de droit commun en première instance, avec appel aux hautes cours royales; une liste des nobles versés dans les lois est dressée depuis 1613 dans chaque comitat — analogue à celle des juges de paix anglais — et c'est sur cette liste des «juges de table» (táblabirák) que les assesseurs des tribunaux de première instance sont pris. Les «táblabirák» jouent un grand rôle dans notre histoire; ils sont les chefs du mouvement politique et les guides de l'opinion dans leurs comitats. Cette influence politique d'une classe de légistes, plutôt magistrats qu'avocats, en même temps que propriétaires fonciers, la loi les veut: *bene possessionatos* — qui sont donc de véritables autorités sociales, — a façonné le caractère de notre politique nationale pendant les deux derniers siècles. Ils ont eu leurs défauts, mais à l'époque où tous les efforts devaient se concentrer sur la défense de nos droits constitutionnels, ils représentaient un type adéquat à la situation, et que le génie national avait su créer au moment opportun. Cette classe nous

a donné une série d'hommes d'État jurisconsultes, dont François Deák était le représentant le plus illustre et dont le nom seul suffirait à l'entourer d'une auréole impérissable.

Le commencement du XVI[e] siècle trouve les comitats en possession du droit de faire des statuts; vers la fin du XVI[e] siècle, ils acquièrent celui de nommer le fonctionnaire qui, sous le nom de «alispán» *(vicecomes,* vice-préfet), sera en réalité à la tête de l'administration: le haut fonctionnaire royal, le «főispán» (*comes supremus,* préfet), ne sera qu'un dignitaire chargé d'un certain contrôle et surtout un agent diplomatique ayant pour mission de conquérir le comitat à la politique gouvernementale. A partir de ce temps, les comitats, avec leurs assemblées délibérantes et leurs fonctionnaires électifs, sont les principaux organes locaux du pouvoir exécutif. Les lois et les ordonnances du gouvernement central leur sont communiquées, c'est à eux de les exécuter. Les ordonnances sont souvent «respectueusement mises de côté», selon l'expression consacrée, si le comitat les juge contraires à la constitution; en tous cas, le droit de remontrance leur est reconnu dès lors et jusqu'à nos jours: la résistance est — et serait encore — un devoir constitutionnel, si le gouvernement venait à demander la perception d'un impôt non consenti ou la levée de recrues non votée par la diète.

Cette assemblée des nobles d'un comitat, que nous voyons en possession d'une autonomie locale aussi fortement constituée, est en même temps le corps électoral qui nomme les deux «nonces» du comitat à la diète; elle arrête leurs instructions, elle les révoque s'ils venaient à y manquer. Par là elle devient un corps politique de première importance. On y discute les grandes questions du jour, non seulement dans le but d'arrêter les instructions des nonces, mais encore pour prendre des résolu-

tions indépendantes, qui seront souvent communiquées par les célèbres «lettres circulaires» aux autres comitats et villes libres, avec demande d'y adhérer. Cette coutume s'est conservée jusqu'à nos jours, elle a survécu à la réorganisation démocratique des comitats; à côté d'une presse libre et du droit d'association et de réunion reconnu à tous les citoyens, elle n'a plus son ancienne importance; mais dans les siècles passés, c'était par là qu'une opinion publique — et, ma foi, fort énergique et très consciente d'elle-même — se formait; ajoutons: une opinion décentralisée, répandant la vie et l'activité à travers tous les membres du corps national.

Et notez que ces centres locaux d'administration et de politique, dont le rôle grandit de siècle en siècle jusqu'à l'avènement du régime parlementaire, ne mettent aucune note centrifuge ni fédéraliste dans la vie publique du pays: ce sont, au contraire, des forces placées au service de l'unité nationale. L'institution des «lettres circulaires», que nous venons d'indiquer d'un mot, empêche le mouvement politique des comitats de se localiser; puisque chacun d'eux désire enrôler les sympathies des autres, il faut bien qu'il s'inspire d'intérêts et de sentiments universels, c'est-à-dire nationaux. Ici encore l'infaillible instinct politique de notre race, tout en développant au moment opportun (ainsi que nous allons le voir) les libertés locales à un degré presque exorbitant, trouve en même temps le moyen d'en conjurer les dangers, et il le trouve dans une institution qui paraît être le sommet et le dernier mot de ce développement.

Le comitat moderne a un conseil général électif au lieu de l'assemblée des nobles; il n'exerce plus la magistrature, confiée depuis la séparation des pouvoirs, dans toutes les instances, à des tribunaux royaux; il ne nomme plus les députés, qui sont élus au scrutin uninominal par arrondissement électoral, et qui ne reçoivent

plus d'instructions — cela va sans dire: pour le reste, il a conservé les droits, les libertés et les activités que je viens d'esquisser; les limites territoriales des comitats elles-mêmes sont à peu de chose près celles que le génie de saint Étienne avait tracées. Les réformes qui s'imposent ici ne détruiront pas, j'en suis sûr, l'essence de cette institution éminemment nationale. (¹)

*

Je ne m'étendrai pas sur l'ancienne organisation des villes libres, qui n'est généralement qu'une adaptation du droit urbain, importé par les colons fondateurs de la plupart d'entre elles. J'indiquerai plutôt d'un mot que le principe du *self-government* est *de droit commun* dans l'ancienne Hongrie pour toute association formée dans un but d'utilité publique; l'ouvrage de Verbőczy le constate dès le commencement du XVI[e] siècle, et en parle comme d'un droit coutumier existant de temps immémorial; les nouvelles confessions religieuses, protestantes et grecques-orthodoxes, en profiteront pour créer une organisation autonome florissante jusqu'à nos jours, et que les catholiques s'efforcent à reproduire — dans les limites de leurs dogmes — depuis que leur église ne possède plus les prérogatives de religion d'État. Seulement, toutes ces organisations libres sont soumises aux lois du pays et à l'inspection suprême *(jus supremæ inspectionis)* du roi. Et voilà ce qui les rapproche, dès le moyen âge,

(¹) Nos idées ont reçu une précieuse confirmation, dans le discours prononcé à la Chambre des députés, par M. Coloman de Széll alors qu'il était président du Conseil, sur la réforme de l'administration. Il déclara, aux applaudissements de la Chambre, vouloir maintenir les lois qui attribuent aux comitats ce droit de résister à toute ordonnance ayant pour but la perception d'un impôt ou la levée de recrues non votées par la diète.

du régime moderne d'association, voilà ce qui les distingue de ce fouillis de corporations, de territoires à franchises et d'exemptions locales qui brisent l'unité du droit commun et affaiblissent la souveraineté à travers toute l'Europe médiévale. L'adage du *Sachsenspiegel,* qui rend si bien l'idée maîtresse du droit germanique, et selon lequel : droit provincial brise droit impérial, droit individuel brise droit provincial *(Landrecht bricht Reichsrecht, Willkür bricht Landrecht)* a toujours été inconnu en Hongrie. C'est le principe inverse qui a de tout temps prévalu. La loi du pays, le droit commun : c'est là le cadre immuable dans lequel toute liberté locale et individuelle doit se placer, et le droit de surveillance royale garantit cette soumission des parties à l'ensemble de l'État. L'opposition que les comitats font souvent au pouvoir central ne sort pas de cette règle, car c'est toujours au nom de la loi — de la volonté d'État suprême — qu'elle se produit ; contre la loi, il n'y a pas d'opposition ; celle-ci est le cadre immuable de toute liberté. Le cadre est assez large pour qu'une vitalité riche et multicolore puisse s'y produire ; au besoin, on l'élargira par voie de législation ; mais personne n'essayera impunément de la franchir.

La Hongrie dispose donc, dès l'origine, des forces unificatrices les plus puissantes, elle possède *l'unité du droit.* Depuis dix siècles, les mêmes lois régissent le pays tout entier en matière civile autant que criminelle, en droit public comme en droit privé. A côté de l'ancienne et permanente concentration de tous les pouvoirs publics. à côté de l'institution d'une noblesse égalitaire, facilement accessible, transformée en démocratie par la simple extension de ses prérogatives à tous les citoyens, cette unité du droit est le fait social et politique le plus important de l'histoire hongroise. L'unité nationale, au sens juridique et politique du terme, est le produit naturel de l'action séculaire de ces forces ; unité organique s'il en fut, em-

brassant les habitants de ce pays sans distinction de race et de religion, garantissant leur liberté et leur sécurité en même temps que la paix et la tranquillité de cette région de l'Europe.

IV.

Équilibre des forces constitutionnelles.

Il nous reste à examiner l'état d'équilibre auquel la nation a su mettre les trois forces constitutionnelles dont nous avons vu les principales fonctions. Cet équilibre varie d'une époque à l'autre.

A n'envisager que les grands contours de l'histoire hongroise, avant 1848, on y trouve trois époques fortement dessinées ayant chacune un caractère dinstinct: l'époque de la dynastie Árpád (1000—1301), celle des rois de familles mixtes (1301—1526) et celle des Habsbourg (1526—1848).

Les Árpád forment la dynastie nationale par excellence; ils nous donnent une série de rois pénétrés de l'idée nationale, ayant, à l'intérieur comme à l'extérieur, une politique nationale, logique, conséquente. *Aussi est-ce le pouvoir royal qui domine à cette époque;* il a ses éclipses; mais, somme toute, c'est son âge d'or.

A l'époque des rois issus de familles mixtes, la royauté n'a plus ce caractère éminemment national; quelques grands rois font exception — et ceux-là jouissent de la plénitude de l'ancien pouvoir royal; — mais, en somme, les règnes de cette époque nous apportent une infiltration d'intérêts dynastiques étrangers et d'idées importées, souvent antipathiques au génie national. *Et voilà qu'à cette époque la représentation nationale, la diète, au besoin l'assemblée nationale, se placent au premier rang des pouvoirs publics:* la diète représente mieux que les rois l'idée

nationale, c'est donc à elle que la direction suprême appartient de plein droit.

La troisième époque, celle des Habsbourg, jusqu'en 1848, nous donne le spectacle d'une royauté souvent antinationale, travaillant à miner l'indépendance et les libertés du pays. Les diètes sont affaiblies par les déchirements intérieurs, les luttes religieuses surtout; la présence du Turc les réduit d'ailleurs pendant longtemps à la représentation d'un tiers à peine du pays; plus tard, elles subiront des intermittences fréquentes — illégales il est vrai, — mais que le pays n'a pas la force d'empêcher. Malgré toute leur vaillance, elles seraient donc incapables, à elles seules, de contre-balancer, d'une façon efficace, le travail antinational du pouvoir royal. Mais le génie national avait développé, pendant l'époque précédente, des institutions de gouvernement local, qu'il sut transformer. à l'heure du péril, en force de résistance invincible, parce qu'insaisissable. Les comitats, seuls organes locaux du pouvoir exécutif, deviennent, avec leurs assemblées et leurs fonctionnaires électifs, autant de foyers de résistance passive aux ordonnances anticonstitutionnelles, qui tombent à plat, faute d'être exécutées. En même temps ils alimentent l'opinion nationale par leurs discussions et leurs correspondances politiques. *L'autonomie locale devient alors la principale force de la constitution, qu'elle sauve à cette époque*, et elle restera telle jusqu'au moment où l'établissement du régime parlementaire rend à l'idée nationale sa contexture et ses garanties naturelles, et rétablit entre les grands pouvoirs publics un équilibre normal et stable.

Notons que ces déplacements successifs de la force dominante ne sont dus à aucun acte législatif spécial, ni à aucune initiative individuelle de quelque grand homme qui y aurait attaché son nom; c'est l'instinct national qui les produit, pareil à l'action inconsciente d'un organisme

vigoureux qui fait spontanément affluer toutes les énergies vitales vers l'organe dont l'action importe le plus à un moment donné. En général, la Hongrie a souvent su se passer de grands hommes; elle en a eu sans doute, et à Dieu ne plaise que je renie la dette de reconnaissance que nous leur devons; mais il y a de longues époques, — le XVIIIe siècle presque tout entier par exemple — qui ne sont illustrées par aucun nom marquant, et l'œuvre de défense constitutionnelle a cependant été poursuivie, l'indépendance du pays et sa liberté ont été conservées quand même; on a su soutenir la lutte sous le commandement de simples capitaines. Ces éclipses momentanées du génie individuel font briller, avec plus d'éclat encore, le génie national, car rien ne prouve mieux la force collective d'une nation que les facultés dont elle sait faire preuve lorsque la Providence lui refuse des chefs aux qualités éclatantes. Et je n'exagère pas en disant que la nation hongroise, prise dans son ensemble, a été supérieure à la plupart de ses hommes éminents, et que seuls les plus grands parmi les grands ont été supérieurs à elle.

Et maintenant laissons l'histoire, pour examiner les institutions parlementaires de l'heure présente.

SECONDE PARTIE

Le parlement hongrois dans le présent.

I.

Notions générales.

Le Parlement hongrois ou Diète hongroise se compose de deux Chambres dont les noms officiels sont: *Képviselőház* — Chambre des députés (littéralement maison des députés), et *Főrendiház* — Chambre (maison) des magnats ou seigneurs. On a conservé à la Chambre haute

son nom traditionnel, bien qu'elle ait subi en 1885 certaines transformations.

Le Parlement est convoqué par le roi pour une durée de cinq ans. Le roi peut en suspendre les séances et peut dissoudre la Chambre des députés avant ce terme. Ces prérogatives royales sont pourtant soumises aux conditions suivantes:

Le Parlement doit être convoqué dans les trois mois qui suivent l'expiration du mandat ou la dissolution du parlement précédent, et il doit y avoir une session par année. Si la dissolution ou la suspension des séances, par ordonnance royale, intervient avant le vote du budget de l'année suivante, la convocation du nouveau Parlement — ou l'autorisation royale à la reprise des séances — doit avoir lieu dans un délai qui permette le vote constitutionnel de ce budget. Cette limitation du droit de dissolution est sans parallèle dans les constitutions monarchiques: c'est une des conséquences de ce principe, poussé à sa dernière limite dans nos institutions, que jamais et dans aucun cas la perception d'un impôt non voté par le Parlement ne sera permise.

Le Parlement partage avec le roi le pouvoir législatif, c'est-à-dire le droit de faire, de modifier, d'abroger et d'interpréter les lois; le droit d'initiative dans le domaine législatif appartient au roi et au Parlement, où il ne peut être exercé, selon l'ancienne coutume, que par la Chambre des députés. Le pouvoir législatif est suprême; il règle l'exercice de tous les autres pouvoirs; le pouvoir royal lui-même ne peut être exercé que selon les lois et dans leurs limites. Ce principe remonte au moyen âge hongrois; la majesté de la loi a toujours été considérée comme supérieure à la majesté royale elle-même, si haut que celle-ci fût placée dans nos institutions anciennes et modernes. Il y a eu, certes, des rois qui ont enfreint les lois et violé la constitution, mais il n'y a jamais eu, comme

en Angleterre au temps des Stuarts, un groupe de jurisconsultes et un grand parti politique qui plaçât en théorie le pouvoir royal au-dessus de la loi. Toutes les dispositions relatives à la fortune de l'État, l'établissement du budget et l'examen des comptes, appartiennent au domaine du pouvoir législatif.

Le roi ne peut exercer le pouvoir exécutif que par des ministres responsables devant le Parlement. La responsabilité juridique de ceux-ci est définie par la loi III de 1848; aux termes de cette loi, les ministres peuvent être mis en accusation par un vote à majorité simple de la Chambre des députés : *a)* pour tout acte lésant l'indépendance du pays, les garanties constitutionnelles, la liberté individuelle ou le droit de propriété; *b)* pour tout acte de concussion dans l'administration de la fortune publique; *c)* pour toute omission volontaire dans l'exécution des lois et le maintien de la sécurité publique. Ils sont jugés, en procédure publique, par un tribunal composé de douze membres de la Chambre des seigneurs, qui désigne pour cette fonction, au scrutin secret, trente-six pairs, dont douze pourront être récusés par les députés commissaires chargés de soutenir l'accusation et douze par le ministre défendeur. En cas de condamnation, le roi ne peut exercer le droit de grâce que lors d'une amnistie générale.

Il est à prévoir que cette procédure de responsabilité juridique sera tout aussi peu mise en exécution chez nous qu'elle ne l'a été en Angleterre depuis que les Chambres y ont conquis le pouvoir de rendre efficace *la responsabilité politique* des ministres. Nos Chambres possèdent la plénitude de ce pouvoir; pas plus qu'en Angleterre elles ne le tiennent d'une loi écrite, mais il est admis qu'un vote défavorable de la Chambre des députés portant sur une question importante, soit qu'elle rejette un projet de loi ministériel, soit qu'elle blâme un acte gou-

vernemental, entraîne, selon la nature du cas, la démission du ministre en cause ou celle du cabinet tout entier, sauf le cas où le roi préfère faire appel à la nation par la dissolution de la Chambre. Aucun ministère n'oserait se soustraire à cette règle constitutionnelle. La Chambre des députés exerce donc cette influence décisive sur le pouvoir exécutif, qui est le trait caractéristique du régime parlementaire. Il va de soi qu'un vote défavorable de la Chambre des seigneurs n'entraîne aucune conséquence de ce genre.

La participation du Parlement au pouvoir judiciaire est minime; le roi est toujours le grand justicier du pays, au nom duquel tous les jugements sont rendus. Voici pourtant les quelques fragments de juridiction parlementaire qui se sont développés, en dehors de la responsabilité juridique des ministres dont on vient de parler. La Chambre des seigneurs participe de moitié à la formation d'une cour disciplinaire compétente pour les délits professionnels des membres de la haute magistrature, elle désigne à cet effet vingt-quatre de ses membres (l'autre moitié de ce tribunal est prise au sein de la haute Cour royale ou Tribunal suprême d'appel). La juridiction des Chambres sur leurs membres se borne à la vérification des pouvoirs et à certaines questions de validation ou d'invalidation; encore une loi récente, dont nous aurons à parler en détail, a-t-elle enlevé à la Chambre des députés la meilleure part de cette dernière juridiction. C'est tout récemment seulement que les commissaires enquêteurs de la Chambre en matière d'invalidation ou d'incompatibilité (voir plus loin) ont été investis du droit de citer des témoins et d'entendre des dépositions faites sous serment.

Les membres des deux Chambres possèdent de temps immémorial le droit du «sauf-conduit», d'après lequel aucun membre du Parlement se rendant au lieu de sa réunion ou y séjournant ne peut être molesté ni arrêté

d'aucune façon, ni par les autorités, ni par des particuliers; toute attaque dirigée contre sa personne implique le crime de félonie. Aujourd'hui ce droit est devenu celui de l'immunité personnelle, en vertu duquel aucune poursuite judiciaire, ni arrestation ne peut être ordonnée contre un membre du Parlement, sauf le cas de flagrant délit, sans l'autorisation préalable de la Chambre dont il fait partie.

Les députés jouissent d'un traitement annuel de 6400 francs.

Il reste un mot à dire sur les rapports des deux Chambres. Sauf le droit d'initiative, leurs attributions législatives sont égales; la Chambre des magnats peut rejeter les projets de loi votés par la Chambre des députés autant qu'il lui plaît. Avant 1848, le conflit entre les deux Chambres n'était pas rare, mais aujourd'hui, bien que rien n'ait été changé dans la loi, la prépondérance de l'assemblée populaire est devenue si incontestable que la Chambre des magnats ne persiste pas après une première manisfestation: son opposition n'a plus maintenant qu'un effet dilatoire. En l'absence d'une loi, l'usage a consacré pour la Chambre des députés sa situation privilégie pour les *money-bills* — ou lois de finance, situation assez semblable à celle de la Chambre des communes en Angleterre.

Bien que la séparation des deux Chambres date déjà de plusieurs siècles, il reste cependant encore quelques traces de leur ancienne union. Il arrive quelquefois que la Chambre des députés, lorsqu'elle veut donner une force morale exceptionnelle à des résolutions qui ne sont pas du domaine législatif, invite la Chambre des seigneurs à y adhérer. Les résolutions consacrées par cette double adhésion deviennent alors des «országos határozat» ou résolutions nationales. Il est des questions, surtout celles qui touchent aux rapports de la Hongrie avec l'Autriche,

ou encore ceux de la Hongrie proprement dite avec la Croatie, dont la préparation est confiée à des commissions composées de membres des deux Chambres appelées : commissions régnicolaires. Un règlement concerté entre les deux Chambres a prévu le cas où elles se réuniraient et voteraient en séance commune ; cela a lieu de nos jours encore pour l'élection des deux Gardes de la couronne, qui comptent parmi les premiers dignitaires du royaume, ou en cas de solennités exceptionnelles.

II.

Composition des deux Chambres.

A) *Chambre des magnats.*

La réforme de 1848 n'a pas touché à l'organisation de cette Chambre, telle que nous l'avons retracée précédemment. En 1885 seulement une réforme très légère en a modifié la composition sans en saper la base historique. Cette Chambre comprend maintenant dix-sept membres de la famille royale ; puis les mêmes grands dignitaires du royaume qui avaient droit de siéger avant la réforme, plus les présidents des deux hautes cours d'appel royales : soit pour cette catégorie officielle dix-neuf membres ; les évêques diocésains catholiques des deux rites, au nombre de trente-trois, et les évêques grecs orthodoxes, au nombre de neuf, continuent à faire partie de l'assemblée. On n'a supprimé que les évêques titulaires (n'ayant pas de diocèse), mais par contre on a ajouté, pour satisfaire au principe d'égalité des cultes, six représentans (ecclésiastiques et laïques selon leur organisation autonome), pour chacune des deux grandes confessions protestantes, luthérienne et calviniste et un pour la communauté unitarienne.

L'aristocratie héréditaire continue à former le noyau principal de la Chambre, qui a conservé jusqu'à son ancien nom, car les familles qui avaient droit d'y siéger avant la réforme l'ont toutes conservé, mais ce sont seulement ceux de leurs membres qui paient au moins six mille francs d'impôts fonciers qui peuvent l'exercer. Ils sont aujourd'hui au nombre de deux cent trente-quatre.

Toutes ces réformes sont bien discrètes en considération des aspirations radicales; mais l'opinion s'en accommode parce qu'elle pense qu'une première chambre au caractère aristocratique et héréditaire peut devenir au moment donné une réserve de force nationale.

Il n'y a de vraiment nouveau dans la Chambre actuelle des magnats que la suppression de l'ancienne catégorie des comtes suprêmes des comitats, lesquels sont devenus maintenant de simples fonctionnaires dont la place n'était plus indiquée au sein d'une assemblée qui fait de l'indépendance la qualité la plus importante, et la création d'une nouvelle catégorie, celle des membres à vie nommés par le roi, dont le nombre total ne peut dépasser cinquante (il y en a de fait quarante-six) avec quatre nominations annuelles au plus.

Ajoutons trois membres délégués par la diète provinciale croate et cinquante membres (dont il ne reste plus que vingt-cinq) nommés une fois pour toutes par les magnats qui, ayant déjà siégé de fait avant la réforme, ont perdu l'exercice de ce droit, parce que l'impôt qu'ils payent n'atteint pas le chiffre que la nouvelle loi exige. Cette dernière catégorie disparaîtra par voie d'extincion.

Les membres de la Chambre des magnats, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, peuvent accepter et exercer un mandat de député, mais, pendant sa durée, leur droit de sièger à la Chambre haute est suspendu.

Les grands dignitaires du royaume sont exceptés de cette règle. Ils ne peuvent, en effet, exercer un mandat de député sans renoncer à leurs dignités d'une façon définitive.

B) *Chambre des députés.*

Cette Chambre se compose de 453 députés, dont 413 de la Hongrie proprement dite et 40 envoyés par la diète provinciale de Croatie. Ce pays possédant un pouvoir législatif autonome pour toutes ses affaires intérieures (culte, instruction publique, droit civil et criminel, justice, administration), les députés croates ne prennent part aux discussions et aux votes de la Chambre hongroise que lorsqu'il s'agit des affaires communes à tous les pays de la couronne de saint Étienne: finances, régime économique, communications, législation militaire, affaires communes entre la Hongrie et l'Autriche. Les lois électorales pour la diète provinciale, la vérification des pouvoirs et le règlement intérieur de cette diète appartenant au domaine de l'autonomie croate, nous ne traiterons ici ces questions que par rapport à la Hongrie proprement dite.

1. Élections. (1)

Les élections sont réglées par le loi du 10 novembre 1874, qui est un véritable code ne comprenant pas moins de 121 articles. Elle a remplacé la loi de 1848 dont elle a modifé le détail sans toucher au principe: elle a été amendée sur des détails importants cependant par la

(1) J'emprunte l'analyse de notre loi électorale à l'étude de M. Lefèvre-Pontalis sur les élections en Autriche et en Hongrie, en rectifiant quelques légères erreurs de détail qui se sont glissées dans l'œuvre de l'éminent auteur.

loi de 1899, sur la juridiction en matière électorale. Le droit électoral, indépendamment de l'exclusion des incapables ou des indignes, est fondé sur l'âge et sur le cens ou la capacité. Il représente pour la Hongrie proprement dite, sur une population d'environ 17 millions, un nombre d'électeurs d'environ 1,100.000.

L'âge requis est celui de vingt ans accomplis, tandis qu'en Autriche il est de vingt-quatre ans.

Le cens est établi par des procédures différentes, selon qu'il s'agit de propriétés foncières, de capitaux mobiliers, d'industries ou d'emplois. Il peut être ramené pour les différentes catégories d'électeurs à un revenu de 105 florins et à un impôt direct de 10 florins (20 francs). En sont dispensés, dans les villes, ceux qui possèdent pour eux seuls une maison contenant au moins trois pièces d'habitation, fût-elle exempte d'impôts, les artisans qui ont un aide ou ouvrier, et dans tout le royaume ceux qui jouissent d'anciens privilèges et dont le nombre représente encore 20 p. 100 des électeurs censitaires.

La catégorie des capacités, qui donne place à la représentation de l'intelligence à côté de la représentation de la fortune, a une grande extension, et 30.000 électeurs environ en profitent. Elle comprend les membres des académies, les curés et leurs vicaires, les professeurs, docteurs, médecins, pharmaciens, notaires, ingénieurs, jusqu'aux maîtres d'écoles. Par contre, les militaires en activité de service, officiers ou soldats, les employés des douanes et de la police ne votent pas.

Le vote n'a lieu dans toutes les circonscriptions que pour l'élection d'un député. La répartition de ces circonscriptions est fort inégale.

Les pouvoirs électoraux appartiennent au Comité électoral central établi dans chaque ville ou dans chaque comitat, pour tous les districts électoraux qui en dépendent; le Comité est élu par le Conseil municipal des

villes ou par le Conseil général du comitat. Il est présidé par le maire ou par le chef élu du Conseil général du comitat. Il compte au moins douze membres dont le nombre augmente à raison des districts d'élection.

Les listes électorales sont dressées par trois des membres élus par le Comité électoral central; il y a appel, pour faire inscrire un électeur oublié ou faire rayer une inscription illégale, en première instance à ce Comité central, en seconde instance à la haute Cour royale.

Le ministre de l'Intérieur convoque les électeurs trente jours avant l'élection et fixe un délai de six jours durant lequel toutes les élections doivent s'accomplir. Il en résulte qu'elles ne sont pas simultanées, de telle sorte qu'un candidat ayant échoué dans un collège électoral peut se présenter utilement ailleurs.

Le jour de l'élection est fixé par le Comité électoral central, mais de telle façon que toutes les élections aient lieu le même jour dans chaque ville ou dans chaque comitat. Le comité électoral central fait choix également du président de la Commission préposée à l'élection dans chaque ville ou dans chaque district. Cette Commission est composée de deux membres délégués par le Conseil municipal de la ville ou de la commune dans laquelle a lieu l'élection, avec adjonction d'un ou de deux électeurs désignés, par chaque parti, pour représenter ses intérêts. C'est le président qui dirige toute l'élection pour laquelle il a pleins pouvoirs, les membres du bureau n'ayant que voix consultative; mais il ne peut être élu député dans la ville, ni dans le district où il exerce ses fonctions.

Le vote peut avoir lieu dans plusieurs sections quand le nombre des électeurs dépasse 1500; mais, au risque de grands déplacements pour les électeurs, ces sections sont constituées au chef-lieu du district où ils doivent se réunir pour voter.

Le vote commence à huit heures du matin et doit

être continué sans interruption; toutefois, si l'élection est suspendue pendant plus de deux heures par suite de troubles, le président peut la remettre à un autre jour. Le vote ne peut être clos que sur la demande des deux partis, ou lorsque depuis une heure personne n'a voté.

L'élection commence par la présentation du candidat, qui peut être faite par dix électeurs du district; quand elle n'a pas été faite la veille de l'élection, elle doit être indiquée avant l'ouverture du vote. Quand, une demi-heure avant que le vote ait commencé, un seul candidat a été présenté, le président de la Commission déclare le vote terminé et proclame élu le candidat. Lorsqu'il y a plusieurs candidats et quand des électeurs demandent le vote, il y est aussitôt procédé.

Le vote, partout uniforme, est public et oral. Chaque électeur, après avoir donné son nom et après avoir fait constater son identité, nomme à haute voix le candidat auquel il donne sa voix, et, à côté du nom de l'électeur, est inscrit celui du candidat pour lequel il vote.

Les communes ou quartiers sont admis au vote dans l'ordre fixé par la Commission centrale, et les électeurs de la même commune sont appelés séparément, suivant le candidat pour lequel ils votent. Le sort décide pour la première commune quel parti sera d'abord admis au vote: pour les communes qui suivent, les deux partis alternent.

Aucun chiffre de votants n'est requis pour la validité de l'élection; mais lorsqu'aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue, il y a lieu à un scrutin de ballottage entre les deux candidats qui ont obtenu le plus de voix. Dans ce cas, la Commission centrale fixe la date du second tour de scrutin, pour lequel elle doit laisser un délai de 14 jours au moins, sans qu'il puisse excéder 24.

Quant à nos mœurs électorales, ne voulant cacher aucune ombre au tableau de cette vie constitutionnelle

dont je place sous les yeux du lecteur les traits les plus saillants, j'avouerai qu'elles laissaient à désirer en beaucoup d'endroits. Les influences gouvernementales illégitimes et la corruption individuelle se sont répandues avec d'autant plus de facilité que, pendant une longue époque. aucun effort sérieux n'a été fait pour enrayer le mal, qui n'a d'ailleurs jamais atteint les proportions qu'il a pris en Angleterre, aux plus mauvaises époques de sa vie parlementaire. Je suis heureux de pouvoir ajouter que la loi récente sur la juridiction en matière électorale, loi dont je parlerai avec détail, a produit toute une révolution à cet égard. Les élections depuis 1901 ont été, à tout prendre, fort convenables ; la meilleure preuve en est que les partis restés en minorité ont à peine avancé quelques récriminations après les trois élections générales qui ont eu lieu depuis. En poursuivant l'œuvre de réforme si heureusement inaugurée, nous avons toutes chances d'arriver aussi près de l'idéal que cela est humainement possible. Notre corps électoral mérite qu'on prenne soin de sa liberté : je n'en connais pas de plus intelligent, ni de mieux préparé à un usage judicieux de ses droits politiques.

2. *Ouverture de la Chambre, vérification des pouvoirs, composition du bureau.*

Les élections faites, la Chambre se réunit à Budapest sous la présidence d'un président d'âge, dans un délai fixé par les lettres royales de convocation et qui ne peut dépasser trente jours. D'après l'usage établi, les deux Chambres se rendent au palais royal, pour y entendre le discours du Trône, prononcé soit par le roi en personne, soit par un commissaire royal nommé à cet effet ; le roi François-Joseph I[er] n'a pas manqué une seule fois à cette fonction solennelle depuis le rétablissement de la consti-

tution. Puis la Chambre s'occupe immédiatement de la vérification des pouvoirs.

Je passe sur les formalités peu intéressantes de cette procédure qui est à peu près semblamble dans tous les Parlements, pour ne m'occuper que de la juridiction établie par nos lois concernant les mandats contre lesquels il y a «pétition», c'est-à-dire demande d'invalidation; car c'est là seulement que nous trouverons des traits profondément caractéristiques pour notre développement constitutionnel.

De temps immémorial cette juridiction appartenait à la Chambre et était considérée comme une prérogative nécessaire de sa souveraineté; mais, pas plus que les assemblées étrangères, la nôtre n'a su fournir, en cette matière, justice tant soit peu satisfaisante. Il y a évidemment incompatibilité entre la nature de ces fonctions judiciaires et la psychologie d'une assemblée divisée par des compétitions pour le pouvoir. Une réforme radicale s'imposait donc et la loi électorale de 1874 a proclamé en effet le principe du transfert de cette juridiction à la haute Cour royale; mais les détails de cette réforme ont été réservés à une loi spéciale et on a maintenu provisoirement le *statu quo*. Ce provisoire a duré vingt-cinq ans; car la loi spéciale annoncée dès 1874 n'a passé qu'en 1899.

Bien des causes ont contribué à ce long retard; à côté de considérations d'égoïsme politique sur lesquelles il est superflu d'insister, beaucoup de bons esprits répugnaient à l'abandon de ce qui était à leurs yeux, malgré des abus trop manifestes, une prérogative de la souveraineté parlementaire et pouvait redevenir d'un jour à l'autre une garantie nécessaire. N'a-t-on pas vu, en effet, dans tous les pays, à de certaines époques, la magistrature transformée en instrument du pouvoir arbitraire? Certes, la haute Cour inspire aujourd'hui, à juste titre, une confiance illimitée, certes, les garanties contre le retour des tristes

époques auxquelles nous avons fait allusion ont été multipliées au point de rendre ce retour à peu près impossible ; mais, lorsqu'il s'agit d'indépendance parlementaire, il convient de se prémunir contre l'impossible même et en Hongrie surtout. A ces scrupules constitutionnels s'ajoutait la crainte de voir la haute magistrature mêlée en quelque sorte au trouble politique lorsqu'elle aurait à rendre des jugements touchant au vif des intérêts de partis. Les membres de cette haute magistrature eux-mêmes montrèrent la plus grande répugnance à accepter la nouvelle tâche. En Angleterre, les juges du Queen's Bench adressèrent une pétition au Parlement contre le projet de loi présenté en 1868 qui leur attribuait la juridiction en matière électorale. Les juges hongrois, sans faire aucune démarche analogue, ne cachèrent pas leurs sentiments identiques à ceux de leurs collègues anglais. Ces deux ordres de scrupules également respectables se dressèrent en face de l'assainissement des élections ; le dilemme était spécieux. L'illustre garde des sceaux du premier cabinet Wekerle, le regretté Szilágyi se chargea de le résoudre.

Longtemps sous l'empire des objections opposées à la réforme, il se rendit enfin à l'évidence de sa nécessité ; il chercha alors et, à mon avis, il réussit à concilier des intérêts qui semblaient inconciliables et entre lesquels les esprits avaient hésité, ne sachant lequel sacrifier. Il n'en sacrifia aucun. La loi de 1899 «sur la juridiction en matière d'élection attaquée par demande d'invalidation», malgré quelques imperfections de détail que l'expérience seule pouvait démontrer, reste comme un monument à la mémoire de l'éminent jurisconsulte et homme d'État que la Hongrie eut la douleur de perdre. Elle est en même temps une œuvre caractéristique du génie politique hongrois dont le défunt était une des incarnations les plus puissantes. C'est à ce double point de vue, que je crois devoir en faire connaître l'esprit et les dispositions principales.

La loi se présente sous la forme d'une loi d'exception; car le droit de juridiction de la chambre en matière électorale y est expressément maintenu en principe: l'*exercice* seul de cette juridiction est confié à la haute cour royale en suite d'un mandat législatif extraordinaire, qui doit être mentionné dans le préambule de chaque jugement, défini pour une période de huit ans, pour une série de causes de nullité énumérée d'une façon limitative et avec un pouvoir judiciaire strictement déterminé. Les jugements de la haute Cour ne peuvent faire plus que de constater les faits constitutifs de la nullité ou leur absence: si le fait lui paraît prouvé, elle annulera l'élection ou le mandat (deux concepts distincts) qui en est entaché. Au cas contraire, elle rejettera la demande d'invalidation, mais elle ne déclarera pas la validité de l'élection. Le droit de mettre un député en possession de son mandat est exclusivement réservé à la Chambre, bien que les jugements de la haute Cour fournissent souvent à l'exercice de ce droit une base obligatoire, dont il ne s'agit plus que d'appliquer les conséquences.

La Chambre continue à exercer la juridiction pour toutes les causes de nullité non contenues dans l'énumération limitative des cas réservés à la haute Cour; elle en reprend la totalité *ipso jure* à l'expiration de la période de huit ans, à moins que le mandat de la haute Cour ne soit renouvelé.

L'énumération des causes de nullité relevant de la compétence de la haute Cour, forme le dictionnaire le plus complet de tous les abus électoraux imaginables: corruption, abus d'autorité et d'influence sociale, excitation aux passions illicites, fraudes, violence, tout y est; ce qui différencie les cas réservés à la haute Cour de ceux qui resteront sous la juridiction de la Chambre, c'est la présence de faits précis d'un *Thatbestand* juridique, selon l'expression allemande, qui peut servir de base à l'exer-

cice régulier du pouvoir judiciaire; en ce qui concerne les preuves des faits à établir, la haute Cour a pleine liberté d'appréciation, en dehors même des règles de procédure ordinaires. Les cas où le fait précis manque, où le jugement ne peut donc être fondé que sur des appréciations et impressions générales, restent soumis à la juridiction de la Chambre.

On voit dès à présent comment l'économie de cette loi accomplit la réforme nécessaire et en écarte les inconvénients. Elle soumet d'abord à la juridiction sévère de la haute Cour royale la très grande majorité des abus électoraux susceptibles d'être prouvés, et elle n'en écarte que les cas où le fait précis, la base juridique manquerait au jugement; par là elle met la magistrature à l'abri des clameurs que les passions politiques seraient tentées de susciter. Ensuite elle permet à la Chambre de ressaisir l'exercice de la juridiction en matière électorale tout entière, par le simple refus de renouveler après huit ans les pouvoirs de la haute Cour, si cela paraissait nécessaire au point de vue des garanties constitutionnelles; il sera pourtant moralement impossible de le faire, à moins que cette nécessité ne soit évidente aux yeux de l'opinion publique.

Les causes de nullité ou d'invalidation se divisent en deux catégories principales; elles sont absolues ou relatives.

Dans la première catégorie l'acte abusif entraîne par lui-même la nullité de l'élection, sans qu'il y ait lieu d'examiner son influence sur le résultat du vote. Tous les actes abusifs commis par le député lui-même ou de connivence avec lui, puis certains actes abusifs des fonctionnaires préposés à l'élection rentrent dans cette catégorie, tout entière justiciable de la haute Cour.

Dans la seconde catégorie nous trouvons les actes abusifs d'autres personnes, sans connivence établie du

député lui-même. Ici il y a lieu d'examiner l'influence des actes en question sur le résultat du vote; l'invalidation ou la nullité ne pourra être prononcée que s'il est prouvé que ces actes ont déplacé, ou ont pu déplacer, la majorité. Le départ entre la juridiction de la haute Cour et celle de la Chambre apparaît dans cette catégorie. Devant la haute Cour, la procédure doit constater le nombre des voix entachées d'illégalité (corrompues, intimidées, etc.) et cela des deux côtés s'il y a lieu, car le défendeur est toujours admis à la contre-épreuve: ces voix sont annulées. Puis la procédure constate, selon la nature du cas, les voix inscrites par fraude ou par erreur sur une fausse liste: ces voix sont rendues au candidat auquel elles appartiennent de droit. Enfin la procédure constate quels électeurs ont été exclus du vote par fraude, par violence ou par un acte abusif quelconque: ces abstentions involontaires entraînent des conséquences différentes, suivant que les plaignants prouvent, ou non, la réelle intention des électeurs litigieux à voter pour le candidat en minorité. Dans le premier cas, il y aura présomption légale qu'ils auraient effectivement voté *pour* lui et leurs voix seront ajoutées à sa liste; dans le second cas il y aura présomption légale qu'ils eussent voté *contre* le candidat victorieux, et la majorité en faveur de l'élu ne sera maintenue, que si elle donne plus que la moitié des voix de tous ceux qui ont voté, plus celles des électeurs illégalement exclus du vote. Dans les deux cas, le défendeur est admis à faire la preuve contre la présomption légale.

On voit qu'il s'agit dans cette catégorie d'établir d'une façon mathématique soit la vraie majorité, soit l'impossibilité de la constater; cela fait donc deux sous-catégories, dans la seconde desquelles la haute Cour ne pourra que rejeter la demande d'invalidation ou annuler l'acte d'élection tout entier, tandis que dans la première elle établira par jugement la véritable majorité, soit en

faveur du candidat victorieux — ce qui implique le rejet de la demande d'invalidation — soit en faveur de son adversaire, ce qui implique la nullité du mandat attaqué seulement, mais non celle de l'élection elle-même, qui est maintenue, sauf rectification du résultat. Sur la base de ce jugement, qui est au-dessus de toute discussion, la Chambre attribuera le mandat à celui des candidats en faveur duquel la majorité a été établie.

Il nous reste à dire quelques mots sur la juridiction de la Chambre; nous avons vu les cas qui lui sont encore soumis; ce sont les cas où des abus se produisent sur une large échelle, sans qu'il soit possible d'en poursuivre les traces jusqu'à un nombre d'électeurs suffisant pour influer d'une façon mathématique sur le résultat du vote; la nature de ces cas, qui n'admettent qu'une conviction morale, fait qu'ils échappent pour la plupart à toute justice humaine. Aussi l'expérience des dernières élections prouve-t-elle que la juridiction de la Chambre ne sera pas souvent invoquée. En 1901, les neuf dixièmes des demandes d'invalidation ont été adressées à la haute Cour.

Il se peut pourtant que le plaignant, n'étant pas assez sûr de ses preuves, se réserve, comme dernière ressource, le recours à la juridiction de la Chambre, tout en s'adressant en même temps à la haute Cour. Les deux juridictions seront alors saisies du même cas et la Chambre attendra pour exercer la sienne que la procédure devant la haute Cour soit terminée. Si cette procédure aboutit à un jugement positif, soit que celui-ci annule l'élection, soit qu'il établisse une majorité légale dans le sens de ce qui précède, il n'y a plus lieu de procéder devant la Chambre, et celle-ci n'a qu'à agir en conséquence de ce jugement, selon les règles que nous venons d'indiquer. Si, au contraire, la haute Cour rejette simplement la demande d'invalidation, parce que les faits qui établiraient sa compétence ne lui paraissent pas prouvés, la Chambre

instruira, mais elle reconnaîtra le caractère de chose jugée à tout fait établi au cours de la procédure devant la haute Cour, quitte à en tirer des conclusions différentes.

Le Chambre exerce sa juridiction par des comités de jugement comprenant chacun neuf membres, élus parmi les députés. La procédure devant ces comités est minutieusement décrite au règlement ; ils ordonnent une enquête lorsqu'il y a lieu, et délèguent à cet effet un de leurs membres, investi de tous les droits d'un juge d'instruction. Les membres du comité de jugement ainsi que les députés commissaires d'enquête, prêtent serment devant la Chambre de procéder avec une rigoureuse impartialité selon les lois et le règlement.

La loi que nous sommes en train d'analyser contient encore une disposition fort importante, selon laquelle un arrondissement électoral entaché de corruption générale peut être temporairement privé du droit de représentation par un vote de la Chambre après enquête faite sur les lieux. Puis elle contient une annexe de 45 articles qui établissent une série de pénalités sévères contre tous les genres d'abus électoraux ; c'est un véritable code criminel électoral, qui atteste la ferme volonté du législateur de mettre la hache à la racine du mal. On a pu constater, lors des élections de 1901, les premières qui se fussent faites sous l'empire de la nouvelle loi, l'heureux effet préventif de celle-ci ; généralement parlant, les abus se sont fait rares ; l'intervention des fonctionnaires a presque disparu et la corruption ne s'est manifestée que par exception. L'effort n'a donc pas été inutile.

*

C'est ici que je crois devoir placer la mention d'une autre réforme récemment accomplie, ayant avec celle que je viens d'analyser une évidente affinité de pensée. Je veux

parler de la loi sur l'incompatibilité du mandat de député avec certains emplois publics et certaines occupations lucratives. Les deux réformes ont eu à briser les mêmes résistances, elles ont triomphé par les mêmes forces. L'illustre nom de Szilágyi brille du reflet de chacune d'elles: auteur de la première, il a été le champion inflexible de la seconde.

Le principe de l'incompatibilité, inscrit dans nos lois depuis nombre d'années, était demeuré lettre morte, sauf pour l'incompatibilité des fonctions publiques, soit à raison des termes trop vagues de l'ancienne loi, soit à raison de la procédure trop indulgente qu'on avait suivie dans son application.

La nouvelle loi vise d'abord à la précision des dispositions matérielles par des définitions qu'il paraît difficile d'éluder. En voici les principales catégories. Il y a incompatibilité du mandat de député avec toutes les fonctions conférées par nomination royale ou gouvernementale — excepté celles des ministres, d'un secrétaire d'État par ministère, des professeurs à l'université de Budapest — et avec certaines fonctions municipales électives. Il y a incompatibilité pour cause d'intérêt privé dans le cas de tous les entrepreneurs, fournisseurs et banquiers ainsi que des directeurs ou membres des conseils d'administration ou employés salariés de toute société de commerce (dans l'acception la plus large de ce terme) se trouvant en rapport d'affaires avec l'État. Enfin il y a incompatibilité: pour les fermiers des biens d'État, les concessionnaires de chemins de fer, canaux et autres entreprises lucratives jouissant, sous quelque forme que ce soit, d'une subvention ou garantie de l'État. Le tabac étant monopole, l'agriculteur devenu député et possesseur d'un permis de culture, peut continuer son exploitation, mais il ne peut ni en agrandir le territoire ni obtenir un nouveau permis. Il est interdit aux députés d'intervenir auprès du gouver-

nement pour la nomination à un emploi ou la concession d'un avantage matériel quelconque: c'est le crépuscule du bureau de tabac! L'intervention n'est permise que dans l'intérêt collectif de la circonscription électorale, des communes qui en font partie ou du comitat auquel elle appartient.

La loi, tout en reculant devant la mesure radicale de transférer à la haute Cour la juridiction en cette matière, comme en matière électorale, cherche pourtant à établir une procédure impartiale et rigoureuse au moyen des dispositions suivantes: chaque électeur peut donner avis des cas d'incompatibilité dont il a connaissance; son avertissement est alors adressé au président qui le transmet aussitôt à la commission permanente de la Chambre, chargée de l'instruction, laquelle consistera à recueillir tous les faits sur le cas révélé. Cette instruction terminée, une autre commission est formée, par le tirage au sort, sur une liste de 80 députés que le président a le devoir de présenter au commencement de chaque session. Cette commission alors se réunit, séance tenante, et ne se sépare qu'après avoir rendu son jugement. Ce jugement est sans appel: il constate s'il y a ou non incompatibilité, s'il y a ou non mauvaise foi. Un délai de huit jours est accordé au député, atteint par ce jugement, pour opter entre son mandat et la fonction ou occupation déclarée incompatible; mais s'il est coupable de mauvaise foi, il perd son mandat. On voit l'idée qui a présidé à l'établissement de cette procédure, dont l'originalité n'est certes pas le moindre mérite. Ces commissions chargées de juger les cas d'incompatibilité sont le produit d'une double sélection: l'une faite par le président qui, seul responsable devant l'opinion, désignera, selon toute probabilité, les députés les plus dignes de confiance; la seconde, sélectionné sur cette liste par le hasard, exclut toute combinaison de partialité. Enfin, cette espèce de conclave, dont personne ne connaît

d'avance les membres, est soustrait, dans la mesure du possible, à toutes ces influences de camaraderie dont la bonne foi elle-même subit quelquefois les atteintes.

Je me suis attardé à analyser ces deux lois parce qu'elles résument le grand travail d'assainissement du régime parlementaire auquel le législateur hongrois s'est livré dans les dernières années, après n'avoir que trop longtemps négligé ce terrain. Mais tout en rendant hommage aux réformes accomplies, il ne faut pas se dissimuler qu'elles ne sont qu'un commencement; la rectification des circonscriptions électorales, l'extension du droit de suffrage, la réforme du mode suranné du vote: tout cela s'impose depuis longtemps. Un des plus graves péchés d'omission du régime précédent c'est de n'avoir accompli aucun progrès dans ce sens pendant le quart de siècle qu'il a duré. Aujourd'hui, il nous faut parvenir d'un bond là où une politique mieux avisée nous aurait fait arriver par une série de réformes graduelles. Nous sommes à la veille d'une refonte totale de nos lois électorales sur la base du suffrage universel. Cette grande réforme est préparée dans tous ses détails. Les chambres en seront saisies dès que la crise présente aura abouti à une solution définitive.

*

C'est ici l'endroit de dire un mot sur nos mœurs parlementaires. On peut dire que la plus grande cordialité règne dans les rapports personnels des députés sans distinction de parti. Après les discussions les plus animées, on va s'asseoir à la même table sans une ombre de gêne ni de froideur; on apprécie sans réserve le talent et les bonnes façons d'un adversaire et on n'est dur que pour la mauvaise foi et pour l'invective personnelle. Un débutant, à quelque parti qu'il appartienne,

est sûr de trouver l'attention bienveillante de la Chambre toute entière, et pour peu qu'il montre du talent et du tact, il se sentira encouragé par un courant de sympathie générale: c'est une nouvelle force acquise au pays; qu'elle se place pour le moment un peu plus à gauche ou à droite, cela paraît un détail bien secondaire. Même au plus fort des luttes les plus passionnées, il y a au fond de nos âmes comme un souvenir des époques d'épreuves, des époques où il n'y avait qu'un seul parti: celui du pays et nous savons qu'à la première alerte ce parti nous réunirait tous. Voilà, à coup sûr, des sentiments communs aux patriotes de tous les pays: s'ils ont une force particulière chez nous, c'est qu'aucune nation n'a vécu au prix d'une lutte aussi constante pour l'existence, et qu'aucune n'a besoin d'une vigilance aussi incessante contre les retours d'un passé vaincu, mais non pas anéanti.

A l'exception des rapporteurs de commission, qui montent à la tribune, les orateurs parlent de leurs places. Cette simplicité d'allures correspond au caractère sobre de notre éloquence parlementaire contemporaine. La déclamation, la recherche de l'effet y tiennent peu de place; ce qu'on demande à l'orateur, c'est des faits précis, sans trop de chiffres et de statistique pourtant, et une argumentation serrée et lucide; sur la base d'une forte construction logique il pourra placer avec avantage quelques sentences pathétiques appelant au sentiment, à la passion même, selon que le sujet s'y prête; mais la phrase en l'air n'excite que le sourire. L'ironie, lorsqu'elle n'est pas blessante, le mot pour rire, sont très appréciés; mais l'orateur qui veut être pris au sérieux doit en user avec beaucoup de modération. Ajoutons que les mêmes règles s'appliquent à l'éloquence des réunions publiques, car nos masses, bien que susceptibles d'entraînement, et subissant souvent l'influence

de faux raisonnements, demandent cependant avant tout que la conviction soit faite dans leur intelligence ; le sentiment suivant après. Tout ceci étonnera beaucoup le lecteur, nourri des récits fantastiques qu'on aime à faire sur notre compte ; mais je parle avec l'expérience de trente années pendant lesquelles j'ai pratiqué les réunions populaires autant que le Parlement lui-même, et cette expérience me dit que la première condition pour réussir devant un auditoire populaire hongrois, c'est de lui inspirer la conviction qu'on est un homme sérieux et sincère. Elle me dit autre chose encore : à savoir que le peuple hongrois, dans sa transformation démocratique, n'a rien perdu de cet admirable instinct politique qui lui a fait maintenir son existence nationale, son indépendance et sa liberté, De toutes les garanties constitutionnelles c'est la meilleure de tous les gages d'avenir, c'est le plus sûr.

Cte ALBERT APPONYI.

(La fin au prochain numéro.)

SOCIÉTÉ PARISIENNE ET BOURGEOISIE FRANÇAISE

Les premiers commencements de la saison d'hiver à Paris ont été marqués par deux faits de nature très différente, mais qui intéressent tous deux à un égal degré les historiens de la société française. Ils sont l'un et l'autre ce que l'on appelle des faits sensationnels. Et souvent cette épithète, il est vrai, est employée dans un sens péjoratif, mais nous ne sommes pas de ceux qui estiment qu'on ne doit rien penser de bon d'un fait sensationnel. Certains sont scandaleux ; d'autres sont honorables.

Pour avoir été scandaleux, certes, le procès Steinheil a été scandaleux. Pour avoir été sensationnel, certes le procès Steinheil a été sensationnel. Et si nous en parlons aujourd'hui en quelques mots, c'est pour qu'on ne tire pas de cet événement des conclusions défavorables concernant les mœurs de la bourgeoisie dans la France contemporaine, car ces conclusions seraient absolument injustifiées.

Pour avoir été honorable, certes le mariage de M. Claude Casimir-Perier avec l'artiste connue Mme Simone Benda a été honorable. Pour avoir été sensationnel, certes ce mariage fut sensationnel. Voilà un événement qui, en somme, n'est qu'un incident de vie privée. Et tout ce que le grand public a le droit et le devoir de faire, c'est de souhaiter selon la formule toutes sortes de prospérités aux nouveaux époux. Néanmoins l'univers entier fut informé que l'héritier de la famille financière et politique des

Casimir-Perier épouserait peut-être, épouserait vraisemblablement, épouserait certainement, épouserait demain, épouserait aujourd'hui, avait épousé hier Mme Simone Benda, artiste dramatique qui a joué avec succès un certain nombre de rôles dans les pièces du répertoire contemporain, particulièrement dans les pièces de Henry Bernstein, et qui jouera le rôle de la poule dans *Chantecler* d'Edmond Rostand... Et ce mariage est devenu un événement aussi passionnant que pourrait l'être une guerre européenne.

Ce mariage est du moins un triomphe pour une actrice, pour les actrices. Il atteste le progrès énorme accompli par le monde des acteurs et des actrices dans la vie sociale. Au reste, Mme Simone Benda appartient à une famille connue et riche de la bourgeoisie parisienne. Elle n'est point venue au théâtre pour gagner sa vie. Elle y fut poussée par cette vocation irrésistible qui entraîne de plus en plus les mondaines. Chaque saison, surtout depuis la réussite de Mme Simone Benda, nous voyons des mondaines en rupture de salon engagées comme actrices dans des théâtres réguliers. Elles font généralement leur apprentissage dans les théâtres de Bruxelles et, assouplies au métier, reviennent, après un an ou deux, dans les théâtres de Paris. Elles sont de véritables professionnelles, acharnées à jouer des rôles importants et à les jouer tous les soirs. Elles bouleversent les conditions de la vie des actrices ordinaires, car, la plupart du temps, elles sont riches, et acceptent des salaires médiocres ou dérisoires avec lesquels les autres actrices ne pourraient pas vivre. Mais leur exemple est contagieux. Et voici que la contagion s'étend jusqu'aux jeunes filles même de la bourgeoisie parisienne. Le théâtre les attire, le théâtre les accapare.

Elles commencent par briller dans les salons. Elles excellent dans l'art de la danse qui est un art difficile. Elles possèdent tous les secrets du boston. Elles patinent

avec correction, avec élégance, avec grâce. Elles luttent pour les championnats de tennis, pour d'autres championnats encore. Elles ont de l'animation, de la coquetterie, de l'esprit. Elles sont maintenant des actrices de salon. Elles vivent dans une atmosphère de cabotinage et elles n'y vivent pas impunément. Au bout de quelque temps, elles ne peuvent plus le quitter. Le plaisir des répétitions, la joie de paraître en public les grisent ... Au bout d'un an ou deux de ces exercices agréables et dangereux, un certain nombre d'entre elles forment ce rêve, ce beau rêve: abandonner l'estrade du salon pour paraître sur les vraies planches d'un vrai théâtre en présence d'un vrai public. Et quand les parents s'aperçoivent du mal qu'ils ont d'ailleurs développé inconsciencieusement, il est trop tard. Le mal est fait.

Au surplus, quelques-unes d'entre elles tendent à devenir actrices non pas seulement pour exciter l'enthousiasme des foules et connaître l'ivresse des applaudissements et des rappels, mais encore, mais surtout pour acquérir l'indépendance, la célébrité — et la fortune. Elles ont été élevées par des familles qui dépensaient parfois plus d'argent qu'elles n'en avaient. Elles sont du monde avec un grand *M* si vous voulez, mais si la surface est polie, le fond est trouble, elles n'ont pas de dot ... Elles essaient donc d'entrer au théâtre pour échapper aux entraves de l'existence petite et chétive qui leur sera un jour réservée après leurs resplendissantes «années de jeunes filles», et elles comptent que le prestige de la scène leur tiendra lieu de la dot nécessaire ... Elles trouvent d'aventure le mari ... Le mariage retentissant de Mme Simone Benda avec le fils d'un ancien président de la République française développera certainement pendant quelques années l'attrait des théâtres pour les jeunes filles de la bourgeoisie parisienne.

Le nom des Casimir-Perier est, en effet, lié à toute l'histoire politique et financière de la bourgeoisie française

depuis la fin du dix-huitième siècle. Le fondateur de la fortune colossale de cette famille fut Claude Perier, négociant habile d'un caractère impérieux, exerçant sur les siens une autorité pesante, habitué à beaucoup exiger de lui-même et des autres. Après avoir essayé vainement de conquérir la noblesse pour sa famille, il participa aux premiers actes de la Révolution. Lorsque, en 1788, les États de la province du Dauphiné se réunirent, Claude Perier leur offrit un asile. Il avait acheté de la maison de Villeroi le château du Vizille, bâti, à quatre lieux de Grenoble, dans une vallée profonde, au bord de la Romanche, par le connétable de Lesdiguières. C'est là, dans les vastes salles de ce dernier manoir de la féodalité devenue fastueuse à son déclin, c'est là, dans les vastes salles de ce château converti par Claude Perier en une manufacture de toile que, malgré les défenses royales, se réunit l'assemblée qui réclama si haut la double représentation du Tiers-Etat et préluda ainsi à l'assemblée constituante. Le Révolution française commença à Vizille chez les Perier.

Claude Perier avait eu huit enfants. L'un d'eux, Casimir-Perier, donna à sa fortune un élan extraordinaire. Il fonda à Paris une maison de banque dont les spéculations, appliquées à toutes les parties du commerce, s'étendirent dans l'Europe entière. Il acheta les mines d'Anzin qui lui rapportèrent bientôt le revenu formidable de trois millions par an. Élu député, il s'appliqua à devenir pair de France pendant la Restauration. Il faillit aboutir. Le roi Charles X alla visiter ses usines et Casimir-Perier, pour le recevoir, déploya tant de magnificence que Charles X ne put s'empêcher de dire en parlant de lui: «Mais il est né, cet homme là!» Survint la révolution de 1830. Casimir-Perier fut bientôt ministre du roi Louis-Philippe. Il fut un ministre extrêmement autoritaire. «Comment veut-on que je cède avec la taille que j'ai!», disait-il. Il mourut en 1832, victime du choléra. S'il avait

vécu davantage, il aurait poussé de plus en plus le roi Louis-Philippe à la résistance contre le mouvement populaire. L'un des fils du «grand» Perier fut ministre de l'intérieur en 1871 sous le gouvernement de Thiers. Son petit-fils devait être président de la République pendant quelques mois. Celui-ci chercha à rappeler le souvenir de son aïeul. Il se montra autoritaire et opiniâtre. Il semblait devoir pratiquer lui aussi une politique de résistance. Mais il parcourut sa carrière en très peu d'années. Il fut soudain et coup sur coup président de la Chambre des députés, président du Conseil des ministres, président de la République au lendemain de l'assassinat de Carnot par un anarchiste . . . Il devait alors diriger un gouvernement fort et résolu. Mais au bout de quelques mois, il donna sa démission de la manière la plus inattendue, dans des conditions que l'on n'a jamais bien comprises et pour des motifs que l'on ne s'est jamais expliqués entièrement. C'était la fin de l'activité politique de la famille Casimir-Perier. D'ailleurs, cette famille s'était de plus en plus liée à l'aristocratie française vers laquelle la portaient ses affinités naturelles. Le président Casimir-Perier avait épousé une héritière de la grande famille aristocratique des Ségur, et pendant les quelques mois qu'il demeura au palais de l'Élysée, les salons présidentiels furent fréquentés surtout par l'aristocratie . . . Ces temps sont écoulés. Et maintenant le dernier héritier du nom des Casimir-Perier vient d'épouser une actrice célèbre.

Loin de nous la pensée de diminuer l'importance sociale d'un événement comme celui-ci. Pourtant, il ne faudrait point l'exagérer. L'antique préjugé de la bourgeoisie française contre les hommes et les femmes de théâtre a disparu. Acteurs et actrices sont admirés et sont estimés comme il convient. Il se produit même, dans une portion de la bourgeoisie parisienne, un petit snobisme en faveur du théâtre dont je vous exposais tout à l'heure

les manifestations et les effets . . . Mais ce snobisme amusant et pittoresque reste un snobisme tout superficiel. Et il ne s'étend point au-delà d'un certain milieu parisien Mais la masse de la bourgeoisie provinciale demeure très conservatrice. La profession théâtrale lui est suspecte. Elle a de la méfiance. Elle sait tous les dangers terribles de cette profession, pénible entre toutes. Elle sait que la carrière théâtrale apporte, en général, plus de misère que de profit, plus de douleurs que de triomphes. Elle sait que parmi toutes ces actrices, danseuses et cantatrices qui paraissent, s'agitent, brillent et passent aux feux de la rampe, un grand nombre s'y brûlent. Elle sait que, dans tous les cas, la destinée des comédiens et surtout des comédiennes est soumise à de prodigieuses vicissitudes, qu'il n'est point d'existence où la gloire soit plus voisine de l'oubli, la pauvreté de la richesse et l'adulation du dédain. Et voilà pourquoi si le mariage de Mme Simone Benda excite l'imagination et, comme on dit, monte la tête de quelques jeunes filles de la bourgeoisie française, leurs parents s'empresseront de leur prouver, par beaucoup d'exemples que, là comme ailleurs, que là plus qu'ailleurs, la réalité est éloignée du rêve et que le rêve est différent de la réalité . . .

*

Mais passons un instant à l'autre bout du monde parisien . . . Le procès Steinheil est un de ceux qui ont alimenté le plus copieusement la curiosité universelle. Et il est indiscutable que, dans n'importe quelle société, on voit rarement une bourgeoise élégante, bonne mère de famille, menant en apparence une vie calme, accusée soudain d'avoir assassiné sa mère et son mari. L'émotion causée par l'aventure de Mme Steinheil était donc dans une certaine mesure justifiée. Mais prenons

garde que les événements qui se produisent à Paris ont souvent des répercussions qu'ils n'auraient pas eues s'ils s'étaient produits dans d'autres capitales. On est très enclin à admirer Paris et la France, et même à les aimer. Mais on est très enclin aussi à les calomnier légèrement. Des agitations d'une femme élégante et mêlée à la vie parisienne, comme le fut Mme Steinheil, l'héroïne du procès d'hier, il ne faut rien conclure contre la bourgeoisie française elle-même. Elle reste, dans son ensemble, un modèle de sagesse, de réserve et de retenue. Et par l'accord harmonieux et souriant de tous ceux qui la composent, la famille française mérite de servir d'exemple à beaucoup d'autres. (1)

(1) Cette façon de penser a été également exprimée par M. François Molnár dont nous résumons l'intéressant article dans nos *Échos et variétés*, sous le titre *Les Français jugés à l'étranger*, page 628.

J. Ernest-Charles.

L'INSTITUT CENTRAL AMPÉLOLOGIQUE R. H. DE BUDAPEST

Dans la longue série des créations dues au zèle patriotique et à la haute compétence de M. I. de Darányi, ministre de l'Agriculture, l'Institut Ampélologique mérite une des premières places.

L'organisation de cet établissement a non seulement témoigné du vif intérêt du ministre pour la viticulture, mais elle est venue combler une lacune qui se faisait vivement sentir en Hongrie, où la viticulture joue un rôle exceptionnel dans l'économie nationale, où elle représente la principale, sinon l'unique occupation de régions considérables.

La dénomination d'Institut Ampélologique demande une explication; en effet, l'emploi de ce terme nouveau répond à un besoin véritable. Chacun connaît l'ampélographie qui a pour objet la description des multiples espèces de la vigne et des différents cépages; or le nouveau terme d'«ampélologie» dont je me suis servi, désigne l'étude approfondie de la vigne à tous les points de vue et selon la diversité des nombreuses méthodes pouvant convenir à cette science d'ensemble.

L'ampélographie s'attache à l'étude des innombrables variétés tandis que l'*ampélologie* s'occupe de *la vigne* con-

sidérée comme unité vivante; elle recherche les lois biologiques qui la concernent; elle en étudie les phénomènes vitaux, sains et morbides; elles s'occupe des organismes auxquels son existence est liée, de façon directe ou indirecte, et des effets qu'ils produisent; elle traite de l'influence du milieu; elle étudie enfin les produits de la vigne, leur développement et les transformations qu'ils subissent.

D'après ce qui précède, l'Institut Ampélologique aura donc pour tâche d'étudier les questions et les problèmes touchant la viticulture et la viniculture, tout en appliquant dans la pratique les résultats de ses recherches au profit de la viticulture en Hongrie, qu'elle engagera ainsi dans la voie du développement et du progrès.

Tel qu'il a été conçu, cet établissement constitue donc non seulement un institut biologique aux attributions complexes, mais il est appelé en même temps à devenir un nouveau *foyer de culture intellectuelle.*

Historique. C'est en 1898 que les travaux d'organisation furent confiès à l'auteur de cet article, alors professeur de botanique à l'université de Kolozsvár.

De 1898 à 1904 le nouvel établissement fut installé de façon provisoire; on se mit immédiatement à l'œuvre: travaux de recherches, élaboration de plans et de projets, organisation du service d'information (Station vinicole); expériences et études dans les vignobles mêmes.

C'est en 1904 que l'on prit possession des locaux définitifs qui venaient d'être achevés. Une seconde période commença pour l'Institut: celle de l'installation intérieure, qui exigera encore un certain temps.

L'établissement est situé aux abords de la capitale, sur la colline du Rókushegy (II, Debrői-út 15); il occupe un rectangle allongé d'une superficie de 3 hectares 26.

Les bâtiments sont entourés d'un petit parc planté d'arbres et destiné à protéger les laboratoires contre la poussière. Quant aux rochers qu'on n'a pu enlever, M. de

Darányi les fit organiser en groupes alpestres, portant la végétation de la Haute Tátra; le terrain libre sert de champ d'expériences (1 hectare, 9). Plus haut, sur la colline se trouve un autre terrain avec une pépinière et un parc météorologique.

Quant à son organisation intérieure, l'Institut comprend quatre sections, sans compter la direction. Chacune d'elles est installée dans un pavillon spécial, haut d'un étage et mesurant 29 mètres sur 21.

Au centre de ce groupe s'élève le bâtiment central qui renferme les bureaux de la direction, la bibliothèque, la salle de conférences publiques, etc., puis, au rez-de-chaussée et au 1er, les locaux affectés au cours supérieur de viticulture. Toutes les constructions sont en briques rouges.

Le premier pavillon comprend la section de biologie, le second celle de chimie, le troisième celle de zymologie et bactériologie et le quatrième est occupé par la section de viticulture et de viniculture pratiques.

Le principe fondamental qui a présidé à l'organisation est celui de la division extrême du travail.

En conséquence, les problèmes complexes (et toutes les questions le sont plus ou moins quand il s'agit de recherches sur des êtres vivants) d'abord détaillés et analysés, sont ensuite distribués aux sections, dont chacune, pour sa part, concourt à éclaircir le problème posé.

Par la synthèse critique des recherches portant sur une même question, on arrive à une connaissance plus parfaite du problème et les résultats ainsi obtenus sont finalement adaptés à la pratique par la 4ème section.

Etant donnés le développement intense et la spécialisation actuelle des sciences, c'est, à notre avis, le seul système capable d'assurer des résultats et de permettre aux sciences et à la pratique de collaborer utilement au progrès commun.

Ce mode de travail exige les soins et la compétence

d'un chef dont la tâche délicate consiste à surveiller et à contrôler les rouages de cette organisation et à maintenir l'harmonie de l'ensemble.

Sections. La première, dite de biologie, étudie la vigne malade, poursuit des recherches sur *la cause des maladies* parasitaires et physiologiques (étiologie), établit les mesures de *prévention* à adopter (prophylaxie), les moyens et le mode de *traitement* (thérapie); elle étudie de plus la *physiologie* de la vigne, les phénomènes biologiques, et surtout les conditions d'une culture rationnelle (hygiène); elle poursuit des recherches sur l'*amélioration* des cépages (hybridation), ayant principalement en vue la reconstitution des vignobles, le greffage, etc.

La deuxième section, celle de chimie, procède à l'analyse minutieuse des moûts et des vins selon les régions; elle fixe les *valeurs limites* pour l'usage de la législation; elle s'occupe de la vinification en général et recherche les meilleures méthodes pour découvrir les *fraudes;* elle étudie l'*influence chimique* du sol, des fumures et amendements sur cépages, elle dirige et contrôle au moyen d'analyses chimiques les essais expérimentaux d'engrais; elle étudie et contrôle les méthodes en usage dans la viticulture et l'œnologie, et en recherche de meilleures.

La troisième section, dite de zymologie, étudie tous les phénomènes de la *fermentation;* elle s'efforce d'isoler et d'utiliser les *levures spéciales* des vins hongrois et poursuit des études sur leur emploi dans le but d'améliorer et d'égaliser la qualité des vins; elle exécute des recherches microbiologiques sur les maladies des vins, et leur mode de traitement; elle s'occupe des bactéries qui ont une influence sur la *transformation* du sol et des fumures; elle étudie enfin le rôle joué par les *ferments* de la vigne et les organismes qui vivent sur elle, dans la fermentation, la maturation du vin et le développement des matières aromatiques.

La quatrième et dernière section, celle de viticulture et viniculture pratiques, dite *d'application*, centralise les résultats dus aux travaux des trois premières et les met à la portée des viticulteurs. Elle dirige les expériences pratiques; elle contrôle les cépages; au point de vue ampélographique, elle a pour tâche de surveiller et de compléter les collections vivantes; elle exécute des levées géologiques dans les différentes régions viticoles du pays, pour servir à la reconstitution.

Cette section enregistre et contrôle les observations météorologiques et *phénologiques.*

Service d'information. L'institut est en même temps un centre d'informations et une station viticole; il fournit gratuitement au public les renseignements les plus divers sur les maladies de la vigne et le traitement qu'elles exigent; il en est de même pour les vins, leurs maladies et la manière de les traiter; il donne des consultations concernant les sols, la plantation, etc., et en général sur toutes les questions d'intérêt public.

Le cas échéant, il fait même des expertises, des recherches sur place, qui lui permettent d'étudier plus à fond certaines questions, telles que les causes du dépérissement des vignes ou certaines maladies qui sévissent d'une façon inquiétante.

Le service d'informations, y compris les frais de déplacement, est entièrement *gratuit pour le public.*

L'Institut publie d'autre part des brochures populaires traitant des différentes maladies de la vigne et contenant des renseignements et des indications détaillés sur leur traitement. Ces brochures sont illustrées; elles sont distribuées gratuitement; leur utilité et leur influence bienfaisante sont reconnues de tous.

L'amélioration apportée dans le traitement assure non seulement des récoltes plus abondantes, mais elle permet encore une réduction sensible des dépenses. C'est

ainsi que l'Institut ayant préconisé les bouillies cupriques à $^1/_2$ ou $1^0/_0$ contre le mildiou, des épargnes considérables ont été réalisées de ce seul fait, notamment dans les régions où l'on employait des bouillies à pourcentage plus élevé.

Examinons en quelques mots les principes que nous avons considérés lors de la conception des plans et des projets.

1. Subdivision des laboratoires en sections spéciales, afin d'éviter un dérangement mutuel.

2. *Eclairage.* La disposition des pièces dont se compose chacune des sections, autour d'un centre imaginaire (disposition qui correspond à peu près à la segmentation primordiale de la cellule-mère d'un embryon des plantes supérieures) permet d'obtenir pour toutes les pièces une aération et un éclairage parfaits. L'éclairage artificiel se fait à l'électricité.

3. La disposition des pièces dans les sections a eu lieu de façon à réserver une pièce spéciale pour chaque travail spécial. On a veillé également à ce que certains travaux bruyants ou susceptibles d'incommoder, fussent relégués dans les sous-sols. Ces derniers renferment non-seulement les magasins où sont déposés les objets en verre, en porcelaine, etc., et les matériaux chimiques, mais aussi les locaux réservés aux moteurs des appareils concasseurs, broyeurs, pulvériseurs, pièces d'essais et autres matières servant aux recherches; enfin le local affecté au nettoyage des appareils, à la stérilisation, à la préparation des bouillons de culture, etc.

4. *Propreté.* Une condition de la plus haute importance, le maintien de la propreté et la suppression de la poussière, a été l'objet de soins tout spéciaux, et ceci était nécessaire, non seulement pour les travaux de microbiologie et de chimie, mais aussi pour assurer la protection des balances et autres instruments de précision.

Voici les mesures qui ont été prises à cet égard: 1° toutes les pièces servant aux travaux de laboratoire ont été carrelées en ciment, recouvert de linoléum aux endroits où se tiennent constamment les collaborateurs. Le sol ainsi arrangé est lavé tous les jours à grande eau. 2° Les murs et les parois des pièces sont peintes au ripolin blanc sur une hauteur de 2 mètres et sont par suite faciles à nettoyer; à leur base, les murs sont plaqués de faïence blanche. 3° Dans le sous-sol, le plancher est en asphalte qui se prête mieux aux gros travaux.

5. *Mesures de précaution.* En prévision des incendies, des conduites d'eau spéciales sont installées dans toutes les pièces des différentes sections, même dans les dépôts du sous-sol. Il en est de même des corridors, où se trouvent des robinets de sûreté spéciaux.

Il est défendu d'employer les greniers pour l'emmagasinage, ou d'y déposer des combustibles quelconques.

D'autre part, l'Institut est relié directement au poste central des pompiers, par le moyen d'un téléphone-signal automatique, contrôlé deux fois par jour. Il suffit d'ouvrir l'appareil en cas d'incendie, pour que les pompiers soient avertis.

Afin de faciliter le contrôle, toutes les conduites d'électricité, d'eau, de gaz, de chauffage central, sont apposées aux murs.

6. *Chauffage.* Le chauffage central se fait à la vapeur, qui arrive dans le calorifère et les radiateurs sous une pression de 0·8 à 1 atmosphère.

Chambre-étuve. Au cours des travaux la nécessité se fit sentir d'installer une chambre-étuve à température constante. Les obstacles rendaient cette tâche extrêmement difficile. Cette chambre-étuve est actuellement en voie de construction et les plans en ont été dressés d'après des études spéciales et avec la collaboration d'un ingénieur expert en matière de chauffage. Elle a pour but de

remplacer les nombreuses étuves aux dimensions réduites dont le contrôle est toujours difficile et qui, d'ailleurs, sont trop exiguës pour un travail comprenant des centaines de cultures pures de différentes dimensions.

Cette chambre-étuve permettra de poursuivre des études et des essais sur une très vaste échelle, en y cultivant des levûres pures, des bactéries pathogènes du vin, des champignons parasitaires, etc.

Son installation aura lieu dans une pièce parfaitement abritée des vents froids, cabinet isolé de toutes parts, au moyen de briques de liège et de portes doubles. Afin de maintenir la température à un degré constant dans toutes les saisons, elle sera munie d'un poêle à gaz spécial, pourvu d'un régulateur automatique permettant de régler la température à $^1/_{10}$-ème de degré près. Un courant d'eau chaude, partant du poêle, passera à travers les conduites de la chambre-étuve et reviendra après avoir été utilisé.

Une ventilation spéciale assure le changement de l'air, sans influer sur la constance de la température. Pour assurer le contrôle de la température, des thermomètres enregistreurs sont en relation avec le régulateur du poêle, modifiant au besoin l'affluence et la pression du gaz.

Grâce à cet arrangement, l'intérieur de la chambre demeure entièrement disponible. Les parois seront munies d'étagères en verre permettant l'emploi de toute sorte de récipients aux dimensions les plus diverses, destinés à contenir les cultures pures. Les parois seront enduites sur toute leur surface d'un vernis imperméable se prêtant à de fréquents lavages stérilisateurs. On voudra bien nous pardonner d'omettre ici certains détails techniques qui nous entraîneraient trop loin.

Pour permettre les recherches spéciales sur l'effet des différentes températures (hautes ou basses), on instal-

lera une série d'étuves même frigorifiques spéciales au rez-de-chaussée de la troisième section.

Atelier photographique. On a installé dans le pavillon renfermant la 3ème section, un atelier de photographie et de reproduction s'adaptant aux travaux les plus divers, y compris la microphotographie, la zincographie et les dessins lithographiques. C'est là un avantage inappréciable, vu les difficultés que l'on éprouve en général à illustrer les travaux biologiques.

La bibliothèque est installée dans le bâtiment central et contient dès à présent 3000 ouvrages. C'est un nombre respectable, vu la date relativement récente de la création de l'institut. La collection s'étend à toutes les sciences qui se rattachent aux questions intéressant l'Institut. On déploie d'ailleurs une grande activité pour compléter cette collection, qui constitue l'une des premières et des plus importantes conditions du travail et des recherches.

En outre, toutes les sections disposent d'une collection spéciale d'ouvrages empruntés à la bibliothèque centrale et qui doivent être sans cesse à la disposition du personnel.

Collections. Un musée collectif réunissant tous les objets et documents fournis par les différentes sections, sera organisé dans le pavillon de la quatrième section.

Les travaux d'installation sont en voie d'exécution, mais la disposition actuelle est encore provisoire.

Signalons à ce propos les préparations en bocaux, qui comprennent les différentes maladies de la vigne, les dégâts causés par les accidents météorologiques etc.; ces préparations sont d'une extrême fidélité quant à la forme et aux couleurs. Le vert du feuillage est d'une fraîcheur incomparable et la conservation des tissus est telle que ces exemplaires peuvent servir à des recherches microscopiques ultérieures.

Ces préparations peuvent rendre de grands services

pour la démonstration et l'enseignement, surtout à l'occasion des cours et des conférences dont le sujet porte sur des phénomènes propres aux autres saisons.

Un choix de préparations analogues a été envoyé à l'Exposition Hongroise de Londres (Earl's Court). La direction de Kew gardens (Musée et Jardin botanique de Kew, près de Londres), d'une notoriété universelle, a demandé que cette collection lui fût remise.

Signalons encore ici les préparations de feuilles entières conservées entre deux lames de verre dans une matière opaque. Ces feuilles se conservent depuis 7 ans et constituent des documents pathologiques et même ampélographiques d'une grande valeur.

Serres. Les serres forment une partie importante de l'Institut; elles sont au nombe de trois, et possèdent un système spécial de chauffage, indépendant du chauffage central des bâtiments. Elles servent aux études et fournissent les matériaux, tels que feuilles, rameaux, jeunes fleurs, raisins, pour les recherches hors de saison. C'est en général pour cela que les cultures ont lieu.

Plus spécialement dans la serre chaude à deux compartiments (1ère et 2ème saisons) on exécute différentes expériences, telles que l'hybridation pendant l'hiver ou les essais préalables d'ordre physiologique.

Dans la serre de pathologie, on étudie les maladies, on pratique les expériences de traitement et l'on observe l'effet des moyens employés. A cet effet, on cultive dans des caisses des ceps attaqués par une maladie quelconque, ou on leur inocule les maladies et l'on fait des expériences sur le développement des parasites cryptogamiques.

La troisième serre est réservée aux expériences de greffage, de bouturage, etc. C'est ici que l'on commence la culture de pépins provenant de la fécondation artificielle (de l'hybridation), en attendant que le moment soit venu de transférer les jeunes plantules dans la pépinière.

Champs d'expériences. 1. L'institut est entouré d'une vigne (greffée) servant aux essais en *petit* et d'une collection des principaux cépages hongrois, francs de pied ou greffés en vert, d'hybrides américo-européens, ainsi que d'hybrides obtenus à l'Institut.

2. Les expériences qui exigent une étendue considérable de terrains, ont lieu dans le vignoble d'essai que l'État entretient à Kőbánya, dans la banlieue de la capitale.

3. En outre, l'Institut exécute et surveille continuellement de nombreux essais expérimentaux dans les différentes régions viticoles de la Hongrie, soit dans les vignobles de l'État, soit dans ceux de quelques particuliers.

On vient d'ajouter aux champs d'expériences existant déjà, de nouveaux vignobles d'essai, répartis dans plusieurs régions viticoles, pour l'étude des aptitudes des cépages porte-greffes sélectionnés dans ces dernières années.

Service météorologique. L'Institut dispose en province et dans les régions viticoles les plus importantes, de 8 stations météorologiques organisées il y a 9 ans.

En outre nous nous procurons des données phénologiques par le moyen de questionnaires distribués aux producteurs.

Les résultats ainsi obtenus sont utilisés non seulement au point de vue pathologique, mais encore pour les études physiologiques.

Ampélographie. L'institut s'occupe depuis quelques années de la préparation de l'Ampélographie hongroise. Les cépages hongrois seront peints d'après nature et feront l'objet d'une étude et d'une description minutieuses. Il y a non seulement de l'art, mais aussi de la subtilité scientifique dans la préparation de ces tableaux; il importe, en effet, d'obtenir des reproductions très fidèles et qui mettent en relief tous les détails tirés d'une étude approfondie des vignes pendant toutes les saisons.

Les études ampélographiques exigent, comme base indispensable, une collection vivante.

C'est à cet effet qu'une collection centrale a été réunie au vignoble d'essai, à Kőbánya. Tous les types ont été recueillis dans les régions caractérisées par les cépages en question. Cette collection servira, grâce aux conditions identiques du milieu, à la détermination définitive des cépages; elle aidera à mettre en lumière les légères différences qui séparent les variétés les plus voisines. Jusqu'à ce jour la collection possède 507 cépages dont 397 européens et 170 américains, purs ou hybrides.

Publications. 1. Des comptes-rendus des travaux exécutés à l'Institut paraissent séparément en hongrois et en français. L'édition française est intitulée: *Annales de l'Institut Central Ampélologique Royal Hongrois.* C'est dans ces Annales qu'ont paru les recherches de l'auteur sur le Rot livide et sur le Rot gris de la vigne, couronnées par l'Académie des sciences de Paris, qui attribua à deux reprises à leur auteur le prix Thore (1903 et 1905).

2. La seconde publication, rédigée uniquement en langue hongroise, porte à la connaissance des viticulteurs hongrois les résultats d'intérêt pratique. Nous ne donnons qu'un résumé de ces articles dans le *Bulletin de l'Institut* rédigé en français.

Les recherches de l'institut ont également rencontré à l'étranger une juste appréciation et un accueil favorable; elles sont considérées et citées par les auteurs français et étrangers.

3. Il nous faut encore mentionner les brochures populaires contenant la description des maladies de la vigne, ainsi que leur traitement; ces brochures sont publiées pour servir à l'information du public viticole et contribuent dans une large mesure à la propagation d'un traitement rationnel.

Cours publics. Afin de vulgariser les notions viticoles, on organise déjà des conférences publiques d'après un plan

bien conçu. On traite surtout les questions les plus urgentes pour les viticulteurs et pour le personnel viticole de l'État en province. Les conférences pour les fonctionnaires seront dirigées de façon que les participants puissent en même temps s'occuper aux travaux pratiques exécutés dans les laboratoires.

Une salle de conférences a été réservée pour ces cours au 2ème étage du bâtiment central.

*

Il va sans dire que, par suite de la complexité d'un foyer de recherches de ce genre, les installations ne sont pas encore achevées.

On s'occupe actuellement d'établir une conduite d'électricité indépendante de celle qui existe déjà et qui sert à l'éclairage artificiel; cette seconde conduite fournira un courant continu pour les travaux chimiques, pour les projections, les expériences physiologiques, sans parler d'une troisième conduite pour l'alimentation des moteurs. On s'occupe activement de construire la chambre-étuve. L'ameublement de l'Institut est terminé, excepté pour une partie de la 4ème section. On a choisi le bois de mélèze provenant des forêts de Hongrie; seules les planches des tables servant aux travaux de laboratoire sont en chêne ou en érable; ces dernières sont imprégnées ou teintes en noir; quelques-unes sont en lave émaillée. Les meubles des magasins et des locaux divers sont en sapin.

La verrerie utilisée dans les laboratoires a été fabriquée en Hongrie d'après les modèles fournis par l'Institut. Il en est de même des *niches* chimiques à toîture double dont 34 ont été faites d'après un modèle nouveau communiqué par l'Institut.

Cours supérieur roy. hong. de viticulture et de viniculture. Il nous reste à mentionner ce cours, fréquenté par les anciens élèves des Académies agronomiques. Les admis-

sions sont soumises à l'autorisation du ministre de l'agriculture. La durée de l'enseignement est d'une année; il a pour but de fournir à l'État et aux propriétaires de vignobles des employés compétents.

Il n'existe entre ce cours supérieur et l'Institut d'autre lien organique que la personne du directeur actuel, aux soins duquel sont confiés les deux établissements.

Les locaux de ce cours supérieur occupent le rez-de-chaussée et le premier étage du bâtiment central. Ils comprennent une salle de conférences et des laboratoires de chimie, de biologie et de géologie viticoles, une salle de lecture et des salles pour les collections qui servent à l'enseignement.

En ce qui concerne les collections et moyens d'enseignement, je signalerai les tableaux exécutés sur notre initiative. Ces tableaux sont à l'aquarelle et faits pour la plupart d'après nos dessins; ils traitent de l'histologie et de la pathologie de la vigne, de la culture des arbres fruitiers, de la viticulture, etc.

Cette collection comprend aujourd'hui presque 200 tableaux de 1 m. sur 1 m. 20, dont on se sert dans l'enseignement. Mentionnons encore, à titre de spécialité, les deux modèles d'une construction originale que j'ai inventés et qui démontrent l'accroissement de la pousse verte, et la structure anatomique du sarment de la vigne.

L'installation des laboratoires est analogue à celle des universités. De même que pour l'Institut, la salle de conférences est munie d'un appareil à projections lumineuses très perfectionné, dont l'écran de projection est combiné avec un tableau noir et avec une niche chimique.

Dr Gy. de Istvánffi.

LES PRINCIPES DU MÉTIER D'OISEAU

Dès l'origine de l'humanité, l'homme a cherché à se rendre maître de l'atmosphère. Toutes les tentatives ont échoué, parce qu'on n'avait aucune notion des difficultés du problème. On a voulu imiter le vol des oiseaux avec des ailes artificielles, sans savoir la nature des mouvements, la puissance motrice, la forme même à leur donner.

Aujourd'hui, le vol des oiseaux est à peu près connu, grâce aux beaux travaux de Marey et de ses confrères. Mais plus les aviateurs le connaissent, plus ils n'en veulent retenir que le principe, en renonçant à adopter les mouvements alternatifs des ailes si difficilement réalisables. Nous ne construisons pas d'automobiles à pattes articulées, nous ne lançons pas de transatlantiques à nageoires de poissons : de même, la solution du problème du vol ne sera jamais réalisée par l'imitation servile des animaux volants, c'est-à-dire par la construction et le mouvement des ailes mécaniques des appareils Stentzel, Ader, etc. qui imitent fort bien l'aspect des chauve-souris, et dont les articulations et transmissions sont très ingénieuses, mais qui ne s'élèveront jamais. Ils font bien des battements d'ailes, mais non pas les battements nécessaires et mystérieux des oiseaux.

L'opinion générale représente l'oiseau comme prenant appui sur l'air au moyen de battements d'ailes assez

fréquents et énergiques pour produire une réaction verticale. Si cette réaction ou poussée de l'air est assez grande, la sustentation est assurée; si elle augmente, l'oiseau s'élèvera. C'est cette conception qui a conduit à l'idée des appareils à battements d'ailes appelés *ornithoptères.*

Or, si l'on tient compte des nombreuses observations, dont on nous permettra d'indiquer quelques-unes, on est amené à renoncer à l'hypothèse orthoptère. En premier lieu, il n'y a guère d'oiseaux, bien organisés pour le vol, qui s'élèvent verticalement, même quand ils y auraient un grand intérêt, à l'exception de ceux qui sont incapables d'acquérir une vitesse initiale, soit en sautant, soit en courant: à ce moment, ils donnent de très nombreux coups d'ailes, uniquement pour s'élever, assez lentement d'ailleurs, et sans se rapprocher de la ligne verticale.

Les partisans des ornithoptères, voulant prouver leur conception par des calculs, sont arrivés à des énigmes. Ainsi nous savons, — dit Babinet — qu'un objet qu'on laisse tomber, parcourt 5 mètres environ, par seconde, vers le bas, dans l'espace. Si un oiseau ne tombe pas, cela signifie qu'il a développé un effort dans le sens contraire. Cet effort, qui est proportionnel à son poids et à cette distance de 5 mètres, est extrêmement grand, bien supérieur à ce qu'un oiseau est capable de développer.

Navier a mesuré le temps pendant lequel l'hirondelle s'élève d'un point à un autre situé plus haut. Ses calculs l'ont conduit à ce résultat incroyable que la puissance motrice de 17 hirondelles n'est pas inférieure à un cheval-vapeur. Mais cela exigerait des muscles d'une force de contraction incomparablement plus grande, à poids égal, qu'elle n'existe chez les quadrupèdes les plus robustes.

La confusion causée par ces évaluations augmente encore quand on essaye d'évaluer approximativement l'effort de sustentation d'un oiseau en plein vol, le milan

par exemple, en mesurant le nombre des battements et la surface des ailes. On arrive ainsi à constater qu'un oiseau pesant 2 kilogrammes, réalise, dans l'hypothèse précédente, une force ascensionnelle de $^1/_5$ de kilogramme seulement. Et, pourtant, le milan vole!

Tout récemment, il n'y a que quelques années, on est arrivé à une nouvelle notion du vol, dont l'influence a été extraordinairement féconde et dont est sortie l'aviation toute entière; c'est la relation étroite qui existe entre la sustentation et la vitesse de propulsion. La sustentation d'un oiseau, qu'on a vainement cherché à évaluer en chiffres avec des calculs laborieux, est une conséquence nécessaire de la vitesse de propulsion. *Elle ne nécessite aucun travail* quand l'oiseau a une vitesse: elle est obtenue, en quelque sorte, sans qu'il la cherche, par dessus le marché.

L'explication mécanique de ce phénomène est très simple. La vitesse de propulsion de l'oiseau produit du vent, de même que nous sentons du vent en automobile, quand nous marchons à une grande vitesse. Le vent exerce toujours une poussée qui est, comme nous le savons, parfois si forte qu'elle emporte les toits, renverse les ponts métalliques, etc. La poussée du vent artificiel créé par le vol rapide de l'oiseau attaque la face inférieure des ailes, inclinées sur l'horizontale. Comme toute force, la force du vent peut être décomposée en deux composantes: l'une située dans le plan des ailes, laquelle fera glisser l'air sous les ailes, l'autre, perpendiculaire, sur les ailes; c'est cette dernière qui assure la sustentation, en élevant les ailes et, par suite, l'oiseau. Plus la vitesse est grande, plus l'intensité de cette composante augmente.

«Pas de vitesse, pas de vol», pouvons-nous formuler. L'oiseau tend à acquérir une vitesse initiale: il n'a à lutter que contre la résistance de l'air à la propulsion, qui absorbe toute l'énergie qu'il dépense. Cette formule est

incontestablement vraie de l'aéroplane actuel. La résistance à l'avancement d'un aéroplane, mesurée à chaque instant par l'effort de traction de l'hélice, ne dépasse guère 100 kgr., alors que son poids atteint 600 kgr, et que la machine vole à 60 ou 70 kilomètres à l'heure.

Les oiseaux migrateurs: la grue, la cigogne, ont besoin de couvrir un champ considérable d'une course rapide, pendant laquelle ils acquièrent *la vitesse* dont le résultat sera la sustentation. — L'aigle, le vautour, les rapaces, dont les pattes sont impropres à fournir une course rapide sur un sol plat, nichent dans les rochers escarpés, d'où ils s'envolent aisément, en se laissant tomber, et ils se procurent par là la vitesse nécessaire qui leur assure la sustentation sans aucun effort spécial. — La plupart des oiseaux s'élèvent suivant une trajectoire très couchée sur l'horizontale. Ils ne peuvent pas s'élever verticalement.

Pendant son vol, l'oiseau fait alterner le rôle de ses ailes. Selon le mode du vol, on distingue le vol *ramé* et le vol *plané*. Le premier est le vol à battements d'ailes proprement dit, le vol propulsif, le second est pratiqué par les oiseaux quand, lancés à grande vitesse, ils cessent de battre des ailes et se bornent à les étendre et, grâce à leur grande surface, glissant sur les molécules résistantes de l'air, s'y meuvent: c'est ce mode de vol qu'imitent les aéroplanes.

Pendant le vol ramé lui-même, un battement d'ailes se décompose en deux parties. Durant la première partie, l'oiseau se sert de ses ailes pour s'avancer, en dirigeant les battements de ses ailes de l'avant vers l'arrière: c'est la période de la propulsion. Pendant qu'il ramène ses ailes, il les tient dans une position à peu près horizontale, l'aile épouse alors la forme d'un plan: l'agent propulseur est donc transformé en plan sustentateur durant la seconde partie du battement.

L'oiseau commence nécessairement son vol par le vol

ramé et n'aborde le vol plané qu'après avoir acquis la vitesse nécessaire. Une curieuse sorte du vol plané est le *vol à voile,* où l'oiseau, utilisant les variations de puissance du vent, vole sans battements d'ailes, quelquefois plusieurs heures, les ailes ouvertes. Quand la vitesse du vent augmente, l'oiseau se tourne face au vent, les ailes étendues, et se laisse emporter par lui, à la fois en ascension et en translation. Quand il sent que la vitesse du vent va décroître, il se retourne et se laisse glisser vent arrière, en vertu de la vitesse et la hauteur qu'il a acquises, pour se retourner de nouveau quand il sent l'arrivée d'une nouvelle rafale.

Une machine volante aura donc à réaliser avant tout une vitesse de propulsion. Du moment qu'elle est suffisante, ou plus grande qu'il n'est nécessaire pour la sustentation, c'est-à-dire pour créer du vent avec sa composante perpendiculaire sur les ailes de la machine, celle-ci ne pèsera plus sur le sol, c'est-à-dire qu'elle s'élèvera. Ces ailes ou *surfaces portantes* sont à peu près horizontales et doivent être rigides et fixées au *corps* de la machine d'une façon immobile, parce que c'est contre elles que la poussée ou la force du vent est dirigée et c'est par leur intermédiaire que tout le poids de la machine s'appuie sur l'air. Le corps sert à contenir, en plus de l'aviateur, le *moteur* qui actionne *l'hélice,* l'agent propulseur rotatif. Les machines volantes ainsi composées sont les *aéroplanes,* les appareils classiques des «plus lourds que l'air».

Avant de connaître le principe du vol des oiseaux, dès les temps les plus reculés, l'homme a déjà trouvé le moyen d'élever dans l'atmosphère des corps plus lourds que l'air, tels que le cerf-volant. Quand le vent atteint une vitesse suffisante, l'une des composantes de sa force amenèra la tension de la corde, l'autre sera dirigée perpendiculairement sur la surface du cerf-volant et l'élèvera. Le principe des cerfs-volants est donc le même que celui

des aéroplanes : l'analogie est encore plus saillante, quand le vent décroît ou cesse complètement : les enfants, traditionnels opérateurs du cerf-volant, en voyant que celui-ci se met à descendre, courent à toutes jambes, font avancer ainsi le cerf-volant et créent un vent artificiel, comme les oiseaux et les aéroplanes par leur mouvement, et ce vent élèvera le cerf-volant. Au lieu d'augmenter la surface portante unique, on a trouvé très avantageux de superposer deux surfaces, toutes les fois qu'on a voulu obtenir une plus grande puissance sustentatrice. Il y a des cerfs-volants, qui peuvent enlever des objets (instruments de météorologie, appareils photographiques, etc.). Maillot en France, Hargrave en Australie réussirent à s'élever à l'aide de cerfs-volants biplans : ces cerfs-volants à double surface ont sur les cerfs-volants monoplans l'avantage d'atteindre une plus grande rigidité dans la construction, surtout si on les munit de deux cloisons : le cerf-volant cloisonné ou cellulaire ainsi obtenu ressemble à un prisme ou à une boîte puissante inclinée, sans fond ni couvercle.

On retrouve donc l'origine des aéroplanes monoplans et biplans, ainsi que celle des biplans cellulaires, dans les cerfs-volants.

La transition entre les cerfs-volants et les aéroplanes actuels est formée par les *planeurs,* c'est-à-dire les aéroplanes sans moteur. Ce sont des cerfs-volants, puisqu'ils sont soutenus dans l'air par le vent (sans le vent ils tombent), ce sont, d'autre part, des aéroplanes, puisqu'ils n'ont pas de corde et sont plus ou moins dirigés par l'homme, qu'ils peuvent déjà porter.

Lilienthal construisit, le premier, ces planeurs. Il consacra plusieurs années de sa vie à en étudier les formes et les conditions d'équilibre. Il les essaya lui-même à mainte reprise, en s'élançant du haut d'une colline artificielle qu'il avait fait construire pour cela ; c'est au cours de ses expériences qu'il trouva une mort glorieuse. Cet

exemple ne découragea pas ses imitateurs. Un ingénieur éminent, Chanute, et les frères Wright reprirent ce métier d'oiseau, en construisant des planeurs à sustentateurs biplans, assez grands pour supporter le poids de l'homme quand ils sont frappés par le vent.

Les Français, à la suite du voyage de M. Chanute en France, ne restèrent pas inactifs. Le capitaine Ferber était un des plus fervents adeptes de ce nouveau sport: presque tous les aviateurs actuels sont ses disciples. Ils réussirent à parcourir quelques centaines de mètres; et, quand le bruit se répandit que les Wright couvraient déjà des distances considérables avec un aéroplane à moteur, les Français se hâtèrent, eux aussi, d'installer des moteurs à hélices à bord de leurs aéroplanes, et les machines volantes furent réalisées.

La surface portante de n'importe quel système est toujours plus large que longue, de même que chez les insectes ou les oiseaux la distance entre les deux bouts des ailes étendues est supérieure à la largeur de l'aile, mesurée dans le sens de la marche. En effet, les molécules d'air s'échappent par les bords très facilement si la surface est plus longue que large et ne contribuent plus à la sustentation. Quand l'aile est plus large que longue, les filets d'air ne peuvent pas s'échapper latéralement, parce qu'ils sont retenus par leurs voisins, à l'exception de ceux qui sont tout à fait sur les côtés.

Les surfaces portantes ne sont jamais rigoureusement horizontales: elles sont un peu inclinées vers le haut, leur cadre avant est élevé, de manière à former un *angle d'attaque* avec l'horizontale, au-dessous d'elles. Cet angle est à peu près de 6°.

Supposons une surface mesurant 10 mètres de large et 2 mètres de long: son *centre de gravité* sera situé à 1 mètres du bord avant ou du bord arrière: il est à remarquer que, quand ces surfaces sont en mouvement, plus

l'angle d'attaque est petit (c'est-à-dire plus la surface se rapproche de l'horizontale), plus le *centre de pression* du vent s'éloigne du centre de gravité et se rapproche du bord antérieur des surfaces portantes. C'est ce qui explique pourquoi l'ossature des ailes des oiseaux se trouve sur le bord antérieur des ailes, tandis que la partie postérieure n'est formée que par des plumes.

Dès les premières tentatives d'aviation, les constructeurs ont cherché à réaliser sur le modèle des ailes d'oiseaux des surfaces portantes arquées, tournant leur concavité vers le bas. L'expérience a d'ailleurs démontré qu'une surface légèrement concave (en coupe longitudinale, bien entendu) donne une force supérieure de sustentation.

Le poids soutenu par les surfaces varie beaucoup: il est à peu près de 10 kgr. par mètre carré, en moyenne, chez les aéroplanes à surfaces superposées, tandis qu'il dépasse 25 kgr. chez les monoplans. .

L'apparition subite des aéroplanes pleins de promesses et de résultats et le déclin des ornithoptères qui n'ont pas obtenu de succès décisifs, soulevèrent beaucoup de discussions. Les partisans des aéroplanes (et des hélices) affirment qu'il ne faut pas copier la nature servilement, comme le font les ornithoptères. Le meilleur argument qu'ils puissent invoquer, c'est que les aéroplanes volent et que les ornithoptères ne volent pas et ne voleront peut-être jamais. Ces derniers reprochent à l'hélice son faible rendement qui oblige les constructeurs à munir les aéroplanes de moteurs plus puissants. Ils les condamnent encore, parce que les surfaces portantes travaillent dans un air agité si l'hélice est placée à l'avant de l'appareil, et parce que celle-ci tourne dans l'air troublé par le passage de ces surfaces lorsqu'elle est à l'arrière. On reproche à l'aéroplane de ne pouvoir s'élever sans «lancement», c'est-à-dire sans rouler sur une distance plus ou moins grande, pour acquérir une vitesse initiale.

Il y a toute une classe de machines volantes, qui veulent réaliser la sustentation et le soulèvement à l'aide d'hélices à axe vertical. Ce sont les *hélicoptères.* Jusqu'à présent, ces appareils n'ont pas donné de résultats décisifs : on a bien réussi, il est vrai, à plusieurs reprises, à soulever de terre des appareils assez lourds, en enlevant même l'aviateur (Léger à Monaco), mais ce qui est difficile et qui est encore à l'état de promesse, c'est d'obtenir le déplacement horizontal : pour cela il est nécessaire de disposer d'une autre hélice propulsive. Les hélicoptères ont sur les aéroplanes l'avantage qu'un espace restreint leur suffit pour le départ : mais ils gaspillent la force motrice, car leur puissance sustentatrice est très inférieure à celle des aéroplanes. Il n'est pas probable que les hélicoptères prennent jamais le pas sur les aéroplanes. On combinera peut-être les deux systèmes : on fera fonctionner ces machines comme hélicoptères au commencement et à la fin du voyage, mais pendant tout le reste du vol, elles fonctionneront comme aéroplanes, c'est-à-dire dans des conditions meilleures.

Pour naviguer dans l'atmosphère, il faut résoudre un double problème. En premier lieu, il faut réaliser la sustentation des appareils aériens ; ce problème résolu, il faut pouvoir transporter la machine volante où on le désire : c'est le problème de la direction.

*

Avant d'aborder le sujet de la direction de nos appareils volants, qui réalisent leur sustentation grâce à un effort *dynamique,* arrêtons-nous quelques instants à un autre mode de sustentation, lequel a ouvert la voie des airs, il y a une centaine d'années, d'une façon tout à fait imprévue et par des procédés absolument différents de ceux qu'emploient les êtres animés et que l'homme a voulu imiter dans tous les temps : c'est la sustentation *statique.*

C'est un fait curieux que les machines volantes, à l'aide desquelles l'homme avait cherché vainement à se rendre maître de l'air pendant des milliers d'années, soient, pour la date de leur invention, en retard de plus d'un siècle sur les appareils de sustentation statique, appelés aérostats, aéronats, dirigeables, ballons, etc. L'histoire du vol ne cite que les insuccès des tentatives d'aviation quand, tout à coup, en 1783, elle doit enregistrer que, non pas une machine volante, mais une grande sphère de papier remplie de gaz léger (air chaud) s'élève dans les airs. Nous savons combien l'enthousiasme soulevé par les frères Montgolfier fut général : estampes, faïences, éventails, pendules parlèrent de la gloire des ballons.

Dans le langage ordinaire, on a l'habitude de dire que c'est le gaz léger des ballons qui *élève* la nacelle, les aérostiers, etc. Il est plus précis (et cela facilite beaucoup l'explication des phénomènes intéressants des ballons) de dire que c'est l'air atmosphérique ambiant qui le *pousse* de bas en haut.

Si nous mélangeons des corps liquides (ou gazeux), de densités différentes, nous constatons que les plus lourds ont une tendance à occuper une position aussi basse que possible et qu'ils forcent les plus légers à se placer au dessus d'eux.

Or, il est facile de créer un appareil plus léger que l'air, lequel sera, par conséquent, poussé en haut par l'air, par ce corps gazeux, car nous savons qu'une sphère absolument vide, plongée dans l'eau (ou l'air) y sera allégée du poids de l'eau (ou de l'air) déplacée. C'est le principe d'Archimède. Si la sphère, à la suite du déplacement de l'air, est d'un poids inférieur au poids de l'air déplacé, l'air, étant un corps plus lourd, la forcera à monter. Mais les parois d'une sphère pareille, si elle est vide, devraient avoir une résistance énorme, car la pression atmosphérique exerce 10.000 kgr. de pression sur chaque mètre carré

de la surface d'un récipient «vide», puisqu'il n'y a rien dans le récipient qui exercerait une contre-pression. Or, en remplissant la sphère d'un gaz très léger, dix fois plus léger que l'air par exemple, la pression redoutable de 10.000 kgr. par mètre carré disparaît, parce que ce gaz a sa pression, lui aussi. La sphère ainsi remplie ne sera guère plus lourde que si elle était vide, mais on gagne beaucoup à l'avoir, puisque une étoffe simplement imperméable suffira, au lieu de la paroi, qui aurait dû résister aux 10.000 kgr. par mètre carré.

Les gaz légers (hydrogène, gaz d'éclairage, air chaud) ne sont donc que de simples intermédiaires ou agents, dont on a tout avantage à se servir, car on diminue ainsi considérablement le poids des parois au prix du faible poids du gaz de remplissage.

Dès qu'on emploie un gaz léger, la force ascensionnelle de la sphère est égale *à la différence du poids de l'air déplacé et du gaz.* Cette différence est de 1·3—0·1 = 1·2 kgr. par mètre cube de la sphère, dans le cas où l'on se sert d'hydrogène. (Si la sphère était absolument vide, la force ascensionnelle serait égale au poids de l'air déplacé, c'est-à-dire 1·3 kgr. par mètre cube de la sphère.) Si nous avons un ballon de 10.000 mètres cubes, la force ascensionnelle totale sera 10.000 fois 1·2 kgr. c'est-à-dire 12.000 kgr. (le *Zeppelin,* par exemple). C'est cette poussée qui élèvera le poids de l'enveloppe, de la nacelle, des agrès, des aérostiers, du lest, etc.

La force ascensionnelle dépend donc du poids de l'air et du gaz. Or, nous savons que le poids de l'air varie quand on se déplace dans le sens vertical. Au niveau de la mer, l'air doit supporter toute la colonne d'air située au dessus de lui : il est donc plus comprimé, plus dense, c'est-à-dire qu'il pèse plus qu'à un niveau plus élevé. Les baromètres, sur lesquels le poids de l'air exerce une pression, indiqueront une pression inférieure sur la crête d'une

montagne. A l'altitude de 5500 m la pression, c'est-à-dire le poids de l'air, ne sera plus que de la moitié par mètre cube, et ainsi la force ascensionnelle diminuera aussi de moitié.

Quant à la pression du gaz, elle doit suivre exactement les variations de la pression extérieure, sans quoi c'est la pression intérieure qui deviendra dangereuse pour la paroi du ballon. En aucune circonstance il n'est donc permis de fermer le ballon complètement. De très graves accidents, des chutes mortelles se sont produits de ce fait. A l'altitude de 5500 mètres, par exemple, la pression atmosphérique est diminuée de moitié, alors que la pression du gaz est encore d'une atmosphère. Cette différence de pression est considérable et l'enveloppe est loin de pouvoir y résister : elle est égale à la moitié de la différence de pression qu'il y a entre le vide et une atmosphère et qui est — comme nous venons de le voir — de 10000 kgr. par m^2. Donc, la pression intérieure du gaz exercera (10.000 : 2) = 5000 kil. sur chaque mètre carré de l'enveloppe fermée : or, celui-ci est à 250 kgr. déjà à la limite de sa solidité, c'est-à-dire à peu près à une hauteur vingt fois moins élevée que 5500 mètres !

La partie inférieure de l'aérostat doit donc être munie d'un orifice libre, par où le gaz puisse s'échapper, si la dilatation l'exige ; dilatation, qui résulte du changement de pression extérieure ou de température, etc. Quand la cause de la sortie du gaz disparaît et que celui-ci se comprime de nouveau, l'air entre dans le ballon par l'orifice libre. Pour empêcher cet alourdissement résultant du ballon, ainsi que la possibilité de la formation d'un mélange dangereux du gaz et de l'air, on fixe sur l'orifice un tuyau vertical de quelques mètres de longueur, en communication avec le ballon et ouvert à son bout inférieur aussi ; on l'appelle *manche d'appendice.* Il est rempli de gaz : quand le gaz se contracte, les parois du manche s'appliquent l'une sur l'autre, s'opposant ainsi à

l'entrée de l'air. Le manche peut être remplacé par un clapet automatique, que l'on maintient fermé par des ressorts réglés pour les excès de pression intérieure.

Au sommet de l'aérostat, on met un autre orifice que l'on maintient fermé au moyen d'une *soupape,* laquelle ne s'ouvre que quand on veut laisser fuir le gaz ou vider l'aérostat. Pour le dégonflement instantané, on munit le ballon de panneaux ou de *corde de déchirure:* l'aérostat ainsi préparé peut s'ouvrir suivant un méridien sur une très grande largeur, par où le gaz peut s'échapper pendant quelques instants après la déchirure.

Malgré la force ascensionnelle verticale dirigée de bas en haut, le ballon ne monte jamais verticalement: une fois dans l'air, il est emporté par le vent.

Quelles sont les impressions d'un aéronaute? Il est assez étrange d'être suspendu à un point isolé de l'espace et de ne pas avoir conscience du vent. On peut être entraîné à des vitesses de 50 ou 100 kilomètres à l'heure, on peut se rendre compte de ce déplacement rapide en voyant la terre fuir au-dessous de soi, mais, en même temps, on éprouve autour de soi la sensation d'un calme absolu. Le mal de mer est inconnu à bord des aérostats ainsi que le vertige. Ce qui donne le vertige au sommet d'une tour ou au bord d'un précipice, c'est la vue de la paroi verticale, qui conduit le regard. En ballon, on se croit et on est réellement au-dessus d'un magnifique plan en relief.

Il est naturel de supposer que la manœuvre d'un aérostat, dans le sens vertical, est la chose du monde la plus simple: lorsqu'on veut monter, on jette du lest; lorsqu'on veut descendre, on ouvre la soupape; lorsqu'on veut rester immobile, on ne fait rien du tout. Or, la réalité n'a rien de commun avec cette conception simpliste. Il arrive souvent qu'on jette du lest pendant toute la durée d'une descente, qu'en ouvrant la soupape on peut monter, etc.

Pour formuler nos règles justifiant ces manœuvres paradoxales, nous devons ranger tous les aérostats en deux classes: *ballons rigides,* qui gardent leurs formes et dimensions primitives *(Zeppelin)* et *ballons souples,* qui n'ont pas de formes constantes. Ainsi, si la pression extérieure augmente, ceux-ci diminuent de volume, et inversement. Nous allons voir les inconvénients et le danger qui peuvent en résulter et qui prouvent la supériorité des *Zeppelin,* uniques représentants des ballons rigides: leur forme d'immense cigare est assurée par une carcasse-charpente en aluminium qui est recouverte d'une étoffe tendue. L'intérieur de ce ballon très allongé est divisé en 17 compartiments dont chacun contient un ballon séparé. L'espace entre l'étoffe et l'enveloppe des ballons est occupé par de l'air. Quand on examine les mouvements verticaux des ballons, l'avantage des aérostats rigides saute aux yeux.

Prenons, par exemple, un ballon souple et «flasque». c'est-à-dire incomplètement rempli de gaz. S'il s'alourdit momentanément, à la hauteur de 1000 mètres par exemple (pour cause de pluie, de neige, etc.), il se met naturellement à descendre. Plus bas, où l'air est plus dense et où, par suite, sa poussée est plus grande, le ballon s'arrêterait à un niveau où l'augmentation de la poussée contrebalancerait la surcharge accidentelle, — si le volume du ballon, c'est-à-dire celui de l'air déplacé, était constant. Or, quand le ballon descend, la pression croissante de l'air comprime et l'enveloppe souple et le gaz. L'aérostat ne s'arrêtera donc dans sa descente qu'au contact du sol, et la descente peut être quelquefois si rapide, qu'on jettera du lest pendant toute la durée de la descente, pour adoucir la chute. Mais supposons que le poids du ballon, au lieu d'augmenter, diminue (un objet tombe, par exemple). La force ascensionnelle est ainsi augmentée, le ballon s'élève, mais il ne s'arrêtera pas à la hauteur où cet excès

de force ascensionnelle est compensé par la poussée diminuée de l'air raréfié : le ballon flasque se met à se dilater (car la pression diminuée des altitudes supérieures le lui permet) et déplace un plus grand volume d'air, en augmentant encore la poussée de celui-ci. Le ballon ne s'arrêtera que quand l'enveloppe sera complètement tendue, quand son volume restera constant. Pour empêcher la montée rapide, on peut avoir tout intérêt à ouvrir la soupape pendant la montée. Le régime de ces ballons est donc celui de l'instabilité la plus complète.

Si le ballon est souple, mais plein (complètement gonflé), l'instabilité existe à la descente, parce que ce ballon aussi peut être comprimé par l'air quand il descend, mais à la montée son régime est stable. Car, si le ballon s'élève à cause d'une certaine diminution de son poids, il ne montera que jusqu'au point où l'excès de sa force ascensionnelle sera égal à la diminution de la poussée de l'air raréfié déplacé.

Les *Zeppelin* ont une stabilité bilatérale : ils sont stables à la montée, comme les ballons souples et pleins (c'est-à-dire de volume constant), mais ils sont stables à la descente aussi : car, si le ballon s'alourdit momentanément et pénètre dans un air de plus en plus dense, il s'arrêtera au niveau où l'excès de la force descendante sera compensé par la plus grande poussée de l'air plus dense.

L'état flasque d'un ballon n'est pas rare : on y arrive très vite, si l'on monte et descend quelquefois pendant le même voyage. Pour éviter les inconvénients et les dangers de cet état, dès 1784, le général Meunier, l'illustre aérostier, imagina un ingénieux artifice : le *ballonnet*. C'est un petit ballon, placé à l'intérieur de enveloppe, en étoffe souple et imperméable. Quand le ballon est flasque, on chasse de l'air dans le ballonnet qui se gonfle et diminue ainsi la capacité du ballon principal, que le gaz antérieurement insuffisant sera déjà capable de remplir, et qui ne

sera plus flasque. Il y a des ballons qui ont deux ou plusieurs ballonnets: les *Zeppelin* n'en ont pas besoin, puisque leur forme est toujours constante: ils ne connaissent pas l'état dangereux des ballons flasques.

*

Le problème de la navigation aérienne est double: il comprend la sustentation, dont nous nous sommes occupés jusqu'ici, et la direction.

Au point de vue de la sustentation, les appareils d'aviation sont en retard de plus d'un siècle sur les aérostats, inventés par les Montgolfier: au point de vue de la direction, le retard n'est que d'une quinzaine d'années. Il était réservé à un Français, au capitaine Renard, avec la collaboration du lieutenant Krebs, de réaliser le premier des dirigeables. En 1884, *La France* partit du parc de Chalais et y revint, après un circuit fermé, par ses propres moyens. Ce voyage couronna les efforts glorieux d'un Meunier (1784), Giffard (1850), Dupuy de Lôme (1872), Haenlein (Autriche, 1873), des frères Tissandier (1883), etc. Ces hommes, véritables précurseurs des dirigeables, avaient eu une idée exacte des difficultés du problème. Ils savaient tous que, pour diriger un ballon, il faut disposer d'une force motrice, qui lui donne une vitesse propre permettant de voyager même contre le vent. Tous ces inventeurs voulaient assurer leur propulsion par des hélices, mues par des moteurs. Mais, pour tourner l'hélice à grande vitesse, c'est à dire pour s'avancer à l'allure de 30 à 40 kilomètres à l'heure, — à quoi les vents obligent, — il faut la puissance d'une centaine de chevaux. Or, sur un ballon, comment emporter une puissance pareille, quand le moteur à vapeur pesait encore 53 kgr. sur le dirigeable Giffard, 40 sur celui de Renard, *par cheval?* L'industrie des automobiles était nécessaire pour faire apparaître un nouvel

engin, le moteur à explosion, dont le perfectionnement est déjà poussé si loin que la machine ne pèse que 2 à 3 kilogs par cheval, ce qui permet de monter ces machines à bord des appareils volants. Ce n'était donc que l'apparition de ces moteurs légers, vers le commencement du XXe siècle, qui a rendu possible la construction des machines d'aviation, une quinzaine d'années après les voyages de *La France.*

Le principe de ces moteurs à explosion est connu de tout le monde: il consiste en un cylindre, dans lequel un piston est actionné par l'explosion d'un mélange de vapeur, d'essence et d'air. Par une disposition convenable, le mouvement linéaire alternatif du piston est transformé en mouvement rotatoire, qui fait tourner les roues d'automobiles ou les hélices. — L'hélice est composée de deux *ailes* ou *branches,* qui sont deux éléments de la surface d'une vis. laquelle se visse à l'air et propulse ainsi l'appareil volant. Il est trés difficile de répondre à la question si controversée des grandes hélices tournant lentement ou des petites hélices tournant très vite: le rendement d'une grande hélice est meilleur, mais son poids alourdit la machine volante ou l'aéronat. L'hélice aérienne est construite en acier, aluminium, étoffe tendue sur des châssis gauches, et bois.

Il est facile de comprendre que, pour être dirigeables. les ballons ont besoin d'une puissance motrice qui les déplace dans l'air calme ou qui les rende plus rapides que les vents. — Quant aux «plus lourds que l'air», nous savons qu'une très grande vitesse d'avancement (c'est-à-dire une grande force motrice) est déjà nécessaire pour créer la poussée assurant leur sustentation. C'est cette vitesse qui manquait aux inventeurs de machines volantes, parfois admirablement ingénieux, des temps passés. Le reste: donner la direction aux appareils animés d'un mouvement rapide, aurait été facile. Un Léonard de Vinci l'aurait aussi vite trouvé qu'un Sir George Cayley, un

Hiram Maxim, un Penaud, un Langley, etc., qui, tous, ont si largement contribué à la réalisation.

Pour augmenter l'efficacité du moteur et de l'hélice, il faut donner aux dirigeables et aux machines volantes la forme la plus avantageuse contre la résistance, c'est à dire contre l'effet ralentissant du vent. Pour les dirigeables, on y arrive en donnant une forme allongée à l'enveloppe. Avant Renard, on se servait des ballons fusiformes, Renard et ses successeurs emploient l'enveloppe pisciforme, le gros bout étant à l'avant. Zeppelin est partisan de la forme cylindrique. — Le *corps* d'une machine volante, pour la même raison, reçoit la forme d'un fuseau ou d'un poisson: sa charpente, où sont logés l'aviateur et le moteur, est recouverte d'une étoffe bien tendue et lisse.

Les dirigeables et les aéroplanes doivent être munis de gouvernails de profondeur et de direction.

Les gouvernails de profondeur sont des plans mobiles autour des axes horizontaux, perpendiculaires à la direction d'avancement, placés à l'avant ou à l'arrière des machines volantes, à l'arrière, à l'avant ou au milieu des dirigeables, qui les portent soit fixés à la nacelle, soit bâtis à la carcasse rigide. Le gouvernail de direction est un panneau léger et résistant, tournant autour d'un axe vertical, placé autant que possible à l'arrière du ballon ou de l'aéroplane. — Les appareils volants ainsi armés sont très sensibles aux moindres mouvements de ces gouvernails; mais, en même temps, on s'est vite aperçu que les ballons exécutent, outre des changements de direction volontaires, des mouvements menaçants d'oscillation dans le sens longitudinal (c'est le tangage) et dans le sens transversal (roulis). On constata le même inconvénient dans les aéroplanes. Pour y parer, Renard a déjà muni *La France* de surfaces stabilisatrices automatiques appelées «empennage». Ce sont des plans rigides, verticaux et horizontaux, placés à l'arrière du dirigeable de façon

qu'ils passent par l'axe du ballon de forme allongée. Si, par exemple, le bout arrière du dirigeable s'élève, le plan stabilisateur horizontal sera frappé en haut par le vent et sera, ainsi, automatiquement ramené à sa position initiale. Après Renard, Julliot, l'éminent ingénieur de M. Lebaudy, constructeur des dirigeables *Le Jaune, Patrie, République, Liberté,* adopta l'empennage, grâce auquel le dirigeable ressemble à une flèche empennée. Surcouf, ingénieur de M. Henry Deutsch de la Meurthe, disposait à l'extrémité postérieure du ballon des ballonnets allongés en saillie sur le corps du dirigeable *(Ville de Paris, Ville de Bordeaux, Bayard-Clément, Colonel Renard).*

L'empennage des aéroplanes contre l'inclinaison de l'appareil dans le sens longitudinal, est formé par une ou deux surfaces à peu près horizontales et placées très en arrière de la surface sustentatrice, à laquelle elle est reliée par une liaison à claire-voie, formant le prolongement du «corps». Si la surface sustentatrice quitte sa position à peu près horizontale, l'angle d'attaque de l'empennage augmente aussi. La composante verticale de l'effort du vent l'élèvera très facilement, puisque l'empennage tournera sur un arc de cercle, dont le rayon est la liaison rigide. L'empennage, ainsi relevé, ramènera la surface portante à sa position réglementaire par rapport à l'horizontale. Les machines volantes de «l'école américaine», réprésentée par les biplans Wright et Curtiss, n'ont pas de surfaces stabilisatrices automatiques. Aussi ces aviateurs ont-ils à se préoccuper encore de la stabilité longitudinale, en dehors de la manœuvre délicate nécessitée par la stabilité transversale.

La stabilité transversale, qui est assurée par le plan stabilisateur vertical dans les ballons, est, dans les aéroplanes, une question bien difficile de «l'apprentissage d'oiseau» : elle peut être compromise accidentellement (fausse manœuvre) et dans les virages. Dans les virages l'inclinaison de

l'appareil vers le centre du cercle que décrit l'instrument, est nécessaire, parce que, dans le virage, l'extrémité intérieure de la surface parcourt un chemin plus court que l'extérieure, elle va donc moins vite, et éprouve de la part de l'air une résistance moindre; elle sera, par suite, moins soutenue par l'air, et d'autant moins, que le rayon du cercle est plus court. Cette inclinaison est avantageuse au point de vue du contre-balancement d'une partie de la force centrifuge, inévitable, quand le mouvement est curviligne: mais il est indispensable de maintenir la surface portante dans une position horizontale après et avant les virages, c'est-à-dire de ramener l'appareil à cette position.

Les Américains ont adopté à cet effet le *gauchissement* des ailes. Voci en quoi il consiste. On prend un virage et l'aéroplane tend à s'incliner à l'intérieur, mais aussitôt l'aviateur, manœuvrant son levier spécial, abaisse les coins des surfaces sustentatrices situés à l'intérieur du virage et relève ceux à l'extérieur. L'action du vent sur ces coins intérieurs abaissés se trouve ainsi augmentée par l'accroissement de l'angle d'attaque. Ce dispositif exige que les ailes soient déformables par gauchissement. Blériot, qui d'ailleurs se sert aussi du gauchissement, avait imaginé un autre système: c'est d'avoir, à chaque extrémité des ailes fixes, des *ailerons* mobiles, pouvant s'incliner, en tournant autour d'un axe horizontal. Au virage, on abaisse l'aileron intérieur et l'on relève l'extérieur. L'effet est le même que dans le gauchissement des surfaces, mais il a l'avantage de ne produire aucune déformation de la charpente. Dans tous les virages, il faut donc que l'aviateur opère lui-même le redressement de son appareil, ce qui demande une attention incessante. Les biplans «français» (construction des frères Voisin) ont trouvé une stabilisation automatique, indépendante de la volonté et de la vigilance de l'aviateur. Le dispositif employé par eux est celui du *cloisonnement* et s'applique aux aéroplanes biplans

et multiplans. Il consiste à tendre entre les deux surfaces portantes parallèles des cloisons verticales rigides qui combattent l'inclinaison transversale dans les courbes, laquelle se trouve, de ce fait, pratiquement annulée.

Les Américains demandent tout à l'aviateur : l'équilibre longitudinal et l'équilibre transversal. «L'école française» assure l'équilibre longitudinal par l'empennage (et, en partie, l'équilibre transversal par le cloisonnement, que les monoplans ne peuvent pas employer, parce que sa construction exige au moins deux surfaces). Les deux écoles d'aviation peuvent donc être comparées, — dit M. Alphonse Berget — à deux engins bien connus, le monocyle et la bicyclette. Aucun d'eux n'a l'équilibre transversal et le cavalier doit l'assurer également sur les deux appareils : mais sur le monocycle, il doit en outre assurer l'équilibre longitudinal que la bicyclette réalise par les deux points des deux roues. Aussi tout le monde peut-il faire de la bicyclette, tandisque, seuls, des virtuoses de l'équilibre peuvent se risquer sur un monocycle. Cela explique la difficulté qu'a eue Wright de former des élèves : tandis que quatre ou cinq leçons suffisent à former un aviateur sur les aéroplanes français, l'apprentissage des élèves de Wright a duré plusieurs mois.

Faudra-t-il enfin employer la surface nécessaire pour la sustentation sous la forme d'une seule aile transversale ou de deux superposées ? Evidemment, les oiseaux sont monoplans, — ce sont même d'excellents monoplans, — mais les deux surfaces superposées diminuent l'envergure transversale, ce qui peut, au point de vue de l'encombrement de l'appareil et de sa maniabilité, constituer un avantage : d'autre part les supports rigides qui relient les plans l'un à l'autre, présentent à l'air une grande surface de résistance. Les deux systèmes ont leurs partisans. Parmi les biplans, nous connaissons tous les appareils *Wright* (montés par Lambert Lefèbvre, Tissandier, Calderara) : les appareils *Curtiss* et

Gerne leur ressemblent beaucoup. Les biplans français sont construits par les *Voisin* (montés par Farman, Sommer, Delagrange, Paulhan, Legagneux), nous pouvons citer les biplans «populaires» de *Koechlin,* le biplan *Breguet.* Les monoplans sont exclusivement représentés pas les aviateurs français: *Blériot, Antoinette* (montés par Latham, Demanest), Robert *Esnault-Pelterie* (R. E. P. montés par Esnault-Pelterie, Guffroy), *Demoiselle* (construits et montés par Santos-Dumont). Tels sont les noms de ces rapides et merveilleuses machines, dont la faveur publique ne cesse d'admirer l'élégance parfaite et les performances surprenantes.

Adalbert de Pivny.

LE FAUTEUIL

Les Combemalle n'allaient pas trop mal dans leurs affaires : lui, Claude, comptable au gaz, où il fonctionnait depuis vingt ans avec une ponctualité exemplaire ; elle, Céline, s'occupant de couture pour les petits bourgeois du voisinage, dans ce paisible quartier de Montrouge. Tout le monde les connaissait, bruns et forts l'un et l'autre, toujours propres, corrects et souriants de bonhomie. Comme ils s'installaient rue Marguerite, dans un logement d'une maison neuve, au cinquième, ils voulurent s'entourer de quelque élégance, s'arranger un petit salon où Madame Combemalle recevrait sa clientèle, où Monsieur, le soir, après ses dix heures de travail, lisait savoureusement son journal.

Un dimanche matin, ils descendirent avenue d'Orléans acheter un fauteuil, chez le brocanteur Mirtray. Dans le long magasin, encombré de meubles de tous temps et de de toute espèce, ce ne leur fut pas aisé de choisir l'objet rare et pas cher.

Des poufs, des bergères, des sofas, les tentèrent ; soit par la couleur ou le dessin de leurs parures, soit par la bienveillance nonchalante de leur attitude. Ils choisirent, de guerre lasse, un fauteuil Voltaire qui avait dû tenir entre ses bras plusieurs générations de rentiers pesants et mous magnifique fauteuil en bois de cerisier, luisant comme de

l'ambre, résistant comme un roc, mais dont l'étoffe était partout plus élimée que la pelure d'un de ces chemineaux de Paris qui vont presque toujours, je ne sais pourquoi, en redingote.

— J'achèterai d'occasion, dit Céline Combemalle, quelques mètres de damas, et si tu veux, Claude, tu la cloueras toi-même, avec des clous de cuivre.

— Tu as raison, répondit Claude, invariablement docile aux inspirations de sa femme.

Après des marchandages sans nombre, le brocanteur Mirtray, qui grognait de chagrin et de colère, céda pour dix francs ce meuble, qu'en vérité il connaissait à peine. Claude, sans craindre de s'humilier, le chargea sur son dos et l'emporta rue Marguerite. Au cinquième, dans le petit salon, il y avait déjà une table d'acajou, une glace biseautée du XVIII[ème] siècle, un canapé dit oriental, et sur les murs, des chromos bien luisants, que Céline avait acquis au marché d'Alésia. Celle-ci, rien que pour rire, s'assit dans le vaste fauteuil et gaiement s'y trémoussa. Soudain, avec un air de gravité inquiète, elle s'écria : — Claude, il grince drôlement, écoute.

Elle saute de plus belle, et le siège, en effet, grinça dans ses ressorts rompus.

— Tu as raison, dit Claude. Laisse voir.

Il s'assit à son tour. Plus robuste, il s'agita sur le siège, en écoutant avec attention le gémissement de la machine entière, une plainte agaçante de fils d'acier et de parchemins.

— Qu'est-ce que cela peut être ? bourdonna-t-il. Si nous examinions la chose !

— J'aurais bien voulu me servir du fauteuil au moins cette journée de dimanche.

Mais, pour ne pas contrarier son époux, Céline repartit aussitôt :

— Allons, déshabille le fauteuil, ça nous amusera.

Claude prit un ciseau et des tenailles, non sans précaution, et arrachant les clous rouillés qu'au fur et à mesure il remettait à sa femme, il détacha l'étoffe rebelle qui adhérait ainsi qu'un épiderme à une enveloppe de toile verdâtre. Quand le meuble fut complètement dépouillé, ils virent, sous le crin végétal, au milieu des ressorts meurtris, une liasse de journaux du second Empire que retenait une grosse ficelle.

— Oh! oh! Céline!... Si Mirtray s'était douté de la trouvaille!...

Tandis qu'il essayait avec une gêne bizarre de plaisanter naïvement, il retira d'une main délicate la liasse jaunie et, se détournant vers sa femme, qui dans sa curiosité avait plus de courage, il la lui confia. Elle aussi, d'ailleurs, tremblait un peu. Ils avaient, par un désir d'intimité jalouse, fermé à demi les rideaux de la fenêtre: dans le petit salon, à cette heure de dimanche radieux, régnait une atmosphère de recueillement qui augmentait l'émotion du mystère imprévu. Ils se regardèrent, une minute d'anxiété. Céline murmura:

— Est-ce que nous ouvrons ce paquet?

— Mon dieu, je ne sais pas.

— Ce sera violer un secret... Qu'en dis-tu?

— Je ne sais pas... Cependant, tout le fauteuil nous appartient.

— Sans doute... Voyons toujours.

Elle déroula la ficelle qui n'en finissait plus, déplia les journaux secs qui se cassaient à leurs plis en poussière. Dix billets de cent francs se montrèrent enfin, encore neufs, étincelants, d'une fraîcheur dont la pénombre parut s'illuminer. Les deux époux, à cette vision merveilleuse, frémirent de joie, rapprochés l'un de l'autre.

C'est pas croyable! haleta Combemalle. On prétend que les journaux racontent des blagues dans leurs faits divers. Mais non! Mais pas du tout!... En voilà une bonne affaire!

— Bonne, oui et non!... Est-ce que ça aussi nous appartient?

— Ma foi, je ne sais pas. Qui nous le dirait? Veux-tu que je le demande à mon chef de bureau?

Céline ne répondit pas tout de suite. Une incertitude orageuse la tourmentait, son instinct de convoitise, combattu par la pensée du devoir. Elle regarda le fauteuil avec affection, puis, à la fenêtre, entre les lourds rideaux, la lumière souriante du dimanche, comme pour surprendre, dans les rumeurs de Paris, la voix honnête des gens laborieux de leur condition.

— Non, déclara-t-elle, ceci ne nous appartient pas. Nous avons acheté le fauteuil, mais pas cette fortune: il faut la rendre.

— Tu as raison. Nous nous repentirions toute la vie. Pourtant, ce gredin de Mitray n'y a non plus aucun droit.

— Lui seul peut, en tous cas, nous dire le nom du précédent propriétaire. Allons faire notre petite enquête.

— Tu as raison.

Ils serrèrent les billets de banque dans un tiroir de leur armoire, avec leurs économies, et graves, gardant le silence pour mieux dissimuler leur angoisse, ils s'en allèrent Avenue d'Orléans. Le brocanteur, qui était assis devant sa porte, fut d'abord stupéfait de les revoir si vite. Est-ce que le fauteuil ne leur convenait plus? Il eut peur de perdre ses dix francs; déjà il se disposait à repousser le meuble, qu'il avait tant regretté tout à l'heure, lorsque Combemalle, avec un accent de tristesse, le rassura.

— Ne vous alarmez pas, nous gardons le fauteuil. Mais, comme nous avons voulu le dépouiller de son étoffe usée, nous avons trouvé dans ses ressorts quelque chose qui nons ennuie.

— Quoi donc?... Une bombe?... ricana Mirtray, railleur.

— Pas une bombe, dix billets de cent francs.

— Ah diable! . . .

Le brocanteur se leva d'un sursaut en agitant au dessus de sa tête, comme pour saluer un bienfaiteur invisible, la chechia crasseuse dont il était toujours coiffé.

— Et alors? balbutia-t-il.

— Alors, répliqua Céline, nous venons vous demander à qui ils appartiennent.

— A moi, parbleu!

— Pardon, interrompit Combemalle. Ils ne sont pas plus à vous qu'à nous.

— Je n'ai vendu qu'un fauteuil. Tout le reste est à moi. Vous n'obéissez donc qu'à votre conscience . . .

— Pardon! Pardon! Si vous persistez dans vos prétentions, je vais tout droit chez le commissaire de police lui soumettre notre différend. Mais vous êtes un homme loyal, et vous restituerez cet argent à son véritable propriétaire.

— Quel propriétaire? . . . Sûrement, il ignore la chose. Je vois tant d'histoires extraordinaires dans le va-et-vient de mes meubles! Je suis aussi loyal que quiconque, parbleu! . . . tenez, on pourrait facilement partager.

— Croyez-vous nous entraîner par l'affût du gain à une mauvaise action?

— Je ne comprends plus. Qu'attendez-vous de moi?

— Que vous délivriez le nom de celui à qui vous avez acheté le fauteuil.

— Dame! . . . non, non . . . C'est le secret professionnel. Mirtray se gratta les cheveux sous sa chechia, en affectant une subite indifférence.

— Vous ne voulez pas nous livrer ce nom? insista Combemalle. Pourquoi? Je vous jure que par malice vous n'arriverez à rien de bon. Le brocanteur réfléchit quelques minutes, dans une humeur bougonne, afin de donner un grand prix à son consentement. Après deux ou trois simagrées ridicules, il céda:

— C'est à un homme d'une trentaine d'années, un nommé Guibal, rue Thoullier, près du Panthéon, que j'ai acheté ce fauteuil. Peut-être a-t-il voulu se ficher de moi, éprouver ma probité. Ainsi, ne serait-ce que par prudence, allez le voir. Nous y gagnerons tous.

— Bonsoir! . . . Naturellement, on vous informera du résultat de nos recherches.

— Je le pense bien.

Les Combemalle prirent le train de la gare de l'Est, jusqu'au Luxembourg. Le romanesque de leur aventure les intriguait beaucoup, ma foi. Midi approchait. On voyait sur les terrasses des restaurants se presser, autour des tables de marbre, une exubérante clientèle, des étudiants, des commis de magasins, en compagnie de jeunes filles en toilettes claires. Les Combemalle n'avaient pas faim. Rue Thoullier, la concierge fut très ahurie qu'on lui demandât M. Guibal qui, taciturne depuis quelques jours, passait furtivement devant sa loge, serrant sous son bras une livre de pain et un litre de lait.

Guibal, autrefois maître d'études dans un institut du quartier, s'était un beau matin, par noblesse d'esprit autant que par ambition, pour répandre des idées qu'il croyait utiles aux hommes, lancé dans le journalisme. La chance d'abord lui avait souri, pour le précipiter ensuite, ainsi qu'il arrive maintes fois aux meilleurs artisans de ce métier qui n'en est pas un, au fond d'une misère sans issue. Maintenant, tout en haut d'une vieille maison, sous les combles, à l'extrémité d'un couloir desservant les chambres des bonnes, il occupait une pièce plus longue que large, d'où il pouvait du moins apercevoir dans un immense espace le spectacle si pittoresque des toits tumultueux de Paris, des nuages libres qui voyagent au gré du vent, ou du soleil qui resplendit dans sa gloire.

Les Combemalle frappèrent à sa porte discrètement, puis, dans l'obscurité du couloir sans écho, ne bougèrent

plus. Las d'attendre, ils frappèrent de nouveau, avec une insistance presque suppliante. Une voix bourrue enfin s'éleva :

— Entrez ! . . .

Ils s'avancèrent lentement, le front baissé, avec autant d'émotion que si, au lieu d'être guidés par une pensée de bienfaisance, ils fussent venus demander une aumône. C'est que M. Guibal n'avait pas l'air commode. Assis à une table, où il avait sur un journal étalé du pain, un morceau de gruyère et un litre de lait, il tournait vers les deux intrus sa face maigre, augmentée d'une barbe broussailleuse, et dont les gros yeux brillaient d'étonnement, dans leurs orbites creuses. Il était recouvert, par-dessus son costume de velours, d'un vieux manteau qui gênait le mouvement de ses bras. La chambre, blanchie à la chaux, sans parure, n'avait pas, depuis des mois, reçu le moindre calorique : il y faisait aussi froid que dans une caverne humide. Guibal, qu'irritait l'impossibilité d'accueillir décemment ses visiteurs si doux, leur demanda :

— Que voulez-vous ?

— Mon Dieu, monsieur, répondit Claude Combemalle, vous ne nous connaissez pas, et nous craignons d'être indiscrets, quoique nous vous apportions une bonne nouvelle.

— A moi ?

— Vous êtes bien M. Guibal ?

— Oui, monsieur.

— Alors il n'y a pas d'erreur.

— Et vous m'apportez une bonne nouvelle !... à moi ?

Il se mit à rire d'incrédulité, la tête haut. Puis promenant un geste d'indolence autour de lui, sur les murs glacés, il désigna son lit de fer, étroit et pauvre, qu'il rangeait avec soin chaque matin, et dit :

— Acceptez, je vous prie, de vous asseoir là, et expliquez-moi le but de votre visite.

Les Combemalle prirent place sur le bord du lit et, modestes, recouvrant leur assurance, ils remarquèrent que le fauteuil sur lequel était assis M. Guibal ressemblait exactement à celui qu'ils possédaient chez eux depuis deux heures. Quelque chose de commun, intérêt ou sentiment, ne les liait-il donc pas à ce jeune homme qui, plus isolé au milieu de Paris que Robinson dans son île, subissait du Destin de si cruelles injures?... Claude, sur un ton de cordialité, l'interrogea:

— Est-ce bien vous qui avez vendu à M. Mirtray, de l'avenue d'Orléans, un fauteuil pareil à celui que voici?

— Tiens! Pourquoi?... Pourquoi me demandez-vous cela?

— Pour vous servir. Car, il n'y a pas de doute, tous les deux se ressemblent.

— Et bien! oui, c'est moi qui, vendredi, ai vendu le frère jumeau de ce meuble.

— Vous l'aviez depuis longtemps?

— Depuis toujours, dans ma famille. Mais enfin pourquoi?...

— Parce que nous avons acheté au marchand le fauteuil que vous lui aviez vendu, et que nous y avons trouvé dix billets de cent francs.

— Ah! Ah!... bredouilla le jeune homme.

Une flamme envahit sa face plus douce, il se frotta les mains avec une joie si volontaire. Mais aussitôt, il s'apaisa, par orgueil, par méfiance peut-être, et grave, il ajouta:

— Ce que vous m'apprenez me fait évidemment plaisir. Mais je m'en explique sans trop de difficultés le merveilleux. Une vieille tante, qui vivait chez nous, a passé ses dernières années dans le fauteuil dont je me suis dépourvu avec tant de chagrin: très généreuse, point bavarde, elle était néanmoins atteinte d'une sorte de maladie de la peur, qui n'avait fait que croître avec l'âge. Elle croyait

qu'une révolution, plus terrible que ses devancières, ruinerait jusqu'à leur dernier centime même les petits bourgeois tels que nous; c'est pourquoi sans doute elle eut l'idée de cacher ce viatique qui nous aurait au moins préservés de la faim, en cas de détresse. Le fauteuil, sur lequel je suis assis, et que je garderai éternellement, malgré les pires épreuves, m'est plus sacré encore, parce que mon père est mort entre ses bras.

M. Guibal baissa la tête avec une résignation pieuse. laissant dans le silence s'éteindre les paroles de son âme qui réveillaient pour lui les jours heureux d'autrefois. Les Combemalle se regardèrent, confus, en un sentiment de honte étrange. Claude lentement parla :

— Puisque ce fauteuil n'a appartenu qu'à votre famille. il n'est pas honnête que nous conservions la fortune qu'il renfermait. Nous allons vous la remettre.

— Pardon ! répliqua Guibal ... je ne puis accepter.

— Tiens, pourquoi ?

— J'ai vendu le fauteuil. Je n'ai plus aucun droit sur lui.

— Mais vous ne soupçonniez pas qu'il renfermait mille francs ?

— Certes non, je ne l'aurais pas vendu. Il n'appartient, selon moi, qu'au marchand, et s'il vous l'a cédé, je suis censé ne pas le savoir.

— Vous ne voudriez pas, par hasard, que je lui remette cet argent ?

— Je n'en sais rien ... N'est-ce pas plutôt à lui, et non à moi, que vous devez, selon la logique de votre raisonnement, rendre compte de votre trouvaille, s'il estime, comme vous, que vous ne lui avez uniquement acheté que le fauteuil ? Et alors, lui, d'après son interprétation que nous n'avons pas à juger, pourquoi n'aurait-il pas le droit de garder ce qu'il croit être son bien, et sur quoi vous êtes les premiers à reconnaître n'avoir aucun titre de revendication ?

— Comment! Comment... C'est drôle!... Ah! Je suppose bien que M. Mirtray, qui nous a vendu le fauteuil dix francs, n'a pas dû vous le payer très cher.

— Que voulez vous, il y a dans toute acquisition une part d'inconnu. M. Mirtray m'a donné quatre francs.

— Oh!...

— Et ça m'a fait plaisir. J'ai vécu quatre jours.

Les Combemalle observèrent M. Guibal avec une admiration affectueuse, qui l'attendrit lui-même, ému de sentir aujourd'hui en sa présence des êtres simples, sans arrière-pensée.

— Nous n'insistons pas, soupira madame Combemalle. C'est dommage... Vous avez peut être raison.

Comme ils se levaient, languissants et ennuyés, il se leva aussi, pour les accompagner, en s'enveloppant étroitement de son manteau.

— Nous irons chez le commissaire de police, reprit Claude.

— C'est votre affaire... Mon Dieu, je l'avoue, le bon sens indique que cette somme, si elle appartient à quelqu'un, ce doit être à moi. Mais le bon sens n'est pas toujours d'accord avec la loi, ni même avec les scrupules de la conscience.

Sur le pas de la porte, Guibal saluait avec une gratitude souriante, lorsque, par un sentiment de fierté ombrageuse, presque malgré lui, il retira sa main.

Les Combemalle rentrèrent chez eux dare-dare. Bouleversés dans leur vie régulière, ils déjeunèrent sans appétit. Vers trois heures, ils se rendirent au commissariat où un secrétaire tout jeune, surchargé de besognes, les accueillit sans amabilité. Ces différends de commerce et de boutique ne regardent pas la police; on n'en finirait plus, s'il fallait, chez le commissaire, écouter les plaintes des acheteurs et des marchands. Le juge de paix a seul compétence pour les mettre d'accord.

Les Combemalle s'en furent penauds, bientôt furieux contre ce trésor qui semblait s'imposer à leur conscience.

Le lendemain, de très bonne heure, ils descendirent chez Mirtray. Celui-ci, qui était en train d'installer devant sa porte son petit manège de meubles d'occasion, tous étiquetés de pancartes, s'arrêta net dans son travail, les yeux aigus de méfiance, les mains à demi-ouvertes en un geste habituel de rapacité. Après les explications de Combemalle, il s'écria.

— M. Guibal a raison! C'est moi qui ai tous les droits, puisque je lui avais tout acheté! . . .

— Voyez-vous, répliqua Claude avec indulgence. Ce qu'il y a de mieux pour satisfaire tout le monde, c'est de déterminer un partage loyal. Si vous protestez, je m'adresse au juge de paix, car j'en ai assez de cette histoire, et alors, non seulement la plus belle partie des mille francs s'en ira en procédure, mais vous n'obtiendrez rien du tout.

— Diable! . . . Que vous êtes têtu! . . .

A ce nom seul de juge de paix, dont il était trop connu, le brocanteur avait tressailli d'une frayeur. Il parut aussitôt se résigner de bonne grâce:

— Allons, il ne faut pas mécontenter la clientèle. Je suis un brave enfant. Agissez à votre gré . . .

Les Combemalle montèrent de nouveau rue Thoullier. Dès le quatrième, ils entendirent un grand bruit de marteaux ébranlant, sous les combles, l'ombre de la vieille maison. Que se passait-il donc dans ces chambres de domestiques? Tandis qu'ils s'avançaient dans le couloir poisseux, le bruit cessa. Ils frappèrent tout au fond, à la porte de Guibal, toc, toc! . . . timidement. Après un interminable moment d'attente, la voix bourrue de la veille, plus irritée encore, répondit:

— Entrez, parbleu.

Ce fut madame Combemalle qui la première poussa la porte; Claude n'osait souffler mot. Sur le seuil, ils demeurèrent immobiles de stupéfaction.

— Entrez donc!... répéta Guibal sur un ton de bonhomie railleuse.

Il était en bras de chemise, le visage mouillé de sueur, penché sur son fauteuil, qu'il recouvrait de son étoffe ancienne.

— Quelle bonne nouvelle m'apportez vous ce matin! demanda-t-il avec un sourire plus franc?

— La même, répondit Claude, meilleure cependant, car le brocanteur comprend enfin que le plus juste et le plus profitable, c'est de partager honnêtement entre tous l'argent du miracle.

— Le miracle, oui. Vous l'avez trouvé, vous autres, sans le chercher. Et moi qui ai démoli mon fauteuil, m'imaginant y rencontrer aussi quelque trésor, je suis bredouille.

— Que notre restitution vous console. Pour dissiper vos scrupules excessifs, nous garderons cent francs, ainsi que M. Mirtray. Veuillez bien accepter le reste...

Guibal eut une hésitation suprême, les yeux humides de désir et de joie. Il parut chasser lentement de son bras nu sur son front une pensée de tristesse, et enfin il répondit:

— J'accepte. Ces billets sont sortis d'ici, ils y rentrent.

— Parbleu!...

— Oui, mais je ne les ai pas gagnés.

— Ni moi!... Seulement, comme ces cent francs ne m'ont jamais appartenu, je les donnerai au Bureau de bienfaisance. Bien sûr que le marchand les déposera dans sa caisse, et celui-là, par exemple, ne les a pas gagnés.

— Mon Dieu, je ne puis oublier qu'un jour de misère affreuse, j'ai été heureux de le rencontrer sur mon chemin. Il m'a sauvé de la mort peut-être.

Combemalle remit les 800 francs entre les mains du fier homme de lettres, qui rougit d'une pudeur étrange, et sachant dire à peine merci, murmura:

— Il me semble que, pour moi, vous descendez des cieux, car c'est la Providence qui fait le hasard, et c'est ce dernier qui parfois nous amène les amis les plus agréables.

Il les accompagnait jusque dans le couloir. Cette fois, sans aucune appréhension, il leur serra la main.

Dans la rue, au milieu du monde, les Combemalle recouvrèrent leur esprit. Céline noua au sien le bras de Claude avec une tendresse contente et lui dit :

— Ce garçon-là vit trop dans les nuages ; il n'arrivera jamais à rien.

— Tu as raison, c'est un poète.

Georges Beaume.

CHRONIQUE DU MOIS

CHRONIQUE FRANÇAISE DES LETTRES ET DES ARTS

Un écrivain : M. André Gide.

Il y a peu de natures aussi complexes que celle de M. André Gide. Une culture étendue, une intelligence affinée, une sensibilité hautaine et souvent douloureuse ont marqué de leur empreinte une série d'ouvrages aussi remarquables que le *Voyage d'Urien*, l'*Immoraliste* et *Amyntas*. Essayiste lyrique d'une ardeur singulièrement forte et chaude, André Gide avait tracé dans les *Nourritures terrestres* un manuel de vivre ample et rationnel ; non certes, depuis tels passages d'*Obermann*, personne, sauf Sénancour, ne s'était mieux nourri des fruits de la terre et ne les avait mieux célébrés que ce jeune écrivain passionné. Au théâtre, André Gide n'avait pas manqué de poursuivre, à l'aide d'œuvres du genre du *Roi Candaule*, un des apostolats littéraires les plus désintéressés et les plus purs qu'on ait vus depuis longtemps. Et pourtant, André Gide, admiré et aimé des hommes de sa génération qui avaient grandi à ses côtés et qui l'avaient lu, demeurait d'une nature un peu distante ; la qualité de son style et le choix de ses développements le défendaient de l'admiration de lecteurs plus nombreux ; il restait, comme Mallarmé et comme Paul Claudel, mais d'autre manière qu'eux, un «isolé» dans les lettres. Et pourtant, dans beaucoup de ces livres si parfaits à plus d'un titre, un cri mal réprimé, un aveu poignant mal dissimulé, une contraction de douleur mal cachée venaient trahir la hardiesse et la chaleur d'un

cœur trop contenu. Ce cœur, qui se défendait de trop se trahir dans les livres, semblable à quelqu'un de ces fruits pourpres de l'Orient qu'André Gide admire tant, vient enfin, comme eût dit Baudelaire, «de se montrer à nu» ; il vient de se livrer avec franchise, avec sincérité, avec simplicité. Et cela dans un très beau livre appelé à être très lu, que l'auteur, s'inspirant d'un passage de St. Luc, appelle la *Porte Etroite.* (1) *Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, car la porte large et le chemin spacieux mènent à la perdition.*

C'est en partant de cette parole du Christ qu'André Gide a conçu son roman. Ce roman d'ailleurs ne correspond pas exactement à ce que le lecteur imagine par ce genre ; il n'y a là aucune intrigue artificielle et les épisodes que l'auteur nous conte ne sont pas autre chose que ceux qui arrivent dans la vie. Seulement les héros de ce livre, à l'exemple de l'écrivain qui les fait vivre, ont reçu une sensibilité très aiguë ; ils sont d'une qualité supérieure et ils s'expriment dans un français classique et sans artifice. A propos de ce français il y aurait même à écrire : par sa sobriété, sa tenue rigoureuse, sa correction aisée, le langage semble, dans l'ouvrage nouveau d'André Gide, s'être dépouillé de tout le faste dont le style du *Voyage d'Urien* et des *Nourritures* était revêtu. Et il y a une aventure comme cela qui est arrivée à Maurice Barrès quand cet écrivain, suivant son évolution, a laissé le style si artiste et si éclatant de ses premiers livres pour aboutir, dans *Colette Baudoche* à cette simplicité, à cette nudité de la phrase qui devinrent sous sa plume émouvantes.

Mais ce n'est pas là le roman, le roman de M. André Gide. Comment au reste résumer un ouvrage qui est, pour ainsi dire, déjà par lui-même le résumé d'un drame et d'existences tragiques heurtées les unes dans les autres ? Et pourtant il faut essayer.

Cela se passe à Fongueusemare, aux environs du Havre, dans cette verte Normandie que M. André Gide aime tant ; et, pour en venir vite au fait, on peut dire que, dans ce livre, il y a deux jeunes gens, Jérôme et Abel et aussi deux jeunes filles, Juliette et Alissa. Juliette et Alissa étaient les deux filles de Lucile Bucolin. Et Lucile Bucolin était créole ; il semblait que son ardente nature ne fût jamais en repos et que le souvenir de ses origines ne cessât de la

(1) *La Porte Etroite*, roman par André *Gide* (Mercure de France).

tenir épuisée et languissante. Avec le sang Lucile transmit à ses deux filles, et plus particulièrement à Alissa, un peu de ce tourment inexprimé, de cette inquiétude d'une nature comprimée que les créoles portent un peu partout avec elles sur la terre. Et c'est ce qui fait qu'Alissa fut si admirablement préparée à souffrir. Il suffit, pour cela, qu'elle s'éprît aussi totalement et aussi exclusivement qu'elle le fit de Jérôme. Jérôme, en principe, devait, en raison des relations d'âge et de cousinage, devenir le mari d'Alissa et pendant ce temps Abel, l'autre jeune homme, fût devenu l'époux de Juliette. Il y eût eu ainsi deux couples mariés harmonieusement et ainsi que Dieu veut. Mais il n'en advint pas de la sorte ; et la vie n'est pas aussi simple qu'elle a l'air ! En effet, Juliette, elle aussi, négligeant Abel, comme sa sœur Alissa eût voulu épouser Jérôme. Jérôme, aveugle et confiant, ne s'était pas aperçu un instant de cela. Et ce n'est que dans cette scène très belle qu'il en eut la révélation : «. . . Je gagnai, dit Jérôme, la serre où Juliette m'attendait. Elle avait le visage en feu ; le froncement de ses sourcils donnait à son regard une expression dure et douloureuse ; ses yeux luisaient comme si elle eût eu la fièvre ; sa voix même semblait rêche et crispée. Une sorte de fureur l'exaltait ; malgré mon inquiétude, je fus étonné, presque gêné par sa beauté. Nous étions seuls.

— Alissa t'a parlé ? me demanda-t-elle aussitôt.

— Deux mots à peine, je suis rentré très tard.

— Tu sais qu'elle veut que je me marie avant elle ?

— Oui.

Elle me regardait fixement . . .

— Es tu sais qui elle veut que j'épouse ?

Je restai sans répondre.

— Toi, reprit-elle dans un cri . . .»

C'est ce cri qui trahit l'admirable renoncement d'Alissa en faveur de sa sœur. Mais Juliette, âme trop haute, Jérôme, cœur trop fidèle, ne profiteront pas de ce renoncement. Juliette, après la pire des crises, se mariera ailleurs ; Alissa, qui pourrait alors, devenue libre, se rapprocher de Jérôme n'ose le faire ; elle est demeurée brisée de ce drame ; la «sainteté», comme elle dit, est devenue son refuge et la lutte qui se poursuit désormais entre son amour pour Jérôme et son aspiration au ciel occupe toute la fin du livre. Mais le ciel est lointain, très haut, très bleu ; c'est par

la «Porte Etroite» que le Christ y admet ses anges, et, c'est par cette porte-là que passera Alissa en mourant.

Un petit cahier de notes appelé le *Journal d'Alissa* que M. André Gide publie à la suite de son livre inonde de lumière l'âme d'Alissa et la fait comprendre. Cette âme est vraiment très belle, très pure, très ardente, dans le sacrifice et dans la passion. Voilà une amoureuse, mais une amoureuse chaste à la manière de celles que Racine chrétien, eût pu amener au théâtre ; et elle ne laisse pas, par son aventure, contée avec un art si sobre et une simplicité si juste et si vraie, de nous retenir et de nous émouvoir. Je ne sais si M. André Gide a fait là son plus beau livre ; mais il a vraiment fait un beau livre.

Anciens Poètes Français: Remy Belleau. — Tristan l'Hermite.

Ce serait mal connaître la littérature française que la juger du seul aspect du présent. Une littérature n'est pas, chez un peuple, que la seule expression spontanée du génie ; une préparation lente et souvent millénaire aide à dégager dans les siècles, aussi bien dans les lettres que dans les arts, l'expression lyrique, musicale ou picturale particulière à tout temps et à tout pays. Notre art romantique, pour ne nommer que celui-là, a souvent puisé pour sa part jusque chez nos poètes du XVe et du XVIe siècles, et qui saura jamais quels emprunts nécessaires un Voltaire, un Renan, un Anatole France, pour ne citer que ces trois maîtres, firent souvent à Rabelais, à Montaigne, aux auteurs des fabliaux, jusqu'aux anonymes et lointains conteurs des soties et moralités. Tel poète français vivant, M. Jean Moréas notamment, l'auteur admiré de *Stances* si parfaites, et d'une *Iphigénie* qui est bien touchante, offrent, de nos jours encore, une parenté étroite avec les vieux maîtres de la Pléïade. Et, c'est l'étude comparative et nécessaire du présent à la fois que du passé que nous aident à poursuivre d'aussi excellentes rééditions critiques que celles que M. Ad. Van Bever a récemment faites de Remy Belleau et de Tristan l'Hermite.(1)

(1) *Les Amours et Nouveaux Eschanges des Pierres Précieuses* par *Remy Belleau* suivis d'autres poésies, avec une notice de l'Abbé Gouget et des notes par Ad. Van Bever (E. Sansot et Co.).

Remy Belleau, le «gentil» Belleau, comme a écrit avec tant de grâce affecteueuse Pierre de Ronsard lui-même, «naquit à Nogent-le-Rotrou, ville du Perche, au commencement de l'année 1528.» C'était un garçon aussi agréable que ses vers et j'imagine assez qu'il allait, comme tous les poètes de ce temps-là, coiffé d'une toque, le col emprisonné d'une petite fraise et ganté de daim comme un chasseur. «Belleau, dit l'abbé Gouget, son biographe, s'appliqua avec beaucoup de soin à la poésie française, et, il y réussit au goût de son siècle ; ce qui l'à fait mettre au nombre des sept poètes dont on forma la Pléïade Française. On admirait surtout sa naïveté et sa facilité à décrire les choses dont il voulait parler, et l'on trouvait ses peintures si vives et si naturelles que Ronsard avait coutume de l'appeler le *Peintre de la Nature.*» Ce jugement d'un vieil auteur est bien digne de caractériser le talent si frais et si juvénile de l'auteur de tant d'églogues et de tant de bergeries délicates. Il y a, dans ce présent livre, édité avec un soin pieux, par M. Ad. Van Bever, telles *Louanges de la Rose*, telle *Description des Vendanges* que seraient fiers de signer les meilleurs de nos modernes ; et comment ne pas aimer cette *Description du Printemps* où le «gentil», le savoureux Belleau apparaît tout entier si mutin et si tendre :

Voyez, comme à l'entrée
Du Printemps gracieux.
La brigade sacrée
Des Grâces et des Dieux
Le Giron et le Sein
Porte des roses plein ?

Voyez comme les ondes
De l'écumeuse mer,
Et les rides profondes
Commencent à calmer ?
Et cent sortes d'oiseaux
Se jouent dans les eaux ?

(1) *Tristan l'Hermite : Les Amours, la Lyre, les Vers héroïques etc. . . .* ouvrage précédé d'une notice par Ad. Van Bever (Mercure, de France).

Voyez comme la grue
Est desjà de retour ?
Et le soleil sans nue
Nous allume le jour,
Et chasse l'ombre espais
Du trait de ses beaux rais ?

Voyez en apparance
Nos journaliers labeurs,
Comme la terre avance
Et enfante les fleurs ?
Voyez arbres fruitiers
Poindre, et les oliviers ?

Voyez comme on couronne
La vineuse liqueur,
Quand l'attente fleuronne
Du grain, en sa verdeur,
Sous les ombres issans
Des rameux verdissans ?

Tristan l'Hermite, l'auteur un peu trop oublié, et pourtant si gracieux des *Amours*, de *la Lyre*, des *Vers Héroïques*, des *Heures de la Vierge* et de tant d'autres ouvrages pleins de beautés n'est pas très éloigné de succéder, par les dates et le talent, au «gentil» Belleau. «Le 6 mars 1577, écrit en effet M. Van Bever, un convoi modeste quittait l'Hôtel de Guise pour se rendre à l'église des Vieux Augustins où la dépouille d'un des plus charmants poètes du XVIe siècle, Remy Belleau allait être déposée près du chœur. Un peu plus de soixante-dix-huit années après, le 16 septembre 1655 exactement, un autre convoi non moins simple partait du somptueux logis des princes de Lorraine et conduisait à sa dernière demeure le regretté Tristan l'Hermite qui, on le sait, avait servi Henri II, Duc de Guise.» «Remy Belleau, ajoute M. Van Bever, était de la province du Maine, Tristan du pays de la Marche. Non seulement ils différaient d'origine, de goût et de tendance, mais encore ils avaient un passé peu identique.»

En ce qui concerne leur art, le vers de Tristan ne laisse pas de l'emporter en mesure et en correction sur celui de Belleau. C'est que l'Hermite appartient déjà au XVIIe siècle il est plus près de Racine, et ses strophes d'un dessin très pur, d'un rythme adouci

ont déjà cette grande ligne du siècle élégant. Mais quelque chose de plus proche de nous est encore dans l'Hermite. Ce sont des vers tout frémissants du genre de cette *Belle Gueuse* que M. Pierre Quillard appelle «une admirable apparition de lumière et de splendeur juvénile»:

O que d'appas en ce visage
Plein de jeunesse et de beauté
Qui semblent trahir son langage
Et démentir sa pauvreté !

Ce rare honneur des Orphelines
Couvert de ces mauvais habits,
Nous découvre des perles fines
Dans une boîte de rubis.

Ses yeux sont des saphirs qui brillent
Et ses cheveux qui s'éparpillent
Font montre d'un riche trésor :

A quoi bon sa triste requête,
Si pour faire pleuvoir de l'or
Elle n'a qu'à baisser la tête.

Ces vers si frais, si jeunes, d'une ardeur tout actuelle ont de quoi étonner. La surprise demeure en ouvrant telles pages de vieux rimeurs d'autrefois, d'un Belleau, d'un l'Hermite de juger à quel point ces poètes sont toujours jeunes et ardents. Vraiment, M. Ad. Van Bever a raison de le dire: «Il y a un admirable et logique enchaînement dans l'histoire de notre littérature.» Et ce reste l'honneur de beaucoup de nos contemporains du XIX[e] et du XX[e] siècle de se montrer dans le lyrisme, à plus d'un passage, les continuateurs et les héritiers de ce génie national des vieux maîtres.

Au Salon d'Automne: Emile Bourdelle. — A. Steinlen.

Emile Bourdelle.

Le nom d'Emile Bourdelle n'est pas inconnu en Hongrie ; ce statuaire a exposé à l'étranger ; et toujours, par son art synthétique, si personnel et si vigoureux, il a conquis l'intérêt et l'admiration. Très maître de son talent, Emile Bourdelle s'efforce moins d'atteindre à la perfection du détail qu'à l'expression de l'ensemble ; et, il faut voir dans ses travaux d'une puissance si mâle et d'une préoccupation humaine si marquée autre chose que ce qu'ont coutume d'exposer le plus souvent les statuaires. Bourdelle, comme Rodin, comme Medardo Rosso par exemple mais autrement qu'eux, «pense» pour ainsi dire, avant de les exécuter, ses monuments. Sans se limiter à l'anecdote ou à l'exactitude photographique des êtres et des visages, il s'efforce de montrer, en même temps que la physionomie humaine des êtres, leur physionomie intérieure, leur idéal d'art et de pensée. A ce point de vue, il est d'une divination artistique qui l'élève bien au-dessus des sculpteurs de plastique ordinaire ; sa glaise, son bronze vivent, non seulement de la chair des hommes, mais de leur sentiment et de leur intelligence. Il a conçu déjà, dans cette manière, un *Beethoven* qui n'est pas que la représentation de Beethoven lui-même, mais en même temps celle de ses œuvres ardentes. Son buste d'Ingres, admiré l'an passé, avec ce cou d'une si large puissance, l'ampleur du front, la droiture de la physionomie, la volonté indomptable des yeux est bien digne de la probité de ce grand passionné de la beauté que fut le dessinateur de tant de nobles œuvres. Et, par son Carpeaux de cette année, exposé au Salon d'Automne, M. Bourdelle affirme à nouveau, par une statue non moins hardie et non moins pure, ce tourment intérieur qui donne aux traits des visages un tel frémissement et un tel éclat. Cette fois encore, ce n'est pas le statuaire valenciennois qui est représenté seul dans cet homme debout, méditatif et dans l'attitude de la création ; mais aussi, c'est le sculpteur émouvant de ces chefs-d'œuvre qui restent, au XIXe siècle, à côté de ceux de Rude et de Barye, comme les plus accomplis de l'art plastique en France. Sous ce front bombé, ample, d'une courbe si admirable, dans l'ombre

des yeux profonds de ce visage, dans ce profil tourmenté où il y a de la gravité crispée de celui de Michel-Ange, apparaissent *Flore*, *la Jeune fille à la Coquille*, la *Danse*, les *Parties du Monde* et tous les autres motifs de Carpeaux.

Carpeaux, qui était de Valenciennes et qui modela, pour sa ville natale, une statue si nerveuse, si souple, si mélancolique et si élégante de son compatriote Antoine Watteau, a rencontré enfin celui de nos sculpteurs modernes le plus digne de le représenter à son tour dans ses traits et dans sa personne. Avec son *Beethoven*, M. Emile Bourdelle avait rendu hommage au génie de la Musique; avec *Ingres*, il célébra celui de la Peinture; mais avec le *Carpeaux* du Salon de cette année, il honore la statuaire française à travers l'un de ses plus fiers représentants; et le mieux demeure encore, pour notre satisfaction et pour celle de jeune sculpteur, qu'en honorant ainsi cet art qui est le sien, M. Emile Bourdelle excelle par lui-même à le continuer et à l'embellir.

A. Steinlen.

M. A. *Steinlen*, qui est l'un de nos peintres et de nos dessinateurs les plus humains de ce temps-ci, n'est pas loin, par certains côtés de son art de réalisme et d'observation de rappeler M. J. L. *Raffaelli;* mais alors que M. J. L. Raffaelli se complaît le plus souvent à des notations pittoresques fugitives, M. A. Steinlen s'attarde avec plus de sympathie et de commisération aux spectacles de la douleur. Personne, mieux que Steinlen, n'a su prêter un crayon compréhensif à l'illustration du *Crainquebille* de M. Anatole France; et nul, en échange, n'a su, aussi bien que l'auteur de ce livre exquis et terrible, expliquer le sentiment intime de cet art du dessinateur: «L'art de Steinlen n'a pas besoin de commentaires Il s'explique de lui-même et se fait sentir à tout le monde. Steinlen est incomparable pour exprimer la souffrance et la joie qui passent. C'est pourquoi son œuvre fait frémir et charme aussi par sa douceur. Sur la laideur, sur la vulgarité des visages, Steinlen met un rayon de pitié divine qui les fait resplendir. Car il a la bonté infinie des simples et des grands. Ce Français, né Vaudois, en qui plusieurs races se confondent, a gardé la fraîcheur idyllique du pays natal.»

Steinlen exposa cette année, au Salon d'Automne, de nombreux crayons, des estampes, des illustrations. Ses «types» de la rue, chemineaux, mendiants, ouvriers, pauvresses, furent particulièrement admirés et l'on se plut à goûter, dans cette exposition, les motifs composés avec tant d'à propos et de vérité pour la *Chanson des Gueux* de Jean Richepin, le *Chien de Brisquet* de Charles Nodier, le *Canard Sauvage* d'Ibsen, la *Maternelle* de Léon Frapié, la *Saison au Bois de Boulogne* de Maurice Beaubourg, les *Soliloques du Pauvre* de Jehan Rictus. Quelques études de chats et de chiens vinrent affirmer, à côté de tant de notations de femmes et d'hommes saisies avec finesse et réalisme, à quel point Steinlen était encore un animalier incomparable et délicat. M. Anatole France a eu bien raison de le dire autrefois et de le penser toujours : «Le propre du talent de Steinlen est la sincérité. Une sincérité âpre, un peu sauvage. Dans cet art du dessin, si direct, si franc, et procédant d'un trait que rien ne farde, Steinlen a trouvé son véritable et naturel langage.» Et rien n'était mieux fait pour confirmer ce jugement si juste et si précis que cette actuelle exposition automnale où l'artiste sut montrer les aspects les plus variés de son talent.

EDMOND PILON.

CHRONIQUE HONGROISE DES THÉATRES

Les Vainqueurs, par Émile Fabre. (Nemzeti Szinház.)

La nature humaine est ainsi faite que ce n'est que dans un cercle restreint que nous sommes d'accord avec les autres. Plus un groupe d'hommes est important, plus ses idées communes sont superficielles ; le *consensus* des hommes, dont parlent souvent les philosophes, ne porte que sur des choses vagues et générales, et une communication confidentielle perd d'autant plus de force qu'elle s'adresse à un public plus étendu. Mais, en revanche, rien n'assure le succès aussi vite et aussi facilement que si l'on cause entre initiés de choses intimes. De là vient cette loi bien connue que l'écrivain ne peut jamais intéresser le public aussi bien que s'il travaille pour des initiés ; mais, en retour, il doit renoncer plus ou moins à plaire aux autres. Plus une œuvre fait partie de ce qu'on appelle les œuvres à clef, et plus ceux qui en ont la clef l'apprécient. Mais plus le terrain sur lequel l'auteur nous dirige est limité, et moins d'hommes possèdent cette clef. Quelquefois ce sont les membres d'un petit groupe ou d'une classe, ou même toute une société ; ce ne peut jamais être tout le monde. Pour illustrer cette thèse, voici la dernière nouveauté du *Nemzeti Szinház (Théâtre National) :* les *Vainqueurs*, d'Emile Fabre. Cette pièce est venue de Paris avec le passeport d'un grand succès, mais ici elle en a obtenu un beaucoup moindre, pour les raisons que nous venons d'indiquer. Les circonstances qui lui ont assuré là-bas une réussite presque sensationnelle, deviennent chez nous, à l'étranger, un obstacle au succès. La pièce a une signification trop particulière pour qu'on puisse l'accepter d'une façon générale. Les Parisiens ont pu y reconnaître

non seulement la vérité des faits dont ils sont témoins, mais encore les personnages même qu'ils voient ou qu'ils ont vus journellement. Mais justement le fait que l'écrivain se limite strictement à des conditions spéciales et surtout à certains personnages de la vie publique, fait que l'œuvre ne peut nous toucher.

La pièce, comme on sait, a son point de départ dans des discussions et des rivalités politiques ou plutôt parlementaires. Ce sont des députés, des faiseurs politiques, des candidats au ministère, de grands entrepreneurs qui jouent les rôles principaux. Ce genre d'hommes n'est pas connu seulement à Paris ; malheureusement, l'histoire dans le cadre de laquelle leur destinée se déroule est si particulière au parlement français, le piège de procédure qui enlève presque son siège ministériel à l'avocat Daygrand tient à des conditions si spéciales et il a une telle importance dans la pièce, que nous ne trouvons rien qui attache notre intérêt à la scène. Louons l'art correct, sobre et raisonnable avec lequel Emile Fabre conçoit ses personnages, et la clarté qu'il projette sur l'affaire embrouillée de l'avocat Daygrand. Son œuvre est un travail sérieux et soigné dans tous ses détails, mais elle nous reste un peu étrangère. Elle n'est près de nous que lorsqu'elle proclame cette idée mélancolique qu'il n'y a pas de vainqueurs au monde, que l'enivrement de toute victoire laisse un goût amer, et que celui qui la remporte est vaincu, lui aussi. Mais cette conviction n'a pas eu d'influence sur le sort du drame. Nous enregistrons sa leçon, mais nous nous empressons de chercher d'autres exemples pour la justifier.

L'Ane de Buridan, par Robert de Flers et G.-A. de Caillavet. (Vigszinház.)

Combien les étoiles sont plus favorables pour l'autre pièce française, l'*Ane de Buridan*, qui a été jouée aussi parmi les nouveautés du mois dernier ! Comme les *Sentiers de la Vertu*, *Miquette* et le *Roi*, cette pièce de MM. de Flers et de Caillavet a été jouée au *Vigszinház*, et avec un tel succès qu'il ne sera pas beaucoup inférieur au triomphe du *Roi*. Rien de plus naturel que ce succès. C'est que MM. de Flers et de Caillavet parlent une langue toujours et partout compréhensible. Et comme ils la parlent merveilleusement ! Il est superflu de raconter encore avec quelle grâce ils peuvent unir

l'attendrissement à l'esprit frondeur, comme leur moquerie est toujours gaie, et avec quel art ils font naître l'émotion en laissant entrevoir les hésitations du cœur. Pour ces écrivains, le but principal est d'être aimables, et ils ont tout ce qu'il faut pour l'atteindre. Notre public les aime beaucoup, et l'*Ane de Buridan* contribue encore à nous rappeler les heures délicieuses que nous avons passées en leur compagnie.

Jack, le rien-du-tout, par Somerset-Maughan. (Magyar Szinház.)

Il y a encore une pièce étrangère parmi les nouveautés des dernières semaines. C'est le *Magyar Szinház (Théâtre Hongrois)* qui l'a représentée. C'est une pièce anglaise, de M. Somerset-Maughan, intitulée *Jack, le rien-du-tout (Jack Straw).* Une famille engage un garçon élégant pour le présenter comme un archiduc, et éclipser, grâce à un hôte aussi élégant, les messieurs et les dames du voisinage. Il joue l'archiduc à ravir, d'autant mieux que c'est réellement un archiduc, petit-fils errant de l'empereur de Pomeranie. La famille Parker-Jennings, qui l'a engagé, ignore tout cela : au contraire, elle s'efforce, d'une façon amusante, de se débarrasser de l'archiduc après la grande soirée. Mais elle n'y réussit pas : le jeune homme, qui est archiduc sans qu'ils s'en doutent, les traite avec un mépris vraiment archiducal. Ils ne peuvent le démasquer parce qu'ils deviendraient ridicules, et ils sont obligés de supporter qu'il reste et les ennuie tant qu'il lui plaît. Cela dure jusqu'à ce qu'il reçoive de l'empereur la permission d'épouser Mlle Parker-Jennigs. Alors il révèle son nom, et rentre, avec la jeune fille qu'il adore, en Poméranie où Mme Parker-Jennings ne pourra jamais entrer, son gendre la prévenant qu'il la ferait décapiter sur le champ. C'est un véritable type de la comédie anglaise ; elle est naïve et pleine d'humour, grotesque et relevée d'une tendance morale ; mais elle est assaisonnée de plusieurs scènes comiques, et le public la suit en riant de tout son cœur.

La reprise du **Songe d'une nuit d'été**, par Shakespeare.
(Nemzeti Szinház.)

Après avoir donné la première place aux étrangers, occupons-nous des productions nationales, et commençons par Shakespeare. Il paraît peut-être surprenant que nous citions à cette place la représentation d'une pièce de Shakespeare, mais nous pouvons le faire à bon droit, car il s'agit d'une de ces pièces où apparaît moins le travail de l'écrivain que l'effort du théâtre pour s'élever à son niveau. Shakespeare ne lui fournit, pour ainsi dire, qu'une occasion indifférente par elle-même ; que la représentation réussisse ou qu'elle fasse four, cela n'atteint pas l'écrivain : les applaudissements ou les sifflets ne s'adressent pas à l'œuvre alors, mais à la représentation. Il y a donc lieu, en jugeant celle-ci, de ne pas considérer la pièce, mais seulement le parti que le théâtre en a tiré.

Cette façon de voir est légitime en particulier pour le *Songe d'une nuit d'été.* Parmi les drames de Shakespeare qui se jouent couramment et sont populaires, il n'y en a pas un qui puisse aussi bien servir de pierre de touche pour apprécier la faculté d'interprétation d'un théâtre, qui exige un aussi grand art de la mise en scène, qui puisse donner plus d'indépendance à la beauté de la représentation, — que cette charmante féerie, tissu de fables poétiques et de grosses plaisanteries. Il en est toujours ainsi depuis que l'amour des romantiques s'est adressé si ardemment à cette pièce, et le public est devenu encore plus exigeant à son égard, depuis la représentation donnée à Berlin par Reinhardt, — représentation qu'il répéta à Budapest, et qui fut éblouissante. C'est sans doute l'exemple de Berlin qui a inspiré le *Nemzeti Szinház (Théâtre National)* quand il a entrepris de représenter le *Songe d'une nuit d'été.* J'ai dit l'exemple de Berlin : notre théâtre ne s'est pas borné à le suivre, mais il a rivalisé avec lui, et nous pouvons affirmer sans prévention que si nous comparons les deux représentations, celle du *Nemzeti Szinház* n'est pas restée en arrière de l'autre. La renaissance que nous pouvons constater dans le *Nemzeti Szinház,* a obtenu un succès glorieux et bien mérité, le soir de cette représentation. Le jeu des fées, accompagné de la musique de Mendelssohn, comme la riche comédie des amoureux et des braves

artisans nous est apparu dans de magnifiques appartements et surtout dans un bois profond, ancien, mystique et délicieux. Rien qui rappelle un ballet : la nature y était d'autant plus vivante ; pas de préciosité, mais une gaîté d'autant plus libre. Toute la richesse du *Théâtre National* a été visible ce soir-là : abondance de talents, volontés consciencieuses et savantes dans la disposition de la mise en scène, et dans l'emploi des moyens. Tout cela donne des promesses excellentes pour l'avenir, mais le théâtre trouve déjà sa récompense dans le présent ; le *Songe d'une nuit d'été* a eu plus de succès que n'en aurait eu un drame sensationnel. Toutes les places ont été retenues pour chaque représentation.

La Vierge, par MM. Hatvany et Lengyel. (Magyar Szinház.)

Imaginez une pièce dont le sujet est celui-ci : une jeune femme qui a épousé celui qu'elle aime rentre chez ses parents le soir même des noces, parce que son mari a voulu user de ses droits. Elle ne retourne chez son mari, qu'elle n'a pas cessé d'aimer inébranlablement, qu'après avoir été prise par un autre homme. Vous vous représentez une comédie grivoise et grossière ? Eh bien, vous vous trompez ! Cette pièce, — qui a pour titre la *Vierge*, pour auteurs MM. Louis de Hatvany et Melchior Lengyel, et qui a été jouée au *Magyar Szinház* avant la comédie anglaise, — cette pièce, bien qu'elle ait pour sujet ce que nous venons de dire, n'est nullement grivoise ; elle est amusante, non point à cause de son sujet, mais, pour ainsi dire, malgré lui. Nous avons là une espèce de drame psychologique qui contient beaucoup d'épisodes plaisants, parce que les auteurs montrent dans une série de tableaux quelques circonstances observées sur le vif, avec un esprit de satire aigu et qu'ils les mettent sur la scène sans réticences. Mais leur héroïne n'est nullement plus comique que la Jane de Simerose de l'*Ami des Femmes* qui se comporte à peu près de même que sa compagne de la pièce hongroise, et le sujet de celle-ci est tiré d'une observation trop sérieuse pour qu'on la regarde comme une simple plaisanterie.

Les auteurs ont vu quelque chose auprès de quoi nous passons ordinairement les yeux fermés : le trouble qui accompagne la transformation de la jeune fille en femme. Au brillant chapitre

de l'*Ile des Pingouins*, dans lequel M. Anatole France raille l'influence que le vêtement exerce pour développer l'idée qu'on se fait de la femme, l'excellent écrivain en aurait pu ajouter un autre, dans lequel il aurait parlé de l'influence que le vêtement exerce sur le naturel même de la femme. On verrait, entre autres choses, que l'instinct de la virginité tient, en dernière analyse, au vêtement, qu'il dépend non pas de la nature — qui ignore la pudeur, — mais des artifices de la civilisaition.

Ce sentiment, pour artificiel qu'il soit, n'existe pas moins dans la réalité, mais il est rarement aussi délicat que nous le montrent les deux auteurs. Ils nous prouvent, par beaucoup de détails, qu'il sont capables de l'étudier : ils ont du tact et des expressions fines pour exprimer le trouble de l'âme de la jeune fille et les brutales exigences d'un nouveau marié, pour montrer d'autre part, combien la jeune fille est étrangère à celui qui l'a prise pour la première fois, sans amour de sa part à elle, tandis qu'elle aime toujours profondément son mari. On doit reconnaître que l'ensemble ne se tient pas parfaitement, et que les détails les plus soignés sont des épisodes on des développements amusants. Mais ne soyons pas ingrats : il n'est pas nécessaire qu'une pièce soit une monographie psychologique complète. S'il y a des lacunes, les auteurs les ont comblées avec des portraits comiques. En résumé, cette pièce nous a donné un sujet de réflexion et des occasions de rire ; nous pouvons donc approuver la sympathie avec laquelle le public l'a accueillie.

Le Typhon, par M. Melchior Lengyel. (Vigszinház.)

L'un des deux auteurs de la pièce précédente — M. Louis de Hatvany — faisait l'expérience de la scène pour la première fois : il ne s'était essayé jusqu'ici que dans la poésie un peu élégiaque et n'avait publié que des études littéraires pleines de savoir et d'un esprit remarquablement incisif. L'autre — M. Melchior Lengyel — a déjà goûté plusieurs fois les joies de l'auteur victorieux sur la scène, et pour n'en pas perdre l'habitude, voilà que quinze jours à peine après la première de la *Vierge*, il vient de remporter de nouveau un très grand succès dramatique. Rien de plus juste : sa dernière œuvre est d'une forme curieuse et d'un dessein hardi,

pleine de mouvement et conçue pour atteindre l'effet. Elle s'apelle le *Typhon*, et c'est le *Vigszinház (Théâtre Comique)*, qui l'a fait connaître au public. La plupart des personnages sont des Japonais, — des Japonais comme on en voit beaucoup en Europe, où ils sont venus pour étudier, ou pour faire semblant. Ceux de la pièce séjournent à Berlin. L'auteur les a beaucoup fréquentés, et il a dû être frappé par leur air à la fois affable et renfermé. Que viennent-ils chercher chez nous ? A quels mobiles obéissent-ils, et quelles idées se cachent derrière leur assiduité ? Les voilà réunis autour de l'un d'eux, qui est appraremment le chef de cette petite colonie de passage, le docteur Tokeramo. Il est chargé d'une mission secrète par son gouvernement et les propos qu'il tient avec ses compagnons nous font comprendre que ce sont les précurseurs des conquérants. Grâce à eux et grâce à des centaines, à des milliers d'hommes semblables, le Japon s'assimile les œuvres produites par l'effort de l'esprit européen, afin que, le jour venu, la race jaune puisse subjuguer le monde occidental. L'assurance avec laquelle l'auteur affirme la réalité de ces projets est peut-être un peu hasardée, mais il faut voir avec quelle sûreté, quel art, quelle force dramatique il s'en sert pour la scène. Je soupçonne un peu que ce n'est que du théâtre, mais à coup sûr c'est du meilleur théâtre. On a le frisson pendant le premier acte, où il fait entrevoir la lutte des deux races, et il est regrettable que l'auteur se tourne ensuite d'un autre côté.

Car, après cette excellente esquisse, il nous montre le drame personnel du docteur Tokeramo, et ce drame, bien que parsemé de touches d'un exotisme très réussi, s'éloigne de plus en plus du Japon et de l'esprit japonais. L'action est conduite de main de maître, mais nous éprouvons cependant quelque déception. Nous pensions que l'auteur allait nous faire voir une âme japonaise se débattant dans une situation européenne, et il nous montre dans le docteur Tokeramo une âme façonnée à l'européenne et déguisée sous les traits d'un fils du Japon. En deux mots, voici les faits : le docteur, dans un accès de colère, étrangle sa maîtresse, une fille berlinoise qui l'insulte dans sa vanité d'homme. Comme il n'a pas encore terminé sa mission, ses compagnons ne veulent pas admettre qu'il se livre à la justice et rivalisent pour se substituer à lui. L'honneur de ce sacrifice échoit au plus jeune, et les autres arrangent les choses de telle sorte qu'il soit pris pour l'assassin

et subisse la condamnation. Voilà décidément du japonisme, vous en conviendrez ; mais ce n'est pas dans cette direction que le drame du docteur Tokeramo va suivre son cours. Tout en étant japonais, ce personnage agit, on plutôt réagit et souffre à la manière des âmes formées à l'européenne, et par ses façons de sentir il se rapproche singulièrement des héros égotistes et si peu stoïques de nos romans. Tout en continuant sa tâche, il se consume d'amour — d'un amour changé en douleur et en remords — pour la fille qu'il a tuée, et lorsqu'il a mené sa mission à bout, il est à bout de forces, lui aussi. Il meurt, — il meurt dans les bras d'un autre amant de la fille étranglée, qui est devenu, par suite de leur deuil commun, son meilleur ami . . . Cela est émouvant et combiné avec une adresse digne de tous les éloges ; c'est humain, mais il semble que cela n'entre point dans les cadres d'une humanité japonaise. Assurément, l'air de l'Europe a fait du mal au pauvre docteur Tokeramo ; il lui a enlevé son âme de fils de l'Extrême-Orient et l'a remplacée par une autre, plus connue et peut-être moins réelle.

Pourquoi tout cela s'appelle-t-il le *Typhon* ? L'auteur ne l'ayant pas dit, je ne puis non plus le dire, mais je vous propose du moins trois explications. Il se peut que «l'ouragan» signifie le futur envahissement de l'Europe et des empires de l'humanité blanche par la race jaune ; ou bien c'est peut-être la fatalité qui poursuit de ses coups les Japonais jusqu'en Europe, en supprimant un des leurs ; ou enfin ne serait-ce pas simplement la passion qui fait que le docteur tue sa maîtresse ? Vous avez le choix ; mais, quoi que vous choisissiez, il n'en restera pas moins vrai que la pièce, — soutenue et relevée par le jeu remarquable des acteurs, — a conquis le public. Et elle l'a bien mérité.

Le Théâtre Uránia.

La dixième séance annuelle de la Société anonyme du Théâtre scientifique *Uránia* a été une des plus belles manifestations de la culture hongroise ; il y eut d'abord un substantiel discours du président M. Victor Molnár, secrétaire d'Etat au Ministère des Cultes et de l'Instruction publique : il nous montra l'extrême importance du rôle civilisateur de ce théâtre, qui est déjà dans

sa dixième année. Puis ce fut l'hommage vibrant du public à ce guide plein d'idées fécondes, à l'occasion de l'inauguration de son buste, placé au foyer du théâtre. Quand M. Victor Molnár a fondé l'*Uránia*, il savait très bien qu'il ne mettait pas son talent au service d'une utopie. Connaissant à merveille les facteurs de l'instruction publique hongroise, il a vu qu'il manquait une certaine instruction après l'école, et il a commencé à labourer un terrain jusqu'ici stérile. Le succès d'*Uránia* s'explique par le fait qu'elle a satisfait à un besoin général. M. Molnár a eu confiance dans la curiosité scientifique toujours croissante du public, et par une connaissance approfondie des besoins et de la nature de l'âme hongroise, il s'est approché de ce public, dont il a conquis des éléments toujours plus larges, en l'instruisant et en lui donnant de la joie. Il a réuni autour de son théâtre et au service de ses nobles ambitions des représentants du monde des lettres et des sciences, qui, connaissant le tour d'esprit du peuple et appréciant les besoins de la civilisation nationale hongroise, ont créé toute une littérature populaire.

Pour prouver d'une façon éclatante la vitalité de l'entreprise, nous présentons quelques chiffres éloquents que M. Molnár a cités dans son discours d'ouverture parmi les données statistiques qui se rapportent au travail décennal du théâtre.

Pendant les dix ans d'existence du théâtre, on a représenté en tout 110 pièces de 72 auteurs. Les pièces qui ont été jouées le plus souvent sont les suivantes : *La guerre russo-japonaise :* 180 fois ; *Paris en 1900 :* 137 fois.

Pendant les dix ans, l'*Uránia* a donné 3159 représentations du soir et de l'après-midi, 1074 pour les écoles, 78 pour les ouvriers. Les 3159 représentations du soir et de l'après-midi ont été suivies par 916.529 personnes ; les 1074 pour les écoles, par 610.040 élèves, et les 78 représentations pour des ouvriers, par 38.300 ouvriers. Le nombre total des visiteurs a été 1,564.869.

En province, l'*Uránia* a organisé, pendant les neuf premières années, avec des interruptions plus ou moins grandes, des représentations ambulantes dans 164 villes, avec 1423 séances. Pendant la dixième année, elle a fondé des instituts-succursales dans 47 villes, et donné 378 représentations. Au total, elle a donné 1801 représentations en province.

Par les données qu'on vient de lire, on voit que cette institution est au premier rang de tous les théâtres et la seule qui réalise dans tout le pays sa double mission : répandre et vulgariser la science. Tandis que l'*Urania* de Vienne ne fonctionne que dans la capitale, et que les *Uranias* berlinoises ne jouent qu'un tout petit rôle en province, — bien que ces théâtres reçoivent des secours considérables de l'extérieur, — l'*Uránia* hongroise, forte de sa seule valeur personnelle, est arrivée à posséder tout un essaim de théâtres *Uránia* (il y en a presque dans toutes les villes de province), qui s'accroît d'année en année et attache le pays entier à cette œuvre de civilisation.

ÉCHOS ET VARIÉTÉS

Les Français jugés à l'étranger.

Nous avons été heureux de lire dans le *Pesti Napló* du 17 octobre, un article de tête, intitulé *Paris*, de M. François Molnár, le célèbre dramaturge et romancier hongrois. Ces lignes expriment avec une vibrante et sincère véhémence une idée qu'on ne saurait trop répandre, pour l'amour de la vérité, à travers le monde. Nous en donnons un compte rendu développé.

«Il est vraiment temps de rendre justice à Paris. La manifestation en l'honneur de Ferrer, sur laquelle nous pouvons lire tant de détails, nous en fournit l'occasion. L'influence allemande, pendant ces dix dernières années, a bâti un Paris spécial, chez nous, dans l'opinion et dans la presse. S'agit-il d'une production frivole, c'est Paris ; d'une production malpropre, c'est Paris. La plus grande partie du public hongrois a été renseignée par les critiques dramatiques, de telle sorte qu'elle peut croire que dans tous les théâtres de la capitale française, on ne voit sur le programme que les saletés les plus grossières. Les critiques dramatiques appellent «littérature française» une trentaine de grossières bouffonneries qui nous viennent de Paris ; on pourrait savoir cependant que la pornographie n'est qu'une minime partie de la consommation du théâtre parisien et que, parmi les trente ou quarante théâtres de Paris, il n'y en a que trois ou quatre pour représenter les pièces malpropres si connues et si goûtées à Budapest. Or, ces théâtres du boulevard, que l'on s'obstine à confondre avec ceux des faubourgs, sont justement l'asile des véritables

auteurs français, d'esprit fin et moderne, et du noble style de la scène française.

Le monde des affaires, chez nous, n'a guère de contact avec Paris. Ainsi, le grand public, qui admire sincèrement la grande richesse de Vienne, de Berlin, de Hambourg, ne se doute pas des richesses incommensurables qui distinguent précisément Paris. Dans notre imagination, le Parisien est un dandy toujours en habit, bien brossé, bien pomponné, avec un pantalon de coupe irréprochable : on ne devrait pourtant pas confondre le Parisien avec le fêtard international de Paris : à part une bande de viveurs de haute marque, qui est la même dans toutes les grandes villes, le Parisien s'habille modestement, même mal ; il est laborieux, économe à l'excès, même parcimonieux ; mais si c'est un homme charmant et de bonne compagnie, ce n'est pas sa faute ! Nous le répétons : l'influence allemande d'une part et, de l'autre, la réserve extraordinaire de Paris à l'égard des étrangers, font que cette ville prend l'aspect le plus faux et le plus mensonger pour la classe moyenne d'Allemagne, d'Autriche et de Hongrie. Dans Paris, il y a deux Paris : un Paris français, et un Paris international. Dans le Paris français, il ne pénètre qu'un étranger sur mille ; les Français sont devenus méfiants, prudents et, en outre, mal renseignés : aussi ne laissent-ils pas les étrangers entrer dans leurs rangs. L'autre Paris, le Paris international, se compose d'un demi-million d'hommes, qui sont des étrangers ou de gens qui vivent des étrangers ; c'est le Paris des hôtels, des ateliers d'artistes, des garçons de café, des cochers, des établissements de nuit, des cabarets, des musées et de la Tour Eiffel. Voilà ce que connaît notre grand public, et d'après quoi il se fait un jugement. C'est tout à fait comme si un étranger voulait connaître Budapest d'après le Café New-York, la vie des cafés-concerts, et les gens qui y vivent, — et se renseigner sur la Hongroise au Parc Américain ou à notre Jardin de Paris.

Cette image devient de plus en plus fausse et laide parce que le nombre des étrangers à Paris s'accroît tous les jours et que de jour en jour les familles françaises deviennent plus réservées ; les titres des étrangers leur sont de plus en plus suspects : c'est en vain que, là-bas, on voudrait en imposer en se décorant du titre de secrétaire d'Etat hongrois ou de conseiller intime hongrois, car

il y circule autant de rois que de conseillers des ministres étrangers chez nous . . . Et même, si quelqu'un se présente à Paris comme roi étranger, il y a toujours une centaine d'hommes pour faire : peuh ! Le vrai Paris français se ferme de plus en plus devant nous, et il lui est indifférent que nous considérions comme étant Paris les noctambules et les restaurants de Montmartre qui dévalisent les étrangers.»

Comme M. Molnár l'affirme éloquemment, un trop grand nombre d'étrangers jugent la France entière d'après le seul Paris, dont ils ne connaissent que l'écume. On nous permettra de citer encore à ce sujet un passage du 3e volume, récemment paru, de *Jean-Christophe à Paris* (*Dans la Maison*), le beau roman de M. Romain Rolland. Le jeune compositeur Jean-Christophe Krafft, Allemand de naissance, est venu habiter Paris, où il n'a été en contact qu'avec une société très spéciale de cabotins, d'arrivistes on de gens diversement tarés, et c'est à leur image qu'il se représente Paris et la France. Il finit cependant par se lier d'amitié avec un jeune Français brave et probe, qui s'indigne de cet absurde jugement et tâche de le rectifier. «Qui donc as-tu vu à Paris ? dit-il à Jean-Christophe. Une société de débauchés, quelques bêtes de plaisir, qui ne sont même pas Français, des viveurs, des politiciens, des êtres inutiles, toute cette agitation qui passe, sans la toucher, au-dessus de la nation. Tu n'as vu que les myriades de guêpes qu'attirent les beaux automnes et les vergers abondants. Tu n'as pas remarqué les ruches laborieuses, la cité du travail, la fièvre des études . . . Dans la littérature même, tu n'as guère vu que le théâtre, et le théâtre de luxe, cette cuisine internationale, faite pour une clientèle riche d'hôtels cosmopolites. Les théâtres de Paris ? Crois-tu qu'un travailleur sache seulement ce qui s'y passe? Pasteur n'y est pas allé dix fois dans sa vie ! Comme tous les étrangers, tu donnes une importance démesurée à nos romans, à nos scènes de boulevards, aux intrigues de nos politiciens . . . Je te montrerai, quand tu voudras, des femmes qui ne lisent jamais de romans, des jeunes filles parisiennes qui ne sont jamais allées au théâtre, des hommes qui ne se sont jamais occupés de politique, — et cela, parmi les intellectuels. Tu n'as vu ni nos savants, ni nos poètes. Tu n'as vu ni les artistes solitaires, qui se consument en silence, ni le brasier brûlant de nos révolutionnaires. Tu n'as vu ni un seul grand

croyant, ni un seul grand incroyant. Pour le peuple, n'en parlons pas... Où aurais-tu pu le voir? Combien de Parisiens as-tu connus, qui habitaient au-dessus du second ou du troisième étage? Si tu ne les connais pas, tu ne connais pas la France. Tu ne connais pas, dans les pauvres logements, dans les mansardes de Paris, dans la province muette, les cœurs braves et sincères, attachés pendant toute une vie médiocre à de graves pensées, à une abnégation quotidienne... Tu ne connais pas le menu peuple économe, méthodique, laborieux, tranquille, avec, au fond du cœur, une flamme qui sommeille... Tu vois les ombres et les reflets du jour, tu ne vois pas le jour intérieur, notre âme séculaire... Comment est-il permis de calomnier un peuple qui, depuis plus de dix siècles, agit et crée, un peuple qui a pétri le monde à son image par l'art gothique, par le dix-septième siècle et par la Révolution, — un peuple qui, vingt fois, a passé par l'épreuve du feu et s'y est retrempé et qui, sans mourir jamais, a ressuscité vingt fois!...»

M. Romain Rolland, dans cette superbe apostrophe, — comme M. Molnár dans son article — fait une rapide allusion à la vraie Parisienne, à celle qu'on ne voit ni dans les romans dits parisiens ni dans les pièces à la mode. Mais existe-t-elle en réalité, et un étranger peut-il seulement l'apercevoir?... Voici une remarque d'un Hongrois des plus savants, grand voyageur et observateur averti des mœurs européennes. «La première fois que je suis allé en France, nous disait-il, je partageais le préjugé européen (et surtout germanique), d'après lequel la Parisienne serait généralement une poupée ou une demi-vertu. Quel fut mon étonnement lorsqu'en me promenant dans le Jardin du Luxembourg ou aux Tuileries, je vis de jeunes mamans, mises avec une sobre élégance, assises sous les grands arbres ou au bord des terrasses; elles cousaient ou brodaient paisiblement, sans prendre souci de la galerie, tandis que leurs petits enfants jouaient dans le sable à deux pas d'elles!... Ce spectacle était si joli et si touchant que je me suis plus d'une fois arrêté, en prenant garde d'être aperçu, pour le regarder. Vous ne le retrouverez dans aucune autre capitale: partout ailleurs, lorsque les femmes quittent leur maison, si ce n'est pas pour faire des emplettes, c'est pour faire admirer leur toilette aux badauds dans la rue; vous ne les verrez jamais garder leurs enfants dans un jardin — ce soin étant réservé aux gouver-

nantes —, et porter ainsi dans un lieu public toute la simplicité de la vie familiale. Les Tuileries et le Luxembourg m'ont appris à estimer la Parisienne.»

Nous conseillons à tous les étrangers qui visitent Paris d'aller faire une promenade dans ces beaux jardins.

Lettre sur le *ROI*.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur en chef,

Un distingué philosophe de votre pays disait devant moi, l'autre jour, à peu près ceci : «De quoi est capable un jeune homme qui vient de passer son baccalauréat ? — Si c'est un Anglais, il peut écrire un bulletin politique très substantiel ; si c'est un Allemand, une dissertation scientifique pour contribuer à l'étude de n'importe quoi, avec un appendice, un index bibliographique, et plusieurs centimètres de notes en bas et jusqu'au milieu des pages ; si c'est un Français, il vous bâclera un compte-rendu de théâtre.»

Je suis français, bachelier, et même électeur ; j'ai donc tout ce qu'il faut pour me risquer à vous dire quelles ont été mes impressions, lorsque j'ai vu jouer tout récemment sur une scène de Budapest le *Roi*, pièce aussi classique en France que le *Cid* ou *Athalie*... J'exagère à peine, monsieur : la preuve, c'est qu'un grand nombre des expressions de cette pièce sont entrées, depuis cet hiver, dans le langage des cours, voire dans le langage courant. Tout le monde se sert, par exemple, de la locution si commode et si décente : «rendre visite au président du Sénat», et dans les prochaines polémiques électorales on entendra citer plus d'une fois, je vous en réponds, la phrase de l'évêque au député socialiste : «Nous ne sommes séparés que par vos convictions. Vous voyez que ce n'est pas grand'chose.»

Bien entendu, je ne sais pas plus le hongrois que l'enfant qui vient de naître. Ou plutôt je possède de votre langue, trois ou quatre mots, à savoir : *pardon* (naturellement !), le latin *szervusz*, que j'ai reconnu malgré ses deux *z* supplémentaires et qui peut se traduire, paraît-il, par «bonjour, mon vieux» ; enfin *tessék*, le fameux *tessék* — dont vous faites une consommation égale à celle que

les Allemands font de leur *bitte schön,* — ce qui n'est pas peu dire. Avec un vocabulaire aussi restreint, je ne peux évidemment pas apprécier la traduction hongroise du *Roi* au point de vue littéraire ; mais comme j'ai relu attentivement la pièce avant de l'aller voir, j'ai pu suivre le dialogue d'assez près pour chercher une petite chicane au directeur du *Vigszinház.*

Pourquoi, en effet, pratiquer dans le texte des coupures que rien ne justifie, et qui suppriment des effets jolis ou vraiment comiques ? Après la réception chez Bourdier, quand le roi a rencontré Mme Bourdier — ou Marthe, ou Youyou — seule, dans le hall, et qu'ils ont fait si gentiment la dînette en évoquant le fameux chausson aux pommes dans l'œil, le roi, craignant de mal parler la langue de Marthe, se met à lui tenir, dans son idiome, des discours qui doivent être brûlants. (Combien est philosophique ce dialogue bilingue, en ce qu'il montre que dans les conversations d'amour les mots ne sont rien et que c'est le ton qui fait la déclaration !)

LE ROI. — Potetivora tounassif, vouskilach kadjir.

MARTHE. — Oh ! vous allez un peu loin . . .

LE ROI *(avec douceur).* — Baskir, talamentch, mistinieris Paris.

MARTHE *(très impressionnée).* — Oui, oui, ça c'est vrai !

LE ROI. — Youyou, Youyou, djolo, djolo, djolo.

MARTHE. — Ah ! comme vous connaissez le cœur des femmes !

LE ROI. — Youyou, Youyou !

MARTHE *(se laissant aller dans ses bras).* — Jean, Jean !

Le rideau est tombé sur cette réplique et sur cet embrassement. Mais comment, Monsieur le Directeur, avez-vous eu le courage de couper les quelques lignes qui viennent ensuite ? . . . Voilà qu'on entend des bruits de pas . . .

MARTHE. — Quelqu'un ! . . . Quittons-nous !

LE ROI. — Oh ! oui . . . quittons-nous . . . mais où nous quitter . . . Par ici, quittons-nous par ici . . . *(Il veut l'entraîner à droite.)*

MARTHE. — Oh ! non, non, pas par ici !

LE ROI. — Eh bien, par là, quittons-nous par là. Quittons-nous dans le boudoir.

Ne trouvez-vous pas que cet emploi particulier du verbe *se quitter* est une trouvaille charmante, un petit bijou d'expression

— et que, traduit littéralement, ce passage eût fait rire aux larmes le public du *Vigszinház*, comme celui des *Variétés* ?

Vous avez retranché aussi la dernière réplique du roi, quand il entraîne Youyou dans ledit boudoir : «Ah ! que j'aime la France !» C'est faire tomber un effet voulu par les auteurs et qui n'a jamais manqué. Cette phrase, c'est celle que le Roi a déjà prononcée à l'acte précédent, quand il accompagnait Thérèse Marnix dans sa chambre, et si cette protestation francophile est amusante, vu la circonstance, elle le devient dix fois plus si elle est reprise en *leit-motiv* dans une circonstance toute pareille. La répétition périodique d'un mot est un procédé bien connu des auteurs comiques : rappelez-vous seulement «le pauvre homme !» «je ne dis pas cela !» ou «que diable allait-il faire dans cette galère !» Pourquoi donc empêcher MM. de Flers, de Caillavet et Emmanuel Arène de montrer à vos spectateurs avec quel art ils savent appliquer les leçons de leur maître Molière ?

M. Hegedüs, qui jouait le rôle du Roi, m'a paru un peu froid dans cette scène. Un homme dont l'auguste grand'père était capable des prouesses que vous savez, doit avoir, aux moments vraiment psychologiques, plus de feu, plus de diable au corps. M. Hegedüs joue d'ailleurs tout ce rôle trop en dedans, dans sa barbe, — tandis que M. Góth (Bourdier) joue le sien trop en dehors, avec son ventre . . . Je me hâte d'ajouter que j'ai vu ces deux excellents artistes dans l'*Ane de Buridan*, où ils sont parfaits l'un et l'autre, et ne m'ont nullement laissé regretter le jeu de Gaston Dubosc et de Dumény.

Oserai-je encore remarquer que si Mme Góth-Kertész était une Thérèse royalement gracieuse et «souhaitable» (comme dit son illustre visiteur), l'ameublement et la décoration de son boudoir m'ont paru un peu modestes ? Ces rideaux de mousseline blanche sur ce papier peint à fond rose seraient peut-être plus indiqués pour servir de cadre à une midinette qu'à une . . . président du Sénat. Ses deux amies et collègues avaient aussi une mise bien peu élégante pour des personnes qui occupent une haute situation à l'extrême gauche du gouvernement . . . Mais surtout je me demande pourquoi la robe de Mme Bourdier, à l'acte de la réception, avait une traîne si courte : un petit mètre et demi, tout juste, — et encore ! Selon une expression familière de chez nous,

on eût dit qu'elle avait pleuré pour l'avoir ! Mme Varsányi se donnait beaucoup de mal, mais en vain, pour paraître embarrassée dans les plis mesquins de cette fameuse robe. La robe de Youyou, si elle eût été plus longue, la face du troisième acte eût été changée . . .

Voilà bien ces Français, dira quelque lecteur sérieux. Leur frivolité ne se plaît qu'aux chiffons ; leurs maîtres les plus écoutés sont des couturiers en renom, et leur psychologie se réduit à épiloguer sur les dimensions d'une traîne ! — *Tessék !* . . . Lisez ces quelques lignes d'un maître illustre, — français, je l'avoue, mais qui a laissé pourtant quelques travaux considérables et d'un genre assez sérieux :

«Aux yeux d'une philosophie complète, la beauté, loin d'être un avantage superficiel, un danger, un inconvénient, est un don de Dieu, comme la vertu . . . La femme belle sent instinctivement le trésor infini qu'elle porte en son corps ; elle sait bien que, sans esprit, sans talent, sans grande vertu, elle compte entre les premières manifestations de Dieu. Et pourquoi lui interdire de mettre en valeur le don qui lui a été fait, de sertir le diamant qui lui est échu ? La femme, en se parant, accomplit un devoir ; elle pratique un art, un art exquis, en un sens le plus charmant des arts. Ne nous laissons pas égarer par le sourire que certains mots provoquent chez les gens frivoles. On décerne le palme du génie à l'artiste grec qui a su résoudre le plus délicat des problèmes, orner le corps humain, c'est-à-dire orner la perfection même, et l'on ne veut voir qu'une affaire de chiffons dans l'essai de collaborer à la plus belle œuvre de Dieu, à la beauté de la femme ! La toilette de la femme, avec tous ses raffinements, est du grand art à sa manière.»

Je m'abrite derrière l'ombre souriante d'Ernest Renan, monsieur le Rédacteur en chef, pour vous tirer ma révérence . . . *Szervusz !*

Marc Salaise.

Blériot à Budapest.

Il y a près d'un mois que la triomphale expérience de Blériot a soulevé l'enthousiasme de la ville de Budapest tout entière et d'une partie de la Hongrie ; les journaux l'ont racontée avec force détails, et nous n'apprendrons rien, là-dessus, à nos lecteurs

qui d'ailleurs ont lu dans notre numéro précédent, (1) le magistral article de M. Painlevé sur les appareils successifs, les essais et la grande prouesse de Blériot. Mais la *Revue de Hongrie* se doit à elle-même de ne pas laisser passer cette journée sans la saluer, et si, ce jour-là, le génie inventif, l'audace et le sang-froid d'un Français ont été acclamés par une foule hongroise si nombreuse qu'on n'en avait pas vu de pareille depuis les funérailles de Kossuth, il faut que notre *Revue* exprime à ce Français sa reconnaissance et sa fierté.

Ce fut une émouvante sensation que d'entendre les *éljen* qui montaient en rafales le long des tribunes, à mesure que le grand oiseau blanc passait au-dessus d'elles, montant plus haut à mesure que le soleil s'abaissait. Il n'y a pas beaucoup d'hommes qui puissent vraiment jouir de leur renommée, et la foule adresse trop souvent ses hommages à ceux qui furent grands, lorsqu'ils ne sont plus. Mais quel général romain montant au Capitole, quel tribun exaltant son auditoire frémissant, a pu goûter cette joie aussi bien que l'aviateur lorsque, vainqueur de la pesanteur et du vent, traversant lentement des files et des files d'hommes qui lui criaient frénétiquement leur admiration, le soir du 17 octobre, à la nuit tombante, il rentra dans la capitale hongroise, tandis que la poussière soulevée par des milliers et des milliers de pas l'enveloppait d'un nuage de gloire ?

Aujourd'hui il n'est pas un village de Hongrie (2) où son nom ne soit célèbre, pas une famille où d'ingénieux petits garçons ne cherchent, en découpant des morceaux de bois et de papier, à fabriquer un monoplan, pas une maison enfin où l'on ne parle avec une sorte d'affection respectueuse de la femme courageuse qui n'a jamais empêché l'aviateur de braver à chaque seconde les traîtrises de la nature, mais dont, au contraire, la tendresse et le sourire toujours présents semblent lui assurer le succès . . . A l'heure actuelle, parmi nos contemporains, il y a peu d'hommes qui soient

(1) Voir la *Revue* d'octobre, page 448—455.

(2) M. Blériot a reçu du maire d'un village hongrois une invitation très cordiale à venir faire une ascension devant les habitants de ce village. Ceux-ci, n'étant pas riches, offraient à l'aviateur de le payer avec les produits de leur culture. Ils ajoutaient que le médecin de la commune le soignerait gratuitement s'il venait à se briser quelque membre au cours de ce vol.

aussi populaires en Hongrie que Louis Blériot, mais il n'y a certainement pas une femme qui le soit autant que Madame Blériot.

Le 26 octobre, à l'Institut, M. le professeur Bouchard, qui présidait la séance annuelle des cinq Académies, se demandait : «D'où vient cet universel sentiment de joie et d'admiration, d'orgueil et de confiance, de soulagement et d'espérance qui s'est emparé des penseurs isolés, aussi bien que des foules, le jour où cette nouvelle s'est répandue dans le monde entier : un homme, parti de la côte française, s'est élancé par-dessus les mers et a atterri sur les falaises de Douvres au point qu'il s'était fixé ? . . .» Et l'orateur énumérait les causes de ce sentiment, né surtout d'une confiance nouvelle dans le progrès de la civilisation et le génie de l'humanité. C'était bien le même sentiment qui gonflait tous les cœurs l'autre jour à Budapest, mais il s'y ajoutait quelque chose de particulier chez tous ceux qui avaient assisté à la conférence de Blériot au *Vigadó* ou qui avaient pu l'approcher avant et après ses trois vols : ce conquérant de l'air qui raconte sa traversée de la Manche aussi bonnement que s'il s'était agi d'un petit tour au Bois ; cet ingénieur diplômé, ce chef d'industrie, ce sportsman, cet homme du monde qui endosse, pour ses promenades aériennes, un bourgeron d'ouvrier orné seulement d'un tout petit bout de ruban rouge, cet homme unit une modestie et une simplicité incroyables au génie de la mécanique et à la bravoure réfléchie. On ne sait ce qu'il faut admirer le plus en lui, de l'intelligence ou du caractère. Au XVIIIe siècle, les officiers de la cavalerie française commandaient la charge avec cette jolie formule : «Messieurs, assurez vos chapeaux : nous allons avoir l'honneur de charger» ; puis ils s'élançaient au péril avec le même flegme que s'ils fussent allés au bal. Blériot, — qui d'ailleurs est officier français, lui aussi, — est bien de leur famille.

La Maison de Petőfi.

Ce fut vers l'année 1870 que les journaux lancèrent tout d'abord l'idée de fonder une maison consacrée à la mémoire de notre plus grand poète lyrique. L'idée fut accueillie favorablement par les chefs de la Société littéraire Petőfi, fondée vers cette époque et surtout par son président, le poète Louis Bartók. Sur la proposition de M. Alexandre Bródy, le romancier connu, la Société

a acheté l'ancienne maison du grand romancier Maurice Jókai, au peintre Árpád Feszty, gendre de Jókai. (Cette maison porte le numéro 21 de la rue Bajza). Il y a deux ans, le Comité des dames s'est constitué sous la présidence de Mme la comtesse Albert Apponyi, qui a donné à l'œuvre une impulsion nouvelle. De jour en jour s'accumulaient les objets destinés à la maison Petőfi. Pour les disposer convenablement, il fallait non seulement connaître à fond la vie et l'œuvre du poète, mais encore être doué d'un grand sentiment artistique : ce fut la tâche de M. Jules Kéry, secrétaire de la Société, — qui a retrouvé la fameuse préface de Petőfi (1) — du poète Alexandre Endrődi, et de M. Zoltán Ferenczi, directeur de la Bibliothèque de l'Université, le savant biographe de Petőfi.

La maison Petőfi a été inaugurée le dimanche 7 novembre, en présence d'invités nombreux et choisis. M. François Herczeg, l'excellent romancier, président de la Société Petőfi, a prononcé le discours d'inauguration. «C'est notre civilisation, a-t-il dit, qui fait de la Hongrie une nation ; dans d'autres pays, la littérature est une distraction, un délassement ; chez nous, elle est une arme. Il y a eu une époque où toute notre vie nationale était contenue dans notre théâtre et dans les œuvres de quelques écrivains. La maison que voici renferme tous les précieux documents d'un des plus forts et des plus grands combattants de la littérature hongroise, du plus grand poète lyrique de la Hongrie, et de quelques-uns de ses compagnons d'armes, surtout de Maurice Jókai.» Après avoir analysé brièvement la portée européenne, universelle, de la poésie de Petőfi, qui a uni d'une façon si éclatante le patriotisme et l'amour de l'humanité, il esquisse l'histoire de la maison, — que la comtesse Apponyi a déclarée ouverte, en prononçant quelques paroles.

Les assistants ont alors admiré à loisir le parfait arrangement du musée. Parmi les reliques de la vie de Petőfi, il y en avait là de vivantes, — et ce n'était pas ce que cette pieuse cérémonie présentait de moins touchant : nous voulons dire deux vénérables contemporaines du poète, sœurs d'un de ses meilleurs amis, Etienne Sass, chez qui il passa plusieurs jours dans le village de Borjád,

(1) Voir la *Revue de Hongrie* du 15 mars 1908.

en 1845, et pour lesquelles il composa quelques vers. Sur l'album de Sophie Sass il écrivit ceux-ci :

Les abeilles et les fleurs habitent ton jardin.
Il faut que ton cœur soit un jardin plein de fleurs et d'abeilles.
Quand la fleur de l'amour éclora,
Tu dois y laisser entrer l'abeille de l'amitié.
Tu le sais bien : la fleur est belle, mais
Elle ne vit qu'un printemps, et c'est si court !
Tandis qu'avec l'œuvre de la modeste abeille
Tu adouciras les jours de ton hiver.
Si ce conseil doit servir à quelque chose,
Permets moi d'être une abeille dans ton cœur.

Les assistants ne pouvaient se défendre de quelque émotion en regardant ces yeux qui avaient vu le grand poète, et ces hivers adoucis, comme il le souhaitait, par son souvenir . . .

Il vous a parlé, grand'mère,
Il vous a parlé ! . . .

Et nous avons salué respectueusement ces survivantes de l'âge héroïque.

LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE EN HONGRIE

Excursions commerciales.

Il règne à Sarajévo, dans le quartier Charsia, une animation extraordinaire. Cette partie de la capitale bosniaque est d'habitude assez mouvementée, mais, depuis quelques jours, de nouvelles voix se mêlent au bourdonnement indigène. Ce sont les voix de négociants hongrois qui marchandent avec des colporteurs coiffées du fez ou du turban. Tous veulent rapporter quelque souvenir. Les uns se contentent d'un petit bibelot quelconque, les autres font des achats plus considérables, ainsi un de nos grands industriels, Français d'origine, commande, pour plusieurs milliers de couronnes, un ameublement du pays.

Ceci n'est toutefois qu'une partie des affaires ; l'autre partie est tout aussi animée. Nos commerçants en articles textiles et métallurgiques retournent chez eux bien pourvus de commandes. On peut évaluer à 700.000 couronnes environ le chiffre des affaires conclues pendant ces quatre jours. Aucun voyage d'étude n'a donné de meilleurs résultats.

Au cours de ce même mois, dont nous résumons ici les résultats économiques, une autre excursion, partie des bords du Bosphore, est arrivée à Budapest. Nous voulons parler des commerçants et intellectuels turcs qui nous firent l'honneur de visiter notre capitale.

Si nous mentionnons ces deux excursions dans la même rubrique, ce n'est point seulement parce qu'elles eurent lieu en même temps, (ceci n'est, en effet, qu'une simple coïncidence), mais aussi

parce qu'elles ont beaucoup de traits communs. Toutes deux ont pour but d'étudier la situation économique et les beautés naturelles du pays visité. Des deux côtés, les autorités, ainsi que les commerçants délégués d'office, ont tout fait pour rendre à leurs hôtes le séjour agréable et pouvoir récolter plus tard les fruits de leur voyage. A Sarajévo aussi bien qu'à Budapest, les banquets, les toasts fraternels, les hymnes nationaux ne manquèrent point. Enfin, le fait que ces excursionnistes s'efforcèrent d'établir des sympathies dans des pays qui étaient exposés, il y a peu de temps, à devenir le théâtre d'une guerre sanglante, augmente encore l'importance de ces deux voyages. Ainsi la paix, que la diplomatie a réussi à maintenir au prix des plus grands efforts, se trouve aujourd'hui consolidée par des hommes d'affaires qui cherchent à assurer des relations productives entre les Balkans et la Hongrie.

Ceci est pour nous le point saillant de l'excursion des négociants hongrois à Sarajévo et du voyage des commerçants turcs à Budapest. Pour le moment, nous ne cherchons pas à enregistrer, ainsi que certains quotidiens, le chiffre des affaires conclues par nos commerçants à Sarajévo. S'ils ont réussi à en faire tout de suite, tant mieux, mais nous sommes persuadés que le but est atteint, puisqu'ils ont su gagner la sympathie et l'amitié de leurs hôtes.

L'exportateur hongrois ne doit toutefois pas oublier que l'amitié dont firent preuve les braves riverains de la Narenta et les acclamations enthousiastes que nous prodiguèrent nos frères turcs à la Redoute, ne sauraient suffire à nous assurer le marché des Balkans. Il faut continuer avec ardeur l'œuvre entreprise et ne point souffrir que des commerçants peu consciencieux en compromettent les résultats. Seules la probité et la patience peuvent augmenter notre exportation.

Convention hongroise-italienne.

Nous possédons le texte complet de la Convention que conclurent récemment, à Rome, l'Italie et la Hongrie. Cette Convention a pour première conséquence de manifester pleinement à l'extérieur l'indépendance de l'Etat hongrois. Les rois de Hongrie et d'Italie ont conclu cet accord dans le but d'assurer mutuellement.

aux citoyens des deux pays, les bénéfices des lois et réglements concernant *l'assurance des ouvriers contre les accidents du travail.* Cette Convention satisfait complètement les aspirations du droit commun hongrois. Elle a été conclue par un homme d'Etat hongrois, par Son Exc. M. Szterényi, en cette occurrence, chargé des pouvoirs du roi de Hongrie, et l'un des textes originaux a été rédigé en notre langue. Cet accord est d'autant plus important qu'il nous servira de base pour les principes à observer plus tard lorsqu'on signera de nouvelles conventions avec les autres Etats.

La Convention assure à tous les ouvriers hongrois résidant en Italie le même traitement et les mêmes droits à l'indemnité, en cas d'accident de travail, qu'aux ouvriers italiens, et réciproquement aux travailleurs italiens en Hongrie. Cette disposition humanitaire s'étend aussi aux parents des intéressés. En outre, la Convention établit le principe du traitement réciproque égal, de sorte qu'elle ne saurait être la source de difficultés en cas de modifications futures des lois de l'assurance contre les accidents du travail des deux pays. Enfin, elle fixe la procédure qu'auront à observer les tribunaux d'arbitrage dans les cas litigieux. La Convention a été conclue pour la durée de sept ans.

Organisation du crédit industriel en Hongrie.

Nous avons déjà parlé dans la *Revue* de l'initiative que le Gouvernement hongrois a prise, depuis quelques années, en faveur du développement de l'industrie.[1] Il y a deux ans, M. François Kossuth, Ministre du Commerce, soumit au Parlement un projet de loi qui fut promulgué. Cette nouvelle loi favorise l'industrie de la façon la plus libérale et accorde des privilèges à toute entreprise ayant une importance économique. Ces entreprises sont libres de tout impôt pour une période de 15 ans; elles sont exemptées des frais du fisc et les chemins de fer transportent leurs matériaux de construction au prix coûtant, enfin l'Etat les soutient financièrement. Ces subventions sont loin d'être insignifiantes. L'Etat

(1) Voir les articles de MM. François *Kossuth* et Joseph *Szterényi* (N[os] du 15 avril, mai, juin 1908 et les N[os] du 15 février, mars, avril 1909.)

accorde $^1/_4$ et même $^1/_3$ du capital investi. Toutefois il est indubitable que malgré tous ces avantages l'industrie hongroise ne se développe pas dans les proportions que l'on espérait. En 1907, l'Etat assura la création de 32 nouvelles usines et l'agrandissement de 33 anciennes en accordant 11 millions de couronnes de subventions. Cependant, au cours des deux dernières années, 10 fabriques seulement ont été construites et 10 anciennes agrandies.

Comment cela se fait-il? La situation politique, toute défavorable qu'elle soit, ne saurait suffire à expliquer pourquoi, dans bien des cas, les industriels n'ont pas recours à la subvention qui leur est accordée.

M. Roland de Hegedüs, un de nos économistes de grande valeur, étudie actuellement ce problème. Il croit pouvoir attribuer au manque d'organisation du crédit industriel cette inertie de l'industrie hongroise. En effet, celle-ci ne saurait prendre d'essor sans de grands capitaux. Nous pourrions bien, il est vrai, disposer de capitaux hongrois et étrangers. Les banques hongroises seules ont pour plus de 3 milliards de dépôts. Les établissements financiers étrangers placeraient volontiers leurs capitaux dans des entreprises de tout repos. Que manque-t-il alors? Presque rien. Il suffirait de trouver le moyen d'établir des rapports entre les usines d'une part, et le capital indigène et étranger d'autre part.

M. Roland Hegedüs nous indique ce moyen. D'après lui, il faudrait régulariser d'une façon légale les actions industrielles. Le reste regarderait les grands groupes financiers hongrois. Au moyen de leur organisation centrale, ils seraient à même de lancer sur le marché, à l'aide des établissements financiers de province, les actions industrielles qui assurent à leurs possesseurs un meilleur revenu que les caisses d'épargne, tout en offrant aux industriels un crédit à longue échéance. De plus, ces actions seraient garanties trois fois, d'abord par l'usine, ensuite par le capital et les fonds de réserve de l'établissement financier de province, et enfin par le capital et les fonds de réserve de la banque d'émission. D'après M. Hegedüs, l'organisation du crédit industriel deviendrait tout à fait simple, si l'on avait recours à l'institution des actions industrielles. Toutefois, tant que cette question ne sera pas judiciairement régularisée, tant que les capitalistes étrangers

ne verront pas leurs capitaux convenablement garantis, il n'y a pas lieu de s'étonner de la stérilité des sacrifices de l'Etat. Les capitalistes étrangers garderont leur argent, et le public hongrois préfèrera confier ses économies aux coffres forts des banques qui s'occupent de placements hypothécaires. Nous croyons que, par son activité infatigable, son savoir et la situation prépondérante qu'il a su se faire parmi les industriels, M. Hegedüs est parfaitement apte à résoudre ce problème. Nous suivrons les phases de cette action avec l'intérêt qu'elle mérite.

Le résultat des vendanges.

Dans la plus grande partie du pays, les vendanges sont achevées. La statistique officielle de la production n'est pas encore faite, mais d'après les informations provenant de contrées vignobles, on peut établir que la production de cette année n'atteindra pas le quart de celle de l'année dernière. Après la récolte «monstre» de 1908, en Hongrie tout le monde parlait de surproduction. Tandis qu'après les ravages du phylloxéra, en 1890, la production de l'industrie vinicole n'atteignit pas 50 millions de couronnes, elle s'éleva à 96 millions en 1906, à 126 millions en 1907, et environ à 200 millions en 1908. On peut dire que M. le comte Robert Zselénszki, président de l'Association nationale hongroise des propriétaires viticulteurs, exprima l'opinion générale, lorsqu'il pria, à l'occasion de son discours d'ouverture, le Ministre de l'Agriculture, de cesser toute action officielle ayant pour but d'encourager la plantation de la vigne et d'employer plutôt les sommes disponibles de ce chef à perfectionner de la mise en valeur des vins hongrois.

Les vendages de cette année délivreront pour longtemps les viticulteurs hongrois des soucis causés par la surproduction. Les causes de la mauvaise récolte sont les suivantes : les gelées précoces d'automne, la durée anormale de l'hiver ainsi que les gels de 2 à 4 degrés des 8 et 9 mai qui se produisirent au moment du bourgeonnement et qui détruisirent complètement les vignobles situées dans les basses plaines. Malgré ces gelées, on comptait encore sur une récolte de 50%, mais en juin le temps frais et pluvieux causa de nouveaux ravages. Les pluies continuelles de juin et juillet contribuèrent à la propager le péronospora et

l'oïdium. La douceur de la température vers la fin de septembre et en octobre fut très favorable aux grappes qui achevèrent de mûrir, de sorte que les vignes situées dans les montagnes ou sur les hauteurs donnèrent de 6 à 10 hectolitres par arpent hongrois et les autres situées plus bas de 3 à 4 hectolitres. Nous évaluons la récolte totale à 1 ou 1 $^1/_2$ million d'hectolitres, au lieu des 10 millions de l'année dernière.

Le palais de la Banque commerciale.

La magnifique perspective, l'unique et inoubliable silhouette que le touriste découvre du haut des jardins royaux, vient d'être agrémentée d'un nouvel ornement. Nous voulons parler du palais neuf qui se dresse sur les bords du Danube, c'est-à-dire de l'immeuble somptueux de la Banque commerciale hongroise, ou, comme on dit à Budapest, la Banque de Lánczy.

Ce palais somptueux, qui frappe de loin les regards, est encore plus admirable de près. Ce n'est pas seulement un chef-d'œuvre de l'architecture, c'est aussi un nouveau type, un modèle d'établissement financier, tel que nous n'en possèdons pas de semblable. Une seule porte y donne accès, le gardien peut ainsi très facilement surveiller l'entrée et la sortie des visiteurs. A un signal, que l'on peut donner de tous les points de l'immeuble, la porte se ferme. Aucun établissement financier en Europe n'est mieux protégé contre les cambrioleurs. Son vestibule est une merveille artistique, les tons les plus variés de ses marbres se fondent en une parfaite harmonie.

On pourrait consacrer tout un article à la partie artistique, aux plaquettes de M. Margó, aux peintures sur verre de M. Roth. Ces deux artistes sont bien les dignes collaborateurs de l'architecte, M. Sigismond Quittner. Ce nouveau palais de la place François-Joseph est vraiment digne de la Banque commerciale.

Considérant toutefois le développement de cette institution, il est à présumer que nous verrons sous peu de nouvelles constructions. En attendant, ce magnifique immeuble constitue une nouvelle curiosité de notre ville et les touristes qui se dérangeront pour aller le voir ne seront pas déçus.

Echos de l'Office des Brevets.

Les petits industriels et inventeurs français exposent depuis quelques années, au Concours Lépine, toutes les inventions susceptibles de servir d'étrennes. Cette exposition jouit d'une très grande popularité à Paris, car elle est empreinte d'une élégance et d'une ingéniosité bien françaises.

Notre Office des Brevets vient d'appeler l'attention des industriels hongrois sur cette exposition. L'Office, qui possède une liste bien à jour des nouvelles inventions et des productions artistiques de l'industrie française, publie, dans le dernier numéro de son journal, la liste des objets et œuvres d'art brevetés pendant le mois de mars 1909.

XXIXième BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE FRANÇAISE DE BUDAPEST

NOVEMBRE

Séance du Comité d'Administration.

Le Comité d'Administration de la *Société Littéraire Française de Budapest* s'est réuni le 19 octobre dernier au siège de la Société. Dans la séance présidée par M. Paul Kiss de Nemeskér, il s'est occupé des cours gratuits de français (voir le nº du 15 octobre), et des conférences qui auront lieu à partir du 1er décembre prochain.

Le comité a voté de chaleureux remerciements à M. Robert Lebaudy pour la somme de 4000 francs qu'il a fait parvenir au Président de la Société.

Programme des Conférences.

(Décembre 1909 à mars 1910.)

Nous sommes heureux de pouvoir publier d'avance, cette année, la liste des conférenciers qui parleront devant les membres de la *Société Littéraire Française de Budapest.* Le comité a reçu déjà des uns la promesse formelle de venir à la date indiquée, avec d'autres il poursuit encore des pourparlers.

Mercredi, 1er décembre 1909. M. *Jacques Duval,* publiciste et conférencier, parlera de *René Bazin et de son œuvre.*

Mercredi, 15 décembre 1909. M. *Lucien de Flagny*, professeur supérieur à l'Académie de Musique de Genève, fera une conférence sur la musique. Il sera accompagné de M[lle] Hélène M. Luquieno, cantatrice.

Mercredi, 25 janvier 1910. M. *Georges Dumas*, professeur de philosophie à la Sorbonne, parlera de la *Psychologie du Spiritisme*.

Mercredi, 16 février 1910. M. *André Lichtenberger*, publiciste et conférencier, décrira *La vie de château en France au XVII[e] siècle.*

Mercredi 2 mars 1910. M[me] *Marguerite Chenu*, conférencière de la Société des Mussetistes parlera de *Mussel et de son œuvre* en accompagnant sa conférence de récitations et de projections.

Mercredi, 9 mars 1910. M. *Jules Gautier*, Directeur de l'enseignement secondaire au Ministère de l'Instruction Publique à Paris, fera une conférence sur *Le passé et l'avenir de l'enseignement secondaire.*

Mercredi, 16 mars 1910. M. *Jean Carrère*, publiciste et conférencier, rédacteur au *Temps*, parlera du *Poète provençal Mistral.*

Le rédacteur en chef et gérant,
GUILLAUME HUSZÁR.

LA TROISIÈME PUISSANCE.

(Suite.) (4)

Le silence de la forêt et la pureté de la jeune fille firent sur moi la même impression que ma première visite à l'église.

J'avais alors sept ans. Entendant pour la première fois le son de l'orgue, je sentis que j'étais plus qu'un animal terrestre et qu'il y a une région supérieure où notre âme s'élève.

Et maintenant aussi j'étais saisi par cette sensation qui vient de la sincérité et de la pureté de l'âme et je lui dis :

— Ne croyez-vous pas que le souvenir de ce petit incident malheureux n'ait pas à lui seul éveillé vos sentiments pour moi ?

— Je ne vous comprends pas, répondit-elle tout bas et sans me regarder.

Sa voix ressemblait à la musique que l'on entend dans un rêve.

— Votre sympathie pour moi vient de ce que les malheureux s'attirent l'un l'autre, lui dis-je. Vous avez connu, dès votre tendre jeunesse, les deux grandes blessures de la vie et vous avez cru, sans le dire à personne, qu'il n'y avait pas de cœur plus triste que le vôtre.

Le mois dernier, le hasard m'a amené dans votre société, et puisque, dans toute société, on parle des absents, vous avez entendu dire qu'une tigresse m'avait déchiré le cœur. Est-ce vrai ?

— Je l'ai entendu dire.

— Vous avez alors ressenti pour moi de la sympathie et, par la pensée, vous m'avez tendu la main en me disant : Nous sommes frère et sœur.

La jeune fille s'arrêta et me tendit la main.

— Tenez, dit-elle, ce n'est pas seulement par la pensée.

— Puis-je mettre un baiser sur la main de ma sœur ?

— Vous le pouvez, répondit-elle simplement.

Je m'aperçus au son de sa voix qu'elle éprouvait la même sensation que moi.

Et je déposai un baiser sur sa main et j'eus le sentiment d'avoir effleuré aussi son âme.

— Parlons d'autre chose, dit-elle en soupirant. Dites-moi comment vous vivez chez vous ? avec qui habitez-vous ? à quoi travaillez-vous ? quelles sont vos lectures préférées ? quelle est votre société habituelle ? Tout cela m'intéresse.

— Je vous raconterai tout cela volontiers, si vous le désirez, répondis-je. Je demeure dans une maisonnette isolée, près de la forêt, non loin d'une petite ville. J'ai deux grands garçons qui, l'année prochaine, iront au collège, peut-être à Budapest. J'ai encore ma mère qui est vieille, mais c'est elle qui est l'âme de mon foyer. Quant à moi, je vis surtout pour mes livres et j'étudie la nature. Il fut un temps où j'étais athée ; j'ai retrouvé Dieu dans la nature.

— Et comment cela s'est-il fait ? C'est intéressant.

— J'ai rencontré Dieu dans une goutte d'eau.

— Je comprends. Vous vous êtes procuré un microscope et vous avez regardé dedans. Et lorsque vous avez

vu les animaux vivant dans une goutte d'eau, vous avez dit: cela ne peut pas être l'œuvre du hasard.

— Comment le savez-vous?

— J'ai lu une de vos lettres où vous l'aviez écrit.

Et elle me regarda un peu confuse.

— Pardonnez-moi, dit-elle. J'espère n'avoir pas commis d'indiscrétion.

— Oh! non. Je me rappelle cette lettre: je l'avais écrite au député. Je n'ai jamais écrit aucune lettre que je sois obligé de vous cacher.

La société nous attendait sous un arbre. Le couvert pour le goûter était déjà mis sur le gazon; l'employé du ministère et le député s'efforçaient de déboucher une bouteille de bière. L'un tirait le bouchon, l'autre la bouteille. C'était un indice de leur bonne humeur. L'air de la forêt n'excite pas seulement les chevreaux à sauter.

Je ne veux pas t'ennuyer avec la description d'un goûter champêtre. Les hommes plaisantent, les femmes bavardent; une chenille rampe sur le cou de la femme de l'employé, elle l'aperçoit dans sa petite glace et s'évanouit; le pantalon blanc du député a des taches vertes, ce qui excite la verve moqueuse de l'actrice; la vieille tante laisse tomber ses lunettes dans son café: voilà les principaux incidents.

A la fin du goûter, il se passe cependant quelque chose.

Un monsieur en pantalons à carreaux, guêtres blanches et haut de forme gris fait son apparition; il a la barbe noire et porte au doigt un énorme diamant. Il arrive en coup de vent et dit qu'il a appris à la maison où nous étions et qu'il s'est cru obligé de nous suivre.

Il porte sous un bras un melon du Turkestan et, sous l'autre, une botte de dahlias jaunes. Il dépose le melon au milieu du couvert et distribue les dahlias aux dames.

On me le présente: c'est M. Zoltán P. Öveges, sous-directeur de la navigation fluviale. Il devient bientôt le centre de la société. Les femmes lui font des compliments sur son melon, mais elles se moquent des dahlias que l'on n'offre guère.

Et il bavarde comme une pie. Il s'excuse de n'avoir pu acheter le melon sans les dahlias, parce qu'on les vendait ensemble; d'ailleurs, on ne vendait pas d'autres fleurs; mais il les aime et ce n'est pas sa faute s'ils sont bon marché.

Tout d'abord, il me parut amusant; en plein air nous nous égayons parfois des sauts d'un griffon. Mais je ressentis tout à coup une sensation désagréable en le voyant tourner autour de Marie; elle ne répondait pas à ses paroles, mais elle l'écoutait en souriant.

Au retour, je ne pouvais plus accompagner la jeune fille sans être remarqué; je marchai donc à côté de la femme de l'employé. Marie se trouvait près du monsieur au melon et les autres formaient un groupe derrière nous.

Malgré moi, je faisais quelques observations sur le monsieur au melon.

— Quel est cet homme charmant? dis-je. Comme je le vois, il fréquente beaucoup votre société.

— Oh! il est fou des femmes, répliqua la femme de l'employé. Toutes ses pensées tendent à être serviable auprès d'elles. Il découvre des parfums, organise des représentations d'amateur; il se procure les derniers romans français dans les douze heures; au bal, il est aimable avec celles qui ne trouvent pas de cavaliers; et, ce qui est important, il ne fume pas, parce qu'il croit que les femmes ne supportent pas la fumée.

— J'espère que vous ne me ferez pas jeter mon cigare; je viens de l'allumer.

— Pas du tout, répliqua la jeune femme en riant, j'aime mieux fumer aussi.

Elle prit une cigarette dans sa poche et l'alluma. Puis elle ajouta :

— Voilà un mois qu'il tourne autour de Marie.

Ma respiration s'arrêta, comme si on m'avait percé la poitrine.

— Marie, balbutiai-je avec un calme forcé. Les fiançailles ont-elles déjà eu lieu ?

— Oh ! non, répondit la jeune femme, ils n'en sont pas encore là.

Le monde semblait tourner autour de moi. Cette nouvelle me fut moins désagréable que la sensation de gêne que me causait ce fat.

Que m'importent finalement leurs affaires ? Qu'était Marie pour moi et qu'avais-je besoin de me soucier de M. Zoltán P. Öveges ? Je suis venu acheter une moissonneuse ; en chemin, je suis descendu causer un quart d'heure et maintenant je retourne dans ma maison isolée où je continuerai à entasser les gerbes.

Mais c'est en vain que je jouais l'indifférence. Le couteau restait figé dans ma poitrine ; il me faisait souffrir et je ne pouvais le retirer.

La nuit tombait lorsque nous rentrâmes. Une partie de la société s'était déjà dispersée ; nous n'étions plus que quatre pour accompagner Marie et sa tante : le député et sa femme, moi et M. Öveges.

Arrivés près de la porte, Marie me tendit la main.

— Jusqu'à quand restez-vous ?

— Mon train part dans une demi-heure, répondis-je froidement.

— Alors, bon voyage, me dit-elle d'une voix charmante et en souriant. Et elle me serra la main.

Mais je ne la lui pressai pas. Je m'inclinai cérémonieusement, je lui tournai le dos et ne regardai plus derrière moi.

Le député et sa femme voulaient me retenir. Mais

je prétextai mes nombreux travaux et ne voulus rien entendre.

Une demi-heure après, j'étais assis dans le train. J'étais comme la bête blessée qui court, solitaire, le corps hérissé de flèches.

*

Dans quel état suis-je? Que m'est-il arrivé? Un bruit assourdissant, comme celui d'une locomotive, est dans mon cœur! Il me semble que l'on m'a dévalisé.

On dit que l'huile apaise les flots agités; mais qu'est-ce qui apaise la lutte des sentiments?

C'est en vain que tu te mets sur les tempes la froide philosophie de Schopenhauer, c'est en vain que tu t'efforces de t'abîmer dans d'autres pensées. Il y a deux feux que l'on ne peut éteindre: le volcan en éruption et le cœur brûlant.

Cette jeune fille était la seule femme auprès de laquelle j'eusse senti ce qu'était une âme revêtue d'un corps humain; j'ai vu sur son front l'astre céleste avec lequel elle était descendue sur terre.

En vain je me disais qu'elle ne pouvait prendre au sérieux cet homme frivole: mais que faire si la troisième puissance avait justement choisi cet homme noir pour elle! Titania ne se réveillera pas tant que la nuit enchantée durera.

En vain me disais-je qu'en aucun cas je ne l'épouserai, car j'ai juré avec ma main trempée dans mon propre sang que jamais je ne serai le compagnon d'une femme pour la vie. Pourtant l'idée qu'un autre l'épouserait, me torturait.

J'étais comme le chien malade qui ne peut pas manger, mais qui s'empare de l'os à moelle et aboie après les autres chiens.

Dormir, dormir le plus longtemps possible! c'était maintenant ma devise. Le sommeil est le seul remède contre les émotions. Mais peut-on dormir lorsque l'oreiller est un charbon ardent?

Cependant au bout de quelques jours, mon jugement devint plus lucide et l'emporta sur mes sentiments.

Suis-je assez ridicule! Je renonce pour toujours aux femmes, puis un beau jour je descends à Gödöllő pour causer avec l'une d'elles qui m'est inconnue; le lendemain je me décide à ne plus lui parler et le troisième jour je retourne auprès d'elle. Je n'ai nullement l'intention de l'épouser, mais si un autre veut le faire, je m'irrite. J'ai vraiment honte de me regarder dans la glace!

Mais tu le sais, celui qui a une maladie de la moelle épinière peut se coucher sur n'importe quel côté: il souffrira toujours.

Il faut cependant que je sache ce qu'il en est, me disais-je. S'ils se marient, je serai calmé, car ce sera la preuve que j'ai trop estimé la jeune fille; si, au contraire, Marie ne trouve pas M. Öveges digne d'elle, je ne l'épouserai pas non plus, mais cela me calmera.

Je pris donc le train. Au moment où il s'ébranle, je pense avec frayeur à la troisième puissance qui m'avait déjà mis dans le train et qui m'emporte.

As-tu remarqué, dans ta jeunesse, lorsque tu te trouvais dans une société où l'on boit, comme la force du vin triomphe de l'homme. C'est comme si l'on avait deux âmes: l'une observe l'autre.

C'est ainsi que je m'observais lorsque apparut, dans le cadre de mes sentiments, cette figure charmante et fine, ces deux beaux yeux noirs et tristes, cette belle, gracieuse et noble démarche. Et sa voix harmonieuse se mêlait au bruit du train.

— Je me demande si la fleur a une âme?

Fais attention, me disais-je en me ressaisissant de temps en temps, c'est la troisième puissance qui fait de la peinture et de la musique pour toi!

Et une volonté de fer s'empara de moi et je me dis: Tu ne le feras pas.

La femme, pensai-je, n'est séduisante que tant qu'elle est belle; dès que le temps de son épanouissement est fini, la troisième puissance ne se montre plus: la femme est quelquefois ennuyeuse, quelquefois ridicule, rarement intéressante; les hommes n'en rêvent plus.

Est-ce que tu la désirerais, si son âme se trouvait dans le corps de sa tante? me demandai-je.

Et la réponse fut: Non.

Le train passait par Gödöllő. Mes nerfs tressaillirent, il me semblait qu'une puissance invisible m'entraînait vers la fenêtre.

Non, criai-je, il ne faut pas céder.

Et je continuai ma route.

Mais il me semblait qu'un monde s'écroulait derrière moi et cela me causa une grande tristesse.

Le soir je soupais à l'hôtel Pannonia. J'étais seul à une table.

Qui vois-je en face de moi à la troisième table? M. Öveges!

J'eus la sensation qu'une main invisible me prenait à la gorge.

Ma première pensée fut de me lever et de m'en aller, mais la seconde fut qu'un soldat n'abandonne pas la position à un vil ennemi.

Je restai donc et je regardai devant moi comme s'il n'était pas là.

Mais lui aussi m'avait remarqué. Je le vis mettre son lorgnon, se lever immédiatement et venir à moi.

— Ah, bonjour, me dit-il de sa voix chantante, je suis bien aise de vous trouver ici.

— Pardon, répondis-je froidement, mais assez poliment, je ne me souviens pas . . .

— Et Gödöllő, Gödöllő . . . dit-il en souriant et levant les sourcils.

— Pardon, je ne me souviens pas.

— L'excursion, le goûter, hé, hé, hé, la belle femme du secrétaire . . .

— Je ne me souviens pas, répondis-je d'un ton glacial.

Il pâlit. Un instant il me regarda avec stupeur. Puis il s'inclina et alla à sa place.

Il sonna et paya l'addition.

Je me dis alors: ou bien cet homme s'en ira tout de suite et n'osera plus paraître devant moi, ou bien il se dirigera vers la table des officiers et, dans ce cas, il y aura un duel. Demain je l'arrangerai de si belle façon qu'on ne le verra pas à Gödöllő avant deux mois.

Je ne suis ni querelleur ni même rancunier, mais j'étais alors comme un lion accroupi sur un rocher, la crinière hérissée, regardant l'intrus qui tourne autour de la lionne.

M. Öveges regarda autour de lui. Il vit les officiers à une table et s'approcha d'eux.

Quelques instants après, deux d'entre eux se levèrent et vinrent à moi. Ils se présentent comme témoins de M. Öveges et me demandent mon adresse.

— Je demeure ici à l'hôtel, répondis-je ; mais il est peut-être inutile de vous déranger. Asseyez-vous et engageons les pourparlers.

Les officiers se regardèrent, puis s'assirent.

— M. P. Öveges demande une explication, dit le plus âgé.

— Je le sais, répliquai-je. Je lui ai dit que je ne me souvenais pas. Si cela ne lui plaît pas, je suis prêt à lui donner satisfaction. Je vous prie seulement, Messieurs, de vouloir bien recevoir mes témoins dans une heure

ou deux. Je n'habite pas Budapest, car je suis agriculteur.

Je me rendis directement chez le député qui, chemin faisant, prit un second témoin. Je les priai d'accepter n'importe quelles conditions de mon adversaire; je voulais en finir cette nuit même.

J'étais presque sûr que l'offensé choisirait le sabre et que le combat durerait jusqu'à ce que l'un de nous fût blessé. Ma surprise fut grande lorsque mes témoins revinrent en m'annonçant que M. Öveges avait demandé à se battre au pistolet et que la rencontre aurait lieu le lendemain matin à Rákos-Csaba.

Cela me plaisait moins. Le pistolet est une arme très bizarre; je sens l'odeur de la mort à chaque duel au pistolet et je ne désirais pas connaître, pour le moment, l'organisation de l'autre monde.

Je passai une mauvaise nuit. Voilà où j'en étais arrivé, moi, l'homme prudent!

L'homme du XX[e] siècle rit de la guerre de Troie, où tant d'hommes se firent tuer pour une robe de femme. Notre manie du duel est-elle plus raisonnable? Que m'importait la robe de Marie?

J'avais encore une autre raison d'être ennuyé. Quand on se bat au sabre, les journaux n'en parlent guère, tandis que les médecins font grand bruit même quand la balle ne vous blesse que légèrement. Or, j'avais déjà été une fois en prison pour un duel; que serait-ce si l'on venait à me juger encore une fois: en ma qualité de récidiviste, je serais sûrement condamné à un an.

Cette pensée me fut la plus pénible.

Le lendemain matin, je me trouvais sur la prairie couverte de rosée, à moitié endormi et grelottant, vouant au diable M. Öveges et tout Gödöllő et même Marie!

Le plus sage eût été de me réconcilier avec lui avant le duel, mais l'homme est opiniâtre dans ces circonstances.

Il ressemble alors à ce serpent d'Egypte, appelé aspic de Cléopâtre, qui se change en bâton quand on lui presse la tête et se casse plutôt que de plier. Le Hongrois est semblable à ce serpent lorsqu'il s'agit de regarder la mort en face.

— Messieurs, dis-je, lorsqu'on nous eut placés sur le terrain, je demande la permission de dire un mot à mes témoins. Ceux-ci s'approchèrent et je leur dis :

— Je vous demande, sur votre parole d'honneur, de garder pendant dix minutes le secret que je vais vous confier.

— Nous te la donnons.

Ils me tendirent la main, et je la leur serrai ; puis, je leur dis tout bas :

— On m'a déjà condamné une fois pour duel. Si on m'enferme de nouveau, j'en ai au moins pour un an. Je vous annonce donc que je ne tirerai pas. Si l'affaire vient en justice, vous déclarerez que je ne me suis pas *battu* en duel, mais seulement *exposé*.

— Mais nous ne pouvons permettre cela, begayèrent mes témoins.

Je les regardai d'un air sévère.

— Et votre parole d'honneur ?

Là-dessus ils se turent. Alors je criai au témoin qui dirigeait le combat.

— Je suis prêt !

On avait décidé l'échange de quatre balles.

Je me tenais immobile. Öveges visa et tira. La balle siffla près de mon oreille. Les chevaux piaffaient et sautaient : le cocher pouvait à peine les maîtriser.

Le témoin qui dirigeait le combat cria nerveusement :

— Vous n'avez pas tiré !

— Je le sais, répondis-je, c'est mon affaire.

On donna le signal du second coup.

J'espérais que M. Öveges me laisserait commencer, mais, cette fois encore, il tira le premier.

Il ne m'atteignit pas.

Alors je jetai le pistolet et saluant, sans mot dire, les témoins de mon adversaire, je me dirigeai vers ma voiture.

M. Oveges courut après moi et, avec beaucoup de cérémonies, il me présenta ses excuses.

Froid et muet, je lui tendis la main.

Le député, qui semblait délivré d'un cauchemar, s'écria avec animation :

— Maintenant nous allons déjeuner ensemble. Que le champagne coule, c'est moi qui payerai !

— Je regrette, répondis-je, mais je ne puis déjeuner avec vous. Je vous ai dit d'avance que je devais partir.

J'évitais ainsi que M. Öveges ne vînt trinquer avec moi. Je pense que l'envie lui aura passé de venir près de ma table.

Je rentrai chez moi.

Dans le train, je me mis a réfléchir à cette excursion, soi-disant chevaleresque, et je sentis que la prudence et la justice n'avaient pas été de mon côté pendant ces deux jours.

Qu'est-ce que M. Öveges m'a donc fait pour que je le blesse si cruellement dans son amour-propre. Qu'est-ce qui m'a forcé à jeter, si le hasard l'avait voulu, ma famille dans ce noir océan où ma mère et mes deux enfants se seraient noyés en versant des torrents de larmes ? Qu'est-ce qui m'y a forcé ?

— Frémis, mon ami, comme je frémis moi-même : c'est la troisième puissance.

Je me suis alors décidé à ne plus penser à la jeune fille.

Plus jamais ! Qu'elle passe comme un rêve du mois de mai.

Quelle folle décision ! On peut être maître d'une armée, d'une partie du monde, de toute la terre, mais pas de ses propres pensées.

Tu connais l'histoire du crocodile: le juif qui aurait pu faire de l'or s'il n'avait pas pensé au crocodile. (1)

Moi aussi, je portais en moi le souvenir de cette charmante jeune fille. Il m'accompagnait partout comme l'odeur d'une goutte de parfum. Et je souffrais.

Mais voilà qu'au bout de huit jours je reçois une lettre. C'était une fine écriture de femme. La lettre disait:

Il faut que je vous parle. Venez, je vous en prie. Si vous ne m'en jugez pas digne, c'est moi qui viendrai chez vous, en mettant de côté tout préjugé social. Mais il faut que je vous parle. — Marie.

Une douce chaleur m'envahit. C'est Marie qui m'écrit. Est-elle malheureuse? A-t-elle entendu parler du duel? Ou bien est-ce cette puissance qui la pousse vers moi?...

Qu'aurais-tu fait à ma place?

Le lendemain j'étais près d'elle. J'arrivai dans l'après-midi à l'heure où, dans les villas de Gödöllő, on paye son tribut à la chaleur en dormant.

J'avais pris une voiture pour arriver plus vite. Elle se promenait dans la cour; elle portait sa robe blanche et ses bottines jaunes. Elle m'attendait.

Une grave décision avait rendu son visage sérieux.

— Je vous remercie d'être venu, dit-elle en me tendant la main et me regardant dans les yeux. Je vous remercie.

Nous restâmes debout un instant, muets, sous les sapins. Je tenais sa main dans la mienne et elle ne la retira pas.

Il eut suffi d'un mouvement pour l'attirer sur ma poitrine, un faible mouvement, juste ce qu'il faut pour écarter une branche fleurie; mais, Dieu bon! quelle porte

1) Un juif avait envoyé son fils à l'Université, mais le jeune homme ne travaillait pas. Son père furieux lui dit: Tu n'as donc rien appris? — Mais si, répond le fils, j'ai appris le moyen de faire de l'or avec des herbes. Je te l'apprendrai aussi: il suffit de ne pas penser à ce mot: *crocodile.*

fermée est le cœur humain! il ne s'ouvre même pas quand les anges y frappent violemment.

— C'est moi qui vous remercie, répondis-je ensuite, de m'avoir donné l'occasion de revenir.

— Sans cela vous ne seriez pas revenu? demanda-t-elle avec un sourire triste.

— Peut-être, répondis-je, en la regardant en face.

Nous parlions sur un ton solennel comme lorsqu'on bénit les blés et que l'âme est remplie du parfum de la semence.

Elle me conduisit ensuite au salon, dans son petit salon à elle, qui était rempli de chaises recouvertes de peluche bleu pâle. Le mur était de la même couleur. Sur la table, dans un vase, un bouquet de pieds-d'alouette blancs et bleus.

— Quelle belle chambre vous avez, dis-je en regardant autour de moi. Maintenant je comprends pourquoi vous avez une robe blanche; une robe noire ne s'harmoniserait pas avec ce salon.

— Je suis bien contente qu'il vous plaise, balbutia-t-elle. Vous êtes le premier homme qui ait franchi le seuil de cette pièce.

Je remarquai alors que seul son visage était tranquille.

— Je vous remercie, répliquai-je; je ferai tous mes efforts pour que vous ne regrettiez pas cette distinction.

Et pour lui donner le temps de se remettre de son embarras, je regardai, l'un après l'autre, les tableaux, les livres — c'étaient des ouvrages reliés en beau cuir bleu et rangés dans une bibliothèque sculptée — et je bavardai dans cette langue superficielle de la capitale grâce à laquelle on dit tout sans rien dire.

Elle me laissa jaser. Elle se tenait en face de moi près d'une petite table et tout en me regardant elle se taisait.

— Allumez donc votre cigare, dit-elle. Regardez, j'ai des cigarettes. Je sais que les fumeurs sans fumée sont comme les poissons hors de l'eau.

Elle tira d'une armoire japonaise des cigarettes de dames et en alluma une.

Cette délicatesse me plut. Une société de dames où l'on ne doit pas fumer est vraiment ennuyeuse. La fumée du tabac est la condition indispensable de l'intimité.

Après avoir allumé ma cigarette, elle déposa la sienne dans un petit cendrier de nacre et croisant les mains, elle me demanda :

— Dites-moi, pourquoi avez-vous eu cette terrible querelle avec M. Öveges ?

Et ses yeux se mouillèrent de larmes.

— Je ne sais qui vous en a parlé, répondis-je tranquillement, mais, certes, il était bien inutile de vous le dire.

— Il en est question dans tout Gödöllő. Vous avez été en danger de mort.

— Moi ? Vous voulez dire M. Öveges.

— Non : c'est vous.

Géza Gárdonyi.

(A suivre.)

LE PARLEMENT DE LA HONGRIE

(Fin) (3)

III.

Rapports entre la Hongrie et l'Autriche.

Pour compléter cette rapide esquisse de nos institutions constitutionnelles, il me faudra établir encore le plus brièvement possible, mais d'une façon claire et péremptoire, la nature juridique des rapports entre la Hongrie et l'Autriche. Cela est d'autant plus nécessaire que les idées les plus fausses sont répandues sur ce sujet en dehors de nos frontières, et que même de bons auteurs tombent, lorsqu'ils en parlent, dans des erreurs incroyables. Ces erreurs sont d'ailleurs propagées par certains courants de littérature politique en Autriche et même en Allemagne, où d'aucuns persistent à vouloir donner une base scientifique à la chimère, aujourd'hui abandonnée, d'une grande Autriche unifiée dont la Hongrie ne serait qu'une province plus ou moins autonome.

Ce concept, chimérique en science autant qu'en politique, est en effet le πρωτονψευδός, l'erreur fondamentale, d'où découlent toutes les autres. Dans cet ordre d'idées, l'Autriche (désignant par là ce qu'il faudrait appeler l'Autriche-Hongrie) serait le fait primordial, et cette Au-

triche «aurait concédé» à la Hongrie «l'autonomie» dont elle jouit présentement.

Aux esprits préoccupés de la sorte (et c'est le cas de la plupart des auteurs étrangers) nos institutions et notre vie publique restent des énigmes à jamais insolubles, car la vérité historique et juridique contredit absolument cette conception arbitraire. Le fait primordial, c'est une Hongrie indépendante et souveraine, n'ayant jamais abdiqué aucune portion de sa souveraineté, mais ayant conformé *le mode d'exercice* de certaines fonctions de cette souveraineté aux nécessités politiques dont nous aurons à parler. Le terme «autonomie» est dépourvu de sens dans son application à un État souverain, et, si concessions il y a, c'est la Hongrie qui en a fait; elle n'avait pas à en recevoir, possédant la plénitude des droits d'un État souverain. Du moment qu'on a bien saisi cette vérité fondamentale, tout s'explique et se comprend sans la moindre difficulté. Un coup d'œil sur l'histoire nous le prouvera.

*

Ce n'est pas pour transformer la Hongrie en province d'un empire quelconque, c'est au contraire afin d'assurer son indépendance et sa liberté que les Habsbourg furent appelés à y régner; cette condition leur fut expressément posée et solennellement acceptée et reconnue par eux dans une série de «diplômes inauguraux» et de serments de couronnement. Le fait qu'elle a été souvent mal observée n'entame pas sa validité juridique.

Sous les premiers rois appartenant à cette dynastie aucun lien juridique n'existait entre la Hongrie et les autres pays; il était même impossible qu'il s'en formât, puisque ces dernières provinces étaient héréditaires, tandisque la Hongrie était un royaume électif. C'est à la suite

d'élections que plusieurs Habsbourg se succèdent sur son trône depuis 1526 jusqu'en 1687. A cette date la couronne hongroise est déclarée héréditaire dans la lignée masculine des Habsbourg, sous réserve expresse de l'indépendance et des libertés du pays. Mais ce n'est qu'en 1723, lorsque le droit de succession fut étendu à la lignée féminine de cette même dynastie, que les rapports entre la Hongrie et les anciennes provinces héréditaires, désignées sous le nom collectif d'Autriche (terme dont nous nous servirons dorénavant avec ce sens précis pour plus de brièveté) reçurent leur construction juridique. C'est là la Pragmatique Sanction de Charles VI (Charles III en Hongrie) qui porte en Autriche la date de 1713, chez nous celle de 1723. Il serait donc plus exact de dire: les «Pragmatiques sanctions», car parmi les nombreux instruments dont cette transaction célèbre se compose, le texte des lois I, II et III de 1723 a seul valeur en Hongrie.

Que dit ce texte?

1° Il établit le droit de succession à la couronne hongroise, d'après un ordre de primogéniture identique à celui qui est en vigueur en Autriche pour la descendance tant féminine que masculine de Charles III, Léopold Ier et Joseph Ier, *à l'exclusion des autres branches latérales*, qui en sont pourtant investies par la Pragmatique Sanction autrichienne (1713); à l'extinction de cette descendance, le pays reprend son droit de libre élection.

2° Il établit, pendant la durée de cette descendance, l'indivisibilité et l'inséparabilité au *point de vue du droit d'y régner (simul ac indivisibiliter possidenda)* des pays de la couronne hongroise et des provinces héréditaires de la dynastie, d'où sort leur obligation de défense mutuelle.

3° Il constate que l'indépendance de la couronne hongroise et l'antique liberté du pays ne subissent aucune modification.

Examinons maintenant la nature de cette transaction

et du lien qu'elle établit entre la Hongrie et l'Autriche. Toute la question est là.

Cette transaction est, sous forme de loi, un contrat bilatéral entre la Hongrie et la dynastie; nul doute à ce sujet, toutes les lois postérieures la désignant ainsi; la Hongrie s'engage à respecter le droit de succession qu'elle établit, et à défendre la sécurité et le territoire de l'Autriche comme le sien propre. La dynastie s'engage à son tour à maintenir l'indépendance de la couronne hongroise, la liberté du pays, et à employer toutes les forces de l'Autriche à défendre la sécurité et le territoire de la Hongrie. La plupart des autorités en matière de droit public considèrent cette dernière obligation comme contractée au nom de l'Autriche qui, n'ayant pas eu à cette époque d'institutions constitutionnelles, serait engagée par l'acte de son souverain. Ceci n'est d'ailleurs qu'une opinion qu'aucun texte de loi explicite ne confirme.

Quoi qu'il en soit, il y a traité bilatéral, ne fût-ce qu'avec la dynastie seule, et par là cette transaction, malgré sa forme de loi, a une force qui dépasse celle d'une loi ordinaire. Le lien qu'elle constitue entre la Hongrie et l'Autriche est un lien personnel, avec obligation de défense mutuelle.

Le lien est personnel, parce qu'il cesse *ipso jure* au moment où la lignée s'éteint, où les personnes disparaissent qui ont droit à régner ici et là-bas. L'obligation de défense mutuelle ne change rien à la nature personnelle de ce lien et n'entame pas la souveraineté de l'État hongrois, car — et ici j'appelle toute l'attention du lecteur sur ce point qui est absolument décisif pour établir la vraie nature des rapports entre la Hongrie et l'Autriche — bien qu'elle soit fondée sur un traité bilatéral, l'exécution en est confiée à la bonne foi de la Hongrie, et il n'existe pas de pouvoir supérieur à celui de l'État hongrois pour la définir ou l'interpréter. Or il n'y a que la souveraineté

qui puisse être partie contractante d'un traité bilatéral dans de semblables conditions.

Il me semble donc que la question, souvent débattue, de la nature de notre union avec l'Autriche n'admet qu'une seule réponse, celle que donnait François Deák, en désignant cette union comme union personnelle avec devoir de défense mutuelle. Il ne peut y avoir d'hésitation à ce sujet que si l'on réserve le terme «union personnelle» à des unions temporaires n'établissant aucun lien, comme par exemple celle de l'Angleterre et du Hanovre au XVIII[e] siècle. Mais alors il s'agit d'une simple question de terminologie sur laquelle il est inutile d'insister. L'important, c'est de constater que la souveraineté de l'État hongrois est restée complète après comme avant la Pragmatique Sanction. Il est vrai que la même personne physique règne dans les deux pays, mais cette personne physique représente deux personnalités de droit public, deux souverainetés parfaitement distinctes, possédant deux prérogatives distinctes et même différentes sur nombre de points essentiels. Voici quelques exemples de leurs divergences.

D'abord le souverain des pays autrichiens (qu'on nommera plus tard empereur d'Autriche) entre en pleine possession de sa prérogative par le simple fait de succession, tandis que le roi de Hongrie n'en obtient l'exercice complet que par le couronnement. Le premier possède pendant une longue époque le pouvoir absolu, le second est toujours un roi constitutionnel. Même depuis que l'Autriche est dotée d'institutions représentatives, il subsiste de très grandes différences entre les deux prérogatives; qu'il suffise de rappeler le fameux § 14 de la constitution autrichienne qui admet, en l'absence du Parlement, la substitution d'ordonnances impériales aux décisions régulières du pouvoir législatif, même pour la perception de l'impôt; on ne trouvera rien de semblable dans la prérogative royale hongroise.

La souveraineté indépendante de la Hongrie a été d'ailleurs encore une fois solennellement proclamée par la célèbre loi de 1791 au sortir du règne anticonstitutionnel de Joseph II. Cette loi est une intérprétation authentique de la Pragmatique Sanction, je place sous les yeux du lecteur le texte qui se passe de commentaires.

«*Décret Ier de l'année 1790—91 de l'empereur et roi Léopold II* (Article 10). *De l'indépendance du royaume de Hongrie et de ses parties annexées.*

«Sur l'humble proposition des États et des Ordres, Sa Majesté Très Sacrée a bien voulu reconnaître de son côté ce qui suit:

«Bien que la succession de la lignée féminine de l'auguste maison d'Autriche, introduite en Hongrie et ses parties annexées par les lois I et II de l'an 1723 regardât, selon l'ordre de succession fixé d'avance, et en possession indivisible et inséparable, le même prince que dans les autres royaumes et provinces héréditaires situées en Allemagne ou hors d'elle: la Hongrie avec ses parties annexées est néanmoins un royaume libre, et *indépendant concernant toute la forme de son gouvernement* (y compris n'importe quelle branche de son administration), *c'est-à-dire: soumise à aucun autre royaume ni peuple, mais ayant sa propre consistance et constitution;* il faut donc que son Roi héréditaire légitimement couronné, par conséquent aussi Sa Majesté Très Sacrée et ses successeurs rois de Hongrie, y règnent et la gouvernent d'après ses propres lois et coutumes et non pas à la norme des autres provinces, ainsi que l'exigent les articles 3 de l'an 1715, 8 et 11 de l'an 1741.» (1)

*

(1) Voici le texte original de cette loi: *Decretum I anni* 1790—91 *Leopoldi II, imp. et regis* (Art. 10). *De independentia Regni Hungariæ partiumque eidem annexarum.* Erga demissam statuum et ordinum

Le sens et la portée de la Pragmatique Sanction établis, il nous reste à examiner trois grands événements ultérieurs qui ont influé ou semblé influer sur les rapports entre l'Autriche et la Hongrie.

Le premier de ces événements ne nous intéresse que par les équivoques auxquelles il a donné lieu: c'est l'acte solennel par lequel François I[er] prit le titre d'Empereur d'Autriche après la dissolution de l'empire germanique. L'acquisition de ce nouveau titre ne touche la Hongrie d'aucune façon; car si le souverain est libre de donner à l'ensemble de ses autres pays le nom collectif d'empire d'Autriche, la Hongrie restera toujours en dehors de cet empire, n'ayant avec lui que les rapports établis par la Pragmatique Sanction, conservant, avec son ancienne indépendance, son vieux nom de royaume de Hongrie auquel elle n'admettra jamais qu'aucun titre soit superposé. La couronne impériale d'Autriche sera placée à côté de la couronne royale de Hongrie; elle ne l'englobera jamais: les splendeurs récentes de ce nouveau diadème ne feront pas pâlir l'auréole d'un symbole consacré par neuf siècles de majesté. Jamais la royauté hongroise ne

Regni propositionem Sua quoque Majestas sacratissima agnoscere dignata est, quod licet successio sexus fœminæi augustæ domus austriacæ per art. 1 et 2 1723 in Regno Hungariæ partibusque eidem annexi seumdem quem in reliquis regnis et ditionibus hæreditariis in et extra Germaniam sitis, juxta stabilitum successionis ordinem inseparabiliter et indivisibiliter possidentis, principem concernat, Hungaria nihilominus, cum partibus eidem annexis, sit *Regnum liberum et relate ad totam regiminis formam* (huc intellectis quibusvis dicasteriis suis) *independens,* id est *nulli* alteri Regno aut populo obnoxium, *sed propriam habens consistentiam et constitutionem,* proinde a legitime coronato hæreditario rege suo, adeoque etiam a Sua Majestate sacratissima successoribusque ejus Hungariæ Regibus, propriis legibus et consuetudinibus, non vero ad normam aliarum provinciarum dictantibus id art. 3, 1715, item 8 et 11, 1741 regendum et gubernandum.

sera médiatisée, jamais autorité monarchique ne sera exercée en ce pays, sauf celle du roi de Hongrie : l'empereur d'Autriche sera toujours, au point de vue de notre droit public, un souverain étranger. (1)

Le second événement, c'est la grande réforme constitutionnelle de 1848 qui a créé le regime parlementaire, réforme tout en faveur de l'indépendance hongroise, parce qu'elle donne un corps à la distinction des deux souverainetés réunies dans une personne physique et rend impossible leur confusion, en créant des conditions spéciales pour l'exercice de la prérogative royale en Hongrie (signa-

(1) Comparons, comme exemple frappant de la situation contraire, la coïncidence de titre impérial et royal dans la personne de l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse ; ici le titre impérial allemand représente en effet une souveraineté supérieure, superposée à celle du roi de Prusse, dont elle absorbe — ou contrôle — certaines attributions, car l'Empire d'Allemagne constitue l'unité supérieure à laquelle la Prusse appartient comme partie intégrante. C'est de tous points le contraire de ce que nous venons d'établir pour l'empire d'Autriche et le royaume de Hongrie qui sont deux unités juxtaposées, constituant chacune une souveraineté complète. L'équivoque dont on a souvent essayé d'entourer ce fait fondamental de notre droit public n'entame pas sa validité juridique, basée sur ce même traité bilatéral de la Pragmatique Sanction qui assure à la maison d'Autriche le droit de régner en Hongrie. On pourra désigner la Hongrie et l'Autriche ensemble, dans leur qualité de grande puissance unique (V. plus loin) comme «*monarchie* austro-hongroise». Mais le terme — souvent employé — d'empire austro-hongrois est incorrect, car cette grande puissance résulte de l'union d'un empire et d'un royaume. Les emblèmes dont notre représentation à l'étranger continue à se servir, faute d'un accord sur ceux qu'on devrait leur substituer, produisent sous ce rapport une fausse impression contre laquelle je tiens à mettre en garde le lecteur. Ajoutons encore — pour épuiser ce sujet — qu'on mentionne dans les documents officiels hongrois tous les titres de Sa Majesté lorsqu'il s'agit de faire acte de courtoisie ; mais on ne mentionne que le titre royal seul lorsqu'il importe de désigner la souveraineté qui agit ; ainsi les jugements sont prononcés «au nom du roi» seulement.

ture et responsabilité d'un membre de cabinet hongrois). On comprend donc l'attachement de la Hongrie à des institutions parlementaires, qui ont transplanté du domaine des fictions juridiques dans celui des réalités vivantes la plus délicate des attributions de sa souveraineté.

Le troisième événement se rapportant à notre sujet est le célèbre compromis de 1867. Puisque ce compromis contient le droit en vigueur pour cette matière et puisqu'il existe néanmoins une ignorance incroyable à son égard, au point que même des ouvrages scientifiques sérieux dénaturent, je ne dirai pas son esprit, mais la lettre même de ses principales dispositions, il sera nécessaire d'en parler avec quelque détail.

*

Établissons-en d'abord la nature juridique.

En parlant de compromis, on pense tout naturellement à un traité; or, ceci est une erreur. Naturellement il y a eu entente dans le sens politique du mot, mais, au point de vue du droit public, il n'y a qu'une simple loi: la loi XII de 1867, loi semblable à toutes les autres, sortie de la volonté indépendante du pouvoir législatif hongrois, lequel peut la modifier ou l'abroger au moment où tel sera son bon plaisir, sans avoir à consulter qui que ce soit. Plusieurs dispositions de cette loi célèbre ne peuvent être exécutées à moins qu'il n'y ait une loi parallèle autrichienne, je le veux bien; mais c'est là une condition matérielle de son efficacité, ce n'est aucunement une condition formelle de sa validité; s'agirait-il de l'abolir, la chose serait aussi simple en fait qu'elle l'est en droit.

Ce que je viens d'établir ici a été magistralement développé par feu Szilágyi en sa qualité de garde des

sceaux, à l'occasion d'un discours royal qui avait été interprété en sens contraire; l'illustre ministre ne pouvait faire ses déclarations qu'avec l'assentiment ou l'approbation du roi, et la Chambre y ayant adhéré à l'unanimité, elles réunissent tous les éléments d'une interprétation authentique de la loi. Le doute n'est donc plus possible concernant le caractère juridique de celle-ci : la loi XII de 1867, seul instrument de ce qu'on appelle le compromis, n'est pas un traité, mais une simple loi, relevant exclusivement de la volonté du législateur hongrois.

Ce fait fondamental établi, analysons les principales dispositions de cette loi.

Elle commence par résumer les principes de la Pragmatique Sanction, ce traité bilatéral étant le terrain sur lequel la dynastie et la nation finissent par se retrouver après chacune de leurs querelles; ces principes sont : l'indépendance de la Hongrie d'un côté, le devoir de défense mutuelle et commune de l'autre. Puis elle constate la nécessité d'une entente concernant l'accomplissement de ce devoir réciproque, nécessité devenue pressante depuis que l'Autriche, conformément aux vœux de la Hongrie, est dotée d'institutions représentatives. En vue de cette entente, la loi déclare que les éléments essentiels de la défense réciproque sont des affaires communes au sens de la Pragmatique Sanction; elle désigne comme telles : les affaires étrangères, en tant qu'elles intéressent les deux pays (1) (y compris la représentation diploma-

(1) Il y a donc des affaires étrangères qui ne sont pas communes ; on doit mettre dans cette catégorie tout ce qui appartient au domaine du droit international privé et criminel et des «unions internationales» ; en général tout ce qui n'a pas de rapport direct avec la défense réciproque et commune. Dans les traités internationaux touchant ces matières, l'Autriche et la Hongrie doivent être considérées comme deux parties contractantes distinctes, même quand elles ont agi ensemble par des raisons de convenance poli-

tique et consulaire), puis la direction militaire et le commandement de la force armée active de terre et de mer, enfin les dépenses que ces services entraînent. Ces affaires sont communes dans la limite des intérêts de la défense commune; donc pour l'action seulement: c'est-à-dire dans le domaine de l'exécutif. Tout ce qui appartient au domaine législatif: approbation législative — s'il y a lieu — des traités internationaux, principes généraux du régime et du service militaire, [1] vote annuel du recrutement, etc., etc. et, même dans le domaine de l'exécutif, toutes les opérations préparatoires et accessoires: recrutement, approvisionnement, dislocation, etc., sont réservées, quant au

tique. Au point de vue du droit, rien n'empêche la Hongrie de conclure à elle seule des traités de cette catégorie (par exemple, conventions de chemins de fer avec la Roumanie, etc.). Si l'union douanière avec l'Autriche venait à cesser, cas prévu en termes exprès dans la loi XII de 1867, les traités de commerce de ces deux États seraient conclus separément par chacun d'eux.

[1] A vrai dire, il importe que la législation autrichienne et hongroise concernant ce sujet soit homogène; aussi la loi XII de 1867 veut-elle que les deux gouvernements présentent à leurs Parlements respectifs des projets «reposant sur des principes identiques» et que les Parlements tâchent de se mettre d'accord; mais en fin de compte leurs décisions sont indépendantes; il n'y a là qu'une indication donnée au point de vue de l'opportunité politique, mais aucune obligation juridique. Disons en passant que la loi XII de 1867 désigne le contingent hongrois du nom d'armée hongroise «pour en constater l'individualité distincte en droit public, malgré la fusion militaire des deux contingents». Ajoutons que l'armée territoriale (Landwehr) et la levée en masse possèdent une existence et une organisation indépendantes en Autriche et en Hongrie, sous deux ministres de la «défense nationale», la landwehr hongroise portant le nom traditionnel de «honvéd»; il y a donc comme force armée: l'armée et la marine impériales et royales austro-hongroises, puis la «landwehr» impériale autrichienne et la «landwehr» royale hongroise. Cette dernière ne peut être employée, hors des frontières de la Hongrie qu'avec l'assentiment du parlement.

contingent hongrois, à la disposition indépendante du pays, par la voie de ses organes ordinaires, de son Gouvernement et de son Parlement.

L'idée d'un pouvoir législatif commun est donc écartée d'emblée et les fonctions communes de l'exécutif sont réduites au strict nécessaire.

Jusqu'ici la loi a le caractère d'une déclaration; elle donne l'*interprétation authentique de la Pragmatique Sanction,* en constatant et en définissant les affaires communes qui émanent du principe de défense mutuelle. Dans sa partie suivante, dispositive, elle établit d'abord les procédés moyennant lesquels l'Autriche et la Hongrie fixeront pour une époque déterminée (l'usage veut que ce soit pour dix ans), le quantum de leur participation respective aux dépenses communes; cela se fait par voie d'entente entre les deux Parlements, à défaut d'entente, par une décision de l'empereur et roi — sous la responsabilité de ses ministres autrichiens et hongrois — valable pour un an; ensuite elle établit les organes suivants pour le service des affaires communes.

Il y a un ministre commun des affaires étrangères, un ministre commun de la guerre (la marine étant dirigée par une section au ministère de la guerre) et un ministre commun des finances. Ce dernier n'a pour mission que de recevoir les sommes versées aux services communs par les ministres des finances autrichien et hongrois, et de les faire parvenir à leurs destinations spéciales; il ne dispose d'aucune ressource directe. Depuis le traité de Berlin, ce fonctionnaire est généralement placé à la tête du gouvernement de Bosnie et Herzégovine; mais cette tâche importante n'a aucun lien organique avec les fonctions essentielles du ministère commun des finances.

Ces organes ne sont que des organes exécutifs puisque les services publics qu'ils actionnent sont, comme nous l'avons vu, du domaine exclusif de l'exécutif. Il fallait

pourtant, en vertu du principe constitutionnel, établir la manière dont les dépenses de ces services seraient votées et la façon dont le contrôle parlementaire de ces organes serait exercé. La loi de 1867, écartant en termes exprès l'idée d'un Parlement commun, crée pour cette double fonction constitutionnelle l'institution des «délégations», c'est-à-dire de deux comités de 60 membres chacun, dont 40 députés et 20 membres de la Chambre haute, élus par les deux Parlements autrichien et hongrois, convoqués par l'Empereur et Roi alternativement dans les deux capitales: Vienne et Budapest. [1] Les délégations ne forment pas ensemble un corps unique, mais deux assemblées distinctes, délibérant séparément et prenant leurs résolutions indépendamment l'une de l'autre. Lorsque ces résolutions diffèrent, on tâche d'établir l'accord par voie de pourparlers au moyen de sous-comités élus à cet effet. Ce n'est qu'après avoir constaté l'impossibilité d'une entente — cas excessivement rare — que les deux délégations se rencontrent pour procéder à un vote simultané, dont le cérémonial est minutieusement réglé en vue d'assurer le nombre égal de votants des deux côtés et de faire ressortir la séparation des deux corps momentanément réunis. La signification juridique de ce vote en commun n'est donc pas la constitution d'une majorité d'ensemble dans les deux assemblées réunies, concept incompatible avec les fondements de notre droit public et avec l'idée même de la souveraineté distincte des deux États, mais la constatation de la majorité dans chacune d'elles sous le contrôle direct de l'autre. De ces deux majorités ce sera la plus forte qui l'emportera,

[1] A vrai dire, la loi hongroise ne désigne pas Vienne comme lieu de réunion obligatoire pour les années où les délégations se réunissent en Autriche, ce qui la ferait sortir de sa compétence. Sa Majesté aurait, en ces années, le choix entre toutes les capitales provinciales de son empire autrichien; de fait, c'est toujours Vienne qui est choisie.

parce qu'elle sera censée exprimer la volonté nationale la mieux fixée.

Les délégations ne sont donc pas, à proprement parler, des institutions communes : ce sont des *institutions d'entente;* elles ne touchent aux affaires communes que par leur compétence.

Cette compétence est bornée à deux fonctions; le contrôle parlementaire de l'administration des ministres communs et l'établissement des chiffres du budget commun. Les délégations fixent ces chiffres, mais le vote définitif du budget, qui est une fonction législative, ne saurait leur appartenir. Lorsque leurs résolutions relatives aux chiffres, ont reçu l'approbation (c'est le terme employé ici à la différence du terme «sanction» appliqué aux lois) de l'empereur et du roi, la quote-part de dépense qui en résulte pour la Hongrie est enregistrée au budget hongrois et votée avec l'ensemble de ce budget par la diète hongroise. C'est alors seulement que les sommes correspondantes peuvent être versées à la caisse commune. La diète hongroise ne peut pas remanier les chiffres établis par les délégations, mais elle peut refuser d'enregistrer la quote-part hongroise si elle juge que les délégations ont dépassé leur compétence. Dans ce cas, l'œuvre des délégations serait annulée et elles n'auraient qu'à recommencer; leur caractère de simple comité du parlement, comité *sui generis,* comité privilégié si l'on veut, mais toujours comité, rien de plus, est hautement affirmé par ce droit de contrôle de l'assemblée mère [1].

[1] Après ce résumé succinct, mais complet de la compétence des ministres communs et des délégations, on lira avec un étonnement pareil au mien les lignes suivantes dans le *Manuel de droit international* de Bonfils (p. 83, alinéa 2) : «Ces délégations, nommées par les diètes d'Autriche et de Hongrie, *règlent, avec un ministère spécial d'Empire,* les affaires communes de la monarchie : *monnaie, finances, postes, télégraphes, douanes,* marine, affaires étrangères,

Pour établir d'une manière complète et exacte la place que tiennent les affaires communes dans notre droit public, il faut que nous indiquions encore l'influence constitutionnelle que le gouvernement et le Parlement hongrois exercent sur leur direction générale. Le président du conseil est co-responsable pour la direction des affaires étrangères; mais sa responsabilité n'étant effective que devant la diète, celle-ci est en mesure de discuter les questions de politique étrangère et de prendre, par rapport à ces questions, des résolutions qui affecteront la situation parlementaire du ministère hongrois. Il en est de même pour les questions d'administration militaire moyennant la co-responsabilité du ministre hongrois de la défense nationale avec le ministre commun de la guerre. Enfin les ministres hongrois collaborent avec les ministres communs à la préparation du budget des affaires communes et ils sont responsables de cette collaboration devant la diète, qui

guerre.» Nous avons vu que les délégations ne *règlent* rien de tout cela, pas même les véritables affaires communes, dans la sphère desquelles elles ont pourtant une certaine compétence, mais que ni elles ni le «ministère spécial d'Empire» (entendons par là les ministres communs) n'ont absolument rien, mais rien de rien, à voir aux questions de monnaie, finances, postes, télégraphes, douanes. Concernant ces dernières, rappelons que l'union douanière entre l'Autriche et la Hongrie est établie par traité spécial entre ces deux pays pour une durée de dix ans, à l'expiration desquels ce traité sera renouvelé ou cessera, selon l'appréciation des intérêts économiques réciproques; mais le régime économique ne fait en aucune manière partie ni des affaires communes ni de la compétence de leurs organes, pas même pour la durée de l'union douanière. En effet, les dispositions des traités de commerce que cette Union conclut avec les pays étrangers sont arrêtés et fixés par les deux gouvernements et les deux parlements autrichien et hongrois, le ministre commun des affaires étrangères ne servant que d'intermédiaire pour les négociations diplomatiques. Je passe sous silence les autres erreurs non moins grossières que ce *Manuel*, d'ailleurs excellent, contient sur le sujet qui nous intéresse.

peut ainsi discuter la portée financière des dépenses communes. Les ministres communs, au contraire, ne peuvent exercer aucune influence sur les affaires intérieures soit de la Hongrie, soit de l'Autriche. Tout cela se concevrait-il si les affaires communes et leurs organes étaient en réalité un «je ne sais quoi» de superposé à la souveraineté de la Hongrie?

*

Résumons maintenant. Le compromis de 1867 a-t-il changé la nature de l'union établie entre la Hongrie et l'Autriche par la Pragmatique Sanction? La Hongrie a-t-elle abandonné par ce compromis la moindre parcelle de sa souveraineté et de son indépendance?

De son indépendance — dans le sens matériel et politique du mot, à savoir, absence de tout contact entre les institutions — peut-être! Les affaires communes sont en effet autant de points de contact établis et régularisés entre la Hongrie et l'Autriche par des institutions permanentes. Pour cette raison aussi, le parti hongrois hostile au Compromis a pu prendre le nom de «parti de l'indépendance» et arborer la bannière de l'union personnelle dans un sens plutôt politique que juridique. Mais, au point de vue du droit public, l'indépendance et la souveraineté de l'État hongrois sont restées intactes.

Nous avons établi la permanence de ces deux grands principes à travers toutes les étapes du règne des Habsbourg; nous avons vu que ni l'identité physique de la personne qui règne en Autriche et en Hongrie en vertu de la Pragmatique Sanction, ni l'obligation de défense mutuelle contractée par ce traité bilatéral ne les entament. En effet, deux souverainetés distinctes et différentes se rencontrent, sans se confondre, dans l'unité d'une personne physique, et le traité bilatéral n'a pour seule sanc-

tion que la bonne foi de la Hongrie, qui l'interprète et l'applique en pleine indépendance.

Nous avons vu que le titre d'empereur d'Autriche pris par François I[er] en 1804, ne se rapportant qu'à ses anciennes provinces héréditaires, n'affectant ni de près, ni de loin la Hongrie, n'a pas apporté davantage une modification à cette situation juridique.

Voici maintenant le Compromis de 1867, qui n'est un compromis qu'au sens politique du mot, mais qui n'est qu'une loi, la loi XII de 1867, dans sa valeur juridique, n'ayant, à la différence de la Pragmatique Sanction, aucun caractère de traité bilatéral.

Et pourtant, cette loi contient, dans sa partie déclarative, une interprétation authentique de la Pragmatique Sanction; par son organe, la Hongrie fixe en pleine indépendance le sens qu'elle attribue à ce traité bilatéral et le sens dans lequel elle compte l'exécuter; elle fait donc, par là, acte de souveraineté dans la plus haute acception du mot, et elle n'en abdique aucune parcelle, elle en conserve la plénitude: car elle pourra librement revenir sur son interprétation présente dès que la conviction de son pouvoir législatif aura changé. Loin de représenter ou de créer un domaine supérieur à la volonté d'État hongroise, les affaires communes en dépendent dans leur existence même, à toute heure et à tout instant. Elles ne la *lient* en aucune façon, elles ne sont pas un *lien,* et elles ne constituent ni une diminution de souveraineté pour la Hongrie, ni une modification du lien personnel établi par la Pragmatique Sanction.

Il en est de même des organes communs créés pour leur service dans la seconde partie, dispositive, de la loi XII de 1867.

Au point de vue de leur origine et de leur conservation, ces organes communs dépendent, eux aussi, d'une façon absolue de la volonté d'État, c'est-à-dire du pouvoir

législatif hongrois, qui les a librement créés et peut librement les abolir.

Dans leur fonctionnement, ils sont réduits à certains actes du pouvoir exécutif et à son contrôle; *il n'y a pas de pouvoir ni d'organe législatif commun;* or ceci suffit à détruire toute possibilité de donner une structure, même scientifique, à un «État austro-hongrois»: car un État sans pouvoir et sans organe législatif est un non-sens évident.

Mais à ne considérer que le pouvoir exécutif exercé à l'aide d'organes communs, a-t-il, au moins, celui-ci, une existence distincte? représente-t-il un tronçon d'État austro-hongrois unifié? Non encore; *il n'y a que des organes et des actes communs de pouvoir exécutif, mais il n'y a pas de pouvoir exécutif commun*, par la simple raison qu'il n'y a aucun sujet de droit public auquel il pourrait appartenir. Car, en Autriche comme en Hongrie, le pouvoir exécutif appartient au souverain, il constitue un élément de la prérogative impériale autrichienne et de la prérogative royale hongroise; or nous avons vu que ces deux souverainetés et ces deux prérogatives, bien qu'elles convergeassent dans une même personne physique, sont distinctes et différentes: le pouvoir exécutif qui réside en chacune d'elles est donc également et nécessairement distinct. Il ne peut y avoir, alors, que les deux pouvoirs exécutifs autrichien et hongrois, dont l'*exercice* seul sera simultané dans le domaine des affaires communes. Les ministres communs sont les organes constitutionnels de cet exercice simultané; ils ne sont pas «ministres de l'Empire», comme une fausse terminologie employée en Autriche, avec ou sans arrière-pensée, les désigne quelquefois, car cet empire dont ils seraient ministres n'existe pas: ils sont ministres communs, c'est-à-dire à la fois autrichiens et hongrois, ministres du Roi de Hongrie et de l'Empereur d'Autriche, chargés de coopérer à tous les actes par lesquels Sa Majesté

exerce simultanément ses deux prérogatives impériale autrichienne et royale hongroise.

Inutile de faire une application spéciale de ces développements aux délégations, qui sont d'ailleurs — ainsi que nous l'avons vu — non des organes communs, mais des organes d'entente des deux parlements par rapport aux affaires communes.

Je crois en avoir assez dit pour montrer comment la souveraineté et l'indépendance juridique de la Hongrie sont restées intactes dans le Compromis de 1867, qui n'a fait que définir et régler dans ses conséquences, sans le modifier dans sa nature juridique, le lien personnel, avec obligation de défense mutuelle, établi par la Pragmatique Sanction. Nous avons vu qu'il n'y a rien dans les affaires communes elles-mêmes, ni une idée, ni une institution, qui soit superposée à la souveraineté de l'État hongrois et qui puisse exister une demi-seconde, contrairement à, ou indépendamment de sa volonté. Nous avons vu la souveraineté de cet État maintenue intégralement et sans concurrence dans les pouvoirs publics législatif et exécutif, auxquels nous ajoutons une simple mention pour le pouvoir judiciaire, dans le domaine duquel il n'existe aucune institution commune pouvant prêter même à l'équivoque. Nous retrouverons cette souveraineté avec la même évidence en portant nos regards sur les autres éléments constitutifs d'un État indépendant : le territoire et le droit de cité. Il n'y a pas de territoire austro-hongrois : il n'y a que le territoire hongrois et le territoire autrichien, le fait a été établi par un vote unanime de la Chambre à l'occasion d'un traité de délimitation avec la Roumanie. Il n'y a pas de citoyen austro-hongrois, il n'y a que des citoyens autrichiens et des citoyens hongrois [1], qui

[1] Lors d'un recensement des étrangers opéré à Paris dans le cours des dernières années, les fonctionnaires chargés de cette

acquièrent et perdent leur droit de cité selon les lois de leurs pays respectifs, et très différentes l'une de l'autre. Je porrais donc conclure maintenant cette esquisse des rapports juridiques entre l'Autriche et la Hongrie et cet exposé de notre indépendance nationale; mais je tiens à indiquer deux faits du domaine politique qui trouvent ici naturellement leur place.

*

Premièrement: cette Hongrie ayant gardé dans l'union personnelle, doublée du devoir de défense réciproque, sa souveraineté complète, n'en constitue pas moins avec l'Autriche non certes un empire, ni un «Reich», ni une unité juridique quelconque, mais pourtant *une* grande puissance européene, nommé l'Autriche-Hongrie. Ce fait international n'est-il pas incompatible avec la souveraineté si hautement affirmée de l'État hongrois? Non, il n'y a ici ni contradiction logique, ni collision politique; la solution du problème est même fort simple. *Qui dit: puissance, dit: action;* or, nous avons vu comment la constitution des organes communs tend d'une façon directe à l'action commune dans la sphère de leur compétence. A la rigueur, l'unité physique du souverain, dépositaire du pouvoir exécutif dans les deux pays, pourrait suffire à ce but; mais nous avons voulu l'assurer mieux encore, en ajoutant des institutions spéciales à cette garantie fondamentale et essentielle.

opération refusèrent obstinément d'inscrire les Hongrois résidant en cette ville comme «citoyens ou sujets hongrois»; ils insistèrent pour les inscrire comme Autrichiens, ce qui est tout aussi exact que s'ils les eussent inscrits comme Anglais ou Russes, et ils finirent par les classer comme austro-hongrois, ce qui est le non-sens absolu. Il serait temps que de pareilles ignorances cessassent, et que l'étranger en résidence à Paris, ou ailleurs, fût assuré de la jouissance de sa nationalité, celle-ci fût-elle hongroise.

La loi XII de 1867 interprète le devoir de défense mutuelle dans ce sens que les instruments essentiels de cette défense: — la direction des affaires étrangères et de l'armée active — sont affaires communes aux deux pays dans les limites tracées par le besoin de l'action; elle crée des organes communs et des organes d'entente pour ces deux services. Par là elle garantit d'une façon *absolue et constante* l'action simultanée et fusionnée de l'Autriche et de la Hongrie dans tout ce qui constitue l'existence et les devoirs d'une grande puissance, sans toucher au principe de souveraineté complète de l'une et l'autre. C'est ainsi que le génie politique de la nation, incarné en François Deák, a su éviter la collision du plus absolu de nos dogmes nationaux avec un intérêt européen de premier ordre. Les institutions que nous avons créées dans ce but prouvent le prix que nous y attachons; en face des difficultés intérieures de l'Autriche, la force de ces institutions, soutenue par la politique calme et réfléchie de la Hongrie, est une garantie offerte au besoin général de stabilité.

En second lieu, je voudrais insister sur le caractère organique de l'indépendance autant que de l'unité hongroises, et indiquer d'un mot combien cette indépendance, de même que cette unité, reposent non seulement sur des textes de loi et des constructions juridiques, mais encore et surtout sur la nature des choses, sur l'histoire, sur tout ce qui fait la vie réelle d'un peuple. Je voudrais dire combien elle est un fait ethnique et social en même temps, et même avant que d'être un fait de droit public.

Rien de plus dissemblable en effet dans leurs origines et dans les lois de leur développement que ces deux voisines: l'Autriche et la Hongrie; la première un groupe de pays divers servant de cadre aux différentes races, ayant chacun son histoire, ses souvenirs, son individualité, n'ayant en fait de lien moral que l'attachement dynas-

tique, très énergique, il est vrai, celui-là; d'un autre côté la Hongrie, royaume centralisé dès l'an mil de notre ère, contenant, elle aussi, plusieurs races différentes, mais n'ayant jamais eu, à l'exception de la Croatie à laquelle on a fait sa part, aucune subdivision géographique, historique, juridique ou même administrative qui eût donné un corps à ces divergences (car la séparation temporaire de la Transylvanie ne s'est faite sous l'égide de princes patriotes que pour mieux servir l'idée nationale hongroise), ayant au contraire développé, depuis des siècles, toutes ses institutions sur la base de l'unité nationale, au sens politique et juridique de ce mot, ayant une seule histoire, un seule série de souffrances et de gloires, un seul système de droit public et privé et une seule liberté commune à toutes les zones et à tous les habitants du royaume. L'idée de confisquer une histoire et de médiatiser une individualité nationale telle que la nôtre, de fondre en un État unique, de soumettre à la même législation, de constituer en unité morale et juridique deux pays et deux peuples de nature si opposée, est aussi dénuée de sens en politique que contraire à des droits imprescriptibles.

Il en est de même des systèmes et des appréciations politiques: pas un problème qui ait le même caractère en Hongrie et en Autriche. La question des nationalités, par exemple, qui s'appuie dans ce dernier pays sur d'anciennes formations historiques n'est plus la même en Hongrie où cette base lui manque absolument. Aussi ceux qui, dans leurs ouvrages sur ce problème, prennent pour point de départ le chiffre global des Slaves, des Roumains, des Allemands, etc., en Autriche-Hongrie, c'est-à-dire ceux qui additionnent ensemble les chiffres de l'Autriche avec ceux de la Hongrie se livrent à un jeu d'arithmétique parfaitement innocent, mais dont les résultats ne fournissent aucune donnée politique ou sociale qui puisse

servir à quoi que ce soit. Par ce procédé ou obtient des résultats arithmétiques derrière lesquels il est tout aussi impossible de placer une entité politique réelle que derrière la somme que produirait l'addition — disons de quinze bateaux et douze canons: — le total est bien de vingt-sept en effet, mais de vingt-sept quoi? Et c'est pourtant la méthode que suivent en grande partie les écrivains politiques, même les meilleurs, des pays occidentaux, lorsqu'ils nous font l'honneur de traiter nos questions. S'ils sont prédisposés à fédéraliser l'Autriche, ils se croient obligés de préconiser ce même système pour la Hongrie, où l'histoire — nous l'avons vu — n'en a développé aucun germe, où la géographie ethnique n'en réalise aucune condition et où l'ancienne constitution, fondée sur la base centraliste, a produit un régime de liberté bien supérieur aux tâtonnements du fédéralisme autrichien. Conçoit-on sérieusement une politique qui blesserait, de gaîté de cœur, le principe vital d'une croissance dix fois séculaire, afin de lui substituer des expériences artificielles sur l'organisme vivant de l'État et de la nation? C'est le même πρωτονψεῦδός, c'est la même erreur fondamentale, de prendre, à l'envers de l'histoire et du droit, pour fait primordial une grande Autriche unifiée et de vouloir en dériver, à titre d'exception, et comme une espèce d'anomalie, ce qu'on appelle l'«autonomie» de la Hongrie, c'est cette même erreur fondamentale, signalée au début de ce chapitre, qui rend aussi impossible une saine appréciation de nos problèmes politiques qu'une juste compréhension de nos institutions. Je croirais avoir rendu un service signalé à la science politique si je pouvais l'en dégager d'une façon définitive.

*

J'ai fini; et si j'ai quelque peu réussi dans ma tâche, le lecteur aura vu, dans ces quelques pages, les contours d'une Hongrie bien différente de celle que la science étrangère, sans parler romans ou feuilletons, a pu mettre sous ses yeux. Ce travail est surtout un travail de rectification: au lieu d'une Hongrie, héroïque si l'on veut, mais turbulente, portée à la révolte contre l'Autriche dont elle serait une province incommode et prétentieuse, au lieu de cette Hongrie que l'ignorance ou l'hostilité d'une certaine science dépeint chaque jour sous des couleurs criardes, j'ai voulu montrer la véritable Hongrie, celle de l'histoire et du droit public, c'est-à-dire la plus ancienne des nations libres du continent européen, la plus consciente d'elle-même, sachant mieux que toute autre vouloir la même chose à travers dix grands siècles et conformer pourtant ses moyens d'action aux exigences changeantes des époques; j'ai voulu montrer le plus vieil État centralisé de l'Europe, la plus ancienne unité politique, créée et maintenue par la liberté, au milieu de vastes différences de race et de religion. J'ai voulu montrer enfin une indépendance et une souveraineté nationales, conservées au prix de luttes et de sacrifices inouïs, à travers des difficultés et des épreuves sans nombre, par les ressources d'un héroïsme qui ne succombe dans la tragédie que pour renaître dans l'épopée et d'un génie politique, qui ne perd ni le fil de son idée maîtresse, ni la variété de ses ressources, dans aucune difficulté, dans aucune complicaton, dans aucune catastrophe. C'est un peuple, c'est mon peuple que j'ai voulu révéler au lecteur, en analysant les institutions que le génie de ce peuple a su créer.

Que ne m'est-il donné de poursuivre cette étude dans le domaine des faits économiques et sociaux et d'opposer aux récits fantastiques et pittoresques qu'on peut lire tous les jours sur le pays des tziganes et du poivre rouge, le

tableau de cette Hongrie véritable qui pense, qui étudie, qui travaille, qui multiplie ses écoles et ses ateliers, qui avance enfin à pas de géant vers ces premiers rangs de la civilisation intellectuelle et matérielle, où d'autres ne l'ont devancée que parce que, pendant des siècles, elle versait son sang pour la sécurité de leurs progrès.

Il faut savoir se borner pourtant et je quitte à regret un sujet qui m'est cher entre tous. Le lecteur ne m'en voudra pas, je l'espère, si ces pages ont quelquefois trahi l'émotion qui me gagne, chaque fois que je plonge le regard dans l'œuvre gigantesque des ancêtres, pour le reporter plus confiant et mieux orienté vers les grandes et menaçantes perspectives de l'avenir. Cette émotion, ce culte de nos grands souvenirs est une de nos forces nationales : les patriotes de tous les pays me comprendront.

Cte ALBERT APPONYI.

LA RÉUNION DES AFFICHEURS.

(Mœurs révolutionnaires.)

La syndicat des ouvriers afficheurs faisant des progrès médiocres, ils avaient organisé une réunion professionnelle. François Rougemont avait promis au père Bougeot, un habitué des *Enfants de la Rochelle,* d'y prendre la parole. C'était pour neuf heures, à la Bourse du Travail, dans la petite salle du rez-de-chaussée, à droite, pauvre salle nue, peuplée de deux tables et de bancs sans dossier. Sur la table, on apercevait des registres, des cartes syndicales, des feuilles de papier, une boîte de fer blanc, des timbres mobiles.

Les compagnons ne se hâtaient guère. Les uns «s'amenaient» avec une blouse boutonnée — ce qui leur donnait l'air d'être en chemise — les autres la préféraient ouverte sur le gilet ou le veston; certains étaient très propres, luisants de clarté, d'autres tachetés de crotte ou saturés de poussière agglomérée à la colle; beaucoup portaient tout simplement le veston.

Une heureuse atmosphère de vagabondage flottait sur l'assemblée; les afficheurs s'asseyaient en rond ou confabulaient par groupes mobiles, avec des airs de ne pas savoir au juste s'il y aurait ou s'il n'y aurait pas de séance.

Vers neuf heures et demie, la moitié de la salle ayant fini par s'emplir, on forma le bureau. Ce fut vague. Un secrétaire en salopette s'installa à l'une des tables; le père Bougeot se vit expédié à la présidence. Il montrait, sous des cheveux lait de chaux, une face fine, joviale, bénévole: avec sa blouse bien repassée, il ressemblait à quelque prêtre de contrebande.

Accoutumé aux présidences, il prit son siège avec familiarité. Après quoi il vérifia des cartes et donna de braves coups de timbres, en collaboration avec le secrétaire en salopette. Ce jeune homme, dont la conviction se faisait jour à travers chaque pli du visage, lut le procès-verbal de la précédente séance, avec une vélocité toute sportive, et le rendit presque incompréhensible, à la satisfaction évidente des assistants.

Ensuite, le père Bougeot prétendit accorder la parole au camarade François Rougemont. Mais un homme en blouse se leva et montra qu'il était formaliste:

— L'assemblée, dit-il, est maîtresse de son ordre du jour. Si on ne respecte pas ses droits, ce n'est pas la peine d'être un groupe organisé. Avant que le camarade Rougemont — et on remercie bien cordialement le camarade d'être venu — avant que le camarade Rougemont prenne la parole, il faut qu'on vote sur le programme de la soirée. Je ne suis pas votard, mais enfin il faut respecter les droits de l'assemblée.

— Ah! pardon, s'écria le père Bougeot... Ce n'est pas une séance ordinaire, c'est une séance de propagande.

— Il faut respecter les droits de l'assemblée!... répéta l'homme.

Il tournait vers le président une face procédurière et tatillonne. Un personnage frisé l'appuyait d'une voix aboyante, et cinq ou six blouses approuvèrent. Mais un autre camarade, une bonne tête de barbet, aux prunelles sirupeuses, franchit trois bancs et tonna:

— Le citoyen Rougemont est notre invité. Ça n'est pas convenable de lui rogner la parole . . .

— Il a raison !

— Faut voir . . .

— Mais nom de Dieu ! fit l'homme du règlement, qui est-ce qui en a au citoyen Rougemont ? On est tous contents qu'il est venu et je ne donnerais pas ma part de l'entendre. En quoi qu'on lui rogne la parole en proposant un ordre du jour ? Pour sûr et certain l'ordre du jour va le mettre en tête... Mais je dis qu'il faut le voter. C'est tout ce que je dis.

Le père Bougeot ne voulait pas d'ordre du jour. Il secoua la tête avec opiniâtreté et dit :

— L'assemblée donne-t-elle la parole au citoyen Rougemont ?

Les trois quarts des mains se levèrent.

— La parole est au camarade Rougemont.

François ne quitta pas le banc où il s'était assis entre deux compagnons afficheurs :

— Je vous remercie, président, dit-il rondement, Mais l'assemblée aurait tort de me donner la parole par pure politesse. Ça ne me gênerait pas du tout de parler plus tard. Je suis ici comme un camarade et pas du tout comme un conférencier.

Cette déclaration détermina une levée de blouses enthousiastes ; et l'homme tatillon lui-même acquiesça, d'un geste de Ponce-Pilate. Alors, Rougemont se dirigea lentement vers les tables. Il n'avait pas envie de parler, son cœur était lourd, et pour se mettre en train, il affecta une attitude bourrue :

— Camarades, je suis venu ici pour dire la vérité aux afficheurs . . . Je ne leur passerai pas de pommade dans les cheveux. Les afficheurs sont une sorte de travailleurs libres, ils n'ont pas de maître, pas de garde-chiourme, ils vont et collent où ils veulent, se dépêchent

ou lambinent: on les paye au paquet!... Cette liberté n'est certes pas un mal, bien au contraire, mais les afficheurs en abusent; ils se conduisent, pour ainsi dire, comme les patrons qui les exploitent; ils travaillent le jour, ils travaillent la nuit. Quand ils ont gagné une première thune, ils ne se gênent pas pour en gagner tout de suite une deuxième. Naturellement, la plupart ne se figurent pas qu'il y ait là le moindre mal. C'est qu'ils ne réfléchissent pas. S'ils réfléchissaient ils se souviendraient des camarades qui chôment et qui crèvent de faim...

François avait jusqu'alors parlé d'une voix sourde. Les idées se cousaient les unes aux autres sans qu'il y prît intérêt. Mais quand il arriva à la dernière phrase, les mots prirent une force subite. Il s'éveilla, il s'anima. La pitié, sœur de sa propre peine, lui mouilla les paupières; son accent devint pathétique:

— Ce n'est pas bien, camarades! C'est une offense à la solidarité qui doit unir les travailleurs contre la rapacité des patrons et les cruautés de la vie... C'est aussi une terrible imprévoyance. Chaque fois que vous acceptez de faire double besogne, vous aiguisez l'arme qui sert à vous égorger... Vous augmentez la force de l'exploiteur et la faiblesse de l'ouvrier. Ah! il est grand temps que les afficheurs s'en rendent compte, grand temps qu'ils s'organisent, qu'ils aient, comme les ouvriers du bâtiment, les terrassiers, les typographes, un syndicat puissant et redouté. C'est vraiment une chose étonnante de vous voir au dernier rang du syndicalisme, alors que personne ne peut tirer autant d'avantages de l'union. Il y a trois ans, pas un seul afficheur ne connaissait le chemin de la Bourse du Travail. Aujourd'hui encore, vous êtes en nombre ridiculement petit. Ignorez-vous donc les misères de l'isolement? Ne vous êtes-vous jamais demandé si votre salaire ne pourrait pas être porté de cinq à sept francs,

ce qui vous épargnerait d'une part les fatigues de la surproduction, qui vous tuent avant l'âge et, d'autre part, donnerait du travail aux chômeurs? Ah! chers camarades, la solidarité n'est pas seulement une chose belle par elle-même, qui vous élève au-dessus de vous-mêmes, elle est une vertu pratique dont chacun doit, à la longue, tirer son profit! Ce n'est pas la stérile charité que nous prêchent, avec un touchant ensemble, les curés et les bourgeois, et qui ne conduit qu'à la résignation, à la veulerie et à l'esclavage, c'est un ferment actif, c'est l'entr'aide généreuse qui doit finalement sauver tous les hommes. En attendant, elle peut améliorer le sort de ceux qui savent la pratiquer et la comprendre. Il y a dix ans à peine, les bonnes volontés ne pouvaient pas servir à grand'chose. Le prolétaire n'avait aucune arme... rien que la ridicule carte d'électeur, rien que des partisans de l'assiette au beurre pour faire semblant de le défendre, en réalité pour l'asservir à des lois inévitablement mauvaises. Car dès qu'une bonne chose est mise en loi, elle ne peut plus servir au pauvre; le riche la tourne comme il veut — et s'en sert pour son profit. Aussi, la bonne volonté n'aboutissait jadis qu'à le faire bafouer par un tas de farceurs et de saltimbanques. L'ère syndicaliste a transformé tout cela. La bonne volonté devient une chose utile et pratique; on sait où et comment s'en servir: il n'y a qu'à faire partie d'un bon syndicat. Alors on cesse d'être une malheureuse créature solitaire, une sorte de chien à deux pattes cherchant sa pâtée dans les poubelles bourgeoises; on fait partie d'une force... la seule force ouvrière possible; jusqu'au jour de l'expropriation capitaliste la seule où l'on soit entre gens de même farine, la seule où chacun poursuit le même but. Ah! il ne s'agit plus de mettre un morceau de papier dans une boîte pour se donner un maître, il s'agit de se réunir à mille, à dix mille, à cent mille et de faire entendre son rugissement...

Afficheurs, il y a trop longtemps que vous méconnaissez le syndicalisme. Vous abandonnez les vaillants qui vous ont convoqués ce soir, vous les laissez seuls en face de la fourberie patronale. On m'a dit que certains sont mécontents de ceux qui dirigent le syndicat. Ils disent que ce sont des fripouilles, et que fripouilles pour fripouilles, ils aiment autant les patrons. C'est de la couillonnade! Si vous n'êtes pas contents de ceux qui mènent, prenez-en d'autres. Vous avez la force directe en mains, la force du nombre. Usez-en. Et si vous en usez, vous verrez avant deux ou trois ans le chemin que vous aurez parcouru. Aujourd'hui que faites-vous? Vous allez offrir votre «viande», vous prenez un paquet qui vous sera payé une thune, alors que le patron touchera vingt-cinq francs sans en ficher une datte! On dirait, ma parole, que vous êtes contents d'être des exploités. Votre devoir est de surveiller l'embauchage et de réclamer une augmentation des prix : alors, vous n'aurez plus besoin de vous voler l'ouvrage les uns aux autres pour gagner dix francs, dix francs, camarades, qui vont trop souvent chez le mastroquet et dont la ménagère ne voit que les morceaux... En période électorale, vous pourrez vous faire des journées énormes. A ce moment, les fous et les imbéciles jettent l'argent contre les murailles: les afficheurs obtiendront facilement triple paye. Et vous cesserez aussi d'être les victimes de l'assurance... Quand vous vous «cassez la gueule», quand vous perdez l'usage d'une, de deux ou de trois pattes, vous vous trouvez devant un juge de référé qui est à la solde des sociétés d'assurances et qui vous accorde invariablement le minimum. D'ailleurs, la plupart du temps, vous n'attendez pas le jugement. L'agent des compagnies vous guette. Il vous démontre que vous n'aurez presque rien, une pension insignifiante: ne vaut-il pas mieux recevoir tout de suite quatre ou cinq cents francs comptant? L'ouvrier, qui n'a pas l'habitude de coucher sur les billets

de banque, perd la tête à l'idée d'en avoir une demi-liasse. Il écoute, il se laisse convaincre, il transige, il est volé. Ou bien, s'il ne cède pas pour une somme fixe, on lui fait entrevoir les incertitudes du procès et on lui offre *tout de suite* une pension, un tiers de son salaire, par exemple, s'il est devenu tout à fait infirme. Le brave homme compte qu'un tiers de son salaire, ça fait un franc cinquante à un franc soixante et il signe. Le tour est joué. Il touchera soixante-quinze à quatre-vingts centimes par jour . . .

Rougemont fit une pause, en regardant son auditoire, et rien qu'à la manière «dont il se sentait sourire», il comprit l'intérêt qu'il reprenait à son rôle:

— Attendez! reprit-il. Ne vous «épatez» pas . . . Le camarade, ai-je dit, touchera soixante-quinze centimes au lieu d'un franc cinquante. Et pourquoi? Parce qu'il doit payer la moitié de la pension *lui-même.* C'est la loi. Elle partage la responsabilité entre l'accidenté et l'exploiteur; ils sont chacun responsable pour une part. En attendant, l'ouvrier qui ignore tout, a signé. Il est frit. S'il crie, l'exploiteur rigole: «Il fallait connaître la loi, mon bonhomme!» Et voilà encore une bonne raison pour aller au syndicat. Vous saurez ce qui vous revient, vous serez conseillés, appuyés par le conseil judiciaire de la Bourse du Travail et par la C. G. T. Vous serez aussi défendus contre certaines exploitations ignobles, comme celle du camarade afficheur que j'ai vu, l'autre jour, là-bas, au mur du temple, soutenu en l'air par une corde à nœuds. Il pleuvait des sabres! Ce pauvre bougre était en cotte, en savates percées, la blouse collée par l'averse, faisant un travail d'acrobate et de forçat... On ne pouvait s'empêcher de se dire: enfin, est-ce une brute? est-ce un homme?

«Compagnons, il faut que cela finisse, il faut que les afficheurs cessent d'être à la queue de l'organisation syn-

dicaliste quand ils pourraient si facilement être à la tête! Allons, un peu plus de solidarité, un peu plus de courage, un peu plus de libre discipline, de discipline consentie d'un cœur chaud et paternel, un peu plus de fierté et de dignité: il est grand temps que les afficheurs relèvent la tête et montrent qu'ils sont des hommes.»

Les afficheurs firent entendre un vaste applaudissement. Une triple salve secouait au même instant la salle voisine, où les compagnons limonadiers tenaient une réunion menaçante. Et François alla se rasseoir parmi les blouses, tandis que le secrétaire expédiait en vitesse la lecture des demandes d'admission. Elles passèrent sans encombre, jusqu'à ce qu'on arrivât à la candidature du camarade Grenu. Alors un homme dogue s'élança vers les tables:

— Grenu! aboyait-il... Ah! non. Il est déjà secrétaire d'un autre syndicat.

— Je t'ai pas donné la parole! riposta le président... donc t'as pas la parole!

L'homme dogue roula ses yeux convexes où pétillait une fureur bon enfant:

— Je dis que c'est de l'incompatibilité.

— Tu n'as pas la parole.

— Eh bien! je la demande.

— Alors, tu as la parole.

— Voyons! reprit l'homme dogue, on était bien d'accord, pourtant, on avait dit qu'on n'admettrait plus de cumul. Est-ce qu'on l'avait dit?

— C'est ça! Pas de cumul. Si on commence avec du cumul, tout est fichu! se lamenta un afficheur en pantalons larges comme des jupes.

— Pardon! Y a pas de cumul.

— T'as pas la parole, toi!

— Si, si... A bas le cumul!

— Je demande la parole.

C'était le personnage formaliste. Il s'était avancé jusqu'auprès des tables; il levait le doigt du geste de celui «qui enseigne et qui montre».

— Nous sommes complètement sortis de l'ordre! s'exclama-t-il. Le président l'a dit, c'est une séance de propagande. Et pendant une séance de propagande, on ne doit pas discuter sur les candidatures.

— C'est une séance mixte!

— Non, c'est une séance de propagande. La preuve, c'est que nous avons fait coller une affiche pour inviter les camarades non syndiqués. Il y a ici plus de non syndiqués que de syndiqués! Comment pourrait-on voter sur l'admission du camarade Grenu? C'est logique, voyons.

Cette fois, il connut les joies de la victoire. L'assemblée, d'un seul hochement des têtes, reconnut le bien fondé de sa déclaration. Et le père Bougeot conclut:

— Alors, il n'y a qu'à remettre la discussion à la prochaine assemblée générale. La parole est au citoyen Lapouge.

Le citoyen Lapouge était collé contre la muraille, au dernier banc. Son visage exprimait un dégoût amer et funèbre; il portait une barbe beaucoup plus épaisse à droite qu'à gauche, et il s'avança vers les tables comme s'il marchait à l'échafaud:

— Le camarade Rougemont, commença-t-il d'une voix de zinc, a dit qu'il ne passerait pas de pommade aux afficheurs. Il a tenu parole. Moi, ce sera pire. Je vais leur étriller le ventre. Compagnons, j'espère que vous ne savez pas qu'un grand nombre des vôtres essayent continuellement de prendre aux chômeurs l'affichage de la Bourse du Travail? Ils tirent ainsi le pain de la bouche des chômeurs qui, seuls, doivent bénéficier de l'argent consacré par les syndicats et la C. G. T. à l'affichage. Si encore ils demandaient simplement à faire la besogne; mais pas du tout, ils se plaignent eux-mêmes d'être des

sans travail, ils arrivent à leurs fins par la blague et par la frime. Afficheurs, ce sont là des faits malhonnêtes et scandaleux que justifie seule une mentalité d'inconscients. Votre devoir est de les flétrir. Je fais appel à votre sincérité et à votre bon cœur, je demande que vous votiez un blâme énergique à ceux qui se permettent de telles manœuvres et que votre syndicat s'engage à les réprimer énergiquement.

Peut-être bien, parmi ceux qui hurlèrent leur approbation, en était-il qui avaient sollicité de l'affichage en contrebande, mais le vote n'en fut pas moins loyal et véridique.

Rougemont considérait avec attendrissement de braves faces épanouies par l'enthousiasme et frémissantes de solidarité, des yeux à qui l'absinthe et le vin n'avaient pu enlever une candeur de petit enfant. Et il emportait, dans la nuit, le regain de son ardeur d'apôtre. Christine était toujours là, mais il ne s'abandonnait plus à sa peine; il voulait guérir. Il le voulait, avec une secrète espérance, avec le rêve, tout au fond, qu'un jour la force des circonstances lui serait favorable.

Paris dardait ses phares bleus, la foule glissait fiévreuse, avec le mystère infini de ses âmes et les chasseresses d'hommes, aux visages de chaux, aux lèvres sinistrement écarlates, suivaient leur affreux destin parmi le grondement des automobiles. (1)

J. H. Rosny aîné.

(1) Nous avons obtenu du maître J. H. Rosny aîné, par une faveur toute spéciale, cet épisode inédit, extrait de *La Vague Rouge*, grand roman de mœurs révolutionnaires qui doit paraître en janvier prochain. Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs la primeur d'une œuvre littéraire dont le succès n'est pas douteux. Ceux qui auront lu ces pages voudront lire le roman tout entier. Ils y retrouveront le style original, le réalisme puissant de J. H. Rosny, mis cette fois au service d'une étude sociologique de haute portée, basée sur la plus rigoureuse documentation.

LÉGENDES HONGROISES[1]

Húnor et Magyar.

Loin, loin d'ici, sur les bords du lac Méotis [2] à l'eau bleue et verte, peut-être même encore plus loin, dans la vaste plaine du pays perse, il y avait un géant nommé Ménrót. Quand il chassait à travers l'épaisseur des forêts

[1] La première partie de ces légendes se rapporte aux Huns que la tradition populaire hongroise considère toujours comme proches parents des Hongrois. Bien que cette tradition réelle ne résiste pas à un examen philologique, elle est vivante dans le peuple magyar, surtout par la croyance des *Székely* (branche du peuple hongrois établie à l'est de la Transylvanie), qui sont considérés par le peuple comme une branche délaissée des Huns. Cette croyance est problématique ; elle a été sans doute inspirée par les peuples qui habitaient alors la Hongrie, mais il est difficile de démêler actuellement ce qu'elle contient d'étranger et de purement hongrois. Ces légendes sont contenues dans les chroniques latines qui les ont développées tout en laissant apparaître encore le génie païen du peuple hongrois. Elles ont inspiré plusieurs poètes et écrivains, surtout depuis le XVIIIme siècle ; la plus grande œuvre à laquelle elles aient fourni un sujet, est le poème épique de Jean Arany, *La Mort de Buda*, première partie d'une trilogie restée inachevée. Les légendes que nous publions ici ont été traduites d'après l'adaptation hongroise de M. Moïse *Gaal : Hún és magyar mondák (Légendes hunes et hongroises.)*
Note des traducteurs.

[2] Actuellement la mer d'Azov.

sans chemins, personne ne pouvait l'égaler en septante fois sept pays. Car il prenait un grand plaisir à la chasse, bien qu'il eût pu lutter sans armes avec les bêtes farouches de la forêt immense.

Mais surtout son cœur se réjouissait dans sa poitrine quand il voyait ses deux robustes fils, Húnor aux larges épaules, et Magyar à l'humeur indomptable.

Les deux enfants étaient ardents et vaillants. Il ne fallait pas mettre pour eux de selle moelleuse sur les coursiers engendrés par le vent des tempêtes : ils sautaient rapidement sur leur dos, sans mors d'acier, sans rênes ornées de franges, et ils luttaient de vitesse avec le vent des *poustas*. La crinière du coursier au sang de feu flottait, une haleine brûlante sortait de ses narines, son poitrail dilaté frémissait, et il tremblait de tous ses membres quand il sentait la pression de leurs genoux de fer ; il leur obéissait comme un agneau.

Un jour Húnor dit à son frère cadet :

— Holà, Magyar, mon cher sang, il me prend envie de courir les bois, d'éveiller la forêt et de poursuivre le gibier ; si tu as la même envie, partons avant l'aube.

— Avant l'aube, mon frère aîné, tu me trouveras prêt. Le repos ne plaît qu'aux vieux os. Nous avons bien le temps d'être assis sans rien faire à l'ombre des tentes, quand une barbe blanche comme la neige tombera sur notre poirtrine, et que la force abandonnera nos tendons.

— La chasse de demain durera peut-être longtemps ; je partirai avec cinquante hommes.

— Je ferai de même, mon frère aîné.

Le lendemain, de grand matin, avant l'aube, les cent deux guerriers étaient debout ; le feu de la joie flambait dans leurs yeux, leur carquois était plein de flèches, l'arc détendu pendait à leur épaule, le lourd sabre battait leurs jambes bien musclées.

— Holà, garçons, en route! — cria Húnor d'une voix retentissante.

Et la vigoureuse troupe partit avec joie pour la chasse.

Les oiseaux couchés dans leurs nids se réveillent, et le lièvre craintif détale; mais les chasseurs n'y font pas attention: que ces bêtes vivent tous leurs jours! Qui donc aurait assez de flèches pour les gaspiller ainsi? C'est un gibier plus noble qui les attire.

Quand les premières lueurs de l'astre royal fusèrent à l'est, et que des pointes de diamant scintillèrent joyeusement sur les longues feuilles des saules et sur les sombres feuillages, un cerf grand et fort leur apparut, comme s'il jaillissait de la terre.

L'animal était d'une beauté merveilleuse: on n'en a pas vu de pareil, ni auparavant ni plus tard. Sa ramure parait son front comme une couronne, sans courber son cou musculeux; il la portait sans effort, avec fierté, et semblait dire: Comptez les branches de ma couronne: autant de fois l'année a changé de visage, autant de fois sont tombées les feuilles des arbres de la forêt . . .

— Par ma foi, voilà un gibier royal! — s'écria Húnor, et il se hâta de prendre son arc svelte à son épaule; il tendit la corde et envoya sa meilleure flèche. Elle s'envola, vola, — mais le galop du cerf n'en fut que plus rapide.

— A sa poursuite! . . .

Mais le cerf est un habitant de la forêt: chaque recoin l'accueille en ami, le buisson le dissimule derrière son feuillage, peut-être même l'herbe ne se courbe-t-elle point sous son pas léger. Il court si vite que le vent lui-même ne peut l'atteindre. D'ici, de là, brille sa ramure; comme par jeu, il regarde en arrière, et avec quelle fierté, quel air de triomphe!

Le céleste passant arrive au zénith et s'y arrête un moment ; il se plaît à voir l'effroyable chasse à courre, l'ardeur effrénée des garçons dont le visage est enflammé, dont les yeux étincellent. Rien ne les arrête : ni la gorge de la montagne, ni la cascade, ni le buisson touffu d'osier vert, ni les racines des arbres séculaires, qui rampent au loin, ni la faim, ni la soif : ils poursuivent le cerf. S'il fallait le chasser jusqu'au bout du monde, ils courraient encore derrière lui. Plus tard, se disent-ils, la bête se fatiguera et sera notre proie.

Ils s'arrêtent parfois pour chercher leur gibier, mais ne l'aperçoivent point.

Déjà le timon du char du soleil s'incline, l'ombre grandit, la bise du soir siffle, les feuilles des arbres tremblent. Et voici que la bête reparaît : le soleil, qui va se cacher, la colore de pourpre ; on dirait que sa couronne flambe pour attirer les chasseurs.

— Venez, venez, fils de Ménrót !

Elle joue un jeu méchant ; son miraculeux pouvoir est tel que Húnor et Magyar ne peuvent se séparer d'elle.

La lueur des étoiles tremble dans le ciel ; la lune apparaît du côté où l'astre royal, fatigué, est descendu ; la fée de la nuit tisse son réseau sombre, qu'elle jette sur la forêt et sur la plaine tout unie. On ne voit plus le cerf : il est allé se reposer pour donner du repos à ses persécuteurs.

— Arrêtons-nous ici, guerriers, — s'écrie Húnor ; il saute à bas de son cheval, lui caresse la tête doucement, secoue sa crinière et lui donne une tape sur le flanc.

Tous mettent pied à terre, allument du feu avec des branchages secs, et s'installent autour pour causer encore du cerf merveilleux et de sa miraculeuse rapidité.

Et il ne leur souvient pas qu'ils sont déjà loin, loin de la tente de leur père. Ils se rappellent seulement le cerf

qu'ils poursuivront demain au petit jour, qu'ils lanceront, qu'ils abattront, même s'ils en devaient mourir.

De nouveau ils sont sur pied, avant l'aube, et voici que le mystérieux gibier leur apparaît encore; il porte plus fièrement la tête, il est plus malicieux qu'il n'était hier.

— En avant, hardi !

La chasse à courre reprend, avec une ardeur plus furieuse qu'hier, allant de l'est vers l'ouest. Le paysage où les chasseurs arrivent est étranger, mais là aussi le soleil darde ses rayons brûlants, ce soleil qui les a suivis depuis leur patrie, qui les a cherchés ce matin pour qu'ils puissent suivre la trace du cerf miraculeux. Ici aussi l'herbe est luxuriante, les jeunes pousses des arbres sont flexibles, et le vent berce leurs feuilles.

— Hardi ! hardi ! Tu es à nous, beau gibier, dit Magyar, et comme s'il mettait dans ses yeux son cœur et son âme, il regarde le cerf royal qui apparaît et se cache.

Puis, quand, le lendemain, la nuit tombe encore, et que l'animal disparaît sans laisser de traces, ils s'installent dans l'herbe humide de rosée près d'un feu de berger... Hélas ! tous les guerriers ne sont pas joyeux; ils s'accroupissent sans mot dire; enfin l'un d'eux laisse échapper sa mauvaise humeur.

— C'est assez, Húnor; rentrons chez nous dès demain.

— Et le cerf ?

— Qu'il se moque d'autres chasseurs, il y a tant de gibier dans le bois !

— Il y en a d'autre, interrompt Magyar, mais pas de pareil à celui-ci.

— Nous recommencerons demain !

— C'est aussi mon avis. Si quelqu'un ne le partage pas, qu'il s'en aille chez lui. Il se guidera sur le soleil levant : c'est de ce côté que nous sommes partis, qu'il aille dans cette direction.

... Le troisième jour, le cerf apparaît de nouveau, plus beau, plus attirant que la veille et l'avant-veille. Il excite Húnor et Magyar :

— Holà, bons guerriers, la fortune nous sourit aujourd'hui ! Aujourd'hui nous ne le laisserons pas échapper. Quand le soleil arrivera à midi, nous fêterons sa mort, nous mangerons son cuissot savoureux après l'avoir fait cuire sur la braise rouge, et nous porterons sa ramure à notre père Ménrót comme un trophée de gloire.

Au bord du lac bleu, dans la plaine humide où l'herbe d'un vert cru pousse sa chevelure soyeuse, le cerf court rapidement, plus vite que la flèche et que la foudre. Il attire à sa suite Húnor et Magyar dans un lointain pays étranger, et quand il arrive à la clairière de la forêt, cernée de chênes séculaires, il disparaît de nouveau ; c'est en vain que les yeux avides le guettent.

Les fougueux jeunes gens s'arrêtent, hésitants, se regardent, et délibèrent.

... Mais quel est ce chant qui vient de la clairière ? C'est une musique féerique qui résonne au milieu du bois vert, une musique que l'homme n'a jamais entendue, et sur cette musique inconnue, incompréhensible, cent deux jeunes filles dansent la danse féerique.

Elles sont vêtues d'une robe ornée d'or et d'argent ; elle leur sied aussi bien que si des mains de fées l'avaient brodée au clair de lune, pour charmer doucement la coquetterie des cœurs féminins.

Sur elles coule merveilleusement la pourpre du crépuscule ; leur teint rose, leur voix douce et la grâce de leur danse captivent le cœur des guerriers.

Ils s'arrêtent, ils les regardent ; leur sang bout et monte à flots jusqu'à leur visage ; dans leur cœur, ô miracle ! naît un sentiment délicieux qu'ils n'avaient jamais connu.

Le cerf est oublié, oubliée la chasse à courre: les cent deux guerriers sont tous captifs des plaisirs du moment!

Les vierges, tout au plaisir de leur jeu féerique, ne voient rien, ne se doutent pas du péril qui les guette dans l'épaisseur du bois; les cent deux garçons les dévorent des yeux.

Et voici que les tendres petites feuilles de tous les arbres du bois se mettent à danser sous les souffles errants du soir, toutes les branches des buissons à trembler; le rossignol du bois chante avec plus de douceur, le ruisseau sinueux, malignement, bavarde.

Les deux filles du roi Doul continuent à danser; leurs cent compagnes dansent après elles, quand on entend le bruit des vautours, et Húnor et Magyar s'abattent sur les deux tendres colombes, toutes les deux filles de roi... L'aube souriante n'en a jamais vu de plus belles!

— Le cerf s'est échappé, mais non pas la fille! Holà! Allons! Que chacun mette la sienne sur sa selle, la serre contre son cœur, et qu'il l'emmène ensuite comme sa douce épousée dans sa tente flottante!... Tel fut l'ordre que donna Húnor; il n'y eut personne qui ne l'écoutât et ne le suivît à l'instant.

Jamais les arbres du bois n'ont vu pareille chose; le petit ruisseau du bois n'a jamais rêvé d'une telle chasse, d'un tel rapt de vierges!

On court, on fuit en désordre, n'importe où; les belles vierges regardent anxieusement, en avant et en arrière et poussent de grands cris: pas de buissons pour les cacher, pas de guerriers pour les défendre. Et la nuit tarde bien à déplier son voile épais que leur serait si secourable!

Leurs prières sont inutiles, leurs larmes ne font qu'exciter les audacieux garçons; chacun se met en selle avec sa compagne.

Telle fut la chasse au cerf dans le beau paysage du lac Méotis.

Puis Húnor dit

— Ecoutez-moi, guerriers: pourquoi retourner chez vous? Ce paysage nous plaît; ses herbes, son eau, sa terre, son immense forêt nous peuvent nourrir, nous et nos femmes. Allons! faisons des tentes avec le travail de nos mains vigoureuses; établissons-nous ici, fondons-nous une patrie!

Ce conseil plut à tous, et on l'accepta sur-le-champ. Les deux filles de roi devinrent les femmes de Húnor et de Magyar; les cent autres guerriers trouvèrent aussi leurs compagnes, et aucun ne le regretta jamais.

Bien longtemps après, la famille de Húnor devint toute une nation Une nation ardente au combat; on l'appela la nation *hunne*.

Bien longtemps après, la famille de Magyar devint toute une nation, forte dans la bataille, fidèle dans l'alliance. Son nom: la nation *magyare*.

Les Huns qui cherchent une patrie.

Des années passèrent, des années s'écoulèrent, non pas une seule, non pas même dix, mais autant qu'il en faut pour que la forêt se renouvelle cent fois, pour que le chêne laisse tomber cent fois sa couronne de feuillage, pour que la sagesse de l'âge avancé mette ses sillons sur des visages qui furent sans rides, et pour que la force vitale s'épuise dans les bras et les tendons des aïeux héroïques.

Durant ce grand espace de temps des familles devinrent peuples, le nombre des tentes s'accrut, et aux environs du lac bleuâtre, au pied de la haute colline, Húnor, le père du peuple hun, chercha un gîte paisible.

Il y avait là des hommes pour s'occuper des troupeaux, et d'autres pour commander aux Huns aguerris;

Húnor avait de nombreux descendants, qui n'étaient ni plus faibles, ni plus silencieux que leur père.

Comment ce que je vais dire arriva-t-il? On ne sait; mais les contes qui captivent et les chansons légendaires ressuscitaient en Balambér, descendant de Húnor, ce désir: que du côté du ciel bleu où le soleil se couche, au-delà des hautes montagnes, ceux qui ne craignent pas la vie d'aventures et ses troubles, aillent chercher une patrie.

Ainsi avait fait jadis le blond Húnor, fondateur du peuple: d'un cœur téméraire, il avait confié son destin au cerf; et celui-ci l'avait attiré du fond de l'orient vers les bords du lac bleuâtre, qui était trop étroit maintenant pour les aïeux héroïques et pour leurs audacieux petits-fils.

Ils troublaient le silence des forêts proches et des forêts lointaines; l'eau leur donnait ses poissons, et quand leur arc tendu laissait s'envoler leur bonne flèche, ce n'était pas en vain qu'elle fendait l'air léger. Mais ici, hélas! la vie était d'une éternelle uniformité, et quand le sang venait à bouillonner dans les veines, qu'une ambitieuse espérance se nichait dans le cœur, elle ne pouvait suivre sa voie. Telle la fontaine qui jaillit de son étroit bassin de bois: elle coule droit vers le rocher, pénètre dans la terre et va son chemin... Elle va son chemin, et en le suivant, elle devient toujours de plus en plus farouche.

C'est ainsi, oui, c'est ainsi qu'il advint, un beau jour, que les descendants de Húnor se réunirent en conseil. Quelque chose les poussait, les pressait; les paroles des chanteurs faisaient bouillonner leur sang. Plusieurs tenaient conseil sous le ciel libre, le ciel divin, parmi ceux qui habitent des tentes flottantes; et sur leur assemblée couraient des nuages allongés venant de l'est, comme des oiseaux volant vers l'occident.

— Là-bas, du côté où le soleil se couche pour prendre son repos nocturne, dit Balambér, il y a encore de la terre, à ce qu'on dit, et nous le croyons. Au delà des montagnes violettes habitent des peuples riches; on y trouve de quoi faire paître des centaines et des centaines de troupeaux, de riches pâturages où l'herbe monte jusqu'aux genoux, des monceaux de biens qui valent des trésors, et où un peuple étranger puise à sa guise. Pourquoi tout cela ne serait-il pas à nous? Une boisson plus douce et plus généreuse que le lait de la jument nous y attend, et nous gagnerions plus vite, là-bas, les faveurs de nos femmes. Nous aurions une belle renommée, si les paroles que par la volonté de Dieu le vieux prêtre nous a fait entendre, ne sont pas menteuses. C'est pourquoi, robustes descendants de notre père Húnor, hâtez-vous de défaire les tentes: des animaux de trait les porteront derrière nous. En route! Ne perdons pas de temps à rester immobiles: voyez le côté du ciel d'où la lumière d'une étoile nous regarde au lever du soleil: c'est là qu'il nous faut chercher une patrie!

Il y eut parmi les petits-fils de Húnor une joyeuse rumeur; de temps en temps ils serraient la poignée de leur épée; le feu du désir flambait dans leurs yeux, la soif de la gloire empourprait leurs visages: on eût dit qu'ils voyaient des tas énormes d'or et d'argent, vers lesquels ils n'auraient qu'à tendre les mains.

C'est en vain que les vieillards, plus sages, leur donnaient des avis pleins de prudence, et des conseils paternels tels que ceux-ci:

— Petits-fils de Húnor, honorez en tout temps les cheveux blancs et la raison, fille de la vieillesse! Dans un cœur d'enfant bien des violents désirs surgissent à l'aventure, mais le vieillard garde la mesure, car, bien que la lumière de ses yeux soit plus faible, hélas! il voit plus loin. L'ardeur juvénile regarde en avant, mais la vieillesse

tourne aussi ses regards en arrière, et applique à l'avenir les leçons du passé. Vous vous en allez — s'il est vrai que vous vous en alliez — le cœur gonflé d'espoir, à la recherche d'une nouvelle patrie dans les pays étrangers; mais aucun de vous ne pense à ceci: si vous ne trouvez pas de patrie, et si, dans la misère de l'étranger, le désir du lac bleuâtre se réveille en vous, est-ce que vous nous retrouverez? Seront-ils encore ici, ceux que vous voulez quitter?

Ces paroles étaient sages; mais celui qui suit son cœur n'écoute point le prudent conseil de la raison.

Et le vieux prêtre, qui voyait dans l'avenir, s'efforçait en vain de renverser par une seconde prophétie la première, si pleine de charmes. Comme les abeilles qui s'assemblent pour essaimer au printemps, bourdonnent d'ici, sifflent de là, et bouleversent l'ordre de la ruche, ainsi la paix était troublée dans le pays de Húnor, puisque la plupart des Huns se préparaient à partir pour la patrie nouvelle.

Ceux-ci aiguisaient des épées, ceux-là taillaient des piques; un autre durcissait des flèches; avec le couteau on façonna des arcs; les femmes s'empressaient à rassembler toutes les choses nécessaires, pour le jour où l'on en aurait besoin; elles doublaient l'intérieur des corbeilles tressées, garnissaient les huches de hêtre avec une molle couche de feuilles sèches pour que les tout petits enfants eussent des nids; elles préparaient les robes et les vêtements. Elles en auraient de plus beaux et de meilleurs quand, dans la nouvelle patrie, leurs maîtres s'empareraient de l'or et de l'argent en brandissant l'épée tueuse d'hommes.

Ils se disposèrent donc au départ; ils partirent. Les adieux furent courts. Seuls en souffrirent ceux qui laissaient un vieux père, une vieille mère, un être cher déjà privé de mouvement... Ceux-ci ne formaient pas d'autre

vœu que celui de mourir en paix et de mêler leurs os aux os de leurs aïeux, dans la terre.

La naissance et la migration des peuples n'étaient point une chose curieuse ni rare en ce temps-là; les peuples naissaient, devenaient célèbres et se dispersaient rapidement, comme une gerbe qu'on délie.

(Traduction de *MM. Hubert Morand* et *Zoltán Baranyai.*)

LA TRAGÉDIE DE RAVAILLAC.

(1)

«Que Jésus en mon cœur
Soit toujours le vainqueur.»
Ravaillac.

I.

Dans une vallée de Charente, sur un gouffre solitaire se penche un château ruiné. C'est là que la Légende, qui aime les romanesques berceaux, fait naître Jean-François Ravaillac. Un assez pauvre logis, que son père possédait dans le village voisin de Touvre, a faussement attaché la mémoire du régicide à ces pierres. La vérité c'est qu'il naquit, à quelques lieues de là, sur le rocher d'Angoulême.

Cette cité d'Angoulême est une ville âpre et rude et mal accessible de toutes parts. Les lourdes masses de verdure qui couvrent, dès le premier printemps, les pentes sur lesquelles elle est bâtie, la portent comme une couronne royale. Le ciel y a dans les beaux jours quelque chose de la splendeur italienne. Les nuages venus de la mer toute proche ne s'y attardent guère, mais s'en vont, poussés par le vent, crever sur le froid Limousin. Ce climat sec et tempéré conserve indéfiniment aux pierres leur blancheur originelle. Il ne les moisit pas, il les dore et donne à cette ville de notre ouest une imprévue couleur d'orient. Sa cathédrale byzantine lève devant un horizon sans limite une façade

tranquille, pareille à une main de paix. Ses remparts, bâtis de diverses sortes de maçonnerie, montrent qu'à maintes reprises elle a été battue en brèche et ruinée; ils lui forment aujourd'hui encore une ceinture continue, mais ils ne sont plus qu'une allée commode pour l'étranger qui la visite ou le promenoir mélancolique de l'habitant qui s'y ennuie. Du haut de ce balcon aérien, qui domine de deux cents pieds la vallée de la Charente, on voit onduler autour de soi les grandes vagues d'un paysage qui, dans la transparence de l'air, passe du bleu le plus léger au bleu le plus noir, le plus profond. La route qui s'en va vers La Rochelle et vers Saintes, le traverse comme une flèche, abordant les côtes de front, montueuse et dure, vraie route huguenote. Une rivière sinueuse et lente y coule dans de nobles prairies; elle baigne un port abandonné, anime quelques écluses, glisse à travers les joncs, puis sa nappe éblouissante va se ternir et disparaître sous les massifs ombragés de ces bois de la Poudrerie où Balzac écrivit les *Illusions perdues*. Tout ce qu'elle touche est riant, aimable comme l'esprit des Valois; ce qu'elle laisse sur sa gauche est morne, désolé, violâtre; la mousse, le genêt, le buis jaune et le pauvre genévrier, quelques cyprès s'y élancent; c'est triste comme Ravaillac... Ce vaste panorama, où l'on découvre à la fois la désolation de la Judée et les riches coteaux qui produisent l'eau-de-vie la plus embaumée du monde, retient inlassablement les yeux. Mais sa plus grande beauté est dans le ciel, si large, si plein de lumière qu'à certains jours la terre ne semble plus qu'un insignifiant détail, une nuance plus foncée de cette immense étendue bleue.

Au temps où naquit Ravaillac, cette cité d'Angoulême, peuplée de prêtres et de moines, et ferme sur son promontoire, levait l'étendard catholique au-dessus d'une campagne huguenote. Deux fois, dans les dernières, années, les bandes protestantes l'avaient prise et mise au

pillage. Les sanctuaires, qui s'accrochent à ses pentes escarpées, n'offraient plus que des décombres. Et sur le plateau, où étouffaient dans l'étroite enceinte de ses murs, sa cathédrale, sa collégiale, ses neuf paroisses, ses couvents et ses innombrables chapelles, tout attestait l'injure des guerres. Autels, images, orgues, coffres, pupitres, chapes et retables donnés par les rois, les comtes, les cardinaux, les évêques avaient été saccagés ; les vitraux et les sépulcres rompus ; les portes enfoncées ; les toits défaits à coups d'arquebuse ; tout ce qu'il y avait de cuivre et de bronze converti en artillerie, et les chevaux hérétiques avaient mangé l'avoine dans le tombeau du comte Jean.

François Ravaillac grandit dans ce nid de piété romaine.

Sa mère s'apparentait, dit-on, à ce Poltrot de Meré, gentilhomme protestant qui, par zèle pour la religion prétendue réformée, avait assassiné François de Guise dans les environs d'Olivet. Elle était bonne catholique et d'excellente bourgeoisie. On sait peu de chose sur elle, mais dans l'obscurité où les documents la relèguent, on devine toute une existence passée dans la piété et dans les pleurs. Son père, ivrogne et brutal, remplissait auprès du maire de la ville la charge de secrétaire ou greffier. Une suite de malechances, procès perdus, héritage manqué et plus que tout des mœurs déréglées, l'avaient acheminé à la ruine. Un complot malheureux l'y précipita tout à fait. Voici la chose en peu de mots :

Le maire et quelques bourgeois soupçonnaient le duc d'Epernon, alors gouverneur de la ville, de vouloir livrer la place aux huguenots de Navarre. Ils résolurent de s'en défaire. Armés de plastrons sous leurs manteaux, d'épées courtes et de pistolets, ils s'avancèrent dans le château jusque dans la garderobe où ils croyaient trouver le duc. Celui-ci venait d'en sortir pour gagner son cabinet. Il s'y barricada avec des coffres, qu'il déplaça par un effort sur-

humain, car lorsqu'il fallut les remettre, on ne le put faire qu'avec trois hommes.

Dehors, les partisans du maire sonnaient partout le tocsin et répandaient par la ville le bruit que les huguenots s'étaient emparés du château et qu'il fallait leur courir sus. Ils voulurent enfoncer la porte, mais ils en furent empêchés. Les conjurés se trouvèrent pris entre les gens d'Epernon et le duc en personne, qui sortit de son cabinet avec deux de ses gentilshommes. Dans la bagarre, le maire fut blessé à mort. Ses amis réussirent à gagner l'escalier de la tour en l'emportant avec eux. Cet escalier est fort étroit. Les bourgeois étaient gens de cœur. Le duc n'osa pas les forcer. Il fit allumer de la paille afin de les enfumer et de leur barrer le passage. Pressés du feu, tourmentés de la soif et de la faim, affaiblis par leurs blessures, leur chef mourant, et sans espoir, ils tinrent là quarante-huit heures. A la fin, un accommodement fut conclu. Mais le maire avait rendu l'âme.

Il n'y eut pas de représailles. Pourtant, on voit par les registres de la ville que le père de Ravaillac paya pour d'autres plus hardis, car le duc d'Epernon lui fit retirer son emploi.

Ce fut la misère au logis.

Le pauvre Jean-François connut toutes les tristesses réservées à l'enfance dans les familles qui tombent. Et par la faim et le malheur il apprit à détester l'hérétique.

Nul doute aussi que ses oncles maternels, messires Nicolas et Jean Dubreuil, chanoines de la cathédrale, qui lui enseignaient à lire et à écrire, n'aient encore enflammé son cœur. Ils l'élevaient aux récits des outrages qu'avait subis la religion; ils le promenaient dans les ruines des couvents et des chapelles; ils lui montraient le mûrier où les huguenots avaient pendu de pauvres moines innocents, et le pont de Saint-Cybard d'où ils avaient jeté à la rivière le prieur des Jacobins, leur ami . . .

La misère, ces tristes récits, et tout ce qui monte de colère et de ressentiments d'un tas de pierres noircies, ce furent là les voix moroses qu'entendit le jeune enfant . . . Il ne vit pas sous les chênes le vol resplendissant des saintes; il n'entendit pas leurs voix divines mêlées au frisson des feuilles . . . C'est qu'il ne paissait pas de brebis à la lisière des bois habités par les fées. La masure qu'il habitait ne voyait jamais le soleil. Encore aujourd'hui ce quartier reste triste, mal famé et ses maisons mauvaises conseillères. Quelle poésie pouvait y naître? Du tourment, et pas autre chose . . . On voit fleurir, en août, sur les pentes d'Angoulême, une bizarre fleur souffrée, de la giroflée sauvage. Son air est misérable et son parfum violent. Elle fait songer à Ravaillac, triste fleur de ce rocher catholique.

Quand il fut sorti de l'enfance, maître Duport des Roziers, conseiller au présidial d'Angoumois, prit François, quelques années, pour lui servir de valet de chambre et de clerc. Après quoi, ayant été initié aux pratiques de la procédure, il s'en vint à Paris, solliciter des procès, à l'âge de dix-huit ans environ.

Comment y vécut-il? on l'ignore. Et il importe peu de savoir qu'il logea chez un savetier, puis près des *trois chapelets,* rue Calandre, et puis devant le *pilier vert*, rue de la Harpe, *aux quatre rats.* Mais, dès ce moment, il confesse qu'il s'attachait à la contemplation des secrets de la Providence éternelle dont il avait de fréquentes révélations, tant en dormant qu'en veillant.

Ce saute-ruisseau de la basoche, la seule chose qui l'intéressât c'étaient les jugements de Dieu. Etait-ce un terme général qui se présentait à son esprit par habitude professionnelle, ou faut-il croire qu'il pensait déjà à quelque sentence divine portée contre le roi hérétique? Le certain, c'est que ces méditations s'accompagnaient de

migraine et de fièvre, car il reçut vers ce temps-là de l'abbé Guillebaud, curé de S. André d'Angoulême, un petit cœur de Cotton à-savoir un pain azyme, découpé en forme de cœur, où se trouvait enfermé un morceau de la vraie croix, et qui guérissait des fièvres. Il le confia à Marie Moizeau, son hôtesse, pour qu'elle le portât bénir aux Capucins, et depuis ne le quitta plus.

Quel intérêt pouvaient avoir la chicane, les procès, les débats des hommes, pour cette imagination inquiète qui cherchait à lire dans le ciel ? Il aspirait à rejeter la livrée du procureur pour prendre la robe monacale, à fuir l'agitation du Palais pour l'ardent silence des cloîtres. Il voulut entrer aux Feuillants.

C'était le plus rigoureux des ordres. Les religieux portaient la haire et le cilice, marchaient pieds nus, dormaient tout vêtus, mangeaient à genoux, se nourrissaient d'herbes cuites à l'eau et d'un méchant pain d'orge. Tout récemment, quatorze d'entre eux étant morts dans l'espace d'une semaine, le pape leur avait permis de se couvrir la tête et de porter des sandales.

Ravaillac se présenta chez le père Marie-Madeleine. Celui-ci voulut bien l'admettre en qualité de frère convers. Mais, au bout de six semaines, un écrit qu'il composa sur ces fameux jugements de Dieu dont il avait la tête pleine, et qu'il montra au supérieur, le fit tenir pour visionnaire. Il fut renvoyé du couvent.

Le malheureux, au désespoir, s'en alla trouver en pleurant le père d'Aubigny, jésuite, pour le supplier de fléchir le provincial des Feuillants. Le bon père lui répondit qu'à en juger par sa mine, il avait eu plutôt des imaginations que des visions, qu'il devait renoncer à tout cela, dire des chapelets et prier Dieu . . .

Sur quoi, le pauvre Ravaillac reprit le chemin d'Angoulême.

Sa mère le vit revenir avec joie. Elle vivait fort malheureuse dans le village de Magnac-sur-Touvre, où la misère l'avait chassée, entre son triste mari et l'aîné de ses fils, dont, pour n'y plus revenir, voici en bref la carrière, telle qu'on la suit au registre des prisons :

En 1606, il vole des brebis à son père ; en 1607, il l'assomme et lui arrache la barbe et les cheveux ; puis il malmène un sieur Boiron et le tribunal le condamne pour tentative de meurtre ; l'année suivante, il falsifie un arrêt du Parlement, et pille André Rousseau dit Pelluchon, marchand ; on l'accuse ensuite d'avoir étranglé Michel Soullet, poissonnier ; en 1611, il vole, à Marthon, une enclume et le soufflet d'un maréchal ; en 1612, l'amour lui fait étrangler près de Noyon, en Périgord, un nommé Fonteneau dont il désirait la femme ; enfin, réduit à quitter le pays, il s'enfuit en Dauphiné, où la liste de ses méfaits ne s'est pas conservée, mais où une caverne, dans une pièce de terre qui porte le nom de champ Ravaillart, s'illustre de la gloire lugubre attachée à sa mémoire . . .

Ce village de Magnac-sur-Touvre, où Jean-François avait rejoint sa mère, est un lieu riant entre tous. On y rencontre d'une même vue ce qu'on ne trouverait ailleurs que sur un plus vaste domaine, des vallées pleines de blé, des ruisseaux et des fontaines, des prés joignant les ruisseaux, des bois et des taillis au pendant des terriers, et des vignobles au sommet des coteaux. Une rivière jaillit là de deux abîmes sans fond, l'un tranquille comme un miroir, l'autre toujours agité, le *Bouillant* et le *Dormant*. Ces deux gouffres mystérieux tout formés par deux ruisseaux qui reparaissent et s'unissent au fond d'un vaste entonnoir rempli de broussaille et d'ombre, après s'être un moment perdues à quelques lieues en amont. Les poètes du crû aimaient à dire dans leurs vers que le ruisseau Baudéac, amoureux de la nymphe Touvre, s'était glissé

jusque dans son lit, par dessous la forêt de Braconne, et que les gros bouillons qui agitent la surface du *Bouillant* étaient le signe de cet amoureux transport. Ensuite, la Touvre apaisée s'étend avec nonchalance à travers de larges prairies, et tout de suite va perdre ses eaux, d'une fraîcheur singulière et particulièrement aimée des truites, dans les joncs de la Charente.

Peut-être, s'il était demeuré dans ces paisibles campagnes, l'imagination de Ravaillac ne se fût point assombrie. Le malheur voulut qu'il quitta ces lieux et qu'il revint dans la triste Angoulême, sombre ville, avec ses rues tortes et ses maisons sans air, étouffée dans ses murailles.

Sa mère y vendit la maison qu'elle possédait près du Château, se réservant une chambre ou deux, pour y loger avec son fils. En souvenir de ses oncles Dubreuil, les chanoines de Saint André confièrent à François Ravaillac le soin d'environ quatre-vingts écoliers, auxquels il enseignait à prier Dieu dans la religion catholique, apostolique et romaine. On le payait chichement, en nature, d'un peu de lard, de blé et de vin. Il fit des dettes — peu de chose en vérité: quarante-neuf livres, dix sols, trois deniers. Ce fut trop; on le jeta en prison.

Pour un esprit méditatif la prison c'est le couvent, la cellule, le recueillement, le rêve. Ravaillac y eut des visions, *des sentiments de feu, de souffre et d'encens.*

Un soir d'après la Noël, qu'il priait dans son cachot, les mains jointes et les pieds croisés sur sa paillasse, il dit avoir senti sur ses lèvres une chose qu'il ne put discerner, car c'était l'heure de minuit, et l'envie lui vint aussitôt de chanter le *Dixit Dominus,* puis le *Miserere* et le *De Profundis* tout au long. Il lui semblait qu'il avait à la bouche une musique rendant un son pareil à celui des trompettes à la guerre. Le lendemain, s'étant levé avant que le jour fût venu, il fit sa méditation, s'assit devant

le foyer, se passa un peigne par la tête, puis, pour ranimer le feu, approcha un sarment de la braise et se mit à souffler. Il vit alors, incontinent, «aux deux costés de sa face, à destre et à senestre, à la lueur du feu qui sortait par le soufflement, des hosties, et, au-dessous de sa face, au droit de sa bouche, par le costé, un rouleau de la même grandeur que celui que lève le Prêtre à la célébration du service divin».

Sans doute eut-il, en ce temps là, d'autres visions: c'est la seule qu'il ait racontée. Mais on le voit déjà, le malheureux frénétique, dans les rues tortes d'Angoulême ou dans la paix des églises, agitant le dessein de tuer le roi. Tout la ramenait sur cette idée, tout la jetait dans ce vertige, cette âme qu'exaspérait à la folie la seule pensée de l'hérétique; les sermons qu'il entendait, les propos des religieux, les bruits qui couraient partout sur la fausse conversion du roi, et ces innombrables libelles, tant latins que français, inspirés du père Mariana, où l'on traitait de savoir s'il était loisible ou non de se défaire d'un tyran.

Problème ténébreux, sujet rempli d'embûches, inextricable dédale où la théologie vient égarer la raison! Sans doute les rois sont les représentants de Dieu sur terre; les sacrés conciles et les canons excommunient ceux qui médiront même des princes; David a fait mourir celui qui vint lui annoncer qu'il avait porté la main sur Saül; mais est-il roi celui qui est un tyran au lieu d'un roi, un usurpateur au lieu d'un légitime seigneur, un profanateur des choses sacrées, un oppresseur de la religion, un relaps, un hérétique, un excommunié, la pierre de scandale qui fait chopper tous les Français, l'écueil où ils brisent le navire de leur conscience, le levain qui les corrompt, le maléfice qui les charme, la peste qui les envenime, le poison qui les suffoque, l'ange de l'abîme qui les infecte, la montagne pestiférée qui gâte toute la terre! Peut-il avoir Dieu pour père, celui qui n'a l'Eglise pour sa mère? Peut-il être très

chrétien, et fils aîné de l'Eglise, celui qui n'est pas dans l'Eglise? et membre noble du corps mystique, celui qui en est retranché comme membre pourri et aride?... Seigneur, s'écriait Ravaillac, vous défendez l'homicide et pourtant Saint-Augustin appelle les bons catholiques des *massacreurs de corps,* par la raison qu'ils exécutent l'hérétique, et David n'a-t-il pas dit: «Je tuerai de bon matin tous les pêcheurs de la terre pour exterminer de la cité de Dieu tous ceux qui opèrent l'iniquité?» Si vous avez renversé Goliath, c'est par la main de David, si vous avez tué Holopherne, c'est par la main d'une femme. Toujours vous vous êtes servi des mains des plus faibles de vos serviteurs, et par les exploits qu'ils ont faits, vous avez montré qu'ils vous étaient agréables. Si vous permettez les méchants, les loups, les lions et autres bêtes furieuses; si, sans votre permission, comme on lit au livre de Job, les brigands ne peuvent rien faire, il n'empêche qu'on doive aller au devant et leur rompre la tête. Et s'il nous est permis de nous défendre contre les maladies et la peste, bien qu'elles soient, comme toute chose, envoyées par vous; s'il nous est permis encore de nous défendre des tentations et des diables, qui se glissent dans le corps des hommes par un juste châtiment, à plus forte raison est-il permis de lutter contre le plus grand des maux, qui est la doctrine de Genève, la justice d'Angleterre, l'établissement dans le royaume de la paillarde Babylone, la persécution ouverte des serviteurs de Dieu, et contre l'auteur de ces maux, qui est le prétendu roi de France! Mais à quel signe, Seigneur, pourrai-je reconnaître que vous m'avez choisi pour être le bras de votre vengeance? Souvent le loup se prend pour le chien, la ciguë pour le persil. Suis-je dupé par quelque illusion, comme on voit les perdrix pipées par les appeaux et les pigeons chassés par les épouvantaux des chennevières? Etaient-ils dupés comme moi tous ceux qui ont déjà essayé de venger d'un seul coup tant d'injures faites à

l'Eglise? Ce Jean Chastel qui, à peine âgé de vingt ans, est allé frapper le tyran au milieu de ses délices, dans la chambre de sa Vénus et lui brisa une dent; et le jésuite Guignard; et ce vicaire de Saint-Nicolas qui fut pendu et brûlé en grève pour avoir dit en public qu'il voulait faire un coup de Saint-Clément; et Jean Guesdon, avocat; et Pierre Barrière; et Denys, chantre à Nantes; et le capucin Langlois; et Nicole Mignon; et deux jacobins de Gand; et Davenne Flamand; et ce laquais du pays de Lorraine; tous roués, pendus, réduits en cendres; et le jésuite Varade; et le curé de Saint-André-des-Arts et son vicaire, brûlés en effigie; et le nommé Châteaufort, venu de Flandre, qui avait un œil écaillé, et tous ces borgnes qu'on arrêta en sa place, qui ne voyaient déjà la lumière que d'un œil et qui cessèrent à tout jamais de la voir...

Alors, considérant tous ces bras levés sur le tyran et leurs tentatives restées vaines, eux morts brûlés, jetés au vert, et le roi toujours debout, l'infortuné se demandait si c'était Dieu qui avait armé leurs bras ou bien si c'était lui, au contraire, qui avait écarté leurs coups.

Pendant cinq ou six ans, il se perd au milieu de ses scrupules, s'égare dans cette casuistique homicide. Il assiste au conseil de Dieu; il constitue la Cour céleste; il fait comparaître le roi devant la justice du Très-Haut; il entend la condamnation divine et que Dieu demande un vengeur... Puis soudain le ciel se referme, la sublime assemblée s'évanouit, tout ce tribunal s'effondre. Et le pauvre visionnaire reste seul, rompu, chancelant, mouillé d'angoisse. Et le débat recommence avec son âme.

Tournant ainsi dans ses pensées comme un chien de coutelier dans sa roue, il atteignit sa trente et unième année.

Cette année-là, il résolut de s'en aller à Paris.

Avant de se mettre en chemin, il glissa dans la doublure de sa veste des stances qu'un de ses voisins, qui se

piquait de poésie, avait placées dans la bouche d'un criminel qu'on mène à la mort. Puis il partit. Véritable marche au supplice, où il n'avait d'autre viatique que ces misérables vers qu'il emportait sur son cœur.

II.

Pendant que le triste pèlerin cheminait sur la grand'route qui mène d'Angoulême à Paris, Sa Majesté était au lit, où la retenait la goutte. Un gentilhomme de sa chambre lui faisait lecture de l'*Astrée*, alors dans sa fureur nouvelle. Et ces brûlantes amours de bergers ramenaient sans trêve à l'esprit du vieux monarque amoureux une beauté de quinze ans, Mademoiselle de Montmorency.

Avant de tomber malade, il l'avait vue dans un ballet qu'on répétait chez la reine. Les dames y paraissaient en nymphes, armées d'une javeline. Dans une des figures du ballet, Mademoiselle de Montmorency avait tourné vers lui son dard, et par un geste mutin elle sembla l'en vouloir percer. Elle mit à cela tant de grâce que le roi fut blessé au cœur.

Tandisque la douleur et l'amour le tenaient ainsi réveillé, il songeait avec chagrin qu'elle venait d'être fiancée à M. de Bassompierre, de trente ans plus jeune que lui, et si fort dans l'esprit des dames que les courtisanes prenaient son nom comme nom de fortune, et que jusqu'aux montagnes de Savoie on appelait *Bassompierre* tout ce qui excellait en bonne mine. Il se disait, non sans dépit, qu'avec un mari pareil, jamais il n'aurait la femme, et que, le prince de Condé, maigre, chétif et grand chasseur, aurait bien mieux fait l'affaire.

Il y pensa toute une nuit, et dès que le matin fut venu, il envoya chercher Bassompierre, le fit mettre à genoux, sur un carreau, devant son lit, puis après un grand soupir, il lui dit:

— Bassompierre, je veux te parler en ami. Je suis devenu non seulement amoureux, mais outré de Mademoiselle de Montmorency. Si tu l'épouses et qu'elle t'aime, je te haïrai; si elle m'aimait, tu me haïrais. Il vaut mieux que cela ne soit point cause de rompre notre bonne intelligence, car je t'aime d'affection et d'inclination.

Il poussa un autre soupir, et puis continua:

— Je suis résolu de la marier à mon neveu le prince de Condé et de la tenir près de moi. Ce sera la consolation et l'entretien de la vieillesse où je vas désormais entrer. Je donnerai à mon neveu, qui est jeune et aime la chasse mille fois mieux que les dames, cent mille francs par an pour passer son temps, et je ne veux d'autre grâce d'elle que son affection, sans rien prétendre davantage.

— Sire, lui répondit Bassompierre, je m'en désiste pour jamais et souhaite que cette nouvelle amour vous apporte autant de joie que la perte me causerait de tristesse, si la considération de Votre Majesté ne m'empêchait de la recevoir.

Sur ce, le roi l'embrassa, versa des larmes et l'assura qu'il ferait pour sa fortune autant que s'il était un de ses enfants naturels.

A quelques semaines de là, Mademoiselle de Montmorency épousait Monsieur le Prince.

Ravaillac était à Paris. Il ne troubla pas ces noces. Personne ne remarqua cette ombre qui rôdait autour du Louvre sans pouvoir y pénétrer. A la fin, désespérant de rencontrer Sa Majesté (secrètement heureux peut-être), il reprit la route d'Angoulême et regagna son pays, sans qu'il laissât derrière lui d'autres traces que celles de ses pas dans la poussière et dans la boue des chemins.

Monsieur le Prince fut moins complaisant que le Roi l'avait espéré. Pour mettre sa femme à l'abri des assiduités du barbon, il l'emmena en Soissonnais. Le roi

en fut au désespoir. Il resta vingt jours privé d'elle. Quand elle reparut à la Cour, il en sentit tant de plaisir qu'il commit toutes les folies que pourrait faire un jeune homme. On le vit changer en moins de rien d'habit, de barbe et de contenance. Il courut un jour la bague avec un collet de senteur et des manches en satin de la Chine aux couleurs de la princesse. Il voulut avoir son portrait. Elle se fit peindre en cachette par le peintre Ferdinand. Une fois il obtint d'elle qu'elle se montrerait à lui toute échevelée à son balcon, avec deux flambeaux aux côtés. A cette vue, il s'évanouit quasi; et elle dit: «Jésus! qu'il est fou!» . . .

Monsieur le Prince, son mari, continuait de faire le jaloux. Le roi lui criait: Bâtard! L'autre répondait: Tyran! Un jour, il prit sa femme en croupe et retourna en Soissonnais. Promesses, menaces, rien n'y fit: il refusait de revenir. A la fin, le roi n'y tint plus et quittant le Louvre en secret, il chevaucha toute une nuit avec quelques gentilshommes et arriva près de Soissons, le matin de la Saint-Hubert.

Monsieur le Prince était en chasse. Madame la princesse sa mère et la princesse sa femme se rendaient dans leur carosse chez la dame de Trigny qui les avait priées à dîner. A la lisière de la forêt, elles virent des livrées du roi et une grande quantité de chiens. Madame la Princesse mère, qui aimait passionnément son fils et qui veillait exactement aux actions de la jeune princesse, craignit quelque embûche du roi. Elle fit un signe aux veneurs, et l'un d'eux s'étant approché, lui dit qu'un capitaine de la vénerie, qui était dans le voisinage pour fêter la Saint-Hubert, avait fait mettre les relais qu'elle voyait en cet endroit. Pendant ce temps, la princesse observait par la portière les veneurs restés à l'écart, et parmi eux, elle reconnut le roi qui, pour se mieux déguiser, s'était mis un emplâtre à l'œil et menait deux levriers d'attache en laisse.

Longtemps plus tard, elle avouait que cette galanterie ne lui avait pas déplu, mais sur l'heure elle cacha sa surprise, de peur que la vieille princesse ne rapportât la chose au prince.

Etant arrivée à Trigny, elle se récria en entrant sur la beauté de la vue. La dame de Trigny dit alors que s'il lui plaisait de regarder par une fenêtre qu'elle lui montra, elle en aurait encore une plus agréable. La princesse alla voir; et, de nouveau, elle aperçut le roi, à la fenêtre d'un pavillon, qui, tout d'un temps, porta une main à sa bouche et l'autre sur son cœur.

— Ah! Dieu, qu'est ceci? cria-t-elle. Madame! le roi est céans?

A ces mots, la princesse mère, toute enflammée de courroux, malmena fort la Trigny et fit remettre incontinent les chevaux à son carrosse. Le roi, accourant au bruit, eut sa part dans ses injures. Vainement il employa tout ce que la passion peut dicter pour apaiser la princesse et retarder son départ. Il n'en put rien obtenir fors qu'elle se tairait devant son fils sur ce qui venait de se passer.

Le soir même Condé savait tout.

Cette fois il résolut de faire un trou à la lune et de sortir du royaume. Il voulut auparavant mettre Sully de son côté; et, s'étant rendu à Paris, il vint le voir à l'Arsenal, et laissa percer son projet. Le vieux ministre protesta de l'innocence de son maître; il fit valoir que Paris était le seul séjour convenable au premier prince du sang et qu'il ne pouvait s'en éloigner sans manquer à Sa Majesté.

Condé parut en convenir. Mais Sully resta persuadé que son départ était proche, et racontant le soir même cette visite à son maître, il lui conseilla vivement d'enfermer le prince à la Bastille sinon qu'avant huit jours il aurait fui.

— Vous avez toujours, dit le roi, les fantaisies les

plus extraordinaires du monde. Quelle apparence y a-t-il qu'il s'en aille, lui qui ne peut vivre sans mon aide ? Il n'y a pas encore une heure qu'il témoignait chez la reine son désir de demeurer à la cour malgré les bruits qu'on en pouvait faire . . .

Trois jours plus tard, à l'heure du coucher, le prince, de retour de Picardie, faisait monter la Princesse dans un carrosse, attelé de huit chevaux, que suivaient quelques haquenées conduites par des valets. Le marquis de Rochefort, Mademoiselle de Châteauvert, dame d'atours de la princesse, et Philipotte, une servante, montèrent aussi dans la voiture. On roula huit heures de nuit. Au jour, les chevaux étaient fourbus. On laissa là le carrosse; le Prince mit sa femme en croupe de monsieur de Rochefort; lui et les autres enfourchèrent les haquenées, et la course recommença sous l'averse, vers la frontière des Flandres.

Le soir vint. Ils s'égarèrent. On ne trouva dans un moulin que de la paille pour se coucher, et, pour manger, du pain de seigle que la princesse dévora, sans même enlever ses gants, que la pluie collait à ses doigts.

Le lendemain, la cavalcade arrivait à Landrecies, en territoire espagnol. On s'y reposa un moment, puis la princesse fut remise en croupe et conduite au grand galop à Bruxelles.

JÉRÔME ET JEAN THARAUD.

(La fin au prochain numéro.)

LES PROLÉTAIRES
(A PROLETÁROK)
PIÈCE EN QUATRE ACTES
(Suite) (4)

ACTE II

(Décor comme dans le premier acte.)

SCÈNE Ière

Darvas, Borcsa.

Borcsa (ouvrant la porte devant Darvas). Veuillez entrer, la demoiselle y est.

Irène (elle se lève du canapé, où elle est assise méditant tristement). Charles!

Borcsa. Oui vraiment, c'est lui en chair et en os. Causez à votre aise avec lui, demoiselle de mon cœur, la vieille dame n'est pas à la maison. (Elle sort, et à part.) Elle avait bien dit que je ne le laisse pas entrer. Mais ouida! Puisqu'elle ne m'a pas payé mes gages, je n'ai pas besoin de lui obéir (elle s'en va en grommelant).

SCÈNE II.

Irène, Darvas.

Darvas. On n'a pas encore parlé?

Irène. Non. Depuis cet affreux soir où je tombai évanouie à cette terrible nouvelle, on n'a plus dit un mot

du mariage. Ma mère évite toujours d'y faire allusion devant moi, et moi... oh! mon Dieu!... moi, j'ai horreur de prononcer ce mot.

Darvas. Zátonyi est-il venu souvent depuis?

Irène. Je ne sais pas. Je l'ai vu quelquefois, mais je me suis sauvée devant lui et il m'a semblé qu'il ne cherchait pas à se trouver avec moi. Une semaine, une longue et pénible semaine, s'est déjà écoulée ainsi; à toute minute, j'attendais en tremblant, qu'on m'en parlât mais personne n'a rien dit, et moi, je n'ai pas osé interroger, parce que je craignais que la réponse fût ma mort.

Darvas. Pauvre enfant!

Irène. Maintenant je suis déjà plus tranquille; pendant ce long silence, mon âme effrayée a eu le temps de se ressaisir. Je crois, ou que ma mère a vu que ce mariage était impossible, ou que tout ceci n'a été qu'une mauvaise plaisanterie, comme celles que M. Zátonyi a souvent l'habitude de nous faire.

Darvas. Dieu le veuille! Mais si vous vous trompez dans vos espérances, si sous cet inconcevable silence se cache quelque projet calculé qui vous surprenne brusquement, à l'improviste, alors, Irène... alors?

Irène (simplement). Alors, je me souviendrai que j'ai mis ma main dans la vôtre, et je serai forte.

Darvas. Je vous remercie, je suis tranquille, j'ai confiance dans votre parole. Hélas! Nous n'avons pas eu le temps d'adoucir notre amour par des effusions de cœur, de le fortifier par des aveux, de le garantir par des serments. Nous nous aimons, nous avons confiance l'un en l'autre, et nous attendons... c'est assez pour nous, nous ne pouvons pas aspirer à la poésie de l'amour; la main impitoyable de la vie nous étreint trop fortement à la gorge. Mais même sans rêves, n'est-ce pas, Irène? notre amour est véritable, et sans serments non plus, n'est-ce pas, chère amie? nous nous garderons notre cœur.

Irène (lui tendant la main). Je vous aime — avec quels autres mots pourrais-je le jurer ?

Darvas. Et ce serment me suffit pour que je m'éloigne tranquille.

Irène (laissant tomber sa main, tristement). Vous partez cependant ? Et dès maintenant ?

Darvas. J'ai retardé mon départ sur la nouvelle de vos fiançailles, parce que je voulais être là, parce que je voulais vous protéger. Mais depuis une semaine rien n'est survenu, et maintenant, il faut que je me hâte de me mettre au travail, à l'action, afin d'avoir le droit de vous tendre la main, — de vous réclamer la tête haute. J'ai obtenu un emploi, Irène, imaginez-vous ? un emploi dans lequel il me sera possible de travailler et de rendre des services, dans lequel je pourrai dire que je ne suis plus un prolétaire parasite et que je prends place parmi les gens honorables.

Irène. Et pour cela, il faut que vous partiez ?

Darvas. Oui. Un homme riche et bon qui a appris, je ne sais comment, ma position désespérée, m'a tendu la main pour me relever, pour me donner du travail. Il m'a nommé son mandataire dans son domaine ; hier, il m'a convoqué chez lui et m'a remis immédiatement ma nomination, mais il désire que je parte de suite pour le Bihar, afin de mettre en ordre ses affaires embrouillées. Dois-je refuser ?

Irène. Non, mon ami, faites votre devoir. Et pourtant, j'ai tellement peur de cette séparation !

Darvas. Pourquoi ? Si j'ai confiance en vous, avez-vous moins confiance en vous-même ? Cette séparation ne sera pas longue ; aussitôt que j'aurai terminé ces affaires qui ne peuvent être différées, je reviendrai immédiatement, et alors, chère Irène, j'aurai le droit d'exiger de votre mère qu'elle tienne sa promesse et ne s'oppose pas à notre bonheur.

Irène. Ma mère . . . sa promesse?

Darvas. Oui, hier, je lui ai parlé. Je n'ai pas pu supporter davantage l'incertitude; j'ai été la trouver et franchement, résolument, je lui ai demandé votre main.

Irène. Et qu'a-t-elle répondu?

Darvas. Elle a été surprise, elle a hésité, elle a fait des objections: que je n'ai pas de position, pas d'emploi. Alors je lui ai montré ma nomination, que j'avais déjà en main. Son embarras a encore augmenté; elle a invoqué votre jeunesse, votre pauvreté; mais, enfin, sur mes sollicitations, à ma prière instante, elle a promis que, jusqu'à ce que je revienne, elle ne ferait rien dans une autre direction et qu'alors elle vous laisserait le soin de prendre une décision.

Irène. Je rends grâces au ciel!

Camille (du dehors). Dieu vous a amenée! Veuillez entrer.

Irène. Ma mère vient.

Darvas. Tant mieux.

SCÈNE III.

Camille, Elisa, les précédents.

Camille. Je suis très heureuse, ma chère Elisa, je vous vois si rarement. Ah! Monsieur Darvas!

Darvas. J'étais venu prendre congé.

Camille. Vous partez donc réellement? C'est beau, c'est très beau.

Elisa (à Irène). Comment allez-vous, ma chère petite?

Irène. Beaucoup mieux.

Darvas. Je pars aujourd'hui et ma visite est, en même temps, une visite d'adieu.

Camille. Heureux voyage, c'est-à-dire beaucoup de bonheur dans votre nouvel emploi. (A Elisa.) M. Darvas a obtenu un très bel emploi, ma chère.

ELISA. Je vous félicite, Monsieur.

DARVAS. Je vous remercie.

CAMILLE. Vous partez de suite?

DARVAS. Dans une heure. Dieu soit avec vous, Madame, je me recommande à votre bon souvenir et vous demande de ne pas oublier votre promesse.

CAMILLE. Ma promesse? Ah! oui, oui! Comment l'oublierais-je? Moi, je n'oublie jamais rien.

DARVAS. Au revoir, Mademoiselle; j'espère revenir bientôt.

IRÈNE (lui tendant la main, bas.) Je vous attendrai toujours.

DARVAS. Au revoir donc. (Il s'incline devant les dames et sort.)

ELISA. Adieu, Monsieur.

CAMILLE. Bon voyage! Il est enfin parti! (A Irène.) Qu'est-ce que c'est? Tu pleures? Bah!

IRÈNE. Je n'ai pas honte des larmes que je verse à cause de notre bon ami.

CAMILLE. Mais, moi, j'en ai honte. Ne la blâmez pas, ma chère Elisa, c'est une grande enfant; une bagatelle la fait pleurer.

IRÈNE. Maman — as-tu oublié?...

CAMILLE. C'est vrai, j'ai oublié de donner à Borcsa la clé du garde-manger. Va, mon enfant, donne-la lui, toi. (Irène sort.) Vous ne vous figurez pas, ma chère Elisa, quel mal on a avec ces jeunes filles, quand elles sont grandes. Ou elles ne plaisent à personne et l'on a peur qu'elles ne vieillisent sur votre dos, et, vous savez bien, une vieille fille, ah! il n'est rien de plus terrible au monde, — ou bien, il y a tant de prétendants que la pauvre mère perd la raison dans le choix à faire. Mais c'est le plus petit mal; grâce à Dieu, c'est dans celui-là que je suis tombée. Vous savez bien... en confidence... comment dirais-je?... vous, l'amie de Bencze...

ELISA. Le voilà précisément qui arrive.

SCÈNE IV.

Les précédents, Bencze.

Bencze. Il arrive, en effet, et il se flatte d'arriver comme s'il était appelé. Compliments au plus charmant couple de dames.

Camille. Ne faites pas ainsi le folâtre, parlez donc une fois sérieusement. Est-ce du foin ou de la paille?

Bencze. Je ne comprends pas les problèmes d'histoire naturelle, ô, glorieuse dame!

Camille. Eh bien, vous voyez, chère Elisa, il veut ensuite qu'on soit sérieux avec lui. Toujours le même.

Elisa. Oh! j'ai le plaisir de le connaître, ma chère amie, il est très aimable.

Bencze. Mesdames, ne m'écrasez pas de vos compliments, je serai plus sérieux. Disposez donc de moi, sainte veuve.

Camille. Donc — pardonnez-moi, ma chère Elisa, si je parle en votre présence de ces affaires de famille — vous êtes certes déjà au courant de tout.

Bencze. Oh, plus que de tout (bas à Camille) excepté des secrets de Küküllő-Domb.

Elisa. Cela nous intéresse tous. Ma chère amie, parlez. (Elle s'asseoit et commence à feuilleter un album).

Camille. Donc, répondez: avez-vous demandé ma fille ou non?

Bencze. J'ai eu cette audace.

Camille. Sérieusement?

Bencze. Suivant les circonstances.

Camille. Il y a déjà une semaine que cela a eu lieu. Pourquoi donc êtes-vous resté coi depuis lors, comme un lièvre dans un buisson? et pourquoi aussi m'avez-vous défendu d'en parler devant ma fille?

Bencze. Je faisais des études et je recueillais des matériaux, ô tendre mère.

Camille. Qu'avez-vous étudié ?

Bencze. Eh bien donc: la science du mariage.

Camille. Et l'avez-vous déjà apprise? Ou faut-il s'y préparer pendant quatre ans, comme pour la profession d'avocat ?

Bencze. Je suis prêt; vous pouvez me donner le diplôme sous la forme d'une bénédiction maternelle.

Camille. Vous voulez donc réellement épouser Irène ?

Bencze. J'ai le plaisir de vous demander respectueusement sa main. Quand Dieu a créé l'homme, il a dit: il n'est pas bon pour lui de vivre seul.

Camille. Ne plaisantez pas ainsi, parlez sérieusement.

Bencze. Je dis le plus sérieusement du monde que je veux épouser Irène et que je l'épouserai.

Camille. J'avais cru que vous badiniez seulement. Entre nous, j'aurais préféré cela. Savez-vous qu'un autre aussi aime Irène et l'a demandée également ?

Bencze. Oui, Charles Darvas. Précisément, en ce moment, il est en chemin de fer et va dans le Bihar pour occuper un emploi. C'est moi qui le lui ai procuré.

Elisa (relevant la tête). Quelle générosité !

Bencze. Oh ! moi, je suis extrêmement généreux et bienfaisant. J'ai vu ce pauvre jeune homme qui, malgré toute sa science, ne savait pas réussir . . . j'ai donc été chez mon ami Timót, je lui ai dépeint sous des couleurs touchantes, la triste situation de cet honnête garçon, et immédiatement mon excellent ami lui a donné une place. Qui plus est, il doit aller l'occuper d'urgence. C'est ainsi que je protège, moi, le talent méconnu.

Camille. Et c'est ainsi que vous vous en débarrassez. Bravo ! Mais il reviendra et j'ai promis que jusque-là je ne disposerais pas d'Irène.

Bencze. La promesse est une belle parole . . . N'y a-t-il pas d'autre objection?

Camille. C'est-à-dire que . . .

Bencze (lui serrant la main). Il n'y en a pas, oh! il n'y en a pas, n'est-ce pas, ô glorieuse veuve et mère? (Il s'agenouille.) Donnez-moi votre bénédiction maternelle.

Camille. Allez vous promener! Et ensuite, quand voulez-vous faire la cérémonie?

Bencze. Aujourd'hui. (Il se relève et enlève la poussière de son genou.)

Camille. Qu'est-ce à dire?

Bencze. Aujourd'hui sera le jour de mon bonheur.

Camille. Allons donc, cela ne peut pas se faire.

Bencze (tirant des papiers de sa poche). Voici une dispense. Nous sommes déjà annoncés chez le curé; dans une heure il nous attendra.

Camille. Mais c'est impossible. Il faut pourtant de petits préparatifs, il faut que je lui donne quelque chose. Je ne peux pas la donner à un mari, comme je donne la main.

Bencze. L'amour supplée à tout.

Camille. Mais la fiancée n'a pas sa robe de mariage. Voulez-vous qu'elle aille se marier sans couronne?

Bencze. Vous n'aviez pas non plus de couronne sur la tête quand vous avez épousé . . . le martyr.

Camille (à part). Que la peste t'étouffe! (Haut.) Où la conduirez-vous ensuite? Allez-vous habiter ici, dans ce désordre?

Bencze. L'habitation est retenue, splendidement meublée; voici l'adresse (il donne une carte à Camille).

Camille. Il semble, en effet, que vous avez tout préparé. Eh bien donc, à la grâce de Dieu! si vos intentions sont sérieuses, il faut que j'y consente.

Bencze (accentuant ses mots). Vous devez y consentir.

Camille (bas, de mauvaise humeur). Bien, bien, il ne faut pas m'effrayer pour cela . . . je sais bien, moi, ce que j'ai

à faire. (Haut.) Seulement, vous auriez dû parler plus tôt, afin que je prépare la jeune fille.

Bencze. Pourquoi ? Il est plus facile d'enlever la place par un assaut rapide que de faire un long siège ; si vous aviez jamais servi dans l'armée, vous connaîtriez cette règle militaire.

Camille (avec irritation). Bien, bien ; allez au diable avec votre armée ! mais pourtant, si elle refuse ? Je dois vous dire qu'elle s'enthousiasme peu pour vos beaux yeux.

Bencze. Cela n'est pas mon affaire. — Dans une heure, je reviens pour mes épousailles et j'espère que ma fiancée m'attendra toute prête.

Camille. Mais que vais-je donc faire d'elle ? Comment m'y prendre ?

Bencze. Où est la fille qui n'obéirait pas aux ordres d'une mère aimée ?

Camille. Je vais donc aller lui faire la leçon. Excusez, ma chère Elisa, mais, vous voyez, j'ai très peu de temps, cet homme terrible me presse d'une façon impitoyable.

Elisa (ironiquement.) Oh ! les amoureux sont toujours très impatients.

Bencze. Affreusement impatients. Dépêchez-vous donc, ma chère mère. Combien ce mot caresse doucement mes lèvres ! Hâtez-vous, ne sacrifiez pas le bonheur de votre enfant à la froide politesse. Nous deux, nous passerons bien le temps jusque-là. (Camille sort.)

SCÈNE V.

Bencze, Elisa.

Elisa (se levant). Sais-tu, toi, que je commence à plaindre cette pauvre fille ?

Bencze. Cela prouve ton bon cœur, mais aussi ton injustice envers moi, ma chère Elisa. En quoi est-elle à

plaindre celle qui deviendra ma femme? Ne t'ai-je pas aussi rendue heureuse?

Elisa. Ah oui, le jour de notre divorce. Mais qu'en penses-tu? Ne serait-il pas possible de rendre cette jeune fille heureuse d'une autre manière?

Bencze. Impossible! Là où il n'y a pas de mariage, il ne peut y avoir de divorce. C'est la loi.

Elisa. Et tu es certain de ton jeu?

Bencze. Il est absolument aussi certain que celui de ton cher Benjamin quand il joue son atout. Je n'ai pas attendu inutilement et j'ai étudié mon affaire toute une semaine. Cette flamme qui a jailli au cœur de ce cher Timót, à première vue, provient véritablement d'un sentiment profond et ne s'éteindra plus. A la nouvelle de mon mariage, il a été frappé, il s'est senti malheureux; ensuite se sont fait voir en lui la reconnaissance, la tendresse, l'amitié et les divers autres nobles sentiments du même genre qui croissent en abondance dans son cœur. Avec un désintéressement héroïque, il a résolu de ne pas trahir l'amitié et de se retirer. Depuis, il souffre, il soupire en cachette.

Elisa. Oh! comme tu connais bien les sentiments élevés quand il est possible de spéculer sur eux! Mais, connais-tu aussi bien le cœur des femmes?

Bencze (avec courtoisie). J'ai fait d'abondantes expériences avec le tien, ma chère Elisa.

Elisa. Prends garde, je le prévois, cette jeune fille est amoureuse de ce jeune homme.

Bencze. Et après? Toute jeune fille a son jeune homme, dont elle ne peut devenir la femme. Toi aussi, tu en avais un, et cependant . . .

Elisa. Oui, parce qu'en moi il y avait assez de légèreté pour qu'elle se change en frivolité à ton école.

Bencze. Dans toute jeune fille il y a assez de légèreté pour pouvoir aller à mon école.

Elisa. Tu le crois? Mais si, entre les femmes, il y avait des différences?

Bencze. Il n'y en a pas. Elles sont toutes de la même espèce. Excuse-moi, ma chère Elisa, mais tu le sais, nous n'en sommes plus à nous faire de compliments l'un à l'autre. Les femmes sont toutes du même modèle, coquettes, faibles, des créatures d'un ordre inférieur; il n'y a pas chez elles de volonté, de force, de décision; il n'y en a pas une, parmi elles, qui ose braver, la tête haute, les relations, les préjugés, et provoquer la destinée. Il n'y en a pas que ne séduise la vanité, n'abatte la passion, n'ébranle la coquetterie, ne brise l'ambition, ou la fierté, ou la crainte de perdre leur bonne réputation — cela principalement! Pour elles, la valeur intrinsèque n'est pas nécessaire, mais bien le vernis extérieur: «Que dit le monde? Qu'en dirait-on?» De la peinture, du fard, sur tout — sur le visage, sur l'âme, sur les sourcils, dans les paroles — et prêtes à tout, pourvu qu'on n'efface pas leur peinture.

Elisa. C'est assez d'éloges comme cela. On voit que tu n'as jamais été amoureux.

Bencze. Non — pardonne-moi de te le dire en face, ma chère Elisa, mais nous parlons en toute franchise.

Elisa. Oh! je le sais bien. Ce n'est pas fait pour toi . . . reste seulement dans ton métier. Va toujours ton chemin, mais je te dis simplement, ne me trompe pas; tu sais que je te connais . . .

Bencze. Tu t'es trompée de personne, mon ange. Peut-être ferais-tu mieux de dire que nous nous connaissons l'un l'autre. Si j'ai besoin de toi, je crois que je ne suis pas un allié méprisable pour vous.

Elisa. La vérité est que nous formons une charmante compagnie, mon pigeon. Et quand je réfléchis que, moi aussi, j'étais jadis une fille naïve et pure, comme celle-ci, (elle montre la porte) que je savais aussi sentir, rêver, croire,

comme elle... et quand, maintenant, j'embrasse du regard ce champ ravagé que je porte dans mon cœur, et que partout je reconnais la trace de ta main... oh! alors, l'envie me prend... (brusquement, elle se ressaisit et éclate de rire). Entends-tu, mon pigeon, tu n'es pourtant qu'un grand coquin.

Bencze (d'un air menaçant). Elisa!

Elisa. Eh bien, ne roule pas les yeux comme cela, je n'ai pas peur de toi.

Bencze. Je te le dis : contente-toi de piqûres d'épingle; tâche de ne pas enfoncer plus profondément le couteau, parce que, fais attention, tu te vantes inutilement, tu ne me connais pas encore tout à fait.

Elisa. Aurais-tu donc encore d'autres qualités cachées?

Bencze. Je suis léger, frivole, c'est vrai; je ne crois pas aux grands mots, aux sentiments sacrés, aux idées sublimes et à d'autres balivernes semblables, c'est vrai; je ris au nez des fous visionnaires et des dévôts hypocrites, c'est vrai; j'arrache à la vérité sa frange brillante et je l'embrasse toute nue — je ne le nie pas; appelle-moi frivole, sans foi, méchant, si tu veux; je ne m'en soucie guère, j'en ris comme je me moque et me raille de tout au monde; mais prends garde, j'ai un point sensible, ne l'irrite pas!

Elisa. Oh oui, l'honneur, l'honneur du vieux nom. Nous le savons. Tu n'as pas volé, tu n'as pas exercé de brigandage, peut-être n'as-tu pas encore falsifié de lettres de change; tu trafiques seulement sur les sentiments. Ton grand-père, ton père, ont vendu du vin, du froment; toi, tu n'as vendu que ton épouse pour de l'argent — oh! en tout honneur, d'une façon légale. Je te comprends, mon pigeon, continuons. Un voleur ne doit pas faire de reproches à un voleur.

Bencze (amèrement). Pour de l'argent, pour de l'argent! Cet éternel reproche! Mais à qui donc la faute?

Puis-je faire que la vie n'ait pas pour moi des exigences qu'on ne peut satisfaire qu'avec de l'argent? Ai-je fait la société, ai-je créé ses relations? Alors qu'un autre enfant chevauche encore sur les genoux de son père, moi, déjà, je cavalcadais sur un cheval ardent dans les prairies de mon père, dans ses forêts, et je savais que ce cheval n'était pas encore payé, que cette prairie, que cette forêt appartenait depuis longtemps aux créanciers. Mais j'ai vu qu'on pouvait vivre ainsi, et les feuilles des forêts hypothéquées ont chuchoté à mon oreille que ceux qui sont nés seigneurs doivent vivre en seigneurs. J'ai su que j'avais un nom, un titre, et que je devais vivre en conséquence, mais personne ne m'a appris comment m'en procurer les moyens. Cela est, il faut que cela soit, mon rang l'exige, on l'exige de moi, ou bien l'on dira que je suis un homme vulgaire. Je suis habitué au luxe, à l'aisance, cela m'est devenu aussi nécessaire que l'air, et si l'homme qu'on veut étrangler a le droit de mordre la main qui lui serre la gorge, pourquoi n'aurais-je pas le droit de mépriser cette société avec ses idées communes, qui toujours a exigé, mais n'a rien donné, qui a suscité des appétits, mais ne les a pas satisfaits? Qu'il suffise que j'observe ses lois et n'aille pas à l'encontre du code pénal — le reste est mon affaire.

Elisa. C'est assez, mon pigeon, tu finiras par me prouver que tu es un vrai saint, auprès duquel on va en pèlerinage! Ce n'était pas la peine que tu fasses ce beau plaidoyer, je ne t'empêcherai pas, tu le sais bien, de... comment as-tu dit?... de mordre bravement la main de la société qui t'étrangle. Mords toujours.

Bencze (reprenant son ton de voix ordinaire). Eh bien, elle sentira aussi tes quenottes. J'espère que tu n'as pas oublié ce que tu as à faire.

Elisa. Comment oublierais-je ce que tu dis?

Bencze. Timót ne sera pas longtemps à venir ici. Il

apporte à ma fiancée un cadeau de mariage; auparavant, il m'a demandé si je ne m'y opposais pas. C'est un homme très délicat; pour rien au monde il ne trahirait l'amitié.

Elisa. Je sais tout cela; le mieux sera donc que tu hâtes ton affaire. Qui a jamais vu un fiancé si paresseux?

Bencze. Au revoir, ma chère amie.

Elisa. Au revoir, mon bien cher ami. (Bencze sort.)

(Traduit du hongrois par *M. Paul Bert de la Bussière.)*

(A suivre.)

CHRONIQUE DU MOIS

CHRONIQUE FRANÇAISE DES LETTRES ET DES ARTS

Du Roman merveilleux scientifique.

C'est un genre littéraire qui s'est développé à mesure que la science, opérant chaque jour de nouveaux progrès, prenait de plus en plus possession du monde. Au merveilleux d'origine poétique, religieuse ou superstitieuse, auquel avaient emprunté les écrivains de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes, un merveilleux plus rationnel, à mesure que s'accomplissaient les découvertes chimiques, physiques et mécaniques contemporaines, ne tardait pas à s'imposer à l'imagination. De fait, ce merveilleux nouveau, qui tient du théorème et dont les circonstances sont toutes dépendantes de la science, emprunte peu désormais aux puissances célestes et sataniques.

Nourris des contes charmants d'autrefois, nous avons tous aimé, depuis les *Métamorphoses d'Ovide* et l'*Ane d'Or,* jusqu'au *Diable amoureux* et au *Diable boiteux,* en passant par les *Mille et une Nuits* et les *Contes de fées,* ces fictions ingénieuses des poètes. Adalbert de Chamisso, avec *Pierre Schlémihl ou l'homme qui a perdu son ombre,* Hoffmann avec ses *Contes* immortels, Théophile Gautier avec *Avatar,* voire Balzac avec la *Peau de Chagrin* avaient achevé, en faisant appel à l'intervention de puissances occultes, de nous

émerveiller sur les conséquences de ces rapports possibles de l'homme avec Dieu ou avec le diable.

Puis vint Edgar Poë. «Avec deux contes seulement, *La Vérité sur le cas de M. Valdemar* et *Les Souvenirs de M. Auguste Bedloe*, Edgar Poë, écrit dans une très substantielle étude M. Maurice Renard, fonda le roman merveilleux scientifique.» (1) C'est-à-dire que, le premier, l'auteur des *Histoires extraordinaires* imagina d'emprunter à la science un ordre nouveau d'intérêt littéraire. En ce sens, Edgar Poë a véritablement innové ; délaissant l'intervention de ces puissances de l'Au delà, à laquelle Gœthe lui-même avait eu recours dans son *Faust*, il se contentait, sans pacte diabolique et sans incantation des sylphes, des salamandres et des ondines, de demander aux sciences un prétexte merveilleux. A ce point de vue, *le Canard au ballon*, *l'Aventure sans pareille d'un certain Hans Pfaall*, en présence des derniers résultats de l'aérostation et de la navigation aérienne, ont de quoi étonner par ce sens de la divination dont Edgar Poë était doué et qui lui permettait, pour reprendre un mot de M. H. G. Wells, de si fulgurantes «anticipations» sur l'avenir.

Edgar Poë, de Baltimore, qui ne fut pas seulement grand conteur, mais admirable poète et de qui notre Charles Baudelaire et notre Mallarmé écrivirent de limpides traductions françaises, mourut, en 1849, après une vie très tourmentée et souvent très douloureuse. Et, chose presque incroyable, lui disparu, ce genre du récit merveilleux scientifique, auquel il avait donné naissance et qui venait reculer les bornes pourtant limitées de la littérature, aucun écrivain, aucun conteur étranger ou français ne semblait vouloir le continuer, le perfectionner et l'étendre. Il y eut, dès 1850, un temps sérieux d'arrêt dans le mode romanesque nouveau ; des années passèrent ; enfin, pouvons-nous ajouter avec M. Maurice Renard, Edgar Poë eut de célèbres continuateurs, «puisque Villiers de l'Isle-Adam écrivit l'*Eve future*, Stevenson *le Docteur Jeckyll* et *M. Hyde*, et puisque enfin voici H. G. Wells.»

Ceux qui n'ont pas lu H. G. Wells dans le texte anglais original en trouveront d'admirables traductions françaises de M. Henry D.

(1) Maurice Renard: *Du Roman merveilleux scientifique*. (*Le Spectateur*, octobre 1909.)

Davray ; il n'en est pas de meilleures ; et tout ce qui fait le charme et l'émotion du récit, dans la *Guerre des Mondes*, l'*Ile du Docteur Moreau*, les *Premiers Hommes dans la lune* et quelques autres livres encore, grâce à M. Davray, a passé dans le français.

Le problème de l'habitabilité de Mars notamment, pour lequel se sont passionnés tant de savants en Europe et en Amérique, a été élucidé, dans l'ordre le plus logique, par l'écrivain anglais contemporain. S'entourant de toutes les garanties et de tous les contrôles que les perfectionnements de la science pouvaient lui offrir, M. H. G. Wells a poussé dans son livre jusqu'au développement le plus normal, et sans tomber dans l'absurde, la possibilité de son récit. Au moyen de cette *Guerre des Mondes*, roman si passionnant et qui fut accueilli avec tant de succès, M. H. G. Wells reprit vraiment pour lui un genre de narration qui, jusque-là, même chez Edgar Poë, même chez Villiers de l'Isle-Adam, ne s'était montré qu'épisodique ; mais, reprenant ce genre littéraire, en lui donnant une ampleur nouvelle, M. H. G. Wells a ouvert la voie à bien des auteurs.

Ce qu'il importe pour nous de signaler ici, c'est que M. Maurice Renard lui-même, au rang de ces écrivains du genre merveilleux scientifique, a conquis en France, depuis peu de temps, une place fort brillante. *Le Docteur Lerne, sous-dieu*, œuvre que ce jeune romancier publia l'an dernier, ne laissa pas que d'étonner. On admira la très heureuse aisance avec laquelle l'adroit conteur sut, en faisant appel aux dernières possibilités de la science chirurgicale et de la locomotin automobile, aboutir, au plus passionnant, au plus émouvant des récits d'imagination. Servi par un style des plus souples et des mieux appropriés à sa nature, l'auteur du *Docteur Lerne, sous-dieu* nous retraçait la plus étourdissante aventure de transmission de cerveau d'être à être à laquelle il fût possible de penser. Cet épisode, admirablement narré, occupa longtemps ceux qui ne pensaient pas qu'après M. H. G. Wells, d'aussi déconcertantes entreprises littéraires pussent être tentées avec succès.

Mais, M. Maurice Renard ne s'en tint pas à ce premier essai de roman merveilleux scientifique. Il continua de travailler. Et, c'est son nouveau recueil *Le voyage immobile suivi d'autres histoires singulières* que je signale aujourd'hui à l'attention de ceux qui

cherchent, chez les jeunes écrivains français, une préoccupation d'esprit originale. (1)

Il advint donc qu'une nuit (dans ce nouvel ouvrage) une sorte d'aérostat, de forme et de fabrication inusitées, s'éleva, par des moyens nouveaux, à une très grande altitude, au-dessus de Philadelphie, en Amérique. Au creux de cet appareil avaient pris place une dame yankee, son frère et un nègre. Le frère de la déterminée personne, ainsi que l'écrit M. Maurice Renard, n'avait que peu d'expérience des moyens de cette navigation aérienne. Il arriva donc que, parvenu au point le plus élevé de son ascension, le ballon *stoppa.* La sœur commença de donner des explications à son frère sur les appareils directeurs du monstre ambulatoire.

«Cela, dit-elle, c'est un tachymètre, un compteur de vitesse. Il indique une translation de plus de 20 kilomètres 800 par minute ; soit, à peu près, du 1256 à l'heure . . .

— Saperlotte ! nous marchons à . . .

— Non, mon ami, nous ne marchons pas.

— Oh ! oh ! expliquez-vous, sacrebleu !

— Nous ne marchons pas. C'est l'air qui détale autour de nous. Notre esquif est *immobile* dans l'atmosphère déchaînée. Et de là vient, Archie, que je l'ai baptisé l'*Aérofixe.*»

Les singuliers touristes, au moyen de cet appareil non moins singulier qu'eux, assistent de la sorte à un véritable *Voyage immobile.* Grâce à un certain moteur, dit *générateur de force d'inertie,* qui délivre le ballon de l'entraînement de la terre, il advient que, pour la première fois, deux hommes et une femme assistent, *sans bouger,* à un prodigieux voyage ; et ce voyage est très extraordinaire, car, tandis que les passagers sont suspendus au zénith, la terre continue à tourner au-dessous d'eux et vient avec empressement présenter aux aéronautes, les aspects successifs et les divers visages de ses îles, de ses mers et de ses continents.

Ce récit n'est pas le seul du recueil nouveau de M. Maurice Renard à retenir l'attention ; mais, plus que les autres peut-être, il est représentatif de sa manière et démonstratif de son talent.

«L'homme, disait l'auteur par ailleurs, au cours de son étude

(1) *Le docteur Lerne, sous-dieu,* roman; *Le voyage immobile,* recueil, par Maurice Renard, (Mercure de France.)

sur le genre du roman merveilleux scientifique, a vu réaliser son rêve (de distance et de rapidité), il a vu le conte où ses désirs s'exprimaient, devenir de l'histoire, puisque monter en automobile c'est chausser les bottes de l'ogre, et que tirer le canon c'est mettre les bottes de sept lieues.»

L'aérostat à son tour a porté l'homme aux points les plus élevés de l'atmosphère ; enfin, grâce à M. Maurice Renard, il advint que cet aérostat put rester fixe. N'y a-t-il pas là de quoi s'émerveiller ? Et ce merveilleux-là n'est-il pas, pour notre imagination d'hommes modernes, d'un intérêt aussi grand, d'un attrait aussi singulier et plus nouveau que ces récits de la conteuse orientale où l'on voyait jaillir, d'une urne minuscule, un génie colossal et où il advenait qu'un tapis enchanté pouvait transporter, en très peu de moments, de Pékin jusqu'à Trébizonde, une princesse endormie ?

Ainsi la science apporte à l'imagination des romanciers et des conteurs un prétexte inédit à des développements inconnus jusqu'alors. Il n'y a, pour la science autant que pour les lettres, rien là que d'heureux. M. H. G. Wells, du moins, en a fait la démonstration aux Anglais ; de son côté, avec le *Docteur Lerne sous-dieu*, avec *le Voyage immobile*, M. Maurice Renard assure à son tour les Français de l'excellence du genre. Tous deux, à cette démonstration, emploient un talent remarquable ; et, nous ne doutons pas que tous ceux qui sont las du récit passionnel éternellement banal, de la perpétuelle et fatigante redite psychologique des écrivains de l'amour, ne viennent demander une compensation bien méritée à ces ouvrages.

EDMOND PILON.

CHRONIQUE HONGROISE DES LETTRES

Paul Gyulai.

Le mois dernier a été marqué à Budapest par la mort d'un homme remarquable autant par ses facultés poétiques, que par son talent de prosateur et son grand caractère. Quand un écrivain ferme les yeux pour toujours, à l'âge de 83 ans, — un écrivain qui avait été un guide et dont le nom représentait une puissance, — la nouvelle génération des gens de lettres laisse, d'ordinaire, pleurer les vieux. Mais à la mort de Paul Gyulai le public hongrois a été témoin de quelque chose de nouveau. Les journaux n'ont pas dit adieu au vieux poète, comme à un de ces héros d'une époque glorieuse et déjà close, et qui survivaient à la renommée de leur œuvre, mais ils ont pleuré l'homme dont l'influence est restée vivante jusqu'à sa mort. Et ce ne sont pas des vieux qui ont célébré le deuil le plus attristé, ce sont des jeunes. La jeune école littéraire, qui se groupe autour de la Revue *Nyugat* (Occident) a exalté en prose et en vers le géant qui n'est plus, et a dépassé, par l'ampleur d'une telle pompe funèbre, les cérémonies plus silencieuses des personnages officiels.

Lorsque je pense à l'aimable et chère figure de Gyulai, j'évoque d'abord une vieille chambre d'hôtel, à Paris, dans le quartier du Palais-Royal, une chambre avec cet ameublement simple et familier qui donne un charme inoubliable au gîte de nos années d'étudiant à Paris . . . Des fleurs sur la table, un feu pétillant dans la cheminée, et, dans le lit, un poète malade. Tout en composant une nouvelle,

il bougonne, car voilà déjà le sixième jour qu'il passe sans théâtre, sans amis, sans aucun des mille plaisirs de Paris, de la ville qu'il a tant désirée pendant ses années de jeunesse, — et qu'il est au lit, dans un hôtel étranger.

Son séjour à Paris est mémorable, parce qu'il a exercé une influence profonde sur son esprit. Ce grand critique qui a surpassé tous les autres par l'originalité d'un tour d'esprit vraiment hongrois, a subi d'une façon évidente l'influence française. Il avait dans sa bibliothèque tous les critiques célèbres de la seconde moitié du XIXe siècle, à commencer par Sainte-Beuve, et il n'a cessé de vanter devant ses élèves l'esprit français, et surtout la clarté et la limpidité du français dans les discours. C'est, peut-on dire, un vrai mal du pays qui l'a attiré dans la société du comte Nádasdy, vers le Paris du second Empire, et c'est bien en vain qu'il était enfermé dans une chambre de malade : il y respira à pleins poumons cet air de civilisation qui circule à Paris dans les caves comme dans les palais, et dans une chambre d'hôtel de la rue Richelieu comme dans les plus somptueux hôtels privés.

Gyulai, qui a assigné le rang qui leur revenait, dans la littérature hongroise, au grand dramaturge Joseph Katona et à Michel Vörösmarty, le célèbre romantique hongrois, Gyulai, qui a écrit ce que le XIXe siècle hongrois laisse de plus beau en prose, — qui a travaillé pour la prospérité et la beauté des efforts de sa race, partout, dans sa chaire à l'Université, à la Chambre des Magnats, à l'Académie et dans les bureaux de rédaction, Gyulai fut un redoutable ennemi du chauvinisme outré : il y voyait l'art de flatter la vanité nationale au détriment de la science et du goût. Il n'a jamais écrit de phrases magnifiques pour glorifier notre race, et il peint avec une ironie étincelante ce type de journaliste du siècle dernier (vers 1860) qui, ayant déchiré tous ses vêtements, n'en avait conservé que deux : la soutache et les grands mots.

En politique, l'idéal de Gyulai était François Deák. Gyulai considéra que la base du développement du pays était le Compromis avec l'Autriche et le dualisme. La meilleure récompense de sa vie, il ne la trouva pas dans les décorations ni les distinctions, mais dans l'amitié de Deák, qui lui ouvrait son cœur et lui demanda son opinion dans les circonstances les plus graves.

La participation de Gyulai à l'établissement du Compromis

de 1867, ainsi que son honnêteté, lui valurent l'amitié du comte Jules Andrássy. Quand l'ancien ministre des Affaires étrangères revint de Vienne, personne de lui fut aussi cher que Paul Gyulai : ce que Deák, le fondateur du Compromis, devait à l'écrivain Gyulai, Andrássy le rendait au critique.

Avec les puissants, il était le même qu'avec les humbles, c'est-à-dire fort, ferme et inébranlable. Il mit de la mesure dans toute sa vie, hormis dans la recherche de la vérité.

Coloman Balkányi.

La soirée Ady.

Les soirées littéraires ont été rares en Hongrie depuis plusieurs années. Le 27 novembre, pour la première fois, un poète est monté sur une estrade pour parler au public, à qui il a déjà tant parlé par ses poèmes et ses lettres parisiennes. M. André Ady nous a entretenus de lui-même, de sa poésie, et de l'avenir de l'école moderne en Hongrie. Puis M. Környei, de l'Opéra de Budapest, a chanté avec un art consommé quelques chansons de Ady, mises en musique par M. Hugo Beretvás. Enfin le poète a lu quelques-unes de ses poésies, soit anciennes, soit inédites, et le public les a accueillies avec faveur.

Les admirateurs de la poésie d'Ady, comme ses adversaires, ont déjà publié à son sujet beaucoup d'éloges et beaucoup de critiques, les uns et les autres empreints d'un certain parti pris, quelquefois même de violence. Une étude objective manquait encore : elle vient de paraître sous la signature de M. Jean Horváth et avec ce titre : *Ady et la nouvelle poésie lyrique hongroise.*(1)

L'auteur recherche quels sont les aïeux littéraires d'Ady dans la poésie hongroise, et indique deux écoles : celle d'Arany (avec Gyulai et Lévai), et celle de Petőfi, plus libre, plus primesautière — avec Reviczky et Vajda à laquelle Ady se rattache. Tout en rejetant les idées sociales et morales d'Ady, il loue la puissance de son symbolisme, sa langue riche et expressive, parfaitement mélodieuse, et il analyse la beauté philosophique de ses œuvres.

(1) *Ady és az uj magyar lyra,* Budapest, Benkő Gyula.

Nous donnons à nos lecteurs la traduction de trois poèmes d'Ady. Pour que la beauté particulière de cette poésie perde le moins possible à passer du hongrois en français, nous avons dû choisir ces pièces de vers parmi les plus simples et les moins chargées de symboles. Nos lecteurs goûteront l'émotion vibrante et nerveuse des deux premières, la force du sentiment de la nature et l'ivresse de participer à la vie universelle, qui animent la troisième.

Il ne vient personne.

Clop-clop . . . On dirait qu'une femme vient, dans l'escalier sombre, tremblante, à la dérobée . . . Mon cœur ne bat plus . . . Dans ce crépuscule d'automne, j'attends avec confiance quelque chose de splendide.

Clop-clop . . . Mon cœur se remet à battre et moi à attendre, avec une joie grave que rythme le silence, mystérieusement . . . on dirait que quelqu'un vient, — quelqu'un . . .

Clop-clop . . . C'est maintenant une chanson muette et brumeuse, la chanson d'un crépuscule funèbre, que chante le soir d'automne . . . Aujourd'hui encore personne ne vient chez moi non, personne, personne . . .

Seul avec la mer.

Le bord de la mer, — crépuscule — petite chambre d'hôtel . . . Elle s'en est allée, je ne la verrai plus jamais. Elle s'en est allée, je ne la verrai plus jamais.

Elle a laissé une fleur sur le divan . . . J'embrasse le divan fané. J'embrasse le divan fané.

Son parfum s'envole autour de moi comme des baisers. Là-bas, la mer murmure et se réjouit. Là-bas, la mer murmure et se réjouit.

Un phare luit quelque part, au loin. — Viens, ma chérie, la mer chante là-bas. Viens, ma chérie, la mer chante là-bas.

J'écoute le chant sauvage de la mer. Et je rêve sur le divan fané . . . Et je rêve sur le divan fané.

C'est là qu'elle se reposait et se jetait dans mes bras . . . — La mer chante, et le passé chante, lui aussi. La mer chante, et le passé chante, lui aussi.

Après un orage de mai.

Le Bükk ([1]) s'estompait dans le lointain ; la plaine exhalait des vapeurs ; l'Ér ([2]) coulait à pleins bords. — Et dans mon corps fatigué, tout à coup, là, sur la plaine battue par l'orage, le sang se mit à chanter une chanson rouge. Le sang se mit à chanter une chanson rouge.

On entendait presque l'herbe croître ; la lumière vibrait, le soleil flambait, les bourgeons s'ouvraient, le sol était fleuri, la Terre dansait, comme dansait le Ciel. Tout s'embrassait sous le firmament. Tout s'embrassait sous le firmament.

Mes yeux clignotants d'homme de la ville, je les ferme devant tant de baisers . . . J'ai peur, je suis inquiet, et je prie le seigneur silencieusement : «Bénis ce champ plein de baisers ! Bénis ce champ plein de baisers !»

D'ici, de là, une troupe de femmes pioche pour faire naître la vie. (Oh ! qu'il est tout de même bon de vivre !) Elles sont jeunes et fortes, — et leurs jambes sont nues jusqu'aux genoux . . . Et leurs jambes sont nues jusqu'aux genoux.

Vincent d'Indy et la musique hongroise.

M. Vincent d'Indy, le célèbre compositeur français, a raconté à M. Charles de Lendvay, correspondant parisien de *Uj Idők (Les Temps nouveaux,* — numéro du 30 octobre), que, dans sa jeunesse, après avoir lu le livre de Chassin sur la Hongrie, et quelques paroles de chansons hongroises, adaptées par Xavier Marmier, il avait écrit une symphonie pour glorifier Jean Hunyadi. Il avait trouvé quelques thèmes intéressants dans de vieux hymnes hongrois ; l'un d'eux, remarque-t-il, a été employé par Beethoven dans la finale de la 8e symphonie.

Cette œuvre a été écrite en 1874 et 1875. La première partie, — que l'auteur corrigea suivant les indications de César Franck — se compose d'une introduction lente à l'hymne national, suivie

([1]) Chaîne de montagnes située au Nord de la grande plaine hongroise (Alföld).

([2]) Petite rivière à l'Est de l'Alföld, sous-affluent de la Tisza.

d'un *allegro* qui exprime la lutte. *L'andante* traduit le sérieux et la noblesse de la mission de Hunyadi ; c'est une longue et paisible phrase musicale qui finit avec le bruit des clairons. Le finale commence comme une attaque de cavalerie ; puis il s'assombrit jusqu'à la marche funèbre, comme si le héros succombait ; après un rappel de l'hymne, il se termine par un *fortissimo* célébrant la gloire de Hunyadi.

L'auteur n'a jamais édité cet ouvrage et n'a pas l'intention de le faire, car il le regarde comme une œuvre de jeunesse, et n'écrirait plus ainsi maintenant ; il l'a cependant porté sur la liste de son œuvre (op. 1), en souvenir de l'enthousiasme qu'il mit à le composer. Il fut joué par fragments à la Société nationale de musique, peu de temps après avoir été écrit.

M. Vincent d'Indy s'intéresse toujours à la musique hongroise, qu'il trouve vive et pleine de caractère. En 1863, il fut l'élève de Liszt, et l'admirateur de Eugène de Hubay, dont il accompagna au piano le premier concert. Il a eu des élèves hongrois. Cette année, lorsqu'on a célébré les fêtes de Haydn, il a été, — avec les autres membres du Congrès de Vienne, organisé par la Société Internationale de Musique — l'hôte du prince Esterházy, à Kismarton, en territoire hongrois. (La Revue musicale *S. I. M.* a rendu compte de cette belle réception dans son numéro d'août—septembre.)

Les Hongrois qui aiment la musique regretteront que le séjour du maître dans leur patrie ait été aussi court. «J'aurais été heureux, a-t-il dit, de voir la terre dont un grand héros m'a inspiré le premier dans ma carrière musicale. Mais maintenant il est trop tard ; j'ai parcouru une longue route, et il neige sur moi.»

Souhaitons qu'un jour prochain Vincent d'Indy conduise lui-même sa symphonie *Jean Hunyadi* dans un des grands concerts de Budapest.

La Hongrie décrite dans un roman anglais.

Si les Anglais jugent la Hongrie d'après le roman qu'une Hongroise d'origine vient de publier chez eux avec un grand succès (*A Son of the people*, par la Baronne Ilma Orczy), ils risquent

d'avoir sur notre pays des idées assez inexactes. Qu'on en juge par quelques citations, prises dans le numéro de novembre du *Huszadik Század* (Vingtième Siècle).

D'après cet auteur, en Hongrie, «un paysan tient pour un prophète un autre paysan, pour peu que celui-ci ait déjà voyagé en chemin de fer.» Il est bon de dire aux lecteurs anglais de ce roman que la Hongrie possède un réseau de voies ferrées de 15.000 milles, avec les tarifs les plus bas qui existent en Europe, si l'on excepte ceux de la Russie.

«Le paysan, écrit encore Mlle Orczy, considère les moulins à vapeur comme une œuvre de Satan.» En fait, c'est cette industrie qui a pris chez nous le plus grand développement, — et nous produisons la meilleure farine du monde.

«Le noble hongrois croirait se salir les mains s'il acceptait de l'argent pour son blé.» Et la vérité est que la noblesse hongroise vit, pour la plus grande part, des revenus de la terre.

«Les livres de prières ne sont que des ornements parce qu'il n'y a que très peu de gens qui sachent lire et écrire.» En réalité, 70% des Magyars possèdent ce minimum d'instruction.

Amusons-nous enfin de quelques détails de mœurs pleins d'une savoureuse fantaisie. Mlle Orczy affirme qu'à la campagne on entre dans l'église à cheval — que les tziganes jouent dans les églises, — et qu'enfin les paysannes pleurent comme des Madeleines si leur homme ne les bat pas une fois par semaine . . . Voilà qui est plaisant ! . . . Nos braves paysannes seraient bien étonnées d'apprendre que, renchérissant sur la femme de Sganarelle, elles aiment tant à recevoir une râclée conjugale et hebdomadaire !

Ladislas de Nécsey.

De Lesina, petite île de Dalmatie, nous venons de recevoir la nouvelle de la mort de notre collaborateur M. Ladislas de Nécsey.

Nos lecteurs se rappellent les excellents articles que ce critique publia dans les premiers numéros de notre Revue. Ladislas Nécsey que son talent plaçait parmi les plus distingués de nos jeunes écrivains nationaux, joignait à une estimable érudition acquise dans les grandes universités de France et l'Allemagne, les dons les plus heureux d'une âme d'artiste.

Il possédait les grandes qualités du critique ; il savait découvrir et mettre en relief la pensée cachée sous toutes les formes de l'art. Sur une toile, il distinguait la ligne qui trahit le sentiment intime du peintre ; dans un ouvrage, une seule réflexion lui servait à mesurer la valeur de l'écrivain.

Sa modestie autant que sa sévérité pour lui-même l'empêchèrent de beaucoup publier. La mort l'a surpris en train de préparer une monographie de Fragonard. La littérature hongroise perd avec lui un de ses plus sûrs espoirs, et nous, un inoubliable ami.

Edouard Harkányi.

Le *Huszadik Század* (novembre) consacre une brève étude à l'œuvre d'Edouard Harkányi, qui vient de mourir à 31 ans.

Comme savant, il a répandu les idées de la sociologie moderne dans trois ouvrages d'une haute valeur *(Les Hommes de Demain, les Femmes de Demain, Contre les Superstitions)*, et dans une foule d'études et d'articles. Il y montre une grande originalité de pensée, une connaissance approfondie des sujets qu'il traite, et un rare talent d'écrivain. Comme homme de combat, il éleva toujours vaillamment la voix lorsqu'il s'agit de défendre les droits de l'homme et de la civilisation. Comme secrétaire de la *Société Sociologique*, il fortifia notre organisation scientifique, et il travailla sans relâche comme professeur à l'*Ecole libre des sciences sociales*, à développer l'enseignement libre des idées modernes et des sciences sociales et politiques.

Son action fut désintéressée, vaste et variée ; son caractère était parfaitement noble et courageux.

CHRONIQUE HONGROISE DES THÉATRES

Le Scandale, par M. Henry Bataille. (Nemzeti Szinház.)

Dans sa marche triomphale à travers les scènes de l'Europe, le *Scandale* de M. Henry Bataille a fait halte, il y a quelques jours, à Budapest, où il a trouvé un excellent accueil. Rien de plus facile à comprendre que le succès de cette œuvre vigoureuse, riche en scènes émouvantes, mais qu'il nous soit permis de faire quelques réserves sur la valeur de ce succès. M. Bataille est un artiste qui sait parfaitement son métier et qui, en outre, porte en lui une grande réserve de pitié, — mais il cherche bien plutôt à produire l'effet qui tient à l'habile arrangement des scènes, qu'à persuader par la netteté des caractères et l'enchaînement des faits ; et s'il a parfois des vues très justes sur la vie, il néglige de peindre exactement la nature humaine. Il sait très bien manier les événements, mais il les manie souvent au détriment de la réalité de ses personnages. C'est pourquoi, si sa pièce nous force à être émus, c'est à peu près comme lorsque nous voyons une grosse bouffonnerie qui nous force à rire. Dans les deux cas, ce sont les situations qui produisent l'effet — les larmes ou le rire — et bien que l'auteur sache nous plier à ses desseins, il ne réussit pas à dissimuler l'arbitraire par lequel il a amené ces situations. Nous cédons à ce qu'il veut nous suggérer, mais c'est, pour ainsi dire, sans conviction.

Regardez, en effet, le personnage principal de la pièce, Mme Férioul. Pendant un séjour à Luchon, elle s'est éprise d'un escroc, le brun Artanezzo. Le voir et l'aimer fut l'affaire d'un instant ;

et elle reste sa maîtresse jusqu'à la fin du premier acte, lorsqu'elle s'aperçoit que le bel Artanezzo vit de l'amour qu'il inspire aux femmes. La peinture de Mme Férioul amoureuse est un peu trop embrouillée pour que nous sachions au juste ce que nous devons penser d'elle, mais c'est surtout cet éveil de l'amour qui nous la rend suspecte. Ou c'était une passion, que Mme Férioul a éprouvée pour Artanezzo, ou ce n'en était pas une. Dans le second cas, nous ne pouvons comprendre qu'une femme vertueuse, épouse et mère exemplaire, ait pu se livrer, dès l'abord et avec une telle frénésie, à un aventurier. Mais dans le premier cas, — si c'était bien une passion — n'est-ce pas méconnaître la nature d'un amour de ce genre que d'affirmer que Mme Férioul cesse d'aimer Artanezzo parce qu'il vient de lui extorquer une bague ? Dans un cas pareil, la femme qui aime peut sentir douloureusement que son amant est indigne d'elle, mais l'amour survit à cette déception. Pour être un personnage réel, vivant et compréhensible, il faut que Mme Férioul soit prise d'une passion aveugle et insensée ; sans quoi elle ne pourrait s'abandonner aussi éperdument à son amour — et cette passion se dément elle-même quand l'auteur veut nous faire croire que la découverte d'une tare morale suffit pour l'étouffer. La passion ne se meurt pas ainsi, elle devient vile ou malheureuse, mais elle subsiste, et si Mme Férioul se comporte comme si tout était fini, ce changement peut bien servir les intentions de l'auteur, mais il fait sortir Mme Férioul de la vérité psychologique.

L'auteur nous donne une pareille déception avec son personnage d'Artanezzo : il semble avoir mis deux hommes en lui. Avant que nous fassions sa connaissance, c'est un homme qui entend l'amour — l'amour qu'il éveille — comme un gagne-pain, et qui traite Mme Férioul selon les lois de son vilain métier : c'est un portrait pris sur le vif. Mais quel changement lorsqu'à l'acte suivant Artanezzo reparaît chez Mme Férioul ! C'est à peine si nous le reconnaissons, non seulement à cause de sa loyauté, mais surtout parce qu'il a un tour d'esprit, une subtilité de pensée qui ne s'accordent pas avec son état. Il est rempli de délicatesse et parle comme un poète d'une haute culture intellectuelle. Pour la délicatesse, passe encore : M. Bataille nous assure qu'il est devenu amoureux de Mme Férioul, et l'amour a bien pu le hausser jusqu'au désintéressement ; mais il ne pouvait le transformer jusqu'à lui donner

une âme nouvelle. L'amour peut changer ses maximes de conduite, mais non pas le fond même de son caractère. Pour exercer sa profession, il ne suffit pas d'avoir des cheveux bouclés et des yeux profonds et noirs : il faut encore être doué d'une âme basse qui exclut cette molle élégance d'un esprit bien né, dont Artanezzo fait preuve lorsqu'il revoit Mme Férioul. C'était le pire des escrocs, et le voilà parfaitement distingué : c'est une transformation que rien ne peut justifier. N'exagérons pas la gravité de ces fautes de composition, puisque M. Bataille en tire de nombreux effets dans sa pièce ; ils pèsent assez lourdement sur elle pour diminuer la portée qu'elle peut avoir et lui ôter la faculté de persuader.

La Troisième, par M. Árpád Pásztor. (Nemzeti Szinház.)

Si la pièce de M. Bataille pèche par des négligences de psychologie, au profit de l'intrigue, l'autre nouveauté que le *Nemzeti Szinház* a jouée ensuite sacrifie une bonne part de l'intérêt de l'intrigue à l'idée qu'on veut mettre en lumière. L'auteur, M. Pásztor, compte parmi les mieux doués des jeunes poètes hongrois, et il a déjà prouvé plusieurs fois qu'il sait écrire pour la scène ; mais cette fois il y a une objection que nous ne pouvons lui épargner : c'est que sa pièce est devenue trop légère. Il a voulu montrer que les liens qui unissent un père avec son fils, né d'une liaison antérieure à son mariage, sont légitimement plus solides que ceux d'un ménage sans enfants. Le principe de la race — à peu près comme l'entend Schopenhauer — triomphe, dans cette pièce, sur le principe individualiste ; mais les moyens par lesquels M. Pásztor le fait triompher arrêtent notre intérêt à mi-chemin. Ce drame manque d'éléments dramatiques ; le conflit s'arrange avant d'avoir pu vraiment éclater ; et dans cette lutte les adversaires ne se sont que médiocrement engagés.

Une femme, mariée depuis cinq ans, découvre que son mari a un fils de sept ans, qu'il fait élever dans un internat. Comme l'enfant est né avant le mariage, elle ne peut sincèrement le reprocher à son mari, et comme leur union est stérile, elle consent à ce que le petit vienne demeurer avec eux. Remarquez qu'elle n'aime pas son mari, à qui elle est devenue, elle aussi, indifférente, ou à

peu près : c'est un détail qui favorise singulièrement la marche de l'auteur vers son but, mais qui, du même coup, diminue beaucoup la force dramatique de son œuvre. Car voyez ce qui arrive : la femme, qui entretient un flirt sérieux avec un jeune musicien, se repent bientôt de sa générosité ; — car la présence de l'enfant au foyer domestique la gêne fort, — et son mécontentement est porté, comme il est naturel, au comble lorsque la mère de l'enfant, — *la troisième* — trouve le moyen de s'introduire, comme bonne, dans la maison. La femme exige que le mari écarte et l'enfant et la mère, ou, en d'autres termes, qu'il choisisse entre l'épouse légitime et l'enfant illégitime. Comme le mari n'aime plus sa femme, il lui est bien facile d'être de l'avis de l'auteur et de voter pour l'enfant ; d'autre part, comme la femme tient plus au jeune musicien amoureux qu'à son mari, il lui est bien facile, à elle aussi, d'accepter ce choix et de s'en aller, cédant la place à *la troisième*. L'enfant a vaincu, — mais s'il y a jamais eu une victoire sans importance, c'est bien celle qu'a remportée la thèse de l'écrivain.

La reprise de **Faust** de Gœthe. (Magyar Szinház.)

Le *Magyar Szinház* (Théâtre Hongrois) a montré l'an dernier, par la représentation d'*Hamlet*, comment il visait à atteindre les plus hauts sommets de l'art dramatique ; cette année, il a choisi le *Faust* de Gœthe pour réaliser de si belles ambitions. Cette entreprise a imposé au théâtre un effort encore plus difficile. En effet, *Hamlet* — quelle que soit la force de la pensée qui s'y déploie — est tout de même, et avant tout, une pièce ; tandis que l'œuvre de Gœthe, tout en étant un véritable drame de sang, est, à proprement parler, une révélation philosophique. C'est justement pour cela que, jusqu'ici, non seulement chez nous, mais dans toute l'Europe, on a représenté *Faust* en le traitant plus ou moins comme on fait à l'opéra : comme le librettiste de Gounod, on a simplement réduit la pièce à l'épisode de Marguerite, et remplacé tout ce qu'on laissait de côté en traitant cet épisode dans le plus grand détail.

Le Théâtre Hongrois a mis sur la scène la première partie du drame tout entière, et de telle sorte que, si le sujet du poème donne quelque surmenage au cerveau du spectateur, ses yeux du moins

en sont dédommagés. Une telle entreprise donne une tâche très lourde au régisseur. d'abord, puis aux acteurs, dont la bonne volonté lui a été nécessaire. Nous constatons avec plaisir que l'excellent régisseur du *Magyar Szinház*, M. Ladislas Márkus, a surmonté la plupart de ces difficultés. Parmi les éléments du drame, il a fort habilement utilisé ce que le milieu «moyen âge» du poème renferme de pittoresque, pour faire contrepoids à la partie philosophique, qui est fatigante. Il a ingénieusement composé de beaux tableaux à la fois mystiques et réalistes, tels que le cabinet de Faust, la cuisine de la sorcière, et spécialement la taverne d'Auerbach qui paraissait être le tableau, devenu vivant, d'un maître hollandais. Toutes ces scènes se sont dessinées dans la mémoire du spectateur, et si l'effort des acteurs n'a pas toujours pu surmonter en tout les difficultés de leur rude tâche, le théâtre peut être content de son travail.

Une opérette de M. François Herczeg. (Király Szinház.)

Un de nos conteurs hongrois les plus en vogue, M. François Herczeg, vient de contribuer, par une opérette, à donner de la vie à notre théâtre. Cet essai curieux d'un écrivain aussi distingué devait exciter une vive curiosité, et le public attendait impatiemment l'œuvre de son auteur favori. La pièce, dont la représentation est toute récente, a été tirée, par l'auteur, d'une de ses petites nouvelles déjà anciennes. Elle est intitulée *Rébusz báró* (Le baron Énigme) et c'est l'histoire d'un mari parfait.

Une très riche héritière veut se marier, mais quoique les prétendants ne manquent pas, aucun d'eux ne répond aux conditions qui rendent un mari parfait pour sa femme. Elle achète enfin un automate, le baron Rébus. Il sait tout ce qu'un mari doit savoir et permet à sa femme tout ce qui lui est agréable. La femme doit seulement remonter l'automate une fois par mois. Mais elle oublie même ce soin ; elle ne le remonte pas : la machine s'abîme, marche à tort et à travers, et se comporte aussi mal qu'elle avait bien fonctionné ; elle devient intolérable, jusqu'à ce que les rouages s'abîment définitivement et que le baron se casse. . . .

Il y avait *une fois* un mari parfait, et ce n'était qu'une machine...

Il y avait *une fois* une femme à qui son mari n'avait jamais causé d'autre souci que la peine de remonter une montre, — et la femme ne prit pas même ce soin ! . . . C'est un joli conte, n'est-ce pas, — et relevé de sel philosophique. Il est resté tel sur la scène, mais de la pièce on peut dégager encore une autre morale : c'est que, pour écrire des opérettes, il faut que l'écrivain soit aussi un homme du métier. Or, M. François Herczeg ne l'est pas, et l'on peut s'en rendre compte à chaque instant. Ce sujet présente des occasions que le premier fabricant d'opérettes venu saurait exploiter, mais M. François Herczeg, justement parce qu'il n'est pas un fabricant d'opérettes, n'en tire aucun parti. Il est resté élégant et distingué sur la scène comme dans ses livres, mais par là même il a rendu son œuvre trop fine. Malgré cela, le public a chaleureusement accueilli sa pièce, et a uni dans ce succès le compositeur, M. Eugène Huszka, qui a semé un grand nombre d'agréables airs dans l'histoire du fantastique baron.

Mme Dolley à Budapest.

Pour finir, disons quelques mots d'une aimable artiste qui a été notre hôte une de ces dernières semaines. Pour trois soirées, le Théâtre Hongrois fut un Théâtre Français, car il avait prêté sa scène à Mme Madeleine Dolley et à sa troupe. On a représenté la *Femme nue*, la *Rafale* et la *Dame de chez Maxim's*, et, naturellement, Mme Dolley jouait les rôles principaux. C'est une actrice charmante, sans doute, et d'un jeu fort intéressant, mais comme elle est venue chez nous sans avoir été précédée par la renommée, il n'y a eu qu'un petit nombre de spectateurs à ces représentations. Ceux qui l'ont vue n'ont pas tardé à l'aimer et conservent d'elle le plus agréable souvenir.

CHRONIQUE ARTISTIQUE

Le Salon d'Hiver.

Nous n'irons plus à l'Ile Marguerite : les arbres sont dépouillés de leurs feuilles. L'autre jour, par un bel après-midi de soleil, elle était presque aussi déserte que l'île de Robinson, et le petit tramway, qui ressemble à un jouet d'enfant, se promenait à vide derrière son unique cheval, mélancoliquement. Quand la nuit vint, sur la berge qui regarde la sombre masse du Parlement, on distinguait la silhouette d'un couple d'amoureux, assis sur un banc ; ils regardaient en silence les eaux s'enfuir — moins vite que ces précieuses minutes, tandis que montait dans le ciel la lune jaune et trouble. C'étaient sans doute les derniers amoureux qui venaient s'asseoir ici, jusqu'à l'année prochaine . . . Décidément la nature a pris sa figure hostile. Allons voir des tableaux.

La presse quotidienne de Budapest a jugé si sévèrement le Salon d'Hiver que, par suite d'un naturel instinct de contradiction, nous étions tout disposés à le juger plein de chefs-d'œuvre . . . Notre visite faite, quelles sont les images qui restent devant nos yeux ? Quelles toiles voudrions-nous avoir faites — ou posséder ?

Nous ne choisirions pas les «grandes machines» (comme on dit en langage d'atelier), telles que le *Saint Antoine* de M. Guillaume Nagy (N° 8), qui se met à quatre pattes pour échapper plus vite aux avances de plusieurs dames en crême fouettée et pralinée, — ou que le champion de boxe de M. Ladislas Hegedüs (N° 2) qui étale un torse prodigieux surmonté d'une tête bien peu pensante,

tandis qu'une autre troupe de femmes cherche à la faire sortir du «droit chemin» en lui offrant des pommes ou d'autres objets précieux. Ces tentations-là ne nous tenteraient pas. Non, pas de ces toiles à grand effet ! . . . Mais reconnaissons le mérite des *Trente Deniers* de M. Jean Pentelei Molnár (N° 19). Le ton général du tableau est chaud et ambré, les personnages bien campés ; quelques figures sont très expressives, notamment celle du vieillard à turban qui se penche, au second plan, le menton dans sa main : cette tête maigre, d'un modelé parfait, traduit la curiosité la plus intense . . . Et puisque nous en sommes aux scènes tirées de la Bible, signalons la très belle ébauche de M. André Boruth, une *Mise au Tombeau*, où le peintre paraît avoir retrouvé quelque chose des raccourcis et de la lumière de Rembrandt.

M. Mednyánszky expose plusieurs paysages. On sait comment il s'entend à faire des ciels d'orage, au coucher du soleil, au crépuscule, des ciels brouillés, brumeux, rougeâtres, fiévreux, et à dresser sur ce fond de grands arbres effilochés, presque irréels. M. Rodolphe Kárpáti s'inspire de Corot pour peindre ses sous-bois et ses clairières, M. Antoine Berkes de Raffaëlli pour colorier sa *place Clotilde* (N° 160). Nous préférerions à ces tableaux un paysage de M. Ladislas Kézdi-Kovács (N° 388) : une ville blanche à toits plats toute baignée d'une fine lumière, et devant laquelle on croit respirer l'air léger du matin.

Trouverons-nous parmi les portraits une œuvre qui nous charme pleinement ? . . . Les portraits d'homme peints à l'huile — ceux de M. Edouard Balló, par exemple — sont quelque peu raides et officiels. Mais M. Oscar Glatz nous montre toute une série de crayons vraiment remarquables ; c'est une galerie ressemblante et vivante de nos illustrations contemporaines : vous les nommerez toutes, et vous reconnaîtrez en particulier la physionomie à la fois bonhomme et fine de M. Kálmán de Mikszáth, ou le sourire méphistophélique de M. le professeur Alexander.

Les portraits de femmes sont le triomphe de la peinture «mondaine». En vain nous voudrions ignorer ceux de M. Philippe Szenes : ils ne sont pas moins de neuf, et couvrent tout un panneau de la grande salle ! Ce ne sont que robes de bal, ombrelles, éventails, bijoux et bouquets de roses. «Souriez, Madame, je vous prie», a dit le peintre. Et les dames sourient. L'une d'elles, plus

négligée dans sa toilette, met son poing sur la hanche pour lire plus commodément un journal, qui est, nous ne pouvons l'ignorer, le *Pesti Hirlap* . . . Et après avoir regardé tant de beautés, on aspire à voir quelque *betyár* hirsute, vêtu d'un manteau bien vieux et bien sale !

Allons nous reposer de ces pompes dans un coin de la salle XV, où se cache modestement, dans un coin, un portrait de femme par M. Béla Grósz (N° 584). Cette jeune paysanne aux beaux yeux limpides est peinte avec une délicieuse fraîcheur de coloris ; c'est de la peinture consciencieuse, nette et solide, qui réjouit l'esprit et les yeux.

Puis allons voir les études ou les scènes de genre de MM. Maurice Góth, Emile Pap et César Herrer. Les deux premiers semblent se rattacher à l'école française moderne, dont MM. Jacques Blanche, Simon et Dauchez — représentés chacun par une toile à notre Musée des Beaux-Arts, — sont d'illustres représentants. Ils ont cette touche légère et vigoureuse en même temps, qui ne s'attache pas aux détails, mais place les taches de couleur les plus expressives. Le «léché» leur est inconnu : s'il leur arrive d'exposer des études trop peu finies, leurs ébauches mêmes sont intéressantes par le sens qu'ils ont de la lumière, et la désinvolture de leur coup de pinceau.

Voyez, par exemple, la jeune fille en bleu (N° 89) de M. Góth. Elle ne «pose» pas, celle-là ! Comme elle est «nature», et comme l'on croit deviner son caractère en regardant son portrait ! . . . Autre jeune fille : celle de M. Pap (N° 34), qui se regarde dans une glace, en campant sur sa tête un grand chapeau de jardin qu'elle tient à deux mains. Je ne peux dire ce qu'il y a de spirituel dans le rendu de ce geste, et d'agréable dans le rapprochement de ces couleurs éteintes.

Troisième étude de jeune fille (N° 63) : celle de M. César Herrer, — un Zuloaga qui aurait mis de l'eau dans son huile. Cette Espagnole aux lèvres rouges est assise dans sa chambre et vient de quitter son corsage pour y faire quelque reprise. Elle semble se complaire à montrer ses épaules, et l'on ne peut s'empêcher de sourire en la regardant . . . On admire aussi l'harmonie qui fond tant de couleurs : le rideau est grenat, la courtepointe verte, la table bleu foncé, le coussin de la chaise bleu clair, la robe jaune,

le corsage noir, la chemise blanche, les cheveux roux, le chapeau est garni de roses roses. Et cette salade de nuances est délicieuse. M. Herrer est un maître coloriste.

Dans la salle de la sculpture, vous regarderez avec plaisir les fines médailles de MM. Etienne Csillag et Philippe Beck ; puis vous vous arrêterez devant le haut-relief de M. Edmond Moiret. Certes, ce long couple d'amants est agréable à voir, bien que le parallélisme trop accentué des jambes ait quelque chose de disgracieux. Mais où donc est la *Source*, qui donne son nom à ce joli groupe ? Serait-ce l'Amour, — ou la Femme,

Source délicieuse, en misères féconde . . . ?

Je n'ai pas connu personnellement le roi Béla III, car il mourut en 1193 ; mais il me paraît improbable que ce descendant d'Árpád ait jamais présenté, même de loin, l'aspect tout géométrique que lui attribue M. Imre Simay. J'imagine aussi qu'il avait une bouche. La stylisation des plantes et même des animaux — que l'auteur connaît bien — peut produire de très heureux effets ; celle de la figure humaine est plus périlleuse et touche vite à la caricature. Ce Béla III est du plus haut comique.

Joseph était un bel homme, l'Ecriture le dit formellement : *Erat autem Joseph pulchra facie et decorus aspectu* (Genèse, XXXIX, 6). M. Joseph Róna a contredit le témoignage biblique en sculptant un Joseph trapu, avec une grosse tête que la savante ondulation de sa chevelure ne suffit pas à rendre séduisant. En considérant cette image, on se dit que la femme de Putiphar ne devait pas avoir beaucoup de jeunes hommes à sa disposition. Mais on s'explique parfaitement, si l'on regarde la dame, l'attitude du jeune patriarche. Il n'est pas étonnant, en effet, qu'avec de pareilles assises elle ait fleuri au pays et à peu près au temps des pyramides. Et comment aurait-elle pu connaître, à cette époque reculée, ce dicton bien plus moderne : «la gorge d'une jolie femme doit tenir dans la paume d'un honnête homme ?» Elle pousse les artifices de la séduction jusqu'aux dernières extrémités, car elle écrase les orteils du malheureux sous les siens. Joseph, épouvanté, lui laisse son manteau . . . Que celui qui voudrait avoir commis ce péché lui jette la première pierre !

HUBERT MORAND.

ÉCHOS ET VARIÉTÉS

Le mausolée de Louis Kossuth.

Les Hongrois qui vont au cimetière de Budapest pour vénérer les restes de leurs grands morts, trouveront enfin un monument digne de ces hommes et de la nation.

On ne pouvait parler ainsi avant l'inauguration du monument consacré à Louis Kossuth. Les deux autres tombeaux, en effet, qui attirent par leurs dimensions l'attention du visiteur, déçoivent bientôt son attente. Celui du comte Louis Batthyány est vraiment peu funéraire ; et cette sorte de belvédère, telle qu'on en voit dans les parcs italiens, semble mal faite pour abriter les cendres d'un martyr de l'indépendance nationale. Le tombeau de Deák, avec son dôme énorme et ses lourds lampadaires, est bien pompeux pour recouvrir les restes de l'homme d'Etat modeste entre tous, du «Sage de la patrie».

Dans ces deux immenses mausolées, en outre, l'œil et l'imagination cherchent en vain le point exact où se trouvent les cendres du grand citoyen.

L'architecte du tombeau de Louis Kossuth, M. Coloman Gerster, a compris que le spectateur éprouve une impression plus saisissante lorsqu'il peut se dire avec précision : c'est là. (Il en est ainsi, par exemple, lorsqu'on regarde le sarcophage de Napoléon aux Invalides, ou celui de Pasteur à l'Institut de la rue Dutot.) Et c'est pourquoi le sarcophage se détache sur le ciel, au sommet du monument.

La figure allégorique de la *Hungaria* qui médite, tristement accoudée au seuil du mausolée qu'elle garde, est une noble et magnifique inspiration de M. Eloi Strobl. Elle est faite d'une

pierre grise qui est en harmonie avec la gravité du sentiment qu'elle éprouve et qu'elle inspire. Il est regrettable seulement que l'on ait doré la couronne, le collier, la ceinture, les sandales et le bouclier : une telle statue n'avait pas besoin de dorure !

Le 25 novembre, quand les cendres de Kossuth ont été transportées solennellement dans le tombeau, le soleil de midi faisait resplendir le bronze et la pierre, les monceaux de palmes vertes, les costumes de gala hongrois et les sabres nus. Un grand vent couchait les flammes des torchères et faisait claquer les drapeaux. Il emportait au loin, sur la terre hongroise, l'hymne qui a résumé toutes les aspirations des Magyars : le vieux chant kouroutze, d'abord chant de guerre, puis chant d'amour, devenu enfin chant national en 1848, lorsqu'un poète inconnu, un homme du peuple sans doute, mit sur ces quelques mesures les simples et touchantes paroles qui célèbrent «Kossuth Lajos».

> «Louis Kossuth nous a fait dire qu'il n'avait plus de régiment. S'il nous le fait dire encore, nous devons tous partir. Vive la liberté hongroise et vive la patrie !
>
> Il pleut à verse sur le chapeau de Kossuth. Autant de gouttes tombent sur son chapeau, autant de bénédictions tombent sur lui ! Vive la liberté hongroise et vive la patrie ! »

Tout autour du mausolée se pressait une foule immense, et en la regardant nous nous récitions presque machinalement l'*Hymne* de Victor Hugo :

Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie :
Entre les plus beaux noms leur nom est le plus beau.
Toute gloire près d'eux passe et tombe éphémère ;
Et, comme ferait une mère,
La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau.

Inauguration de l'Université des Sciences Techniques.

Le dimacnche 28 novembre a eu lieu, dans les magnifiques bâtiments neufs de l'Université polytechnique, la séance solennelle qui ouvrait la première année scolaire. Les cours sont commencés depuis le mois d'octobre ; mais on a renvoyé jusqu'à ce jour

la réunion d'ouverture, parce qu'on espérait célébrer en même temps la pose de la dernière pierre. Le Roi a promis en effet, d'assister à cette fête ; comme il en a été empêché, elle est reportée à une date ultérieure.

La séance a été présidée par le recteur de l'Université des Sciences techniques, M. Vincent Wartha. Y assistaient encore le comte Albert Apponyi, ministre des Cultes et de l'Instruction publique, MM. Jean de Tóth et Victor Molnár, secrétaires d'Etat au même ministère, M. Louis de Tóth, chef, et M. Ladislas Gopcsa, sous-chef à la section des Universités, et de nombreux représentants des institutions et des écoles supérieures.

Le président, dans son discours d'ouverture, remercie d'abord le roi pour la constante bienveillance qu'il a témoignée à la nouvelle Université des sciences techniques : il loue la générosité du pays et la sagesse du gouvernement. Enfin, après avoir résumé l'histoire de cette Université, et rendu compte de la dernière année scolaire, il termine par ces paroles : «L'avenir du pays est désormais lié — puisque la grandeur des nations dépend aujourd'hui de la force de leur industrie — au succès pratique des sciences techniques. La patrie, le pays, en admettant cette vérité, ont, avec une générosité presque au-dessus de leurs forces, bâti ce palais splendide pour ceux de leurs fils qui choisiront la carrière d'ingénieur : ils s'y prépareront à leur métier, de manière à servir non seulement leurs ambitions personnelles, mais encore le bien public.»

Après avoir vivement appaudi le recteur, les assistants ont visité les bâtiments de la nouvelle Université.

Après le Congrès de Médecine.

A la suite du dernier congrès de médecine, qui a eu lieu à Budapest cette année, M. le professeur K. Müller a été créé baron par Sa Majesté le Roi, M. le professeur Emile de Grósz a été nommé conseiller aulique. De son côté, le gouvernement de la République française a conféré à M. le baron K. Müller, président du Congrès, la dignité de Commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur, et à M. Emile Gross, secrétaire général du Congrès, le grade d'officier.

Cinquantenaire du Musée de Transylvanie.

Le 23 novembre, dans l'Aula de l'Université de Kolozsvár, les Hongrois de Transylvanie ont fêté le cinquantenaire de la Société du *Musée de Transylvanie.* Cette fondation dont le but est de former et d'entretenir les vertus nationales, de répandre la civilisation, d'encourager la culture des sciences, est l'œuvre patriotique la plus remarquable, la plus fertile en progrès intellectuels d'une époque où la vie de la nation, avec ses libertés, était suspendue.

Les comitats transylvaniens étaient représentés à cette fête par des députations, avec leurs étendards historiques, les sociétés savantes par un délégué, et S. M. le Roi, qui en son temps avait confirmé les statuts de la Société par amour de la nation et élu son président, avait daigné se faire représenter par le comte Georges Bánffy, haut dignitaire de la couronne qui fut reçu avec tous les honneurs dus au souverain et salué en termes reconnaissants par le président de la Société, M. le comte Coloman Eszterházy.

Le président ouvrit la séance par une allocution solennelle, dans laquelle il glorifia le patriotisme des fondateurs, leur savoir, ainsi que le zèle de ceux qui ont aidé au développement de l'institution. Suivirent des félicitations et la lecture des noms de nouveaux membres et donateurs. Le Dr. L. Schilling, professeur à l'Université, fit ensuite l'historique de la Société. Enfin, le président remercia les délégations de leurs compliments, dans une harangue patriotique et fit des vœux pour les progrès de la culture nationale et la prospérité de l'institution.

La séance une fois levée, le délégué du Roi et les invités ont visité les collections du Musée national si riche en curiosités des différentes parties de la Transylvanie.

LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE EN HONGRIE

Le développement économique de la Hongrie.

Les membres de l'Association allemande pour l'étude des sciences politiques ont, lors de leur visite à Budapest, fourni à M. Guillaume de Lers, chef de section au Ministère du commerce, l'occasion de renseigner exactement l'étranger sur le développement de la Hongrie ainsi que sur les efforts qui ont pour but l'indépendance économique du pays. La conférence de M. Lers eut lieu à la Société des Juristes hongrois et fit sur l'auditoire une impression très favorable. Le conférencier s'efforça, et avec succès, de démontrer la partialité dont les professeurs autrichiens firent preuve lors de la visite des hôtes allemands à Vienne. M. Guillaume Lers exposa à l'aide de statistiques très détaillées la situation économique, commerciale, industrielle de la Hongrie ainsi que les moyens de transport dont elle dispose. Il démontra l'intérêt qu'il y avait à remplacer l'union douanière avec l'Autriche par un traité commercial. Il s'arrêta ensuite longuement sur l'indépendance de la Hongrie au sujet de la poste et des télégraphes, des brevets, du colportage et de certaines questions maritimes. Nous communiquons ci-après quelques parties de l'exposé de M. Lers :

«Quand un Etat a prouvé au cours d'une existence qui remonte à mille ans, que ses éléments conservateurs constituent une nation dont les forces créatrices ont su conserver au pays son caractère national, et se maintenir à la hauteur de l'esprit de l'époque, même au milieu des plus grandes difficultés, il n'y a guère lieu de s'étonner des efforts dignes d'approbation, que cette nation déploie dans le

but d'assurer son indépendance complète, et surtout de la lutte qu'elle a engagée pour parfaire son développement économique.

«La Hongrie ne fut pendant des siècles que le simple marché colonial de l'Autriche. Tandis que la Hongrie sacrifiait sa vie et son sang pour arrêter les invasions tartares et turques, et servait ainsi de rempart aux nations cultivées de l'Ouest, elle ne pouvait suivre les progrès de l'industrie ni songer à sa propre organisation. Et même, lorsqu'en 1867, nous parvînmes à un accord avec l'Autriche et que celle-ci reconnut la parité complète de l'Etat hongrois, et établit l'égalité des droits des deux nations de la Monarchie, nous n'étions encore qu'à l'époque d'incubation et nous ne pouvions guère nous mettre brusquement dans le train, trouver immédiatement la clef de la situation financière et fixer la juste mesure, la bonne direction du mouvement. C'est pourquoi tout ce que vous voyez aujourd'hui en Hongrie, porte l'empreinte du trop nouveau.»

Nos hôtes allemands assistèrent aussi à la conférence que fit M. Paul de Ruffy au sujet de la protection de l'enfance, institution modèle dont la valeur est justement appréciée à l'étranger. Les lecteurs de la *Revue de Hongrie* en connaissent du reste parfaitement le fonctionnement.(1)

Nos invités visitèrent ensuite la célèbre raffinerie de sucre des Barons Hatvany-Deutsch, les domaines universellement connus de Mezőhegyes appartenant à l'Etat, et témoignèrent un vif intérêt à la conférence de M. Paul Szende sur le droit commun hongrois. L'éloquent conférencier s'attacha surtout à exposer l'opinion des différents partis sur le développement économique du pays. Après la conférence, nos visiteurs se rendirent au banquet offert en leur honneur par M. le comte Albert Apponyi, ministre de l'instruction publique.

Utilisation des forces hydrauliques de la Drave.

Parmi les forces hydrauliques éparses sur le territoire de l'Etat hongrois, les plus importantes sont celles de la Drave. Toutefois leur utilisation pratique se heurte à bien des difficultés, entre

(1) Voir le numéro du 15 sept. 1909.

autres la variation continuelle du niveau de l'eau et le grand nombre des digues à élever. D'après l'avis des ingénieurs, on évalue à 30—35 millions la somme nécessaire à vaincre ces difficultés, sans compter les dépenses que nécessite la régularisation du fleuve.

On ne saurait songer à engager un si grand capital que si l'utilisation de la force hydraulique sur *les lieux mêmes* permettait de réaliser des bénéfices. Or, pour le moment, ce n'est pas le cas. Aussi M. Étienne de Fodor, conseiller aulique, qui s'occupe depuis longtemps de cette question, envisage-t-il ce problème sous un jour tout différent. Son plan vraiment grandiose rappelle les entreprises américaines.

D'après M. de Fodor, il ne suffit pas d'employer la force motrice de la houille blanche sur les lieux mêmes, il faudrait la transporter à une distance de 250 kilomètres afin de pouvoir mieux la mettre en valeur. M. de Fodor voudrait établir, entre le fleuve et Budapest un cable fixé sur des colonnes d'acier, et mettre ainsi une force de 110.000 volts à la disposition des habitants de Budapest.

Les plans concernant l'établissement de ce cable sont complètement terminés et les calculs démontrent la possibilité du succès financier de l'entreprise. Toutefois, bien que l'exécution de ce plan colossal ne rencontre aucune difficulté technique, les difficultés financières ne sont pas complètement aplanies, car l'engagement d'un capital de cette importance exige la plus grande circonspection. Nous continuerons à suivre avec attention les détails cette affaire.

Importance de nos intérêts maritimes.

Parmi les faits économiques du mois dernier il y a lieu de noter que les personnes qui préparent depuis longtemps la création de la Société hongroise Adriatique viennent de se faire connaître au public. La nation hongroise a plus d'un motif de s'occuper sérieusement de l'Adriatique, car c'est son seul débouché sur la mer. M. Albert de Berzeviczy, président de l'Académie, s'exprima un jour en ces termes : « C'est la plus ancienne voie de la civilisation et de vieilles traditions de droit commun nous rattachent

à son littoral.» Si les fondateurs de la Société Adriatique s'étaient proposé de créer une société essentiellement scientifique, nous ne nous en occuperions pas ici, mais ils ont l'intention, et avec juste raison, d'aller plus loin. Ils envisagent, en effet, les nécessités de la vie pratique et, songeant au rôle important qui est réservé à l'Adriatique au point de vue de notre futur développement économique, la Société s'est proposé de favoriser les intérêts économiques du littoral. Aussi l'activité de la Société s'étendra-t-elle à toutes les questions maritimes et économiques, à tous les plans et idées appelés à contribuer à la prospérité du littoral. La Société s'efforcera aussi de favoriser la pêche sur mer, et veut créer à Fiume un musée des articles de commerce de la pêche et de la navigation. Dans sa revue populaire, la Société traitera des questions d'économie en relation avec le trafic maritime et établira pour la discussion de ces questions une division technique spéciale.

Nous ne saurions trop insister sur la haute importance de cette Société, en supposant toutefois qu'elle voulût bien prendre sa mission au sérieux. L'intérêt national exige que le gouvernement soit en contact avec les hommes de métier qui s'occupent de commerce maritime. Jusqu'à maintenant il n'existe qu'un seul point de contact : la succursale de Fiume de la Société Nationale hongroise de Commerce, qui a été fondée cette année sous la présidence de M. Arthur Steinacker et qui s'est proposé de renseigner le public non seulement sur les affaires commerciales d'intérêt général, mais aussi sur toutes les questions concernant le commerce du littoral. Si la Société Adriatique réussit à s'assurer par la réalisation de son programme le concours de savants n'appartenant pas au monde commercial, elle aura rendu un grand service à la Hongrie. Il serait grand temps de mettre un terme à la rivalité réciproque des nationalités et de ne considérer que l'intérêt général de ces questions vitales. M. François de Nagy a bien défini cette question en disant que nous devons nous occuper à l'avenir plus sérieusement de la mer, en faire une question nationale, et lier intimement, à l'aide de la science et de la pratique, le littoral au pays.

Articles étrangers, intermédiaires hongrois.

Richard Calwer, le célèbre écrivain économiste, caractérise, dans un de ses ouvrages, les commerçants et industriels exportateurs de la façon suivante : « Ils diffèrent des autres commerçants et industriels par une plus grande perspicacité et par une connaissance plus approfondie du commerce des nations étrangères. » Ces paroles de Calwer se présentent à notre esprit au moment où nous avons à nous occuper du singulier conflit qui a sérieusement troublé, ces derniers temps, les eaux calmes du commerce hongrois. Les commissionnaires et agents de commerce hongrois ont en effet protesté avec raison contre une information officielle parue à l'étranger en des termes peu flatteurs pour eux. Cette information recommandait aux exportateurs de s'adresser de préférence, par suite de la rareté des représentants hongrois d'un commerce sûr, aux intermédiaires autrichiens.

Nous apprenons que cet incident vient d'être réglé. La Chambre de Commerce a, par son intervention digne et énergique, obtenu complète satisfaction, et a reçu en outre l'assurance qu'un service régulier consciencieux et exact serait institué dans le but d'assister les commerçants étrangers désireux d'entrer en relations avec des représentants hongrois sérieux.

Ceci est de la plus haute importance et à l'avenir les organisations cemmerciales pourront récolter les fruits de leurs efforts. Il ne pouvait en être autrement. En effet, si Calwer a raison et si c'est vraiment la perspicacité et la connaissance approfondie des affaires commerciales qui caractérisent les exportateurs, ceux-ci devaient tôt ou tard s'apercevoir, qu'avec le développement actuel du commerce, on ne saurait continuer longtemps d'exporter en se servant d'intermédiaires d'un troisième pays. Où il y a lieu d'employer des intermédiaires (et c'est bien le cas ici) on ne saurait utiliser que des agents connaissant parfaitement la place. Il est certain que les bévues commises par le «représentant général» autrichien, ne connaissant pas le marché hongrois, peuvent être tout aussi nuisibles aux intérêts de l'exportateur que le peu d'enthousiasme que manifeste le consommateur hongrois obligé

de recourir à l'intermédiaire d'un étranger, tandis que ce rôle serait bien mieux rempli par un agent hongrois.

Nous espérons qu'en renseignant exactement les exportateurs, toute tentative de nous nuire ne servira à rien. C'est justement leur perspicacité, la connaissance approfondie des affaires qui les fait agir au mieux de leurs intérêts, qui assurera graduellement l'emploi exclusif des agents et représentants de commerce hongrois. Nous ne devons pas cependant tout attendre des importateurs étrangers, il est nécessaire que nous informions nous-mêmes l'étranger ; ce sera un grand travail, mais nos efforts seront récompensés.

Le Conseil technique qui s'est réuni, en son temps, au sein de la Société Nationale hongroise du Commerce, sous la présidence de M. Joseph Kunz, a examiné toutes les solutions susceptibles de résoudre cette question. Il est très heureux que les agents et représentants de commerce dont on a voulu ternir la renommée, soient organisés et que leurs associations soient en mesure de mettre à la disposition des exportateurs un grand nombre de représentants.

Il ne suffit toutefois pas d'attendre l'occasion, il faut adresser des notes à tous les consulats, à tous les musées de commerce de l'étranger, aux agences de renseignements importantes, etc.

L'organisation nationale du commerec hongrois a donné de la valeur aux efforts des agents et représentants de commerce qui ne pouvaient plus regarder d'un œil indifférent les pertes de plusieurs millions que subit annuellement le commerce hongrois, par suite de l'élimination des agents hongrois.

XXX[ème] BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE FRANÇAISE DE BUDAPEST

DÉCEMBRE

Conférence de M. Jacques Duval.

La première conférence de la saison a eu lieu le 1[er] décembre. M. Jacques Duval, publiciste et conférencier, a parlé devant les membres de la *Société littéraire française de Budapest*, venus nombreux pour l'entendre, de *René Bazin et de son œuvre.*

M. Jacques Duval était heureux de nous entretenir du célèbre écrivain dont il s'honore hautement d'être l'ami, et il a su nous faire partager son plaisir.

Après nous avoir prévenus que nous ne trouverions rien dans l'œuvre de M. René Bazin qui excitât notre curiosité de mondains avides d'actualités, ou d'amateurs d'aventures, il nous a dit que tout le mérite de cette œuvre résidait dans une forme d'art exquise et originale. Aussi, ne craint-il pas pour elle l'effacement auquel sont destinées les productions littéraires basées sur la critique des mœurs, des lois, vérités aujourd'hui, erreurs demain. Et M. Jacques Duval nomme Alexandre Dumas . . .

Si nous ne lui étions très reconnaissants du plaisir délicat qu'il nous a procuré, si en outre nous ne tenions à faire montre de l'hospitalité la plus . . . hongroise à l'égard de notre hôte d'un jour, nous lui contesterions peut-être le choix de son exemple. Après tout, l'œuvre de Dumas édifiée sur les mœurs, autrement

dit, sur ce que M. Jacques Duval appelle un peu trop largement, à notre avis, l'actualité, n'en demeure pas moins très vivante par certains côtés. Et tant qu'il y aura des hommes et des femmes sur notre planète, *La femme de Claude* et *Une visite de noce* pour ne citer que ces deux pièces, risquent fort d'être toujours de mode . . . Mais je crois que nous sommes ingrats . . .

Œuvre d'art, œuvre aristocratique aussi. Ni mélodrame, ni complication, mais la plus grande, la plus belle simplicité, «produit naturel d'un tempérament d'artiste qui s'est développé normalement».

Que penser du reproche qu'on adresse quelquefois à M. René Bazin, d'être trop exclusivement «romancier pour jeunes filles ?» Faut-il donc lui reprocher, demande le conférencier, son penchant pour ses plus jeunes contemporaines ?

Eh ! oui, il écrit volontiers pour elles, il ne manque même jamais d'en mettre une. en bonne place, dans ses livres, et il les aime ses petites héroïnes au point que presque toutes sont orphelines de mère ; il les veut pour lui seul, il ne souffre pas que l'influence d'une mère vienne contrecarrer la sienne propre. Vraiment est-ce si dommage que les jeunes filles aient ainsi leur romancier qui leur parle d'elles mêmes ? Pourquoi seraient-elles seules à ne pas avoir le leur . . .

Autre reproche : des intrigues un peu naïves, un peu romanesques. Un peu romanesques ! — Celui d'entre vous, Messieurs, celle d'entre vous, Mesdames, répond tout uniment M. Jacques Duval, qui un jour n'aura pas pour éclairer un déclin, oh ! bien lointain sans doute, la lueur d'un souvenir romanesque, n'aura été ni un homme, ni une femme, car il est un âge seulement fait pour ces choses si délicieusement simples, disons-le, si délicieusement bêtes qui sont le romanesque.

Est-ce à dire que M. René Bazin n'ait pas subi l'influence de l'école réaliste qui battait son plein lorsqu'il débuta en 1880 ? Loin de là. Vous trouverez dans *Donatienne*, dans *De toute son âme*, des silhouettes d'ouvriers, des descriptions d'usines, de l'impressionisme brutal d'où l'arrachent cependant une sympathie profonde pour ceux qui peinent, un impérieux besoin de les consoler et d'observer alors non plus seulement avec les yeux, mais avec tout le cœur, afin de découvrir ce qu'il peut y avoir encore d'ensoleillé,

de reposant au milieu de ces misères. Et les choses bonnes, réconfortantes qu'il aperçoit n'y sont point si rares qu'on ne doive en parler jamais. Ainsi du pessimisme qu'évoque le spectacle des tristesses humaines, naîtra, comme dans *La Terre qui meurt,* une raison d'espérer ; une jeune fille encore est là qui conserve la foi impérissable de la race en la terre des aïeux et qui ne l'abandonne pas, cette vieille terre, bien qu'elle soit dure en vérité à ceux d'aujourd'hui. Poète des labours, des bois, des prés, des hommes qui vivent pour les champs et par eux, en un mot, poète averti de la nature, M. René Bazin a vraiment le style qui convient à ces choses belles et simples, immuables et changeantes, éternelles et fugitives comme la vie même ; il a su par des mots en rendre le double aspect ; il a fixé dans des phrases heureuses le mouvement des nuées, le bruissement des branches, l'arôme des foins verts, le souffle des bœufs sous le joug, et la description n'est jamais en dehors de l'œuvre, elle en fait partie intégrante, elle explique les personnages. Le peintre et le psychologue que réunit en lui M. René Bazin s'entr'aident constamment.

Nous félicitons M. Jaques Duval de pouvoir se dire l'ami d'un si bel écrivain et nous le remercions de nous avoir si agréablement parlé de lui.

*

A la liste des conférences que nous avons annoncées dans notre précédent numéro, nous ajoutons celle-ci : Vendredi, 11 février 1910, M. Hubert Morand, agrégé de l'Université de Paris parlera de *La Lettre d'amour à travers les siècles.*

Le rédacteur en chef et gérant,
Guillaume Huszár.

